

REVUE
DU
MONDE INVISIBLE

Paraissant le 15 de chaque mois



DIRECTEUR :

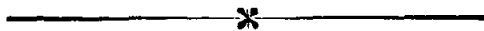
M^{GR} ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR A LA SORBONNE.



CINQUIÈME ANNÉE

1902-1903



RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29

PARIS



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LE P. DE CONDREN ET L'ASTROLOGIE

I

Le P. de Condren, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, une des plus belles âmes qui aient connu et aimé Jésus-Christ, était aussi un esprit puissant, très curieux des sciences naturelles. Il connaissait les mathématiques, la physique, la chimie, et il se livra même à de curieuses recherches sur la pierre philosophale. Il ne pouvait pas ignorer l'astrologie.

« Je voulus connaître, dit-il, les règles de l'astrologie, afin de pouvoir délivrer d'appréhensions ou de vaine espérance les esprits trop occupés à des prédictions qui leur avaient été faites contre la vérité de cet art; et pour tirer d'inquiétude de conscience et de scrupule ceux qui ne se voulant pas résoudre à quitter entièrement cette science n'en savaient pas régler l'usage légitime, ni modérer la prévoyance qu'on en peut tirer (1). »

Condren reconnaissait aussi que l'astrologie est un art, qu'il n'est pas toujours défendu d'y recourir, et qu'il existe quelques rapports entre les astres et un certain avenir.

C'est dans un mémoire inachevé, composé par ordre de Richelieu, et destiné à ce cardinal, que Condren a exposé sa pensée touchant cette science qui comptait à cette époque des adeptes fervents. Il a choisi ce titre : Discours sur l'astrologie fait par le commandement de Mgr le cardinal de Richelieu.

Condren avait dix-huit ans quand il fit une étude sérieuse des mathématiques et de l'astrologie, et il se plaisait à rappeler ce souvenir lointain en obéissant au commandement de Richelieu.

(1) *Vie du P. Charles de Condren*, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. MDCLVII, page 54.

Dans la première partie de son discours il réfute les théoriciens qui abusaient de l'Écriture sainte, mal interprétée, pour condamner toute espèce d'astrologie. Les saints Livres visent le paganisme et l'idolâtrie cachés sous le symbolisme de l'astrologie. Les Babyloniens adoraient les idoles du ciel, c'est-à-dire le soleil, la lune et les étoiles, comme les latins adoraient Apollon, Diane, Éole et Vulcain. Des enchanteurs trompaient le peuple en lui faisant voir, au firmament, par d'habiles prestiges, des pluies de sang et de pierres, des pluies d'étoiles, des mouvements extraordinaires, des phénomènes produits avec la complicité du démon, avant l'avènement de Notre-Seigneur sur la terre. Les anciens prophètes cherchaient à défendre le peuple contre la séduction de ces prodiges dont le firmament était le théâtre, mais ces avertissements et ces menaces ne visaient pas l'astrologie.

« On peut raisonnablement, écrit Condren, craindre la chaleur du soleil quand il est proche, et la froideur du temps quand il est éloigné, les aspects malins de Saturne et de Mars qui peuvent troubler l'air et le rendre incommode, les constellations qui excitent les tempêtes sur la mer et celles qui apportent du dommage aux fruits de la terre, et user de prévoyance pour prévenir le mal qu'elles peuvent causer. L'Index du concile de Trente permet pour ce sujet l'usage de l'astrologie, pour les voyages sur mer et pour le labourage. Il n'y a donc nulle apparence de s'appuyer sur l'autorité du prophète en ce lieu contre l'astrologie puisqu'elle est si éloignée de son intention et du sens de ses paroles.

« Il est donc évident que le prophète ne pensait pas aux astrologues quand il a écrit : *signis cœli nolite metuere.* »

II

Condren insiste sur les différences qui séparent l'astrologie des pratiques coupables du paganisme et qui ne permettent pas de les confondre. Nous retrouverons, en effet, chez les païens les *augures* qui prétendaient annoncer l'avenir avec certitude par une connaissance particulière que les dieux

leur en donnaient, par une révélation sensible. C'est ainsi que les augures du ciel consultaient les mouvements des étoiles, le vol des oiseaux, le cours des orages, la chute de la foudre. Prêtres et sacrificateurs, ces augures assis sur leur siège augural priaient, apaisaient la colère des dieux, donnaient des consultations, s'emparaient de la confiance des peuples, appliquaient les règles de la prédiction de l'avenir par les astres. C'étaient les *augures*, les *astrales*, les *fulguratores*, les *auspices*. Les livres des païens sont remplis de ces devins et de ces prédictions toujours entachées d'idolâtrie.

Tous ces devins étaient remplis de l'esprit de leurs dieux et se tenaient constamment en communication avec eux. On les appelait, dit Condren, pour interpréter les songes, révéler les choses secrètes, déclarer les écritures inconnues.

Nous retrouvons ici le faussaire de Dieu qui se plaît à contrefaire son œuvre, car Dieu se servait aussi quelquefois des signes du ciel pour donner aux hommes des avertissements prophétiques.

« Si, écrit Condren, les mages qui furent conduits de ce pays à la crèche, eussent été astrologues simplement, ils n'eussent point remarqué l'Étoile, car ils ne l'eussent pas trouvée dans leurs éphémérides, et n'eussent pas compris en la voyant qu'un roi était né en Judée, et ne se fussent pas promis que cette étoile marcherait devant eux, car tout cela est contre leurs règles et leurs usages; mais les augures du ciel observaient les signes du ciel en cette façon-là, comme avertissements et témoignages donnés des dieux. Et, entre les autres, le vrai Dieu en donnait quelquefois à ces gens-là même, comme nous le pourrions montrer copieusement dans l'Écriture et dans les Prophètes. Les mages, en Babylone, étaient augures du ciel, et prêtres consacrés au soleil; gens vénérables, comme alliés des dieux, on les appelait *Sapientes* à cause de leur science divine, tels furent les mages de la crèche. »

Les mages de l'Égypte ne ressemblaient en aucune manière aux mages de Babylone, ils étaient consacrés aux dieux d'en bas, aux dieux infernaux: ils consultaient les mânes sur l'avenir, ils jetaient des malélices, ils étaient craints et mépri-

sés; c'étaient de vulgaires sorciers. Tels étaient les mages de Pharaon.

Mais, ni les mages de Babylone qui écoutaient les dieux supérieurs, ni les mages d'Égypte livrés aux dieux infernaux n'étaient des astrologues, et les anathèmes lancés contre les magiciens n'atteignaient pas les astrologues avec lesquels on voudrait les confondre par une fausse interprétation du texte sacré.

« Toutes ces choses vous font voir, écrit Condren, une grande différence entre les augures du ciel et les astrologues. L'art d'augurer était une religion profane et idolâtre, l'astrologie est une science naturelle dépendante de la physique. Les augures devinent sur les signes qui leur paraissent au ciel, ou en l'air, de la part de leurs dieux, et les astrologues jugent des effets par leurs causes naturelles. Ceux-là étaient instruits, dirigés et appliqués par l'esprit malin, auquel ils étaient consacrés par les superstitions profanes de la gentilité pour apprendre sa volonté qu'ils appelaient les conseils des dieux, par les auspices ou autres augures qu'ils remarquaient au ciel; les astrologues, dirigés de la raison que Dieu a donnée à l'homme, considèrent la nature des astres qu'il a créés pour la conservation, génération et corruption des choses d'ici-bas, et en prédisent quelques effets, parce qu'ils savent l'ordre de leurs mouvements, et quelle sera leur situation au ciel et leur influence sur la terre. On ne peut croire à ceux-là sans adhérer à l'esprit malin et prendre part à leur religion impie, et on ne peut mécroire ceux-ci en plusieurs choses, sans désavouer la raison et dénier la vertu que Dieu a donnée à ses créatures, comme une ombre de la sienne que nous y devons reconnaître. »

Voici donc l'astrologie séparée de la magie et des superstitions idolâtriques des peuples païens. C'est une science naturelle, fondée sur la physique et les mathématiques, ouverte aux libres recherches de la raison. Elle nous fait connaître la position des astres au firmament et leur influence, bonne ou mauvaise, dans l'univers. Manifestement, cette science ainsi conçue n'est entachée ni de superstition, ni d'hérésie.

III

Sous le couvert de l'astrologie, des philosophes ont enseigné des erreurs que l'Église a souvent condamnées, mais ces erreurs ne font pas partie intégrante de l'astrologie.

Ainsi quelques astrologues, à la suite des anciens philosophes et d'Aristote, prétendaient que Dieu lui-même est soumis aux influences astrales dans le gouvernement de l'univers, qu'il n'est pas libre dans ses déterminations, qu'une nécessité naturelle, *fatum*, est le principe inéluctable de ses actions. La raison détruit cette erreur ; elle nous enseigne, au contraire, que le monde n'est pas éternel, qu'il a eu un commencement, qu'il existe par Dieu, qu'il se conserve par son concours tout-puissant et continu, qu'il reste ouvert à l'intervention de Dieu qui fait plusieurs choses et qui en empêche d'autres, contre la causalité particulière des causes inférieures, quand il le croit nécessaire à l'accomplissement de ses desseins.

D'autres astrologues, ou païens, ou mathématiciens infidèles nous ont enseigné que les astres ont une influence directe sur les âmes, qu'ils enchaînent la liberté humaine, que l'âme est une forme corporelle, assujettie aux causes naturelles de l'univers.

« C'est une erreur intolérable, écrit Condren, qui détruit la religion et même toute police civile : qui justifie les pécheurs, qui ôte le mérite aux justes, qui rend les étoiles coupables des crimes et condamne les lois qui décernent des supplices aux criminels, puisque les astres, seuls, sont coupables, qui fait indirectement attribuer à Dieu, leur Créateur, les péchés des hommes. C'est pourquoi les saints Pères condamnent cette astrologie infidèle et blasphématrice contre la majesté de Dieu, mais l'astrologie naturelle ne tient rien de cette erreur. »

Dans sa bulle contre les astrologues, le pape Sixte-Quint condamne aussi la prédiction des choses contingentes par l'influence des astres. Quand un astrologue dresse le thème de la nativité d'un enfant, c'est-à-dire les figures de la constitution

du ciel et des astres, au moment de cette naissance, il ne prétend pas juger par là des choses contingentes qui lui arriveront, parce que les choses contingentes n'ont point de cause naturelle ni propre, elles demeurent soumises à la rencontre fortuite de plusieurs causes; l'astrologue prédit les effets qui sont naturellement causés par les astres, les effets qui ont avec les astres un lien de causalité. Or, les choses contingentes sont précisément celles qui n'ont pas un lien de causalité avec les astres, et qui peuvent arriver ou ne pas arriver; telles sont les actions qui découlent de notre liberté, elles ne dépendent pas des astres, elles dépendent de nous.

Mais nous pouvons nous tromper, et considérer comme des effets contingents des effets qui dépendent en réalité de l'influence astrale; nous nous trompons, parce que la cause de tel effet nous reste inconnue.

Il n'est pas facile de reconnaître dans tous les cas si tel phénomène ou tel événement est en réalité de l'ordre contingent, et si l'on peut en chercher dans les astres la causalité. Que faire dans le doute?

« L'Église, écrit Condren, n'est point en la terre pour décider des sciences humaines, et l'infailibilité lui est donnée pour la foi et les mœurs qui concernent l'honneur de Dieu et la sanctification des âmes; elle ne décide point, en particulier, si tel effet est contingent ou non; cela est une question de fait qu'elle laisse à la dispute des hommes, mais elle condamne ceux qui ôtent à Dieu la direction immédiate des choses contingentes, que, non seulement, la foi, mais les philosophes même enseignent dépendre de la première cause. »

IV

Les erreurs les plus grossières, les plus extravagantes sont venues ainsi se greffer sur l'astrologie. Parmi ces erreurs les unes sont évidentes, et il est facile de les reconnaître, telles celles que nous venons d'étudier; les autres sont plus difficiles à démasquer, et il faut faire la part du démon qui se cache et des forces de la nature que nous ne connaissons pas.

Nous ne dirons pas, sans doute, avec les païens, que les astres sont des dieux, que nous devons leur rendre un culte et les honorer par le sacrifice et la prière, que nous pouvons, en certains cas, implorer leur secours et leur assistance, nous laissons ces erreurs extravagantes au monde païen.

Mais nous sommes forcés de reconnaître que les astres exercent une causalité physique sur les créatures inférieures, qu'il existe une certaine affinité et alliance entre les corps célestes et certains nombres, certaines figures, certaines créatures, animaux, plantes, métaux ou pierres, « comme nous voyons, dit Condren, entre l'étoile du Nord, la pierre d'aimant et le fer, et même certaines paroles, qui, par une secrète et réciproque conspiration de nature les émouvaient à donner des signes de l'avenir, quand l'application en était dûment faite, et recevaient en elles l'impression de leur vertu pour divers effets ».

C'est sur ce fondement que de mauvais philosophes ont établi les points de la géomancie, les nombres des Babylo niens, des figures, des images, des caractères hébreux, grecs et latins, des cérémonies criminelles, suivies de divinations et de prédictions où l'on reconnaît manifestement l'intervention du démon.

Les esprits superstitieux sont entrés dans cette voie. Nous avons eu la médecine spirituelle de Paracelse, l'art des maléfices par les astres et ces innombrables pratiques superstitieuses qui égarent la crédulité publique. D'après ces esprits faibles, le son d'une cloche fondue sous telle constellation forcera le démon à paraître devant vous; un clou de tels métaux fondus ensemble sous telle constellation et planté dans la muraille d'une maison, en chassera les souris et les rats, ou la préservera des impuretés de l'air; une médaille jetée à telle heure et pendue au cou sera un préservatif de tout poison, ou guérira de telles maladies; une plante, semée ou cueillie, ou replantée sous telle constellation. etc.

Que le démon intervienne quelquefois, que sa puissance, sa malice, sa haine soient très étendues, il n'est pas permis d'en douter, et il faut plaindre ceux qui se livrent inconsciemment ou imprudemment à son influence malfaisante et obs-

tinément trompeuse. Mais je préfère m'arrêter, en cette matière, à cette pensée consolante et fortifiante de Condren :

« Dieu, ses anges, et ses saints agissent davantage en la conduite des âmes, et principalement des chrétiens. Les vertus surnaturelles, les pensées, intentions et secrètes inclinations que la grâce de Dieu communique aux hommes sont hors le jugement du démon, et il ne peut connaître le secret des cœurs que Dieu possède, ni bien juger des choses qui dépendent des mouvements des âmes qui agissent par la grâce. »

Voilà donc un royaume fermé à son regard et à sa puissance, et le royaume est immense. Il ne voit pas tout ce que Dieu fait dans sa miséricorde et par sa grâce en nous et autour de nous, et ses prédictions comme ses conjectures se trouvent déjouées et impuissantes. Il n'a pas même connu la conception virginale de Jésus-Christ. Il ne faut pas exagérer son action et le voir partout. Il est plus sage de se souvenir que le démon est essentiellement le menteur, qu'il veut nous tromper et nous séduire, et qu'en lui demandant son concours et ses lumières pour connaître l'avenir, nous nous exposons à devenir les victimes de son astuce, de sa haine, et de ses mensonges.

V

Comment s'orienter au milieu des ténèbres de l'astrologie? A quels signes pourrons-nous reconnaître ce qui est permis et ce qui est défendu, ce qui est naturel et ce qui appartient au préternaturel, ce qui est démoniaque et ce qui est divin? Condren nous donne cinq règles « qui serviront tant en la divination qu'en tous les autres effets magiques pour éviter la tromperie et la malignité ». Les voici :

La première c'est que les cieux et les astres sont des causes physiques qui n'ont d'action ou d'influence directe que sur les choses physiques. Ces causes physiques sont absolument indépendantes des nombres, figures, caractères, paroles, cérémonies, signes empruntés à la morale, à la métaphysique ou aux mathématiques. Toutes ces choses n'ajoutent

rien à la causalité des astres et n'en reçoivent aucune influence, et les effets qu'on leur attribue sont illusion ou tromperie.

La seconde, que les astres n'influent sur les choses surnaturelles que selon leur nature; ils peuvent ou fortifier ou affaiblir leurs propriétés, mais ils ne peuvent pas leur en donner de nouvelles. « Les étoiles ne feront pas qu'un lion soit plus qu'un lion, ni un homme plus qu'un homme, ni un arbre plus qu'un arbre. Un cheval né sous telle constellation pourra bien être plus sain ou plus maladif, plus léger ou plus pesant, avoir la vue plus forte ou plus tendre, mais les astres ne le feront ni voler ni parler. Une plante semée, replantée ou cueillie en une bonne saison, et sous une disposition du ciel convenable, pourra bien avoir ses vertus naturelles plus puissantes, mais elle n'en aura pas une nouvelle qui ne soit point de son espèce. »

La troisième, que les générations, croissances, corruptions et autres phénomènes des choses créées ne sont jamais l'œuvre exclusive des astres ou des cieux. Les astres concourent principalement à ces phénomènes, mais il y faut aussi d'autres causes que l'influence exclusive des astres ne peut pas remplacer.

« Quand on sème une plante, si la vertu de la semence est imparfaite, si le lieu n'est pas propre à la contenir et conserver, si l'air ou l'agent qui la doit ouvrir et lui donner mouvement n'est pas convenablement appliqué, si la matière nécessaire ne s'y rencontre pas, la production n'en sera pas parfaite, et à quelque heure qu'on la puisse cueillir, ses manquements précédents demeureront toujours. »

Observez l'enfant qui vient de naître. Si heureuse que puisse être sa naissance au point de vue de la disposition des astres, elle ne l'empêchera pas de garder une conformation monstrueuse, un tempérament ruiné, un vice profond, héréditaire, s'il est né ainsi. Il n'en est pas de même des infirmités qui peuvent être guéries, « car, le changement, non seulement d'air, mais aussi de vie, et l'impression puissante du ciel au moment de la naissance, prévalent à tout autre agent naturel ».

La quatrième règle établie par Condren nous semble une répétition, elle rappelle que les phénomènes physiques sont le résultat de causes diverses dont l'influence astrale est le principal facteur. « Les causes célestes sont les plus universelles de toute la nature, elles regardent leurs effets très universellement; elles sont déterminées, premièrement les unes par les autres, puis, par la concurrence de toutes celles qui lui sont inférieures, et, en dernier lieu; par la rencontre de la matière et de toutes les dispositions qui s'y retrouvent. »

La cinquième, c'est que les cieux; c'est-à-dire les astres, sont des corps naturels qui n'ont aucune vertu spirituelle, qui ne peuvent, par conséquent, en communiquer aucune, qui n'ont aucune vertu sur les âmes, ni sur les démons. Agents physiques, les astres produisent des effets physiques, il ne faut pas en attendre autre chose, et il ne faut pas leur attribuer une influence morale ou spirituelle qu'ils ne possèdent pas.

Ce n'est ni de la foi, ni de l'Église que nous avons reçu ces règles d'appréciation : nous les tenons de la raison, de la philosophie naturelle, qui ne sont pas infaillibles, et c'est en nous défiant de nos propres lumières, avec une grande prudence, que nous devons en faire l'application aux cas qui nous sont proposés.

« La raison humaine, écrit Condren, ne comprend pas assez la nature, ni ses secrets et propriétés pour en décider certainement, ni ne les comprendra jamais. Nous ignorons souvent les choses les plus faciles, et ce qu'autrefois nous avons tenu impossible, nous paraît facile en un autre temps. L'Église a condamné la divination, mais elle n'a pas déclaré en quelles prédictions elle se rencontre : il suffit donc de la détester en son âme, et d'abhorrer toute alliance secrète ou manifeste avec l'esprit malin, de ne juger de l'avenir qu'avec quelque fondement naturel qu'on puisse probablement estimer suffisant. S'il n'est pas véritable, c'est une erreur humaine, qui ne doit pas être plus grièvement censurée; si on en doute, on se doit éclaircir et ne se pas mettre au hasard d'adhérer à Satan. »

Condren a laissé son œuvre inachevée. Il se proposait d'approfondir cette question avec la foi, la prudence, l'érudition qui marquent ses écrits. Il espérait, comme il l'écrit, faire connaître à perfection l'usage qu'on peut tirer de l'astrologie, ou le *mésusage* qu'on en peut faire et l'inutilité qu'on y doit éviter. Nous aurions ainsi un discours complet et satisfaisant sur l'astrologie. Mais ce grand homme est mort sans nous livrer toute sa pensée.

De son œuvre incomplète il reste, cependant, la vigoureuse démonstration d'une astrologie légitime, fondée sur des principes rationnels et d'une astrologie illicite qui nous met en communication avec le démon.

Et à propos de celle-ci, Condren nous fait entendre cet avertissement :

« C'est une extrême folie de consulter le démon sur l'avenir, c'est s'avouer criminel, et sceller sa propre condamnation ; c'est se mettre soi-même en la main du bourreau qui la doit exécuter, puisqu'il ne peut ni parler, ni paraître en l'état qu'il est, destitué de tout pouvoir, sans un nouvel arrêt de condamnation sur ceux qui le recherchent, et on ne peut jamais savoir s'il dit la vérité. »

Élie MÉRIC.



LETTRE DU COLONEL DE ROCHAS

A M. JULES BOIS

au sujet de l'état actuel des sciences psychiques (1)

~~~~~

Cher Monsieur

Vous m'avez fait l'honneur de me demander, pour le *Matin*, à votre retour de l'Inde, un exposé de l'état actuel de la science psychique en Europe, en distinguant ce qui était certain de ce qui était douteux.

Je vais essayer de satisfaire votre désir; mais, en ces matières délicates, il serait outrecaidant de porter un jugement définitif sur des phénomènes qu'on n'a pu étudier soi-même aussi souvent et aussi longtemps qu'il serait nécessaire. Je me bornerai donc à vous donner, sur un certain nombre de faits, mon opinion *actuelle*, dont le principal mérite est de s'être formée avec une complète indépendance d'esprit.

## Suggestion

Tout le monde admet aujourd'hui la réalité de la *suggestion orale*. Il est établi qu'en parlant à certaines personnes, mises en état de réceptivité par des circonstances fortuites ou des manœuvres volontaires, on détermine chez ces personnes des impulsions auxquelles il leur est très difficile de résister. On est généralement d'accord (et c'est là mon opinion basée sur de très nombreuses expériences) que la suggestion ne peut

(1) La première partie de cette lettre a seule été publiée dans le *Matin*.



*prendre* que si le sujet s'y prête; elle reste presque toujours inefficace si elle choque des instincts ou des résolutions bien arrêtées. Elle n'en reste pas moins une arme très dangereuse entre les mains de qui saurait tougner la difficulté.

La suggestion est capable de déterminer non seulement des effets moraux, mais des effets physiques, notamment sur des nerfs sensitifs et moteurs et sur la circulation sanguine. Comme la suggestion faite dans un but thérapeutique est toujours acceptée avec empressement par le sujet, on conçoit qu'elle arrive à produire des guérisons.

La *suggestion mentale*, c'est-à-dire simplement pensée et non formulée par la parole, se produit bien plus rarement, mais beaucoup de barnums l'imitent à l'aide de différents trucs. C'est ce qui résulte d'une enquête que nous avons faite, quelques amis et moi, à l'aide de plusieurs des *liseuses de pensées* qu'on avait admirées à l'Exposition de 1900.

Ces trucs sont toujours basés sur l'emploi de langages conventionnels par mots ou gestes. Ils sont destinés à aider, ou même remplacer complètement des facultés plus ou moins développées qui ne sauraient résister à la fatigue des longues séances imposées par l'exercice du métier. La plupart des sensitifs de cette espèce sont aptes à percevoir l'action du barnum concentrant fortement sa pensée, mais sans ressentir autre chose qu'un sentiment d'attraction ou de répulsion qu'on utilise, par une éducation convenable, pour faire exécuter une série de mouvements concourant à un but fixé à l'avance (j'ai vérifié le fait très souvent avec Lina). Cependant il y a quelques natures exceptionnellement douées qui peuvent lire dans le cerveau d'autrui comme dans un livre. Les personnes que ces questions intéressent en trouveront un exposé plus complet dans trois articles publiés par le *Cosmos* sous le titre : *L'extériorisation de la pensée* (1).

La *suggestion musicale*, c'est-à-dire l'éveil des sentiments déterminés à l'aide de phrases musicales et leur expression automatique par des gestes, n'a encore été étudiée qu'avec Lina. Mes conclusions ne sont donc point appuyées d'expé-

(1) 6 juillet 1901 et suivants.

riences assez nombreuses et assez variées pour être adoptées sans réserves, mais je dois dire que, depuis la publication de mon livre sur *les Sentiments, la Musique et le Geste* (1) et divers articles parus dans *l'Art au théâtre* et *la Fronde*, j'ai reçu des lettres me prouvant que les sensitifs de cette espèce ne sont point aussi rares qu'on pourrait le supposer.

### L'extériorisation de la sensibilité

L'extériorisation de la sensibilité est un phénomène assez difficile à expliquer en peu de mots. Il consiste essentiellement en ceci que certaines personnes perçoivent les actions mécaniques exercées à quelque distance de leur corps, comme si on les avait exercées sur leur corps même. Les choses se passent comme si ces personnes émettaient des radiations jouant à l'extérieur le même rôle que les nerfs sensitifs jouent à l'intérieur.

Ces radiations ont de plus la propriété de se condenser, pour ainsi dire, dans certaines substances qui deviennent elles-mêmes alors des corps radiants, de telle sorte que si on exerce des actions mécaniques dans leur sphère d'activité, ces actions peuvent se transmettre jusqu'à la personne sensitive — quand la distance n'est pas trop grande.

L'extériorisation de la sensibilité avait été constatée par quelques-uns des anciens magnétiseurs, mais on ne s'était pas rendu compte de son processus. Bien que les faits soient aujourd'hui établis d'une façon indiscutable par divers expérimentateurs, la science officielle hésite encore à les admettre parce qu'ils contredisent les théories enseignées relativement au rôle des nerfs sensitifs; elle oublie ce que dit Claude Bernard : « Une découverte est, en général, un rapport imprévu et qui ne se trouve pas compris dans la théorie, car sans cela il serait prévu... Il faut garder sa liberté d'esprit et croire que, dans la nature, l'absurde suivant nos théories n'est pas toujours impossible. »

(1) Grenoble. Librairie dauphinoise.

Certains sujets disent voir, comme des nébulosités plus ou moins brillantes, les effluves sensibles. On a exposé dans la salle des dépêches du *Matin* deux photographies instantanées de Lina prises à la lumière de magnésium par M. Ghenzi, directeur de la *Nouvelle Revue*, chez M. Gailhard, directeur de l'Opéra, pendant qu'elle dansait une habanera chantée par M<sup>lle</sup> Calvé et accompagnée par M. Paul Vidal. Les traînées lumineuses qu'on y aperçoit très nettement seraient-elles dues aux émanations de Lina, alors fortement extériorisée et *exaltée* par cette admirable musique? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer, car l'expérience n'a pas été refaite dans les mêmes conditions.

### L'extériorisation de la motricité et les tables tournantes

Quelques sujets, fort rares, parviennent à remuer les objets rapprochés, mais *sans contact*, par un simple effort de leur volonté. Les expériences faites notamment avec Daniel Home et Eusapia Paladino permettent d'autant moins le doute à cet égard, qu'ici il ne s'agit plus, comme dans l'extériorisation de la sensibilité, d'une impression ressentie par le sujet seul, mais d'un phénomène visible et contrôlable par tous les spectateurs.

Tant que les mouvements n'ont pas été obtenus sans contact, on était en droit de les expliquer par la théorie des mouvements inconscients. Aujourd'hui, cette théorie ne peut plus être considérée comme suffisante et il est clair que, dans le cas des *tables tournantes*, il intervient souvent une force encore non définie.

### La télépathie et l'envoûtement.

Les notions sommaires que je viens d'exposer relativement à l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité suffisent à faire comprendre comment cette force mal connue peut,

dans des cas exceptionnellement favorables, produire chez une personne la répercussion d'une émotion violente éprouvée à distance par une autre personne, ou d'une action mécanique exercée également à distance sur un objet préalablement mis en rapport avec cette personne. C'est ce qui constitue la *télépathie* et l'*envoûtement* dont la réalité est historiquement prouvée, au moins dans une certaine mesure (1).

### La vue des organes intérieurs, l'instinct des remèdes et la vue à distance

Ces trois phénomènes ont été assez fréquemment observés, surtout dans la première moitié du dernier siècle, par des hommes de haute valeur tels que le marquis de Puységur, le capitaine d'artillerie Tardy de Montravel, le général de division du génie Noize, M. Deleuze, administrateur du Muséum, le docteur Bertrand, ancien élève de l'École polytechnique, le docteur Charpignon, etc. Aujourd'hui on les rencontre beaucoup plus rarement, soit qu'on mette moins de soin à les rechercher et à les développer, soit que les facultés des sensitifs varient suivant les époques ; ce qui ne devrait point nous étonner outre mesure, les conditions de l'ambiance se modifiant perpétuellement.

En tout cas, pour ma part, je n'ai rien pu trouver de convaincant.

Presque tous les sujets qui présentaient l'extériorisation de la sensibilité disaient bien *voir l'intérieur du corps humain* à l'aide de leur main qu'ils approchaient plus ou moins, de façon à voir plus ou moins profondément ; ce qui fait supposer qu'ils voyaient à l'aide de leurs couches sensibles extériorisées. Par cette manœuvre, ils comparaient leurs propres organes à ceux de la personne qu'ils examinaient et diagnostiquaient ainsi les maladies. Leurs affirmations

(1) Le colonel de Rochas reconnaît donc deux choses : 1° la réalité des phénomènes de tables tournantes, d'envoûtement, etc. ; 2° l'intervention d'une *force inconnue* à laquelle nous devons attribuer la production de ces phénomènes. Quelle est cette force inconnue ou cet agent mystérieux ? M. de Rochas ne se prononce pas encore, et n'examine pas ici cette question.  
E. MÉRIC.

étaient très nettes et assez vraisemblables: aussi je crois qu'ils étaient de bonne foi, d'autant plus que jamais, malgré mes invitations réitérées, aucun d'eux n'a prétendu posséder l'instinct des remèdes. Un seul, M<sup>me</sup> Lambert, dit voir les congestions céder sous l'application de sa main, et la plupart des patients déclarent qu'ils éprouvent, en effet, un soulagement.

Quant à la vue à distance, je l'ai obtenue d'une façon extraordinaire, avec cette même M<sup>me</sup> Lambert. Pendant plus de six mois, étant endormie magnétiquement, elle a vu, dans tous les détails de sa vie, un ingénieur que nous ne connaissions ni l'un ni l'autre et qui, ayant quitté sa famille à la suite de grands revers de fortune, n'avait jamais donné de ses nouvelles. A l'aide d'un objet lui ayant appartenu, et que je mis entre les mains de M<sup>me</sup> Lambert, elle le retrouva dans l'Amérique du Sud, me donna les noms des villes et des hôtels où il séjourna successivement en les lisant dans les gares ou sur les enseignes, et elle m'indiqua les titres des journaux qu'elle voyait entre ses mains. Je vérifiai que ces villes, ces hôtels, ces journaux, dont elle n'avait pas la moindre idée quand elle était éveillée, existaient réellement, mais quant au personnage lui-même, des informations prises auprès de notre consul à La Paz, capitale de la Bolivie, où il était censé faire construire une usine, nous prouvaient qu'il n'y avait jamais mis les pieds. Nous n'avions donc eu ici qu'une série de rêves se suivant avec une logique parfaite et présentant, avec un fond imaginaire, des détails exacts dont il est fort difficile d'expliquer la provenance. Du reste la théorie des rêves proprement dits est loin d'être faite.

### La lévitation

De même que pour la télépathie, il y a des observations très nombreuses prouvant historiquement la réalité de la lévitation. Ce phénomène consiste dans la diminution du poids des corps bruts ou animés, diminution pouvant aller jusqu'au flottement dans l'air.

J'en ai été témoin, en 1896, avec Eusapia Paladino qui, chez moi et au cours d'une séance expérimentale, a été, étant assise sur une chaise, soulevée avec sa chaise, d'un mouvement continu, à peu près jusqu'au niveau d'une table voisine, puis portée sur cette table. Le procès-verbal du fait a été dressé et signé par MM. Sabatier, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, Dr Dariex, directeur des *Annales des sciences psychiques*, Maxwell, substitut du procureur général à Limoges, comte Arnaud de Gramont, docteur ès sciences, baron de Watteville, licencié ès sciences et en droit.

Le phénomène vient de se reproduire au *Circolo scientifico Minerva* dans des conditions presque identiques, et M. François Porro, ancien directeur de l'Observatoire astronomique de Turin, actuellement professeur d'astronomie à la Faculté de Gênes, en a publié un compte rendu détaillé.

Il résulte de la comparaison attentive des différents cas observés que l'on peut souvent, *mais pas toujours*, expliquer la lévitation par la simple action d'une force prenant naissance de l'organisme humain et agissant en sens inverse de la pesanteur (1).

### Matérialisations et fantômes

Depuis quelques années, on rapporte beaucoup de cas où l'on voit se former spontanément, sous l'œil des spectateurs, des objets inanimés et même des êtres animés dont on peut constater l'existence à l'aide des sens ordinaires et dont la matière semble empruntée en grande partie à des médiums spécialement organisés pour la production de ce genre de phénomènes.

On désigne sous le nom d'*apports* les objets inanimés ainsi produits; ces objets peuvent subsister très longtemps.

(1) On nous permettra de faire des réserves sur ce point. Quelle est cette force qui prend naissance dans le corps humain? Quel est l'agent qui met cette force en mouvement?

Les corps ou parties de corps humain dus à la même cause sont appelés *matérialisations*; ces matérialisations n'ont qu'une durée très courte, elles se dissipent, comme elles se sont formées.

Au cours de nombreuses séances que j'ai eues avec Eusapia, j'ai assisté à quelques apports, dans des conditions qui ne m'ont point apporté de conviction personnelle. Je suis très porté à croire à leur réalité en général, à cause de ceux qui l'ont affirmé; mais c'est là tout.

Il n'en est pas de même pour les matérialisations. Si mes amis et moi, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu arriver à être témoins de matérialisations complètes comme celles de Katie King, observées par sir William Crookes, nous avons eu du moins avec Eusapia les preuves absolues qu'elle était capable de projeter hors de son corps physique des membres plus ou moins matériels, tels que des mains qui vous saisissaient et des têtes qui s'imprimaient dans une substance molle. Le bas-relief représentant un profil et qui est exposé dans les vitrines du *Matin* a été obtenu en coulant du plâtre dans une empreinte produite sur du mastic de vitrier pendant que Camille Flammarion et deux autres personnes tenaient le médium à environ un mètre de distance (1).

C'est dans cet ordre de phénomènes qu'il faut chercher l'explication des fantômes dont les traditions populaires ne parleraient pas si souvent s'ils ne reposaient sur quelques faits réels.

### Les esprits

De tous les médiums à matérialisations qui ont été étudiés, il n'en est certainement aucun d'aussi remarquable que mistress d'Espérance, tant pour l'étrangeté des phénomènes que pour la bonne foi et le talent avec lesquels le médium lui-même a décrit ses propres impressions au moment où ils se produisaient. Toute personne qui veut connaître l'état actuel

(1) Est-ce Eusapia qui projette ses membres? N'est-ce pas un autre agent, John King, c'est-à-dire un Esprit qui produit les empreintes? N'a-t-on pas constaté des différences profondes entre les membres du sujet et l'empreinte creusée dans le mastic?  
E. MERIC.

de la science psychique doit lire son livre intitulé : *Voyage au pays de l'ombre*. On y verra que le corps des fantômes qui se forment par son intermédiaire sont reliés à son propre corps par des liens invisibles, grâce auxquels toutes les actions exercées sur ces fantômes sont ressenties par elle, mais qu'ils sont animés par un esprit complètement différent du sien.

Ceci nous conduit à aborder des sujets d'un autre ordre. Dans un des précédents articles de votre *Enquête sur l'au-delà*, vous dites que je crois aux esprits. C'est vrai ; je suis persuadé qu'il y a, autour de nous, des êtres intelligents et invisibles qui peuvent quelquefois intervenir dans notre vie.

Qui sont ces esprits : des anges, des démons, des élémentaux, des âmes de morts ? Je n'en sais rien ; mes lectures ne m'ont apporté aucune conviction absolue dans un sens ou dans l'autre, et j'ai toujours évité les expériences dans un ordre de phénomènes où l'on est exposé à déchaîner des forces dont on ne reste pas le maître.

### Résumé

En résumé, les études de ces dernières années ont eu pour principal résultat d'établir, par des preuves historiques ou par des expériences directes, que les facultés actives et passives de l'homme pouvaient entrer en action en dehors de son corps matériel et visible, en constituant ce qu'on a appelé l'extériorisation de la sensibilité, l'extériorisation de la motricité, l'extériorisation de la pensée (1).

Ce sont là des faits bien acquis, et on est en droit de se demander pour quelles raisons la science officielle hésite à les accepter, étant données ses conceptions sur l'univers matériel où tout serait constitué par des modes divers de vibrations de l'éther.

Albert DE ROCHAS.

(1) Cette hypothèse demande un examen plus approfondi et une discussion spéciale. Le savant et très estimé colonel nous permettra de faire avec lui, et très courtoisement, cette intéressante discussion.  
E. MERIC.



## AUTOUR DU SAINT SUAIRE (1)

---

### I

Cette question est à l'ordre du jour. Croyants ou incrédules se passionnent, car, sont en jeu, et non pas en opposition, la science et le surnaturel. C'est à qui apportera son opinion. Nos lecteurs ne nous sauront donc pas mauvais gré de mettre sous leurs yeux plusieurs pièces, émanées de sources différentes et se rapportant à cette étude.

Un correspondant de Turin télégraphie au *Figaro* le compte rendu d'une audience qu'a bien voulu lui accorder le cardinal Richelmy, et au cours de laquelle le prélat lui a exposé les raisons pour lesquelles il croit personnellement à l'authenticité du Suaire.

« Avant tout, déclare Son Éminence, il faut qu'il soit bien entendu que les opinions sont, en l'espèce, tout à fait libres. Il ne s'agit pas d'article de foi. Un croyant peut être un parfait catholique et ne pas croire à l'authenticité du saint Suaire de Turin.

« J'y crois pour plusieurs raisons. D'abord, le Christ pouvait très bien produire un fait en dehors de l'ordre naturel, et imprimer ses traits sur un linceul. Mais je mets à part cette hypothèse. »

Le cardinal me présentait deux belles photographies de la tête du Christ.

« Voyez ces deux épreuves : l'une négative et l'autre positive, prises sur le saint Suaire. N'est-il pas extraordinaire que vous découvriez infiniment plus de détails et de netteté sur le négatif que sur le positif? »

« Et cependant quand vous regardez le linceul posé à l'œil nu, vous ne voyez que le positif sans beaucoup de détails. Et

(1) *Le Moniteur des Sciences psychiques.*

à qui doit-on le portrait exact détaillé du Christ? Au négatif obtenu par la photographie.

« Sans vouloir remonter aux temps très anciens, nous avons cette précieuse relique à Turin, apportée par le duc Philibert, depuis le 14 septembre 1578, c'est-à-dire depuis trois cent vingt-trois ans, enfermée soigneusement dans un coffre. Elle n'a pu être soumise à aucune altération.

« Or, est-il raisonnable de dire que ces empreintes, au lieu d'être celles du sang du Rédempteur, ne sont que le résultat d'une peinture faite avec du sang de bœuf ou tout autre produit? Bien entendu, à ces époques, il n'était pas question de la photographie, dont on n'avait pas le moindre soupçon...

« Quelle serait donc l'incomparable artiste qui aurait peint sur la toile cette image, n'offrant à l'œil nu que des ombres souvent informes et des détails si extraordinaires en photographie? Un peintre aurait accentué les détails sur la toile, afin que les yeux humains puissent retrouver une image reconnaissable.

« Un artiste qui aurait eu l'intuition de ce que produit la photographie et aurait donné une œuvre semblable au négatif aurait été un homme de sublime génie et dont le nom aurait été transmis à la postérité.

« Pour moi, et pour les gens impartiaux qui réfléchissent, cela est impossible, et nous sommes heureux de voir la science moderne confirmer nos convictions.

« J'aurais beaucoup de choses à ajouter. Je me borne à une seule observation.

« Voyez les traces des clous du crucifiement. Les clous sont enfoncés, non dans la paume de la main, mais dans le poignet.

« C'est un fait qui avait passé inaperçu. Car voyez tous les tableaux de crucifiement, tous les crucifix qui existent depuis le commencement du christianisme. Tous représentent le Christ sur la croix, les clous perçant la paume des mains. Or, si le saint Suaire était l'œuvre d'un peintre, est-il admissible que ce peintre eût tout à coup changé la tradition? Non, il aurait continué à mettre les clous dans la paume de la main, serait resté dans cette tradition qui semblait la vérité.

Il n'aurait jamais eu l'audace de remonter un courant de tant de siècles.

« Et c'est précisément le saint Suaire qui a rétabli la vérité, et rien n'est plus logique. Les clous, enfoncés dans la paume, n'auraient pas trouvé assez de résistance entre les doigts pour retenir le corps. Les clous, au contraire, enfoncés au-dessus du poignet, rencontrent la résistance de tous les os, des nerfs de la main et du poignet. Ce fait est une puissante démonstration que nous ne nous trouvons pas en présence d'une œuvre d'art.

« La même observation peut se faire au sujet du coup de lance que reçut le Sauveur et que les peintres et les sculpteurs placent à gauche, du côté du cœur. Sur le saint Suaire, au contraire, la blessure est du côté droit. Un peintre aurait suivi la tradition. »

EMILIO.

M. Henry Bidou publie, dans le *Journal des Débats*, une remarquable et très intéressante étude.

Après avoir décrit, avec un soin minutieux, l'état du saint Suaire, M. Henry Bidou entre dans le vif du débat soulevé par les belles expériences du docteur Vignon.

Voici cette partie de son travail :

On remarquera que nous n'avons jusqu'ici rien fait d'autre que de constater et définir un fait physique. Il n'est question ni du Christ, ni des chanoines de Lirey, ni de l'âge de la toile, ni de son histoire. Nous avons précisé les caractères d'une empreinte donnée, sans émettre la moindre hypothèse. C'est un travail de physicien et d'anatomiste. C'est aussi une base certaine, solide. Maintenant, mais maintenant seulement, nous commencerons à faire des hypothèses.

L'image que nous avons décrite est-elle l'œuvre d'un peintre? On le dit communément. Et il y a des raisons de penser que cette peinture aurait été exécutée en Champagne au milieu du quatorzième siècle.

Il n'est pas complètement absurde d'imaginer qu'un artiste puisse peindre un négatif. — Mais dans le cas particulier du

suaire, voici quelles qualités il faut, de toute nécessité, attribuer au faussaire.

Il a eu l'idée de faire un négatif pour simuler une empreinte. C'est très possible. Il a deviné avec une prodigieuse exactitude et il a suivi avec une prodigieuse fidélité la loi des distances, qu'une empreinte véritable suivrait très mal. Il connaissait si exactement l'anatomie que M. Vignon a pu retrouver, par le calcul, pour ainsi dire, la place de l'ombilic qu'il n'avait d'abord pas déchiffré sur l'empreinte. Non seulement il connaissait exactement les proportions du corps et la direction des muscles (voyez le dessin étonnamment ferme et soutenu de la jambe droite), mais c'était un peintre d'un réalisme hardi : les sourcils, si bien indiqués, sont l'un au repos, l'autre élevé et contracté ; un œil est fermé, l'autre entr'ouvert ; toute la figure est déviée ; le nez et une joue sont tuméfiés ; l'autre joue est normale ; la moustache est tordue, abaissée d'un côté, relevée de l'autre et appliquée sur la joue. Il dessinait par les masses, les valeurs et l'effet, sans s'occuper du contour.

Ce peintre était un ethnographe ; il a donné au Christ un nez franchement sémitique ; et il a rapproché les yeux du nez, ce qui est un trait oriental. Il était un physiologiste : il savait comment sèche une goutte de sang, et que la fibrine se porte à la périphérie, tandis que le sérum reste au centre ; il distinguait l'aspect du sang séché de l'aspect des sérosités ; il connaissait les figures différentes selon lesquelles l'un et l'autre, secs, peuvent se représenter sur une toile, ou, mouillés, peuvent l'imbiber ; il a traduit ces figures avec une invention réaliste et des raffinements de vraisemblance inouïs. Il était un archéologue : il savait, seul de son temps, que le fouet romain, terminé par des boules de métal, produisait des blessures en forme de bâtonnets, élargies et approfondies aux deux bouts : il a peint ces blessures avec une variété étonnante, puisqu'il n'en est pas deux qui soient exactement semblables ; il les a disposées avec tant de logique qu'on retrouve aisément la place et le geste du bourreau.

Seul de son temps, il savait qu'on ne peut suspendre un corps en fixant des clous dans la main, mais qu'il faut les

enfoncer dans le poignet. Il était d'ailleurs étrangement hardi. Il osait peindre le Christ nu, et couvrir insolemment cette nudité de coups de fouet. Homme unique vraiment : biologiste, artiste, savant ; capable de l'observation la plus stricte et de l'invention la plus ingénieuse ; tellement habile qu'il peut travailler au négatif, sans se démentir un instant, et que ce négatif prévoit le positif qu'on en peut tirer et s'arrange, à l'aveuglette, pour que ce positif soit parfait. Homme inimitable : il existe beaucoup de faux suaires, et M. Vignon a reproduit les principaux : ce sont visiblement des copies du suaire de Turin ; mais ces copies se démentent à chaque instant. Le copiste qui veut faire négatif revient constamment, et malgré lui, au positif, et l'ensemble est incohérent. Enfin, l'homme qui a peint le suaire de Turin, par un dernier artifice, s'est si bien dissimulé que la main de l'homme ne paraît nulle part dans son œuvre. Ce dessin du quatorzième siècle ne ressemble à aucun autre. On a voulu le faire dériver du beau Dieu d'Amiens. Il n'y a aucun rapport. Ou plutôt il n'y a pas de commune mesure. C'est autre chose ; c'est mieux et moins bien. Il n'y a pas trace de stylisation. Ce n'est pas une œuvre d'art.

Or, l'homme qui pour faire cette peinture a nécessairement réuni ces qualités, et dont l'existence devient une hypothèse absurde, — cet homme a en sa faveur le témoignage d'un texte.

L'histoire ne nous apprend absolument rien sur la toile de Turin. Elle apparaît en 1352 en Champagne. Encore cette date n'est-elle pas unanimement acceptée. Sur ses origines, on ne sait rien. On peut seulement affirmer qu'un linceul à images était vénéré à Constantinople au douzième siècle, qu'il se trouvait au monastère des Blachernes, lequel fut épargné, en 1205, dans le sac de la ville par les croisés ; que, cependant, le linceul disparut et que l'homme, qui fit la répartition des reliques entre les vainqueurs, était un évêque de Troyes, lequel mourut dans l'année, avant de rentrer en France.

Mais voici qui est grave : les chanoines de Lirey, possesseurs de la relique, en firent des ostensions solennelles.

L'évêque de Troyes s'y opposa. Premier conflit en 1355 : deuxième conflit en 1389. L'affaire vint devant le Pape Clément VII. Et ici paraît un document très important : c'est un mémoire de l'évêque de Troyes au Pape, pour plaider sa cause contre les chanoines. Dans six pages de verbiage, l'évêque de 1389 glisse cette phrase capitale : que son prédécesseur de 1353 avait découvert la fraude ; qu'il avait établi comment ce drap avait été peint par artifice, et que la preuve en avait été faite par l'aveu même du peintre. — Ce document suggère deux réflexions :

1° Nous n'avons pas les aveux du peintre. Les adversaires du suaire affirment que ces aveux existent, dans les archives de la famille de Bauffremont, et qu'une copie authentifiée existe à la Bibliothèque nationale. Le fait est faux. Il n'existe là que le mémoire de 1389, et non les aveux directs. Il est possible qu'on les trouve quelque part. Mais, dans l'état actuel de la question, ils sont inconnus. Nous ne possédons que l'allusion qui y est faite, trente-quatre ans plus tard, par le troisième successeur de l'évêque de 1355.

2° Cette allusion même est singulière. Voilà un aveu, qui est décisif, et qui tranche net la question. C'est pour l'évêque un argument de premier ordre et qui le dispense des autres. Or, il lui accorde à peine quelques lignes. Non seulement il n'envoie pas la pièce, mais il ne donne aucun détail. Il se borne à une allusion. On avouera que c'est une étrange manière de plaider.

Dans l'état, l'allusion du mémoire de 1389 est insuffisante à fonder une conviction. Si les aveux étaient retrouvés, et, critique faite, reconnus authentiques, il arriverait simplement que la science positive et l'érudition se trouveraient en contradiction.

Après avoir écarté diverses autres objections de moindre importance, M. Henry Bidou conclut :

Enfin, et c'est là l'essentiel, on n'a fait aucune objection au fait, qui est la base même de l'argumentation de M. Vignon : que les images du suaire résultent d'une action chimique

exercée à distance. La constatation irréfutable de ce fait est le principal de ce travail. Tant qu'on ne l'aura pas ébranlé, on n'aura évidemment rien fait. C'est là qu'une discussion sérieuse, si elle doit avoir lieu, doit se porter.

Entendons une autre argumentation, religieuse cette fois, dans la lettre qu'adresse à la *Vie catholique* M. l'abbé N. de Malijay.

Ayant été témoin oculaire de la dernière exposition du saint Suaire, qui a eu lieu à Turin en juin 1898, et m'étant en plusieurs occasions occupé des questions qu'a soulevées en cette circonstance l'image du Christ visible sur la précieuse toile, je crois être utile à vos lecteurs en vous écrivant mes impressions personnelles en présence du fait nouveau relatif au même sujet.

Au point de vue historique, on a déjà passablement écrit sur le saint Suaire de Turin : les uns soutenant son authenticité, les autres le considérant au contraire comme une œuvre picturale du moyen âge. Tout en rendant hommage à l'érudition de M. l'abbé Ulysse Chevalier, qui a écrit un très intéressant volume pour soutenir cette dernière thèse (1), il me semble cependant suffisamment établi, même historiquement, que le suaire en question est bien le linceul, acheté par Joseph d'Arimatee, qui servit à l'ensevelissement de Notre-Seigneur (2).

Du reste, il ne faut pas non plus oublier que tout fait historique, surtout quand il se réfère à des temps éloignés, comporte généralement des lacunes, et l'on n'a souvent qu'une chaîne brisée dont on a perdu plusieurs anneaux. L'historien remplace ceux-ci plus ou moins arbitrairement, selon ses vues personnelles, et c'est ce qui nous conduit si souvent, avec les mêmes éléments, à des conclusions si différentes.

Il était donc nécessaire que la critique historique du suaire de Turin fût contrôlée par la critique scientifique : c'est ce

(1) *Etude critique sur l'origine du saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, par le chanoine Ulysse Chevalier. Alph. Picard et fils, édit., Paris.

(2) Saint Marc, xv, 46. — Saint Matthieu, xxvii, 59. — Saint Luc, xxiii, 53. . . .

qui vient d'être fait pleinement et splendidement par les travaux de M. le Dr Vignon, communiqués la semaine dernière à l'Académie des sciences.

Je ne parlerai ici que de cette dernière question de l'authentification de la vénérable relique au point de vue scientifique, les lecteurs pouvant se renseigner amplement sur le reste par les brochures et les nombreux articles de journaux parus en France et en Italie, surtout depuis 1898 (1).

Le saint Suaire de Turin est une grande pièce d'étoffe de 4<sup>m</sup>,10 de longueur, sur 1<sup>m</sup>,40 de largeur, d'un seul morceau, en toile de lin très fine, d'une texture délicate, jaunie par le temps et rayée comme du basin. Les autres linges de la sépulture de Notre-Seigneur, honorés en divers lieux, sont de beaucoup plus petits et n'ont aucune empreinte du corps de Jésus. Cette grande longueur s'explique par ce fait que, pour l'ensevelissement, on étendit le corps de Notre-Seigneur sur une moitié du linceul, dans le sens de la longueur, la tête étant vers le milieu, et on rabattit l'autre moitié sur la face et toute la partie antérieure du corps. Dans ces conditions, deux images du divin Crucifié, l'une de face, l'autre de dos, s'opposant par la tête, se sont mystérieusement imprimées sur le linceul (comme le montre la figure ci-dessous, qui en est une reproduction photographique sans aucune retouche).

Cette double image, qui a résisté au temps et aux multiples péripéties par lesquelles a passé le saint Suaire pour arriver jusqu'à nous, est *négative*, les parties saillantes et par conséquent éclairées du corps étant marquées par une teinte brun rougeâtre et les parties enfoncées, et par conséquent obscures, ayant la teinte claire de la toile. Reproduite par la photographie, cette image négative nous a donné après dix-neuf siècles un merveilleux portrait positif de Notre-Seigneur, dont la face est d'un aspect tellement saisissant, majestueux, que toute personne non prévenue n'a pour ainsi dire pas besoin d'autre preuve de cette incomparable relique.

(1) Voir : le splendide ouvrage qui vient de paraître chez Masson, Paris : *Le Linceul du Christ*, par Paul Vignon, docteur es sciences, 1 vol. in-4° avec 9 planches hors texte et de nombreuses figures dans le texte ; — *Le portrait de N.-S. Jésus-Christ d'après le saint Suaire de Turin*, par M. Arthur Loth, chez Oudin, Paris.



Le saint Suaire, en italien *il santissimo Sudario, la sacra Sindone*, est conservé soigneusement enroulé dans plusieurs châsses, enfermées les unes dans les autres, dont les clefs sont réparties entre les mains des principales autorités du pays. La châsse extérieure en argent richement ciselée est placée sur l'autel d'une chapelle monumentale en forme de rotonde. Celle-ci est surmontée d'une magnifique coupole, et annexée au chevet de la cathédrale de Turin, qu'elle réunit au Palais Royal.

Le précieux linceul n'est exposé à la vénération publique qu'à de rares intervalles (six fois dans le dix-neuvième siècle), et cela ne se fait qu'avec un cérémonial spécial et grandiose, le concours de toutes les autorités et la constatation des procès-verbaux solennels, comme il convient enfin à un si précieux trésor.

En 1898 je me trouvais à Turin, lorsque eut lieu, à l'occasion de l'Exposition des arts religieux, une solennelle ostension du saint Suaire. Je fus donc témoin de la splendide manifestation de foi et de piété à laquelle elle donna lieu pendant huit jours consécutifs dans la belle capitale du Piémont. De nombreux pèlerinages, conduits par des évêques, et venant quelques-uns de très loin, traversaient la ville en rangs serrés et dans un pieux recueillement pour aller contempler et vénérer la grande relique exposée sur un autel dans l'église métropolitaine. Les ecclésiastiques étant admis à prier devant le saint Suaire au pied même de l'autel où il était exposé, je m'y rendis à plusieurs reprises et m'y laissai aller assez longtemps à la contemplation méditative qu'inspirait à tous un si merveilleux témoin de la Passion et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais à côté de la pensée pieuse il y eut bientôt chez moi (on pardonnera la chose à un professeur de sciences) la préoccupation scientifique relative à l'authenticité du célèbre linceul. C'est pourquoi j'examinai minutieusement les moindres détails de la double empreinte du corps de Notre-Seigneur, laquelle, malgré l'action du temps, les nombreux signes de brûlures dont a souffert le suaire dans un incendie, des taches provenant d'épreuves qu'on lui a fait subir au moyen âge et auxquelles n'aurait pas

résisté une peinture quelconque, se détachait suffisamment sur le fond de la toile. Il me souvient — et je le retrouve dans les notes que je pris à ce sujet sur le lieu même — que trois choses, qui me paraissent aujourd'hui encore résumer toute la question scientifique de l'authentification du saint Suaire, me préoccupaient particulièrement :

1<sup>o</sup> Quelle est la nature ou, si vous voulez, la cause chimique ou physique de l'impression des traits qui ont reproduit et conservé l'image de notre divin Sauveur ?

2<sup>o</sup> Cette image est-elle *positive* ou *négative* ? Question *essentielle*, comme on va le voir.

3<sup>o</sup> Comment expliquer que l'image qui a dû être produite dans le contact de la toile avec le corps de Notre-Seigneur, en suivant les contours de celui-ci, est cependant très visiblement une *projection plane* de ce même corps et non son *développement* ? En d'autres termes, le corps de Notre-Seigneur vu sur le suaire n'est pas plus large qu'il nous apparaîtrait s'il nous était donné de le voir directement, tandis que le linceul qui a servi à l'envelopper, ayant dû recevoir l'empreinte sur les côtés comme sur le devant, devrait donner une image beaucoup plus large étant ensuite développé sur une surface plane.

Cette dernière question constitue par le fait une objection à l'authenticité du suaire de Turin, objection à laquelle, comme nous le verrons tout à l'heure, il est facile de répondre.

Pour m'aider à résoudre ces différentes questions, j'eus l'idée, dès le premier jour de l'ostension solennelle, de photographier le saint Suaire. C'est pourquoi, le deuxième ou le troisième jour, l'éclairage, qui était tout d'abord défectueux, ayant été amélioré au moyen de projecteurs électriques disposés latéralement, je fis avec un tout petit appareil — que je dissimulai de mon mieux de peur d'en être empêché — deux clichés de la vénérable relique et de l'autel sur lequel elle était exposée dans le sens horizontal. Un des deux clichés était très net, ce qui me permit d'en obtenir des agrandissements, lesquels, corrigés optiquement de la déformation provenant de ce que j'étais placé à un niveau beaucoup plus

bas que le saint Suaire et très près de celui-ci, donnent des épreuves identiques, quant à l'image du Christ, à celles obtenues presque en même temps par M. l'avocat Pia avec de grands appareils, épreuves que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce (1).

Ni ces clichés ni ceux de M. Pia ne me permirent cependant de résoudre la première question. Mais le Dr Vignon vient d'y répondre splendidement, en prouvant chimiquement que les vapeurs ammoniacales produisent sur un linge imprégné d'une mixture d'huile et d'aloès des taches rougeâtres capables de donner des images négatives équivalentes à celle du Suaire. Or, l'aloès a été précisément employé pour l'ensevelissement du corps de Jésus, et la fermentation de l'urée, que contient en grande abondance la sueur fébrile d'un homme mort après de longues souffrances, comme c'est ici le cas, produit des vapeurs ammoniacales. Telle est donc la cause évidente de l'image tracée sur le linceul de Turin.

Cette explication concorde admirablement avec les circonstances historiques de l'ensevelissement du Christ. Pour la production du phénomène chimique en question, il est nécessaire que le cadavre ne fût ni lavé, ni oint, ni serré dans des bandelettes; or, il ressort de la lecture du texte original des Évangiles qu'il en fut bien ainsi. Il était nécessaire que le corps ne restât pas dans son linceul assez longtemps pour se décomposer, la décomposition faisant disparaître les taches rougeâtres; or, chacun sait que le dimanche de Pâques le tombeau était vide.

Quant à la seconde question, l'épreuve photographique nous a clairement démontré que l'image du suaire ayant les parties claires du sujet, c'est-à-dire (le corps de Notre-Seigneur) en couleur sombre et les parties non éclairées au niveau même du fond clair de la toile, est par le fait une épreuve *négative*.

En effet, le cliché que l'on appelle, en photographie, négatif, est ici un *positif* de l'image, lequel nous représente un

(1) M. Masson vient de publier de magnifiques héliogravures du saint Suaire et, séparément, de la tête du Christ, en grandeur naturelle, extraite photographiquement et sans retouche de l'image du saint Suaire.

merveilleux portrait du divin Crucifié. Il est donc naturel que la marque du coup de lance qui a été porté à droite, comme nous l'apprend l'Évangile, se trouve à gauche sur le saint suaire, l'image négative étant renversée par rapport au sujet.

Ce fait que l'image de Notre-Seigneur est négative sur le suaire a paru étonner bien des personnes parmi celles qui ont vu comme moi et photographié le saint Suaire : je ne m'explique pas trop pourquoi. J'avoue même qu'après le minutieux examen que j'avais fait de l'image du Christ soit à l'œil nu, soit à l'aide d'une jumelle, j'avais acquis la certitude qu'il dût en être ainsi. D'ailleurs les recherches de M. le Dr Vignon ont également prouvé que l'œil humain a toujours vu sur le saint Suaire, depuis 1375 au moins, ce que j'y ai vu moi-même et ce que les 800.000 pèlerins accourus à Turin en cette circonstance ont pu y voir en 1898.

Cela ne m'a pas empêché d'ailleurs d'éprouver, en développant mes petits clichés, les mêmes sentiments d'étonnement et d'émotion qu'éprouvèrent les personnes au développement des grandes plaques de M. Pia. Le fait que l'image imprimée sur le saint Suaire est négative, est capital et constitue le plus irréfragable caractère d'authenticité que l'on puisse imaginer. Devant ce fait tous les hommes compétents, tous les experts en photographie, qui sont légion aujourd'hui, ne pourront admettre que le suaire de Turin soit une œuvre picturale ou même une copie du suaire original qui n'existait plus. « Pour qu'il en fût ainsi, écrit M. Loth, il faudrait supposer deux choses également impossibles : 1° que quelqu'un, à une époque antérieure à la première constatation authentique de l'effigie du Seigneur sur le suaire, c'est-à-dire avant le dix-neuvième siècle au moins, ait imaginé de peindre le divin Crucifié en négatif, et 2° qu'il l'ait pu.

« En premier lieu, on devait admettre que, plusieurs siècles avant l'invention de la photographie, qui seule a fait connaître ce que c'est qu'un *négatif*, un pieux faussaire de génie, devinant ce que l'expérience seule pouvait apprendre, anticipant sur toutes les découvertes modernes de la physique et de la chimie, aurait eu l'idée extraordinaire, inconcevable de peindre sur le suaire une image *négative*, qui, par elle-

même, n'a pas grande apparence, qui offre même un aspect difforme, et ne prend de valeur qu'après avoir été photographiée. Ce faussaire de génie aurait donc deviné la photographie qui, chacun le sait, était encore à ses débuts au milieu du dix-neuvième siècle, et, prévoyant qu'un jour on s'aviserait de photographier le suaire, il aurait imaginé d'y prendre une image négative, capable d'en donner une positive sur plaque future.

Il faudrait encore lui prêter une habileté prodigieuse : on ne trouverait pas, en effet, d'artiste capable de tracer en noir le négatif d'un corps humain, avec une perfection telle que l'image offrit les proportions, l'équilibre et surtout le modelé, le fondu, enfin les mille détails imperceptibles à l'œil, et que seul voit l'appareil photographique, d'une tête et d'un corps d'homme. Cela n'est pas possible, photographiquement parlant. Seule une action mécanique peut transporter mathématiquement les traits du sujet sur la plaque et de là sur le papier (1). »

On arrive à la même conclusion en supposant qu'un peintre, même extraordinairement habile, ait simplement copié un suaire original-négatif aujourd'hui perdu. Car les difficultés humainement insurmontables de reproduire l'infinité de détails imperceptibles, les traits cependant si vagues, si indéterminés de l'image du suaire, dont l'ensemble n'a d'expression vraiment noble, majestueuse qu'en positif, rend cette autre hypothèse aussi invraisemblable que la précédente.

Il est donc bien prouvé, étant donné enfin que les différentes photographies du saint Suaire prises à Turin en 1898 par différentes personnes ne se connaissant même pas, concordent admirablement entre elles, ce qui exclut la supposition qu'il y ait eu sur ces photographies la plus petite fraude, soit par retouche, soit par tout autre expédient, il est bien prouvé, dis-je, que le saint Suaire de Turin est véritablement le principal linceul qui a servi à l'ensevelissement de Notre-Seigneur et le seul qui ait été en contact immédiat avec son corps affreusement supplicié.

(1) Arthur Loth, *op. cit.*, p. 44.

Ajoutons en dernier lieu que la photographie du saint Suaire nous a révélé sur le supplice de Notre-Seigneur certaines particularités qui avaient été interprétées indifféremment jusqu'à ce jour : entre autres, celle des clous qui, d'après leur trace très apparente, ont été enfoncés non dans les mains, mais dans les poignets entre les deux os radius et cubitus, selon le mode de crucifiement romain.

Il ne nous reste plus qu'à examiner la troisième question, c'est-à-dire pourquoi, étant donné que le contact du linceul, couvert d'aloès, avec le corps de Notre-Seigneur ait bien été la cause de l'impression, l'image de celui-ci n'est que la *projection* de ce même corps et non son *développement*. Il me semble que la chose s'explique très facilement par la considération suivante. Le corps de Notre-Seigneur étant simplement déposé sur la moitié du linceul, dont l'autre moitié fut rabattue sur la tête et la partie antérieure du corps, comme il a déjà été dit, l'impression chimique a dû se produire avec une intensité d'autant plus grande que le contact de la toile et du corps était plus intime. Par conséquent, l'action chimique a dû se faire avec une intensité décroissante, depuis la partie médiane du corps et des membres jusque sur les côtés, où, le contact étant nul, l'action a dû être nulle. De cette façon, l'impression a pu donner le modelé et conserver la proportion des formes que nous observons aujourd'hui sur le saint Suaire.

Toutes ces explications n'excluent pas le miracle proprement dit, car les grands philosophes chrétiens, et saint Augustin en particulier, nous ont appris que Dieu se sert habituellement des causes naturelles dans ses manifestations extraordinaires et que le miracle consiste le plus souvent dans l'intervention opportune de ces causes secondes.

Ainsi, dans le cas qui nous occupe, Dieu qui connaît l'avenir a voulu qu'au drame sanglant de notre rédemption, un concours de circonstances et de causes naturelles impressionnassent un négatif photographique du divin Sauveur, afin qu'il nous fût *révélé* au moment même où, la science de l'art photographiques ayant acquis des moyens suffisants de contrôle, il nous fût possible d'authentifier avec précision ce mer-

veilleux témoin de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et c'est sans doute pour raviver par une chose sensible notre foi, que les préoccupations de la vie matérielle semblent vouloir affaiblir de plus en plus, qu'il a permis que ce fait ait lieu précisément à notre époque.

Ces travaux ont été consignés dans un magnifique volume (illustré avec une richesse et un art seuls dignes d'un tel sujet), qui vient de paraître chez Masson et fait également honneur à l'auteur et à l'éditeur.

Abbé N. DE MALIJAY.

\*  
\* \*

Autre note encore, celle-ci venant d'un protestant connu, M. Frank-Puaux, qui écrit au *Matin* :

Monsieur le Directeur,

Mis en cause par plusieurs des correspondants du *Matin*, vous me permettrez de revenir sur la question du saint Suaire de Turin, objet de si vives discussions dans la presse comme dans le public.

Qu'est devenu le suaire du Christ? Telle est, semble-t-il, la question à laquelle il importe de répondre, car dire qu'il a été miraculeusement retrouvé au moyen âge, ne saurait être une réponse déterminante au point de vue scientifique, le seul qui puisse être accepté dans ce débat.

Il a été reconnu, d'une manière unanime, que les Évangiles, en parlant du linceul qu'acheta Joseph d'Arimathie pour ensevelir Jésus-Christ, ne font aucune allusion à une image du Christ reproduite sur ce suaire. Le Nouveau Testament et plus tard les Pères apostoliques gardent un silence absolu sur ce point. Il semble, dès lors, que l'histoire ne fasse plus aucune mention de ce suaire merveilleux qui aurait cependant conservé l'image du Sauveur, la seule authentique et, par cela même, pour l'humanité, d'une valeur inestimable.

Il existe cependant un texte qui, je le crois, n'a pas été cité et qui me paraît de nature, sinon à clore définitivement la

discussion, du moins à justifier les doutes les plus sérieux sur l'authenticité du saint Suaire de Turin.

Lorsque saint Jérôme se rendit en Palestine, les Nazaréens lui firent connaître l'un des plus anciens documents de la littérature chrétienne, l'Évangile des Hébreux, écrit en araméen, la langue même que parlait le Christ. Ce récit lui parut d'un si grand intérêt qu'il le traduisit non seulement en latin, mais en grec. Cet Évangile était révééré dans les communautés judéo-chrétiennes de Palestine, c'est-à-dire dans les églises qui, tout en reconnaissant dans le Christ le Messie annoncé par la prophétie, restaient fidèles aux prescriptions mosaïques. Ajoutons qu'Origène se servit souvent du texte de l'Évangile des Hébreux et que Clément d'Alexandrie le plaçait au même rang que les écrits canoniques du Nouveau Testament. Ce document représente donc, d'une manière particulière, la tradition palestinienne et, par cela même, est d'un sérieux intérêt pour l'histoire de l'Église primitive.

Or, saint Jérôme, dans son ouvrage *De Viris Illustribus*, au chapitre second, cite ainsi l'Évangile des Hébreux : *Dominus autem cum dedisset sindonem servo sacerdotis ivit ad Jacobum et apparuit ei.* (Mais le Seigneur, après avoir donné le suaire à un esclave du grand prêtre, alla vers Jacques et lui apparut.)

L'étude de ce texte, dont on ne saurait nier l'importance, car la critique en place la composition à la fin du deuxième siècle, prouve qu'à cette époque, dans les églises chrétiennes de Palestine, on n'attachait aucune importance au suaire, car on admettait que le Christ l'avait donné à un esclave de son ennemi mortel le grand prêtre.

Il est, en effet, d'une évidence absolue que si l'image du Christ y était restée empreinte, ce n'est pas un esclave qui eût reçu la précieuse relique, mais l'apôtre Jacques.

Plus important encore le fait que saint Jérôme, citant ce passage dans le chapitre qu'il consacre à l'apôtre Jacques, n'élève aucune objection. Or, de tous les Pères d'Occident, saint Jérôme fut le plus instruit des traditions de l'Église primitive, car non seulement il était profondément versé dans la connaissance de l'hébreu, mais il avait habité longtemps



la Terre Sainte. Il convient de rappeler aussi qu'il fut un défenseur ardent du culte des reliques. Il paraîtra donc d'une évidence absolue que si le saint Suaire eût existé de son temps il n'aurait pas rapporté le passage de l'Évangile des Hébreux que nous avons cité sans y faire allusion. Il ne sera donc pas téméraire d'affirmer que si au deuxième siècle, date de la composition de l'Évangile des Hébreux, et à la fin du quatrième siècle, époque à laquelle vivait saint Jérôme, nulle mention n'est faite d'une relique aussi insigne, mais qu'il est seulement parlé d'un suaire, objet impur pour les Juifs de l'époque, donné par le Christ à un esclave, c'est que le suaire miraculeux n'existait pas.

On m'a objecté le saint Suaire de Besançon. Vous me permettrez de vous donner prochainement quelques renseignements intéressants sur cette relique.

Une remarque en finissant à l'un de mes critiques. On ne dit pas l'« ostentation » d'une relique. « Ostension » semble plutôt indiqué. Il y aurait même de l'ostentation à prétendre le contraire.

Veillez croire à mes sentiments distingués.

FRANCK-PUAUX.

## II

Voici l'appréciation du *Cosmos* :

### L'image du Christ sur le saint Suaire de Turin

*A propos de la note présentée à l'Académie des sciences, dans la séance du 21 avril 1902, par M. le Dr YVES DELAGE, professeur de zoologie à la Sorbonne, au nom de M. PAUL VIGNON, docteur ès sciences, préparateur de zoologie à la Sorbonne.*

Le saint Suaire de Turin est une grande étoffe de lin, longue de 4<sup>m</sup>10, large de 1<sup>m</sup>40, jaunie par le temps, très endommagée par un incendie qui a eu lieu en 1532. Cette étoffe

passé pour avoir servi de linceul au Christ. On y distingue, sous forme de taches brunes, deux silhouettes humaines vues l'une de face, l'autre de dos et s'opposant par les deux têtes. Cette étoffe est la propriété de la maison royale de Savoie depuis le milieu du quinzième siècle. Elle est connue en Europe depuis 1353. On considérait comme simplement possible que ce Suaire fût le même que le linceul attribué au Christ, et conservé à Byzance dans la chapelle des empereurs, Suaire sur lequel les traits du Christ étaient également reproduits. A la suite des recherches nouvelles dont nous allons parler, cette possibilité est devenue presque une certitude, et surtout il est scientifiquement démontré que le Suaire de Turin est authentique.

Le Suaire de Turin, très rarement retiré de sa châsse (six fois seulement au quatorzième siècle), était à peu près oublié, quand on le photographia en 1898, à l'occasion d'une exposition de l'art sacré.

C'est alors qu'on s'aperçut que les images étaient modelées en négatif sur l'étoffe. Le cliché *négatif de ce négatif* nous montrait un fort beau portrait.

A la suite de cette constatation, des polémiques ardentes s'engagèrent. Les uns soutinrent que ces images extraordinaires et même uniques étaient surnaturelles; les autres, sans beaucoup se soucier des images elles-mêmes, mais en se fondant sur une histoire fort embrouillée qui remonte au quatorzième siècle, affirmèrent que le Suaire portait une vulgaire peinture, datant de 1353.

Les photographies superbes, prises en 1898, par M. le chevalier Secondo Pia, avocat bien connu à Turin pour son talent de photographe, tombèrent, il y a dix-huit mois, entre les mains de M. Vignon, qui reconnut aussitôt l'intérêt exceptionnel du problème.

L'étoffe de Turin n'étant pas accessible, il fallait avant tout éprouver la valeur scientifique des photographies de 1898. M. Vignon les authentifia avec certitude. Il s'aïda d'une photographie instantanée, prise à la dérobée par un assistant, au moment de l'ostension, photographie sur laquelle le Suaire était visible au milieu des objets environnants. Il rechercha

et étudia minutieusement les copies et les descriptions du Suaire, échelonnées depuis 1375 jusqu'à l'époque actuelle : on a toujours vu sur l'étoffe ce que nous voyons sur les photographies, mais, comme on ne comprenait pas la signification de ces images, on les a fort inexactement copiées. Nul ne pouvait même les déchiffrer sans s'aider d'un appareil photographique ; par suite, nul n'aurait pu les inventer.

M. Vignon tint à s'assurer qu'au point de vue esthétique, les images du Suaire, une fois transposées par l'appareil photographique, ne dérivait d'aucune œuvre picturale déterminée, et surtout qu'elles ne se rattachaient nullement à l'art du moyen âge. En réalité, le portrait du Suaire, par son expression puissante, est très supérieur aux œuvres du moyen âge, jusqu'au quinzième siècle ; et même il restitue la physiologie morale du Christ, telle que la tradition l'a fait connaître d'une façon beaucoup plus complète que ne le font les œuvres des plus grands maîtres des quinzième et seizième siècles, ou des époques ultérieures.

On voit que le problème présentait un intérêt considérable. Il fallait le résoudre.

Dans une première série de recherches, M. Vignon renversa définitivement toutes les hypothèses présentées jusqu'ici par ceux qui voulaient à toute force que les images du Suaire fussent des peintures.

On avait nié qu'elles ne fussent modelées en négatif. Le fait est évident ; en outre, les images n'ont pas pu être peintes en négatif. On aurait pu croire qu'il ne s'agissait que d'une peinture banale, transformée ultérieurement en un négatif par une altération chimique ; la chose est impossible.

D'ailleurs les images sont infiniment supérieures, au point de vue anatomique, à ce qu'on pouvait faire au moyen âge, et elles répondent à toutes les conditions géométriques des empreintes.

Nous ne sommes donc pas en présence d'une œuvre picturale : le drap a gardé réellement l'impression d'un corps.

Toutefois, il n'est pas question de ces empreintes grossières qu'on peut obtenir par simple contact en enduisant un cadavre de sanguine et en appliquant une toile sur ce cadavre.

Non. La chose est bien plus curieuse. Les images se sont faites en vertu de phénomènes que la science analyse avec exactitude aujourd'hui, et que les hommes des époques antérieures ne pouvaient même pas soupçonner. C'est ainsi que M. Vignon reconnut qu'il s'agissait d'une action physique qui avait été en s'affaiblissant à mesure que l'écart croissait entre le corps et le drap. Voilà pourquoi les images ont un modelé interverti, les reliefs y étant beaucoup plus accentués que les creux.

Que signifient ces images singulières que nous savons déchiffrer aujourd'hui mais dont on n'avait pas jusqu'ici réalisé l'équivalent et que nul faussaire n'aurait su produire au moyen âge ?

Quel est l'homme qui a produit ces empreintes et dans quel état, sans doute bien exceptionnel, se trouvait donc son cadavre ?

Eh bien, l'homme n'est autre que le Christ.

Sur les images on distingue tous ses stigmates caractéristiques. Ils sont reproduits avec un réalisme si extraordinaire que nul peintre n'aurait su faire aussi bien. Ils sont disposés de telle façon que nul fraudeur ne se serait cru permis de les représenter de la sorte. Quelques exemples : les plaies des mains sont dans les poignets ; la plaie du côté est à gauche parce que les empreintes font passer les détails d'un corps de la droite à la gauche ; non seulement le Christ est nu (chose inconvenante), mais il est flagellé jusque sur les parties charnues.

Ce sont donc les conditions de l'ensevelissement du Christ qu'il fallait étudier. Cette nouvelle étude s'est prêtée à des vérifications très précises, tant expérimentales qu'historiques. Elle a été effectuée avec le concours de M. le commandant Colson, répétiteur de physique à l'École polytechnique.

Tout d'abord ces Messieurs ont reconnu, en s'adressant aux vapeurs de zinc et à la plaque photographique, que toute substance, émettant avec lenteur et régularité des vapeurs capables d'agir chimiquement sur un écran convenable, produirait des images négatives équivalentes à celle du Suaire.

Cette vérification faite, ces Messieurs se sont placés dans les conditions physiologiques et chimiques dans lesquelles se

trouvait le cadavre du Christ. Sachant que l'aloès avait été employé lors de l'ensevelissement du Christ, ils ont fait agir, sur des linges imprégnés d'une mixture d'huile et d'aloès, les vapeurs ammoniacales, provenant de la fermentation de l'urée que contient en grande abondance la sueur fébrile : tout homme mort après de longues souffrances aura émis une pareille sueur. Eh bien, les vapeurs ammoniacales brunissent la mixture d'aloès en donnant une teinte rougeâtre identique à celle qu'on voit sur le Suaire, teinte qui rappelle celle du sang séché ancien. Ces vapeurs donnent des images négatives tout comme les vapeurs de zinc.

L'accord avec les circonstances historiques de l'ensevelissement est d'une précision inouïe : il était nécessaire que le cadavre ne fût ni lavé, ni oint, ni serré dans des bandelettes : or, il ressort de la lecture du texte original des Évangiles qu'il en fut bien ainsi. Il était nécessaire que le corps ne restât pas dans son linceul assez longtemps pour se décomposer. Or, chacun, quelles que soient ses opinions religieuses, sait que, le dimanche de Pâques, le tombeau était vide.

Ainsi donc, dans les recherches auxquelles le Suaire a donné lieu, tout concorde : nous savons pourquoi les images sont des négatifs, pourquoi elles ont l'aspect du sang ancien, et nous savons même pourquoi, dans aucune sépulture orientale, on n'a trouvé d'images de ce genre sur des linceuls. Jamais les circonstances exceptionnelles que nous venons d'indiquer ne se sont trouvées réalisées par hasard ou intentionnellement. Dans une tombe, on trouve soit un cadavre momifié, soit un squelette. La momie ne peut pas donner d'image ; le cadavre putréfié, si par hasard il avait été dans les conditions voulues pour en produire, les aurait détruites lui-même au moment de sa décomposition.

La librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain, vient d'éditer : *Le linceul du Christ*, étude scientifique, par PAUL VIGNON, docteur ès sciences naturelles. 1 volume in-4° avec 9 planches hors texte et 38 figures dans le texte (cartonné, 15 francs).

---

# LES NOUVELLES RADIATIONS

## LA VISION DE L'INVISIBLE

---

La découverte des radiations obscures date d'hier : l'art de les mettre en œuvre n'a pas eu le temps de se développer, il est encore dans sa première enfance. Toutefois, si la science et l'art de ces mystérieuses radiations sont de création toute récente, il n'en est pas de même de leur manifestation. Les siècles passés souvent furent mis en contact avec elles, souvent ils eurent occasion de les reconnaître, s'ils avaient pu comprendre. Nous l'avons remarqué déjà, en effet, l'œil de l'homme ne répugne pas absolument à sentir cette lumière sans couleurs, à en percevoir les multiples reflets. Son insensibilité est la règle générale, mais elle ne tient pas à une impuissance radicale, naturelle ; aussi cette règle a rencontré à toutes les époques de nombreuses exceptions. L'exposé de quelques faits enregistrés par l'histoire établira cette vérité et nous aidera à mieux comprendre les tentatives actuelles de la science.

Jusqu'à notre époque moderne, l'étude de la vision au moyen des radiations invisibles forma un chapitre de la mystique. De tels faits flottaient indécis sur les confins du merveilleux diabolique et du merveilleux naturel. On les enregistrait, on les discutait au moyen des principes philosophiques ou théologiques, on ne les étudiait pas scientifiquement. « Les Espagnols, écrit Gorres (1), appellent *zahoris* ceux qui ont reçu ce don (d'apercevoir des objets que l'œil de l'homme dans l'état ordinaire ne saurait discerner) ; et Delrio connut en 1575, à Madrid, un de ces hommes qui était alors encore enfant. Si l'on s'en rapporte à son témoi-

(1) *La Mystique*, t. III, p. 158. Ed. Poussielgue, 1864.

gnage et à la croyance alors générale en Espagne, ces personnes voient tout ce que la terre renferme en son sein, les veines d'eau, les métaux, les filons et même les cadavres dans leur cercueil. Elles prétendent que cette faculté se borne chez elles à certains jours, le mercredi et le samedi par exemple, et on les reconnaît extérieurement à la rougeur de leurs yeux. C'était à cette classe qu'appartenait cette femme de Lisbonne, nommée Pédegache, laquelle voyait l'eau sous la terre à de grandes profondeurs, et qui découvrit au roi de Portugal les sources dont il avait besoin pour un nouveau palais qu'il faisait construire. Elle désignait exactement la profondeur des sources, autant que cela peut se faire à vue d'œil, la couleur des couches de terre qui se suivaient jusqu'à elle, la richesse plus ou moins grande des veines, le chemin qu'elles parcouraient et leurs ramifications : et ses indications se trouvaient toujours parfaitement exactes. Son regard pénétrait aussi les coins les plus secrets des maisons et y découvrait les objets cachés ou volés. Un jour qu'elle voyageait sur une petite montagne, ayant mis par hasard la tête hors de la voiture, elle vit à trente pieds sous terre un monument antique très bien travaillé et qu'on découvrit en effet à l'endroit qu'elle avait désigné, lorsque la cour l'eut fait creuser.

« Elle pénétrait aussi l'intérieur du corps humain, voyait le sang couler dans les veines, les phénomènes de la digestion, la formation du lait et tout ce qui se passe dans les divers organes... Pour chercher les sources elle ne se servait pas de baguette; elle les voyait des yeux; mais il fallait pour cela qu'elle fût à jeun; du reste, ni l'étude ni la science ne lui étaient nécessaires (1). »

Gorres rapporte au même chapitre l'exemple de personnages qui sentent les eaux, les mines, les métaux, les carrières, cachés au sein de la terre, par l'un ou l'autre des sens : « Chez Peunet, par exemple, le charbon de terre produisait un goût amer. Chez Anfossi les sources d'eaux sulfureuses suscitaient dans les jambes une chaleur sensible et un goût

(1) *La Mystique*, t. III, p. 171-172.

acide sur la langue, pendant que le charbon de terre semblait lui attirer les pieds. Papponi et Bianchissor, quand ils passaient sur des minéraux positifs, sentaient la chaleur leur monter aux pieds et leurs genoux se contracter... »

Gorres explique cette puissance de voir à travers la terre par une lumière que l'œil projetterait sur les objets cachés de façon à les éclairer. Il explique les sensations spéciales produites sur les sensitifs par la présence des sources, des métaux, etc., grâce à une analogie de composition entre les parties corporellés ainsi impressionnées et les corps actifs.

Delrio rejette l'hypothèse d'une lumière oculaire spéciale aux zahoris. « Ceux-ci, dit-il, découvrent les ruisseaux souterrains par les vapeurs qu'ils émettent à travers la terre le soir et le matin. La présence des métaux se révèle par certaines herbes qui croissent habituellement au voisinage des mines. Pour les trésors et les cadavres, il faut, à mon avis, admettre dans leur découverte l'intervention des démons (1). »

Tant qu'on s'en tint aux vraisemblances philosophiques et théologiques pour expliquer de tels phénomènes, la question demeura dans la même incertitude. Les personnes douées du don de pénétrer l'invisible restèrent un objet de superstition, d'effroi ou d'horreur pour les foules, et de suspicion pour les savants.

Ce n'est guère qu'au siècle dernier qu'on se résolut à soumettre l'étude de leur cas aux méthodes et aux procédés scientifiques. Deux savants allemands en particulier, Reichembach (1788-1869) et le Dr Kraft, entreprirent cette tâche pour leur propre compte. Ils recherchèrent les sujets doués de l'une ou l'autre de ces facultés extraordinaires et les soumièrent à toute sorte d'expériences enregistrées avec soin. Un jour, le Dr Kraft opérait avec une personne privée du cristallin, partie de l'œil qui joue dans la vision normale le rôle de lentille : « Au bout d'une heure de séjour dans la chambre noire, il voyait, lui, l'aveugle, une foule d'apparitions lumineuses que moi, qui n'étais pas privé de la vue, je ne pouvais pas apercevoir ; et quand dans la chambre, au

(1) *Disputationes Magicæ*, Delrio, S. J., p. 19. Edit. Lyon, 1604.



milieu des objets émettant de la lumière odique, nous allions et venions, il arrivait que, pour la première fois de mémoire d'homme, c'était l'aveugle qui conduisait le voyant (1). »

Dans d'autres cas plus curieux, la vision des sujets s'exerçait à travers des obstacles, des murs épais : « Un de mes sensitifs, écrivait Reichembach, attendait dans la chambre noire le moment où sa puissance visuelle aurait atteint l'intensité maximum. A côté de lui, séparé par une cloison en brique, se trouvait un pupitre sur lequel je m'occupais en attendant. Cette personne ne fut pas peu étonnée d'apercevoir, sur le mur derrière lequel je me trouvais, ma silhouette qui se découpait brillante et qui reproduisait exactement tous mes mouvements (2). »

Voici d'autres expériences où l'on verra les principales sources lumineuses, le soleil, la lune, etc., émettre avec les rayons visibles d'autres radiations capables de traverser les métaux, le bois, et d'autres corps opaques, et, par elles, d'agir sur les organes de certains sensitifs. La première est du Dr Kraft, il plaçait ses *sujets* dans une chambre obscure, dont le volet portait encastrée une plaque de fer-banc (3).

« Frédéric Weidlich s'étonnait de voir un trou dans le volet plein, alors que tout le reste de la chambre était si obscur. Il trouva le fer-blanc si clair, si transparent, qu'au premier moment il crut que c'était une ouverture ; et cette erreur dura jusqu'au moment où il se fut assuré, en le touchant avec la main, que ce n'était ni un trou ni une fenêtre vitrée ; de plus, il affirmait qu'il voyait, au travers les montagnes, le Danube avec ses ponts...

« J'apportai divers objets en dehors de la chambre obscure, derrière la plaque de *cuivre rouge* éclairée par la *lune*, et je fis toutes sortes de mouvements avec la main allongée derrière cette plaque. M<sup>lle</sup> Richel me les décrivit avec autant d'exactitude que si la plaque de *cuivre rouge* éclairée par les rayons de la lune était changée en verre. Je remplaçai le *cuivre rouge* par du fer-blanc, du zinc, du *cuivre jaune* et elle

(1) *L'Homme sensitif*. IV, p. 236. Voir *Cosmos*, 1895, II, p. 529.

(2) *Aphorismes sur la sensibilité et l'Od* ; traduction de M. de Rochas dans le *Fluide des Magnétiseurs*.

(3) Cf. *L'Homme sensitif*, du même docteur H. Kraft.

voyait tout aussi bien au travers qu'avec le cuivre rouge. Elle trouvait les plaques plus sombres lorsqu'elles étaient fortement enduites d'un blanc de chaux. Le métal le plus sombre était le plomb (1). »

Un autre sensitif, au rapport de Reichembach, sentait avec la main les rayons caloriques du soleil traversant un volet en bois, et arrêtés par une plaque métallique encastrée dans le volet et formant guichet mobile.

« Devant cette fenêtre était une table ronde polie; si j'ouvrais le guichet, le soleil éclairait la table et y dessinait un ovale brillant. Je laissai le guichet fermé et plaçai devant la table un sensitif qui ne savait rien de ces choses avant que ses facultés visuelles ne fussent développées, je lui fis mettre la main gauche à plat sur la table, et lui dis de tâtonner pour voir si aucune place n'éveillerait en lui de sensations odiques. Après quelque temps, il s'arrêta à un endroit qui selon lui était plus froid que le reste de la table. Je maintins sa main à ce point et pour plus de sécurité je la couvris de la mienne. J'ouvre alors le guichet et je fus agréablement surpris en voyant les rayons solaires tomber exclusivement sur ma main. »

Toutefois cette plaque métallique qui arrêtait les rayons caloriques laissait passer certaines radiations lumineuses, comme nous avons dit plus haut; et, après un temps suffisant pour y habituer les yeux, le sensitif voyait la projection de cette plaque sur la table ou sur le parquet sous la forme d'une surface éclairée (2).

Ce n'est pas seulement avec les radiations inconnues que les expériences ont été faites. Certains sensitifs se sont montrés impressionnés par le rayonnement de l'électricité statique. Le 17 janvier 1896, après la célèbre découverte de Roentgen, la *Gazette de Francfort* publiait un article du Dr Henri Kraft, où il rapportait quelques-unes de ses expériences précédentes : « M<sup>lle</sup> Zinkel trouva la boule en laiton d'un conducteur de machine électrique absolument transparente lorsqu'elle fut électrisée... M<sup>me</sup> R. trouvait un certain

(1) *L'homme sensitif*, p. 2384-2386.

(2) Ces faits ont été reproduits dans le *Cosmos*, par M. de Rochas, 1895, p. 154.

plaisir à approcher le dos de ses doigts du conducteur d'une machine électrique, si près que ses ongles absorbaient le fluide. Les doigts ainsi chargés d'Od, devinrent d'une si grande transparence qu'elle pouvait nettement distinguer les veines, les tendons, les nerfs, les vaisseaux, etc. »

(*A suivre.*)

FR. HILAIRE, *de Barenton.*  
(*Etudes Franciscaines.*)



## LA VIE DES ANGES (1)

---

### XII. — L'intelligence et le vrai dans le monde angélique. Lumière, vie et beauté des esprits célestes. Leur science et leur langage (*Suite*).

Les anges sont des docteurs en toutes sciences, même en des sciences qui, inconnues des hommes, n'ont point de nom sur la terre.

Vous qui espérez le bonheur des élus vous avez hâte d'apprendre dès cette vie les mystères de l'autre; c'est une semblable impatience qui m'a porté à vous en parler. Rappelez-vous ce qui est dit au chapitre V de cette étude : Au moment où Dieu créait les anges il tirait aussi du néant le chaos de l'univers. Les espaces, incommensurable séjour des mondes, se trouvaient instantanément comblés par cet immense chaos duquel allaient émerger une à une les merveilles de la création. Mais à l'entour de la sphère matérielle encore inanimée régnait, incomparablement plus étendu, le paradis des anges qui seuls encore vivaient, et de quelle vie! — De prime abord ils ne virent point leur Auteur, bien que déjà ils perçussent, en même temps que le détail des cieux où ils naissaient, toutes les productions futures de l'univers. C'est que le Tout-Puissant venait de déposer dans leur intelligence *les idées des choses*, des idées semblables à celles qui en la divine raison représentent éternellement comme la semence des êtres, bien qu'entre les idées de Dieu et celles des anges il y ait cette différence que les idées de Dieu ne sont pas autre chose que sa divine essence, tandis que chez l'ange les idées lui sont *innées*, sans être confondues avec la spiritualité.

« Les substances supérieures (les anges), subsistant imma-

(1) Suite de l'article *Les Anges dans l'Univers*.

tériellement et dans l'être intelligible, dit saint Thomas, atteignent leur perfection intelligible par l'intelligible influence au moyen de laquelle ils reçurent de Dieu, en même temps que la nature intellectuelle, des espèces de choses qu'ils connurent aussitôt. » Ce qui place l'intelligence angélique entre l'intelligence divine et l'intelligence humaine, les idées de l'homme ne lui étant certainement point innées, comme le croyait Platon, mais simplement acquises par la vue des choses déjà existantes. Il importe, en effet, de distinguer entre les idées humaines et les idées angéliques ; mais aussi entre les idées et la science infuse que l'homme, à l'état d'innocence, partagea avec les anges, laquelle porte sur la connaissance scientifique des choses, pendant que les idées *innées* étaient les conceptions intellectuelles d'espèces qui n'existaient pas encore, mais qui allaient exister.

Sous peine d'être envoyés vers l'inconnu en êtres ignorants, il était nécessaire que les anges, en abordant le chaos universel, possédassent la science de la nature corporelle ainsi que l'idée des créatures que Dieu allait créer sous leur main. Et puis, il est à supposer que ces pures intelligences ne se seraient pas occupées volontiers d'une nature inférieure à la leur, si le Créateur ne leur en avait préalablement donné un goût spirituel !

Ainsi dès leur origine les anges pénétrèrent les mystères de la double nature spirituelle et matérielle ; ces mystères dont, après des siècles de recherches et d'érudition, nous ne parvenons pas à sonder la partie la moins obscure. Et cependant ce n'était là, pour les célestes intelligences, qu'une science qui leur était naturelle, et qui bientôt allait s'accroître des lumières surnaturelles de la gloire.

Car, nous le savons, l'état primitif où ils furent créés ne dura qu'un instant ; aussitôt sortis du non-être ils méritèrent leur admission à la vision intuitive, à la connaissance parfaite du Créateur. Le chaos, de son côté, à peine tiré du néant fut mis *sous forme* ; les êtres matériels qui n'existaient encore qu'à l'état d'idées angéliques dans l'esprit des anges furent créés par Dieu réellement et apparurent selon des époques graduées : ce fut là la création du ciel et de la terre.

\*  
\* \*

La gloire est pour les anges un télescope et un microscope à la fois, suivant que ce milieu merveilleux leur permet de découvrir et d'étudier les profondeurs sublimes du Bien incréé, ou les admirables détails du Bien créé, tels que la succession temporaire des créations et les effets les plus cachés des causes universelles.

· Glorifiés ils possèdent intensivement, extensivement et à perpétuité tous les genres de sciences : la science *divine*, la science *infuse*, et la science *expérimentale*.

Leur science divine n'est autre chose que le premier fruit de la gloire, science surnaturelle par laquelle ils connaissent Dieu de la même manière que Dieu se connaît. La science infuse est un don préternaturel ajouté à la grâce et que la gloire perfectionne. Adam posséda cette science au point de connaître spontanément l'histoire naturelle, les animaux et les plantes, que Dieu le chargeait de nommer. Or ayant perdu la science infuse avec la grâce originelle, l'homme se trouve réduit à acquérir d'une façon toute naturelle et à force de labeur, c'est-à-dire par l'expérience et l'étude des choses qui sont à sa portée, une science qui sans doute est digne des philosophes et des docteurs, mais qui ne saurait dépasser les limites relativement étroites de l'intelligence humaine. Eh bien, les intelligences célestes peuvent-elles, elles aussi, par la même voie, mais sans difficultés, acquérir et ajouter à leur science divine et à leur science infuse, la science expérimentale qui chez elles surpassera les sciences naturelles de nos savants comme la nature angélique surpasse la nôtre.

\*  
\* \*

Voyons ici comment les anges connaissent Dieu et disons un mot de la science divine ainsi nommée parce qu'elle n'est autre que la science que Dieu a de lui-même et qu'au moyen de la gloire il communique à ses élus.

Les hommes se voient et se connaissent, étant d'une même nature. Les anges aussi, constitués dans la nature angélique,

se voient et se connaissent entre eux. Les trois personnes de la sainte Trinité se voient et se connaissent parce qu'elles sont d'une même nature divine, c'est-à-dire que Dieu est seul à se connaître *naturellement*, personne autre que lui ne possédant la nature divine; et Dieu est le seul à se connaître complètement, personne autre que lui n'étant infini pour saisir l'infini.

Si donc les anges ont la science divine, c'est qu'ils ont été élevés par Dieu à la participation de la nature divine; mais encore qu'ils voient Dieu, qu'ils le connaissent tel qu'il est et comme un bien qui leur appartient, il est impossible à leur intelligence de le comprendre tout à fait, de sorte que les Chérubins et les Séraphins eux-mêmes, qui sont les plus intelligents et les plus divins des esprits célestes, ne parviendront jamais à avoir de Dieu une science *complète*; que dis-je! si par hypothèse l'éternité pouvait finir, il faudrait avouer qu'après avoir étudié Dieu pendant toute l'éternité, il leur resterait encore à apprendre l'infini, toutes les connaissances qu'ont de Dieu ces myriades d'intelligences fussent-elles concentrées en une seule érudition. — Ne croyez donc pas que l'entendement angélique soit disposé selon des ordres gradués de façon à ce que la profusion de l'angélique nature arrive à saisir l'infinité de la nature divine. Il serait plus aisé d'admettre que quelques vases immergés dans la mer contiennent toutes les eaux de l'océan.

Les anges ne conçoivent ni intensivement toute l'essence ni extensivement toute la nature de Dieu, et de même qu'il faut nous contenter de deviner l'immensité de l'océan, dont nous admirons la surface, de même les anges ne voient de l'infinité de Dieu que sa face adorable; mais en contemplant la divine face ils y découvrent tout ce que Dieu crée, tout ce qu'il peut créer, tous les êtres possibles. En voyant Dieu, en le connaissant, les anges voient donc et connaissent toute la création, *à peu près* de la même manière que Dieu la connaît lui-même, science admirable et complète de toutes choses qui est une résultante de la science divine.

\*  
\* \*

Nous expliquons un peu plus loin ce que nous appelons ici une *résultante de la science divine*. Venons-en maintenant à la science infuse. Il ne faut pas confondre la science infuse avec le don de prophétie. Le don de prophétie est la révélation et la prédiction de l'avenir. La science infuse est la révélation scientifique des sciences. Le don de prophétie est transitoire, la science infuse est permanente. Le don de prophétie n'est attaché ni à la nature, ni à la grâce, ni à la gloire. La science infuse suppose la grâce; et surajoutée exclusivement à la grâce originelle elle est illustrée par la gloire. *Les anges déchus en perdant la grâce ont, comme l'homme, perdu la science infuse.*

Voici quelques exemples qui serviront à établir la différence qui existe entre les idées innées, la science infuse et le don de prophétie.

Par idée innée les anges, dès leur origine, connurent l'espèce humaine, résultat de l'union de la nature corporelle avec la nature spirituelle. Et connaissant, par idée innée également, les autres espèces de la création, ils comprirent les relations que ces diverses espèces avaient entre elles et avec la leur, ils purent calculer que l'espèce humaine serait créée en dernier lieu. Ils se rendirent compte des époques de la création et de leur durée. Par science infuse ils obtinrent en même temps une connaissance parfaite de leur nature, de la nature spirituelle, de la nature humaine et de toutes les autres natures. Ils saisirent tous les détails, toutes les lois et tous les secrets de ces nombreuses natures, secrets dont beaucoup sont pour nous des mystères. Le moins favorisé des anges, tous nés docteurs, fut donc, au commencement des choses, plus savant que ne l'auront été et ne le seront tous nos savants terrestres à la fin du monde.

Mais la science infuse laissa ignorer à tous les anges l'histoire des siècles et des êtres, ils ne connurent d'avance ni la succession des créatures, ni leur nombre, ni rien de l'avenir, à moins que, eu égard aux exigences de leurs futures fonctions, Dieu n'ait doué de prophétie certains anges avec mission



de prédire aux autres certains détails de temps et de faits qui devaient avoir lieu plus tard. Si les anges connurent, dès le début, l'incarnation, la chute de l'homme et la rédemption, ce ne fut que par don de prophétie communiqué peut-être aux supérieurs pour en instruire les inférieurs; car la science infuse n'étant qu'un don préternaturel, ceux qui la possèdent ne peuvent pénétrer que la nature et non la surnature; or tout ce qui est du ressort de la grâce est surnaturel aux anges même.

Le saint archange Gabriel fut un prophète; il fut d'abord le prophète du grand prophète Daniel et ensuite le prophète de la Reine des prophètes, ayant reçu de Dieu par révélation expresse la notion non seulement de la grâce de la rédemption, mais de la date précise de l'avènement du Rédempteur, afin qu'il en avertît son prophète et sa mère.

\*  
\* \*

Reste à définir ce que nous avons entendu par *science résultante de la science divine*. Cette science résultante s'associe merveilleusement, comme nous l'allons voir, à une certaine irradiation de Dieu et illumination des ordres supérieurs se propageant jusqu'aux ordres inférieurs, effluves de lumière divine qui vibrent de chœurs en chœurs et qui sont une des raisons d'être des célestes hiérarchies, ce qui distingue la nature de la science divine que possèdent les anges, de celle de la science divine que posséderont, à un degré moins éminent, les élus glorifiés.

Très vraisemblablement les esprits des ténèbres n'eurent aucun soupçon du fait accompli de l'incarnation, ni de la naissance du Rédempteur; et, durant sa vie cachée, ils ne surent pas reconnaître le Fils de l'homme d'entre les autres enfants des hommes.

Au contraire, au moment où le Verbe s'incarnait, où il naissait, les anges *et tous les anges indistinctement* en eurent connaissance *instantanée* par science divine. A l'aide du merveilleux microscope de la gloire ils distinguèrent tous ensemble, au fur et à mesure, chacun des traits de la vie du Sau-

veur, et les torrents de grâces déversés à chaque battement du divin Cœur dans l'adorable humanité de Jésus-Christ, et les œuvres de salut que ne cessa de produire l'Homme-Dieu jusqu'au moment où tous, aussi nombreux qu'ils étaient sur la terre et dans les profondeurs les plus sublimes de l'Empyrée, ils le virent expirer en croix.

Or, en vertu de quel mystère les faits les plus importants, comme les incidents les plus minuscules de notre monde, n'échappent-ils à aucun de ces esprits si innombrables, bien que chaque ange ait à remplir une fonction qui semblerait devoir tant soit peu le distraire de la contemplation de Dieu, si cette contemplation bienheureuse n'était pas ce que l'ange a en premier lieu le plus à cœur? — Comment se fait-il que tous soient instruits de tout ce qui arrive de seconde en seconde? C'est ce qui demande une explication déduite précisément de la vision intuitive d'une part, et qui d'autre part découle de l'irradiation créatrice ou conservatrice qui va du Créateur aux extrêmes limites de la création en passant par les célestes intelligences.

Rappelez-vous donc ce qu'au chapitre V de cette étude nous avons dit des cieux.

Le monde, l'univers, ou, si vous voulez, les univers forment un centre, une sphère immense située au centre d'une autre sphère incomparablement plus immense encore et que nous avons appelée l'Empyrée ou les cieux angéliques. Cette seconde sphère est à son tour entourée, contenue et pénétrée par l'infinité de Dieu.

Dieu est autour de son œuvre, il est auprès d'elle, il est en elle; et elle, partie corporelle, partie spirituelle, partie spirituelle et corporelle, elle est en Dieu comme l'éponge au sein de la mer.

A. VAN MONS.

(A suivre.)



## BIBLIOGRAPHIE

Je demande la permission de présenter aux lecteurs de la *Revue du Monde invisible* un volume qui, par coïncidence, porte son nom, le *Monde invisible*, par M. Jules Bois (1), mais qui a d'autres titres à leur attention que cette similitude de titre, qui s'accorde d'ailleurs avec une similitude de but. M. Jules Bois, non plus qu'aucun des amis de la *Revue*, n'est occultiste, ni mage, ni théosophe, ni spirite, ni dignitaire, ni membre de cette sorte d'Église noire qui, sous les noms divers de ses sectes d'apparences très diverses, propose à l'humanité les mêmes questions que l'Église catholique et les résout en sens opposé; mais il a fait ce que fait la *Revue* elle-même : une enquête sur toutes ces choses, et une enquête loyale, franche, complète et courtoise. M. Jules Bois a vu de près dans un voyage d'études aux Indes ces brahmanes et ces fakirs que des récits un peu romanesques et l'illusion de perspective propre à tout ce qui est lointain nous montraient mal. Au passage il a consulté les non moins fameux et non moins trompeurs détenteurs des mystères de l'Égypte. De tout cela il est revenu sans illusions et sans colère, et sait le dire. Car cette exploration est celle d'un lettré. Dans ce volume comme en tous ses autres, Jules Bois sait tout dire sans se départir jamais d'un ton parfait de discrétion, d'élégance et de bonne compagnie que connaissent bien les auditeurs de ses conférences à la Bodinière. M. Taine comparait sa bibliothèque à son salon, où n'entraient que des gens bien élevés : les livres de M. Jules Bois auraient figuré avec honneur dans la bibliothèque de M. Taine.

Ce souvenir de M. Taine sera l'occasion d'observer plus d'un rapport entre les deux écrivains. Ils n'ont pas de commun seulement la même sincérité de jugement, le même souci d'exactitude dans l'observation, la même urbanité de goûts; ils arrivent tous deux, sur des terrains d'études bien différents, aux mêmes conclusions, c'est-à-dire à des conclusions rationalistes dans leurs sources et toutefois si bien inspirées par la droiture de bonne foi, par la raison et par le bon sens qu'elles ne diffèrent pas des conclusions de nos auteurs catholiques sur le même objet. C'est pourquoi M. Sully-Prudhomme, de l'Académie française, dans une lettre-préface en tête du livre, le compare à un

(1) Ernest Flammarion, éditeur. Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50.

garde-fou placé au bord de l'abîme. Il félicite l'auteur d'être sorti sain et sauf d'une expérience qui a duré quinze ans.

En effet, dans ce long voyage à travers l'occultisme oriental et occidental, M. Jules Bois n'a pas cessé d'être chrétien. C'est un des nôtres qui retrouve son droit de cité intact dans la mère patrie. Les régions mystérieuses qu'il a visitées sont étranges, troublantes, semées de séductions qui sont pour beaucoup le terme de leur course ici-bas. Lui a suivi sa route en pensant à son but, en gardant sa liberté, en ne se laissant pas naturaliser sur une terre étrangère.

En résumé, ceux qui liront Jules Bois seront charmés des heures qu'ils passeront avec lui, mais ne seront pas tentés de faire le voyage pour leur propre compte. Ils achèveront la dernière page en bénissant Dieu du bonheur qu'il leur a donné de croire, de trouver dans leur foi des certitudes si complètes et une sécurité si définitive.

G. Bois.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Bavières (Yonne), 24 avril 1902

Monseigneur,

En lisant dans la Revue de ce mois l'article intitulé : *Les événements prédits par l'Apocalypse*, et signé Lainé, j'ai été fort surpris d'y trouver une réclame en faveur de la descendance de l'horloger prussien Naündorff. Ce nom ne s'y trouve pas, il est vrai, mais ceux qui ont fait une étude sérieuse de la question de Louis XVII ne peuvent s'y tromper.

Loin de moi la pensée de mettre la prophétie de saint Jean au service d'aucune cause temporelle; mais je n'ai pu résister au désir de montrer, en restant dans les considérations générales, combien les conclusions que M. Lainé en tire sont erronées pour tout esprit impartial, même n'ayant que des notions superficielles sur l'évasion du fils de Louis XVI.

A vous, Monseigneur, je dois une explication plus complète. Laisant de côté ce qui concerne celui que nous croyons avoir été véritablement Louis XVII, mort sans état civil et sans alliance et dont l'existence n'offre plus maintenant qu'un intérêt historique, je vous dirai que Naündorff, un des sectaires de Vingtras, a été condamné en même temps que lui par Grégoire XVI, comme se disant *faussement duc de Normandie*; que les écrits publiés par lui, la *Doctrine céleste* et autres, dépassaient de beaucoup les erreurs de son initiateur; qu'après la mort de cet hérétique, dans lequel M. Lainé reconnaît le *Fidèle* et le *Véritable* du texte sacré, son fils aîné, celui que ses partisans appelaient Charles XI, était encore protestant quand il voua son futur royaume au Sacré-Cœur; le blason de France en était revêtu sur chaque numéro de son journal, la *Légitimité*, paraissant à Bordeaux, et y figura pendant plusieurs années avant que le Vatican, où il avait pourtant d'influents protecteurs, ne l'obligeât à le supprimer. Ce fils aîné du Sacré-Cœur devint le protégé des religieuses de Loigny, les sectatrices de Mathilde Mahorat; et par l'intermédiaire de ces dames, la sainte Vierge lui dicta une proclamation qu'il adressa à son peuple, en se targuant de sa céleste origine.

Je ne dirai rien de ceux qui sont aujourd'hui les héritiers des prétentions de leur grand-père. Il y a là des filiations fort embrouillées sur lesquelles vous pourrez consulter avec fruit le petit livre que leur

a consacré M. Veillot. Il y a des compétiteurs de plusieurs branches; deux d'entre eux se sont établis à Lunel et vivent honorablement du commerce des vins. Un autre, assidu des réunions spirites de la duchesse de Pomar, protégé par elle et sans doute par Marie Stuart, dont elle se disait la nouvelle incarnation, a fini par avoir quelques démêlés avec la justice; M. Doinel pourrait vous renseigner sur celui-là.

Enfin nous avons failli, il y a quelques années, assister à la naissance du Grand Monarque, toujours selon les Naündorff. Une des filles du pseudo-Louis XVII, veuve et sans enfants, M<sup>me</sup> Van de Horst, avait épousé en secondes noces un avocat dévoué à la cause et il lui avait été prédit, je ne sais par qui, qu'elle serait la mère du libérateur attendu. Les fidèles lui avaient offert une magnifique layette; mais la bonne dame, qui avait largement dépassé la soixantaine, trompa leurs espérances, et il n'y a plus à y revenir, car elle est morte depuis.

Je vous adresse, en même temps que cette lettre et mon article, un opuscule publié sous notre pseudonyme commun, Edouard Burton. J'y ai ajouté différentes notes, car il a été écrit avant les communications de M. le vicomte d'Orcet et les découvertes de documents inédits qui en ont été la conséquence. Je ne sais quelle était la valeur de l'origine attribuée par M. Jules Tréfouël à Naündorff et que nous reproduisons dans l'avant-propos, mais le journal *la Légitimité*, qui a disséqué pendant plus de trois ans *l'Histoire de Louis XVII* de mon mari, n'a jamais soufflé mot de cet Alexandre Marotte du Coudray.

Veillez excuser, Monseigneur, cette longue dissertation, et agréer l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

#### E. LE NORMANT DES VARANNES.

Quand je serai de retour chez moi, je me ferai un plaisir, si vous le désirez, de vous offrir un exemplaire de *l'Histoire de Louis XVII*.

~~~~~

Monseigneur,

Au cours de mes études sur les sectes russes dont je voudrais écrire l'histoire, j'ai lu dans le journal russe *Severnia Kraï*, mai 1900, un fait curieux. La pensée m'est venue de vous en envoyer la traduction. Si vous estimez ces trois pages dignes de paraître dans la *Revue du Monde invisible*, je vous serais reconnaissant de m'en faire tenir deux ou trois exemplaires.

Veillez agréer, Monseigneur, toutes mes salutations empressées.

M. FAVIER,
Professeur à Brignoles (Var).

Énigme pathologique

Il y a quelques semaines à peine, le couvent de femmes de Molog, en Russie, a été le théâtre d'un fait assez curieux.

« Parmi les novices du monastère se trouvait une certaine Eudoxie, âgée de près de vingt ans. La veille du jour où se passa l'événement que nous allons raconter, elle se plaignit de maux de tête. Le lendemain, elle ne se leva pas à l'heure réglementaire, et la Sœur qui partageait avec elle la même cellule, l'ayant appelée, ne reçut pas de réponse. Inquiète, celle-ci courut vite appeler les autres religieuses. Elles arrivèrent et trouvèrent Sœur Eudoxie dormant, selon toute apparence, tranquillement. On essaie, mais en vain, de l'éveiller. Le médecin est appelé. Il ordonne de porter « l'endormie, *spiachtchuiou* » à l'infirmierie, de chauffer une baignoire et de tenir prêts quelques seaux d'eau glaciale. A peine a-t-on versé une dizaine de seaux d'eau sur la tête de la malade que celle-ci, sans dire mot et lentement, étend les bras à droite et à gauche. Sur l'ordre du médecin, on continue la douche. Quelques minutes se passent, et une seconde fois, sans dire mot, la dormeuse croise les mains derrière la tête. On l'interroge : « Sœur, est-ce froid ? » — Sans ouvrir les yeux, elle répond doucement : « Froid, *ko-lo-d-no*. » — On lui verse encore quelques seaux, puis on la couche. Au bout de quelques heures, la malade, rêvant, se lève du lit, sans rien dire, s'habille et procède à sa toilette. Quelques instants après, toujours muette, elle s'assied et mange la nourriture qu'on lui sert. Étonnées de son silence et constatant sa répugnance à parler, les Sœurs lui offrent du papier et un crayon, et la prient d'écrire quelque chose. La malade, bouche close, prend le crayon et le manie sur le papier absolument comme les enfants de trois ans.

La Sœur Eudoxie resta huit jours en cet état. La Supérieure visita la malade, et lui remit une image de saint Macaire en lui disant : « Prie-le, appelle le petit père ; il te guérira. » — Le matin du neuvième jour la garde-malade et une autre Sœur qui se trouvaient dans la chambre l'entendirent clairement chuchoter dans le délire : « J'irai voir ta maison. » — Aussitôt après ces mots, la malade s'éveilla. A la question : « Sœur, tu as rêvé ; qu'est-ce que c'est ? » elle répondit doucement, mais cette fois, avec sa pleine conscience : « Oui, j'ai rêvé. — Qu'est-ce que tu as rêvé ? — Il est venu un petit vieillard qui m'a dit : Enfant, sois guérie, et après il m'a menée voir sa maison. » L'agitation se prolongea tout le jour chez la malade qui, a plusieurs reprises, se mit à prier Dieu. Le jour suivant, Sœur Eudoxie était déjà plus tranquille ; quatre jours après elle était en état de quitter l'infirmierie.

Elle jouit actuellement d'une parfaite santé.

(Traduit du russe. *Severnia Kraï*. Mai 1900.)

M. FAVIER.

Monseigneur,

Si je n'eusse été absent de chez moi et en voyage lorsque parut la *Revue du Monde invisible* de mars dernier, je vous aurais aussitôt communiqué des observations analogues à celles que vous publiez, dans le numéro d'avril, de M. Van Mons.

Qu'il puisse y avoir quelque rapport d'une part entre la position des astres au moment de la naissance d'un être humain et la constitution, le tempérament de celui-ci; d'autre part, entre les lignes de la main d'une personne quelconque et ses dispositions physiologiques, les péripéties passées ou à venir de son état sanitaire, la chose est à la rigueur possible bien que des plus discutables; mais enfin elle n'est point absurde en soi, et l'on conçoit qu'on puisse à la rigueur la soutenir sérieusement.

Mais prétendre, comme le fait M. Flambart, que la conjonction de certains astres ou la combinaison des lignes de la main donnent le pouvoir de prédire, à la personne intéressée, des événements extérieurs à elle, indépendants de sa constitution physique et de son action propre, voilà qui me paraît absolument faux, humainement absurde et ne pouvant s'expliquer — à supposer les faits démontrés exacts — que par une intervention extra naturelle.

Or il semble indigne de la souveraine sagesse de se servir, quand elle veut révéler l'avenir aux hommes, de moyens aussi puérils que la combinaison des lignes de la main, ou aussi ridicules que telle ou telle position des astres au moment de la naissance de chacun de nous.

Dans le trait rappelé par M. Van Mons et concernant le futur Léon X, j'aime mieux le croire apocryphe que de supposer que Dieu ait voulu faire connaître, par cette voie, à son futur vicaire, la destinée qui l'attendait.

Veillez agréer, etc...

Le Gérant : P. TÉQUI.

ERRATA

Dans la livraison précédente, page 13, au lieu de, les astres n'influent sur les choses *surnaturelles*, lire sur les choses *naturelles*.

É. M.

LA POSSÉDÉE DE GRÈZES

I

Tous les journaux s'occupent, en ce moment, de la possédée de Grèzes, dans un orphelinat de l'Aveyron.

Il y a un an, un vénérable religieux de l'ordre de Saint-François vint nous consulter à ce sujet. Il nous raconta les détails extraordinaires de ces possessions (il y en a plusieurs). Il nous fit part de son étonnement et de sa douleur, en présence de l'inefficacité de ses prières, de ses invocations, des exorcismes, des mortifications les plus cruelles, des supplications les plus ardentes. Il me demanda ce que j'en pensais.

Je lui posai cette question : « Ces possédées ont-elles fait le vœu d'être victimes? — Oui. »

Au mois de mai dernier, le P. Marie-Antoine, l'apôtre du Midi, se trouvait chez moi; il me raconta qu'il avait essayé à Lourdes, mais sans succès, de délivrer une religieuse, possédée du démon. « Pourquoi me tourmentes-tu, lui répondit l'Esprit, cette religieuse a fait vœu d'être victime, et Dieu m'a permis de la faire souffrir. »

Le vénérable Directeur de l'orphelinat de Grèzes nous proposa, un jour, d'exorciser nous-même une autre religieuse de cette maison. Je lui adressai la même question : « Cette fille a-t-elle, fait vœu d'être victime? » — « Oui, me répondit-il ». Je refusai mon concours à l'exorciste.

Un moraliste de valeur eut l'idée, il y a quelques mois, de consulter Julia sur ce sujet intéressant. Elle répondit : « Elles l'ont bien voulu; elles ont fait vœu d'être victimes. Il faut continuer à prier; exorciser, et, de mon côté, je ferai tous mes efforts pour éloigner ces esprits méchants, très méchants, qui les font souffrir. »

Une conclusion se dégage de ces observations pour le mystique et le théologien, c'est que des religieuses, qui ont fait vœu de souffrir, en ce monde, jusqu'aux plus cruelles tortures, pour sauver les âmes et réparer l'outrage fait à la majesté de Dieu, sont quelquefois exaucées. Dieu les fait monter sur la croix; il leur demande des larmes, des angoisses désespérées, du sang; il les associe à son supplice et à l'œuvre effrayante et divine de la rédemption. Nous ne savons pas jusqu'où peut atteindre le martyre de ces victimes volontaires, qui ont accepté d'avance, par un acte héroïque d'abandon, de vider jusqu'à la lie le calice des grandes immolations.

Dieu permit à Satan de tourmenter le saint homme Job.

Ce n'est pas le moment d'approfondir cette question, ou ce mystère. Je diviserai en trois classes les phénomènes qui se produisent à l'orphelinat de Grèzes.

Les premiers sont plutôt l'œuvre d'une imagination échauffée; ils nous paraissent dénaturés par l'ignorance et la superstition.

Les seconds relèvent de la physiologie et de la pathologie nerveuse; ils méritent une étude scientifique impartiale et approfondie.

Les troisièmes appartiennent à l'ordre préternaturel, ils révèlent, manifestement, une intervention étrangère, une causalité anormale, une influence démoniaque; ces phénomènes sont du domaine de la théologie.

M. l'abbé Garnier a su présenter dans *le Peuple Français* avec sagesse et précision les événements de Grèzes; nous reproduisons volontiers ses observations.

EST-ELLE POSSÉDÉE DU DÉMON?

Nous devons parler des faits extraordinaires qui se passent à l'orphelinat de Grèzes, près Soissac, dans l'Aveyron.

Il y a, depuis douze ans, dans cet orphelinat, une religieuse, originaire du canton de Bozouis, Sœur Saint-Fleuret, qui se croit possédée du diable.

Dans ses crises, elle pousse des cris tellement retentissants que les paysans les entendent à une grande distance du couvent; il lui semble, dans ces moments-là, que le diable la mord ou la brûle à telle ou telle partie de son corps, et aussitôt la crise passée on trouve à l'endroit du corps, où la pauvre Sœur souffrait si fort, soit une véritable brûlure sur la peau, soit l'empreinte d'une mâchoire ou d'un certain nombre de dents qui viendraient de mordre.

Sœur Saint-Fleuret a l'horreur de tout objet religieux; le voisinage d'un Christ, d'un livre de dévotion ou d'une image pieuse la plonge immédiatement dans un accès de rage et elle n'a pas besoin de voir ces objets, elle les sent, elle les devine quand on les approche d'elle si cachés qu'on les tienne, et elle se précipite aussitôt vers eux pour les détruire.

De plus, elle devine souvent la pensée des personnes qui lui parlent, et elle leur répond même dans leur langue, quelle que soit cette langue; ainsi Mgr Lavignac, des Pères Blancs d'Afrique, est allé la voir dernièrement; Sœur Saint-Fleuret, qui pourtant n'était pas dans un moment de crise, a commencé par lui cracher à la figure; puis, s'étant quelque peu calmée, elle a parlé au prélat et, finalement, comme il lui demandait en langue caraïbe si elle était fatiguée de cet entretien, elle lui a répondu, aussi en langue caraïbe : « Je le suis, en effet, laissez-moi tranquille et allez vous coucher. »

Quoique étant une simple paysanne qui n'a jamais reçu la moindre instruction, Sœur Saint-Fleuret parle très bien dans ses crises le grec, l'italien, le russe, l'anglais, l'allemand, etc., et elle répond toujours parfaitement dans la langue qu'on lui parle.

Il a été fait une foule d'expériences, en présence de nombreuses personnes professant les opinions religieuses ou philosophiques les plus opposées, en même temps que les mieux placées pour se contrôler les unes les autres et pour rendre toute erreur ou toute supercherie impossible.

C'est ainsi que la Sœur Saint-Fleuret distingue avec précision l'eau bénite de celle qui ne l'est pas. Il suffit qu'on apporte quelques gouttes du liquide dans un flacon soigneusement caché aux regards du sujet pour qu'immédiatement, si l'eau est bénite, elle entre dans un état d'exaspération inimaginable.

Elle se précipite sur la personne qui détient le flacon et s'efforce de le lui arracher des mains, tandis qu'elle profère les injures les plus violentes. Dès que l'objet de sa fureur a disparu, elle revient au calme le plus complet. Et puis, si la petite bouteille contient de l'eau ordinaire, la Sœur Saint-Fleuret affecte en sa présence l'indifférence la plus absolue.

On raconte encore que la Sœur Saint-Fleuret avait pris en horreur son frère, qui était venu la voir après son ordination de prêtre, et que, à l'aspect de sa soutane, elle s'était précipitée sur lui pour lui arracher les yeux.

Le clergé a, d'ailleurs, essayé vainement d'exorciser cette possédée du démon. Dans ce but, on avait tenté d'approcher d'elle une hostie consacrée, mais immédiatement la Sœur fut prise d'une crise effroyable d'exaspération analogue à celle qu'avait provoquée l'eau bénite.

Un moment après, on approcha d'elle, exactement de la même manière qu'on avait approché l'hostie consacrée, une hostie non consacrée; cette fois, la malade n'éprouva ni surprise, ni émotion et ne fit de mouvement d'aucune sorte.

Le *Radical* traite ces faits de fumisterie, il tient à ce sujet les propos suivants, qui montrent assez sa mauvaise foi :

« La vérité est que les cléricaux de l'Aveyron essaient, avec leur hystérique de Grèzes, d'émouvoir l'opinion publique en organisant une « dépossession » comme au vieux temps. Marie Alacoque ne rend plus, Notre-Dame de Lourdes est en baisse ; ils cherchent à créer une nouvelle valeur. Mais trouveront-ils un nombre suffisant de gogos pour que le jeu en vaille la chandelle?... »

M. le docteur Voisin, médecin chef de la Salpêtrière, consulté sur les mêmes faits, demande à les vérifier, mais il n'hésite pas à dire que, si la malade parle réellement des langues qu'elle n'a jamais apprises, ce n'est pas naturel.

Il nous est impossible, en effet, d'attribuer à une maladie naturelle les détails que nous venons de résumer. S'ils sont bien constatés, ils nous semblent fournir les indices d'une véritable possession.

II

Le *Journal de Charleroi* du 24 juin s'est occupé de la Sœur Saint-Fleuret, il a étudié son cas, et il a porté son jugement. Nous connaissons depuis longtemps la tactique des ennemis du surnaturel.

Parmi les phénomènes que des observations consciencieuses ont relevés à l'orphelinat de Grèzes, les uns, avons-

nous dit, relèvent de la pathologie nerveuse, et nous les étudierons volontiers au point de vue indépendant de la science; les autres ont une autre origine, et pour les apprécier, il faut les lumières des médecins et des théologiens. Là où la présence d'une entité intelligente et supérieure se manifeste, il nous faut une lumière plus haute pour l'apprécier, et des arguments nouveaux.

Le *Journal de Charleroi* s'empare des phénomènes nerveux, des troubles cérébraux : il abuse de ces mots que nous entendons sans cesse, suggestion, auto-suggestion, inconscient, double moi, dédoublement de la personnalité, et il conclut que tout est naturel dans l'orphelinat si cruellement éprouvé.

Quant aux phénomènes qui révèlent une cause étrangère et invisible, le *Journal de Charleroi* ne s'en occupe pas, il les nie simplement. C'est un moyen sommaire de trancher la question, et de finir le débat. L'aliénation mentale, sous la double forme de la *théomanie* et de la *démonomanie*, explique tout et ne permet plus, selon ce journal, de recourir au surnaturel. Tous les saints étaient donc des aliénés, et nous décernons nos hommages à des aliénés, quand nous vénérons les saints. Faut-il s'indigner ou sourire?

Voici l'article du *Journal de Charleroi* :

UNE DÉMONIAQUE

Sous ce titre nous avons donné, d'après des correspondants de Rodez, des détails sur le cas de la Sœur Saint-Fleuret, de l'orphelinat de Grèzes, près de Laissac.

Un de nos amis de l'Aveyron nous adresse les renseignements suivants qu'il a puisés à une source autorisée :

La Sœur Saint-Fleuret est avant tout une malade, intéressante sans doute, mais une malade qui serait elle-même bien étonnée si elle savait tout le bruit qui se fait autour de son nom et de sa maladie.

Elle est atteinte d'une des formes de la manie religieuse : la *démonomanie*, sorte d'aliénation mentale, *souvent passagère*, qui fait que la personne qui en est atteinte se croit possédée du démon. Cette affec-

tion est l'opposée de l'autre forme de manie religieuse : la *théomanie*, dont l'exemple le plus connu est la Sœur Marie Alacoque (1).

Qu'on se soit trompé jadis, et qu'avec la complicité de savants et de médecins on ait vu parfois des *possédées du démon* en des malheureuses qui n'étaient que de simples malades, cela n'est pas douteux.

Si la Sœur Saint-Fleuret eût vécu au treizième siècle, elle eût été déferée devant un tribunal et brûlée comme sorcière.

Cette Sœur, originaire d'Espayrac, canton d'Entraygues, d'une famille de parents pauvres, avait été élevée dans le catholicisme le plus rigide. On peut dire qu'elle n'a reçu qu'une instruction religieuse. Quant à son instruction primaire, elle a été complètement négligée. La jeune dévote se découvrit, grâce aux conseils de son pasteur et de ses maîtresses, la vocation religieuse. Au couvent de Grèzes, où, il y a une douzaine d'années, elle fit son noviciat, elle fut soumise à un entraînement religieux encore plus intense, et bientôt, la peur de l'enfer, la crainte des tentations, etc..., devinrent pour elle une *obsession* (2).

Progressivement, les mêmes causes existent toujours, les mêmes effets se produisent de plus en plus caractérisés. Le système nerveux ne résista pas longtemps; des douleurs intercostales, des hallucinations pendant lesquelles le diable apparaissait, des sensations de brûlures internes et externes, l'audition de la voix du *malin*, etc., persuadèrent à la pauvre malade qu'elle était possédée du démon. Dès lors elle cesse d'être responsable et elle ne se croit plus qu'un instrument entre les mains du diable. C'est là son idée fixe qui se manifeste ainsi :

- 1° Horreur des objets religieux et des personnes consacrées à Dieu;
- 2° Destruction des images sacrées, crucifix, etc.;
- 3° Impossibilité absolue d'entrer à l'église;
- 4° Crises nerveuses déterminées par la présence d'objets consacrés par le culte;
- 5° Impossibilité d'accomplir aucun acte religieux (confession, communion, etc.).

Un phénomène extraordinaire a été celui de la *cécité mentale* pour certaines personnes, qui fait que la malade *ne voit pas* sa supérieure ou son supérieur direct; elle voit un vide à la place qu'ils occupent.

Quant au don des langues, est-il besoin de dire qu'il n'existe pas et que les renseignements donnés à ce sujet sont complètement erronés (3)?

Le dernier phénomène présenté par cette intéressante malade est la « crise de possession démoniaque ».

(1) Tout est faux et antiscientifique dans cet alinéa. Identifier la possession démoniaque et la folie, c'est le signe d'un esprit qui ne connaît pas ces questions. E. M.

(2) Aucun fait ne justifie ces assertions gratuites; c'est du roman. E. M.

(3) Des témoins sérieux affirment le contraire. E. M.

Pendant la crise, elle peut parler et agir de façon absolument différente que pendant son état normal, et, au sortir de la crise, ne pas se souvenir de tout ce qui s'est passé. Ainsi elle pourrait commettre un vol pendant sa crise, cacher l'objet volé et ne pas se souvenir de ce fait à l'état normal. Mais, si une crise nouvelle survient, elle se ressouviendra à ce moment du vol commis et de l'endroit où elle a caché l'objet volé.

Il résulte de l'exposé de ces faits que la Sœur Saint-Fleuret est une malade atteinte de manie religieuse dans sa forme démoniaque; qu'elle est extrêmement nerveuse et facilement congestionnable et auto-congestionnable.

Seulement la suggestion lui est surtout faite facilement par les personnes qui ont une influence sur elle et au moment de sa crise démoniaque.

L'horreur des objets religieux vient de ce que la malade se croyant au pouvoir du démon lui obéit aveuglément et inconsciemment.

La vue du diable et l'audition de sa voix n'est que de l'hallucination.

A l'état de crise elle peut comprendre une langue que connaît déjà une personne qui lui parle, ou plus exactement quelques mots de cette langue pensée au moment même par la personne qui lui parle et qui par là même la suggère. Le fait est incontestable. Il ne se produit pas habituellement.

Il y a chez la malade deux moi parfaitement distincts : le moi de l'état normal et le moi de la crise. Ces deux personnalités s'ignorent complètement ou n'arrivent à se connaître que par des intermédiaires : c'est ainsi qu'on s'explique pourquoi la malade oublie à l'état normal des actes, parfaitement conscients en apparence, qu'elle a accomplis pendant l'état de crise.

La malade a été visitée par de nombreux médecins... Ces messieurs ont vu là un cas intéressant, mais ne présentant rien d'extraordinaire. Il suffit de lire l'*Histoire de la démonomanie*, de Bodin, et la collection de la bibliothèque démoniaque de Bourneville et Charcot, pour voir combien les faits de ce genre sont communs. On connaît les épidémies de Loudun et de Morzine.

Pas besoin d'ajouter que la Sœur Saint-Fleuret ne fait pas de bonds de plusieurs mètres et qu'elle ne s'élève pas dans les airs, comme on l'a prétendu.

En résumé, il n'y a rien de merveilleux dans les phénomènes de démonomanie constatés au couvent de Grèzes.

Il s'agit d'une sorte d'hystérie, qui atteint les femmes plutôt que les hommes, et, parmi les femmes, celles qui sont vouées au célibat en même temps qu'aux pratiques continuelles de la vie religieuse.

III

Le journal *Paris-Nouvelles*, que l'on n'accusera pas de sympathie pour le catholicisme, cite, impartialement, les faits négligés par le *Journal de Charleroi*, et apporte au débat des pièces importantes. Nous le citons :

L'agence télégraphique *Paris-Nouvelles* communique à quelques journaux la dépêche suivante, de Laussac (Aveyron), datée du 14 juin :

Les journaux de Rodez ayant raconté des faits extraordinaires qui se passeraient à l'orphelinat de Grèzes, près de Laissac, concernant une religieuse de cet orphelinat appelée Sœur Saint-Fleuret, je me suis rendu sur les lieux pour contrôler ces faits, et voici ce que je viens d'apprendre de sources absolument autorisées et dont je garantis l'exactitude.

Il y a depuis quelque douze ans, à l'orphelinat, une religieuse, originaire du canton de Bozouis, nommée en religion Sœur Saint-Fleuret, qui est atteinte d'une espèce de folie qui fait qu'elle se croit possédée du diable et que sa supérieure, ses compagnes, les autres Sœurs de l'orphelinat, et même presque tous les ecclésiastiques du pays le croient également.

Cette maladie qui, d'après les médecins, n'est qu'une déviation de l'hystérie, a eu comme prodrome une prédisposition naturelle, qui est devenue aiguë par l'influence du milieu ambiant, mais elle n'a rien de surnaturel ; c'est la résultante d'une véritable auto-suggestion (1).

Dans ses crises, la malade pousse des cris aigus, tellement retentissants que les paysans les entendent à une grande distance du couvent ; il lui semble dans ces moments-là que le diable la mord ou la brûle à telle ou telle partie de son corps, et l'auto-suggestion est si forte qu'aussitôt la crise passée, on trouve à l'endroit du corps où la pauvre Sœur souffrait si fort, soit une véritable brûlure sur sa peau, soit l'empreinte d'une mâchoire ou d'un certain nombre de dents qui viendraient de mordre.

Sœur Saint-Fleuret a l'horreur de tout objet religieux : le voisinage d'un christ, d'un livre de dévotion ou d'une image pieuse la plonge immédiatement dans un accès presque rabique et, chose incroyable, elle n'a pas besoin de voir ces objets ; elle les sent, elle les devine quand on les approche d'elle, si cachés qu'on les tienne, et elle se précipite aus-

(1) La suite de cet article et les phénomènes observés réfutent absolument cette explication enfantine. Les adversaires du surnaturel ne reculent pas devant de telles explications.

sitôt vers eux pour les détruire ne pouvant absolument pas les souffrir.

De plus, elle devine souvent la pensée des personnes qui lui parlent, et elle leur répond, même dans leur langue, quelle que soit cette langue; ainsi Mgr Lavignac, évêque in partibus, est allé la voir dernièrement; Sœur Saint-Fleuret, qui pourtant n'était pas dans un moment de crise, a commencé par lui cracher à la figure; puis s'étant quelque peu calmée, elle a parlé au prélat, et, finalement, comme il lui demandait en langue caraïbe si elle était fatiguée de cet entretien, elle lui a répondu aussi en langue caraïbe : « Je le suis en effet; laissez-moi tranquille et allez vous coucher. »

Quoique étant une simple paysanne qui n'a jamais reçu la moindre instruction, Sœur Saint-Fleuret parle très bien dans ses crises le grec, l'italien, le russe, l'anglais, l'allemand, etc., et elle répond toujours parfaitement dans la langue qu'on lui parle (1).

C'est un sujet d'observation pathologique réellement merveilleux.

Le cardinal Bourret envoya à Grèzes, il y a environ six ans, pour la visiter, un médecin-major du régiment, névropathe très connu par les travaux scientifiques spéciaux qu'il a publiés sur ces singulières maladies; le major fut stupéfait de la démoniaque de Grèzes, et il déclara que nulle part, ni à la Salpêtrière, ni ailleurs, il n'a vu une malade plus incroyablement curieuse à étudier.

Il a été fait une foule d'expériences, en présence de nombreuses personnes professant les opinions religieuses ou philosophiques les plus opposées, en même temps que les mieux placées pour se contrôler les unes les autres et pour rendre toute erreur ou toute supercherie impossible, et il résulte de la manière la plus rigoureuse et la plus mathématique que toujours, par suite du phénomène de l'auto-suggestion (2), la malade distingue instantanément l'eau bénite de celle qui ne l'est pas.

Elle la distingue toujours et sans jamais se tromper toutes les fois qu'on recommence l'expérience; elle la distingue même sans la voir, c'est-à-dire qu'il suffit qu'on en porte quelques gouttes dans un flacon, aussi caché que possible, pour que, à l'approche du liquide, la malade entre dans un état d'exaspération inimaginable; alors elle se précipite comme une furie vers la personne, quelle qu'elle soit, qui dissimule le flacon d'eau bénite et elle veut le lui arracher pour le détruire. Si cette personne résiste, la malade l'injurie violemment et cherche à la frapper ou à la griffer; sa surexcitation s'élève jusqu'au paroxysme tant que le flacon reste près d'elle, et elle ne se calme que quand il a été éloigné.

(1) Pouvez-vous discuter avec des écrivains qui, sans l'ombre d'une preuve, et au nom de la piperie des mots, vous crient à pleine bouche : « L'auto-suggestion explique tout cela ! » Le *Journal de Charleroi* a oublié de mentionner ces phénomènes.

E. M.

(2) Evidemment le rédacteur de *Paris-Nouvelles* ne comprend pas la signification du mot dont il se sert avec tant de laisser aller.

(N. de la R.)

Il y a quelque temps, le clergé, espérant que Dieu, dans sa miséricorde, ferait grâce à la possédée et chasserait le malin esprit du corps de la malheureuse si on l'exorcisait ou si on essayait de l'exorciser, ne fût-ce qu'en approchant avec précaution du corps de la malade une hostie consacrée, eut recours à ce moyen ; mais, à peine l'hostie consacrée avait-elle pénétré dans la chambre de Sœur Saint-Fleuret que celle-ci s'excitait, s'exaspérait et se cabrait exactement comme quand on approche d'elle de l'eau bénite, et sa crise durait tant que durait la présence de l'hostie consacrée dans son très proche voisinage.

Un moment après, on approcha d'elle, exactement de la même manière qu'on avait approché l'hostie consacrée, une hostie non consacrée ; cette fois, la malade n'éprouva ni surprise, ni émotion et ne fit de mouvement d'aucune sorte.

La *Revue des Études psychiques* cite cet article, et le commente ainsi :

Ce cas n'est pas unique au monde. Si l'on veut bien se donner la peine de lire, par exemple, l'histoire des religieuses possédées de Loudun, l'on y trouvera à peu près les mêmes phénomènes, le « don des langues » y compris.

Mais tout cela est fort intéressant. J'oserai même ajouter que c'est plus intéressant que toutes les questions au moyen desquelles le *Bulletin de l'Institut Général Psychologique* s'efforce savamment de nous faire luxer les mâchoires.

Je ne sais ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'étrange histoire dont *Paris-Nouvelles* nous fait le récit. Mais comme il est possible que les choses se soient réellement passées telles qu'on nous les raconte, et comme les savants comprennent que l'on n'a pas tout dit quand on s'est avisé de diagnostiquer « une déviation de l'hystérie » le fait de parler le caraïbe et d'autres langues que l'on ne connaît point, alors vous pouvez être sûrs d'une chose : c'est que Messieurs les psychologues se garderont bien d'étudier les phénomènes en question.

Heureusement que l'Institut Général Psychologique est là ! Il ne laissera pas échapper une occasion pareille pour tâcher de s'affirmer et, pour son coup d'essai, frapper un coup de maître. Le « groupe d'étude des phénomènes psychiques » n'a-t-il pas été constitué pour cela ? Alors, on peut y compter.

Eh ! bien, qu'avez-vous donc à rire ? C'est sérieux — ou presque.

IV

S'il plaît à l'autorité ecclésiastique de nous donner un jour le récit fidèle, authentique, complet des phénomènes qui se sont produits à l'orphelinat de Grèzes, et que nous connaissons depuis longtemps, nous aurons une base sérieuse, et nous pourrons ouvrir la discussion.

Je me contenterai, aujourd'hui, de ces deux observations générales :

1° De saints religieux, des prêtres très sérieux, se conformant aux règles posées par Benoît XIV, et aux prescriptions du Rituel romain, ont exorcisé plusieurs fois, et exorcisent encore la pauvre Sœur, qui en éprouve un grand soulagement.

Donc, selon Benoît XIV, selon le Rituel romain, selon la théologie, cette Sœur présente les caractères de la possession démoniaque, et on n'a pas encore démontré que les critères empruntés à Benoît XIV et au Rituel, pour reconnaître la possession démoniaque, soient en défaut.

S'il en était autrement, l'autorité ecclésiastique aurait interdit sévèrement des exorcismes qui pourraient surexciter l'imagination de la Sœur, provoquer de redoutables hallucinations et des suggestions dangereuses, et créer, peut-être, dans l'orphelinat, parmi les Sœurs, un foyer de contagion qu'il serait difficile d'éteindre.

2° Il est certain que cette Sœur, et d'autres que nous connaissons ailleurs, dans les mêmes conditions, ont fait le vœu d'être victimes et de souffrir dans leur corps et dans leur âme, si Dieu le juge à propos, le châtiment réservé dans l'autre vie aux grands pécheurs.

Dieu livra le corps de Job à Satan. Il lui permit aussi d'emporter le corps sacré de son Fils au sommet du temple, et plus tard sur la croix, à l'heure effroyable de la Passion, quand il versa son sang pour le salut du monde. Plus d'une fois dans la vie de quelques saints nous voyons l'innocent torturé pour le salut et la conversion des grands pécheurs.

A travers ces douleurs et ces expiations héroïques des

justes, passe et retentit la grande parole de la miséricorde et de l'espérance : « Toutes les souffrances de la terre ne pourraient pas égaler la gloire future et le bonheur que Dieu réserve à ses élus. »

V

Appelés à observer ces faits dont l'origine préternaturelle est incontestable, les matérialistes invoquent l'hystérie, l'hallucination, la suggestion, mais, comme le fait observer Papus : « Ce sont là des mots par quoi on explique ce qu'on ne saisit pas. » Des mots, des mots, des hypothèses enflées et adorées par la foule comme des idoles, ne voyons-nous pas cela tous les jours ?

Le colonel de Rochas, très compétent dans ces questions obscures, nous fait publiquement cet aveu :

« Nous sommes ici sur la frontière des deux mondes, et il est bien dangereux de vouloir regarder au delà du nôtre. Il m'a été donné parfois, dans les expériences où se produisaient des stigmates, *de constater des interventions d'êtres psychiques*, mais chaque fois que commençaient ces interventions, j'arrêtais aussitôt l'expérience. »

Et le docteur Séguret qui soigne la possédée, constatait des phénomènes, *oubliés* ceux-là aussi, par le journal de Charleroi :

« Tantôt, le diable n'est pas en elle, mais hors d'elle... il la frappe de son fouet, il la brûle de son fer rouge. L'illusion est si forte que les traces des coups apparaissent sur le corps de la malheureuse comme si elle avait été effectivement touchée. J'ai constaté sur elle ces traces de coups; j'ai constaté des brûlures au second degré, des escarres. Ce sont des stigmates comme en avait saint François d'Assise. »

Rien ne saurait justifier le rapprochement que fait ici le docteur entre les *escarres* de la possédée et les stigmates de saint François d'Assise, les différences y sont profondes, et l'on ne prouvera jamais que l'auto-suggestion puisse produire dans notre organisme des troubles aussi profonds, des modifications traumatiques aussi caractérisées. Mais le moment

d'une discussion sur ce point n'est pas encore venu. Nous renvoyons le lecteur au savant ouvrage du docteur Lefèvre sur les stigmates de Louise Lateau : il nous suffit ici de relever les faits étranges constatés par le médecin de l'orphelinat aveyronnais.

De ce monde de l'au-delà où s'en vont nos rêves, nos curiosités et nos espérances nous arrivent, aux heures sereines, des lueurs insuffisantes, des impulsions, des visions mystérieuses, des appels que nous ne comprenons pas. De là aussi viennent ces esprits, ces forces, bonnes ou mauvaises, qui se mêlent à la trame de notre vie, et dont nous voyons les effets surprenants sans vouloir en connaître la cause, ou sans avoir le courage de la proclamer.

Il faut toujours en revenir à cette parole de Bossuet : « Comptez, si vous pouvez, ou le sable de la mer, ou les étoiles du ciel, tant celles qu'on voit que celles qu'on ne voit pas, et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges (1). »

Élie MÉRIC.

(1) Bossuet. *Elévations sur les mystères*, 1^{re} semaine, première élévation.



MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite.)

CHAPITRE VI

AVANTAGES THÉRAPEUTIQUES ET DANGERS DE L'HYPNOTISME

§ 1^{er}. — Avantages thérapeutiques

Dans leur enthousiasme exagéré et plein d'illusions, les premiers magnétiseurs croyaient avoir trouvé dans l'hypnotisme une sorte de panacée. Les Mesmer et les marquis et comte de Puységur se sont fait donner, presque par centaines, des certificats de guérisons par le magnétisme, mais ce n'étaient guère que des guérisons imaginaires et momentanées; aussi, pour comparer les effets de l'hypnotisme aux guérisons racontées dans l'Évangile et les vies des saints et à celles de Lourdes, il faut faire preuve de bien peu d'idée ou de beaucoup de mauvaise foi. M. de Rochas, à qui ces comparaisons étaient échappées par manque de réflexion, le reconnaît parfaitement lui-même dans une lettre que je tiens à conserver. « La suggestion, dit M. Bernheim, pas plus que les autres médications, ne pourra jamais rétablir une fonction dont l'organe indispensable n'existe plus. Elle ne pourra pas davantage régénérer les tissus atrophiés, ni combler les cavernes du poumon, ni faire disparaître une tumeur, une plaie, un squirre, un ulcère, un cancer, etc. » On ne guérit même par l'hypnose que peu ou point d'aliénations mentales; car les aliénés, que mène si souvent l'auto-suggestion, sont très peu suggestibles par les autres, précisément par défaut d'esprit sain et docile.

Conclure de là que l'hypnose est inutile au point de vue thérapeutique, serait un autre excès non moins faux que le précédent. 1° On s'en est servi avec un certain succès pour les opérations chirurgicales, en rendant le sujet insensible à la douleur. Cependant comme les sujets sont plus ou moins suggestifs, et que les angoisses des malades aux approches d'une opération peuvent encore les empêcher de s'endormir assez profondément, c'est avec raison qu'on préfère presque toujours l'anesthésie chloroformique, dont les résultats sont plus certains.

2° « Chez les personnes affectées d'hémiplegie (paralysie d'une moitié latérale du corps), dit le docteur catholique Xavier Francotte, M. Berger est arrivé à faire faire des mouvements avec les membres paralysés; il est vrai qu'au réveil l'impuissance motrice se reconstituait presque toujours. C'était cependant comme une avance vers la guérison. »

3° « On peut aussi par l'hypnose, dit le très célèbre et très chrétien Dr H. Desplat, sans produire des effets extraordinaires, produire chez celui qui se soumet à vous un grand bien-être et un grand calme : pendant le sommeil magnétique, la sensibilité morbide s'émousse et même disparaît; les douleurs les plus vives s'apaisent au moins momentanément; les mouvements désordonnés cessent: les vomissements se calment, et cela non seulement dans les maladies nerveuses, mais aussi dans les phlegmasies (inflammations). Les spasmes, les convulsions, les migraines, les névralgies et les rhumatismes se calment aussi, et quelquefois les paralysies se guérissent entièrement. N'est-ce pas une raison suffisante de recourir à ce moyen qui offre parfois des ressources précieuses aux mains d'un homme habile et prudent? »

4° C'est surtout aux maladies d'origine nerveuse, et à celles dont l'imagination est la cause principale, que l'hypnose peut être vraiment utile, sans toutefois les guérir tout d'un coup. Il y faut au contraire de l'habileté, de la patience et de la méthode; sous le coup d'une grande émotion, il peut se produire une amélioration notable, qui d'ordinaire ne sera pas durable. Le système nerveux a ses habitudes avec une manière anormale de fonctionner; il faut les lui désappren-

dre, et user d'énergie et de persévérance pour redresser les tendances contractées, détruire les résistances, forcer les lassitudes, annihiler la contre-suggestion du sujet ou de l'entourage, et adopter le système de suggestion le plus convenable ; ainsi, progressivement, on finit par se rendre maître du mal.

5^o Enfin le véritable triomphe de l'hypnose, c'est la guérison des contractures arrivées pendant une crise hystérique, car il n'y a peut-être pas d'autre moyen d'en venir à bout que de recourir à la suggestion en hypnotisant le sujet, et alors on l'en guérit complètement.

§ 2. — Dangers de l'hypnotisme

Si l'hypnotisme peut être quelquefois très utile, il peut aussi devenir très dangereux. C'est pour cela qu'il ne devrait être exercé qu'avec la plus grande réserve et la plus grande prudence. Il nous faut donc, après en avoir montré les avantages, en révéler aussi les dangers.

I. *Dangers généraux de l'hypnotisme.* — L'hypnotisme, dit très justement M. l'abbé Lelong, trouble souvent les fonctions ordinaires de la vie, et plonge celui qui se laisse souvent hypnotiser dans une sorte de marasme, d'ennui, d'hébétude, de dégoût de la vie. La sensibilité, la mémoire, la volonté et la conscience s'amoindrissent, ou ne fonctionnent plus d'une manière normale. On finit par ne plus ressembler aux autres ; on ne sait point si l'on n'est pas toujours quelque peu halluciné ; la liberté, dont nous devons être si justement fiers, est toujours plus ou moins sacrifiée et reste sous la dépendance de l'opérateur, au joug de qui il devient difficile de se soustraire, d'autant plus que les sujets les mieux prédisposés sont ceux qui manquent d'énergie et ne savent jamais opposer qu'une faible résistance ; et encore si cette résistance veut se montrer, l'opérateur trouve mille moyens de la briser, et il s'en fait gloire ; il peut, à discrétion, par la suggestion, faire éprouver à son sujet les sentiments qu'il voudra ; soit de haine, soit

d'effroi, soit de jalousie, soit d'amour, même avec des convoitises lubriques, et faire, au besoin, qu'ils persistent après le réveil, et qu'il ne se souvienne plus d'où ils lui viennent. La conscience étant comme oblitérée, le sens moral se trouve presque effacé, et la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, n'est plus bien comprise : l'hypnotisé devient un monomane, une sorte de machine humaine. Aussi les plus ardents défenseurs de l'hypnotisme, tels que MM. Charcot et Bernheim, ont-ils demandé que la liberté en soit singulièrement restreinte, et que le monopole en soit attribué à la faculté médicale. En Autriche, les expériences publiques furent interdites à Hansen, et en Italie à Donato; MM. Gilles de la Tourette et Guérmonprez ont demandé, dans des rapports publics, qu'en France et en Belgique on montrât la même sévérité, au moins pour tous les expérimentateurs publics.

II. *Dangers pour la santé et la raison.* — « Si l'hypnotisme, dit M. Gilles de la Tourette, est un des agents thérapeutiques les plus précieux de l'hystérie, il peut en être aussi un des meilleurs excitateurs, et il vaut souvent mieux vivre en paix avec des névralgies passagères que de risquer des phénomènes convulsifs ou cataleptiques, sans compter les complications qui les accompagnent, et que les hypnotismes ultérieurs n'auraient pas toujours le pouvoir de faire cesser. » Un magnétiseur produit une telle tension des muscles que ceux-ci deviennent durs et rigides comme du fer; alors il appuie la tête et les pieds du sujet sur les extrémités de deux chaises écartées, et s'assied sur le milieu de son corps sans que celui-ci ploie. « C'est vrai, dit le docteur Guérmonprez, mais on court risque de suspendre la plus importante des fonctions vitales: la contraction des muscles respiratoires peut en résulter, et on peut provoquer ainsi la mort par faute de respiration. » Il est aussi plus d'un magnétiseur qui n'a pas su réveiller son sujet, et de tristes accidents sont survenus. En 1858, la Cour de Douai condamna à 1.200 francs d'amende un magnétiseur qui avait donné des attaques d'épilepsie à un enfant de treize ans.

Mais un des inconvénients les plus fréquents, c'est le somnambulisme spontané dans lequel on tombe quelquefois à la vue du moindre objet brillant, ou bien une diminution de raison et une lassitude de la vie qui vous porte au suicide. Empruntons seulement un fait au docteur Charpignon. « Une domestique nerveuse, dit-il, un peu hystérique, souvent souffrante, avait été magnétisée bien des fois, et son magnétiseur s'en alla plus loin. Quelques mois après elle s'endormit dans sa cuisine, une autre fois à la fenêtre, puis si souvent qu'elle fut congédiée. Elle vint me trouver, m'assurant qu'on la magnétisait de loin; après un examen sérieux, je vis que j'étais en présence d'une malade imaginaire, et j'essayai de guérir l'imagination: je lui donnai un remède inoffensif, l'assurant qu'elle ne s'endormirait plus. Il n'en fut rien: les accès de somnambulisme devinrent même plus fréquents. Elle se retira dans son village, où on la considérait comme un oracle: elle donnait des consultations aux malades pendant ses crises de sommeil, ordonnait des médicaments, voyait à distance et déraisonnait souvent. Elle disait que personne ne pouvait la guérir et qu'elle mourrait bientôt. Son premier opérateur revint, mais c'est en vain qu'il essaya de la guérir: après six mois, pendant lesquels les crises se succédèrent rapides et fréquentes, malgré les efforts du curé de son village qui essaya souvent de la calmer, elle déclara qu'elle irait se jeter dans la Loire et que personne ne pourrait l'en empêcher. En effet, des paysans la rencontrèrent un jour et lui demandèrent où elle allait. « Je vais me noyer », répondit-elle. Cette parole leur sembla une plaisanterie et ils la laissèrent aller. Mais elle avait dit vrai, et quelques jours après on retirait son cadavre de la Loire. »

III. *Dangers pour les mœurs.* — L'opérateur est presque toujours un homme, et le sujet le plus souvent une femme, et une femme plus ou moins hystérique, portée déjà à l'amour et s'éprenant on ne peut plus facilement de celui à qui elle a donné le plus ordinairement tout pouvoir sur elle, et qui peut si aisément l'amener à ses fins et triompher de ses simulacres de résistance. On comprendra sans peine qu'il faudrait

être bien solidement vertueux ou prendre bien des précautions pour ne pas se laisser aller plus d'une fois à de tristes désordres. Les cours d'assises ont assez souvent, entre autres en 1858, en 1865, en 1878, en 1883, puni sévèrement et justement des attentats de magnétiseurs sur leur sujet. Mais que de crimes de cette sorte restent impunis et inconnus ! « Un médecin, raconte le professeur Masoin, hypnotisait une femme séparée de son mari, et cette femme, assez timide dans l'état de veille, lui faisait des aveux d'amour pendant des crises répétées de somnambulisme... Un jour elle se trouva enceinte, et le médecin dut quitter le pays. » Et il ajoute : « Eh bien, si ceux qui appartiennent à notre noble profession sont exposés à des malheurs pareils, s'ils se heurtent à tant de difficultés, que doit-il en être de ceux qui, sans avoir la sollicitude, la prudence et les ressources de la médecine, assument une si lourde responsabilité et provoquent eux-mêmes un sommeil si compromettant? »

IV. *Dangers par rapport à la criminalité et pour la justice.* — Il est certain d'abord que l'hypnotisme favorise singulièrement le crime, et dans l'hypnotiseur et dans l'hypnotisé.

Dans l'hypnotiseur, qui, à force de commander, sous prétexte d'expérience ou pour s'amuser, des crimes imaginaires, finit, et cela très facilement, par perdre à ce sujet la délicatesse de conscience qui a horreur de tout ce qui est mal et de tout ce qui peut conduire au mal. Puis il a tant de chances de n'être pas pris ! Il peut commander au sujet de ne se souvenir ni de l'opérateur ni de ce qu'il a fait. Depuis bien longtemps les voleurs d'enfants, dans l'Inde, se servent de l'hypnose pour arriver à leurs fins ; et les bohémiens, engeance qui pratique l'occultisme, ont été bien des fois accusés de semblables méfaits.

Dans l'hypnotisé : on surexcitera son imagination, on lui fera voir tel ou tel comme son ennemi mortel, comme méritant la mort, puis on lui ordonnera de le tuer, ou de le piller, ou de lui faire du mal, comme une action juste et nécessaire : et il restera sous cette impression, prédominante au moins : alors comment ne le ferait-il pas ? Puis tous les crimes ima-

ginaires qu'on lui fait commettre pendant ou après la crise ne laissent-ils pas dans son cerveau un ébranlement qui diminue singulièrement la conscience et l'horreur du mal? Et s'il le commet, ne dira-t-il pas que c'était plus fort que lui, qu'après tout ce n'était pas un mal? Et combien, par dégoût de la vie, iront jusqu'au suicide!

D'un autre côté, *la justice* a souvent été induite en erreur par l'hypnotisme. L'hypnotisé à qui l'opérateur aura commandé de ne se souvenir de rien ou de nier, s'il est interrogé devant la justice, le fera presque sûrement, et le vrai coupable ne sera pas connu. Mais il y a quelque chose de plus odieux encore : le scélérat qui a poussé au crime a-t-il quelqu'un qu'il veut perdre ou déshonorer, il enjoindra à son sujet de dénoncer cet innocent comme auteur du crime, et presque toujours il sera fait ainsi; le sujet même croira dire la vérité. Aussi les juges ne doivent jamais recourir à l'hypnotisme pour être éclairés, ils courraient plus grand risque encore d'être abusés; et s'il s'agit d'un témoin qu'ils savent avoir été hypnotisé depuis le crime commis, ils ne doivent avoir en lui qu'une bien médiocre confiance.

V. *Dangers pour la révélation des secrets et des confidences compromettantes.* — Laissons parler ici l'abbé Schneider : « Un jour, dit M. Liébeault, j'affirmai à une jeune fille endormie que j'étais prêtre et qu'elle était elle-même une pénitente venue pour se confesser. Cette petite prit son rôle au sérieux et me fit une confession de peccadilles charmantes. » — Charmantes, soit. Mais voilà une bien vilaine action de votre part, Monsieur le docteur! — M. Beaunis, qui rapporte quelques faits analogues, ajoute timidement : « Un jour, encore étudiant, je profitai, un peu indiscretement, d'un moment où M^{lle} X... était endormie, et je lui fis raconter toute sa vie passée. Entre autres choses elle m'apprit qu'elle avait eu un enfant, ce que personne de son entourage ne soupçonnait. Une fois réveillée, elle fut excessivement effrayée quand je lui racontai tout ce qu'elle m'avait dit, et, fondant en larmes, elle me supplia de lui garder un secret dont la divulgation aurait pu avoir pour elle des conséquences très graves. » Ces deux exemples peu-

vent suffire pour faire voir combien de personnes et combien de familles confiantes l'hypnotisme pourrait singulièrement compromettre, tandis qu'il n'obtiendrait rien d'un scélérat endurci bien déterminé à tout nier.

VI. *Dangers de rapports avec le démon.* — Analysons ici le P. Bouniot, S. J. (*La Controverse*, 1^{er} mars 1882). A l'époque où le magnétisme excitait la plus vive curiosité en France, dit M. Tony Dunand, un jeune étudiant en médecine nommé Thouverey, qui n'y croyait pas, s'amusait, en plaisantant, à exécuter des passes sur une jeune ouvrière qui avait la complaisance de se prêter à ce badinage. A la grande surprise de l'opérateur inexpérimenté, la jeune fille se trouva prise du sommeil magnétique, et elle éprouva une crise nerveuse qu'il ne put conjurer, et elle ne recouvra jamais son état ordinaire. L'étudiant, pour réparer sa faute, crut devoir l'épouser. Mais loin d'être corrigé, il voulut approfondir les mystères du magnétisme, et plus tard il disait à son ami, le Dr Dunand lui-même : « Mon cher Tony, ne touche jamais au magnétisme ; une fois qu'on est pris dans cet engrenage, on n'en peut plus sortir : du jour où cette folie m'a saisi, ma vie n'a plus été qu'un long martyre, parce que, par derrière, se cachent les démons qu'il faut vaincre, et ce n'est pas facile. »

Le Dr Thouverey trouva, en effet, dans le magnétisme, le secret des miracles diaboliques, et fit avec lui des cures merveilleuses et aussi des prophéties qui, cependant, ne s'accomplirent pas toutes. Un soir, au moment de se coucher, il vit apparaître un personnage colossal qui était entré dans sa chambre, bien que portes et fenêtres fussent closes, et qui lui prédit qu'il serait l'apôtre d'un nouvel Évangile et qu'il irait mourir à Rome, après avoir détruit la papauté, — et il termina par ces paroles significatives : « Je serai avec toi dès à présent, tu guériras par la parole et l'imposition des mains, et tu conserveras cette puissance, mais à la condition que tu ne te soumettras jamais à la bénédiction d'un prêtre catholique. » Un an après, le thaumaturge devint veuf et voulut épouser en secondes noces une personne qui exigea la célé-

bration religieuse du mariage, et ainsi, malgré lui, il se soumit à la bénédiction d'un prêtre catholique, et le sorcier devint un médecin très commun qui mourut de la pierre, à Paris.

Le Dr Dunand cite, après cela, le docteur baron du Potet, autre magnétiseur célèbre, qui lui dit à lui-même : « Je ne croyais pas au diable, mais mon scepticisme a fini par être vaincu; il m'apparut un jour et me prêta son secours, et sa force se souda à ma force. » Et il ajoute : « Le signe essentiel de l'obsession démoniaque, c'est l'horreur du prêtre, et cette horreur du prêtre, je l'ai éprouvée moi-même, tant que, suivant l'exemple et méprisant les conseils de mon ami le Dr Thouverey, je me livrai aux pratiques du magnétisme. Il est même des sociétés magnétiques qui se réunissent certains jours pour appeler sur le prêtre les malédictions effectives des puissances de l'enfer. » — Pour lui, il est revenu, grâce à la bénédiction du prêtre, aux croyances et aux pratiques du catholicisme.

En admettant, même pleinement, que l'hypnotisme médical et expérimental soit purement naturel, on n'en est pas moins forcé d'avouer qu'il est bien dangereux et qu'il touche de près, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, aux confins du diabolisme; et alors il est facile, par curiosité, par intérêt ou par passion, de les outrepasser et de demander au magnétisme des effets qu'il ne peut naturellement produire, et de tomber ainsi dans l'empire de Satan.

CHAPITRE VII

L'HYPNOTISME ET LA THÉOLOGIE AU POINT DE VUE THÉORIQUE

Nous voici enfin arrivés à la question principale : l'hypnotisme doit-il être regardé comme naturel ou extra-naturel? Nous avons déjà sans doute examiné cette question au point de vue physiologique; mais il importe encore davantage de

l'étudier au point de vue théologique, afin de tirer de là une certitude plus grande, puisqu'elle est d'un ordre plus élevé, et d'éclairer pleinement les consciences. Nous ne voulons cependant envisager dans ce chapitre que le côté théorique, nous laisserons pour le chapitre suivant le côté moral et pratique.

La cause de l'hypnotisme est-elle d'ordre naturel ou extra-naturel? Telle est la question qui se pose. Trois opinions se trouvent ici chez les théologiens.

1^o L'opinion large, et quelque peu rationaliste, admet que tout hypnotisme est naturel dans sa cause et dans ses effets. S'il y a des effets qu'on ne peut pas encore expliquer, on doit néanmoins les regarder comme naturels, parce que la science ne connaît pas encore tout ce que peut la nature et fait tous les jours quelques nouvelles découvertes, et elle arrivera un jour à les expliquer. Si l'on objecte aux auteurs qui défendent cette opinion des faits dépassant certainement les forces de la nature, ou bien ils les nient comme n'étant pas suffisamment prouvés, ou bien ils les attribuent au charlatanisme, au comérage, à l'illusion ou à l'hallucination, et de la sorte ils redeviennent naturels, ou bien enfin ils les rangent dans les faits de spiritisme pur. — On ne peut pas dire que cette opinion ainsi exposée soit positivement condamnée. Cependant, d'après ce que nous avons dit au chapitre v, il nous est impossible de la regarder même comme probable.

2^o L'opinion que nous appellerons stricte et sévère, voit une cause extra-naturelle et diabolique dans tout hypnotisme, quand même il n'irait que jusqu'au sommeil magnétique. Ce sont surtout des théologiens italiens, dont plusieurs ne sont assurément pas sans valeur, tels que Franco, Ballerini, Villada, Bucceroni, qui se sont faits les fauteurs de cette opinion, et ils veulent la pousser jusque dans ses dernières conséquences, au point que toute assistance même passive à des expériences magnétiques quelconques serait de soi un péché mortel. « *Illicitum est, dit Bucceroni, etiam horum effectuum experimentis adesse, quamvis mere passive, si quidem est peccatum cooperationis rei intrinsece malæ.* » Cependant le même Bucceroni, si sévère ici, se radoucit un peu dans ses

résolutions de cas de conscience. L'auteur de *l'Avenir de l'hypnose* adopte pleinement cette seconde opinion, mais malgré tous ses efforts et sa persistance, ses raisons ne sont pas de nature à faire impression sur un théologien sérieux. Aussi cette seconde opinion ne nous semble pas plus soutenable que la première.

3° L'opinion modérée et conciliatrice distingue trois sortes d'hypnotisme : l'hypnotisme simplement naturel dans sa cause et dans ses effets, qui est celui dont nous avons parlé jusqu'ici, excepté au chapitre v; l'hypnotisme dont les effets sont de provenance douteuse et la cause aussi; enfin l'hypnotisme dont les effets et par là-même la cause sont extranaturels et par conséquent diaboliques. Le cardinal d'Annibale défend pleinement cette troisième opinion, et après lui Mgr Gousset, Mgr Méric, Lelong et presque tous les auteurs français qui ont écrit sur ce sujet. Scavini, Lehmkuhl, Clément Marc, Ærtnys, Berardi, Haine, Prüner, Mullendorf, de Bonniot, Génicot, etc., adoptent ce sentiment avec des nuances plus ou moins accentuées. C'est ce système que nous voulons exposer d'abord très clairement tel que nous le concevons, puis défendre directement en donnant les preuves qui l'appuient, et indirectement en réfutant les objections qu'on lui oppose.

I. *Exposition du système modéré.* — Il est bon, nécessaire même, de distinguer différents degrés dans l'hypnotisme. — Au premier degré est le sommeil amené par des moyens aptes à le produire, sommeil souvent lourd et complètement inintelligent. Chez bien des sujets, comme nous l'avons dit, on ne peut pas obtenir davantage, et on le produit à peu près de la même manière chez les animaux. Ne doit-on pas dès lors le regarder comme naturel?

Au second degré il y a les phénomènes désignés sous le nom de *somatiques* parce qu'ils n'affectent que ce corps: ce sont la *cataplexie*, l'*anesthésie*, la *léthargie* les *troubles nerveux*. La nature nous offre des états analogues connus depuis des siècles et classés scientifiquement: on peut les obtenir par des moyens physiques, aussi bien chez les animaux que

chez les hommes; d'autres fois ils viennent comme d'eux-mêmes. Que de fois on a vu des cataleptiques effrayer les témoins par leur raideur, les contorsions de leurs membres et l'effrayante immobilité de leur corps! On ne peut pas toujours obtenir cela dans l'hypnotisme et souvent on n'obtient pas davantage. Ces effets semblent donc encore simplement naturels.

Au troisième degré vient le *somnambulisme*, phénomène mixte, connu depuis des siècles, et qu'il n'est pas impossible de provoquer chez les personnes qui y sont aptes; et souvent dans le somnambulisme hypnotique on n'obtiendra rien de plus que dans le somnambulisme naturel, quelquefois même moins, ou assurément des effets du même genre; on conçoit très bien aussi qu'alors toutes les facultés étant concentrées sur un point, il puisse y avoir sur ce point plus de clairvoyance, et qu'ainsi la mémoire puisse se rappeler transitoirement des choses oubliées mais vues autrefois : tout cela, nous le regardons encore comme naturel.

Au quatrième degré viennent les autres phénomènes mixtes d'hallucinations et de suggestions, qui se comprennent bien en supposant le somnambulisme et la volonté précédente de se soumettre entièrement à l'opérateur, car c'est alors le règne de l'imagination inconsciente. — Ces quatre degrés, selon nous, appartiennent sans conteste à la première sorte d'hypnotisme : l'hypnotisme naturel.

Au cinquième degré arrivent les phénomènes qu'il faut appeler douteux et sur lesquels nous n'osons pas encore nous prononcer, comme par exemple l'indication de remèdes qui doivent certainement guérir et de l'époque fixe où arrivera certainement cette guérison; la connaissance des pensées intimes de l'opérateur qui veut bien les laisser voir, mais sans aucun signe extérieur convenu; la vision à une distance plus grande que ne peuvent voir les meilleurs yeux à l'état ordinaire, pas immense cependant; la vision à travers des corps opaques ou les yeux fermés. Assurément on ne peut pas dire *a priori* et surtout prouver que ces choses sont impossibles par des moyens naturels : car n'est-on pas arrivé grâce à la lumière cathodique, au moyen de la réverbération sur une

certaine lame préparée *ad hoc*, à voir à travers certains corps opaques? Mais on ne peut pas non plus et surtout prouver que ces choses sont naturelles. Il faut les étudier avec leurs différentes circonstances dans les cas particuliers, et alors plus d'une fois on pourra se prononcer avec une sorte de certitude morale sur le naturel ou l'extra-naturel de la chose, mais plus d'une fois aussi après mûr examen on devra rester encore dans l'incertitude.

Enfin au sixième degré nous relevons les faits en opposition manifeste avec les lois bien certaines et bien connues de la physique, de la psychologie ou de la physiologie, comme, par exemple, parler et comprendre des langues qu'on n'a jamais connues, indiquer mieux que d'habiles médecins les remèdes les plus propres à guérir, et décrire anatomiquement et physiologiquement les organes malades, quand on n'a soi-même aucune connaissance de la médecine, voir parfaitement et clairement dans un lointain immense, ou découvrir des choses absolument cachées que la lumière cathodique même ne pourrait montrer, lire dans la pensée des autres, y voir surtout des choses qu'ils n'externent point et veulent tenir absolument cachées, prévoir et annoncer avec certitude l'avenir contre toute apparence humaine, guérir des maladies humainement inguérissables : voilà des faits qui appartiennent au troisième genre d'hypnotisme, et que nous n'hésitons pas à attribuer à une puissance supérieure à la nôtre et à dire extra-naturels et démoniaques.

Nous ajouterons qu'il n'est pas possible de nier tous ces faits ou de les attribuer au charlatanisme ou au compérage. En effet, ces faits sont innombrables, et souvent ceux qui les rapportent les ont vus et examinés : ils se passaient devant plusieurs témoins qui les rapportent de la même manière : et ces témoins n'avaient aucun intérêt à mentir, quelquefois même en les rapportant ils s'exposaient à la risée ; ces témoins, si bien d'accord sur tous les détails, ne s'accordaient cependant point dans leurs idées, ni dans leurs manières d'expliquer les faits (ce qui prouve encore davantage en faveur de leur sincérité), et parmi eux se rencontrent des hommes remarquables par leurs connaissances physiques, physiologiques ou

psychologiques, et aussi des hommes sincèrement amis de la vérité, qui pour rien au monde n'auraient voulu mentir : enfin il y a bientôt cent ans que des faits semblables se passent dans tous les pays, donc vouloir les nier tous serait mettre implicitement en doute les faits historiques les plus certains de notre temps même.

Ceci posé, nous établissons deux propositions : la première relative aux effets que nous avons dits naturels, et la seconde relative aux effets que nous avons dits extra-naturels. Quant aux effets douteux, nous n'en dirons ici que quelques mots et comme accidentellement, nous réservant de donner dans le chapitre suivant une conclusion morale plus claire et plus nette.

II. *Première proposition.* — Dans l'hypnotisme médical ou scientifique ordinaire, c'est-à-dire s'arrêtant aux quatre premiers degrés exposés tout à l'heure, *la cause doit être regardée comme naturelle.*

Nous allons démontrer cette proposition par des preuves d'autorité, de raison théologique et de raison philosophique.

1^o Preuves d'autorité. — Il est évident qu'ici nous ne pouvons recourir ni à la sainte Écriture, ni aux saints Pères, ni aux conciles, qui ne parlent point du tout d'hypnotisme : mais nous pouvons au moins invoquer d'abord l'autorité de l'Église qui a été consultée plusieurs fois à ce sujet. Nous possédons au moins six actes du Saint-Siège se rapportant au magnétisme : il y en a trois qui en condamnent les abus, c'est-à-dire qui condamnent le magnétisme dans le sixième degré, et nous en reparlerons dans la proposition suivante ; les autres concernent le magnétisme que nous défendons.

Le 25 janvier 1840 la congrégation du Saint-Office déclarait expressément que le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis par eux-mêmes, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite et mauvaise : « Remoto omni errore, sortilegio, explicita aut implicita demonis invocatione, merus actus adhibendi media physica aliunde licita, non est moraliter velitus, dummodo non tendat ad finem illicitum aut quomodocumque pravum. » Et

cette décision fut rappelée et renouvelée, le 4 août 1856, dans une encyclique aux évêques, d'après la consultation générale de la sainte Inquisition romaine; et auparavant, en 1843, le préfet de la Sacrée-Congrégation répondait à une demande de Mgr Gousset : « La question du magnétisme ne sera pas résolue tout à l'heure, si elle l'est jamais, parce qu'on ne court aucun risque à en différer la décision, et qu'une décision prématurée pourrait compromettre l'honneur du Saint-Siège. »

On voit bien dans ces réponses toute la sagesse de l'Église.

C'est en vain que quelques auteurs prétendent que l'Église ayant condamné certains cas de magnétisme, et ne s'étant point prononcée catégoriquement sur les autres, on ne peut tirer de ses réponses aucun argument pour ou contre le magnétisme en général, car nous prétendons, nous, pouvoir en tirer deux bien sérieux. — Le premier est tiré des réponses de 1840 et 1856 où il est dit que pourvu qu'on écarte tout sortilège et toute invocation explicite ou implicite dans le magnétisme, le simple acte d'employer des moyens physiques d'ailleurs permis n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite et mauvaise: or c'est exactement ce que fait le magnétisme que nous défendons: sans aucune mauvaise intention, et rejetant toute intervention du démon, il n'emploie que des moyens physiques qui n'ont rien de mauvais en soi et qui sont aptes à produire les effets voulus; ceci n'est donc pas défendu, et par conséquent ne peut être que naturel dans sa cause. — Le second argument se tire de la réponse à Mgr Gousset : Rome en effet doit avoir toutes les lumières nécessaires pour éclairer les fidèles sur les questions les plus importantes et empêcher le mal de s'enraciner; or, si tout hypnotisme était diabolique, l'Église pourrait-elle laisser le démonisme s'implanter pendant un siècle dans le monde entier sans protester et sans éclairer les consciences, quand on lui demande une décision? Pourrait-elle répondre qu'il n'y a aucun risque à différer la décision, quand par là elle ouvrirait aux démons un libre accès dans le monde où ils pourraient librement exercer leur empire? Si au contraire, comme nous le disons, la cause du magnétisme ordinaire est naturelle, alors, mais alors seulement, il n'y a en effet aucun

risque à différer la décision, parce que d'un côté, en vertu des principes théologiques généraux, les fidèles savent bien que lorsqu'une opinion a pour elle des raisons aussi solides que celles que nous faisons valoir, l'usage en doit être licite en soi, et si quelques-uns n'osent pas encore y recourir, ce sera peut-être tant mieux à cause des dangers qu'il renferme, et l'Église aura encore une fois montré toute sa sagesse en attendant pour se prononcer davantage qu'une plus grande lumière se soit faite, relativement surtout aux cas que nous avons appelés douteux, et alors sa réponse pourra être plus précise.

Nous pouvons invoquer en second lieu l'autorité des théologiens, dont assurément les plus remarquables parmi ceux qui ont traité la question et dont nous avons donné les noms au commencement du chapitre, adoptent cette opinion modérée, et ses adversaires en théorie sont obligés, comme nous l'avons dit aussi, de l'adopter en pratique.

Nous pouvons enfin invoquer en troisième lieu l'autorité des savants et des médecins catholiques. On peut dire que tous à peu près admettent que la cause du magnétisme dans ses effets ordinaires est naturelle: ils l'enseignent même dans les universités catholiques, sous les yeux et l'autorité ou l'appui des évêques et des prêtres: penser et parler autrement serait se rendre ridicule aux yeux d'une science raisonnable et sensée, et attirer quelque mépris sur la religion elle-même. Et certes une telle autorité ainsi appuyée a bien quelque valeur en fait de preuves. Tous les médecins sérieux, qu'ils soient impies, indifférents ou très chrétiens, recourent à l'hypnotisme dans certains cas. A Paris il n'est peut-être pas un seul des internes des hôpitaux qui n'ait eu recours quelquefois à l'hypnotisme. La plupart, tout en reconnaissant que les effets médicaux le plus souvent n'en sont pas très considérables, admettent que pour certains accidents hystériques arrivés par suite de la maladie, ils sont presque toujours souverains, et remplacent très avantageusement des opérations chirurgicales qui seraient très dangereuses. Comment donc et de quel droit empêcher cela chez ceux qui ne veulent que cela? Comment condamner en bloc tous les médecins même les plus religieux, et se prononcer autoritairement contre les savants qui ont le

plus étudié cette matière, et qui ne s'y avancent qu'avec la plus grande réserve.

2^o Preuves de raison théologique. Donnons-en seulement deux. — La première se tire *de la nature même de l'hypnotisme* : s'il était par lui-même illicite, superstitieux et diabolique; il appartiendrait à la vaine observance, qui veut obtenir avec certitude des effets extraordinaires par des moyens improportionnés que ni Dieu, ni la nature n'ont rendus aptes à cela : par conséquent, dans celui qui veut les obtenir ainsi, il y a invocation au moins implicite du démon, puisque sachant ne pouvoir les obtenir ni de Dieu, ni de la nature, mais seulement, par une conséquence rigoureuse, du démon, il les veut quand même. En dehors de là il n'y a ni vaine observance, ni superstition. Or ici les savants et les médecins veulent simplement obtenir des effets qu'ils jugent naturels, par des moyens qu'ils jugent proportionnés, et dont ils prouvent, comme nous l'avons fait, l'aptitude par des raisonnements et des rapprochements sérieux et convaincants. D'après les principes généralement admis par les théologiens, il ne peut donc y avoir là ni vaine observance, ni invocation tacite du démon, ni démonisme. Les théologiens ajoutent même que dans les cas réputés douteux, c'est-à-dire où l'on doute si ces effets proviennent du démon ou des causes naturelles, pourvu que l'on ait des raisons sérieuses de croire les causes naturelles capables de les produire, on doit plutôt les croire naturels, parce que si dans les choses de la nature l'intervention directe de Dieu ne se présume pas, mais doit se prouver, à plus forte raison l'intervention des démons ne se présume pas, mais doit se prouver.

(A suivre.)

LES STIGMATES

La reproduction des stigmates de la Passion de Jésus-Christ dans le corps de quelques saints privilégiés présente un caractère incontestable d'origine surnaturelle. Tels furent les stigmates de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, et d'autres dont l'Église conserve et honore le souvenir.

Le démon a contrefait, quelquefois, ce phénomène, et, dans certaines personnes livrées au vice, à l'hypocrisie, à l'influence satanique, on a vu se produire des stigmates qui différaient essentiellement des stigmates divins. C'est l'enseignement formel de Benoît XIV et des grands théologiens.

La nature, elle aussi, a produit dans quelques sujets névropathes des troubles vasculaires et nerveux qui présentaient quelque analogie avec les stigmates, mais qui en différaient essentiellement par le fond et par les circonstances.

C'est de ces stigmates par analogie, que le très savant et très regretté Dr Ferrand s'est occupé avec une haute compétence dans l'article que nous reproduisons.

De la stigmatisation

I

On sait ce que l'on entend sous ce nom de stigmatisation ; c'est-à-dire l'apparition spontanée de petites plaies se produisant aux mains et aux pieds, au front et parfois au côté, s'accompagnant d'un certain écoulement de sang, parfois demeurant en permanence, parfois se reproduisant à intervalles variables, notamment tous les vendredis, et disparaissant comme elles sont venues, spontanément.

Chacun des termes de cette définition purement descriptive demande un certain développement.

Ces plaies apparaissent spontanément, c'est-à-dire sans être provoquées par les moyens ordinaires, sans blessure extérieure. Les experts qui ont examiné Louise Lateau se sont d'abord préoccupés de s'assurer que les stigmates n'avaient pu être produits par un instrument quelconque, pas même par les ongles du sujet en observation. Ils lui ont enveloppé les mains de gants et la veille du jour où devaient apparaître les stigmates, ils ont enfermé les mains dans un appareil dûment approprié, dans une sorte de boîte scellée de telle sorte qu'aucune opération ne pouvait leur rendre leur liberté ou permettre à qui que ce soit d'atteindre le lieu des plaies stigmatiques.

Et l'appareil une fois levé, à l'heure dite, ils ont constaté la présence des stigmates.

Du reste ce premier point n'est guère contesté ; il n'est pas impossible que, dans quelques cas plus ou moins apocryphes, la stigmatisation ait été le résultat d'une supercherie ; mais il est bien certain, vu la surveillance exercée par des témoins non suspects, que les stigmates se sont montrés spontanément. Je ne parle pas ici des cas où le caractère même des sujets et de leur entourage suffit à donner une certitude morale et ne permet pas de conserver de doutes à ce sujet, mais de ceux où une observation rigoureuse ayant été pratiquée par des personnes compétentes, voire même par des gens incrédules, ne peut laisser d'incertitude, dans l'esprit le plus difficile, sur l'existence et sur la production spontanée des stigmates.

Ce sont, dit-on, de petites plaies : ici, les descriptions varient quelque peu. La plupart des hagiographes, nous dit le docteur Hubert, ont négligé la description des stigmates ou n'ont fourni sur eux que des renseignements incomplets. Mais il ajoute que, dans trois cas relativement récents, les stigmates ont été décrits avec soin « selon les exigences médicales ».

Dans ces cas, ils ont été reconnus formés de croûtes minces de sang coagulé reposant sur la surface d'une plaie, de laquelle exsude du sang avec une sorte de sérosité, ce qui est l'aspect ordinaire d'une plaie exposée au contact de l'air, sans suppuration toutefois.

Tels sont les stigmates des extrémités; à la tête, ils sont moins apparents et se présentent sous forme de petites éraillures de l'épiderme irrégulièrement disposées sur le front, à travers lesquelles on voit le sang sourdre en fines gouttelettes au moment de l'hémorragie. Celui du côté en forme de croissant a l'apparence d'une plaie recouverte de croûtes sanguines, mais examiné à la loupe il n'a paru constitué que par de simples éraillures de l'épiderme recouvertes par des croûtes de sang concrété.

Chez Louise Lateau le stigmaté se montrait d'abord sous la forme d'une ampoule de 2 à 3 centimètres de diamètre qui se produisait dans la nuit du jeudi au vendredi, et, se rompant, laissait échapper de la sérosité et du sang. Après un jour d'écoulement de ce liquide, la plaie se séchait, et dès le samedi, elle était remplacée par une surface rosée ayant l'aspect d'une récente cicatrice. Dans quelques cas le sang a paru découler d'une surface de peau saine ou à peine rougie, comme dans les faits d'hématidrose (sueur de sang). Presque tous ces stigmates sont de forme ronde ou ovale, parfois encore triangulaire ou par pointillé.

Le fait est indéniable; il a été constaté par des témoins autorisés, habitués à exercer l'observation scientifique des phénomènes, aussi n'est-ce pas sur ce point que porte aujourd'hui la discussion, mais bien sur l'explication qu'il convient de donner de ces stigmates.

Nous quittons ici le domaine de l'observation pure, pour entrer sur le terrain de l'interprétation. Nul ne s'étonnera que, sur ce terrain délicat, nous n'avancions qu'avec grande précaution et que nous nous efforcions de demander à la physiologie et à la psychologie tout ce qu'elles peuvent donner de lumières pour éclairer notre route. Il ne s'agit pas en effet de faire de confiance un saut dans le domaine du surnaturel, mais bien d'en approcher, ou même d'y entrer, s'il y a lieu, par la porte raisonnable et honnête à laquelle peut nous amener le processus d'une laborieuse et sévère démonstration.

II

On a, pour expliquer la stigmatisation, invoqué l'influence de l'imagination, de l'imagination seule, ou de l'imagination s'exerçant chez des sujets malades, ou chez lesquels l'équilibre entre les diverses aptitudes fonctionnelles, se trouvant rompu, laisse le champ libre à des relations nouvelles et à bien des hypothèses.

Pour apprécier le rôle que l'imagination peut jouer en pareille matière, il me paraît indispensable de rappeler en quelques mots en quoi consiste ce travail de l'imagination et les données que la physiologie, d'accord avec la psychologie, nous fournit en cette matière.

Il semble assez clairement démontré aujourd'hui qu'il existe dans le cerveau un lieu de la formation des images sensibles et que c'est dans les circonvolutions de l'écorce que ces images sont déposées. L'évocation de ces images, sous l'influence des impressions extérieures et des sensations qui en résultent, constitue un des premiers éléments de la conscience. Et quand cette évocation se produit sans provocation extérieure apparente, nous appelons cette opération du nom d'imagination.

Or s'il est donné à chaque organe sensoriel de provoquer dans l'écorce du cerveau, par l'intermédiaire des ganglions nerveux de la base de cet organe, une image qui répond à chacune de ses impressions externes, nous savons aussi que l'excitation artificielle portée sur un point déterminé de l'écorce ne se borne pas à reproduire cette image, mais qu'elle actionne en même temps, par une sorte de processus inverse, et en passant par les mêmes ganglions, l'organe sensoriel auquel l'image correspond habituellement. De même qu'un nerf sensible excité sur un point quelconque de son parcours donne lieu à une sensation que le centre de perception rapporte habituellement à l'extrémité de ce nerf, de même l'image sensorielle, évoquée dans l'écorce du cerveau, met dans un état de tension sinon d'activité les trajets nerveux correspondants et jusqu'à l'appareil sensoriel

périphérique auquel correspond cette image. C'est au jugement et à la conscience qu'il appartient de distinguer, dans une telle opération, ce qu'elle a de subjectif et de séparer la sensation imaginée de la pure hallucination. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette appréciation complémentaire, que M. Taine a pu dire de la sensation qu'elle est une sorte d'hallucination.

Cette relation entre le rôle de l'imagination et les modifications de l'organe sensoriel périphérique est rarement mise en évidence dans les conditions ordinaires, mais elle est certaine dans quelques états maladifs ou seulement dans certaines perturbations nerveuses; elle est manifeste dans le sommeil et dans la suggestion hypnotique. L'hypnotiseur évoque dans le cerveau de son sujet l'image d'une grande lumière ou d'un grand bruit et l'hypnotisé cache ses yeux ou ses oreilles pour les mettre à l'abri de l'impression qu'il croit ressentir et qu'il rapporte faussement à l'appareil sensoriel périphérique, alors qu'elle lui vient de l'image cérébrale qui lui a été suggérée.

Et sans aller jusque-là, sans invoquer l'hypnotisme, ne voit-on pas tous les jours les sujets impressionnables, au récit d'un accident, et surtout à une représentation qui en reproduit le simulacre, ou seulement l'imminence, tendre leurs muscles, s'incliner sur leur siège, saisir les bras de leur fauteuil, pour éviter une chute dont leur imagination fait seule tous les frais?

Ce sont là des faits de tous les jours et qui ne nous frappent plus, tant ils se répètent souvent. Mais leur observation et leur étude ne laissent pas que de nous éclairer sur le rôle et sur l'importance de l'imagination.

Que se passe-t-il dans ce cas? L'image du mouvement ou plutôt de la sensation du mouvement, évoquée puissamment dans les centres cérébraux par l'imagination, détermine à la périphérie une sorte de mouvement, ou tout au moins une tension motrice, dans les appareils auxquels elle correspond habituellement: comme l'image d'une sensation provoque dans l'organe sensoriel correspondant une modification corrélatrice. Tout n'est pas subjectif en pareille matière; le sens

dans lequel s'exécute l'opération sensible a changé, mais l'opération s'est effectuée néanmoins. Ce n'est pas la surface sentante périphérique qui a mis en jeu les ganglions sensoriels de la base du cerveau, mais ce sont les circonvolutions de l'écorce qui les ont actionnés.

Je me suis renseigné auprès de gens fort experts en la matière sur cette question de savoir si l'idée suggérée pendant le sommeil hypnotique modifie l'organe sensoriel périphérique correspondant, tout comme si la sensation résultait d'une impression portée sur l'organe sensoriel. Il semble qu'il n'en est rien. Ainsi, par exemple, on sait que l'impression d'une vive lumière produit dans l'œil qui la reçoit une contraction immédiate et manifeste de l'orifice pupillaire. Or, si l'on observe la pupille d'un sujet hypnotisé auquel on suggère l'image d'une vive lumière, on ne voit pas cette contraction se produire nettement. La pupille se dilate bien un peu, mais lentement et dans une faible proportion, comme elle le fait d'ailleurs dans tous les cas où la vue fixe attentivement un objet extérieur quel qu'il soit.

On peut donc présumer, sinon conclure, de ces sortes d'expériences, que l'image provoquée dans les circonvolutions cérébrales par l'imagination, détermine bien dans l'appareil sensoriel une espèce de tension nerveuse, mais qu'elle ne semble pas pouvoir le modifier exactement comme eût fait une impression objective, d'origine extérieure.

Cette analyse délicate nous permet de mesurer les limites de ce que peut produire sur les organes périphériques l'image d'une sensation conçue avec cette puissance que l'hypnose communique aux images sensibles.

III

Par contre, nous ne pouvons négliger ces expériences dans lesquelles des faits étranges sans doute, mais difficiles à nier, ont été observés et que je dois rappeler. On peut, en concentrant fortement et longtemps l'attention sur un point du corps, avec cette disposition d'esprit que les Anglais ont

appelée l'*expectant attention*, c'est-à-dire avec l'idée qu'il va s'y produire quelque chose, on peut provoquer dans cette région des sensations particulières, des picotements plus ou moins aigus, voire même une véritable douleur. M. Surbled, qui rappelle et admet ce fait, ne croit pas qu'on puisse aller au delà, il ne pense pas qu'on puisse ainsi provoquer des hémorragies et de véritables plaies. Et il ajoute : « L'imagination n'arrive pas à fabriquer un stigmate, ou, du moins, la preuve directe d'une telle merveille n'a pas encore été donnée. »

Ainsi donc il est constant que l'imagination peut déterminer dans les organes périphériques des sensations d'ordres divers : mais on lui conteste le pouvoir de provoquer dans les organes des troubles nutritifs, tels qu'une hémorragie, une formation vésiculaire, une ulcération. Il est donc bon d'étudier d'abord si cette impossibilité est bien réelle et aussi quelle distance sépare les unes des autres ces modifications ; enfin ce que peut le système nerveux sur les unes et sur les autres.

Dans un livre fort étudié et dû à un savant médecin qui ne fut pas seulement un professeur distingué, mais encore un maître aussi religieux que savant, le professeur Fabre a passé en revue les troubles de nutrition qui peuvent se produire en relation avec des troubles nerveux et comme conséquence de ceux-ci. Il décrit, dans un chapitre de ce livre, des affections inflammatoires, des gangrènes, des œdèmes ou hydropisies locales et des hémorragies.

L'épistaxis ou saignement de nez peut se rattacher à trois lésions du système nerveux : lésions du nerf sympathique cervical, lésion du nerf trijumeau, lésion de la portion cervicale de la moelle ; et il ajoute : « C'est là, messieurs, un fait singulier et tout d'abord étonnant qu'un état morbide du système nerveux puisse produire une hémorragie ; c'est là cependant un fait positif, plus fréquent que vous ne pensez peut-être, et que la physiologie et la clinique démontrent surabondamment ; c'est de plus un fait scientifique dont il est aisé de vous donner l'explication. » Et il montre comment cette influence pathogénique du système nerveux sur les hémorragies, admise de tout temps et dès Hippocrate, est aujourd'hui

prouvée et rapportée à une perturbation du système vasomoteur. Après avoir rappelé les expériences significatives de Cl. Bernard à ce sujet, il montre quelle influence peuvent avoir sur les hémorragies les émotions morales. « Sur la peau, dit-il encore, on peut voir de ces hématomes ou sueurs de sang dont l'origine névropathique a été surtout démontrée par Parrot. »

L'activité des petits vaisseaux est subordonnée aux nerfs vasomoteurs. Privés de la tonicité que les nerfs leur donnent, ils se dilatent, d'où la fluxion; dilatés, ils se rompent, d'où l'hémorragie. L'influence nerveuse est capable de déterminer un purpura, c'est-à-dire une affection caractérisée par de petites hémorragies de la peau, qui, bornées en général à de petites taches ecchymotiques, peuvent quelquefois atteindre la proportion de vastes épanchements de sang.

Enfin, le système nerveux n'a pas d'action que pour régler le plus ou moins d'irrigation des tissus, il influe encore directement sur leur nutrition intime. Bien qu'il semble n'agir sur l'activité nutritive que comme un appareil de perfectionnement, et non comme sa condition essentielle, il peut cependant beaucoup pour l'accélérer ou pour la suspendre. Nous trouvons là toute la catégorie des troubles trophiques d'origine nerveuse, qui peuvent aller depuis l'atrophie simple jusqu'à la dégénération, à l'ulcération et à la gangrène.

On rencontre ces diverses manifestations de l'influence trophique des nerfs, réunies à la peau dans certains cas de zona, maladie cutanée d'origine nerveuse et qui se traduit par des rougeurs, des élevures, des vésicules, des hémorragies et même de la gangrène; de sorte qu'à elle seule, cette maladie présente parfois dans son éruption tous les types de lésions qu'on peut rencontrer dans le tissu de la peau.

Or, si le système nerveux est capable de provoquer dans les tissus et à leur surface des altérations aussi multiples, on conçoit quelle réserve il convient de mettre dans cette affirmation : qu'il lui serait impossible de produire des stigmates.

Dr FERRAND,
de l'Académie de médecine.

OBSERVATION

Nous trouvons, dans le dernier numéro des *Études franciscaines* (mai 1902), ces sages réflexions critiques d'un religieux, le P. Timothée, à propos de l'ouvrage du P. Arthur Devine, *Le Credo expliqué* :

« Nous ne partageons pas les idées de l'auteur sur la stigmatisation. Il admet, il est vrai, que le démon peut imiter ou singer les stigmates. Mais il ne croit pas qu'il puisse soutenir longtemps ce rôle et il est persuadé de plus qu'on ne tardera pas (qu'on nous permette le mot) à voir le bout de l'oreille. Aussi pour lui les stigmatisées du Tyrol, Louise Lateau, etc., sont-elles de vraies stigmatisées divines. Nous avons connu des hommes très distingués, nous en connaissons encore qui n'admettent pas que Dieu multiplie avec cette facilité une faveur aussi extraordinaire que celle de la stigmatisation (1). Nous ne l'admettons pas davantage.

« Nous n'attachons pas non plus une grande importance aux visions d'Anna-Maria Taïgi. L'auteur a-t-il lu la première édition de la vie de cette servante de Dieu? S'il avait vu les choses étranges contenues dans cette première édition, et qu'on a eu soin de retrancher dans les éditions suivantes, nous croyons qu'il donnerait, lui aussi, moins d'importance aux visions de cette vénérable.

« Nous croyons, nous aussi, que Notre-Seigneur n'apparaît jamais personnellement. Mais quelle explication singulière l'auteur nous donne de l'apparition du Sacré-Cœur! Lui qui connaît si bien sa *Somme*, peut-il concilier cette explication avec la doctrine de saint Thomas sur le mode d'agir de Notre-Seigneur sous les espèces? Il est vrai, il craignait, nous dit-il, d'étonner et de contrister les âmes pieuses.

« Nous ne sommes pas surpris de cette crainte. Nous nous en souvenons. Mal nous en prit d'avancer un jour devant le bon curé de Laigle, chez lequel nous prêchions, que Notre-Seigneur n'apparaissait point personnellement. Peu s'en fallut qu'il prit le bénitier et qu'il nous aspergeât pour nous *désendiabler*. Ne pourrait-on pas chicaner aussi l'auteur sur la manière dont il explique l'apparition de Lourdes? »

(1) On a cité un nombre assez considérable de saints et de saintes qui ont reçu de Dieu cette faveur. Mais, qu'on le remarque, c'étaient des âmes arrivées toutes à une très haute sainteté. Aussi croyons-nous que les stigmatisées du Tyrol Louise Lateau, etc., ont emporté dans la tombe leur secret. Mgr Vital, évêque, d'Olinda (Brésil), de notre ordre des FF. MM. capucins, était allé à Bois-d'Haine. Il en était revenu très indécis, nous a-t-on dit, et plutôt désenchanté. Dom Guéranger, avons-nous ouï dire, fit le voyage de Bois-d'Haine. Il croyait qu'il arriverait assez vite à se former une idée juste du phénomène qui frappait alors si vivement les esprits; il examina, il regarda, il interrogea, il quitta Bois-d'Haine aussi embarrassé et aussi indécis qu'il y était arrivé. Nous avons rencontré dans un de nos couvents du Tyrol le frère d'une des stigmatisées. Il ne paraissait pas croire au caractère divin de la stigmatisation de sa sœur.

LA VIE DES ANGES

(Suite)

Les anges habitent l'Empyrée, et il y en a qui ne le quittent jamais. Ils ont leur entrée libre et même nécessaire dans la sphère universelle; mais l'Empyrée est si vaste et si peuplé qu'on ne s'y aperçoit nullement de l'absence provisoire des anges qui viennent dans l'univers et jusque sur notre terre pour vaquer à leur ministère providentiel, bien que ceux qui passent ainsi dans la région des mondes soient beaucoup plus nombreux que les créatures corporelles auxquelles ils sont préposés. Mais peut-être ne nous exprimons-nous pas bien; il sera plus exact de considérer l'ensemble des mondes comme noyé dans les cieus angéliques; de sorte que les anges ne viennent pas tant chez nous, que nous ne sommes et ne restons chez eux! — Ce que Dieu a créé c'est avant tout, ou par-dessus tout, la nature spirituelle. Si la Genèse biblique n'avait été inspirée en vue de l'homme, elle ne ferait pas tant de cas de la création des corps; car, en réalité, nos mondes, nos astres, nos brillants soleils ne sont qu'un peu de poudre d'or livrée à la nature intellectuelle.

Ceci étant posé, afin de saisir clairement l'explication du mystère en question, considérez les lois du rayonnement solaire. Rien dans l'univers n'échappe à l'influence du soleil, *nec est qui se abscondat a calore ejus*. Laplace va même jusqu'à prétendre que la terre et les autres planètes ont été *formées* de la substance du soleil. De fait, le globe de cet astre est tellement gigantesque que tous les astres qui tournent autour de lui ne sont à côté de lui que des pygmées; et il est très vraisemblable que ces mondes du système planétaire doivent leur existence physique et leurs évolutions gravitatoires aux énergies lumineuses, caloriques et électriques ou magnétiques de l'astre du jour.

Telle est la gloire du roi des astres, gracieux emblème du Créateur à qui tout ce qui existe doit le mouvement, la vie et l'être. Dieu est *tout-puissant* et il est *infiniment puissant*, ou plutôt il est lui-même la puissance infinie. Nous disons infiniment puissant et tout-puissant, parce que, pour notre sujet, il importe de faire une distinction entre ces deux qualités de la divine puissance; car Dieu crée non selon qu'il est infiniment puissant, ce qui aboutirait à l'absurdité d'une création infinie, mais il crée selon qu'il est tout-puissant, c'est-à-dire que toute création quelconque, sans être infinie, requiert cependant la puissance de Dieu, l'opération de Dieu en tant qu'il est tout-puissant. Ce qui revient à dire que Dieu seul est capable de faire quelque chose *de rien, ex nihilo sui*; et que dès lors qu'il crée, peu importe à sa puissance qu'il tire du néant un monde ou un moucheron, attendu qu'une puissance créatrice identique est requise pour l'un comme pour l'autre. Par conséquent, et vu que Dieu est éternel, l'enjeu de la divine puissance est le même dans la création et la conservation de quelques heures que dans la création et la conservation d'un monde dont la durée se calcule par des centaines de siècles.

Cette vérité bien entendue, revenez à l'examen de l'astre radieux, et rendez-vous compte de quelle manière le soleil rayonne. Vous observerez que ce n'est pas la plénitude immense de ce foyer colossal qui répand ses clartés et ses feux dans l'univers, mais que les rayons du soleil émanent de la région visible de cet astre, c'est-à-dire de sa gigantesque circonférence.

Il en est ainsi également de la puissance créatrice et conservatrice de Dieu, divine puissance qui paraît devoir affecter en premier lieu l'intelligence angélique, pendant que les anges contemplent le souverain bien: puisqu'en effet c'est par l'acte créateur que Dieu se met tout d'abord en contact avec ses créatures. Aussi les célestes intelligences toutes éprises de cette admirable puissance de leur Auteur, dont les prodiges excitent à un si haut point leur sainte curiosité, y trouvent-elles une bonne part de leur béatitude. Seulement, ayant admis qu'ils ne voient de l'infini de Dieu que sa face

adorable, nous ne trouverons pas étrange qu'ils ne voient de la puissance divine que cette surface, pour ainsi m'exprimer, par où s'exerce la toute-puissance dans la création et la conservation des choses, s'il est vrai que, comme nous venons de le constater, la toute-puissance ne rayonne, à l'instar du soleil, que par sa surface, visible au grand jour de la gloire céleste.

Eh bien, c'est en la vision intuitive de la toute-puissance que consistera ce que nous avons appelé la résultante de la science divine, faisant connaître à l'intelligence angélique tout ce qui, à chaque instant, se produit dans la création.

Tout ce qui se produit, tout ce que Dieu crée, tout ce qui arrive par sa volonté, ou par sa permission. Il faut donc que chaque ange en particulier voie *toute* la surface de la puissance créatrice.

Oui, c'est ce qui a lieu. Chaque ange en particulier voit d'un seul regard *toute* cette surface à la fois. Contrairement à nous, qui ne voyons qu'une partie de la surface solaire, et des rayons qui s'en échappent, *parce que la circonférence du soleil est divisible, et qu'en rayonnant elle se partage et se dépense*. La toute-puissance divine *étant infinie, indivisible et simple comme Dieu lui-même, elle ne peut ni se diviser, ni se partager, ni se dépenser ou s'amoindrir des rayons créateurs par lesquels elle procure la création et les mille détails de l'univers*. Quiconque a la faculté de percevoir la toute-puissance, n'a donc qu'à la regarder pour la voir *dans tout son ensemble et saisir entièrement l'ampleur de son opération souveraine* qui consiste à créer, à conserver et à régir toute chose.

Voilà évidemment un profond mystère pour les anges eux-mêmes : aussi ne *comprennent-ils pas* la toute-puissance. Ils la voient seulement agir, et ils surprennent aisément, avec délice et béatitude, tout ce qu'elle fait, à mesure qu'elle agit en eux ou dans le monde corporel.

Ajoutons que les anges non seulement voient agir la toute-puissance, mais qu'en outre ils en sont pénétrés, en tant que la nature angélique est elle-même son premier chef-d'œuvre. — N'est-ce pas en effet par la création et la conservation des

célestes intelligences que la puissance de Dieu inaugure la création du ciel et de la terre, en partant de la hiérarchie supérieure pour aboutir aux limites les plus reculées de l'être! — Donc la toute-puissance entourée de ses anges ne produit rien en notre monde sans que son influence créatrice ne passe par l'intelligence angélique. Dieu suscite-t-il un atome aux confins de la corporéité, décide-t-il un événement dans un coin quelconque de l'univers, permet-il un incident sur la terre, le rayon divin créant l'atome, procurant l'événement ou laissant l'incident se produire, traverse nécessairement la nature intellectuelle qui en saisit la portée; et comme l'acte divin n'échappe à aucun des anges, qui tous à l'envi le contemplent, ce n'est pas un ange ou quelques anges, mais toute la multitude des esprits célestes qui aperçoivent ce que nous appelons, pour nous faire comprendre, *le rayon créateur conservateur ou providentiel*.

Or, puisque tout dépend ici de la vision intuitive, il est clair que les anges, par science divine, connaissent Dieu et les créatures de Dieu avec d'autant plus de perfection qu'ils sont hiérarchiquement plus proches de Dieu; d'où il suit que si les esprits des ordres supérieurs ne voient pas plus que ce que ne voient ceux des chœurs moins élevés, le séraphin voit certainement mieux que l'ange ou que l'archange.

*
* *

C'est ainsi, croyons-nous, qu'il convient d'expliquer, autant que possible, la double érudition de la science divine communiquée aux anges dès leur entrée dans la gloire, afin qu'ils puissent connaître Dieu et tous les détails de la création, à mesure que ces détails seraient réalisés par l'Auteur des choses.

Grâce à la science infuse, les anges connaissent la nature des êtres; grâce à la science divine, ils connaissent les êtres eux-mêmes, les individus, leurs opérations et leurs circonstances.

Mais, nous dira-t-on, dès lors que les anges possèdent ces deux sciences qui éclairent leur intelligence de façon à leur

faire connaître et les êtres et la nature des êtres, sans compter l'idée innée qu'ils ont préalablement des espèces, à quoi bon leur attribuer encore une science *expérimentale* semblable à la nôtre; quel genre de connaissance ont-ils encore à acquérir par expérience, eux qui connaissent déjà tant sans étude et sans les recherches auxquelles nous sommes astreints?

La question se résoud comme ceci : 1^o L'on ne peut pas refuser aux anges l'*exercice* de leur intelligence! Or, après la faculté de comprendre, la plus noble faculté de l'intelligence, de la raison, est celle de pouvoir faire des recherches scientifiques, soit à l'instar de l'homme pour découvrir des vérités nouvelles, surprendre des mystères inconnus, soit pour faire la preuve raisonnable de vérités préalablement connues. Bien que la foi nous enseigne des mystères dont nous avons, par elle, la plus grande des certitudes, ne tâchons-nous pas de nous rendre *scientifiquement* certains de plusieurs de ces mystères, en les étudiant? — 2^o La science expérimentale est nécessaire aux anges pour combler les lacunes que laissent dans leur intelligence les sciences divine et infuse. Par exemple, tous les anges ne sont pas prophètes; ils sont obligés de mettre à contribution leur perspicacité, leur vertu de prévoyance. Ils ne saisissent point spontanément toute la portée des causes premières ou des causes secondes. Dieu leur a donné tant de lumières pour en calculer les effets avec une précision d'autant plus prudente qu'ils sont préparés à des œuvres plus considérables.

C'est pourquoi, théologiens hors ligne, les anges, par acquisition scientifique, font leur la science divine; astronomes de naissance, ils ont entre leurs mains les destinées de l'univers; habiles mathématiciens, ils se livrent aux problèmes les plus compliqués; historiens sagaces, ils devinent l'avenir avec une pénétration étonnante; diplomates expérimentés, Dieu leur a confié la destinée des nations et des rois; passés maîtres en jurisprudence, ils assistent au jugement particulier, et défendent leurs clients; physiciens et naturalistes érudits, ils s'entendent certainement mieux que nous à manier les corps et à étudier les lois de l'univers; chimistes incomparables ils composent des alliages surprenants, et médecins

comme Raphaël, surtout pour la guérison de nos âmes, ces célestes gardiens établissent à merveille le diagnostic de nos maux spirituels afin d'y appliquer des remèdes dont eux seuls ont le secret.

Or ces sciences et les autres, dont certains savants font leur spécialité, mais dont les plus versés ne sauraient atteindre l'apogée, leur vie fût-elle cent fois plus longue, encore que chacun n'en embrasse le plus souvent qu'une seule; toutes ces sciences plus célestes que terrestres, le moindre des anges les possède toutes à la fois et en perfection.

*
* *

Notre thèse de la science angélique, pour être complète, appelle ici le résumé de ce que savent les anges et de ce qu'ils ne savent pas.

Qu'est-ce que les anges ne savent pas? — Ce que les anges ignorent se réduit à peu de chose; encore, en l'exposant doit-on avoir recours à des restrictions déjà prévues. Évidemment plus versés dans la grave question de la grâce, que ne le sont les théologiens, les docteurs de l'Église et les conciles, les anges cependant ne peuvent pas plus que nous surprendre directement les opérations de la grâce, les états et les influences de la grâce étant des cas réservés que Dieu ne livre à personne. Donc ils ne savaient pas plus que le Docteur angélique lui-même, si celui-ci était « digne de haine ou d'amour », quoiqu'à voir les œuvres de ce saint extraordinaire, son ange gardien dût présumer qu'il était bien digne d'amour plutôt que de haine, sachant qu'un mauvais arbre ne saurait produire des fruits aussi exquis.

Votre ange gardien ne connaît pas vos pensées tant que vous ne les exprimez pas; mais comme vous avez, pour les exprimer, trois sortes de langage dont celui des signes, et que vous n'êtes pas toujours maître des impressions que les mouvements de votre âme occasionnent sur votre organisme intérieur ou extérieur, il est à parier que vous ne parvenez pas une fois sur mille à cacher votre idée, votre désir, votre résolution, votre acte humain vicieux ou vertueux à ce fidèle

interprète, esprit si pur, au regard extrêmement subtile.

Enfin les anges ne connaissent de l'avenir que ce que le Saint-Esprit daigne leur en révéler ou ce qu'ils en déduisent de causes connues, comme l'astronome calcule d'avance les éclipses. Les anges ignorent les événements *futurs libres* et ne peuvent que les deviner jusqu'à un certain point ; mais ils prévoient, de science certaine, les événements *futurs nécessaires* (1).

Qu'est-ce que les anges savent? — Question rendue superflue par tout ce qui précède. Ils savent tout ce qui n'est pas strictement mystère de grâce, secret inviolé des cœurs, avenir absolu.

La science infuse s'allie par le haut à la science divine et par le bas à la science expérimentale.

Saint Augustin appelle science *du matin*, « matutina », celle qu'ont de Dieu les célestes intelligences et science *du soir*, « vespertina », celle qu'ils ont de la création.

*
* *

Les anges voient ce qui se passe sur la terre et ils s'en réjouissent : « ... Et il y aura plus de joie dans le ciel, dit Jésus-Christ, pour un pécheur faisant pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. » Les anges s'en réjouissent et ils en parlent entre eux : « *Clamabant alter ad alterum*. — Ils criaient les uns vers les autres, » dit Isaïe.

Les anges, encore un coup, possèdent éminemment les privilèges de la nature humaine : or un des plus beaux de ces privilèges est le langage, la faculté de pouvoir exprimer à loisir jusqu'aux moindres sentiments du cœur, de pouvoir clairement rendre sa pensée par des termes qui en font saisir les nuances les plus délicates.

Les anges portent cette admirable faculté à des perfections évidemment surhumaines qui s'accroissent davantage à mesure que la perfection de leur nature augmente de chœurs

(1) *Futurs libres* sont les actes qui dépendent de la liberté humaine. *Futurs nécessaires* sont les effets certains de causes permanentes.

en chœurs. Ils *conversent* ensemble, c'est-à-dire qu'à la manière des hommes ils *se tournent* les uns vers les autres pour se communiquer leurs sentiments, les discuter, faire valoir leur science. Quand les hommes se parlent ils se regardent face à face. Les anges n'ont point de corps : toute intelligence, l'ange est *tout yeux* ; il voit dans toutes les directions à la fois ; de même il est *toute bouche*, toute langue, pour s'exprimer en céleste éloquence.

Le langage est un signe parlé, écrit ou gesticulé. C'est pour l'ange comme pour l'homme le signe de la pensée. La parole de l'homme consiste en des mouvements conventionnels très subtiles de la bouche, de la langue, des lèvres ; vibrations volontaires infiniment variées de tout l'organe, exactement reproduites par l'air ambiant qui les transfère en ondes sonores à l'oreille de l'interlocuteur.

Mais bien que l'habitude rende la chose aisée au point de nous en faire souvent abuser, néanmoins il y a là tout une complication corporelle. Et quand on est éloigné, qu'il faut avoir recours au téléphone ou au télégraphe, ou encore écrire par la poste, quelle lenteur relative ! quelle attente de part et d'autre !

La conversation au ciel doit se pratiquer d'une autre façon.

Si les hommes se parlaient en chantant, nous dirions peut-être que leur parole approche des célestes mélodies ; mais ce ne serait là encore qu'une façon de parole ; or les anges n'ayant point de bouche, ils ne peuvent moduler des sons.

La lumière intellectuelle ne fût-elle absolument simple, on pourrait croire que les anges, au lieu des sept tons de la gamme, associent les sept teintes de l'iris et forment ainsi leurs discours ; malheureusement ceci non plus n'est admissible, car la lumière immatérielle de l'angélique nature ne saurait se diviser prismatiquement ; son irradiation elle-même n'est qu'une métaphore.

Comment se vérifie donc la forte révélation d'Isaïe : « Ils *criaient* les uns aux autres ? » Voici l'opinion de saint Thomas : « L'ange étant franc de toute entrave corporelle, il lui suffit pour se faire comprendre d'un autre ange de *vouloir* lui

manifeste son concept. » Cependant la volonté seule, même chez l'ange, ne paraît pas répondre à toute objection ; car il est nécessaire que l'ange comme l'homme *appelle* son interlocuteur, qu'il entre en rapport avec lui et lui témoigne l'intention qu'il a d'être entendu, écouté : « *Clamabant* ; ils criaient ! » Aussi le saint Docteur admet que « de même que le sens est mù par les choses sensibles, de même l'intellect est mù par les choses intellectuelles. Donc, dit-il, comme le sens est excité par un signe sensible, ainsi l'attention de l'ange peut être attirée *par certaine vertu intellectuelle*. » Ce sera un signe, ce seront des signes de l'intelligence pure, discours spirituel qui s'entend de loin comme *un cri de l'esprit*.

D'une extrémité à l'autre de l'univers deux anges désirent-ils échanger leur pensée, *ils se sourient*. Sourire lumineux, infiniment mélodieux. Clameur d'autant plus délicate que les parleurs sont en plus grand nombre. Ce sont des chœurs et des cantiques défiant la voix humaine ; c'est la conversation des anges qui ne sauraient se parler sans chanter les louanges de Dieu.

A. VAN MONS.

(*A suivre.*)

LES NOUVELLES RADIATIONS

(Suite)

Tous ces faits, toutes ces observations concordantes menaient à une même conclusion : *les corps émettent d'autres radiations que celles que nous connaissons; ces radiations peuvent pénétrer à travers des corps opaques aux rayons lumineux, et elles sont capables d'impressionner un sujet prédisposé.* Toutefois rien n'était venu montrer la réalité de ces radiations inconnues; elles demeuraient à l'état d'hypothèse. Les expériences de Röntgen, en donnant le moyen de produire à volonté des rayons invisibles pour un œil ordinaire, ont présenté une matière plus scientifique aux recherches de cette nature, de divers côtés on s'est demandé si les rayons Röntgen ne pourraient pas agir sur certains yeux anormaux, et pourquoi ils sont généralement invisibles.

Les recherches entreprises ont permis d'attribuer leur invisibilité à leur impuissance à pénétrer les milieux de l'œil. Voici d'abord les diverses expériences de pénétrabilité établies *pour les rayons ultra violets.* Elles ont été conduites par M. de Chardonnet et décrites dans les comptes rendus de l'Académie des sciences (1). M. de Chardonnet opérait sur les yeux de divers animaux.

1° Le cristallin ne laisse passer aucune radiation au delà des raies L ou M chez l'homme, le bœuf et la grenouille. La limite de transparence s'étend jusqu'à la raie O pour le chat, le lièvre et la carpe; jusqu'à la raie R pour le porc et le mouton; et enfin jusqu'à T et même V pour l'épervier.

2° Le pouvoir absorbant du cristallin varie beaucoup, suivant l'individu et l'âge de l'individu.

(1) 1895, p. 441.

3° Le corps vitré et la cornée sont en général plus transparents que le cristallin pour ces rayons, ne les arrêtant qu'à partir de S pour l'homme, et de T ou U pour les autres animaux.

4° Le pouvoir absorbant de ces différents milieux augmente avec leur épaisseur.

M. de Rochas s'est livré à des recherches analogues sur *les rayons X*. Celles-ci ont été communiquées au public dans un rapport à l'Académie des sciences (1). Il conclut sur l'opacité très grande des milieux oculaires pour ces radiations de très courte longueur d'ondes. « Les milieux transparents de l'œil, qui se laissent traverser d'une manière si parfaite et instantanément par les rayons dits lumineux, se sont montrés très peu perméables pour les rayons X, malgré une action prolongée pendant une demi-heure (2). »

D'après ces constatations il devenait vraisemblable que, si nous ne percevons pas les radiations ultra violettes, les rayons X et les autres, cela ne tiendrait pas au défaut de sensibilité de la rétine, mais au défaut de transparence des milieux oculaires. Il importait toutefois de s'en assurer par des expériences directes. C'est ce qu'ont réalisé divers savants. M. de Chardonnet et le docteur Saillard ont institué l'examen des rayons ultra violets. Deux sujets, privés de cristallin par l'opération de la cataracte, furent placés en face de l'arc voltaïque enfermé dans une lanterne Dubosq; cette lanterne est construite de façon à intercepter toute les radiations visibles et à laisser passer les rayons ultra violets très intenses dans l'arc électrique. Or ces deux personnes aperçurent clairement l'arc électrique, purent décrire sa forme exacte et ses divers mouvements. Il est donc permis de conclure que la rétine est sensible aux radiations ultra violettes, comme à la lumière visible, lorsqu'elles lui parviennent.

L'expérience des rayons X a été faite par M. Foveau de Courmelle. Il a opéré avec M. Ducretet à l'Institut des jeunes aveugles où se trouvent 240 élèves. Ceux-ci lui ont servi de sujets d'expérience.

(1) Comptes rendus de l'Académie, le 21 mars 1898.

(2) Comptes rendus 1895, dernier semestre.

Voici les résultats : Sur 240 élèves, 36 sont presque des voyants et ont été éliminés. Restent 204 qui, *placés dans l'obscurité en présence du tube de Crookes enveloppé d'une voile noir*, ont fourni 9 sujets, 5 filles et 4 garçons, percevant les rayons X.

Une jeune fille de dix-huit ans, atteinte aux deux yeux d'un grand colobome de l'iris et à l'œil gauche d'une cataracte congénitale et de l'atrophie du nerf optique, voyant un peu à l'état normal, a perçu les rayons X, les rayons cathodiques et les rayons fluorescents.

Une autre de quatorze ans et demi, un peu voyante, atteinte aux deux yeux d'atrophie du globe, voit les rayons X, cathodiques, fluorescents.

Une troisième, de seize ans et demi, ayant à peine la sensation de la lumière, à leucome adhérent des deux yeux, voit les rayons X et cathodiques et pas fluorescents.

Une quatrième, de dix-huit ans, absolument aveugle, atteinte à l'œil gauche d'atrophie partielle du globe, d'iridectomie, de cataracte probablement traumatique, d'iritis, et à l'œil droit de buphtalmos, de leucome adhérent au côté interne et inférieur, d'amaurose, voit les rayons X, mieux les rayons cathodiques et pas du tout les rayons fluorescents.

Une cinquième, de vue bonne, monitrice, voit les rayons X et cathodiques, « rouges comme le soleil », dit-elle.

Des quatre petits garçons, trois perçoivent les rayons X cathodiques, fluorescents de la façon la plus nette, le quatrième perçoit les rayons X et très peu les autres.

De tous ces cas il semble donc résulter que la rétine est capable de percevoir les rayons X et les rayons ultra violets, lorsque, grâce à des conditions spéciales des milieux oculaires, ils peuvent lui parvenir.

Quant aux radiations de grande longueur d'ondes, depuis l'infra rouge jusqu'à l'électricité, nous ne savons pas si l'on a fait des recherches directes à leur sujet. Mais les expériences curieuses entreprises en Allemagne, et rapportées plus haut, semblent bien nous autoriser à conclure qu'il en est de ces radiations comme des autres. Dans les phénomènes de vision anormale, relatés par Reichembach et Kraft,

les rayons actifs, perçus par les divers sensitifs étaient en effet, selon toute vraisemblance, des rayons de grande longueur d'ondes. Un des sujets, avons-nous dit, accusait même à leur contact une sensation de chaleur. Or les sensitifs les voyaient, ils agissaient donc sur leur rétine. En conséquence, d'une manière générale, il est permis d'affirmer la loi suivante : Tous les rayons de quelque nature qu'ils soient, les ultra violets et les infra rouges, agissent sur la rétine, comme les rayons lumineux, lorsque *la transparence des milieux oculaires leur permet de les atteindre.*

C'est donc une vérité à peu près établie aujourd'hui : l'œil de l'homme, dans sa partie essentielle, la rétine, est capable de recevoir l'impression de toutes les radiations répandues à profusion à travers la nature. Seuls les milieux oculaires, la cornée, les humeurs et surtout le cristallin les arrêtent, les éteignent, et les empêchent de venir nous révéler les mille reflets dont ils portent l'empreinte, les mille trésors cachés dont il nous révéleraient les secrets. Le monde tout entier est lumière et vérité, il ne demande qu'à se montrer, à se manifester aux regards de l'homme. Les rayons, qui nous apportent la figure, la forme, le nom de chaque chose, même les plus profondes et les plus cachées, se pressent par milliers autour de nous, ils se croisent à la porte de nos yeux, ils essaient de s'insinuer jusqu'à nos sens. mais les organes mêmes qui devaient leur ouvrir le chemin, leur préparer les sentiers jusqu'à l'âme, sont devenus une barrière; ils arrêtent la lumière, ils la brisent, ils l'éteignent.

En présence d'une telle anomalie, d'une telle inconséquence de notre nature, nous nous sommes laissé entraîner à en rechercher les causes. Pourquoi Dieu, l'auteur très sage et très bon de notre nature, nous a-t-il créé un sens si parfait, la rétine, capable de tout voir et de tout sonder; et en même temps, par une sorte d'ironie et d'inconséquence. pourquoi a-t-il étendu au devant comme un voile, qui lui dérobe presque toute sa lumière? Un grand nombre d'animaux, les oiseaux surtout, sont plus privilégiés que l'homme,

leur maître et leur roi ! Comment expliquer une telle contradiction ?

En nous reportant aux premières pages de la Genèse nous avons cru y découvrir une raison, une explication, une justification de cette mystérieuse anomalie. Adam y apparaît orné d'une science suréminente et universelle. Quand il l'eut créé, Dieu amena devant lui tous les animaux et Adam imposa à chacun le nom qui lui convenait. Ce qu'il fit pour les animaux, il le fit sans doute pour les êtres de la nature. Or, on le sait aujourd'hui plus que jamais, rien de si difficile que d'assigner à chaque être son vrai nom. Cette désignation suppose la science des êtres qu'il s'agit de nommer.

Mais où Adam avait-il pris cette science ? Les théologiens disent qu'elle était infuse. Mais qu'a-t-on besoin d'avoir recours à cette science infuse difficile à expliquer ? Adam n'avait-il pas l'intégrité de ses sens et de toutes ses facultés ? Et ces sens, nous venons de voir combien immense est leur portée, leur puissance *naturelle* de pénétration. Ils sont harmonisés pour percevoir tous les rayonnements de la nature, et chaque corps a son rayonnement spécial, *spécifique*, par lequel des profondeurs de l'abîme, comme des hauteurs éthérées du firmament, il s'en vient à la surface de notre terre apporter, avec sa douce influence, sa figure, son nom et son image. Les sens du premier homme, au sortir des mains de son créateur, n'étaient sans doute pas opprimés d'un voile comme aujourd'hui ; ils n'avaient qu'à s'ouvrir, et ils recevaient toute faite la science des êtres, de tous et de chacun.

Ils voyaient encore leur distinction infinie et leur hiérarchie savante, ils comptaient leur variété prodigieuse et leur subordination parfaite. Tous les êtres vivent, se meuvent, se pénètrent mutuellement sans se nuire, ni s'éclipser. Adam contemplait ce monde merveilleux dans sa puissante et universelle harmonie, et après avoir nommé chaque être en particulier, il appela l'ensemble *κοσμος*, *mundus*, c'est-à-dire l'ordre, un nom que depuis lors nul n'a plus compris.

Dieu dit à l'homme : « Le jour où tu mangeras du fruit, tu mourras de mort. » Adam fut transgresseur. Le châtement fut prompt et terrible. L'Écriture parle du trouble d'Adam

en face de son Dieu, le soleil de justice. « J'ai entendu votre voix et j'ai eu peur, je me suis caché. » Il sentit la honte, la crainte, le trouble des organes, la course désordonnée du sang qui s'agite dans ses vaisseaux et menace de les rompre ; et il se cacha. Voilà ce que dit l'Écriture. Elle affirme un immense désordre sans en spécifier toutefois l'étendue ni le caractère. Cependant ce peu de paroles suffit à nous faire comprendre que le trouble avec le péché se répandit dans tous les organes de l'homme. Avant sa désobéissance ces organes ressemblaient à l'eau d'un fleuve limpide, dont les rayons solaires pénètrent sans peine toutes les profondeurs ; après la désobéissance ces mêmes organes devinrent l'image d'un fleuve orageux, qui charrie la boue et le limon ; la lumière solaire n'en pénétra plus que la surface ; et l'âme cachée au fond de ces organes ne reçut plus qu'une vague et obscure perception des choses. *L'homme commença dès lors vraiment à mourir* (1), le corps lui servira de tombeau pendant quelques années, jusqu'au jour où son âme entrera définitivement dans les ténèbres inférieures.

De temps en temps Dieu se plaît à laisser reparaître sur terre des hommes paraissant avoir recouvré quelque chose de l'intégrité de leurs sens. Ils devinrent objet de curiosité, de superstition, objet d'effroi à eux-mêmes et aux autres. Ils s'appelèrent *Zahuris* au moyen âge ; aujourd'hui ce sont des sensitifs, dans tous les temps on les a flétris du nom de sorciers. L'homme aurait dû y voir un souvenir et comme un vestige de son ancienne condition, de son originelle grandeur. Mais il avait tout oublié.

(1) In quocumque enim die ex eo comederis morte morieris. (Gen. 11-17.)

(A suivre.)

FR. HILAIRE, de Barenton.
(Études Franciscaines.)

SOURCIERS

La lettre suivante, écrite par une personne dont nous apprécions la piété, l'intelligence et le ferme caractère, présente la question des sourciers sous un aspect nouveau.

Elle mérite l'attention. Nous attendons des renseignements plus étendus. Nous serons charmé d'enregistrer l'opinion de nos lecteurs et de provoquer une discussion approfondie.

É. M.

Monseigneur,

Mon état de faiblesse m'a empêchée de vous écrire comme je l'aurais désiré pour vous demander *conseil* au sujet des faits étranges qui m'ont fort intéressée. Je me suis découvert un talent naturel curieux. Je suis *sourcière*. Cela ne mériterait pas d'en appeler à votre science, la chose étant assez commune, si je n'étais parvenue à une limite où l'explication naturelle me paraît si difficile, que j'ai quelques scrupules à continuer. Pour n'entrer aujourd'hui dans aucun détail, je dirai en deux mots, qu'après deux ans de pratique, fort peu régulière comme dates, mais très régulière comme effets, je suis arrivée, de la sensation de la source à mon passage sur elle, à trouver le volume de l'eau et sa profondeur. Passe encore. Mais voici plus fort : je détermine l'eau à distance, au moyen d'un point de repère pris dans le paysage. Mieux encore : j'ai été stupéfiée de la trouver au moyen de plans de propriétés qui m'étaient inconnues, et exactement. Jusqu'ici la branchette de coudrier, ou autre, ne tourne pas dans mes mains, mais un pendule (vulgairement ma montre et sa chaîne) tourne avec une violence qui est surprenante, circulairement sur la source, en ellipse près d'elle, en sens rectiligne plus loin d'elle. — Passe sur le terrain, mais sur une carte !...

Après avoir essayé de m'expliquer toutes ces choses à moi-même, en les écrivant au fur et à mesure, j'ai fini par n'y plus rien comprendre, et par ne plus agir sans prier Dieu d'abord de ne pas permettre que je l'offense. Notre bon curé doyen de Reillanne, qui a connu bien des sourciers, des prêtres même, avec les mêmes exactes facultés que moi, s'arrête cependant, ne veut pas juger, et m'a lui-même conseillé de vous en parler. Voilà donc qui vous est soumis, Monseigneur, et je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous parler, pour vous dire des détails et remarques singulières.

Pardonnez-moi cette trop longue lettre, et veuillez agréer l'expression de mes meilleurs et respectueux sentiments.

VARIÉTÉS



Un épisode de la vie du prince Louis-Ferdinand de Prusse

Le comte Grégoire de Nostitz, aide de camp de l'empereur Nicolas I^{er}, de Russie, a transmis à son fils des « Mémoires », dans lesquels est relatée l'histoire d'une apparition dont il a été témoin oculaire. C'était en octobre 1806; le comte de Nostitz, alors officier des hussards dans l'armée prussienne, était lié avec le prince Louis-Ferdinand de Prusse, jeune et brillant général de l'armée prussienne, commandée par Frédéric-Louis, prince de Hohenlohe-Ingelfingen, le même qui fut battu à Iéna par Napoléon I^{er}. La veille de la bataille de Saalfeld, où l'armée prussienne fut mise en déroute, le prince Louis-Ferdinand se trouvait avec son état-major dans le château du duc Schwarzbourg-Rudolfstadt. A minuit juste, on était en train de causer de la guerre, le jeune prince se réjouissait énormément de ce que le lendemain devait avoir lieu la première rencontre avec les troupes de Napoléon I^{er}, et dit au comte de Nostitz : « Je ne sais comment vous dépeindre ma grande joie de notre rencontre de demain!... Nous voguons en pleine mer... Nous avons le vent en poupe... Nous sommes tous à notre poste. » — A peine avait-il achevé cette phrase, que le comte de Nostitz remarqua, avec une indicible surprise, un changement profond s'opérer sur le visage du prince. Celui-ci, les yeux hagards, se levant précipitamment, saisit un des candélabres qui éclairaient la salle et se mit à courir dans le corridor qui conduisait à la salle de la garde. Le comte de Nostitz le suivit et le vit poursuivant dans l'obscurité une forme vêtue de blanc, qui disparut dans un mur sans issue, qui fermait le corridor. En entendant les pas du comte de Nostitz qui le suivait, le prince Louis-Ferdi-

nand se retourna et lui cria : « Avez-vous vu, Nostitz? — Oui, Altesse, j'ai vu, — Eh bien! ce n'est donc pas un rêve, un accès de délire, une hallucination ! » s'écria le prince. On fit partout de minutieuses recherches, mais en vain. Le factionnaire placé à la porte, interrogé, déclara avoir vu un individu couvert d'un manteau blanc et qu'il avait pris pour un officier des dragons saxons. Cependant le corridor n'avait pas deux issues : il y avait une seule porte, qui était gardée par le factionnaire et qui donnait accès à la salle dans laquelle se trouvaient le prince Louis-Ferdinand et son état-major. — Cet événement fit une profonde impression sur le prince et son entourage. Le prince avoua au comte de Nostitz qu'il considérait cette apparition comme un mauvais augure, attendu que le spectre de la Dame Blanche, selon la légende de la famille de Hohenzollern, n'apparaissait aux membres de cette famille que la veille d'une mort violente. — Le lendemain eut lieu la bataille de Saalfeld. Les Prussiens furent battus. Pendant la débâcle, le prince Louis-Ferdinand et le comte de Nostitz aperçurent, pour la seconde fois, sur une colline du lieu où ils se trouvaient, une dame vêtue de blanc, qui pleurait amèrement en se tordant les bras de désespoir. Le comte de Nostitz donna des coups d'éperons à son cheval et s'élança au galop vers la colline où se trouvait la dame en blanc, mais elle avait disparu. Beaucoup de soldats qui se trouvaient à cet endroit, l'avaient vue, mais ne pouvaient dire ce qu'elle était devenue. Quelques minutes après, le prince Louis-Ferdinand tombait mortellement blessé dans une charge de cavalerie. Le comte de Nostitz accourut à son secours et voulut l'emporter hors du combat, mais il fut lui-même frappé et, ayant perdu connaissance, il ne sut que plus tard qu'il avait été blessé par un cavalier français.

Le comte de Nostitz n'avait parlé de son aventure qu'à son fils, en lui recommandant expressément le plus profond secret. Mais le prince royal de Prusse, plus tard Frédéric III, ayant appris que le comte de Nostitz avait laissé des « Mémoires » et qu'ils se trouvaient entre les mains de son fils, le pria instamment de les lui remettre pour ses archives. Le

comte consentit et l'empereur Frédéric III les a conservés dans les archives de la maison de Hohenzollern.

JOSEPH DE KRONHELM.

Les tireuses d'épingles

On parle beaucoup des voyantes, des cartomanciennes, etc., mais peu ou pas des dames aux épingles. Il y a là cependant une médiumnité incontestable, merveilleuse par excellence.

Ne faut-il pas avoir un fluide spécial et rare, pour provoquer le déplacement de ces petits bouts d'acier, de façon à les rendre capables de se disposer suivant certaines figures géométriques, losanges, triangles, etc.? Et, suivant cette disposition, évoquer le passé, dire le présent, annoncer l'avenir. N'est-ce pas là un art digne d'intérêt? Aimantation, fluides, suggestion, courants nerveux... : la chose échappe encore à nos données scientifiques.

Il y a quelques semaines, une dame se présentait chez moi, en me disant : « Je suis la fameuse B..., tireuse d'épingles, rue Poncelet, la plus célèbre de toutes. Voulez-vous que je vous fasse une expérience? On m'a dit que cela vous intéressait, et je suis venue. » Sur un signe d'assentiment, elle étala de grandes, de moyennes, de petites épingles. « Pensez à quelque chose et je vous dirai ce qui en est. » La dame m'étonna; ses épingles se mirent en mouvement, se dressèrent, se rangèrent. « Voilà », me dit-elle. C'était bien cela.

En 1884, une dame aux épingles annonça le mouvement boulangiste et en décrivit les phases diverses, depuis la gare de Lyon jusqu'au cimetière d'Ixelles.

D'ailleurs, il y a, paraît-il, une véritable dynastie de dames aux épingles. Et on retrouve, depuis soixante ans, une dame aux épingles à l'aurore de toutes nos grandes crises politiques, comme en témoigne cette histoire contée par l'éminent professeur Talbot, ex-sociétaire de la Comédie-Française, et dont il garantit l'authenticité.

« Le 23 février 1848, à l'heure où Louis-Philippe, alarmé

par la défection de la garde nationale, acceptait la démission du ministre Guizot, Arthur Ponroy, l'auteur du *Vieux Consul*, allait en visite chez une vieille dame de ses amies. Il la trouva devant sa table de travail, en train de faire manœuvrer sur le tapis, comme si c'eût été des soldats de plomb, une centaine de grosses épingles. Sans prendre garde à la bizarrerie de cette occupation, le poète, à qui l'aspect menaçant de la rue donnait de vives inquiétudes, dit, à peine entré :

« — Ça chauffe ferme au dehors, ma chère amie. Depuis ce matin, la fusillade ne discontinue pas. Si le roi veut réprimer l'émeute, il n'y a pas de temps à perdre.

« — Bah ! reprit froidement la vieille dame, quoi que le roi fasse, il n'échappera pas à sa destinée... son heure est venue.

« — C'est-à-dire ?...

« — C'est-à-dire que demain, 24 février, Louis-Philippe aura perdu sa couronne.

« — Vous plaisantez !... Bugeaud est un soldat à poigne... Il a dit qu'il ferait avaler aux Parisiens, jusqu'à la garde, le sabre d'Isly !

« — Ils l'avalent peut-être, mais le roi ne s'en trouvera pas mieux.

« — Votre conviction me trouble... Peut-on savoir ce qui vous l'inspire ?

« — Ceci. »

« Et la vieille dame désignait les épingles du même geste tragique que Cagliostro montrant à Marie-Antoinette la carafe enchantée.

« Arthur Ponroy sortit en murmurant :

« — Pauvre folle ! »

« Le lendemain, les sombres pronostics de la « pauvre folle » étaient réalisés... Le roi prenait la route de l'exil... La France était en république.

« Quand tout fut rentré dans l'ordre... provisoire, le poète courut chez son amie.

« — Eh bien ! lui dit-elle avec un petit sourire de triomphe.

« — Eh bien ! c'est renversant ! Mais, puisque l'avenir est pour vous un livre ouvert, voulez-vous m'en tourner quelques pages ?

« — Avec plaisir. »

« Les épingles étaient là, pêle-mêle, comme si, depuis la journée terrible, on n'eût pas fait appel à leur lucidité. La vieille dame reprit :

« — J'étais sûre que vous reviendriez me voir et je n'ai pas dérangé mes petits oracles... Tels qu'ils sont disposés, ils disent : « Du sang! Le trône à terre! » C'est bien cela, n'est-il pas vrai?

« — Hélas!

« — Alors, voyons la suite. »

« Et la vieille dame, manœuvrant ses épingles comme elle eût fait d'un jeu de dominos, les disposa tour à tour en carrés, en losanges, en triangles, en lignes parallèles, au gré de sa capricieuse inspiration. Tout à coup :

« — Ah! murmura-t-elle, comme possédée, encore du sang!... La République, deux tiers de lustre, trois ans environ... puis, du sang toujours!... puis l'Empire!

« — L'Empire! fit le poète en sursautant.

« — Oui, l'Empire! Voilà pour un avenir prochain... Mais il ne faut pas fatiguer mes oracles... Assez pour aujourd'hui!... Revenez plus tard, je vous en dirai davantage. »

« Comme l'avaient prédit les épingles, la République fit son bail, et l'Empire lui succéda. Des années se passèrent pendant lesquelles Arthur Ponroy visita souvent la « voyante ». Elle mourut en 1859. En ce temps-là, le poète fréquentait assidûment le foyer de la Comédie-Française, et depuis la mort de sa vieille amie, il n'y entrait jamais sans adresser aux artistes, en forme de salut, cette phrase fatidique :

« — Gare à l'année 1870!... Ce sera pour la France et pour Paris une année terrible! — Vous voilà prévenus! »

« Les sociétaires, Got entre autres, Talbot et Delaunay, n'épargnaient à cet oiseau de malheur, bien qu'il fût l'ami de la maison, ni les lazzis, ni les sarcasmes. Un soir, dans les derniers mois de 1869, Ponroy, contrairement à toutes les règles de l'étiquette, parut au foyer en tenue de voyageur.

« — Mes amis, dit-il, nous sommes à la veille d'un grand cataclysme! C'est le dernier avis que je vous donne... Demain, je pars!

« — Bon voyage! » répondit en chœur toute la chambrée ravie, en somme, d'être délivrée de cette obsession énervante.

« Vint l'invasion, le siège, puis la Commune. Après toutes ces tristesse, Arthur Ponroy reparut au foyer de la Comédie. Les comédiens n'avaient plus envie de rire. On fit cercle autour du poète, on le pressa de questions : Que serait demain?... Que réservait l'avenir à cette pauvre France?...

« — La République aura la vie dure... Elle enterrera le dix-neuvième siècle... Mais c'est dans les cinq premières années du vingtième siècle qu'elle courra les pires dangers!... »

Nous entrons dans la troisième année du vingtième siècle... Ils sont proches, les maux prédits par Arthur Ponroy,

D^r BERRY.

APPARITION VUE PAR DEUX PERSONNES

Le grand littérateur et dramaturge Cletto Arrighi rapporte dans les termes suivants un cas d'apparition spirite vue par deux personnes dans sa maison : « Dans la cuisine se trouvaient, assises à une table, Dina, une personne de service de confiance, et son amie Giulia Cavezzago. Tout à coup Dina s'écria : « Papa, comment es-tu ici? » Elle voyait son père assis en face d'elle, en chair et en os, semblait-il. Elle se tourna vers son amie et lui dit : « Ne vois-tu pas l'homme qui est là en face? — Certainement, je le vois, » répliqua Giulia. Et atterrés, elles restèrent alors muettes jusqu'à ce que la vision se dissipât graduellement. Je n'ai pu avoir plus de détails, l'impression commence déjà à s'affaiblir et à s'effacer chez les deux personnes. »

(*Il Vessillo spirit.*, décembre 1901.)



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

A la suite d'un article sur l'astrologie, paru dans la *Revue du Monde Invisible*, je produisis quelques observations basées sur mes connaissances de la science occulte et je concluais :

« L'astrologie judiciaire n'ayant comme règles et lois que celles qui viennent de l'autorité de ceux qui ont créé les symboles dont elle admet la vertu sans discussion et sans preuves, n'est pas une science. La science ne peut être fondée ni sur l'arbitraire, ni sur l'autorité; elle ne peut s'établir et exister que par l'expérience. »

M. Paul Flambart, ancien élève de l'École polytechnique, l'auteur de l'article en discussion, a depuis réuni en un volume (1) les articles qu'il avait publiés dans la *Nouvelle Revue* et la *Revue du Monde Invisible*. En tête de la préface il écrit :

« Cet ouvrage a un double but :

« 1^o Établir par voie expérimentale une sorte de *raison d'être*, scientifique, de l'influence astrale sur l'homme;

« 2^o Faire pressentir la portée philosophique d'une telle étude. »

Et l'auteur ajoute :

« Ce recueil d'articles résume les idées suggérées par quatre ans d'étude expérimentale faite sur près d'un millier d'exemples. »

Donc, avec M. Flambart, nous ne sommes plus dans les systèmes *a priori*, mais en plein dans l'expérience. Il faudra donc répondre par l'expérience si l'on veut discuter d'une façon profitable. M. Flambart, dans le chapitre iv de son ouvrage : *Atavisme astral*, nous montre comment l'on peut procéder.

Dans le numéro d'avril dernier M. A. Van Mons, collaborateur autorisé de la Revue, et dans le numéro de juin, l'un de ses lecteurs, ont fourni des arguments contre la thèse astrologique, mais ils peuvent en voir les points faibles. Quelle est la valeur probante de ces raisons *a priori*? L'on peut discuter indéfiniment sans que la question en soit pour cela résolue. Il faut conclure que M. Flambart, avec ses articles scientifiques, et ses preuves expérimentales, reste sur ses positions.

Je ne veux point dire par là que M. Flambart détient la vérité et qu'il ne reste plus qu'à s'incliner. M. Flambart ne prétend point être à l'abri de l'erreur. Il le déclare au surplus. Mais si l'on veut démontrer qu'il

(1) *Influence astrale*. (Essai d'astrologie expérimentale.)

est dans l'erreur, il faudra s'y prendre autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Il est un argument contre l'astrologie fourni par ces catastrophes qui frappent soudain toute une population. Notre colonie de la Martinique en est le triste et récent exemple. Il faudrait supposer que l'horoscope de ces milliers de victimes, dont la date de la naissance se trouve dans une période allant de l'âge de la personne la plus vieille à l'enfant qui naît, est marqué du même signe fatal. Or, scientifiquement et matériellement, cela est inexact.

Je relisais dernièrement l'horoscope *rectifié* du roi Henri IV. Le second astrologue procédant après l'assassinat du roi démontrait très bien qu'il devait périr assassiné; il s'expliquait naïvement sur l'erreur du premier astrologue qui, lui, avait procédé au moment de la naissance et n'avait pas prévu les malheurs à venir.

M. A. Van Mons et le lecteur de la Revue, faisant d'une pierre deux coups, ont adressé leurs critiques à la chiromancie en même temps qu'à l'astrologie. La chiromancie tient en effet à l'astrologie par les *influences*.

Il est plus facile de contrôler les données de la chiromancie. On a, si l'on peut dire, le sujet sous la main. Quiconque porte un intérêt à la recherche de la vérité en ces choses, que d'aucuns peuvent trouver futiles, est susceptible d'apporter son appoint dans cette étude. La chiromancie est facile à apprendre. Il dépendrait ensuite de chacun de communiquer les observations à la Revue.

C'est en comparant des quantités d'observations que l'on arriverait, peut-être, à une certitude.

D^r J. GALLUS

Ne vous semble-t-il pas, Monseigneur, qu'une enquête faite par votre Revue sur les événements de la Martinique intéresserait vos lecteurs?

Il semble que le surnaturel y ait joué un grand rôle; mais il ne vient que des renseignements décousus, la Presse française fait le silence. Or, on m'écrit qu'un journal américain protestant raconte que la catastrophe est arrivée le jour de l'Ascension en châtement de ce qu'à Saint-Pierre, on avait le vendredi saint crucifié publiquement un porc; qu'on l'a enterré et déterré le jour de Pâques pour l'habiller en prêtre, etc., etc.

On dit que les prêtres comparaient Saint-Pierre à Sodome et l'hiver dernier prédisaient un grand châtement.

Tout cela est-il vrai? Cela mérite en tout cas d'être éclairé.

Monseigneur,

Ce que je vais dire me semble rentrer dans le cadre de votre Revue. Je demande donc la parole pour des faits personnels dont je garantis la vérité sur mon âme de prêtre.

Étant donné le caractère de ces faits, je ne veux en aucune façon qu'ils paraissent avec ma signature.

Donc en 18.. je fus envoyé par mon évêque dans la paroisse de V... Là je *vis* clairement au dedans de moi *que je partirais bientôt*, mais sans savoir comment. Effectivement, au bout de peu de temps, je fus transféré à M...

Là encore il me fut dit intérieurement : « Ce n'est pas ici le lieu de ton repos. » J'étais bien. Jamais je n'ai témoigné le désir d'aller ailleurs. Et lorsqu'on me disait : « Vous resterez ici toute votre vie, maintenant vous avez votre bâton de maréchal », au dedans de moi, je *savais* le contraire. Et lorsque au bout d'un certain nombre de jours j'entrepris dans mon église un travail d'une certaine importance, je me dis : « C'est le dernier que tu fais ici. Hâte-toi pour achever avant le départ. »

Peu de temps après, je reçois à l'improviste mon changement.

Tout cela, je le voyais clairement sans qu'il y eût un doute dans mon esprit. Ce qui m'a toujours été caché, ç'a été ma nouvelle destination.

Comment savais-je mes futurs déplacements ?

Il m'est impossible de le faire comprendre.

Ce n'était pas un tableau placé dans ou devant mon *imagination*.

L'*intelligence* seule, ou si vous aimez mieux l'*entendement*, percevait ces choses.

Comment expliquez-vous cela ?

Ce qui est certain, l'événement a justifié mon attente douloureuse dans le second cas, joyeuse dans le premier.

Depuis, j'ai entendu, de la même manière, d'autres événements ; mais comme l'heure de leur réalisation n'est pas encore venue et ne peut encore venir, je n'en parle pas.

Je crois devoir encore faire remarquer que tout ceci s'est toujours passé en moi *le jour, jamais la nuit*.

Veillez agréer, Monseigneur, mes respectueux hommages.

X., prêtre.

Le Gérant : P. TÉQUI.

LA POSSÉDÉE DE GRÈZES

(*Suite et fin.*)

Nous n'avons pas la prétention de trancher la question de la possédée de Grèzes. C'est l'affaire de l'autorité ecclésiastique et des juges compétents, qui possèdent les éléments d'une information sérieuse et d'une appréciation désintéressée.

Mais le cas discuté de la Sœur Saint-Fleuret est pour nous l'occasion d'étudier la question générale et plus haute des possessions, et d'examiner les principes traditionnels qui doivent nous diriger.

Les occultistes reconnaissent avec Papus que ni la suggestion, ni l'autosuggestion, ni l'hystérie ne peuvent expliquer scientifiquement les phénomènes divers et troublants qui caractérisent les possessions. Ils proclament la nécessité de recourir à des explications d'un autre ordre, à l'intervention des Esprits, des forces mauvaises, des entités étrangères et intelligentes, hostiles et vengeresses, qui s'emparent quelquefois de l'organisme humain pour le troubler et le tourmenter.

Leur critique des matérialistes est solide, pénétrante et très logique; ils les poursuivent dans leurs retranchements, ils crèvent les mots pompeux et enflés dont ils font un si déplorable usage pour tromper les ignorants, et s'ils ne peuvent pas les amener à reconnaître l'existence du monde invisible qui explique le monde visible, ils les forcent du moins à avouer l'insuffisance actuelle de leurs explications.

C'est la partie négative et critique de leur thèse, nous l'acceptons sans hésitation. Nous nous séparons plus loin: nous suivons des voies différentes. Nous aurons bientôt à le constater.

Les matérialistes nient *a priori* l'existence et la survie de l'âme; ils n'accepteront jamais l'explication philosophique et théologique de la possession, ils en contestent même la possibilité: ils refusent toute discussion sur ce point, leur intransigeance antiscientifique défie l'examen.

Certains catholiques imprudents ou pusillanimes, qui s'inclinent respectueusement devant l'enseignement de l'Église, reconnaissent, sans hésiter, la possibilité de la possession, mais, en présence des faits certains de possession, ils se retranchent derrière des raisons pseudoscientifiques, ils appuient de leur autorité les arguments des matérialistes sur la puissance illimitée de l'autosuggestion.

Je ne leur demande qu'une chose, c'est de vouloir bien nous faire connaître à quels signes nous pourrions, selon eux, reconnaître la réalité de ces possessions dont la possibilité théorique leur paraît incontestable. Quels sont leurs critères? Comment distinguent-ils un phénomène nerveux, de la crise étrange des possédés? Nous pourrions ensuite, à la lumière de ces critères, observer et discuter les cas particuliers de possession.

Mais, ni les matérialistes, ni ces spiritualistes pusillanimes ne nous donnent les marques certaines que nous attendons avec impatience : ils nous laissent un scepticisme énervant et découragé.

Il nous reste, enfin, l'explication théologique; elle repose sur des critères que l'on peut discuter quand on vit en dehors de la foi religieuse, mais qui nous éclairent dans nos recherches même scientifiques, sans blesser les droits de la raison.

Nous exposerons les faits, nous discuterons ensuite les théories.

II

M. l'abbé T..., chanoine et ancien vicaire général de Rodez, nous a donné un récit consciencieux des phénomènes dont la Sœur Saint-Fleuret est le sujet. Ce récit servira de base à notre travail.

LE CAS DE GRÈZES

I

M. le D^r Séguret déclare que ses remèdes ont été absolument inefficaces.

La raison qu'il en donne ne nous paraît pas péremptoire; il suppose, en effet, que la malade s'est crue possédée, tandis que ceux qui l'ont vue d'une manière permanente, constatent qu'elle-même n'a jamais eu cette idée; elle a cru voir le démon à côté d'elle, comme la souris voit le chat qui la tourmente et s'apprête à la dévorer; mais elle ne s'est jamais en aucune façon identifiée avec lui, comme cela se produirait, vraisemblablement, par le phénomène de l'autosuggestion.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, une chose est certaine, c'est que les remèdes scientifiques n'ont pas abouti.

Cet insuccès et l'aggravation du mal excitaient de plus en plus chez les personnes qui entouraient la douloureuse victime le désir de la faire exorciser.

C'est alors que les directrices de la maison eurent l'idée de prendre la malade à Montpellier, où elles venaient d'accepter la charge d'un orphelinat.

En même temps qu'il leur semblait avantageux de la changer de milieu, elles espéraient obtenir, dans ce nouveau diocèse, la faveur qu'elles sollicitaient inutilement dans celui de Rodez.

Elles ne furent pas déçues dans leur attente. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, les reçut avec une grande bonté et il voulut bien autoriser un religieux de sa ville épiscopale à procéder aux cérémonies de l'exorcisme.

Pendant un mois environ, les prières de l'Église furent prononcées sur la malade.

II

Dans ces adjurations solennelles contre l'esprit du mal, le prêtre délégué par l'autorité ecclésiastique lui adresse, au nom de Jésus-Christ, diverses questions. Il le somme de lui déclarer son nom, de lui dire le nombre des démons qui se sont emparés avec lui de la victime qu'il obsède; il lui demande le motif qui l'a porté à cet attentat contre une créature humaine.

Parfois ces exorcismes se font d'une manière publique et solennelle. Les directeurs de la maison de Grèzes ayant toujours désiré que l'état de la Sœur Saint-Fleuret ne fût pas connu du public, on tint la céré-

monie secrète et ceux qui y assistèrent n'ont jamais rien dit des réponses qui furent données en cette circonstance ou dans les exorcismes suivants.

Du reste, bien que nous connaissions depuis longtemps M^{me} la Supérieure et M. le directeur de l'orphelinat de Grèzes et que nous les ayons fréquemment rencontrés, nous aurions regardé comme une indiscretion de leur adresser la moindre question à ce sujet.

Dans une circonstance, nous avons visité l'orphelinat de Grèzes; mais nous nous sommes bien gardé de faire allusion à cette douloureuse épreuve de la maison. Il a fallu que la question fût introduite dans le domaine public et dénaturée par les fausses allégations de la presse pour nous déterminer à vérifier nous-même les faits dont nous avions précédemment entendu parler.

Quelques personnes très sérieuses, qu'on appelait sans doute pour connaître leur appréciation, ont assisté en diverses circonstances aux exorcismes faits en faveur de la Sœur Saint-Fleuret. Sans nous rapporter ce qu'ils avaient vu et entendu, ces divers témoins se sont accordés à nous dire que cette cérémonie occasionne, chez la malade, une crise violente, qu'au moment où elle s'accomplit la Sœur Saint-Fleuret n'est plus reconnaissable; sa physionomie prend un aspect féroce; en entendant ses réponses, on ne reconnaît pas sa voix.

A la suite de l'exorcisme, on constate toujours dans son état une amélioration très caractérisée; mais le mal ne tarde pas à reprendre le dessus.

Nous reproduisons ces détails sous toutes réserves, puisque nous n'avons jamais eu nous-même l'occasion d'assister à des cérémonies de ce genre; et nous n'avons garde d'ailleurs d'apprécier ces phénomènes mystérieux.

Après avoir quitté Montpellier, la Sœur Saint-Fleuret fut conduite à Lourdes, où on obtint également de Mgr l'évêque de Tarbes la permission de la faire exorciser.

Elle y revint à plusieurs reprises. Pour faire ce voyage, on la revêtait d'habits laïques; pendant toute la durée du trajet, elle subissait une crise très aiguë, ce qui était fort gênant pour les personnes qui l'accompagnaient.

Dans une circonstance, ce fut le P. Marie-Antoine qui fit la cérémonie.

Chaque fois, on put obtenir quelque amélioration passagère; mais il n'y eut pas d'autre résultat apparent.

III

Mgr X..., évêque de X..., consentit à recevoir la Sœur Saint-Fleuret.

Monsieur n'est pas peu surpris de se trouver en présence d'une personne qui paraît douce, calme, en pleine possession d'elle-même,

mais qui s'obstine à l'appeler : *Madame*. En vain il s'efforce de lui faire entendre qu'il n'est pas une dame, qu'il est bien l'évêque de X...; la malade, qui paraît avoir de bons yeux et de bonnes oreilles, ne comprend rien à ce qu'il lui dit sur ce point.

Dans sa paternelle condescendance, Mgr l'évêque consent à procéder lui-même pour quelques instants aux cérémonies de l'exorcisme.

Il commence en effet; mais voilà qu'aussitôt la jeune Sœur, saisie d'un transport de fureur, se précipite avec rage sur le magnifique pontifical où Sa Grandeur lit les prières de l'exorcisme (1).

Cette scène imprévue provoque une certaine émotion. Mgr l'évêque était d'ailleurs attendu et ne pouvait point prolonger indéfiniment l'entrevue.

Sans se prononcer sur cet incident et sans rien décider au sujet de l'opportunité d'une enquête, il permet que la malade soit exorcisée lorsqu'on le jugera utile pour la soulager.

IV

La cérémonie de l'exorcisme a donc été renouvelée en diverses circonstances.

Elle a été faite notamment par Mgr Vic, missionnaire apostolique, qui exerce son ministère dans les contrées de la Chine.

Nous n'avons pas eu personnellement l'occasion d'entendre notre éminent compatriote manifester les impressions qu'il avait éprouvées en exorcisant la Sœur Saint-Fleuret. Mais deux hommes très dignes de foi l'ont entendu déclarer, nous ont-ils affirmé, qu'il lui semblait difficile de donner de ces faits une explication naturelle vraiment plausible.

Lui-même a adressé à l'esprit du mal plusieurs questions en chinois, et sans qu'il y ait eu de véritable conversation en cette langue, il a cru constater que son interrogation était toujours comprise et il a entendu, selon le cas, les mots chinois qui signifient *oui* et *non*.

Mgr Livinhac, l'éminent supérieur des Pères Blancs, et l'apôtre de l'Ouganda, a vu également la malade qui lui a crié nettement dans la langue de l'Ouganda, le mot qui signifie : *va-t'en*.

Inutile de faire observer que, dans son état ordinaire, la Sœur n'entend et ne parle que le français et le patois du pays. Mais, ceux qui la voient au moment de l'exorcisme sont tout étonnés d'observer certains phénomènes analogues que les théologiens donnent comme les signes de l'état de possession.

Alors elle semble saisir le sens des questions qui lui sont adressées

(1) Cet évêque vénéré nous écrit : « Je commençai l'exorcisme, en présence de mon vicaire général. Elle se jeta sur moi comme une panthère et me déchira un beau rituel.
E. MÉRIC.

en langue latine. Elle y répond généralement en français ; mais quelquefois elle le fait en latin.

La science essaie bien d'expliquer ce phénomène de l'autosuggestion ; mais les raisons qu'elle donne paraissent peu accessibles aux meilleurs esprits ; on est parfois à se demander si elle ne les a pas imaginées pour jeter de la poudre aux yeux sans avouer son impuissance.

Il y a d'autres faits qui nous ont été certifiés et dont il paraît difficile de trouver la raison dans un simple état de maladie nerveuse.

En plusieurs circonstances la Sœur a demandé à se rafraîchir.

On a voulu tenter des expériences. On lui présentait, sans qu'aucun signe extérieur lui permit d'en distinguer la différence, tantôt de l'eau ordinaire, tantôt de l'eau de Lourdes, tantôt de l'eau bénite.

D'après les témoignages les plus sérieux, voici ce qu'on a constaté.

Si la Sœur Saint-Fleuret boit de l'eau naturelle, elle le fait tout simplement, sans qu'il se produise rien d'anormal.

Lui offre-t-on de l'eau de Lourdes, dès qu'elle l'a goûtée, elle fait la grimace ; elle la trouve détestable ; elle finit cependant par l'avalier.

Mais si c'est de l'eau bénite qu'on lui apporte, dès qu'elle l'approche de ses lèvres, elle s'écrie qu'on la brûle, et elle la rejette avec fureur.

Toutefois il n'est pas exact, comme on l'a prétendu, que la vue d'une chose bénite ou sacrée suffise pour provoquer chez elle les crises qui la font tant souffrir. D'ordinaire ces objets ne produisent pas sur elle une impression sensible.

Il en est tout autrement de la sainte Eucharistie.

La Sœur qui demeure dans la même chambre qu'elle et qui s'occupe de la soigner, s'est trouvée malade et on a voulu lui apporter la sainte communion.

Dès que la divine Eucharistie a paru, la Sœur Saint-Fleuret, qui se trouvait présente, s'est mise dans un effroyable état d'exaspération.

Cette circonstance et plusieurs autres ont permis de constater que la présence d'une hostie consacrée produit un résultat toujours semblable, tandis que la Sœur demeure pleinement indifférente lorsqu'on apporte un pain d'autel non consacré, alors même que toutes les circonstances extérieures paraissent identiques.

Ces phénomènes et autres semblables ne peuvent être expliqués qu'à grand'peine par les sciences médicales. Avec l'hypothèse d'une possession diabolique, les difficultés semblent disparaître.

Un prêtre, témoin à Lourdes de la transformation extérieure produite à la procession du Saint-Sacrement sur Sœur Saint-Fleuret qu'il ne connaissait pas, en parut profondément bouleversé.

Il déclara aux personnes qui accompagnaient la malade qu'un tel spectacle démontrait à ses yeux le mystère de la présence réelle.

V

Il m'en a coûté de faire entrer ainsi dans le domaine public les faits d'un ordre si délicat qui viennent d'être signalés.

Toutefois cet exposé m'a paru nécessaire pour couper court au déluge d'inventions et d'interprétations qui, pendant plusieurs jours, ont envahi les journaux.

Après avoir pendant quelques jours recueilli des renseignements aussi précis que possible auprès des diverses personnes qui étaient en mesure de m'en donner, l'idée m'est venue de me rendre à Grèzes pour voir personnellement la Sœur Saint-Fleuret que je ne connaissais pas et que je n'avais jamais rencontrée.

Avant de me la présenter, on a cru bon de me prévenir du phénomène qui se produit toutes les fois qu'elle voit un prêtre. J'ai répondu qu'on m'avait parlé depuis longtemps de cette étonnante singularité.

C'était lundi dernier, 23 juin. J'entre au parloir avec deux ou trois confrères des environs et nous attendons l'arrivée de la pauvre malade.

Elle entre très modestement; sa physionomie respire le calme, la candeur et la simplicité; je lui trouve même un air distingué.

Sa manière de se présenter indique qu'elle croit se trouver devant des personnes qui lui sont connues.

— Voici une visite, lui dit-on, en me désignant.

— C'est la Mère Saint-François, répond-elle aussitôt.

On m'informe alors qu'elle me prend pour la maîtresse des novices de la maison.

J'ai beau lui répéter qu'elle se trompe, que je suis prêtre. Elle paraît ne rien entendre.

Un de mes confrères insiste pour la tirer d'illusion; ses efforts n'aboutissent pas plus que les miens.

Dans le cours de la conversation, elle entend tout ce qu'on lui dit; elle y répond avec une parfaite discrétion.

On lui parle des journalistes qui sont venus la visiter.

— Je les ai bien vus, dit-elle; mais que viennent-ils donc faire ici? Combien j'aimerais mieux qu'on me laissât en paix!

Je sais bien que je suis orgueilleuse; mais je n'aurais pas cru être humiliée au point de devenir l'occasion de tant d'ennuis pour la maison qui me donne des soins.

On vient de me dire que M. Touzery, qui rédige le journal *l'Union Catholique*, est arrivé à Grèzes; mais celui-là ne vient pas me voir.

Ah! si je savais où il est, comme je voudrais le rencontrer!

— Et pourquoi le désirez-vous tant?

— Pouvez-vous l'ignorer? Il est prêtre et il y a si longtemps que je demande un confesseur.

— Comme il ne demeure pas ici, il n'a peut-être pas les pouvoirs nécessaires.

— Un prêtre comme lui doit bien avoir tous les pouvoirs.

D'ailleurs quand même il ne les aurait pas, est-ce que vous ignorez qu'en cas de nécessité tout prêtre peut confesser ?

Depuis plusieurs années je n'ai pu voir aucun prêtre, et vous croyez qu'il n'y a pas là une véritable nécessité ?

Elle nous dit alors qu'elle ne connaît pas M. le curé de la paroisse, que M. le curé doyen de Laissac la visitait lorsqu'elle était novice, mais que depuis cette époque, elle ne l'a plus vu.

On essaie de profiter de cette circonstance pour lui montrer qu'il y a là un mystère, qu'elle est dupe de quelque illusion. Elle ne saisit pas.

— Qu'est-ce que vous dites ? Je ne vous entends pas.

Inutile de rappeler les autres détails de cette conversation que j'ai cru bon de relater en toute simplicité, pour mieux faire comprendre l'état pénible de cette pauvre patiente.

Comment expliquer ce phénomène ?

Il me paraît impossible de soupçonner là de la supercherie. Il y a une sorte d'hallucination ; mais combien elle est étrange !

Si le démon s'est emparé des sens de cette pauvre victime, dont toutes les paroles respirent l'humilité et la résignation, je conçois dans une certaine mesure ces phénomènes extraordinaires.

Au contraire, les explications scientifiques données jusqu'à ce jour me paraissent au moins aussi nuageuses que les faits dont elles prétendent rendre compte...

III

Nous avons exposé consciencieusement les faits constatés, il faut en chercher l'explication. Nous trouvons dans *la Survie*, de M^{me} Noeggerath, la théorie occultiste et spirite de la possession. Nous la reproduisons intégralement.

Dans les couvents, au moyen âge, on enfermait les possédés, on les laissait souffrir et mourir sans essayer de les soulager. Ils quittaient la terre avec un désir de vengeance qu'ils ne pouvaient maîtriser, vu leur peu de progrès moral ; ils revenaient pour l'assouvir dans les cloîtres où ils avaient passé une vie de tourments, où leurs cadavres même étaient restés enfouis dans quelque coin maudit.... Comment voulez-vous que, devant les atrocités qui s'étaient commises sur eux, ils aient pris leurs peines en silence ! Non ! Ils revenaient, recueillant des fluides puissants dans le milieu où ils avaient vécu ; un tapage infernal révélait leur présence, et s'ils pouvaient s'empa-

rer de ceux qui leur avaient fait du mal, ils leur faisaient subir d'affreuses crises que l'on appelait démoniaques. Du reste, ces cas ne tarderont pas à être étudiés d'une manière scientifique, car nous verrons dans l'avenir ces faits se présenter encore; mais la science ayant acquis plus d'autorité, les couvents étant de plus en plus ouverts aux investigations, ce que je vous dis aujourd'hui se reconnaîtra plus facilement, car ces obsessions terribles ont leurs causes et leurs effets dans les vengeances de personnes mortes torturées. Si ces faits d'obsession ne sont plus si répandus et ne se produisent plus aussi souvent qu'autrefois, ce n'est certes pas la faute des désincarnés qui voudraient venir tourmenter ceux qui habitent dans les lieux où ils ont souffert; de plus, les religieux ont soin d'étouffer les affaires de ce genre, quand elles se produisent dans leurs maisons. Les possédés de Loudun ont occupé beaucoup de chercheurs, et pourtant, mes amis, il n'y avait là qu'un phénomène d'incarnation. A Loudun, comme dans tous les couvents où des phénomènes ont été remarqués, c'étaient des désincarnés qui s'étaient emparés de quelques religieuses; celles-ci avaient transmis leur médiumnité à un grand nombre de leurs compagnes, et la communauté avait été vite obsédée par le « démon ». Oui, des êtres jadis torturés... s'étaient emparés de plusieurs religieuses; ils les privaient de sommeil, ils les faisaient grimper sur des arbres en poussant des cris d'animaux; elles couraient demi-nues dans le cloître en prononçant des discours obscènes; les attaches qu'on leur mettait étaient rompues; il était difficile de les enfermer, car elles poussaient alors des hurlements effroyables; le couvent devenait un grand pandémonium. Quel fut le destin de ces malheureuses? Quelle triste fin eurent-elles? C'est encore plus affreux à dire. L'histoire est là pour vous l'apprendre.

Voilà quels désincarnés étaient attirés dans ces couvents, qui devinrent pour la plupart des propriétés nationales.

Ces désincarnés arriérés se répandaient parfois dans les campagnes, dans les villages et même dans les villes, s'emparant des personnes susceptibles d'incarnations. Que faisait-on dans ce cas? On appelait des prêtres pour exorciser les possédés. On vit quelquefois sortir des flammes de la bouche de ces malheureux à l'approche du prêtre et de son eau bénite; ils écumaient, ils se répandaient en injures contre ceux qui voulaient les exorciser; ils leur crachaient au visage, dans leurs accès de rage ils brisaient les cordes qui les retenaient, et ils se précipitaient sur leurs exorciseurs. Ils se déroula ainsi pendant le moyen âge des drames horribles.

Que ceux qui comprennent la portée de ces choses essaient de ramener les désincarnés égarés, qui souffrent aussi de faire le mal. Si le fait de possession se présente dans votre famille, il faudra, dis-je, et

le plus tôt possible, éloigner le médium du centre de ces manifestations, et, dans les séances intimes, rappeler l'obsesseur à de meilleurs sentiments.

De nos jours, les possessions sont moins fréquentes. Cela vient de ce qu'il y a moins de persécutions et que les âmes vindicatives peuvent moins facilement trouver les forces nécessaires pour rendre le mal à ceux qui les avaient fait souffrir.

Depuis que les psychistes étudient scientifiquement ces faits, ils ont vu souvent ces malheureux devenir les plus dévoués des médiums qu'ils avaient obsédés, devenir leurs serviteurs, et même des aides pour les phénomènes médianimiques.

Cette théorie fantaisiste de la vengeance des morts ne trouve pas ici son application, elle n'explique pas les faits constatés. La Sœur Saint-Fleuret est une personne humble, douce, fervente qui n'a jamais eu la pensée de persécuter ses compagnes et de leur rendre la vie difficile. Si, parmi les Sœurs de sa congrégation, il s'en trouve quelques-unes qui soient entrées dans l'autre vie (désincarnées), j'aime mieux croire que, sanctifiées par la pénitence, la prière et la grâce, elles ont reçu la récompense de leurs mérites. Au ciel où elles goûtent les joies d'une vie nouvelle, elles n'entretiennent pas dans leur âme transformée des sentiments mauvais de colère et de vengeance contre les créatures qu'elles ont connues.

La congrégation à laquelle appartient la Sœur possédée est de fondation récente; on ne trouverait pas dans son passé, trop court, des vestiges de persécution et de ressentiment irrité. Ici, l'explication spirite touche à la fable et au roman.

Je ne veux pas chercher, en ce moment, à connaître l'origine, la nature et le rôle de ces désincarnés odieux et méchants, de ces esprits mauvais et haineux que nous appelons démons, et qui ne sont pas des désincarnés. Il me suffit de reconnaître avec des spirites que l'on peut amuser les ignorants en parlant ici d'hallucination, d'inconscience, d'hystérie grande ou petite, mais que les faits certains de possession demandent une explication plus sérieuse et d'autres raisons.

IV

Ni l'hypothèse occultiste, ni les systèmes pseudo-scientifiques des matérialistes ne peuvent donc nous satisfaire.

Je reconnais volontiers qu'il faut traiter ces questions avec une grande prudence, et qu'un scepticisme intelligent et discret s'impose en présence de ces phénomènes de possession qui ont un si grand retentissement. Parmi ces possédés, plusieurs ne sont que des malades, des hystériques que les soins intelligents de la médecine pourraient soulager ou guérir, la possession ne s'y trouve pas, on est exposé à confondre la contrefaçon et la réalité.

Mais, il ne faut pas abuser de la généralisation et de l'analogie, comme on le fait trop souvent, et nier jusqu'à la possibilité de ces possessions dont l'Évangile et l'histoire de l'Église affirment hautement et scientifiquement la réalité.

Tous nos sens peuvent acquérir, quelquefois, d'une manière extraordinaire, sous une influence anormale mais naturelle, une puissance, une étendue qui paraissent appartenir à l'ordre préternaturel.

Dans ces conditions anormales, jusqu'où s'étendra la perception visuelle? Elle a des limites, sans doute, mais il est des cas où je ne saurais les déterminer. Je n'ai pas besoin de parler des rayons infra-rouges, des rayons ultra-violet, des corps radiants, etc., l'observation banale suffit. Voyez la puissance visuelle des oiseaux de proie et d'un grand nombre d'animaux. Voyez ces nègres de la Nubie qui reconnaissent à l'empreinte du pied s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, « si la personne est jeune ou vieille, si elle porte ou non un fardeau, si la femme est jeune fille ou mariée, ayant des enfants ». Certains nègres découvrent les voleurs à la trace des pas, et servent de guides aux gardiens. Le magnétisme est absolument étranger à ce phénomène qui résulte de l'hyperacuité de la vue.

Guidés par l'odorat, certains animaux produiront des phé-

nomènes étranges que nous serions tentés, quelquefois, d'attribuer faussement à une cause étrangère et intelligente. Au milieu des montagnes de sable, dans les tempêtes du désert, des chameliers, guidés par l'odorat, découvrent un puits, à deux ou trois heures de distance.

« Je fus témoin de ce fait, raconte le docteur Damoglon, en traversant le désert de Souakim à Berber. Par la tempête, toutes les traces de pas avaient été effacées, on était égaré et on souffrait de la soif. Dans ce désespoir, les chameliers nous déclarèrent que dans deux ou trois heures on trouverait de l'eau, car ils sentaient l'odeur d'un troupeau qui, dans les déserts, reste toujours près d'un puits. On les suivit, et à l'heure indiquée, on trouva le troupeau et le puits (1). »

L'observation de l'ouïe, chez l'homme et chez les animaux, nous permettra de dériver les mêmes conclusions. L'ouïe de quelques animaux peut atteindre une intensité et une acuité invraisemblables. Couché, et l'oreille collée au sol, le sauvage entendra, à de très longues distances, le pas des hommes et le galop des chevaux.

Notre sensibilité générale est soumise à la même loi, elle peut osciller entre une exaltation et une dépression qu'il est bien difficile de déterminer. Tel rhumatisant sentira, à la distance de cinquante ou de soixante lieues, un orage ou une tempête de neige. Celui-ci ne pourra pas subir une opération insignifiante, sans faire des cris de douleur. Celui-là subira stoïquement l'amputation d'une jambe ou d'un bras.

Dans l'exaltation et l'entraînement de la bataille, tel soldat ne sentira pas sa blessure. Les feux cessent, il voit couler son sang, il s'évanouit.

C'est ainsi que la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact, ou la sensibilité générale, peuvent en certains cas, sous des influences diverses mais naturelles, donner lieu à des phénomènes rares, extraordinaires qui n'ont rien de commun avec le miracle et le surnaturel. Ne vous hâtez pas de crier au prodige et n'essayez pas d'affirmer une intervention démoniaque qui

(1) *Revue de l'hypnotisme*. — Juillet 1902.

n'existerait que dans votre crédulité surprise, ou dans votre superstition.

V

Ces facultés sensibles dont la puissance et l'intensité varient avec la disposition de l'organe, avec la structure des nerfs de la vue, du goût de l'ouïe, sont exposées quelquefois à des perturbations profondes, à d'étranges aberrations. On les désigne sous le nom général d'hallucinations.

Celui-ci verra des figures grimaçantes, des fantômes hideux, des animaux furieux. Celui-là entendra le bruit du tonnerre dans un ciel sans nuage, des décharges d'artillerie, des cris et des blasphèmes. Un autre sentira des parfums qui lui donnent les sensations les plus agréables, ou des odeurs infectes qui le suffoquent. La sensibilité tactile, elle aussi, donnera lieu à de ridicules hallucinations.

En dehors de ce pauvre malade, il n'y a rien d'objectif, ni figures grimaçantes, ni animaux féroces, ni fracas des éléments, ni parfums enivrants, ni odeurs nauséabondes, mais les nerfs des facultés sensibles (nerfs sensoriels) sont malades, ils remplissent mal leurs fonctions, ils n'apportent que des images incohérentes et troublantes, et le malade, inconscient, s'en va errant sur les frontières de la folie.

Direz-vous que ce malade est le jouet des mauvais esprits, qu'il subit l'action directe et malfaisante du démon, qu'il faut l'exorciser? Non. Vous appellerez le médecin.

A un degré plus élevé nous rencontrons l'imagination; elle est soumise elle aussi à des lois physiques et solidaires de l'état du corps. Avec elle, nous pénétrons dans un autre monde, vaste et mystérieux.

Voici une personne d'une grande piété: elle pense habituellement au ciel, au purgatoire, à l'enfer: elle emmagasine dans son cerveau les images effrayantes du tourment des damnés, de l'obsession satanique, d'un feu dévorant, d'une angoisse sans fin. Que, sous l'influence d'une cause physique, déterminante, son cerveau soit troublé un instant, la raison est frappée d'arrêt (inhibition), les images prennent un relief

extraordinaire (dynamogénie), tout l'organisme s'en trouve ébranlé, et vous assistez à des phénomènes de frayeur, de colère, de haine, de rage qui sont le résultat du choc et de la confusion des images cérébrales follement agitées.

La coordination des impressions et des mouvements arrachera, peut-être, à cette malade, des blasphèmes qui contrastent profondément avec sa foi, sa piété accoutumée. Ces actes automatiques, inconscients, irresponsables dont le désordre et la confusion épouvantent les spectateurs sont des effets physiques, liés à une cause physique naturelle.

La crise varie avec la nature du sujet, avec son genre de vie, avec les pensées, les impressions, les images qui lui sont familières. Vous rencontrerez ainsi les crises diverses du joueur, de l'avare, du prodigue, de l'impudique, du scélérat, du scrupuleux, du timide, de l'arrogant, du vaniteux. Chacune de ces crises a des caractères physiques particuliers et des caractères psychiques nettement déterminés.

Nous arrivons aux phénomènes quelquefois effrayants de la léthargie, de la catalepsie, du somnambulisme, de la grande hystérie (*hysteria major*). Nous rencontrons les contorsions, les gambades, les sauts, le *clownisme*, le pont, l'arc de cercle, tous les désordres physiques, nerveux qui ont été l'objet d'une étude plus approfondie et qui étaient si peu connus des médecins, aux siècles passés.

Je ne dirai pas que ces phénomènes appartiennent toujours et partout à l'ordre naturel extraordinaire; je ne dirai pas qu'ils ne sont jamais l'œuvre mixte de l'organisme malade et des esprits mauvais. Je crois, au contraire que, dans certains cas, ces détraqués violents subissent à la fois le désordre de leur état nerveux et l'assaut du démon: ils relèvent de l'exorciste et du médecin. Mais, il y a certainement des cas où les crises nerveuses violentes, et les phénomènes psychiques qui les accompagnent sont l'effet d'un cerveau malade qu'il serait dangereux de surexciter encore par la pensée du démon et du désespoir des damnés.

Quand on croit se trouver en présence d'un cas de possession ou d'intervention extranaturelle, il ne faut pas oublier ces manifestations singulières, troublantes, mais

naturelles qui forment des groupes divers. Tantôt c'est le champ d'action de nos sens qui s'étend au loin, jusqu'à des frontières indéterminées; tantôt c'est l'organe malade qui remplit mal ses fonctions et qui trouble indirectement les opérations de l'âme; d'autres fois c'est l'imagination livrée à elle-même et déchainée qui secoue follement l'organisme dans toutes ses profondeurs; d'autres fois, encore, c'est le cerveau malade qui désorganise, bouleverse et transforme brutalement la physionomie et tout le corps, dans sa vie végétative et animale. Mais, jusque dans ces désordres effrayants on retrouve des traces de l'état mental ordinaire et des dispositions morales habituelles du sujet, égaré un instant dans les ténèbres de la folie.

VI

S'il en est ainsi de notre système nerveux; si la nature peut produire de tels bouleversements et des phénomènes si éloignés de l'ordre général ordinaire de la nature, on demeure inquiet, perplexe en présence de la crise que nous avons l'habitude d'attribuer à la possession démoniaque, autour et à l'extérieur de l'âme, sur les principaux organes de notre corps. A quels signes pourrons-nous la discerner?

Il faut donc admettre un dernier groupe de phénomènes qui ne se trouvent pas dans l'hystérie naturelle, et qui révèlent une intervention étrangère, intelligente. Quels sont ces phénomènes d'après le Rituel et l'enseignement commun de la théologie?

Les voici : quand un sujet parle et comprend des langues qu'il n'a jamais apprises; quand il découvre des choses très éloignées et qu'il pénètre le secret des consciences; quand il s'élève dans les airs et qu'il plane pendant quelque temps; quand il avance contre un plafond, les pieds en haut, la tête en bas (1). Quand ces phénomènes se trouvent réunis dans

(1) Signa autem ac fere certa sunt : cum quis lingua peregrina loquitur quam nunquam didicit; cum litterarum atque artium ignarus legit, scribit, pingit et ex arte cantat, aut de rebus altissimis disserit qui nunquam studuit,

un sujet, et qu'ils se confondent avec les contorsions, les blasphèmes, l'horreur des choses saintes, nous pouvons conclure à la possession diabolique.

Si j'étais appelé à donner mon avis sur la possédée de Grèzes, je voudrais 1° constater les faits certains, dégagés de toute exagération; 2° les étudier à la lumière des signes de possession, reconnus par le Rituel, par les théologiens, par l'Église; 3° faire une étude comparative entre la Sœur Saint-Fleuret et les possédées qui, à différentes époques, ont subi, avec l'assentiment de l'Église, l'épreuve de l'exorcisme solennel; 4° marquer les différences psychiques fondamentales entre les phénomènes de la possession et les accidents nerveux de l'hystérie.

Il faut avoir le courage de dire son opinion; il faut se défier des aphorismes pompeux de la critique matérialiste aux abois, et des prétentions ridicules d'une fausse science, au service de l'incrédulité systématique. Autant nous vénérons le savant qui cherche la vérité avec toute son âme, autant nous dédaignons le faux savant dont les mots sonores nous font sourire. La vraie science marche avec la vérité, elle ne marche pas avec l'incrédulité de parti pris.

cum occulta adeo ignota, ut nulla industria vel ingenio humano sciri possunt, sive præterita sint, sive præsentia, sive futura, cum eodem temporis momento quo fiunt enuntiat quæ facta sunt in remotissimis regionibus. (Bona, De discr. spir., p. 264.)

Élie MÉRIC.



MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite et fin.)

La seconde preuve se tire de la nature même des démons, qui n'ont ni la puissance, ni la volonté d'intervenir ainsi toujours, et d'une manière toujours proportionnée aux aptitudes des sujets, dans les choses humaines. « Non facile probabitur, dit Hurter, Deum semper dæmonibus, qui citra ipsius permissionem nihil possunt, permissionem dare ut pro libitu homines infestent, et omnibus impiorum conatibus in hominum, damnum inserviant... Deinde hæc ars magica supponit quamdam dæmonum omnipræsentiam, liberrimum in res creatas dominium, atque in promisso servando fidelitatem : hæc supponi quidem gratis possunt, probari vero nequeunt. » Il est certain d'après les traditions chrétiennes que la puissance et l'ingérence des démons ont été singulièrement restreintes après l'Incarnation et la mort de Notre-Seigneur. Or, si tout cas de magnétisme était cas démoniaque, on pourrait affirmer que le démon s'ingère maintenant dans les affaires humaines plus même qu'avant l'Incarnation puisqu'il s'ingérerait même dans les traitements donnés aux malades et qui semblent parfaitement innocents. Si les démons venaient ainsi toujours, au gré ou contre le gré et la volonté expresse des magnétiseurs et des magnétisés, s'emparer de toutes les opérations hypnotiques, il faudrait leur reconnaître une puissance et surtout une influence en tout lieu bien supérieures à celles des bons anges ; ce qui est inadmissible. De plus les démons, précisément en raison de leur orgueil, veulent assujettir les hommes, mais non pas se faire leurs esclaves : ainsi ils ne s'assujettissent jamais à toutes les volontés des mages et des sorciers, ils s'y prêtent seulement quand cela leur plaît, supposé encore la permission de

Dieu, mais ils veulent en même temps faire sentir leur maîtrise, et ne pas se soumettre non plus toujours aux aptitudes des opérateurs et des sujets; c'est ce que nous verrons dans le spiritisme, qui diffère singulièrement du magnétisme. Concluons seulement ici que cette manière d'agir, uniforme, constante, parfaitement soumise aux opérateurs et conforme toujours aux aptitudes des sujets, est absolument contraire à leur nature et à ce que Dieu leur permet et veut d'eux, et redisons avec Hurter : « Hæc supponi quidem gratis possunt, probari vero nequeunt. »

3^o Preuves de raison philosophique. Nous en donnerons également deux. — La première se tire de la manière dont se font les opérations hypnotiques. Dans l'hypnotisme ordinaire, les opérateurs agissent la plupart du temps sûrement, sans efforts, naturellement, suivant les aptitudes des sujets et par degrés, absolument comme on procède dans toutes les opérations humaines : il ne faut donc voir là rien que d'humain.

La seconde preuve se tire de l'hypnotisation des animaux. On les hypnotise en effet quand on veut, en s'y prenant à peu près de la même manière que pour les hommes, et l'on obtient aussi sur eux à peu près les mêmes effets; il n'y a guère de différence que pour ceux où l'imagination guidée par une intelligence inconsciente joue le grand rôle; par conséquent, il semblerait insensé d'appeler diabolique un tel hypnotisme. A cet argument sans réplique de Mgr Méric un auteur oppose le raisonnement suivant : « La possession diabolique se réalise bien chez les animaux, pourquoi pas l'hypnotisme diabolique? » Pourquoi pas? mais tout simplement parce que d'un fait excessivement rare, tout à fait exceptionnel, où l'action du démon apparaît avec évidence, on ne peut pas conclure à un fait tout ordinaire où cette action n'apparaît aucunement.

4^o Réfutation des objections. — *Première objection* : Les phénomènes même ordinaires du magnétisme ne proviennent pas de la nature ou des causes physiques, puisqu'ils exigent le consentement ou la volonté de l'opérateur et du sujet : or cela n'arrive jamais dans les causes physiques, qui

agissent toujours de la même manière et indépendamment de la volonté humaine.

A cette première objection nous répondons :

1^o Que la volonté de l'opérateur n'est pas toujours exigée, puisque nous avons constaté l'hypnose spontanée et l'hypnose provenant de l'imagination seule vivement frappée, et que, quand bien même la volonté de l'opérateur serait exigée, il n'y aurait encore là rien de bien étonnant si les circonstances aptes à la produire dépendent de la volonté. La fascination, par exemple, et bien d'autres choses n'exigent-elles pas que l'opérateur veuille les produire ?

2^o Que la volonté du sujet n'est pas toujours exigée non plus, puisqu'il y en a bien qu'on peut magnétiser malgré eux et que, quand bien même elle serait toujours exigée, il n'y aurait encore là rien de bien surprenant si pour l'hypnose il faut d'abord regarder et avoir un certain calme, et si l'imagination a besoin d'être vivement excitée par l'opérateur et ne peut l'être assez fortement quand le sujet ne veut pas s'y prêter.

3^o Que les causes physiques n'agissent de la même manière que dans les mêmes conditions et les mêmes circonstances : or ici ces conditions et ces circonstances ne sont presque jamais les mêmes, les dispositions du sujet ne pouvant varier à l'infini.

Seconde objection : Un état qui, de lui-même, en dehors de la volonté du sujet, peut produire au gré de l'opérateur des effets extraordinaires sans proportion avec les forces de la nature, ne peut pas provenir d'une cause naturelle. Or telle est l'hypnose. Les hypnotiseurs consciencieux avouent même que le démon se mêle parfois à l'hypnose, néanmoins il n'y est pas au début, mais plus souvent vers la fin : or, n'est-ce pas là la vraie ruse du démon, se cacher au commencement pour se révéler plus ou moins après par des manifestations imprévues ? Il est donc plus sensé de dire qu'il y est du commencement à la fin.

A cette seconde objection nous répondons d'abord que, 1^o s'il s'agit d'effets extraordinaires sans proportion avec les forces de la nature, nous entrons dans le sixième degré que

nous sommes les premiers à condamner, en reconnaissant toutefois que ces effets, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne peuvent pas être produits sans que l'opérateur les cherche et sans que le sujet y donne un consentement au moins implicite, et alors il y a invocation au moins tacite du démon, puisqu'on veut des effets qui ne peuvent être produits que par lui, et alors il peut bien y être dès le commencement. Mais nous ajoutons que, 2^o quand l'hypnotisme est exercé simplement, médicalement ou scientifiquement, le démon n'y est ni au début ni à la fin : on ne le cherche point, on ne le veut point et on ne le trouve point. Les hypnotiseurs consciencieux n'avouent rien autre chose, et ils ne veulent aucunement évoquer le démon, puisqu'ils sont convaincus que la chose est absolument naturelle.

Et quand bien même il serait vrai que le démon peut plus facilement se mêler à l'hypnotisme qu'à d'autres exercices, dès lors que le danger peut toujours être conjuré, il s'ensuivrait seulement que l'hypnose est dangereuse, ce que nous avouons, et qu'il ne faut s'y prêter qu'avec des raisons graves et des précautions suffisantes pour écarter le péril.

Troisième objection : Le sujet donne à l'hypnotiseur puissance entière sur son corps, son âme et sa volonté, il se prête donc par là au démonisme.

A cela nous répondons : 1^o que le sujet ne donne pas ou au moins peut bien ne pas donner plus de puissance sur lui que le malade qui se laisse chloroformer n'en donne à son médecin; 2^o que quand bien même il donnerait cette puissance entière, on pourrait, à la vérité, en conclure que c'est inconvenant et immoral, mais non pas toujours extranaturel ou diabolique; 3^o qu'il doit y mettre toutes les réserves et prendre toutes les précautions que commandent la religion, la moralité et les convenances.

III. *Seconde proposition*. — L'hypnotisme du sixième degré, tel qu'il est indiqué précédemment, *est diabolique*.

Nous allons, pour le démontrer, donner des preuves d'autorité et des preuves de raison.

1^o) *Preuves d'autorité*. — Indiquons-en trois :

1° L'autorité du Rituel romain : « Signa obsidentis dæmonibus sunt : ignota lingua loqui pluribus verbis vel loquentem intelligere, distantia et occulta patefacere, vires supra ætatis seu conditionis naturam ostendere et id genus alia, quæ, cum plurima concurrunt, majora sunt indicia. » Or, telle est la nature de l'hypnotisme du sixième degré. Il faut donc, d'après le Rituel romain, l'attribuer au démon.

2° L'autorité des décisions romaines. La Sacrée-Congrégation, dans la réponse du 25 juin 1840, dit expressément : « Applicatio principiorum et mediorum pure physicorum ad res aut effectus vere supernaturales, ut physice explicentur, non est nisi deceptio omnino illicita et hæreticalis. » Et elle conclut : « Usus magnetismi, prout exponitur, non licere. » Or c'était le magnétisme contenant les effets indiqués au sixième degré qui était exposé. Et à une exposition du même genre, la Sacrée-Pénitencerie donna la même réponse à l'évêque de Lausanne, le 1^{er} juillet 1841. Enfin, le 4 août 1856, la Suprême-Inquisition porta un décret pour exciter toute la sollicitude pastorale des évêques contre ceux qui se servaient de femmes magnétisées dépendant totalement d'eux, pour prédire l'avenir, découvrir les choses les plus cachées et les plus lointaines, et se glorifiaient de faire comme une nouvelle religion, et ainsi, en ordonnant des moyens physiques à des effets extranaturels, mettaient en péril l'honnêteté des mœurs, et nuisaient considérablement à la religion et à la société civile.

3° L'autorité des théologiens tout à la fois les plus graves et les moins sévères que nous avons cités au commencement de ce chapitre.

2°) *Preuves de raison* tirées de l'impossibilité d'attribuer à d'autres causes qu'aux démons les phénomènes dont il s'agit. — On ne peut, en effet, les attribuer ni aux causes physiques, qui sont inintelligentes et improportionnés aux effets produits; ni à l'intelligence et à la volonté humaines, dont ils dépassent les connaissances et les forces; ni à Dieu, de la sagesse de qui ils sont indignes; ni aux bons anges, qui ne peuvent pas s'abaisser jusque-là ni faire des choses indignes de Dieu, ni favoriser la corruption des mœurs; il ne reste

done que les démons, aux idées de qui ils sont, du reste, bien conformes. Il est facile, en effet, de se convaincre que cette sorte d'hypnotisme favorise singulièrement toutes les propensions mauvaises au libertinage, à l'impiété et au mépris des choses saintes, et font de l'opérateur comme un Dieu à qui on donne une confiance religieuse et une puissance entière sur tout son être.

CHAPITRE VIII

L'HYPNOTISME ET LA THÉOLOGIE AU POINT DE VUE MORAL ET PRATIQUE

Ici, cinq questions doivent être posées :

Première question : L'usage du magnétisme peut-il être quelquefois licite?

Seconde question : Quand est-ce qu'on doit le regarder comme illicite?

Troisième question : Que faut-il penser des séances publiques et théâtrales d'hypnotisme?

Quatrième question : Que penser de ceux qui vont consulter des somnambules?

Cinquième question : Quand et à quelles conditions est-il permis de magnétiser ou de se laisser magnétiser?

I. *Première question : L'usage du magnétisme peut-il être quelquefois licite?* — Nous avons signalé impartialement les dangers, les inconvénients et les abus du magnétisme; aussi le condamner en bloc, déclarer sa pratique illicite et l'interdire entièrement, serait peut-être le parti le plus simple et le plus commode, comme ce serait le parti le plus simple et le plus commode de condamner et d'interdire la dynamite. Mais serait-il le plus opportun et le plus sage? Nous ne le croyons pas. Armé de la dynamite, l'ingénieur perce les montagnes, déblaye l'entrée des ports maritimes, etc. L'hypno-

tisme, qui a déjà rendu au moins quelques services, n'est-il pas appelé à en rendre de plus grands? Le fait est que Rome, qui l'a condamné dans ses excès et dans tout ce qui passe évidemment les limites du naturel, a toujours refusé de le condamner en lui-même et dans son exercice régulier. Pourquoi les théologiens seraient-ils plus sévères que Rome?

Aussi tous les théologiens qui ont voulu déclarer sévèrement et strictement illicite tout usage du magnétisme, ont été obligés de se déjuger carrément, ou de n'être pas dans la pratique conséquents avec leurs principes, ou bien ils n'ont fait que du mal. Ainsi le docteur Constantin James qui, dans une étude sur l'hypnotisme, ne craint pas de lui infliger cette flétrissure : « Une science qui est inutile, une science qui est immorale, une science qui est dangereuse (et l'hypnotisme est tout cela), n'est plus une science, mais un fléau de la pire espèce, » dit plus loin : « Tant que l'hypnotiseur reste confiné dans ce qu'on appelle le champ d'observation de la science, il doit pouvoir, en toute liberté, poursuivre ses recherches et ses travaux, car il y a là peut-être le germe de quelque grande découverte dont bénéficiera l'humanité. » Est-ce là de la contradiction?

L'un des prélats les plus haut placés en Europe, Mgr Sancha-Hervas, évêque de Madrid-Alcala, voulut condamner toute pratique de l'hypnotisme, même au point de vue thérapeutique : aussi s'attira-t-il les protestations de plusieurs savants, même dans les rangs du clergé. Or, la science réclamant, le public, étonné du conflit, examine à son tour, et éclairé par les expositions scientifiques, et plus encore par les expériences qui se multiplient sous ses yeux, il finit par s'apercevoir que tous ces phénomènes ne sont pas si dangereux, du moins au même degré, ni si répréhensibles qu'on voulait le lui faire croire, et alors, passant à une défiance excessive, il rejette sans distinction les prescriptions de ses guides légitimes. Aussi est-ce avec raison que Mgr Méric, dans sa respectueuse critique de l'acte du prélat, écrit : « Qu'on prenne garde aux condamnations précipitées et aux réfutations sommaires ! On ne résout pas par un coup violent

le problème qui tourmente l'esprit de l'homme dans les épaisses ténèbres où s'écoule sa vie. »

Le P. Franco, dans un ouvrage assez volumineux, condamne aussi toute pratique hypnotique, parce que « tous ses phénomènes, même les plus simples, portent les traces d'un préternaturel malsain et diabolique », d'où il conclut « qu'il n'est pas permis de provoquer même le plus simple sommeil hypnotique », et, après s'être montré si féroce, il ajoute : « Nous ne condamnons pas ceux qui, n'étant pas convaincus par nos raisons, se permettent de provoquer ces phénomènes ; nous ne voulons pas blâmer les théologiens, les médecins, les fidèles en général qui, découvrant de nouvelles raisons que nous ne connaissons pas, tolèrent ces faits. » Il n'est donc pas si convaincu ni si sûr qu'il veut le paraître.

De même, le P. Bucceroni qui, dans son Cours de théologie morale, se montre aussi intransigeant que Franco, s'adoucit singulièrement dans ses Cas de conscience : « Hedwige, dit-il, veut recourir à un médecin qui lui propose, pour la soulager, de l'hypnotiser, mais sans recourir à aucune pratique superstitieuse ; elle consulte son confesseur. » Bucceroni répond : « Cum non agatur nisi de mero somno excitando, qui pluribus mediis naturalibus excitari potest, non videtur quod ideo necessario superstitio sit asserenda, ac remota omni superstitiosa causa, itemque qualibet immorali circumstantia remota, nihil tunc habetur quod illicitum apparet. » (*Cas. consc.*, cas. 89.) Il est donc impossible aux souteneurs de l'opinion rigide de rester, dans la pratique, parfaitement d'accord avec eux-mêmes.

MM. Claverie, professeur de théologie dogmatique, et Élie Blanc, professeur de philosophie, aux Facultés catholiques de Lyon, ont réédité la thèse du P. Franco sur le caractère diabolique de l'hypnose. Le premier, avec un illogisme qui saute aux yeux, en condamne absolument toute pratique, parce que « tous les phénomènes hypnotiques ne peuvent pas relever d'une cause naturelle ». Mais s'il y en a qui peuvent en relever, pourquoi condamner aussi ceux-là ? « Donc, ajoute-t-il, il n'est pas permis d'hypnotiser quelqu'un ou de se laisser hypnotiser, parce qu'il n'est pas certain que

la cause efficiente est d'origine naturelle. » Mais ceux qui, avec de bonnes raisons, s'en regardent comme certains, quel droit avez-vous de leur faire cette défense? Et ceux mêmes qui, avec des doutes, ont une raison grave pour hypnotiser ou se laisser hypnotiser, quel droit avez-vous de les empêcher de suivre le sentiment unanime des auteurs de théologie morale relativement aux cas douteux, quand il s'agit de vaine observance, et qu'ils protestent contre toute ingérence diabolique? — Le second n'a recours qu'à des arguments de convenance qu'il est on ne peut plus facile de retourner contre lui. — Qu'il eût été bien plus sage à tous les deux d'imiter Rome, et de douter un peu davantage de leurs propres lumières!

Il est donc des cas où, du consentement presque unanime des théologiens, l'usage du magnétisme peut être permis. Qu'est-ce en effet qui s'y opposerait? — L'ingérence diabolique possible? Mais alors où s'arrêterait-on? N'est-elle pas possible un peu partout? Il suffit qu'elle ne soit pas sérieusement probable, le cas échéant, et qu'on n'en veuille point. — Le danger? Assurément, comme nous l'avons dit, le magnétisme est dangereux, mais il y a des cas où le danger peut être conjuré, et où l'utilité peut l'emporter. — L'aliénation de sa propre liberté qui est soumise à un autre? Mais on peut très bien, comme nous l'avons vu, ne pas l'aliéner entièrement, ne s'exposer à aucune faute et agir prudemment. — La perte momentanée de la raison consciente d'elle-même? Mais on la perd ainsi toutes les fois qu'on se laisse aller au sommeil, et quand on se laisse chloroformer on perd autant sa raison et on se met autant sous la puissance d'un autre que quand on se laisse magnétiser; or, toutes ces choses sont licites, bien souvent du moins; il y a donc aussi au moins des cas où l'usage du magnétisme est licite.

II. *Seconde question : Quand est-ce qu'on doit regarder l'usage du magnétisme comme illicite?* — 1° Assurément toutes les fois qu'il s'agit du magnétisme du sixième degré, puisqu'il est diabolique : il n'est en effet jamais permis d'entrer en relations avec le démon, si ce n'est pour le

combattre ou pour le chasser. Il ne peut même jamais être permis de s'exposer sérieusement à entrer dans ce sixième degré.

2° Quand il s'agit du magnétisme du cinquième degré qui renferme les cas douteux, il ne peut pas être permis non plus sans nécessité, ou sans une raison grave qui puisse contre-balancer le danger de chercher à obtenir des effets sur lesquels plane un doute sérieux, et encore dans ce cas faut-il protester contre toute ingérence démoniaque : *ita omnes theologi*.

3° Il est évident qu'il ne peut être aucunement permis à l'hypnotiseur de manquer par rapport à l'hypnotisé aux règles de la plus stricte morale. Hypnotiser dans l'intention d'abuser du sujet qui peut offrir alors une proie facile à la lubricité serait une monstruosité infâme; et toute personne qui se laisserait hypnotiser dans les cas où ces abus seraient sérieusement à craindre, se rendrait grandement coupable, et même si elle s'exposait seulement à se laisser prendre à un attachement qui pourrait dégénérer en passion violente et irrésistible.

4° Il ne peut pas être permis de donner des suggestions qui exposeraient à pécher, encore moins de pousser à une mauvaise action; conséquemment il ne peut être permis non plus de se laisser magnétiser, quand ce danger existe vraiment.

5° Il est absolument défendu aussi de chercher à hypnotiser malgré elle une personne qui s'y refuse; car ce serait violer sa liberté, et la léser dans le premier et le plus cher de ses biens. A plus forte raison il ne peut pas être permis d'user de l'hypnotisme pour arracher au sujet un secret qu'il veut garder, à moins qu'il n'y ait alors des raisons vraiment prépondérantes.

6° Est illicite aussi tout hypnotisme où l'on s'expose de quelque manière que ce soit à provoquer des accidents nerveux qui puissent nuire à la santé ou troubler plus ou moins la raison ou agiter le cœur.

III. *Troisième question : Que faut-il penser des séances*

publiques et théâtrales d'hypnotisme? — Ces séances, dit l'abbé Schneider, sont inconvenantes et très dangereuses :

1^o Pour ceux qui s'y soumettent. Le premier venu, par curiosité ou par fanfaronnade, monte sur la scène; quel tempérament, quels antécédents a-t-il? Un Donato ou quelque autre aventurier veut un effet rapide pour étonner les foules; or, pour vaincre la résistance nerveuse, pour avoir un sujet de cire ou de fer, il faut des moyens violents. Cette surexcitation, ces ébranlements retentiront longtemps sur un organisme déséquilibré, et feront sentir profondément leur influence perturbatrice.

2^o Pour les spectateurs eux-mêmes. Les névrosés s'impressionnent vite; l'hypnose est contagieuse; l'occasion est bonne pour l'hystérie de se révéler (nous en avons déjà donné des exemples). Puis, est-il prudent de montrer aux foules par quels procédés si simples on produit ces phénomènes étranges? Les accidents ne sont pas toujours immédiats; ils n'en sont pas pour cela négligeables : des enfants, des ignorants, des méchants recommenceront en petit comité, et ne sauront pas toujours réveiller, quand ou comment il faudrait, et les dangers et les abus se multiplieront en s'aggravant. — Il y a donc là péché plus ou moins grave selon qu'on s'expose plus ou moins.

IV. *Quatrième question : Que penser de ceux qui vont consulter des somnambules?* — Comme ici les règles de la prudence et de la bienséance ne sont guère observées, et qu'on va leur demander des choses qu'elles ne peuvent pas naturellement savoir, il y a à peu près toujours (on pourrait même dire toujours) ou intervention diabolique, ou charlatanisme. Quoique le charlatanisme soit le plus ordinaire, et que les personnes qui les consultent soient tout simplement attrapées, elles n'y vont pas pour cela : elles vont pour savoir ce que la somnambule ne peut pas leur dire par des moyens naturels; implicitement donc, elles consentent à l'intervention diabolique, — et même la demandent. Après cela, qu'elle ait lieu ou qu'elle n'ait pas lieu, en soi, c'est toujours un péché grave de la provoquer. Nous disons *en soi*.

parce que, assez souvent, l'ignorance ou une certaine bonne foi peuvent être, pour certaines personnes, une excuse. Mais il n'en est pas moins vrai que les prêtres consultés à ce sujet doivent se montrer stricts et ne jamais tolérer de pareilles consultations.

V. Cinquième question : Quand et à quelles conditions est-il permis de magnétiser ou de se laisser magnétiser? — Le magnétisme étant dangereux et pouvant cependant quelquefois être permis, il semble bien que les trois conditions suivantes sont nécessaires et suffisent pour en légitimer l'usage. La première, qu'il y ait utilité proportionnée pour la science, la guérison ou le soulagement d'une maladie, ou autre cause sérieuse; l'hypnose est, en effet, une chose assez grave pour qu'on ne l'entreprenne point à la légère.

La seconde, qu'il y ait certitude morale que toutes les règles de la religion et de la moralité seront bien observées, et les dangers sérieux pour la santé écartés. Il faut, en conséquence, que le sujet ait une volonté bien arrêtée de ne consentir à rien de ce que la religion ou la morale défendent, et l'opérateur de ne provoquer à rien de tel, ni par suggestion, ni autrement.

La troisième exigée par la prudence, c'est que des personnes sages, dont la présence et l'autorité puissent être une garantie, assistent à l'opération ou à l'expérience.

En dehors de là, il y a faute mortelle ou vénielle, plus ou moins grave selon le danger plus ou moins grand auquel on s'expose, et aussi selon la connaissance qu'on en possède.

UN NOUVEAU LISEUR DE PENSÉE

Le sujet, M. Maurice Tock, âgé de vingt-trois ans, étudiant à l'Université de Liège (Faculté de droit) et de très bonne famille, n'est ni dans la nécessité ni dans les dispositions requises (ceci soit dit sans critiquer personne) pour faire un métier ou un gagne-pain de ses singulières aptitudes. A seize ans, il répète les expériences devenues pour ainsi dire classiques et presque banales des Cumberland, Pickmann et d'autres sur la lecture de la pensée, le « willing game » comme disent les Anglais, qui en ont fait, effectivement, dans certains cercles, un véritable jeu de société. M. T. reproduit ces expériences, d'abord en tâtant la main ou le poignet de celui que j'appellerai par abréviation, mais sans mélange aucun d'idées spirites, le médium; plus tard, au bout d'un an, n'estimant plus ce contact nécessaire, il se contente de tenir la main exploratrice à une certaine distance, un mètre environ du corps et spécialement de la tête du médium. Cette dernière circonstance, assez rarement observée, — que je sache — n'empêche pas M. T. d'aller retrouver, aussi bien que les autres liseurs de pensée, l'épingle cachée par un des membres de la compagnie, de fixer cette épingle à l'habit d'une autre personne préalablement désignée, de découvrir un mot choisi — toujours à son insu — dans un texte donné, voire même un mot simplement imaginé par l'un des assistants (par exemple le mot de passe d'un coffre-fort), etc. Toutes ces expériences et bien d'autres encore ont été faites et refaites devant un public assez nombreux, ou, ce qui vaut mieux, devant quelques bons témoins (professeurs de diverses Facultés, assistants de l'Université, docteurs en médecine, etc.).

Quel que soit l'intérêt qui s'attache à ce genre de recherche et le succès dont il est habituellement couronné, j'ai préféré,

mettant à profit l'extrême obligeance de M. Tock, diriger mon enquête d'un côté où l'on pouvait donner plus de précision aux résultats obtenus. J'ai repris à cette fin certains essais de M. Charles Richet sur des cartes à jouer, essais consignés dans l'article intitulé : Relation de diverses expériences sur la transmission mentale, la lucidité et autres phénomènes non explicables par les données scientifiques actuelles (*Proceedings of the Society of psychical Research, Part XII*, juin 1888, p. 18-168) : il y avait toutefois cette différence que mon sujet n'était pas hypnotisé (1); d'autre part, me servant de dispositifs institués par M. T. ou par d'autres, j'ai varié, développé tout un thème d'opérations qui peut être étendu à l'infini.

a) Tantôt j'ai étalé sur une table les trente-deux (rarement trente-six) cartes d'un jeu complet, entre lesquelles le sujet avait à saisir celle que j'avais tirée au hasard et gardée un instant dans la main : ces cartes étaient généralement retournées, le dos en l'air, ou bien mises sous triple enveloppe d'un papier assez épais (2), tandis que le sujet tenait les yeux fermés, masqués par un bandeau et, par surcroît de précaution, fortement comprimés de la main gauche.

b) Tantôt j'appliquais sur le front ou à l'occiput du sujet la carte à deviner, carte que je lui présentais soit par le verso, soit par le recto. Chaque fois que la chose a été possible, j'ai refait mes expériences de deux façons : d'une part, sans savoir ce que représentait la carte en question ou tout autre objet soumis à l'examen du sujet; d'autre part, en percevant cet objet et en y pensant de mon mieux. Il va de soi que c'est à la seconde de ces manières que j'ai dû m'en tenir lorsque j'ai usé du dispositif que voici (d'ailleurs non inventé par moi).

c) Je regarde fixement, j'allais dire machinalement, une de

(1) Il ne l'a jamais été qu'une fois, m'a-t-il dit, bien que, autant que je m'y connaisse, il doive offrir assez peu de résistance à l'action de l'hypnotisme.

(2) Est-il besoin de dire que je n'ai eu garde d'employer de cartes appartenant au sujet et que j'ai pris toutes mes précautions pour l'empêcher de se rendre mes cartes familières?

mes cartes pendant que je tiens un crayon appuyé par l'une de ses extrémités contre mon front : après quelques secondes de cet exercice, je passe ledit crayon au sujet, lequel se l'applique par le même bout, soit au front, soit à la région occipitale, et essaie en même temps de savoir quelle carte j'ai eue d'abord sous les yeux. D'autres fois je me suis contenté d'imaginer une carte déterminée tout en plaçant le crayon dans la position indiquée ci-dessus ; j'ai même de temps en temps supprimé le crayon et tout intermédiaire de ce genre, laissant au sujet le soin de pénétrer dans ma pensée comme il pourrait.

d) Enfin, sortant du cadre indiqué d'abord, j'ai remplacé le jeu de cartes par des suites de figures dessinées sur de petits cartons, dont j'ignorais moi-même le contenu ou bien, au contraire, que je me représentais fortement et nettement quand je les appliquais au front du sujet. On voit la part de difficulté toujours croissant à mesure que nous avançons : si dans les séries *a)*, *b)* et *c)* d'expériences notre sujet a une chance sur trente-deux (ou sur trente-six) de rencontrer la bonne carte, il a présentement une infinité de chances contre lui, du moins lorsque, comme c'est presque toujours le cas, il ne sait même pas le genre de figure que l'on a dessinée sur les cartons entre lesquels il doit choisir.

e) J'en dirai autant, et plus, d'autres expériences dans lesquelles on fait deviner au sujet un mot, un objet quelconque ou un ensemble d'objets matériels, voire même une idée abstraite admise en notre pensée.

Passant par-dessus le détail de bon nombre de ces expériences et sur d'autres circonstances n'ayant pour le moment qu'une importance secondaire, j'en viens d'emblée à l'ensemble des résultats obtenus par ces procédés, et je proposerai pour finir une interprétation de ces résultats.

Disons d'abord, et en manière d'observation générale, que notre sujet est — s'entend en ce qui concerne nos opérations — d'humeur assez inégale. D'ordinaire, son début n'est

pas très brillant; il devine (c'est alors bien le cas d'employer le mot) fort mal, ou même ne trouve rien du tout. Cette incapacité a duré certains jours tout le temps de la séance, au point que je me suis demandé s'il valait la peine de continuer et s'il ne fallait pas mettre sur le compte du hasard les coïncidences relevées antérieurement. Ce qui déconcerte M. T. et explique, du moins en partie, ces perturbations ou ces échecs, c'est, apparemment, le changement de milieu, de local, d'entourage, de médium (1), de dispositif. Mais une fois que le sujet est en verve ou, si l'on veut, une fois que l'inspiration lui vient, c'est tout d'un coup et sans balancer; la main qui, dans certains cas, doit aller chercher l'objet, s'agite un instant, puis comme poussée par un ressort, part et atteint le but en question; la figure et le corps tout entier participent à la même expression de fermeté et de confiance; souvent le sujet sourit comme s'il était absolument sûr de son fait et trouvait la chose par trop facile. Je dois ajouter, pour renseigner complètement mes lecteurs, que cette assurance n'a pas toujours été confirmée par le fait (2).

Nous laisserons de côté les séries tout à fait mauvaises ou de valeur nulle à notre point de vue, et nous nous arrêterons (c'est notre droit) à celles qui semblent déceler la présence et l'intervention d'un pouvoir spécial de communication. Commençons par le récit des expériences désignées par la lettre *b*,

(1) M. T. m'a confié à ce propos, et j'ai pu vérifier la chose, que l'épreuve réussit mieux quand elle est conduite par un sujet jeune et du sexe féminin, que par d'autres. Rapprochons cette déclaration de remarques faites par plusieurs liseurs de pensée. Il faut, dit en substance l'un de ceux-ci, John Dalton, descendant du célèbre chimiste, il faut ranger parmi les bons médiums ceux qui obéissent volontiers, qui prennent à cœur la réussite de l'entreprise et se laissent pour ainsi dire suggestionner par le sujet. Mauvais médiums sont les distraits, ceux dont les muscles ne « disent rien », ceux qui se taisent ou dissimulent, ceux qui cherchent à induire le sujet en erreur (les médecins par exemple), et ceux qui sont nerveux à un haut degré. (*Rev. speriment. di Freniatr.*, XXIV, p. 185-238, 1898.)

(2) Il y a ici quelque analogie avec le cas du Brésilien Ninoff, également « lecteur de pensée ». Ninoff ne peut s'expliquer la production de ce mode de connaissance. Il sent une puissante impulsion de sa volonté dans une direction donnée, vers un objet déterminé, et il faut qu'il suive cette impulsion. Plus celle-ci est forte, plus il est sûr de réussir. Il y a là une tension réelle de ses forces morales et physiques, laquelle n'est pas toujours, ici non plus, suivie de succès : le sujet déclare alors qu'il est désorienté. N. n'atteint par ce moyen que les objets concrets; les idées abstraites lui échappent. M. Klein, à qui j'emprunte ces détails (Gaea, 1900, 9^e fasc., p. 513 et suivantes) fait un rapprochement de ce travail avec l'action de la lumière. Cf. Loewenfeld, *Somnambulisme und Spiritisme*, Wiesbaden.

celles-ci étant plus simples que celles qui sont mentionnées *sub littera a.*

Prenons l'une de ces séries : elle comprend dix épreuves et porte sur un ensemble de trente-deux cartes. Après quelques succès douteux ou négatifs, sur lesquels nous reviendrons, M. T. termine par des réussites ; trois fois il désigne la bonne carte : d'abord le valet de pique (qu'il ne voit qu'à moitié), l'as de pique (qu'il voit la pointe en l'air alors qu'en réalité je tenais celle-ci dirigée vers le sol), puis derechef l'as de pique (que cette fois il voit dans sa position réelle, la pointe en haut (1)). Auparavant, il avait donné trois fois des réponses inexactes, et une fois il n'avait rien « vu » du tout ; enfin trois fois il avait approché de la vérité, 9 de carreau lui est apparu au lieu de 8 de carreau ; mis en présence d'un 10 de trèfle il hésite entre cette carte et le roi de carreau ; placé de même en face d'un 9 de pique, il voit dame de cœur, puis 7, puis 8 de pique. Il faut dire à ce propos que M. T. ne discerne généralement pas très bien la couleur des figures qui se manifestent à lui et se trouve amené par là à confondre le pique avec le cœur renversé et, ce qui semble plus étrange, le trèfle et le carreau ; c'est là, du moins, ce qu'il m'a déclaré spontanément et, de fait, ces confusions ont été relevées souvent par moi.

En résumé, sur dix épreuves, le sujet a réussi pleinement trois fois et approximativement trois fois et même davantage, la chance de réussir étant ici de un sur trente-deux, soit de $10/32$ ou d'un peu plus d'un quart, il a obtenu environ douze fois plus de succès que n'en laissait la simple probabilité mathématique.

Autre série. Sur dix épreuves quatre réussites (9 de carreau, as de cœur, 9 de trèfle, dame de trèfle), sans parler d'une fois où il commence par voir du trèfle, puis, précisant, hésite entre le 8 et le 10 de trèfle, et finit par s'arrêter à ce dernier terme, qui est le bon. Les cinq autres fois il donne des réponses dont quelques-unes pourraient sembler assez satisfaisantes. Les voici d'ailleurs tout au long : as de cœur au lieu

(1) Il y a peut-être là ce que j'appelle un effet d'écho, phénomène dont il sera parlé ultérieurement.

d'as de carreau, valet de carreau au lieu de valet de pique, 7 de trèfle au lieu de 7 de pique, dame de cœur au lieu de valet de trèfle, et 8 de trèfle au lieu de 7 de cœur. (L'avant-dernier quiproquo s'explique assez facilement si l'on se rappelle que sur les jeux de cartes le valet porte la robe et les cheveux longs : M. T. prend d'ailleurs, de temps à autre, le roi pour le valet, voire même pour la reine, ou réciproquement, je suppose pour des mêmes raisons du même ordre.) Ainsi, sur dix fois, notre sujet a réussi cinq fois, c'est-à-dire seize fois de plus que ne le comportait le calcul des probabilités. En un sens on pourrait dire qu'ici M. T. a vu chaque fois la carte que je tenais sur son front, mais que la moitié du temps il ne l'a vue que d'une manière imparfaite et comme sous un éclairage défectueux.

Autre série, également de dix épreuves : six réussites (7 de trèfle, valet de carreau, as de carreau, 7 de trèfle, as de cœur, et 8 de trèfle), et quatre échecs, dont un ou deux pourraient encore s'expliquer par une vision confuse de l'objet mal éclairé (9 de carreau ou de cœur au lieu de 9 de trèfle, 8 de cœur ou 10 de trèfle au lieu de 7 de carreau).

D'autres séries ont donné des résultats moins probants. Sur huit coups, par exemple, le sujet rencontre juste une fois (10 de pique), approche une fois du but (valet de cœur au lieu de roi de cœur), s'en écarte un peu plus (valet de cœur, puis 7 de trèfle au lieu de valet de pique), puis s'en éloigne tout à fait. Dans une autre série, de huit termes, je ne relève que des demi-succès, au nombre de quatre ou cinq (dame de pique pour roi de pique, 7 de trèfle pour 7 de pique, as de cœur pour as de trèfle, valet de pique pour valet de carreau, roi de cœur pour roi de trèfle). Dans d'autres suites, le niveau favorable tombe encore plus bas (à peine une demi-réussite sur dix-huit tirages, le roi de cœur pour le valet de cœur). Nous touchons ici aux séries franchement mauvaises dont nous avons parlé tout d'abord : leur nombre est fort peu considérable (le 30^e environ de l'ensemble de mes opérations) et nous pouvons les négliger — quitte à les expliquer plus tard d'une manière acceptable — pour ne nous arrêter qu'à

celles où nous croyons avoir affaire à quelque chose de nouveau et d'intéressant.

En voici une de ce genre. Sur seize fois le sujet voit quatre fois l'objet (valet de cœur, valet de trèfle, roi de cœur, as de carreau). La première de ces réussites avait été précédée de six demi-réussites. « Ceci est plus net », prononce M. T. avant même de recevoir confirmation de ma part. De même pour le dernier succès (as de carreau), que de lui-même il assure voir directement. A côté de ces réussites nous n'avons pas mal de demi-succès : dame de cœur pour dame de pique, as de carreau pour as de cœur, roi de trèfle pour valet de trèfle, valet de pique pour dame de pique, roi de trèfle pour le roi de carreau, roi de carreau pour valet de cœur, dame de cœur pour roi de pique, valet de trèfle, puis dame de pique pour roi de trèfle. Enfin, l'avant-dernière fois, le sujet voit un roi de carreau, puis un valet de carreau, puis, « distinctement », dit-il, dame de cœur, alors qu'en réalité je lui présentais une dame de carreau. Nous aurions là une espèce d'oscillation autour de l'arrêt final, oscillation qu'on pourrait attribuer à la fatigue cérébrale. Deux fois (n° 11 et n° 13) le sujet — fait assez rare — ne perçoit rien du tout. Enfin une de ces épreuves, la 14^e, a été annulée pour je ne sais plus quel motif.

Prenons une série dans laquelle, à la différence des précédentes, mes cartes étaient placées sous enveloppe (la figure comme toujours tournée de mon côté). Sur un total de seize expériences, M. T. a réussi six fois (roi de carreau, dame de carreau, roi de cœur, as de carreau, dame de carreau et as de pique, qu'il aperçoit et décrit fort bien, la pointe en bas, comme je le tenais). Nous adjoindrons à ces réussites les épreuves 9 et 16, exemples curieux de progression dans le discernement de l'objet (1) : dans le premier cas le sujet voit d'abord une figure, ajoute qu'il ne sait si c'est un roi ou un valet, mais est certain que c'est du pique (en réalité c'est la

(1) Ceci ne cadre guère avec l'observation que M. T. a faite à propos d'une autre série, savoir qu'il devait atteindre l'objet pour ainsi dire d'un bond et comme à la volée, sinon il ne percevait rien du tout. Selon toute apparence ses dispositions n'étaient pas les mêmes dans les deux cas.

dame de pique); dans l'autre cas le sujet ne découvre d'abord absolument rien, puis entrevoit quelque chose comme un roi qu'il finit par prendre pour un roi de cœur (or, c'était un roi de carreau). Viennent ensuite 3 ou 4 demi-réussites; roi de carreau au lieu de dame de carreau, dame de trèfle au lieu de roi de trèfle, roi de pique au lieu de dame de pique, et dame de trèfle au lieu de dame de cœur. Deux fois M. T. erre indubitablement; une troisième fois il voit un as de pique, puis une figure assez vague (c'était le roi de cœur); une autre fois il ne voit rien du tout, bien qu'on lui ait présenté un as, carte qu'il reconnaît presque toujours d'emblée et sans la moindre difficulté.

Dans une autre série, j'ai mis les cartes sous triple enveloppe, mais il semble que cette circonstance n'ait pas nuï beaucoup à la clairvoyance du sujet. En seize épreuves (le jeu par exception de trente-six cartes, ce qui augmentait le nombre des chances contraires), celui-ci a indiqué cinq fois la bonne carte : dame de trèfle, 10 de trèfle, dame de cœur, 9 de carreau, roi de carreau. Pour le 10 de trèfle, M. T. a hésité un instant entre le 10 de trèfle et le 10 de pique; mais l'avant-dernier de ces coups mérite une mention spéciale. Mis en présence du 10 de carreau, le sujet nomme d'abord cette carte, puis le 9 de carreau; seulement quelque chose lui paraît étrange dans l'apparition : le point médian, au lieu de figurer conformément à l'usage, au centre du carton, est placé au sommet de celui-ci, et malgré tous ses efforts, il ne parvient pas à retrouver le dernier point à l'endroit symétrique inférieur de la ligne médiane. Ainsi une partie de la carte demeure invisible pour lui.

La suite de l'expérience compte, comme d'habitude, plusieurs échecs et quelques demi-succès (valet de cœur pour roi de pique, 8 ou 10 de pique pour 8 de trèfle, etc.). A la dernière fois une foule de cartes se manifestent au sujet, lequel s'arrête au roi de pique, puis au 9 de trèfle (tandis que je lui soumettais un as de pique).

La série ayant pris fin sur ces entrefaites, M. T. s'empare tout en me parlant, d'une ou deux cartes au hasard, se les applique sur le front sans les regarder et les reconnaît immé-

diatement. La série suivante d'opérations, faite également sous triple enveloppe (seize essais, trente-six cartes) donne des résultats moins favorables : un seul franc succès et quelques demi-réussites. Peut-être le sujet était-il fatigué ; toujours est-il que pas une fois il ne s'est montré bien sûr de ses réponses au moment où il les formulait (1).

a) J'en viens aux expériences faites, non plus avec des cartes, mais avec des cartons sur lesquels sont dessinées toutes sortes de choses, entre autres la série des neuf chiffres significatifs. Je tire à l'aventure neuf fois, et j'amène successivement 5, 9, 8, 7, 1, 4, 5, 1 et 7. La première fois M. T. ne voit qu'un carton en blanc, la 2^e fois un 6, ce que je pourrais, à la rigueur, assimiler à un succès, ayant oublié de constater au moment décisif si je tenais l'image en question à l'endroit ou à l'envers ; la 3^e fois il flotte entre 4 et 7, la 4^e fois il ne voit rien du tout, la 5^e un 7, peut-être par un effet d'écho (voir ci-dessus p. 161 et la note), peut-être par suite d'une ressemblance du 7 avec le 1. La 6^e fois il tombe juste, savoir sur un 4, mais le voit ainsi placé \curvearrowright (phénomène qu'il a observé de temps en temps, et qui demeure inexpliqué pour moi). La 7^e fois M. T. lit 4 (effet d'écho?) la 8^e fois 2 (approchant d'1?) et la dernière fois 4, ayant quelque analogie avec le 7, du moins tel que je l'avais dessiné.

L'expérience suivante (faite, pour le dire en passant, à la lumière d'une lampe à pétrole) offre une augmentation considérable de difficulté. Sur mes cartons (3 c. \times 3 c.) figurent, non plus des chiffres en nombre limité, connu par avance, mais des formes géométriques, que le sujet entrevoit tant bien que mal (plutôt mal que bien) : la 1^{re} fois, il se trompe du tout au tout. Quel rapport en effet établir de la vision d'une ligne droite à celle d'un cercle tracé par moi sur le papier ? La 2^e fois il voit bien (un carré), la 3^e fois : ceci \perp au lieu de

(1) A signaler, en cette série, un effet d'écho assez curieux. J'avais appliqué au front de M. T. un 10 de trèfle ; la fois d'après cette carte lui apparaît (d'ailleurs mal à propos) bien qu'il ignorât qu'elle venait de lui être présentée. Ce qui m'empêche de voir ici un effet du hasard, c'est que cette répétition s'est produite maintes fois au cours de mes opérations, le plus souvent, il est vrai, après que j'avais nommé la carte au sujet.

cela + (reconnaissance partielle, si l'on veut); la 4^e fois, reconnaît la figure, un carré, mais le voit arrondi aux angles avec deux de ses côtés légèrement convergents vers le haut en manière de trapèze; et la 5^e fois ne voit rien du tout (au lieu de |); la 6^e fois rien (au lieu d'une ligne brisée en zigzag); la 7^e fois, avec un peu d'hésitation, comme un 4 (|); la 8^e fois, au lieu d'un rectangle, deux côtés adjacents de celui-ci : ce qui peut passer derechef pour une reconnaissance partielle. On le voit, cette série est de valeur assez inégale; à côté d'un succès indiscutable, le n^o 2, s'en présente un autre entremêlé de particularités bizarres, comme si — ce qui n'était pas le cas — le carton avait été plié sur les bords de façon à déformer l'image; enfin nous obtenons deux réponses dans lesquelles avec un peu de bonne volonté on pourrait voir une reconnaissance partielle. Mais, je le répète, n'oublions pas qu'à présent, il n'y a plus de probabilité exactement mesurable, le sujet, dans l'ignorance où j'ai eu soin de le tenir jusqu'au bout, ayant à choisir entre une infinité de formes possibles.

Même complication pour l'ensemble d'épreuves que voici, pratiquées cette fois à la lumière du jour, les dessins étant placés entre deux feuilles d'un papier assez épais, rappelant les feuilles employées en photographie pour mettre certaines parties du papier sensibilisé à l'abri des rayons lumineux. Ici encore les résultats ont été quelque peu bigarrés : au 1^{er} coup le sujet frappe juste, tout comme s'il lisait dans un livre ouvert (A majuscule); il en va de même à la 7^e fois où le sujet, en dépit de tous ses efforts, ne parvient à découvrir autre chose qu'un carton blanc, ce qui est bien la vérité. Deux fois il paraît approcher du but : il voit | au lieu de T, et un cercle au lieu de la représentation schématique d'une pomme, comprenant effectivement un cercle, ou quelque chose d'approchant, surmonté d'une étoile, reste du calice, et supporté par une tige ornée de deux petites feuilles. Mais pour le reste la fantaisie commence à prendre le dessus : au lieu d'un gamma majuscule il voit une ligne droite se bifurquant à chacune des extrémités (passe encore); au lieu du mot Roi, un angle terminé par un arc de cercle; au lieu d'un oiseau, dont

je lui présente l'effigie, il aperçoit ce qui suit X, et, au lieu de son nom (Tock), il distingue une bouteille!

Le fantastique continue à prédominer dans telle autre série, ayant ceci de particulier que je sais et j'ignore tour à tour ce qui figure sur le carton que j'applique au front du sujet. Je n'ai pas remarqué, je l'avoue, grande supériorité du pouvoir discernant dans le premier cas sur le second; le lecteur, au surplus, en jugera par lui-même. Les cinq fois que je connaissais le contenu de l'enveloppe et me représentais ce contenu, M. T. a vu une fois ceci * au lieu de cela + et a pataugé les autres fois (voit □ au lieu d'une ligne en zigzag, un X barré au lieu de Java, une croix ansée ou cerclée à ses extrémités et à son centre, au lieu d'une tache circulaire d'un vert intense, + au lieu de ROMA). Dans les cinq autres fois on peut noter deux quasi-réussites : 10 au lieu de 1, et au lieu d'un carré pur et simple, un carré armé à chacun de ses angles d'un petit prolongement rectiligne dans le sens de ses diagonales. Le reste est également donné comme à l'aveuglette (un hexagone régulier au lieu de 28, un losange au lieu de ○, as de carreau au lieu de néant) (1). Quelques essais faits sur des cartes de visite, dont M. T. devait déchiffrer l'inscription, n'ont abouti à rien de précis : le sujet ne voyait que des points lumineux, ou quelque chose de vague, ou rien du tout. Aussi n'ai-je pas poursuivi ce genre de recherche.

b) Même issue pour les efforts de lecture de ma pensée au moment où j'imaginai un objet ou un ensemble d'objets dans le cercle illimité des possibles (2). Peut-être M. T. eût-il mieux réussi avec d'autres personnes; peut-être avec un peu

(1) Ce qui me frappe le plus en cette série, c'est la tendance du sujet à ajouter aux données du problème, à les compliquer, au moins la plupart des fois. Le contraire avait lieu dans la série précédente. — A l'instar de M. Richet, j'avais prié le sujet de me donner chaque fois par un dessin la reproduction exacte de ce qu'il voyait avant que j'eusse ouvert l'enveloppe qui contenait mon dessin.

(2) On pourrait trouver un commencement de réussite dans le fait suivant : m'étant représenté la tour de l'église Saint-Paul (à Liège), dont je voyais l'aiguille se profiler nettement sur un ciel livide, M. T. a « vu » la tour Eiffel, puis d'autres choses. Malheureusement, cette fois et par exception, il m'a donné cette réponse après que je lui avais révélé ma pensée. J'ai donc le droit, sans douter le moins du monde de sa bonne foi, de regarder cette déclaration tardive comme insuffisante au point de vue objectif et scientifique.

d'exercice eût-il perfectionné cette forme de son talent, mais j'ai préféré porter mon étude sur d'autres points.

c) Les expériences du crayon (v. ci-dessus), ont donné des résultats beaucoup plus satisfaisants. Il est vrai que nous opérons sur des cartes à jouer, matériaux familiers au sujet (et je regrette vivement de n'avoir pas appliqué ce dispositif à la divination d'autres genres d'objets). Citons quelques séries : sur une de dix épreuves, je relève six réussites (7 de cœur, as de carreau, as de pique que par erreur il voit renversé, 7 de cœur, 7 de carreau, 9 de pique), deux demi-réussites (8 de carreau au lieu de 6 de la même couleur, as de cœur pour as de carreau) et deux échecs. Voilà, semble-t-il, un crayon élevé à la hauteur d'un phonographe. Mais il y a mieux quand M. T. fait tourner sur son axe le crayon, que d'ailleurs il garde appliqué sur son front, l'image obtenue tourne en sens inverse et avec une vitesse moindre que celle du crayon (vitesse que, je l'avoue de nouveau, je n'ai pas songé à mesurer exactement).

Le succès devient moindre, quand, au lieu de percevoir la carte directement, je me contente de l'imaginer visuellement. Sur un total de dix épreuves, le sujet verse cinq fois dans l'erreur ou entière ou mitigée par quelques similitudes avec l'objet rêvé par moi. Il confond le roi de cœur que j'imagine, avec le valet de carreau, qu'il entrevoit, ou bien, ce qui vaut mieux, le roi de cœur avec le roi de carreau. Enfin, tandis que je pense au 9 de trèfle, M. T. hésite à se prononcer entre la dame de pique et le 9 de trèfle; et, une autre fois, il discerne très exactement l'as de trèfle, *avant* même que je lui aie passé le crayon, donc par une sorte de communication à distance.

Je produirai, pour clore cette partie de ma relation, le tableau suivant de résultats obtenus en appliquant le crayon, non plus à mon front, mais à la région occipitale de ma tête, pour le passer à M. T. qui l'appuyait une fois à la face antérieure, une fois à la face postérieure de sa tête. Je n'ai pas constaté de différence bien marquée entre l'un et l'autre de ces cas, mais l'ensemble est remarquable par la lucidité dont

le sujet a fait preuve en cette occasion. Non seulement il a deviné juste sept fois sur dix, et approché deux fois de la vérité (1), ce qui équivaut presque à une perception immédiate et infaillible de l'objet, mais il distingue en ces perceptions des détails qui en augmentent singulièrement l'intérêt. Une fois l'image (7 de cœur) lui apparaît renversée (à tort); une autre fois il la découvre avant l'application du crayon (10 de cœur); deux fois il obtient en faisant tourner le crayon le mouvement giratoire de l'image, mais ralenti et de sens contraire à celui du crayon : la seconde de ces fois, quand le crayon s'est arrêté, l'image reprend lentement sa position première. Une autre fois il hésite entre 8 de cœur et 8 de carreau, et finit par se prononcer pour le dernier terme, qui est le bon.

d) J'ai laissé pour la fin de cette partie le récit de mes expériences du second groupe (celles que pour abrégé j'appelle des cartes sur table), parce qu'elles me semblent présenter une complication nouvelle qu'il est assez difficile de démêler. Au dire de M. T. (et bien des particularités de son habitus viennent confirmer ce dire), ce qui le guide dans cette recherche, c'est l'action d'une force attractive, qui n'est accompagnée d'aucune vision de l'objet. Si toutefois, comme il lui est arrivé plus d'une fois, il voit la carte avant de la saisir, c'est — d'après lui — par un effet de la combinaison de deux sens. La difficulté, pour moi, est de déterminer ici le nombre de ce que j'ai dénommé les demi-réussites. Si nous n'avions affaire en l'espèce qu'au toucher explorateur, il faudrait regarder comme tels les cas où le sujet va prendre une carte contiguë à la bonne, ou bien une qui se trouve placée au-dessus; si c'est la vue qui intervient, alors nous rangerons au nombre des demi-succès ou tout au moins des cas douteux la confusion du valet avec le roi, ou avec la reine de même couleur, celle de

(1) Roi de cœur pour valet de cœur, et 10 de carreau pour 7 de carreau. La seule erreur commise en cette série peut être mise sur le compte de ce que j'ai appelé un phénomène d'écho, imputable à la rapidité avec laquelle je procédais : le sujet venait de voir, la fois d'avant, un roi de carreau, puis dame de cœur, alors que j'avais considéré un as de cœur. Je crains à présent que cette rapidité, amenée par le désir de multiplier mes opérations dans un temps donné, n'ait parfois nui au succès de celles-ci.

l'as de cœur, par exemple, avec un as de pique dont la pointe est tournée en bas, celle du 9 ou d'un 10 de la même couleur, ou réciproquement, etc. Mais laissons-là ces réflexions, et venons-en aux faits.

Je m'arrête à l'une de mes premières séries. Elle comprend huit épreuves et porte sur trente-deux cartes. Résultat : deux réussites (valet de cœur et valet de carreau) et une approximation (va toucher d'abord la bonne carte, une dame de cœur, puis trois autres cartes situées tout près de celle-là) : en somme, douze fois plus que la probabilité mathématique. Passons à une autre suite, de trente-deux épreuves, celle-là, juste autant qu'il y a de cartes étalées au hasard du tirage, sur la table, devant le sujet. Celui-ci réussit quatre fois tout de bon (9 de pique, 8 de trèfle, 7 de cœur, valet de carreau), trois fois à peu près (amène l'as de cœur reposant sur un coin du 7 de cœur, qui est la bonne carte, le 10 de carreau recouvrant l'as de pique qu'il doit prendre, touche à la fois la bonne carte, dame de carreau et une carte contiguë, dame de trèfle); enfin deux fois il va ramasser une carte à côté de la bonne (valet de trèfle contre le 10 de carreau, et valet de pique près du 7 de cœur). De plus, ce qui nous ramène dans le compartiment des étrangetés (à moins que ce ne soient là des coïncidences toutes fortuites), M. T. s'en va quérir de la main droite, dont il se sert continuellement, une carte quelconque, un roi de trèfle, pendant qu'il pose la main gauche sur la carte que le sort a désignée (valet de trèfle); une autre fois il s'empare d'un 7 de cœur, tout en « voyant » un as de cœur, c'est-à-dire la bonne carte : averti par moi de l'erreur de sa main, au moment où il vient d'ôter son bandeau, il porte aussitôt et d'un trait cette main sur l'as de cœur qu'il va dénicher au milieu des autres cartes toutes renversées (1). Quelle lumière l'a guidé en cette occurrence? Est-ce le toucher? Est-ce la vue? Sont-ce les deux? En tout cas, pour ne pas surcharger cet exposé, je n'ai pas mentionné dans ce mémoire les approximations obtenues ici par le sujet du

(1) Dans cette série, la première moitié a été faite sur des cartes mises à l'endroit, la seconde sur des cartes retournées; mais je n'ai pas remarqué de différences bien tranchées entre l'une et l'autre de ces deux séries.

côté de la ressemblance visuelle (tenant pour le surplus mes tables à la disposition de ceux que la chose intéresse).

Très intéressante à ce point de vue est une suite, malheureusement très courte, d'expériences dirigées, non par moi, mais devant moi, par une dame. La première fois M. T. voit du trèfle, et prend un 9 de cœur, contigu à un 9 de trèfle que je venais de tenir en main. La seconde fois il voit bien (7 de cœur), mais ses doigts vont chercher une autre carte (un 9 de carreau), séparée de la première par une troisième. L'épreuve suivante est terminée pour ainsi dire avant que d'être entamée : le médium vient à peine de choisir sa carte (un 7 de pique) que le sujet lui en donne le nom. Enfin il attrape la bonne carte (dame de trèfle), mais aperçoit et en nomme une autre (dame de cœur) ayant quelque analogie avec la première.

Désireux d'être fixé sur les rapports entre ces deux sources d'information, je prie le sujet de me faire connaître, chaque fois qu'il le pourra, l'aspect de la carte qu'il doit aller chercher ou qu'il vient de prendre en main. Et voici ce que j'ai obtenu. Rarement M. T. a vu et amené la bonne carte : le plus souvent il erre des deux côtés : sur trente-deux coups vingt-cinq fois, desquelles nous pourrions, il est vrai, en suivant le tarif admis précédemment, excepter une quinzaine d'à peu près visuels tels que : as de cœur pour as de pique (fort approchant si je tenais la carte renversée), dame de carreau pour dame de pique, valet de trèfle pour dame de trèfle, valet de carreau pour dame de cœur, valet de trèfle pour valet de carreau, 10 de cœur pour 10 de trèfle etc. Même à ne prendre que les meilleures de ces approximations, il vient, si l'on ajoute celles-ci aux cinq réussites pleines et entières (10 de cœur, 8 de cœur, dame de trèfle, 10 de carreau et 8 de cœur) un total bien supérieur à la moyenne arithmétique, mais inférieur à celui de maintes séries d'expériences pratiquées *uniquement* sur la représentation visuelle. L'infériorité est plus frappante encore du côté de la sensibilité tactile ; bien que j'eusse autorisé le sujet, par exception, à prendre la carte en main et même à la palper, il ne lui est arrivé que cinq fois (v. ci-dessus) de me représenter celle que j'avais tenue par

devers moi (1). En effet, le concours de deux facteurs, si tant est qu'il survienne ici quelque chose de ce genre, a plutôt pour effet de les diminuer l'un et l'autre, comme s'ils se contrariaient au lieu de se prêter un mutuel appui.

Tout à la fin de cette série s'est produit un phénomène assez rarement observé. M. T. découvre une foule de cartes à la fois, entre lesquelles je le prie, voulant inaugurer une nouvelle méthode, de bien considérer la place et la situation relative de celle que j'ai tenue en main et qu'il doit aller me chercher (toujours les yeux bandés). Malheureusement le succès n'a point répondu à mon attente ; l'œil devance ou supprime la main : après deux essais infructueux, le sujet indique 10 de trèfle au lieu de 9 de la même couleur, puis 7 au lieu de 8 de trèfle : vient un nouvel échec, enfin il hésite entre valet et roi de carreau pour s'arrêter au dernier parti, qui est le bon. Mais en attendant la main demeure indécise et inoccupée ; aussi ai-je interrompu ce travail pour le remplacer par un autre où, toutes choses restant les mêmes que ci-devant, j'ai alternativement perçu (nos pairs de la série) et imaginé (nos impairs) la carte que M. T. devait aller prendre sur la table. Le premier coup il s'empare de la bonne carte (valet de carreau), mais nomme dame de trèfle ; les six fois suivantes il échoue sur toute la ligne ; la 8^e fois il va de nouveau choisir la bonne carte (7 de pique) tout en voyant dame de carreau. Ainsi la main joue cette fois le rôle prépondérant, ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant sur l'antagonisme ou tout au moins l'incompatibilité des deux procédés d'information.

(1) Une fois il est allé prendre une carte tout près, non pas de celle que j'avais prise (7 de carreau), mais d'une autre (as de trèfle) à laquelle par inadvertance je pensais justement. Faut-il ne voir en ceci qu'un jeu du hasard ?

(A suivre.)

LA VIE DES ANGES

(Suite)

XIII. — La Volonté et le Bien dans le monde angélique. Bonté, amour et force des esprits célestes. Leur puissance et leur action.

Le Bonheur est la gloire du Bien ;
la volonté en le désirant donne le
jour aux actions vertueuses.

L'intelligence, avons-nous reconnu, est comparable à la chair qui est l'extérieur du corps, ce par quoi le corps est beau, ce qui fait sa forme gracieuse ; tandis que la volonté est comme l'ossature dissimulée à l'intérieur, mais qui soutient tout le corps et lui donne sa résistance.

L'intelligence est la puissance *appréhensive* de l'esprit, la volonté est sa puissance *appétitive*. Par son intelligence, l'esprit *accapare* tel objet selon qu'il lui plaît en beauté ; la volonté *désire* cet objet que l'intelligence lui offre comme étant bon. Le *Bon*, le Bien, est donc l'objet de la volonté comme le *Vrai*, le Beau, est celui de l'intelligence ; et ce que l'intelligence conçoit volontiers, la volonté l'exécute avec plaisir.

*
* *

Nous avons démontré que l'intelligence est lumière, vie et beauté. Prouvons que la volonté est amour, force et bonté. Si dans l'intelligence s'élabore la science que révèlent des paroles de sagesse, c'est dans la volonté que se concentre la puissance d'agir à laquelle répondent les actes et les actions. Par conséquent, nous reconnaitrons que s'il existe des rapports étroits entre l'intellect, la lumière, la vie, le Beau et le Vrai, il n'existe pas moins de connivences mystérieuses entre

le vouloir, collaborateur de l'intellect, l'amour, la force, le bonheur et le Bon ou le Bien. Énergies sublimes de la spirituelle nature, elles subsistent infiniment de toute éternité en Dieu qui les communique à la création, surtout à ses créatures intelligentes en les créant à son image, afin qu'elles existent, vivent et agissent pour sa gloire.

Les anges nous apparaissent comme des créateurs créés, leurs œuvres comme des créations dans la création.

Les anges viennent de Dieu afin d'agir par Dieu en Dieu et pour Dieu. Ils agissent en quelque sorte comme Dieu, puisque mus, ils font mouvoir. — En effet, les anges, ou du moins une partie des anges sont préposés à l'univers, aux créatures corporelles dans le but de leur donner et d'entretenir le mouvement. Je dis plus, sans toutefois exagérer la vérité, sachant que la nature humaine, comme toute autre nature, a son autonomie, et jouit de la grâce, don exclusivement divin, je dis que les anges sont préposés aux hommes comme les hommes le sont aux animaux et aux autres choses terrestres. Voyez plutôt le grand mouvement agricole, industriel et commercial, mais aussi artistique et scientifique qui règne et s'étend de plus en plus sur terre et sur mer; qui en est l'auteur, sinon l'homme partout, ce roi de la nature, trônant sur toutes les latitudes, mais lui-même gouverné par les anges, nonobstant sa liberté morale, par les anges, eux les rois de la surnature et qui, partagés en hiérarchies, sont également préposés les uns aux autres, quoique d'une autre façon, à partir des ordres suprêmes qu'illumine, vivifie et meut directement le Très-Haut.

Nous reviendrons amplement et en détail sur *l'action angélique dans l'univers*, principal objet de cette étude dont le présent chapitre est vraiment d'une importance capitale puisque nous y traitons de la *volonté* des anges, de cette volonté à laquelle ces esprits purs doivent leur amoureux pouvoir et la puissance de leurs actes. Ce chapitre, c'est comme le centre de nos arguments et pour ainsi dire la synthèse de tout ce que nous traitons avant d'aborder le but à atteindre.

Puisque l'occasion nous en est donnée, signalons préalablement *l'unité* grandiose des forces, des énergies, des vibra-

tions universelles et célestes, unité qui a son point de départ dans l'unité des trois Personnes en Dieu qui, lui aussi, est un acte, mais un acte incréé, éternel, infini.

Dieu agit-il, ce sont les trois Personnes divines qui agissent simultanément en un seul et même acte. Toutefois le Fils et le Saint-Esprit procèdent du Père, et le Saint-Esprit procédant également du Fils, la théologie reconnaît en Dieu ce qu'elle appelle des *appropriations* en raison desquelles telle œuvre est attribuée de préférence à telle Personne plutôt qu'à telle autre. C'est ainsi qu'en vertu de l'appropriation, la création, l'action de créer les œuvres de la puissance appartiennent au Père qui étant le principe des deux autres Personnes divines peut être aussi regardé comme le principe et l'auteur de toute chose. Les œuvres de la Sagesse, comme la Révélation et la Rédemption, sont celles du Fils parce qu'il est lui-même la conception, la sagesse, la parole du Père de l'intellect de qui il procède. Enfin le Saint-Esprit qui est l'amour du Père et du Fils et la bonté même incréée prend à sa charge les œuvres de la bonté, la distribution de la grâce, la sanctification des anges, la divinisation du chrétien.

Sans rien affirmer, nous pensons dès lors que les anges sont envoyés par Dieu selon ses divines appropriations. Le Père dépêche des anges à l'ensemble de la création; le Fils en envoie, apôtres invisibles, à la grande famille des chrétiens; le Saint-Esprit en députe aux ministres de l'Église pour les guider et les soutenir dans la dispensation des sacrements.

*
* *

Quoi qu'il en soit, les cieux et l'univers sont le théâtre d'un mouvement perpétuel qui enlève tout, fait tout vibrer, poussée générale, irrésistible, qui arrache des mondes au chaos pour les lancer à travers les siècles. Là-haut, gravitation des globes; ici-bas, attraction merveilleuse, vitalité, croissance, floraison, fructification des plantes, vol infatigable des oiseaux et des insectes, activité du labeur universel reproduit encore, là où il n'y a plus d'homme, au fond des forêts vierges, au sein du règne animal. — Le monde des esprits, perfection du monde

visible, pas plus que celui-ci, n'échappe à cette fièvre, jamais interrompue partiellement par le coucher d'un soleil qui, pour nous, grâce à sa course rapide, vient tour à tour, de longitude en longitude, réveiller l'animation terrestre.

Eh bien, ce mouvement de toute chose c'est le *vouloir*, c'est l'effet d'un appétit inassouvi, propre à la nature intellectuelle qui le communique à la nature irrationnelle qui, à son tour, en ébranle l'inertie brutale. Appétit, tendance à avancer, à évoluer, à progresser, à dévorer le temps, à annuler les espaces; vous l'appellerez comme vous voudrez d'après les êtres qu'il affecte : tout veut agir, tout agit. *Mais rien n'agit seul, tout est mêlé*, jusqu'à l'homme qui, libre de choisir entre le bien et le mal, ne saurait sans le secours d'En-Haut faire un pas, ni prononcer une parole.

Mais, pourquoi une telle agitation chez des êtres qui aiment le repos, qui, apparemment, sont créés pour se reposer, puisque chacun en particulier s'endort finalement dans le sommeil définitif de la mort? Ce besoin de vie et d'action où nous emporte-t-il, à quoi pousse-t-il toute chose irrésistiblement?

Tout vous répond avec saint Thomas : *Rien ne se meut pour se mouvoir, mais pour arriver!*

Pour arriver où? — A la perfection définitive de l'Être, au but en vue duquel chaque être sort des mains du Créateur.

Or, ce but, cette perfection de l'existence est le motif certain de l'évolution d'un être qui, une fois parvenu à sa fin, cesse d'évoluer, cesse de progresser, cesse de croître, cesse d'agir, cesse de se mouvoir pour se reposer définitivement dans la satisfaction, dans l'accomplissement de sa raison d'être. Satisfaction qui, pour la plupart des êtres corporels, que l'on peut appeler *instrumentaux*, tels que les individus et les espèces des trois règnes de la nature, est en même temps l'accomplissement de l'être, *la cessation de l'existence*. Pour l'homme, au contraire, cette satisfaction est l'apogée, la glorification, l'apothéose de l'Être qui n'est autre chose que le *bonheur* auquel les bons anges eux-mêmes sont parvenus, quasi en sortant du néant, et dont ils jouissent à présent; leur mouvement, à eux, leur vitalité, leur activité n'étant désor-

mais qu'une récompense, après le travail de l'épreuve, un jeu une puissance, la *béatitude*.

*
* *

Le bonheur, par l'homme, n'est entrevu que vaguement, parce que le vrai bonheur est infini. Nous ne saurions définir ce qui est infini et dès lors tout ce qui est infini est, pour nous, indéfini. Nous tendons de toutes nos forces à cet infini du bonheur qui n'a sur terre que des commencements, et qui n'est autre que la possession du souverain Bien; mais ne pouvant embrasser ici-bas ce véritable objet de nos désirs amoureux, il n'apparaît pas encore ce que nous serons, dit M. Ponce, quand nous serons semblables à Dieu, quand nous serons décidément absolument *heureux*. Nous sommes donc attirés par l'inconnu, pour ainsi dire, et c'est notre propre nature qui nous pousse, entraînée par la grâce, comme vers une nécessité impérieuse qui a sa raison d'être dans notre existence même.

Voilà expliqués ces transports en avant, ces recherches inquiètes du bonheur, ces efforts qui sans cesse se représentent au bien du quiétisme poursuivi; ce « vague des passions » que soulève Chateaubriand dans son *Génie du Christianisme*; ce tourbillon de la vie humaine en quête d'un bien-être qui toujours nous échappe pour nous laisser en proie aux sentiments les plus divers. Or, soit qu'on chemine à la clarté de la vraie foi, guidé par la sainte espérance, soit qu'on se laisse entraîner sur la pente des plaisirs, ce qui fascine, c'est le bonheur entrevu sous un jour vrai ou faux.

*
* *

Le bonheur commence avec le renoncement et la mortification dans la paix que procure la lutte spirituelle pour le Bien, attendu que, comme le Beau est la splendeur du Vrai, objet de l'intelligence, de même le bonheur est l'auréole du Bien, objet de la volonté. Vous cherchez le bonheur? — Vous devez y trouver le Bien; c'est là sa marque. L'on

est d'autant plus heureux qu'on est mieux affermi dans le Bien.

Les anges sont heureux du bonheur suprême, la céleste béatitude, parce qu'ils sont fixés dans le Bien souverain.

Il importe de ne pas confondre le Bien avec le Bon. Le Bon est l'œuvre de Dieu ; le Bien est l'œuvre de l'homme ou de l'ange.

Toute créature a sa bonté native parce qu'elle vient du souverain Bien. Celles que l'on trouve être mauvaises ne le sont point par essence, mais par nature viciée. Elles sont mauvaises parce qu'elles ont fait le mal, et elles ont fait le mal en allant à l'encontre de la loi divine qui est la voie du bien. C'est le sens que l'on peut donner à la célèbre proposition du Christ. « Je suis la voie, la vérité et la vie », dit le Verbe fait chair, lui qui est venu perfectionner la loi ancienne et faire valoir les Béatitudes à ceux qui observent la loi nouvelle.

En suivant la voie de la vérité, œuvre de l'intelligence, on arrive à la vie, œuvre de la volonté, non « de la volonté de la chair », ni de la volonté « des ténèbres qui ne l'ont pas compris », mais de la volonté des enfants de lumière « qui sont nés de Dieu ». Ce qui faisait dire au Psalmiste : « Mon Dieu, j'ai couru dans la voie de vos commandements tandis que vous dilatiez mon cœur, ma volonté, mon amour du bien, par la joie spirituelle, aurore de l'éternelle félicité. »

C'est la voie du salut pour tous, voie conduisant à la Patrie. Quiconque suit une voie opposée, pour fleurie qu'elle paraisse, arrive inévitablement à la mort, à la ruine de tout bonheur, au malheur éternel des anges rebelles.

Les anges fidèles ont suivi la voie de la vie dans la vérité, voie dont le Christ a dit : « C'est moi qui suis la voie. » Le Christ c'est la vraie Église, l'Église de la voie, l'Église de la vie, immense assemblée des fidèles, des saints et des anges, tous membres d'un même corps mystique dont le Christ est la tête. Le Christ a grandi, il grandit dans ses membres, il grandira jusqu'à la fin.

Voilà la voie, incomparable, voie, ou, plutôt, multitude de sentiers aboutissant au bonheur parfait. Il y en a pour

toutes les conditions humaines et pour des myriades infinies de volontés angéliques toutes dirigées vers le Bien incréé : Sentiers lumineux comme des rayons que réfracterait une circonférence et qui se rencontreraient à un centre commun ; voie resplendissante, merveilleuse, échelle de Jacob où tant d'amours descendent et montent, elle introduit les anges dans l'univers et les hommes en paradis ; voie du bonheur, les justes y courent, les anges y volent à Dieu que glorifie la béatitude des élus.

*
* *

Mais pourquoi la créature raisonnable tient-elle tant au bonheur, qui en somme n'est autre chose que la possession du Bien, le repos dans le bien acquis ; la Béatitude étant celle du souverain Bien que les élus ont acquis pour s'y reposer éternellement ; encore une fois pourquoi la créature raisonnable tient-elle tant au bonheur que toute son activité se consume à y tendre ? — *Parce qu'elle l'aime*. L'appétit volontaire, c'est l'amour ; la volonté, c'est la faculté d'aimer qui a été donnée à la créature intellectuelle en vue du bonheur pour lequel elle est créée.

Tout être est donc mù irrésistiblement par ce vouloir amoureux qui l'entraîne quasiment malgré lui vers le bonheur du bien à atteindre. Soit nécessité aveugle ou attraction de la pure corporalité, soit attrait intuitif de l'animal, soit désir réfléchi de la nature intellectuelle ; c'est toujours l'amour du bien, le besoin du bonheur, la propension au bien-être, à la réalisation du pourquoi de l'existence.

Cet amour en Dieu est infini. Dieu est tout amour, dit saint Augustin : *Deus est amor*. Dieu lui aussi tend à quelque chose quoiqu'il ait déjà tout en lui-même, et au-dessus de tout l'infinitude de l'Être, de l'existence satisfaite, du bonheur éternel. Mais oui, Dieu tend, il veut, il aime ; il aime l'Être et le bonheur de l'Être, et cette tendance subsiste en son amoureuse puissance, sinon nécessairement, du moins éminemment, en son amoureuse puissance de réaliser ce qu'il veut, de créer pour se procurer des amours, des bonheurs dans lesquels il trouvera lui-même un bonheur nouveau, un

bonheur de gloire satisfaite, ou plutôt à tel point insatiable, qu'il n'a jamais fini de créer et que son repos mystérieux est encore une création perpétuée, poursuivie dans la conservation de ce qui existe. Aussi bien Dieu est-il infiniment plus actif que les Cieux, *œuvre de sa main droite*, et que ce tourbillon d'univers, *œuvre de sa main gauche*, pour nous servir d'une inspiration d'Ariste, *movere dextrum est, moveri sinistrum*, supposé que la gauche du Très-Haut ait été portée à faire la corporéité par sa droite qui faisait la spiritualité. De fait, dans la nature des choses c'est le monde spirituel qui meut le monde corporel. Or les anges veulent, aiment et agissent comme Dieu : l'homme veut, aime et agit comme les anges. Les animaux ont aussi quelque chose comme la volonté, l'amour et l'action.

Les corps eux-mêmes, j'entends ces colosses sidéraux qu'on n'ose trop appeler inanimés, qui ont nom Jupiter, Saturne, etc., tout cela à sa façon veut aussi, aime et agit. Enfin les énergies de la nature que je dirai lumineuses parce qu'elles paraissent avoir avec la lumière des rapports semblables à ceux qu'a la volonté avec l'intelligence ; les fluides électriques, magnétiques et caloriques, donnent également une idée de la triple énergie de l'esprit volontaire, amoureuse et active.

*
* *

Vous le sentez, *l'amour, c'est la force* ; non pas une force quelconque ; mais la vraie force, *l'essence de la force, de la vertu, de la puissance*, ces trois énergies n'étant que la vitalité active d'une même faculté considérée sous divers rapports. Ainsi la vertu est l'énergie de l'amour en tant qu'il réalise le bien moral ; la force est l'énergie de l'amour en tant qu'il réalise le bien physique et la puissance est le pouvoir qu'a l'amour de réaliser quelque chose.

Par conséquent *toute puissance, toute vertu, toute force relève de l'esprit, de la nature spirituelle* ; attendu que l'amour d'où ces énergies émanent étant l'appétit volontaire ne se rencontre que dans l'esprit, qui seul jouit, proprement parlant, de la volonté. Proprement parlant, ajoutons-

nous; car enfin il est évident que les appétits animaux et les attractions matérielles ou corporelles ne sont de l'amour que par comparaison, tout dans la nature étant soumis aux lois d'une certaine assimilation par ressemblance graduée qui va du moins parfait au plus parfait.

Il y a, entre l'amour de la nature intellectuelle et les fac-similés d'amour de la nature irrationnelle, une limite si bien démarquée qu'il est impossible de confondre. Sur la terre l'homme seul tient le record de la nature intellectuelle, lui seul aime vraiment et possède les véritables énergies de l'amour. Les autres êtres terrestres de même que les astres n'ont qu'un reflet ou, pour mieux dire, une touche, une influence des énergies de l'amour angélique.

En effet, comment supposer que la matière dont le premier caractère est l'inertie absolue, que reconnaissent *a priori* tout les savants, et qui d'ailleurs se prouve par les faits; comment supposer, dis-je, que l'inerte matière ait par elle-même force, vertu, vie et puissance! — Ce n'est donc pas elle qui a formé les corps qu'elle compose; ce n'est pas elle qui sollicite sa substance, ses atomes, ses molécules à s'agréger pour constituer des corps; ce n'est pas elle qui a lancé dans l'espace infini du firmament, selon des lois infiniment sages, ses masses colossales; ce n'est pas elle non plus qui se meut d'elle-même soit sous forme d'eaux, de vapeurs, d'air ou de fluides; ce n'est pas elle, à coup sûr, qui vivifie les plantes et les animaux: en un mot ce n'est pas dans les corps, dans la matière que l'on trouvera les principes de la vie et de ces énergies diverses qui mettent en mouvement le monde entier, — *parce que la matière est inerte.*

*
* *

Dieu est tout-puissant parce qu'il est amour infini. C'est par amour qu'il agit en lui-même et dans la création. Dieu a tout créé par bonté, dit saint Thomas: disons par amour.

Les anges agissent aussi par amour. Ils déploient d'autant plus de vie et de vertu, ils sont d'autant plus forts et puissants qu'ils sont plus enflammés d'amour; car l'amour est de

Dieu, et plus ils ont d'amour, plus ils ressemblent au Créateur. — Or dans la nature terrestre et dans l'univers les anges exercent leur énergie vitale sur toutes les choses qui sont en leur pouvoir; et c'est ainsi que l'on peut expliquer préalablement tant de mystères demeurés inexplicables d'une autre manière. En tout cas, ne trouvez-vous pas sublime d'admettre que ces forces incroyables que l'on admire au sein des mondes; que ces vertus insondables, ces irradiations lumineuses, ces vitalités, ces énergies multiples, ces gravitations, que toute cette belle nature étoilée ou fleurie, se résume en la plus noble des choses, chose incomparable, à la fois universelle, céleste et divine, *l'amour*?

Mais l'amour, ce grand législateur de la nature et de la sur-nature, a lui aussi des lois qui lui sont propres et auxquelles il est soumis, puisque l'amour procède de la justice et de la sagesse.

Vie, comme l'intelligence dont il partage la nature spirituelle, émergeant avec elle d'une essence unique, l'amour évolue nécessairement dans la voie de la vérité qui n'est autre que Jésus-Christ considéré en Lui-même d'abord et puis dans son corps mystique, mais surtout dans son Cœur adorable, cet immense foyer d'amour qui ne vit et ne palpite parmi nous que pour embraser nos cœurs de ses feux divins. Heureux ceux qui trouvent cette voie si fréquentée par les anges et par les chrétiens que les anges mènent au ciel. Ceux-là seuls jouissent de l'harmonie de l'ordre moral, dont l'harmonie de l'univers n'est que l'emblème.

A. VAN MONS.

(A suivre.)

LES NOUVELLES RADIATIONS

(Suite)



Est-ce que sa déchéance doit être irrémédiable? Est-ce que l'homme peut espérer rentrer en possession de la science d'Adam, retrouver son pouvoir de pénétrer toutes choses par un regard de ses yeux? Oui, l'homme peut en concevoir l'espérance; mais il y parviendra par un autre chemin, par la voie du *travail et de l'art* : *in sudore vultus tui vesceris pane* (1). Ces radiations, qui répandent autour de lui l'image et le nom de toutes choses, il ne peut plus les percevoir directement; il inventera des instruments qui les lui rendront sensibles. Dès le début et pendant des milliers d'années, il a travaillé à cette œuvre, mais il marchait comme à tâtons, sans savoir où il allait, sans connaître même l'existence de cette lumière dont il devait entreprendre la conquête. En ces derniers temps, nous l'avons exposé, les choses ont changé : l'homme a commencé à reconnaître le champ à exploiter; il n'a fait, à la vérité, qu'y glaner quelques épis, mais il en a mesuré l'étendue. L'art d'interroger cette lumière, de la faire parler, de lui arracher des secrets, existe. Il est encore dans les langes de l'enfance, mais on ne peut douter de sa venue et de sa croissance. Racontons rapidement ses premiers pas et ses premiers succès.

**Les nouvelles radiations. — L'art de les utiliser :
Télégraphie sans fil et Radiographie.**

Il nous reste à étudier les divers moyens inventés par l'homme afin de tirer parti des nombreuses radiations obscures

(1) Gen., III, 19.

découvertes par la science; nous suivrons l'ordre suivant : rayons caloriques : — rayons électriques; — rayons Röntgen; — rayons Becquerel. Nous nous arrêterons peu sur les autres radiations parce qu'on n'a pas encore su leur trouver d'utilisation vraiment pratique. Mais disons d'abord par quels instruments on est parvenu à distinguer les unes des autres les diverses radiations, et à constater leurs propriétés spéciales.

1^o *Divers moyens de capter les radiations obscures.* — Quand on fait passer les rayons solaires à travers un prisme de cristal ils se décomposent, se divisent et s'étalent en un spectre plus ou moins étendu, formé de sept couleurs. Cette expérience fondamentale, instituée d'abord par Newton, a été la première prise de possession faite par l'homme dans le domaine de la lumière. En science comme en politique, avant d'asservir et de dompter, il faut commencer par diviser. Le prisme a été le premier instrument de division pour les radiations lumineuses.

En appliquant le prisme à l'étude de la lumière, on reconnut d'abord que la moitié du spectre inclinant vers le rouge était surtout calorique; l'autre éclaire et ne chauffe pas. Toutefois, on crut que les rayons s'arrêtaient là où cesse la couleur. Plus tard on découvrit que le spectre calorique s'avancait bien au delà du rouge; et des mesures précises, faites avec les instruments que nous décrirons plus loin, constatèrent que le spectre de l'infra-rouge était vingt fois plus étendu que le spectre visible. Nous avons vu qu'il contenait des radiations variant entre $8\mu.62$ et $30\mu.$

Le prisme de réfraction a été et est encore, pour toutes les radiations, de quelque nature qu'elles soient, l'instrument d'isolation le plus simple et le plus efficace. Seulement il faut varier la matière qui le compose selon la nature des rayons à étudier. La seule condition requise est que cette matière soit transparente pour les rayons envisagés. Pour la lumière on fera usage du flint-glass, pour la chaleur on utilisera le sel gemme, pour l'électricité l'ébonite, pour les rayons ultra-violets le quartz.

L'emploi du prisme pour les radiations de faible longueur

d'onde, à cause de la faible portée de ces rayons et de leur faible absorption, n'est plus pratique. Comme elles sont sensibles à l'influence magnétique, on obtient un meilleur résultat en les soumettant à l'action d'un aimant. L'aimant les étale, les dissocie et permet de les isoler.

Les rayons Röntgen ne subissent point la réfraction, ils ne sont point déviables par l'aimant; pour étudier leur diversité, on mesure leur force de pénétration, ou leur *radiochromisme*. Un radiochromètre ingénieux a été présenté tout récemment à l'Académie des sciences : « Il est formé d'un disque d'aluminium divisé en 12 secteurs dont les épaisseurs vont en augmentant de 1 à 12 millimètres. Le centre de ce disque évidé est occupé par un disque d'argent de 0^{mm}11 d'épaisseur. »

L'épaisseur du métal traversé par les divers rayons X spécifie leur radiochromisme. Une même ampoule, selon le réglage électrique qu'on lui donne, peut produire telle ou telle espèce de rayons.

Une autre méthode d'isoler les radiations consiste à les demander à des sources spéciales, que l'on sait ne produire que des rayons de telle longueur d'onde définie. Le sodium donnera des rayons jaunes, etc.

Enfin un moyen fort en usage dans la photographie consiste à tamiser les rayons en les faisant passer à travers des lames, des liquides, ou même des vapeurs spéciales. Ces écrans arrêtent en les absorbant les radiations dont on n'a pas besoin et laissent passer celles qu'on veut étudier ou utiliser.

2° *Les rayons caloriques*. — Les rayons caloriques sont invisibles au-dessous du rouge. Comment dès lors découvrir leur présence? Comment reconnaître leur action, suivre leur marche, mesurer leur force et leur intensité? Jusqu'à ce jour on n'a guère employé qu'une seule méthode : *changer les rayons caloriques en mouvement électrique plus facile à constater et à étudier*.

Deux instruments fondés sur les lois de l'électricité ont été imaginés dans ce but. Le premier est la pile thermo-électrique de Melloni, le second le bolomètre de Langley.

La pile thermo-électrique, inventée par Melloni, est une application de la loi bien connue : Si l'on prend une tige métallique formée de petites barres de deux métaux différents, cuivre et zinc par exemple, soudées bout à bout alternativement; et si l'on chauffe les soudures de nombre impair, les autres restant froides, on obtient un courant dans la tige. En repliant cette tige de façon que toutes les soudures paires se trouvent juxtaposées du même côté, on forme une pile très sensible et capable de révéler la présence d'une source de chaleur très faible. La chaleur se transforme en électricité.

Plus intéressant et plus précis est le bolomètre. Il est fondé sur cette loi : *La résistance électrique d'un fil métallique conducteur varie avec sa température.* Un courant quelconque est divisé sur une longueur donnée en deux bras de même longueur et de même résistance. Entre ces deux bras est établi un pont de Wheatstone, c'est-à-dire qu'on a branché entre les deux fils du courant divisé, en deux points symétriques, un galvanomètre. Tant que ces deux fils conservent la même résistance, l'électricité ne passe pas par le pont de Wheatstone, et le galvanomètre n'accuse aucune déviation. Si, au contraire, la résistance d'un de ces fils vient à diminuer, le flux d'électricité se précipite vers lui, pour rétablir l'équilibre, dans le potentiel des deux fils; le pont de Wheatstone qui les unit devient le siège d'un courant et le galvanomètre accuse une déviation. Toute variation de résistance dans l'un des deux fils conducteurs sera accusée au galvanomètre. Il suffira donc de promener l'un de ces deux fils dans les endroits où l'on veut rechercher les rayons de chaleur, en prenant soin de protéger l'autre contre ces mêmes rayons. Les déviations du galvanomètre et l'angle de cette déviation indiqueront l'existence des rayons caloriques et mesureront leur intensité.

Dans le bolomètre de Langley, le fil conducteur destiné à être influencé par la chaleur est une lame d'acier de 2 microns d'épaisseur, 1/2 millimètre de largeur et 5 millimètres et demi de longueur, repliée en 20 circonvolutions. Le tout n'occupe que 1/4 de centimètre d'épaisseur. Cet ins-

trument est d'une exquise sensibilité. Il est impressionné par le rayon calorique en moins d'une seconde, alors que la pile thermo-électrique exigerait de 5 à 10 minutes; et il accuse des différences de chaleur estimées par l'inventeur à $\frac{1}{100.000}$ de degré centigrade. Un rayon de chaleur, dont la faiblesse exigerait mille années pour fondre un kilogramme de glace, suffirait à impressionner cet appareil.

A quels usages a-t-on utilisé jusqu'à présent les rayons caloriques? La nature les emploie à renouveler la végétation et la vie sur notre terre. L'art de l'homme n'a su encore leur rien faire produire. Si le bolomètre, en effet, est capable de révéler l'existence de ces rayons, il ne sait pas les faire parler. Toutefois on ne saurait douter que l'heure de les mettre à profit ne soit près de sonner.

Comme nous l'avons vu, et comme nous le dirons plus loin encore, on a pu tirer un parti magnifique des rayons X, à cause de leur propriété d'illuminer les écrans fluorescents et d'impressionner les plaques photographiques. Or, les radiations infra-rouges n'agissent-elles pas également sur les écrans au sulfure de calcium? Elles éteignent sa phosphorescence. De plus, elles traversent l'ébonite et sans doute s'y réfractent. Il serait donc facile de construire une lentille pour ces radiations; l'écran au sulfure pourrait servir à la fois de rétine et de plaque sensible. On a donc tout ce qu'il faut pour utiliser ces innombrables rayons. Il suffit de savoir s'en servir et d'en trouver le moyen pratique. M. Lebon a dirigé ses recherches de ce côté, nous l'avons vu. Malheureusement ses succès ont été très médiocres: il faut espérer que d'autres chercheurs seront plus heureux; et alors nous aurons un instrument de plus pour pénétrer dans la connaissance de l'invisible.

(A suivre.)

FR. HILAIRE, de Barenton.
(Études Franciscaines.)

TRIBUNE DE NOS LECTEURS



Monseigneur,

C'était en décembre 1884, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 114, où j'avais été entraîné par deux messieurs, dont j'avais fait la connaissance quelques jours auparavant.

Là demeuraient M. et M^{me} Bablin, spirites très connus.

Je fus introduit vers neuf heures du soir dans le salon des Bablin.

La pièce était vaste, très vaste, sans autre mobilier que de nombreux fauteuils placés en cercle et tous adossés aux murs, dégagés de tout tableau et de toute tenture. Dans un coin un harmonium; au milieu un lit de repos.

On me présenta à M. et M^{me} Bablin ainsi qu'à leurs nombreux invités. Ils étaient environ soixante, paraissant tous appartenir à la classe aisée et instruite. Quelques messieurs, décorés de la Légion d'honneur, avaient l'allure d'officiers et de magistrats. Je fus très entouré et une sorte d'inquiétude envahit tout mon être.

Mes deux introducteurs qui paraissaient des habitués de la maison ne se placèrent pas près de moi et M. Bablin m'invita à m'asseoir entre deux dames.

Jusque vers neuf heures et demie ce fut une conversation générale comme dans tout autre salon; puis M^{me} Bablin prit place sur le lit de repos. M. Bablin ne tarda pas à la mettre en état de catalepsie.

On éteignit toutes les lumières et l'assistance se mit à prier Dieu, le suppliant de nous faire voir les personnes que nous avions aimées et que la mort avait frappées.

Des cantiques qui m'étaient inconnus et dont la mélodie était pleine de rêverie succédèrent aux prières. Ces chants étaient de nouvelles prières.

A onze heures du soir je n'avais encore rien vu, mais je commençais à éprouver par moments des sensations de froid très rapides.

Ce furent ensuite de petits coups que je recevais, comme s'ils avaient été provoqués par un éventail. Je ne voyais rien, je ne pus saisir rien.

Tout à coup une lueur blafarde commence à envahir la salle, Cette lueur me paraissait avoir son foyer dans le corps de M^{me} Bablin.

La lueur était peu prononcée, mais suffisante pour me permettre de distinguer l'harmonium qui se promenait seul au-dessus de nos têtes.

Je fus assez ému, car j'étais convaincu que je ne verrais rien.

Mes voisines calmèrent mon inquiétude et je continuai à regarder en tous sens et à prêter l'oreille pendant que les autres priaient ou chantaient.

Il était près de minuit et demi lorsque se manifestèrent les premières apparitions. Je faillis m'évanouir.

Les figures étaient très nettes; on ne voyait pas les jambes, car à partir du milieu du buste le tout était flou. Seules les mains étaient aussi nettes que le visage. Ce fut une apparition de cinquante fantômes qui tous semblaient puiser autour du corps de M^{me} Bablin le fluide nécessaire à leur matérialisation ou mieux à leur manifestation visible.

Je vis des enfants, des vieillards, de jeunes femmes, etc., et chacun dans l'assistance reconnaissait un être cher. C'était alors une explosion de tendresse, une crise de larmes, des remerciements à Dieu qui avait permis ces manifestations.

Jusqu'à-là aucune apparition ne s'était adressée à moi.

Tout à coup je vis un fantôme que personne ne reconnaissait. L'apparition arrivée en face de moi, je poussai un cri. J'avais reconnu ma mère morte en Bretagne en 1882.

Ma mère me passa les mains autour du cou, m'embrassa longuement et me dit de ne pas avoir peur.

A mes observations qu'elle était morte, elle me répondit : « Oui, mon cher enfant, je sais que mon corps est à tel endroit et je lis sur mon tombeau telle inscription; mais mon corps seul est là, car je vis au milieu de vous tous, il n'y a plus pour moi aucune distance, aucun obstacle. »

J'avais en ce moment un frère au Tonkin. L'apparition me cita nombre de petits faits de mon frère à tel jour, et tel endroit. Je fis le contrôle ultérieurement et tout fut reconnu exact.

J'avais au cou un médaillon contenant des cheveux de ma mère. Ma mère me déboutonna mon faux col, m'arracha le ruban qui soutenait le médaillon, et prenant ce médaillon entre ses doigts, elle me dit : « Mon cher enfant, ce sont mes cheveux ! »

Toute l'assistance avait entendu ces paroles, comme d'ailleurs j'avais entendu ce que les autres apparitions disaient à leurs parents ou amis.

Je fis ainsi la conversation avec ma mère pendant environ trois quarts d'heure.

L'une de mes voisines me soutenait un peu, car j'étais au dernier degré de l'émotion.

Je voulus alors réagir. Je me suis levé brusquement et je voulus saisir l'apparition qui s'évanouit entre mes bras sans que j'aie pu rien sentir. Je distinguai seulement une légère plainte de M^{me} Bablin toujours en catalepsie.

Mes voisins me reprochèrent mon action. L'apparition ne revint plus.

Vers une heure et demie du matin un bruit infernal se fit entendre et une apparition d'un être à figure repoussante fit le tour de la salle en poussant des hurlements terribles.

Tous les assistants tombèrent à genoux et prièrent Dieu de chasser le mauvais Esprit.

Cette prière fut exaucée, mais, comme plusieurs personnes vivement frappées demandaient la fin de la séance, M. Bablin alluma les lampes et réveilla M^{me} Bablin qui paraissait fatiguée au suprême degré.

On ne me réclama aucun argent; je promis de retourner chez les Bablin, mais j'avais été tellement frappé que je ne suis plus retourné, d'autant mieux que j'appris quelques jours après que l'un de mes deux introducteurs, agrégé de philosophie, venait d'être interné aux aliénés.

Je ne tire aucune conclusion de ce que j'ai vu et je ne veux rien apprécier, me soumettant à la plénitude de la doctrine catholique, à laquelle je suis profondément attaché.

~~~~~

Bordeaux, 4 juillet 1902.

Monseigneur,

Dans le dernier numéro de votre intéressante revue, vous avez inséré une lettre de M<sup>me</sup> Le Normand des Varannes émettant contre les prétendus Naundorff et contre le journal *la Légitimité*, que j'é dirige depuis bien des années, plusieurs assertions inexactes. Comme vous avez publié l'attaque, vous voudrez bien, votre haute impartialité me le garantit, publier également la réplique.

1° S'il est vrai que le malheureux fils de Louis XVI, aigri par les dénis de justice dont il était l'objet, soit tombé dans de déplorables erreurs religieuses; s'il est vrai encore que le pape Grégoire XVI, condamnant très justement ces erreurs dans un bref à l'évêque de Bayeux, ait, sur des rapports erronés, accusé Naundorff de *se dire fausement duc de Normandie*, il ne s'ensuit pas forcément, nous l'avons maintes fois démontré, que Naundorff fût un imposteur.

2° Lorsque le prince Louis-Charles de Bourbon, devenu le chef de la famille de Louis XVII par la mort de son frère aîné le prince Charles-Edouard, communiqua à *la Légitimité* sa première consécration au Sacré-Cœur, en date du 25 décembre 1883, c'est qu'il était pleinement

résolu de vivre désormais en catholique pratiquant. Jamais d'ailleurs, il n'avait formellement embrassé le protestantisme. Ce fut le 14 mars 1884 que, dans la basilique de Montmartre, entouré d'un groupe d'amis fidèles, il se consacra plus solennellement au Sacré-Cœur, après avoir reçu la sainte communion. Il renouvela cette consécration, à Montmartre encore, le 28 juin 1889, et, enfin, à Teteringen (Pays-Bas), le 9 juin 1899. Le 26 novembre de la même année, « le très noble seigneur Louis-Charles de Bourbon », nous empruntons les expressions du curé même de Teteringen, après avoir « avec une grande dévotion, reçu les derniers sacrements », mourait dans les sentiments les plus chrétiens. Qu'on cesse donc : au nom du ciel, de mettre en doute la sincérité des convictions religieuses du noble défunt !

3° Je mets au défi, très respectueusement mais très nettement, M<sup>me</sup> Le Normant des Varannes de nous signaler, du 21 janvier 1883, date de la fondation de la *Légitimité*, jusqu'à ce jour, un seul de nos numéros ne portant pas en tête de sa première page le blason de la France avec le Sacré-Cœur. L'histoire du Vatican nous obligeant à le supprimer est toute dans l'imagination de cette excellente dame.

4° J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous adresser, en même temps que cette lettre, divers documents publiés dans le *Monde* du 26 novembre 1894, documents émanés du Saint-Siège, de S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, du prince Charles lui-même, et établissant de façon irréfutable que ni ce prince, ni la *Légitimité*, n'étaient de connivence avec les malheureuses sectatrices de la soi-disant voyante de Loigny, Mathilde Marchat.

5° Les filiations de la descendance de Louis XVII ne sont nullement « embrouillées ». Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire attentivement une petite brochure : *Louis XVII reconnu, documents authentiques*, éditée récemment par la librairie d'éducation A. Hatier et dont je suis heureux, Monseigneur, de vous offrir un exemplaire.

6° Les princes Auguste-Jean et Charles-Louis, les aînés actuels de la survivance, tout en ayant renoncé depuis assez longtemps au commerce des vins, s'efforcent de gagner leur vie « honorablement », comme veut bien le reconnaître notre adversaire. Quant à celui de leurs cousins auquel fait allusion M<sup>me</sup> Le Normant des Varannes, nous n'avons pas à le disculper de certains faits qui lui ont été reprochés, mais nous tenons à dire qu'il a loyalement reconnu les droits des fils du feu prince Edmond, au point de vue familial et dynastique.

7° Ni « les Naundorff » ni leurs partisans sérieux ne sont responsables des divagations de quelques esprits mal pondérés qui, à l'époque, s'étaient sottement imaginé que la pauvre M<sup>me</sup> Van der Horst serait la mère du « Grand Monarque ».

8° Je ne connais pas encore l'opuscule ni les documents inédits dont parle M<sup>me</sup> Le Normant des Varannes, mais ce que je puis lui certifier, c'est qu'elle se trompe absolument lorsqu'elle prétend que la *Légitimi-*

*mité* « n'a jamais soufflé mot de cet Alexandre Marotte du Coudray » avec lequel M. Jules Tréguël voulait identifier Naundorff. Nous avons, en effet, consacré à l'exposition et à la réfutation de cette thèse les pages 360 à 362 et 375 à 377 de notre tome III (1885).

En voilà assez, ce me semble, pour démontrer aux lecteurs de la *Revue du Monde Invisible* qu'ils ne doivent accepter que sous bénéfice d'inventaire les renseignements de M<sup>me</sup> Le Normant des Varannes sur la question Louis XVII.

Veillez agréer, Monseigneur, les respectueux hommages de votre très dévoué serviteur,

Albert RENARD,  
Directeur de la revue historique *la Légitimité*



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



# LA POSSÉDÉE ET LE DOCTEUR SÉGURET

## I

Les médecins qui sont incrédules en matière religieuse sont quelquefois, très crédules en matière scientifique : ils ne croient pas à l'autorité de l'Église, mais ils croient aveuglément à l'autorité des scientifiques de renom.

Ils rejettent avec dédain les dogmes religieux, mais ils s'inclinent jusqu'à l'adoration devant des hypothèses qui font du bruit et étonnent l'ignorance des lecteurs. Ils s'estiment vainqueurs jusqu'à l'arrogance, et ils écrasent de leur dédain les adversaires qui osent sourire, quand ils ont parlé de Charcot, de la Salpêtrière et de l'hystérie.

C'est une mentalité intéressante à fouiller.

Je ne parle pas du Dr Séguret, dont je vais m'occuper encore à propos de la possédée de Grèzes. Je ne le connais pas, et je ne voudrais pas le blesser. C'est un état d'esprit que j'analyse, et que je veux creuser un instant avec mes lecteurs.

## II

« Comme vous voyez, répond le Dr Séguret, en parlant de la Sœur Saint-Fleuret, ce sont là des phénomènes d'hystérie bien connus, tels que les a décrits Charcot. La folie religieuse n'a rien non plus de miraculeux, mais elle est plus capable d'étonner les imaginations chez les personnes non habituées aux sciences. Il y a deux sortes de folie religieuse, la théomanie et la démonomanie. Dans la théomanie, la malade croit penser, agir, vivre en un mot sous l'influence de Dieu ; celle-là ne souffre pas, au contraire, elle vit dans la béatitude, elle

est heureuse. Ce fut, au dix-septième siècle, le cas de Marie Alacoque (1). »

D'où il suit, d'après M. Séguret, que l'autorité, la sainteté, la prudence sévère de l'Église conspirent pour nous faire admirer, vénérer, implorer une folle, une théomane, Marie Alacoque.

D'où il suit encore que les saintes dont les figures austères et suaves commandent le respect, ces femmes héroïques et ces grands saints qui ont vécu par leur âme, pendant leur vie, dans ces mystères du monde invisible, surnaturel où ils puisaient le courage du dévouement, du sacrifice, du martyre, étaient simplement des fous religieux, des hallucinés!

Quand on entend outrager ainsi les saints illustres qui ont conquis l'admiration des siècles, et l'Église qui les couvre de son autorité divine, on a bien le droit de dire que le fou n'est pas celui qu'on croit.

Peut-on trouver le commencement d'une preuve scientifique dans ce procédé qui consiste à confondre les hystériques de la Salpêtrière avec des saints qui, par l'équilibre de leurs facultés, la puissance de leur raison, l'énergie de leur volonté, la persévérance de leurs desseins, la sagesse héroïque de leur vie, l'impérieuse domination de leur raison sur la sensibilité et les passions, diffèrent essentiellement, totalement des tristes victimes de l'hystérie et de la neurasthénie.

Au point de vue psychique et au point de vue somatique, il n'y a rien de commun entre la sainteté et l'hystérie. Je parle des saints, je n'entends pas parler des déséquilibrés, des visionnaires, des faux mystiques qui n'ont droit qu'à notre pitié.

Certains médecins partent de ce principe : Dieu n'existe pas, l'âme n'est pas immortelle, toutes les communications sont coupées entre l'autre monde, s'il existe, et celui-ci ; par conséquent, tout se passe dans l'imagination malade du thaumaturge : les phénomènes merveilleux n'ont rien d'objectif.

Nous affirmons, nous, que Dieu existe, que l'âme est immor-

(1) Nous empruntons les citations aux *Annales des Sciences psychiques*, mai-juin 1902.

telle, que de perpétuelles communications unissent ce monde visible au monde invisible et que l'espace est rempli par les esprits, ou bons ou mauvais, dont nous sentons à tout instant, sous des formes diverses, la mystérieuse influence.

Il suffit que ces hypothèses soient *possibles* pour détruire l'argumentation tranchante de nos adversaires, et, tant qu'ils n'auront pas réfuté ces vérités possibles qui sont, en réalité, des certitudes affirmées par les plus grands philosophes de tous les temps, ils nous laisseront dans nos positions, ils n'avanceront pas.

### III

Le surnaturel étant écarté *a priori*, sans preuves, sans discussion, le Dr Séguret explique ainsi l'état physique de la Sœur Saint-Fleuret :

« Tantôt le diable n'est pas en elle, mais hors d'elle. Par l'effet d'une hallucination, elle le voit comme je vous vois... Il la poursuit, il la frappe de son fouet, il la brûle de son fer rouge. L'illusion est si forte que les traces des coups apparaissent sur le corps de la malheureuse, comme si elle avait été effectivement touchée. J'ai constaté sur elle ces traces de coups, j'ai constaté des brûlures au second degré, des escarres. Ce sont des stigmates comme en avait saint François d'Assise (1). Mais ceux-là sont passagers... J'ai entendu parler de morsures, mais je n'ai jamais eu l'occasion de constater la trace des dents. D'ailleurs, cela ne serait pas plus surprenant que le reste. »

Telle est donc l'explication que nous donne le Dr Séguret. La Sœur Saint-Fleuret est une folle, une malheureuse hystérique, une hallucinée. Elle se persuade qu'elle est poursuivie par le démon, qu'elle reçoit des coups, qu'elle est mordue, c'est de l'auto-suggestion. Et grâce à l'imagination, c'est-à-dire à l'influence de l'âme sur le corps, elle produit elle-même dans son corps, sans le savoir, ces morsures et ces

(1). Je n'ai pas besoin de rappeler que les stigmates du grand thaumaturge diffèrent essentiellement des stigmates de l'hystérie. Ce n'est pas le moment de discuter l'erreur manifeste du Dr Séguret.

brûlures dont la réalité n'est pas contestée. Tout se passe dans le cerveau, tout s'expliquerait par l'hystérie.

Il sera facile, ensuite, aux matérialistes d'appliquer ce raisonnement à tous les miracles, et d'arriver ainsi à la négation du surnaturel qui remplit les pages sereines de la mystique chrétienne. Quand vous parlerez de stigmates, de visions, d'apparitions célestes ou démoniaques, de guérisons instantanées, ces scientifiques vous répondront : c'est de l'auto-suggestion, c'est-à-dire une suggestion que l'on se fait à soi-même, doublée, quelquefois, d'une hallucination.

Non, l'auto-suggestion ne suffit pas dans tous les cas ; non, l'imagination n'est pas toute-puissante, et une observation, même superficielle, nous suffit pour en faire la démonstration.

Des milliers de neurasthéniques et d'hystériques remplissent nos hôpitaux. Des centaines de médecins, en Europe, étudient, aujourd'hui, les phénomènes physiques et psychiques de l'hystérie. Ils ont sous la main des sujets de choix.

Il est évident que ces médecins, ces expérimentateurs ont tout intérêt à produire et à constater la réalité de cette puissance presque souveraine de l'auto-suggestion. Qu'ils essayent de le faire, cela me paraît incontestable.

Or, si l'imagination peut produire ces morsures, ces brûlures, ces stigmates, ces guérisons instantanées ; si des milliers de malades se trouvent aujourd'hui dans les conditions physiques et psychiques nécessaires pour devenir les sujets de ces prodiges ; si des centaines de médecins s'évertuent à exciter l'imagination de ces hystériques, à rendre féconde l'auto-suggestion, comment se fait-il que les succès soient si nombreux ? Comment se fait-il qu'il soit si rare de produire ces stigmates, ces guérisons profondes, ces brûlures et ces morsures dont nous cherchons l'origine et l'explication ?

Les lois de la nature sont générales, permanentes : elles produisent toujours les mêmes effets dans l'ordre et dans une merveilleuse harmonie.

Et si c'est une loi générale, ordinaire de la nature que l'auto-suggestion produise les phénomènes merveilleux que l'on découvre dans les hystériques, je demande pourquoi ces phénomènes constituent une exception. Ils devraient être

fréquents, faciles à produire, plus faciles à constater, et entrer ainsi dans la pratique ordinaire de la vie ! Le cas de la Sœur Saint-Fleuret devrait se produire dans toutes les congrégations où l'on trouve des femmes névrosées, hystériques, scrupuleuses, peut-être, qui vivent dans la pénitence et dans la crainte de l'enfer.

Or, il n'en est rien : ni dans les hôpitaux où l'on rencontre des hystériques et des expérimentateurs, ni dans les cloîtres où la crainte de l'enfer peut ébranler quelquefois des cerveaux faibles et malades, on ne trouve cette série continue de phénomènes troublants qui permettent à l'observateur de reconnaître une loi de la nature.

On cite un cas unique de vésication obtenue dans un hôpital de Rochefort dans des conditions scientifiques insuffisantes. Je ne m'y arrête pas. Il ne peut pas ébranler notre thèse générale. Aussi bien, il trouverait son explication dans la dermatographie.

On nous parle sans cesse de la puissance de l'imagination. Je le veux bien. Mais cette puissance a des limites. Essayez de guérir par l'imagination un aveugle de naissance, un sourd-muet, un tuberculeux, un cancéreux. Quand vous aurez obtenu ces résultats, quand nous aurons eu la bonne fortune de les constater scientifiquement, alors seulement nous pourrions discuter la valeur des miracles de ce genre que nous attribuons à une puissance surnaturelle.

Je ferai les mêmes réflexions à propos des phénomènes démoniaques. J'ai connu une hystérique stigmatisée, dont la presse médicale s'est occupée. Elle avait l'intime et profonde persuasion qu'elle allait s'envoler, elle marchait sur l'extrémité des pieds, elle était hystérique au plus haut degré, elle réunissait toutes les conditions médicales requises pour assurer la réalisation de son auto-suggestion. Ai-je besoin d'ajouter qu'elle n'a jamais pu s'élever de deux pieds au-dessus de terre, et qu'elle n'a jamais pris son vol ?

Il faut donc autre chose que l'auto-suggestion pour expliquer les phénomènes de lévitation ou de vol aérien qui ont été parfaitement constatés. Il faut autre chose que l'auto-suggestion pour expliquer les traces profondes de brûlure, de

morsure et de coups qui ont meurtri le corps de Sœur Saint-Fleuret. Ces effets réels ont une cause objective réelle, déterminée.

#### IV

Si l'on arrivait à démontrer que l'auto-suggestion produit quelquefois dans le corps humain les effets étranges dont nous parlons, la thèse religieuse ne serait pas encore réfutée, elle conserverait sa valeur scientifique.

Il faudrait démontrer, en effet, qu'il est faux que d'autres êtres, encore inconnus, répandus dans l'espace, mêlés à notre vie, puissent produire en nous, à notre insu, ces phénomènes que les scientifiques matérialistes attribuent invariablement à l'auto-suggestion.

Vous prétendez gratuitement dirons-nous à nos adversaires, que l'imagination peut faire apparaître sur notre corps des meurtrissures, des brûlures, comme si nous avions été réellement et cruellement frappés et brûlés.

Je réponds qu'il existe autour de nous, dans l'espace, d'autres créatures, encore invisibles pour nous, qui ont la puissance de produire elles-mêmes ces brûlures et ces plaies, je dis que la cause objective affirmée par le sujet persécuté est une réalité vivante, que nous ne sommes pas en présence d'une hallucinée, d'une folle, et que ses affirmations sont vraies, dans certains cas.

Nous voici, évidemment, sur un autre terrain, et le problème n'est plus de votre compétence; il cesse d'avoir un caractère médical. Ces êtres invisibles existent-ils? Interviennent-ils dans notre vie? D'où viennent-ils? Quelle est leur origine, leur nature et leur mission? Vous ne pouvez pas répondre à ces questions. Je le répète, elles ne sont pas de votre compétence. Vous pouvez seulement reconnaître, si vous êtes rationaliste, que la vie foisonne autour de nous, sous des formes inaccessibles trop souvent à nos instruments les plus puissants, que l'espace infiniment grand est peuplé par le monde des infiniment petits, que rien ne répugne, par conséquent, à l'existence d'entités ou de créatures qui diffèrent de

nous et qui peuvent communiquer avec nous, dans des conditions que vous ne connaissez pas. En présence des phénomènes prodigieux nous avons le droit, sans cesser de respecter la science, de supposer l'intervention de deux facteurs, l'un naturel et intrinsèque au sujet, l'autre, préternaturel et extrinsèque au sujet, ange, démon ou esprit. Il restera, encore, à déterminer les caractères spécifiques de ces facteurs, et les signes certains de leur intervention dans les cas particuliers.

L'auto-suggestion ne suffit donc pas pour nous démontrer qu'une force étrangère n'intervient pas dans les phénomènes physiques de la Sœur Saint-Fleuret. Elle n'explique pas davantage les phénomènes de l'ordre intellectuel.

## V

La Sœur Saint-Fleuret n'a jamais appris les langues étrangères, et, fille des champs, elle n'a reçu qu'une instruction incomplète.

Or, elle comprend les questions que l'exorciste lui fait en latin ; elle a compris un évêque missionnaire qui lui parlait dans la langue caraïbe et dans l'idiome des peuplades sauvages de l'Afrique. D'où lui vient cette connaissance instantanée d'une langue étrangère ?

Le Dr Séguret en donne cette explication : « Mgr Livinhac a parlé en caraïbe à la malade, et il a attendu la réponse. Très probablement, en cette minute, il avait présents à l'esprit quelques mots de caraïbe qu'il connaît très bien, et qui lui remontaient à la mémoire. Il a pensé sans y prendre garde le mot « bonjour », tel que ces sauvages le disent dans leur parler, et il l'a transmis à la malade, au sujet, qui l'a aussitôt prononcé. Car, avec toute l'école de la Salpêtrière, je crois à la transmission de la pensée. C'est un phénomène de la suggestion, très naturel et très connu. »

Que vaut cette explication ? Rien. Le Dr Séguret se voit obligé de faire gratuitement les suppositions suivantes :

1<sup>o</sup> Mgr Livinhac a voulu d'avance obtenir du sujet une réponse déterminée. C'est faux. L'évêque ne voulait pas impo-

ser une réponse, il voulait voir ce que la malade allait répondre, et si elle comprenait la question posée en caraïbe.

2° L'évêque a pensé la réponse en langue caraïbe. Pas le moins du monde. Il voulait faire une expérience, et il aurait fait une tentative peu sérieuse, s'il avait pensé fortement et mentalement à une réponse de convention.

3° L'évêque a voulu, d'une volonté très intense, diriger la vibration psychique du cerveau, vers le cerveau de la malade, pour y déterminer une vibration cérébrale analogue à la sienne. Je crois pouvoir assurer que l'évêque n'a eu aucune pensée de ce genre, qu'il n'a pas eu la volonté de diriger son fluide psychique et d'actionner le cerveau de la malade. Tout cela, c'est du roman, c'est de la fantaisie. Ni l'évêque étranger, ni l'exorciste qui faisait les questions dans la langue de l'Église n'ont eu la pensée de suggérer mentalement une réponse à l'exorcisée.

Et si toute pensée est une vibration perceptible par un sujet en expectative, je ne vois pas pourquoi ce sujet ne verrait pas le flot des pensées variées qui traverse, en une seconde, le cerveau de l'expérimentateur; il devrait percevoir toutes ses vibrations et connaître toutes ses pensées. Faites cette expérience avec vingt hystériques, si dressées qu'elles puissent être, vous n'obtiendrez rien.

Non, vous n'êtes pas en présence d'une loi générale de la nature, vous êtes en présence d'un phénomène irrégulier d'une exception obscure: il nous faut une autre explication.

La suggestion n'explique pas davantage pourquoi la Sœur Saint-Fleuret devine l'eau qui a été bénite par la prière du prêtre, et ne la confond jamais avec de l'eau ordinaire. « Ceci, écrit le Dr Séguret, parce que celui qui tiendra les deux fioles pensera plus fortement à l'eau bénite qu'à l'autre; il transmettra ainsi sa pensée, même sans le vouloir. C'est de la suggestion. »

Mais, si l'expérimentateur mêle les fioles; s'il ignore celle qui contient l'eau bénite, et si, après vérification, il se trouve que la Sœur Saint-Fleuret a reconnu plusieurs fois exactement l'eau bénite, que devient l'objection du Dr Séguret? A quel titre invoquera-t-on la suggestion?



Il est probable aussi que l'expérimentateur ne pense pas plus fortement à l'eau bénite qu'à l'eau naturelle, puisqu'il veut faire une expérience loyale : il s'abstient de suggestionner la malade, il pense même à autre chose, et rien ne prouve qu'il ait, même involontairement, suggestionné son sujet.

## VI

Nous rencontrons ici l'hypothèse si connue des *deux moi* et du dédoublement de la personnalité. Le Dr Séguret ne manque pas l'occasion de la rappeler pour expliquer, en dehors de tout surnaturel, tous les phénomènes de possession.

« Il y a, écrit le Dr Séguret, dédoublement de personnalité. La malade a deux mentalités, ou, comme on dit, deux *moi* qui s'ignorent : l'un quand elle est à l'état normal, l'autre quand elle est en état de crise. Lucide, elle ne sait plus ce qu'elle a dit, ou fait, ou entendu pendant sa crise. Mais, en état de crise, elle se souvient de ce qui lui est arrivé dans les crises précédentes. Ce sont là des phénomènes d'hystérie bien connus, tels que les a décrits Charcot. »

Cette hypothèse gratuite de deux moi, ou de deux personnes juxtaposées dans le même individu épaissit les ténèbres autour d'une question déjà si obscure, et malgré l'autorité d'ailleurs contestable de Charcot, je n'en vois ni la réalité, ni l'utilité.

Sœur Saint-Fleuret pense, agit et vit comme tout le monde, quand elle est dans son état ordinaire. Qu'on appelle cet état, état premier, par opposition à un état second, que l'on parle ici d'un premier moi, et d'un second moi, c'est manquer d'exactitude et de précision.

Il y a des heures, où cette Sœur, qui était paisible comme tout le monde, subit tout à coup l'assaut terrible d'une tentation. Elle voit non pas en elle, mais en dehors d'elle, un être horrible qui la poursuit, la persécute, l'épouvante, la frappe, la mord, lui suggère avec une violence dominatrice d'horribles pensées, des blasphèmes, l'horreur des choses saintes. Le tentateur se retire devant l'injonction de l'exorciste, ou, selon

d'autres lois, la crise cesse, l'apaisement serein se fait dans l'âme et dans le corps, la malade se retrouve à son état naturel.

Assurément, je ne vois dans cette crise ni deux moi, ni un dédoublement de personnalité, pas plus que dans la crise violente de l'homme qui commettrait un crime, un assassinat, dans l'entraînement de la colère, pas plus que dans les deux états de veille et de sommeil qui se partagent notre vie.

Il n'y a qu'un moi, qu'une personne, qu'un même individu, dans deux *états* différents. Que le sujet soit en état d'ivresse et privé de ses facultés morales, ou qu'il soit à l'état normal et en possession de ses facultés, c'est toujours la même personne, en deux états différents. Quel étrange et ridicule abus on fait aujourd'hui de cette formule : le dédoublement de la personnalité!

## VII

Le Dr Séguret reconnaît que tous les remèdes, tous les moyens physiques qu'il a employés pour obtenir la guérison de la possédée n'ont produit aucun résultat. C'est un point acquis.

Il ajoute que des prêtres n'ont pas été plus heureux quand ils ont pratiqué l'exorcisme, et il prétend que l'archevêque de Chambéry ayant essayé, dans une autre circonstance, de l'exorcisme « pour délivrer les Sœurs de Morzines, toutes ces Sœurs, bien loin de se calmer, sont entrées dans une fureur terrible au beau milieu de l'église ».

Or, voici ce qu'écrit M. de Kirwan, dans le *Cosmos* du 26 juin 1902 .

« A Morzines, en 1857, le mal ayant atteint d'abord deux toutes jeunes filles, deux enfants, atteignit progressivement et successivement cent dix personnes. Nous ne citons ce fait que pour mémoire, attendu qu'à la maladie proprement dite et d'ordre naturel ont dû probablement s'ajouter des influences extranaturelles, puisque l'autorité ecclésiastique ayant cru devoir recourir à l'exorcisme, dix-sept personnes atteintes furent guéries par ce moyen. »

Que la Sœur Saint-Fleuret ne trouve pas la guérison dans

l'exorcisme, j'en conviens, mais il reste certain, au témoignage de tous les témoins, qu'elle en éprouve un grand soulagement. « Si elle n'était pas fréquemment exorcisée, nous disait le vénérable directeur de l'orphelinat, son état serait vraiment intolérable. »

Et en présence de cet effet, une question se pose, elle est d'une grande importance.

Si la Sœur Saint-Fleuret est atteinte de la folie religieuse, ou de la démonomanie, comme le prétend le Dr Séguret, elle perd la raison, elle perd la liberté, elle perd la conscience et la responsabilité. Toutes ses facultés intellectuelles et morales sont frappées d'inhibition, elles sont paralysées. Elle n'est plus, dans ses crises, une personne morale, elle est à peine un animal, qui produit mécaniquement des actes matériels ou des actes réflexes qui n'ont aucune moralité.

Comment expliquez-vous que cette femme sans intelligence, sans raison, que cette créature informe, que cette folle comprenne les questions que lui fait l'exorciste dans une langue étrangère et que ses réponses soient raisonnables ? Comment expliquez-vous qu'une créature qui se trouve accidentellement sans intelligence, sans raison, fasse des actes d'intelligence et de raison ? C'est donc une autre force intelligente, une autre créature, esprit, ange, ou démon, qui parle par sa bouche et qui répond à vos questions.

Comment expliquez-vous aussi que cette Sœur éprouve un soulagement profond quand le prêtre l'exorcise ? Évidemment nous ne sommes pas ici en présence d'un effet physique produit par une cause physique ; nous ne sommes pas davantage en présence d'un phénomène d'auto-suggestion.

On ne peut pas dire, en effet, que la Sœur se persuade que l'exorcisme la soulagera, et que cette persuasion produit l'effet voulu. Cette Sœur est folle, selon vous ; elle n'a pas conscience de ce qu'on fait autour d'elle, elle ne reconnaît pas les personnes qui lui parlent, elle blasphème, l'exorcisme la met en fureur.

Il y a donc là autre chose que l'auto-suggestion, il y a un autre facteur, une autre causalité qui prend la malade en pitié, et qui la soulage dans les angoisses *inénarrables* de son calvaire.

## VIII

En présence de ces faits il ne faut être ni crédule ni incrédule, il faut se défendre des négations orgueilleuses du matérialisme et des affirmations ignorantes de la superstition.

Écoutez Gorres : « Pour que le prêtre évite à la fois et le scepticisme matérialiste de nos jours et l'excessive crédulité des siècles passés, il est nécessaire qu'il s'entoure de toutes les précautions que commande la prudence chrétienne. Il doit avant tout se bien convaincre de la réalité de la possession. Celle-ci se cache bien souvent sous des maladies nerveuses de toutes sortes, et échappe ainsi aux yeux les mieux exercés ; mais, comme l'horreur des choses saintes est le symptôme capital de cet état, celles-ci peuvent servir de pierre de touche pour découvrir la présence du démon en produisant dans les possédés des accès de rage et de fureur qui trahissent la nature de leur mal (1).

Elie MÉRIC.

(1) Gorres. *La Mystique divine, naturelle et diabolique*. Tome IV, p. 568.

## UN NOUVEAU LISEUR DE PENSÉE

(Suite et fin.)

---

Une seule fois les deux ont marché de pair ou, si l'on veut, ils se sont mis en communication, et la vue a donné à la main des renseignements si précis, qu'ils ont assuré pour cette fois le succès complet de l'entreprise. Voici dans quelles circonstances : à la fin d'une série de dix-huit épreuves contenant, à défaut de franches réussites, la proportion ordinaire des demi-succès (roi de cœur pour valet de cœur, 10 de pique pour 8 de pique, 9 de trèfle pour 10 de trèfle, etc.), M. T. comme d'habitude, les yeux bandés, fortement comprimés, et placé à un mètre environ de la table, se représente le roi de carreau, se lance résolument sur la carte de ce nom et me la remet.

J'ai essayé d'obtenir le retour de ces « accès » de clairvoyance. Le sujet tournait le dos à la table (pour n'être pas distrait, je suppose), puis se retournait brusquement et fondait sur l'objet. Après cinq échecs, il reprend l'ancienne position et fait face à la table, mais ne s'en trouve guère mieux : une fois sa main approche du but, mais son œil ne le voit pas (roi de carreau pour 7 de pique). Deux autres fois (sur un total de trente-deux épreuves et de trente-deux cartes) il réussit, une fois purement et simplement (8 de carreau), une autre fois, après avoir approché la main de la carte et l'avoir tâchée par exception ; et encore hésite-t-il entre le roi de cœur et le roi de carreau, que je venais de remettre tout doucement au milieu des autres cartes.

Concluons : si chacun de ces deux procédés, employé séparément, donne des résultats souvent extraordinaires, combinés ensemble, ils refusent leur service, ou vont si rarement de concert, qu'on est tenté de n'y voir qu'une rencontre toute fortuite.

Comment expliquer ces faits?

Écartons l'hypothèse d'une action surnaturelle ou extra-naturelle. Tout en réservant cette explication comme possible, nous chercherons s'il n'y a pas moyen de se rendre compte de la chose plus simplement. Quant à l'idée d'une communication directe entre l'âme du sujet et celle du médium, on ne peut non plus l'écartier *a priori*, mais il n'en reste pas moins avéré que, dans les conditions actuelles et normales de notre existence, nous ne communiquons ensemble que par le moyen de nos organes et d'un milieu, tous deux empreints de matérialité. J'en dirai autant de la théorie d'un fluide vital, espèce de force rayonnante émanant du cerveau du sujet pour se répandre par le canal de ses nerfs ou d'autres organes jusque sur les corps environnants : en temps ordinaire, cette force se disperse et se décompose sans produire d'effet appréciable ; mais s'il plaît au sujet ou s'il lui arrive par bonne fortune de concentrer ce courant sur un point donné, ce point entouré et comme baigné de lumière apparaît au sujet, qui peut de la sorte atteindre les objets les plus éloignés ou les plus secrets, et peut-être même pénétrer jusque dans les profondeurs du cerveau de son médium. Que dire de cette théorie, sinon qu'elle est absolument gratuite et constitue un *asylum ignorantiae*, dans lequel il n'est permis d'entrer qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'explication.

Le débat se circonscrit entre les deux interprétations suivantes : ou bien il y a chez M. T. hyperesthésie d'un sens déjà connu, ou bien entrée en jeu d'un sens nouveau. Ce qui nous rend moins favorablement disposé envers la seconde de ces opinions, c'est toujours la raison d'économie ; on nous promène encore une fois en dehors de tout ce que l'expérience nous fournit de positif sur la question. Comment le sujet parvient-il à déchiffrer d'emblée les produits de cette forme inédite de la sensibilité ? Comment, sans apprentissage quelconque, sans éducation préalable, en est-il arrivé à savoir que telle impression de ce 6<sup>e</sup> sens correspond à ce qui depuis longtemps constitue pour lui la représentation visuelle, par exemple, d'un as de pique, et notamment d'un as de pique dont la pointe est tournée en bas ? Voilà certes des « illumi-

nations » contraires à toutes les lois de la psychologie humaine et naturelle (1). Mieux vaut s'en tenir à l'autre supposition, à celle qui se présente à l'esprit tout d'abord et que l'on voit proposée le plus souvent, savoir, à celle d'une hyperesthésie. Mais ici une distinction s'impose : parler d'hyperesthésie en général, dire tout bonnement qu'il y a chez notre sujet extension ou exagération de la sensibilité, déplacement (*Verlängerung*) ou dépression du seuil de celle-ci, c'est ne rien ajouter aux données du problème; c'est répondre à la question par la question, et commettre un cercle à peine déguisé par l'emploi de mots pédantesques. Pour faire œuvre de science, il faudrait donner ici quelque chose de plus précis, de plus saisissable, nous apprendre, par exemple, par lequel de nos cinq sens et grâce à quelles conditions arrivent à l'âme du sujet les indices qui échappent à la grande généralité des hommes.

J'écarte, sans grands frais de discussion, le sens du goût qui, d'après ce qu'on vient d'entendre, semble n'avoir rien à démêler avec le processus dont il s'agit. Pour l'odorat, il pourrait avoir quelque rôle à jouer dans les investigations de ce genre, ainsi qu'il résulte de l'observation de certains animaux et de plusieurs cas d'hyperesthésie spontanée ou provoquée par voie de suggestion hypnotique (2); mais un examen attentif de M. T. m'a permis de constater qu'il réussissait tout aussi bien qu'à l'ordinaire quand il avait ou se tenait le nez bouché (sur 9 épreuves, par exemple, je compte deux demi-réussites et 2 réussites portant l'une sur le 6 de carreau, l'autre sur l'as de cœur, qu'il voit très distinctement, la pointe en bas).

Au demeurant, les déclarations de M. T. ne laissent sub-

(1) Que l'on compare à ces soudaines révélations le travail lent et souvent pénible d'association auquel doivent se livrer, pour aboutir aux mêmes résultats, les personnes à qui l'on a rendu l'usage d'un sens, par exemple, les opérés de la cataracte, depuis Cheselden jusqu'à nos jours, entre autres un que j'ai eu l'occasion d'observer d'assez près (*Revue scientifique*, 16 juillet 1892). Si M. T. s'est livré dans le temps à une préparation de ce genre, il en a perdu le souvenir.

(2) Cf. les exemples cités par PREYER (*die Entdeckung des Hypnotismus*); MOLL (*der Hypnotismus*); TARGUER (*l'hypnotisme avec hyperesthésie de l'ouïe et de l'odorat. Ann. médico-psych.*, 1884); SAUVAIRE, BRAID, etc. CARPENTER (*Mental Physiology*) rapporte l'histoire d'un sujet hypnotisé qui, dans un cercle de soixante personnes, allait retrouver sans hésitation celle à qui appartenait un mouchoir qu'on venait de lui passer.

sister aucun doute à cet égard. Je l'ai invité maintes fois à s'observer lui-même, à me dire comment les choses se passaient en lui quand « l'inspiration » lui venait : jamais il n'a fait intervenir l'odorat dans ses explications. C'est la vue, d'après lui, qui joue ici le rôle principal (1). Et de fait, sauf dans les expériences du premier groupe, lesquelles rentrent elles-mêmes, à certains moments, dans la règle générale, le sujet se comporte comme s'il voyait l'objet que je soustrais de mon mieux à ses regards. Toutes choses égales d'ailleurs, il reconnaît plus souvent et plus vite les cartes hautes que les cartes basses ; les as surtout lui apparaissent avec une netteté incomparable et pour ainsi dire à coup sûr. En revanche il confondra assez facilement les figures entre elles, ou bien un 8 avec un 10, voire même avec un 9 ou un 7 de la même couleur (nous savons dans quelles conditions). Il me fait souvent l'effet d'un homme qui voit mal (il est légèrement myope, soit dit en passant) et s'embrouille quand il veut aller trop vite ou quand l'objet est trop compliqué, ou bien d'un homme qui voit les choses sous un jour défectueux, lequel tend à ramener toutes les couleurs à des tons sombres : ainsi s'expliquerait la confusion qu'il commet si souvent du cœur avec le pique, ou du trèfle avec le carreau. Mais à quoi bon insister sur ce point ? Il suffit, pour être édifié à cet égard, d'écouter M. T., quand il est dans la bonne voie, décrivant l'objet dans ses dernières particularités.

Mais, ce point une fois accordé, d'autres difficultés apparaissent. Que d'obscurités encore, que de mystères à éclaircir ! Pourquoi ces déformations de l'image dans certains cas ? Pourquoi ces reconnaissances partielles ou incomplètes (2) ? Pourquoi ces erreurs grossières ? Mais surtout comment, par quelles excitations, en cas de réussite, arrivent-elles jusqu'à l'appareil optique du sujet ? Si parfois il a l'air de vouloir

(1) M. T. appartient au type visuel, si pas exclusivement, au moins avec une prédominance très marquée. Si on lui pose une question relative à ses cours, il revoit aussitôt la page du cahier où figure la réponse, les divisions et subdivisions du texte, les ratures et autres accidents du manuscrit. Sa mémoire, suffisamment bonne en général, lui permet d'exécuter assez rapidement des tours de carte d'une certaine complication ; elle vaut moins pour d'autres choses, pour les noms propres, par exemple.

(2) Les phénomènes d'écho s'expliquent d'eux-mêmes : c'est quelque chose d'analogue aux images consécutives, un effet de la grande loi d'inertie.



« frauder » en portant la tête en arrière comme pour voir quelque chose de l'objet sous le bord inférieur de son bandeau, il suffit, pour réduire à néant ce soupçon, de remarquer : 1<sup>o</sup> qu'il voit tout aussi bien quand on bourre ce bandeau avec de l'ouate ou tout autre substance : 2<sup>o</sup> qu'il a l'habitude de tenir la main serrée contre les yeux, prétendant qu'il « voit » mieux de la sorte ; 3<sup>o</sup> qu'il tourne souvent le dos à la carte et au médium, apparemment pour chercher la lumière. Car c'est là un agent dont il ne peut se passer : à mesure que le jour baisse, ses moyens divinatoires baissent, presque dans la même proportion : je l'ai constaté à plusieurs reprises, et lui-même en est convenu lorsque j'ai attiré son attention sur cette coïncidence. Placé dans la chambre noire, ou dans les ténèbres complètes, il perd toute sa clairvoyance : il la retrouve à la lumière naturelle ou artificielle (lampes électriques, à pétrole, etc.). Et pourtant est-on fondé à dire qu'il voit l'objet selon les lois ordinaires de la physique et de la physiologie ? Aux faits allégués ci-dessus je puis ajouter le suivant : l'opération réussit comme de coutume ou peu s'en faut (1), quand je me tiens caché derrière un paravent d'où je ne laisse sortir que ma main, qui va appliquer la carte à l'occiput du sujet placé de l'autre côté, les yeux bandés comme toujours et hermétiquement comprimés. Dira-t-on que les murs d'en face lui servaient de miroir, à l'exemple de ce qui a lieu pour certains hyperesthésiques (2) ? — Mais (sans parler du soin avec lequel je dissimulais ma main tout contre sa nuque), pourquoi dans ce cas et dans les autres cas le sujet ne voyait-il que la carte, et jamais l'enveloppe, ni la

(1) Pour ne pas abuser de la patience de mes lecteurs, je ne mentionne ici qu'une seule de ces nouvelles expériences : en 18 fois il approche 6 fois de la vérité (as de trèfle pour as de pique, roi de carreau pour roi de trèfle, valet de cœur pour dame de carreau, etc.), et une autre fois, oscille entre le 10 et le 9 de carreau, qui est la carte à retrouver.

(2) Targuet parle d'un cas où un carton ordinaire servait de miroir : tous les objets dont l'image pouvait tomber sur ce carton et se réfléchir de là sur l'œil du patient étaient distinctement perçus par ce dernier. Une autre personne, au dire du docteur Bergson, pouvait, une fois hypnotisée, lire des caractères de 3 millimètres de hauteur, qui paraissaient n'avoir que 0,1 de millimètre sur la cornée de l'expérimentateur où il les discernait. Le même sujet pouvait voir se dessiner exactement, sans le secours d'aucun grossissement, des cellules d'une préparation microscopique d'un diamètre de 0,06 de millimètre, environ la 20<sup>e</sup> partie d'un millimètre. Cf. M. OFFENB : *Ueber Fernwirkung*. *Viertelj. für wissensch. Philos.*, 1891, p. 475.

main qui la tenait, ni les yeux ou la figure de celui qui la regardait (car il convient de toutes ces ignorances)? — C'est, dira-t-on, un effet de l'entraînement et des exercices antérieurs, M. T. ayant pris l'habitude de ne considérer, dans ces apparitions, que la figure ou les points de la carte, et de négliger tout le reste. C'est ainsi que nous avons pris l'habitude de voir les objets simples, malgré la duplicité des images rétinienne, de ne plus remarquer dans le champ visuel le vide correspondant au *punctum cæcum*, de restituer à la plupart des objets vus leurs dimensions tangibles, etc. Cette hypothèse expliquerait pourquoi M. T. discerne moins bien les dessins ordinaires que le contenu des cartes à jouer, moins bien les produits de l'imagination que les données des sensations. Ce serait par suite d'un manque d'exercice, ou par suite de différences dans l'entraînement. En attendant mieux et malgré le vague des déclarations de M. T., au sujet de ces nuances dans un apprentissage de ce genre, telle est l'hypothèse à laquelle nous nous trouvons acculé pour le moment, hypothèse presque aussi énorme, est-il besoin de le dire? que celles que nous avons écartées d'abord. Mais enfin elle n'est pas absolument gratuite.

Deux mots sur le rôle du crayon dans les expériences. S'il sert réellement de véhicule (un doute est permis en présence de certains faits relatés par nous), il doit enregistrer les vibrations de mon cerveau comme le phonographe enregistre les vibrations de la parole humaine; mais alors quel sens intervient pour recueillir et interpréter ces données?

D'autre part il semble que le sens du toucher intervienne dans tout un ensemble d'expériences, et le fasse indépendamment de la vue. Ce que ce sens apprend au sujet, c'est tout bonnement la place où se trouve la carte que j'ai tenue un instant dans la main. Mais c'est là tout; en thèse générale, quand M. T. veut nous renseigner sur la nature de la carte qu'il a prise ou qu'il va saisir, il se trompe lourdement et a l'air de parler à l'aventure. Il semble même, avons-nous remarqué, que cette préoccupation de voir l'objet nuit à la sûreté de sa main. Deux ou trois fois cependant il a réussi complètement; mais ne faut-il pas attribuer ces réussites à la

chance? J'incline à le croire quand je vois le rapport du nombre de ces réussites à celui du total des expériences de cette espèce (2 ou 3 sur près de 100). Une fois seulement l'accord a paru s'établir entre ces deux sources d'information; c'est la fois où le sujet évoquant (?), à ce qu'il dit (1), l'image visuelle d'une carte, va la chercher avec une rapidité, une dextérité, une assurance vraiment déconcertante. Avait-il vu toutes les cartes à la fois dans leur position relative, de manière à pouvoir donner à sa main toutes les indications requises en la matière? Y a-t-il exaltation simultanée, et tout exceptionnelle du sens de la vue et de celui du toucher? N'avons-nous affaire ici qu'à un caprice du hasard? — Il faut attendre ou provoquer d'autres faits.

D'après M. T., il lui est arrivé dans certaines occasions de se figurer la carte, non par une représentation optique, mais parce qu'il en avait le nom sur les lèvres. Il prétend qu'au besoin il ne tient qu'à lui de susciter l'image sous cette forme plutôt que sous l'autre; mais il ajoute qu'en général il aime mieux se servir de la faculté visuelle parce que « cela lui réussit plus souvent ». S'il en était ainsi (mais toutes ces assertions demandent à être vérifiées expérimentalement), nous serions en présence d'une hyperesthésie de la sensibilité tout entière ou du moins de ses formes les plus hautes (la vue, le toucher et peut-être l'ouïe dont le fonctionnement est intimement lié à celui du sens musculaire des lèvres et du larynx). Le sujet, toujours d'après M. T., aurait le pouvoir de mettre en jeu telle ou telle de ces formes à son gré (?), mais, sauf de très rares exceptions, jamais plus d'une à la fois.

Ce qui demeure établi, c'est l'influence des dispositions générales du sujet sur la marche et le succès de l'expérience. Nous avons dit au commencement quelles altérations les changements de local, de dispositif, etc., occasionnent à la lucidité de M. T.; nous avons montré plus récemment l'action, égale-

(1) A certains moments M. T. s'exprime comme si librement, arbitrairement, il allait évoquer justement l'image de la carte que j'ai choisie ou que le sort a désignée. Il y a là manifestement une exagération de langage, tout comme lorsqu'il soutient que la chose est très facile et que chacun pourrait en faire autant. Il ne m'a pas fallu bien longtemps pour m'assurer du contraire, malgré toute ma bonne volonté et mon désir de réussir.

ment toute générale, de la lumière sur le même pouvoir. Je citerai pour finir quelques exemples de la vertu stimulatrice de l'âge et du sexe sur cet étrange pouvoir. Une série d'épreuves, conduites par moi, ayant donné des résultats plutôt médiocres (2 approchantes sur 8, as de trèfle pour as de cœur, 9 de carreau pour 9 de trèfle, et le sujet avouant d'ailleurs qu'il n'y voyait que confusément), je me suis fait remplacer par une jeune femme, me contentant d'assister à l'expérience en simple spectateur; sept fois sur huit le sujet a deviné juste, autant dire une lecture à livre ouvert. Même succès pour l'expérience des cartes sur la table en huit cbups : le sujet va chercher la bonne carte (3 fois) ou met la main tout contre celle-ci (2), ou appuie la paume sur la carte désignée (1), ou pousse la bonne carte en en prenant une autre (1), ou s'avance tout droit dans la direction de la bonne, non loin de laquelle il s'arrête. Une 3<sup>e</sup> série d'expériences sur le front, dirigées par cette dame et par moi, donne presque d'aussi beaux résultats : cinq réussites sur huit, et un demi-succès (8 de pique pour 9 de pique), un seul échec véritable, l'autre dû à cette circonstance que les deux médiums pensaient encore à la carte du tour précédent, à l'as de trèfle, que le sujet a vu immédiatement, constitue plutôt un effet d'écho, sur lequel nous nous sommes expliqué suffisamment. La clairvoyance est pour ainsi dire à son comble : M. T. entre dans les derniers détails, nous dit, par exemple, qu'il voit l'as de trèfle renversé, comme il l'est en réalité; ou bien avance par degrés vers le terme (voit d'abord un valet, hésite sur la couleur, puis décide que c'est un valet de cœur, ce qui est l'exacte vérité).

Ce sont là des faits acquis, patents, incontestables, dont la science doit tenir compte, quelle que soit la valeur de la théorie que j'en propose. Mais je confesse tout le premier que cette théorie manque de cohésion, qu'elle n'explique pas tous les faits et qu'elle attend, pour être confirmée, précisée, développée ou simplifiée, l'examen de faits nouveaux, soit chez M. T., soit chez des sujets du même ordre.

## LES MAINS DE FEU

---

Sous ce titre, une revue romaine, *le Purgatoire*, rédigée par un religieux français, le R. P. Victor Jouet, publie plusieurs faits très curieux relatifs à des apparitions d'âmes du purgatoire. Ces faits ont cela de particulier, que ce ne sont pas de simples apparitions en quelque sorte toutes subjectives, dont on puisse par conséquent contester l'authenticité; les âmes souffrantes, se manifestant ainsi à des vivants, leur ont laissé des marques palpables de leur présence momentanée par des traces de brûlure, par l'impression de *mains de feu* sur certains objets. Ces empreintes ont été soigneusement conservées: le P. Jouet en donne les photographies prises dans les lieux mêmes où se sont passés les faits qu'il soumet au contrôle de la critique la plus exigeante (1).

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue du Monde Invisible* seraient bien aises de connaître un spécimen de ces manifestations d'outre-tombe. Parmi les faits relatés par le P. Jouet, je prends celui qui porte le numéro 7 dans la série, comme étant un des plus intéressants et des mieux documentés.

A Todi, ville de l'Ombrie, vivait, au dix-huitième siècle, une sainte religieuse Clarisse, la vénérable Claire-Isabelle Fornari, dont le procès de béatification s'instruit en cour de Rome. Elle avait comme directeur spirituel le P. Isidore Gazzali de Gènes, abbé du monastère Olivétain du Saint-Crucifix de Todi, lequel mourut lui-même en grande réputation de sainteté.

Cet abbé D. Isidore perdit un de ses amis, le P. D. Panzini, abbé olivétain de Saint-Jérôme de Mantoue. Pendant qu'il

(1) Le P. Jouet a ouvert à Rome ce qu'il appelle un *musée d'outre-tombe*. Il y réunit de précieux documents se rapportant au Purgatoire. Ce sont des gravures de diverses époques, des tableaux, des livres rares et anciens; ce sont aussi des photographies des mains de feu et autres empreintes relatives aux âmes souffrantes.

cherchait lui-même à soulager son ami par l'offrande du saint sacrifice, il le recommanda à la charité de la Sœur Claire-Isabelle. Celle-ci se livra à des prières et à des pénitences pour le défunt, et elle entra en rapport avec son âme qui, détenue en purgatoire, y souffrait beaucoup. Les œuvres satisfaites qu'elle fit à son intention lui procurèrent un grand soulagement. Enfin se produisit le fait surprenant que voici. Mais laissons la parole au P. Isidore Gazzali, qui, dans une relation authentique signée de sa main et conservée au monastère des Clarisses, nous le raconte comme il suit.

« Ce matin, dit-il, premier novembre 1731, la sœur Claire-Isabelle, s'offrant encore à souffrir pour l'âme, de mon ami, a obtenu du Seigneur, au moment même où je célébrais pour elle la sainte messe, de l'envoyer en paradis. Mais, comme je m'étais avancé à dire à Sœur Claire-Isabelle que je souhaitais d'avoir un signe de sa délivrance (ce qui était arrivé pour le frère d'un de ses anciens directeurs, le P. Pie-Marie Crivellé, qui lui laissa l'empreinte de sa main en partant pour le ciel), j'étais en suspens pour savoir si je n'aurais pas ce signe ; et Dieu voulut me consoler en me le donnant.

« Pendant ma messe, mon ami est donc apparu à Sœur Claire-Isabelle ; il l'encouragea beaucoup à souffrir pour les âmes détenues au purgatoire ; il nous remercia tous les deux, elle de ses généreuses pénitences, et moi des saints sacrifices que j'avais offerts ; il l'assura qu'il nous montrerait sa reconnaissance ; il lui déclara, enfin, que le Seigneur avait abrégé son purgatoire, par égard pour les œuvres satisfaites qu'elle avait faites, et que, dans ce moment même, il s'en allait au ciel. Cela dit, il posa une main sur une tablette qu'elle avait là devant elle, et qui lui servait pour la confection d'Enfants Jésus en cire ou *Bambini* ; puis, comme ont coutume de faire les âmes du purgatoire, mais jamais les damnés, il traça sur cette tablette le signe de la croix avec le pouce ; et les empreintes, tant de la croix que de la main, restèrent imprimées sur le bois de la tablette. Ensuite, il prit la Sœur par un bras et la pressa, son autre main étant appuyée sur une feuille de papier ; et, tant sur la tunique que sur le vêtement de dessous que portait la Sœur, comme aussi sur la feuille de papier au

*recto* et au *verso*, sont demeurées imprimées les mains, très vraies mains du susdit R. P. abbé Panzini, que moi qui l'ai connu certifie être ses vraies et très vraies mains; et on ne pouvait en faire de plus semblables, de plus identiques à l'original. Ayant ainsi laissé ce signe à la Sœur et lui donnant mille bénédictions, il s'envola au paradis.

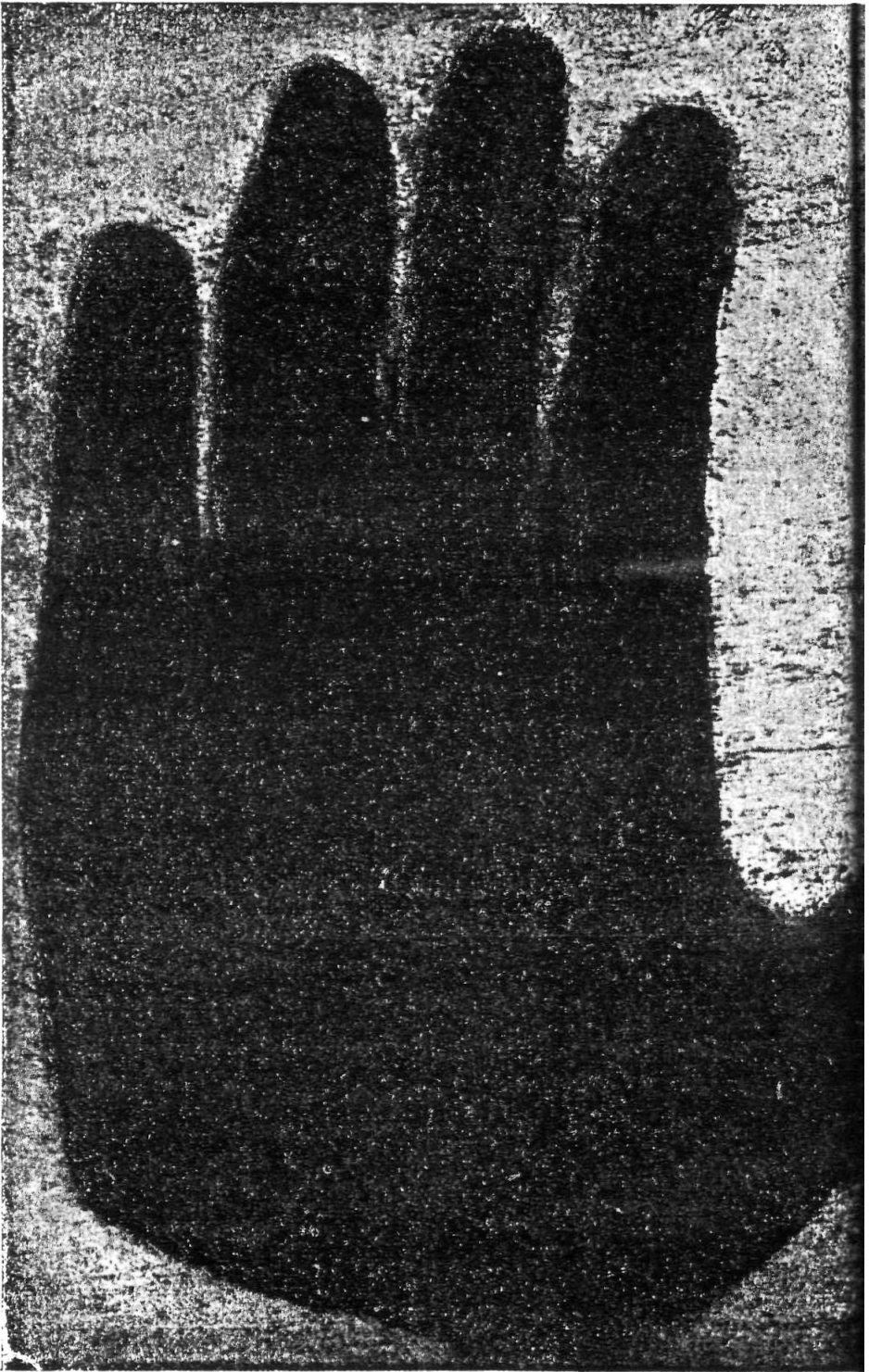
« Sœur Claire-Isabelle m'ayant communiqué le tout, je lui ordonnai de détacher la manche de sa tunique et pareillement de son vêtement de dessous, et de me les apporter, avec le papier et la tablette, ce qu'elle fit; elle ne garda pour elle que la plaie qui lui resta au bras, par suite de la brûlure qu'y fit la main du vénérable défunt; cette plaie subsista quelque temps, comme pour servir de supplément aux souffrances qu'elle s'était offerte à subir pour la délivrance de cette âme.

« Et moi, conservant ces choses en ma possession, en témoignage de la vérité de l'événement et de la grâce insigne qui m'était faite, je remercie le Seigneur des miséricordes dont il use envers nous, par l'entremise de la servante qui lui est chère, et j'atteste le tout pour pure vérité, de ma propre main. »

Ces empreintes furent remises par la suite, sans doute à la mort du vénérable abbé D. Isidore, au monastère des Clarisses de Todi, où elles sont conservées comme des reliques.

Le 19 juillet 1901, le P. Victor Jouet se rendait de Rome à Todi tout exprès pour les vénérer; et il obtenait de la très révérende Mère G. J. Patrizzi, abbesse des Clarisses de cette ville, la permission de reproduire pour la première fois, par la photographie, après 170 ans de leur existence ces curieux documents d'outre-tombe.

Ces empreintes lithographiées figurent dans le numéro de novembre 1901 de la revue dite *le Purgatoire*. Elles sont les suivantes : la main gauche du défunt et la croix tracée avec le pouce, imprimées sur la tablette de bois servant à la confection des *Bambini* (on remarque plusieurs gouttes de sueur ayant corrodé le bois); la même main gauche, avec des gouttes de sueur, imprimée au *recto* et au *verso* d'une feuille de



« Cette main est celle qui toucha la tablette sur laquelle Sœur Claire con-  
enfumée et noircie, comme si elle avait été marquée d'un fer rougi par le  
agréable à Dieu. Ces gouttes noires autour de la main sont les gouttes de





nait les petits enfants Jésus; cette tablette est restée un peu creusée, et  
« le doigt de la main le défunt forma la croix, comme signe d'une âme  
« merveilleusement brûlantes. » (*Archives du monastère de Sœur Claire de Todi.*)

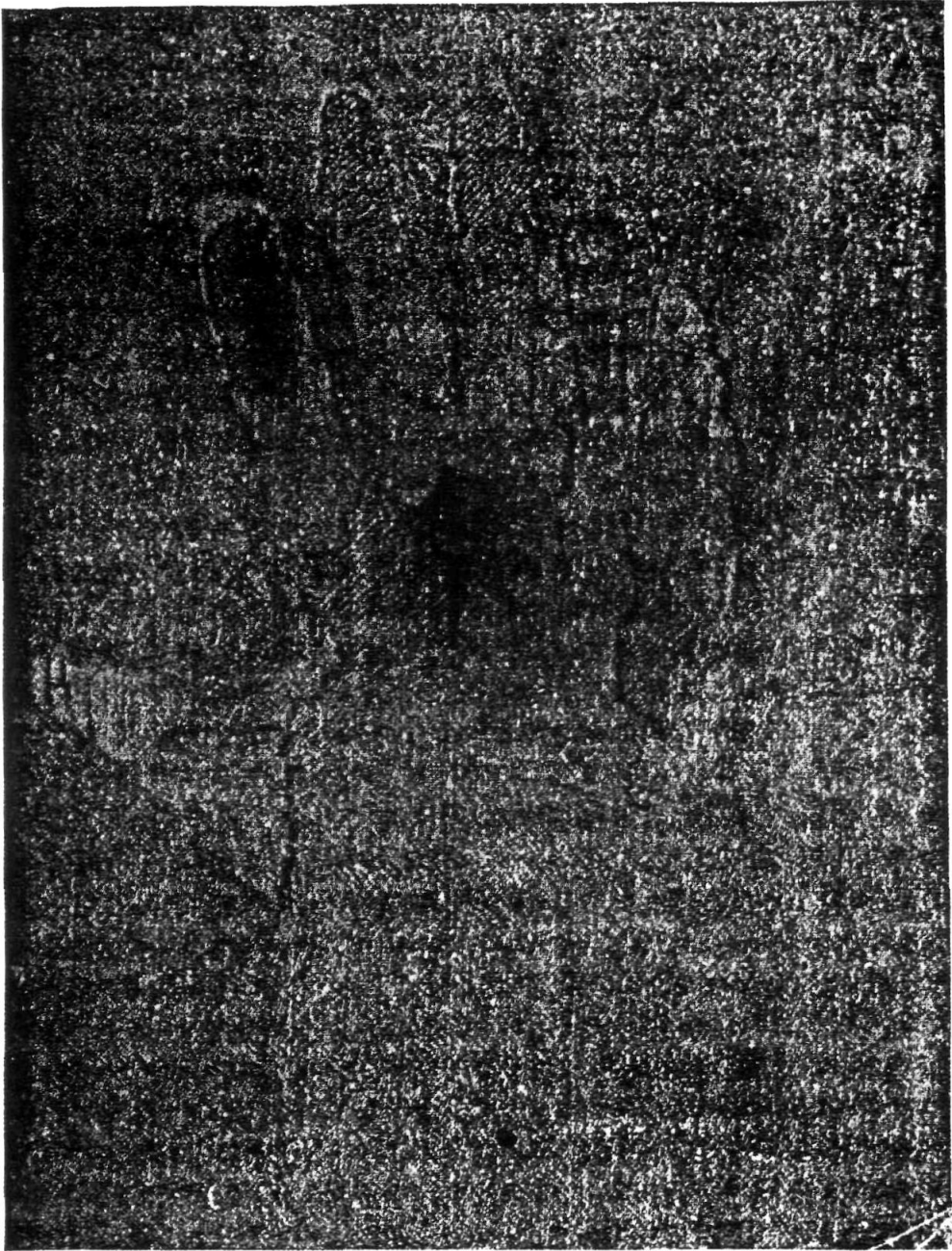
papier : la main droite imprimée sur la manche de la tunique de bure de Sœur Claire-Isabelle, empreinte peu visible à cause de la rudesse et de la couleur de l'étoffe, mais néanmoins reconnaissable ; la même main droite imprimée sur la manche de la chemise, un peu moins nette que les empreintes laissées sur le papier, comme n'ayant pas eu un contact immédiat avec le linge. — Le P. Jouet explique qu'il lui a été impossible de relever en ces deux derniers cas une **double** empreinte, la manche de la tunique et celle **de la chemise** étant **enfermées dans des reliquaires dont le fond est en bois**, tandis que la feuille de papier est placée entre les lames de cristal. Il donne également la photographie du compte rendu de l'abbé D. Gazzali.

Revenons au fait lui-même. Le phénomène de *la main de feu* s'est reproduit plus d'une fois dans la vie de la vénérable Sœur Claire-Isabelle. Le frère de l'un de ses directeurs antérieurs au P. Gazzali lui laissa également l'empreinte de sa main : mais celle-ci ne paraît pas avoir été conservée.

Le P. Gazzali remarque fort à propos que le signe de la croix, tracé par le défunt, écarte la supposition de l'apparition d'une âme damnée, et établit péremptoirement qu'il y eut manifestation d'une âme du Purgatoire. Cette croix imprimée démontre aussi que le fait n'est pas attribuable à une illusion du démon, laquelle d'ailleurs n'eût pas échappé à l'œil éclairé de la vénérable Sœur.

Le religieux reconnut la forme exacte de la main de son ami défunt. Il faut admettre que l'âme de celui-ci avait, pour la circonstance, revêtu un corps matériel, identique à son corps naturel : et, dans ce corps d'emprunt, se manifestait son état de souffrance. Des gouttes de sueur brûlante sont très visibles sur les empreintes.

En résumé, le fait de l'apparition du défunt, avec un corps matériel, ne me paraît pas contestable, d'après les documents produits, d'après les empreintes conservées avec un soin si religieux. On ne saurait d'ailleurs tirer, de ce fait et d'autres analogues qui se rencontrent dans les annales de la piété chrétienne, aucune conclusion en faveur des apparitions et des matérialisations du spiritisme. Car : 1) ces faits sont rela-



« Cette main est celle que le défunt posa sur le bras de Sœur Claire : elle lui brûla la *tunique*, traversa la chemise, et brûla encore la chair du bras lui-même. » (*Archives du monastère à Todi.*)

tivement très rares, et de tout point exceptionnels; 2) ils ont un caractère sobre et grave, qui forme un contraste absolu avec les manifestations spirites; 3) ils se produisent dans un but

nettement déterminé : demande de prières, remerciement pour des prières faites, consolation d'une âme sainte. Ce sont en un mot de simples messages d'outre-tombe, et non des rapports suivis, obtenus à volonté, qui tournent à la mystification et à la comédie.

Quant à la matérialisation du défunt, je ne vois rien là qui ressemble à la mise en scène compliquée des matérialisations spirites. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le compte rendu d'expériences faites, avec une incontestable bonne foi scientifique, par le docteur Gibier. Assurément, après avoir lu ces pages, on ne saurait nier la réalité des matérialisations et même des dématérialisations spirites : et néanmoins il reste à ces phénomènes quelque chose de louche, d'inéclairci, de fantastique. Dans l'apparition du P. Panzini au contraire, le phénomène préternaturel se produit tout d'un coup, nettement, franchement, d'une manière imprévue ; et puis il disparaît comme un éclair.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que l'inspection même des empreintes révèle une action qui sort de l'ordre naturel. La même main, appliquée sur une tablette de bois, en carbonise la surface : appliquée sur une feuille de papier, la noircit seulement. De même, l'empreinte sur la chemise, au travers d'une manche de lourde bure, la brûlure du bras de la vénérable Sœur, me semblent difficilement conciliables, naturellement, avec la marque superficielle laissée sur le papier.

Je donne cette observation pour ce qu'elle vaut. Il me suffit d'avoir établi l'authenticité du fait lui-même, d'en avoir relevé le caractère transcendant.

D. BERNARD MARÉCHAUX.



# LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

## AURAIT-ELLE ÉTÉ PRÉDITE?

~~~~~

Le pape Eugène III, ayant appris, durant le concile qu'il présida à Trèves, qu'une religieuse du nom de Hildegarde avait des révélations, envoya vers elle l'illustre Albiron, évêque de Verdun, avec d'autres personnages. L'évêque ayant fait son rapport, le Pape se fit apporter les écrits de Hildegarde, et, les prenant entre ses mains, il les lut lui-même, en présence de l'archevêque de Trèves, des cardinaux et du clergé. Saint Bernard était présent, il supplia Eugène III de publier les révélations de Hildegarde. Docile à ce pieux conseil, le Pape les confirma de son autorité et pria même Hildegarde de faire connaître, avec prudence, ce que Dieu lui découvrirait encore. Deux siècles plus tard, Catherine de Sienne avait aussi des révélations. Quand elle se présenta à la cour de Grégoire XI, siégeant alors à Avignon, elle y était reçue avec tant de respect que le Souverain Pontife lui obéissait et retournait à Rome. Bien plus, lorsque Catherine de Sienne fit, de vive voix et avec une hardiesse surhumaine, des révélations terribles sur les mœurs générales de la cour pontificale à Avignon, le Pape garda un douloureux silence et ne voulut pas défendre ses courtisans. Oh! que ces exemples donnés par deux Papes condamnent le rationalisme de notre époque! Car, on veut faire le silence sur les prophéties de malheur et particulièrement sur le secret de la Salette.

I. — La voyante

Quelle est-elle? C'est une stigmatisée et une extatique de bon aloi; car elle a fait ses preuves depuis 1873. Elle s'appelle

Marie-Julie Jahenay, du village de la Fraudais, à Blain, Loire-Inférieure. Les lecteurs de la *Revue* la connaissent déjà un peu par les quelques lignes que je lui ai consacrées dans le numéro du 15 mai 1902 (pages 757-758). Pour mieux l'apprécier, il faudrait lire son apologie faite par le meilleur et le plus autorisé de ses défenseurs, M. le Dr Imbert-Gourbeyre. Dans la *Vie de Mgr Fournier*, évêque de Nantes, publiée par M. l'abbé Pothier, à la librairie Libaros, à Nantes, on remarque un long et récent rapport (1900) de ce savant docteur sur Marie-Julie. Il se trouve parmi les pièces justificatives du second volume, page 632-641. En voici le résumé : Il n'y a pas de fraude à la Fraudais. La stigmatisée a de belles références : celles de Mgr Fournier, son premier évêque, recommandant sa cause au Saint-Office, avant sa mort, et lui donnant son dossier si volumineux et si favorable. Elle a gagné la confiance entière de deux pieux personnages : le R. P. V. Vanuttelli, dominicain, et le R. P. Séménenko, consultant du Saint-Office, venus exprès de Rome à ses extases, alors qu'elle était privée administrativement des sacrements (1877-1888) par mesure de précaution de la part des vicaires capitulaires, au décès de Mgr Fournier.

Elle a mérité l'estime notoire du saint homme de Tours, M. Dupont, qui l'appelait la nouvelle Esther. Par télépathie surnaturelle, la stigmatisée eut de nombreux rapports d'âme avec lui. A ces détails, j'ajoute que la chaumière de la Fraudais a reçu la visite de Mgr l'archevêque d'Haïti, le 1^{er} octobre 1875, celle de Mgr Laroche, en 1895, et celle de l'évêque actuel de Nantes, en 1898.

Toutefois, la voyante n'a jamais été jugée canoniquement par une commission de théologiens, à la suite d'une enquête et contre-enquête officielles, venant en premier lieu de l'autorité diocésaine, informant sur place, et en second lieu du Saint-Office approuvant ou annulant la procédure épiscopale. Est-ce qu'au civil on ne va pas d'abord au tribunal de première instance, avant de s'adresser à la Cour de cassation ? Un juge inférieur serait-il excusable de refuser de s'occuper d'une affaire embarrassante, en se contentant de dire naïvement : « Allez tout de suite à la Cour de cassation, je lui confie ce

procès, je lui abandonne tous mes droits. » Dans ce cas, que pourrait-on casser, sinon ce pauvre juge? Non, la législation de la sainte Église et particulièrement celle du Saint-Office, le suprême tribunal, n'est pas inférieure au Code civil de la République. Voilà pourquoi, tant que l'Ordinaire n'aura pas notifié officiellement son jugement sur Marie-Julie, il est permis à tous d'étudier respectueusement et charitablement ses actes ou paroles livrés à la publicité. D'ailleurs, il y a trois faits en sa faveur. A l'époque de ses plus fortes contradictions administratives, le Saint-Office délégua secrètement mais officiellement le R. P. Prieur, du couvent des dominicains de Toulouse, pour l'exorciser canoniquement. Les prières liturgiques étant achevées, l'exorciste fut convaincu facilement que le diable n'était pas à la Fraudais, comme on voulait bien le dire; et il fut ravi de ses longs et pieux entretiens avec l'humble stigmatisée. Quelque temps après (quoique un peu tard), on réparait son honneur et celui de sa famille par la restitution publique des sacrements. Depuis 1888, Marie-Julie les a toujours reçus régulièrement chaque mois; son évêque, Mgr Laroche, aurait désiré voir lui porter plus fréquemment la sainte communion; mais on fit valoir une excuse légitime : c'est le service paroissial qui serait en souffrance par un dérangement de plus de deux heures, à cause de la longueur du chemin. Je possède un document personnel prouvant que mon dossier en faveur du surnaturel divin en Marie-Julie a été pris en considération au Saint-Office, c'est la lettre épiscopale du 2 février 1898 que j'ai signalée dans cette revue.

Mais hélas! la Fraudais a encore de nombreux opposants : je les excuse volontiers, car je les estime ou incompetents ou inconscients. Qu'ont-ils vu? Qu'ont-ils étudié? Qu'ont-ils examiné?... Ils ignorent que la contradiction est généralement un signe de sainteté, à la suite du divin Crucifié : *Cui contradicetur?* Ainsi le 6 juillet 1902, un simple laïc se permettait, à propos de la possédée de Grèzes, de faire publiquement, dans le *Novelliste de l'Ouest*, une allusion blessante à Marie-Julie. Plein d'une juste indignation à la vue d'une telle diffamation, je portais moi-même, vingt-quatre heures...

après, une lettre respectueuse et motivée de protestation à la direction de ce journal. Le soir même, on faisait réparation volontiers. On constatait que l'article avait vivement ému un ardent défenseur de Marie-Julie (est-on trop ardent pour l'honneur d'autrui?...) et on réparait une erreur purement matérielle de date. Mais de réparation morale, point!... N'est-ce pas imiter l'indigne évêque de Beauvais condamnant scandaleusement Jeanne d'Arc? Lui, au moins, il avait fait un semblant de procédure! Quoi, un cardinal de la cour de Rome ne se permettrait jamais, de son autorité privée, sans forfaire à la justice et à l'honneur, de qualifier Marie-Julie de simple visionnaire! et un jeune journal de province proclame possédée la protégée de Mgr Fournier, honoré récemment par la municipalité nantaise, laquelle a donné son nom à la place Saint-Nicolas? Ces procédés contraires à la politesse la plus élémentaire sont d'autant plus blâmables, que le bon peuple nantais, lequel a l'instinct de l'honnête et du vrai, appelle généralement la stigmatisée de la Fraudais : la « sainte de Blain ».

II. — Le texte

La voyante étant ainsi recommandée, quoique modestement et sous toutes réserves des jugements dont elle pourrait être un jour l'objet, j'ose écrire scrupuleusement son texte prophétique. Je l'avoue, au premier abord, on n'y voit rien; mais patience, à la fin de mon interprétation personnelle, et par conséquent non irréformable, on aura, je pense, une vue d'ensemble saisissante du récent désastre de la Martinique.

Le 8 mars 1881, Marie-Julie parlait ainsi, en extase : « La flamme révélatrice dit encore : avec toi, royaume, je compte l'étranger, jusqu'au bout, où le monde existe, où Dieu l'a planté dans la circulation de la terre. La terre tremblera depuis ce lieu jusqu'au lever du soleil, à l'espace de six jours sans repos. Le tremblement de terre recommencera le huitième jour, après avoir laissé un seul jour de calme. La France et l'étranger sur ce côté se répondront par leurs cris et leur mortel désespoir sous les coups de la terreur de Dieu. La terre

tremblera si fort que, par ce violent tremblement, le peuple sera jeté à plus de 300 pas du lieu où il sera. Le sixième jour, la distance où le tremblement jettera le peuple, sera encore plus prolongée en longueur. »

Ces paroles littérales ont été écrites pendant l'extase même par M. l'abbé Cailleton, curé de Saint-Mars-des-Prés (Vendée). Il est mort au mois de juillet 1901 ; mais longtemps avant son décès, il avait donné copie de ce texte à plusieurs de ses amis qui l'ont conservé. C'est de l'un des amis du défunt que j'ai reçu, le 26 mai dernier, cette révélation, mais sans aucun commentaire, avec prière seulement de ne pas livrer à la publicité le nom du laïc distingué qui me faisait ce cadeau mystique. Je ne veux donc pas trahir les lois de l'amitié et du secret. Je ne puis qu'affirmer l'honorabilité parfaite du chrétien de marque qui possède l'original du document Cailleton et qui me l'a transcrit et donné de sa propre main, sous le contrôle de deux ecclésiastiques. Au besoin, je pourrais les nommer et les prier de se porter caution de l'authenticité de ce texte prophétique. Mais, qu'on daigne se contenter de ma seule parole d'honneur d'homme et de prêtre garantissant l'existence écrite de cette prédiction du 8 mars 1831.

III. — L'interprétation

La difficulté n'est pas d'admettre aimablement l'authenticité de ce document ; c'est de l'interpréter passablement. Je vais donc essayer de le faire, en prenant une précaution oratoire. On sait que toutes les prédictions sont obscures de leur nature et que, généralement, elles ne sont comprises que par l'accomplissement des faits. Ainsi, les prophéties les plus divines, celles qui concernent le Messie, n'ont été claires qu'après la Pentecôte ; mais aussi elles ont converti les juifs plus que l'éloquence des apôtres. Je n'ai donc pas la prétention de faire voir toutes les flammes du volcan du mont Pelé. Encore une fois, je vais faire un essai d'application du texte de la *Fraudais* à la catastrophe de la Martinique. Sauf indications

contraires, je me contenterai des reignements pris dans le journal *La Croix*. Je le désignerai seulement par son jour de publication entre parenthèses. Il faut bien se convaincre que, même à la mi-juillet 1902, toutes les informations sur ce désastre épouvantable ne sont pas encore bien sûres et qu'on a fait silence sur bien des choses. D'abord, déclare le chanoine Paret, parce que nul de ceux que le fléau a enveloppés n'en est échappé pour en faire le récit; ensuite, parce que ceux que le fléau a épargnés et qui se trouvaient sur ses limites, trop émotionnés sans doute par ce dont ils furent témoins, ne s'accordent pas entièrement dans leurs descriptions (12 juin). Aucun être vivant en ce moment à Saint-Pierre et dans la zone envahie n'a survécu. Les survivants se trouvaient en dehors des limites atteintes (17 juin). On en compte trois seulement : le nègre prisonnier et MM. Lasserre et Simonet (29 juin). Sans attendre l'apparition d'un livre sur la catastrophe de la Martinique, et après le silence des journaux, je procède à l'analyse scrupuleuse de chaque phrase de l'extatique de Blain, afin d'exciter, au concours avec moi, les exégètes et les chercheurs de renseignements. Ils perfectionneront et achèveront mon modeste essai de commentateur. Je le sou mets volontiers à la critique de tous, même à celle des jeunes laïcs du *Nouvelliste de l'Ouest*.

A. PARENT

(A suivre.)

OBSERVATION

La *Croix* du 7 septembre contient l'observation suivante dont nous apprécions la sagesse :

Les légendes martiniquaises. — « Chacun se souvient des histoires qui ont pris cours sur l'irréligion de la population martiniquaise, après la catastrophe. On avait notamment remarqué qu'à Saint-Pierre, le jour du vendredi saint, un porc avait été crucifié : qu'une croix avait été profanée sur le mont Pelé; que la procession de la Fête-Dieu avait été interrompue; que les mœurs étaient pires que celles de Sodome et de Gomorrhe, etc.

« Ces histoires ont obtenu créance un peu partout.

« Pour y couper court, le R. P. Sébire, supérieur de l'École apostolique de Lierre (province d'Anvers), vient d'adresser au *XX^e Siècle* de Bruxelles une lettre très documentée où il dément toutes, ou presque toutes, ces légendes. Les démentis sont appuyés de témoignages et de documents irréfutables.

« Fausse l'histoire du porc, fausse la profanation de la croix, fausse l'interruption de la procession, fausses aussi les prétendues prophéties de certains prédicateurs. L'irréligion des Martiniquais est également une affirmation erronée. A Saint-Pierre, dans la paroisse de la cathédrale comptant 7.000 âmes, il y avait 36.000 communions par an, soit 100 par jour en moyenne. Le premier vendredi on comptait presque toujours 500 communions. La confrérie du Rosaire, l'Apostolat de la prière, la Confrérie de Saint-Vincent de Paul étaient prospères. Ce qui faisait dire aux mauvais journaux : « La Martinique est plus cléricale que la Bretagne. »

« La population blanche exotique (300 personnes) et créole (12.000 personnes) était, dans sa très grande majorité, fort assidue à tous les devoirs religieux. Les mulâtres (70.000 personnes), pour plaire au gouvernement et pour évincer les blancs, se faisaient volontiers passer pour francs-maçons et libres penseurs ; mais leurs femmes étaient chrétiennes et très pieuses. Quant aux noirs (120.000 personnes), c'étaient de braves gens, simples, mais malheureusement imbus de superstitions. Tous étaient baptisés.

« Avant la catastrophe, du reste, les sacrements de la confession et de la communion ont été administrés à une foule innombrable. »



LES NOUVELLES RADIATIONS

(Suite)

3° *Radiations électriques.* — Le premier instrument pour déceler l'existence des radiations électriques a été inventé par Hertz; aussi ces radiations portent-elles le nom d'ondes hertziennes. Son instrument était un résonateur.

Tout le monde connaît la loi de résonance étudiée en acoustique; si l'on chante une note devant un diapason, un piano, un violon, le son de la voix fait vibrer et résonner le diapason, la corde du violon ou du piano s'ils sont accordés pour émettre la même note. Cette loi est générale pour toute sorte d'instruments. Helmholtz a pu, d'après ce principe, créer toute une série de résonateurs harmonisés pour toute l'échelle de la gamme. Avec ces instruments, il analysait tous les sons d'un concert, chaque résonateur enregistrant sa note harmonique à l'exclusion de toute autre, toutes les fois qu'elle se faisait entendre dans le concert.

Hertz cherchait à constater expérimentalement l'existence des ondulations électriques soupçonnées par tous les physiciens. Il pensa réussir s'il parvenait à créer un résonateur électrique analogue aux résonateurs acoustiques. Comment imaginer un tel instrument? Les ondes électriques, s'il en existe, doivent se produire sous le coup de la décharge électrique, et, dès lors, au moyen de tous les instruments capables de produire l'étincelle. Pour avoir un résonateur électrique, peut-être suffirait-il de créer pour récepteur un circuit identique au circuit de décharge? Cette hypothèse se présentait tout naturellement à l'esprit. Du reste, pour l'appuyer, Hertz n'avait-il pas souvent remarqué que les décharges avec étincelles, réalisées sur un appareil, excitaient des décharges spontanées avec étincelle dans d'autres appa-

reils similaires réunis dans le même local? Il n'y avait plus de doute. L'étincelle produisait des résonances dans les circuits similaires, comme le son lui-même dans les instruments accordés pour la même note. Il ne restait plus d'après ces principes qu'à réaliser des résonateurs simples et pratiques. Hertz y parvint d'une façon très heureuse.

Son excitateur, pour produire les étincelles, était on ne peut plus simple : deux tiges de laiton de 3 centimètres de diamètre et de 13 centimètres de longueur, terminées par des bouts sphériques de 4 centimètres de diamètre. Ces tiges étaient placées horizontalement, en opposition, les bouts sphériques en regard, à trois millimètres de distance. C'est entre ces deux sphères formant pôles que jailliront les étincelles. Ces tiges seront actionnées par une bobine de Ruhmkorf à laquelle elles sont reliées.

Le résonateur ou explorateur était plus élémentaire encore : un cercle de 7 centimètres 5 de diamètre, formé d'un fil de cuivre de 1 millimètre de diamètre. Ce cercle est coupé en un point et aux deux bouts en regard on adapte un micromètre à étincelle, c'est-à-dire une petite sphère pour un pôle et une petite pointe pour l'autre pôle. La pointe est commandée par une vis afin qu'on la puisse rapprocher ou éloigner, à volonté, du pôle opposé.

Les appareils ainsi disposés, et le résonateur étant convenablement réglé, on produit une décharge et une étincelle dans l'excitateur, aussitôt on voit le résonateur produire spontanément une étincelle semblable. Il a donc révélé les ondes électriques qui l'ont atteint, il est un détecteur d'ondes électriques. Comme le résonateur acoustique il n'est pas sensible à toute sorte d'ondes, mais seulement à celles qui mesurent la période pour laquelle il est harmonisé. Cependant cette spécialisation des résonateurs électriques n'est pas aussi rigoureuse que dans le résonateur acoustique.

Après Hertz, Righi a inventé le résonateur qui porte son nom. Une mince couche d'argent est étendue sur une lame de verre. On la coupe avec un diamant par un trait dont la largeur est de quelques microns. C'est à travers ce trait que les étincelles éclatent.

Le résonateur de Righi est très sensible: toutefois il ne répond pas à toutes les ondulations électriques. Quand celles-ci sont faibles ou éclatent à une trop grande distance, il reste insensible. Il était réservé à M. Branly, le docte professeur de l'Université catholique de Paris, de trouver le vrai détecteur des radiations électriques. Cet instrument est à ces radiations ce qu'est l'œil par rapport aux rayons lumineux. Il les surprend d'où qu'elles viennent, à travers l'espace, quelle que soit la source d'où elles émanent, quelle que soit la distance d'où elles partent, pourvu qu'elles lui parviennent. Nous allons nous arrêter à sa description, parce qu'il a fondé un art nouveau, plein de promesse, la *Télégraphie et la téléphonie sans fil*.

L'instrument inventé par Branly est le radioconducteur ou cohéreur. Il se compose d'un circuit électrique comprenant un élément de Daniel, un galvanomètre à long fil, un conducteur métallique ordinaire. Ce conducteur est coupé et remplacé en un point de son parcours par un 'conducteur spécial, à résistance variable, appelé radioconducteur. Le radioconducteur est la partie essentielle et originale de l'appareil: il est formé d'une matière conductrice divisée en limailles, grains ou billes, dont les parties se touchent par un contact imparfait. Dans les conditions ordinaires, ce cohéreur offre au passage du courant une résistance considérable, et quand le circuit est fermé, le galvanomètre accuse une déviation faible ou nulle. Mais si ce cohéreur reçoit l'influence d'une onde électrique, il acquiert aussitôt une très grande conductibilité; le courant passe abondant dans le circuit et le galvanomètre accuse une grande déviation. C'est cette déviation, facile à constater, qui révèle le passage de l'onde invisible à travers l'atmosphère. Le radioconducteur garde sa conductibilité pendant longtemps; toutefois, pour la lui faire perdre, il suffit de l'agiter par un coup sec frappé sur l'objet qui le supporte.

Écoutons M. Branly nous raconter lui-même sa découverte :

« Dans un certain nombre d'expériences, j'ai pris comme conducteur une couche très mince de cuivre porphyrisé, étendue sur une lame rectangulaire de verre dépoli ou

d'ébonite, de 7 centimètres de longueur et de 2 centimètres de largeur. Cette couche, polie avec un brunissoir, prend une résistance qui peut varier de quelques ohms à plusieurs millions pour un même poids de métal.

« J'ai employé aussi un conducteur de fine limaille métallique de fer, aluminium, antimoine, cadmium, zinc, bismuth, etc., quelquefois mêlée à des liquides isolants. La limaille est versée dans un tube de verre ou d'ébonite où elle est comprise entre deux tiges métalliques.

« Si l'on forme un circuit comprenant un élément de Daniel, un galvanomètre à long fil et le conducteur métallique, plaque d'ébonite cuivrée ou tube à limaille, il ne passe, le plus souvent, qu'un courant insignifiant : il y a une diminution brusque de résistance, accusée par une forte déviation, quand on vient à produire dans le voisinage du circuit une ou plusieurs décharges électriques. Je fais usage, à cet effet, soit d'une petite machine Wimshurst avec ou sans condensateur, soit d'une bobine Ruhmkorff... L'action diminue quand la distance augmente, mais elle s'observe très aisément et sans précautions spéciales à quelques mètres de distance. En faisant usage du pont de Wheatstone, j'ai pu constater cette action à plus de 20 mètres, alors que l'appareil à étincelle fonctionnait dans une salle séparée du galvanomètre et du pont par trois grandes pièces et que le bruit des étincelles ne pouvait être perçu.

« Les variations de résistance sont considérables avec les conducteurs que j'ai cités ; elles vont, par exemple, de plusieurs millions d'ohms à 2.000 ou même à 100... La diminution n'est pas passagère, elle persiste parfois plus de 24 heures.

Les courants induits produisent le même effet que l'étincelle. Avec les tubes à limaille on supprime à peu près complètement la variation de résistance par divers procédés, notamment en frappant quelques petits coups sur la tablette qui supporte les tubes (1). »

M. Branly attribue cette conductibilité à une cohésion, produite par la décharge, entre les grains de limaille. « Cet

(1) Comptes rendus de l'Académie. 24 novembre 1890.

accroissement de conductibilité, dit-il, est comparable à celui que produit une forte compression (1). » Il suppose qu'une légère étincelle se produit entre les limailles et établit un contact, *conducteur du courant*, par l'entraînement de particules conductrices, d'où le nom de radioconducteur donné à ses appareils (2).

Dans la séance du 12 janvier 1891, M. Branly compléta ses observations :

« Les résultats sont analogues, dit-il, quand on substitue divers diélectriques à l'air interposé entre les particules de la poussière métallique.

« En composant une pâte de limaille métallique et de baume de Canada fluidifié au bain-marie et en versant cette pâte dans une petite auge d'ébonite entre deux tiges métalliques servant d'électrodes, on a un mélange qui durcit par le refroidissement. Dans cet état, comme à l'état de fluide, la résistance peut s'abaisser de plusieurs millions d'ohms à quelques centaines d'ohms ; et, comme dans le cas des poudres métalliques simples ou des poudres imbibées de liquide isolant, on revient à la résistance primitive en frappant sur la tablette qui supporte l'auge en ébonite.

« L'accroissement de conductibilité des substances isolantes peut encore être mise en évidence sous d'autres formes. Deux tiges-cylindres de cuivre rouge sont oxydées dans la flamme d'un Bunsen, puis elles sont superposées en croix, chargées de poids pour éviter les variations par trépidation et reliées respectivement aux bornes d'une branche d'un pont de Wheatstone. La résistance principale de cette

(1) Comptes rendus de l'Académie, 24 novembre 1890.

(2) M. Branly avait formulé une autre hypothèse pour expliquer ce phénomène : les particules métalliques se seraient déplacées, mises en contact et auraient établi ainsi la *cohésion* de toute la masse. Mais l'examen des faits l'avait conduit à la rejeter. M. Lodge la reprit à son compte, sans lui donner toutefois aucune vraisemblance nouvelle, et donna en conséquence aux radioréducteurs le nom de cohérents. Le monde officiel tend cependant à faire prévaloir cette dernière appellation. Est-ce parce qu'elle vient d'un Anglais, et que l'autre vient d'un catholique ? On sait, du reste, que dans un livre récent, présenté à l'Académie, M. H. Poincaré a déjà essayé d'enlever à M. Branly, en grande partie, la gloire de sa découverte pour l'attribuer à Lodge.

Dans la séance de l'Académie des Sciences du 13 janvier 1902, M. Branly a rectifié cette erreur ; dans le *Figaro* du 15 janvier il a même publié une lettre de M. Lodge, datée du 8 janvier 1899, où celui-ci ne revendique aucune part dans la découverte en question. Du reste, Lodge s'est contenté de répéter les expériences de M. Branly, et ses premiers travaux datent de la fin de 1892.

branche réside dans les deux couches d'oxyde en contact. Une mesure prise au hasard parmi un grand nombre accusait une résistance de 80.000 ohms avant l'étincelle d'une machine électrique indépendante : cette résistance passait à 7 ohms après l'étincelle.

« Au lieu d'oxyder les deux surfaces en contact, il revient au même de les recouvrir d'une très mince couche de résine. Les couches d'oxyde et de résine deviennent et restent conductrices (sous l'action de l'étincelle). »

Enfin, après douze années de recherches nouvelles, M. Branly est parvenu à réaliser un radioconducteur à contact unique, plus sensible même et aussi régulier que le cohéreur à limaille.

« Utilisant tour à tour ou simultanément les effets de l'oxydation et du poli, j'ai effectué depuis plusieurs mois de nouveaux essais ; ils permettent de réaliser des conditions assurant au contact unique les qualités qui lui manquaient, c'est-à-dire une grande régularité associée à la sensibilité. J'emploie des métaux d'abord nettoyés et polis, puis recouverts d'une très légère couche d'oxyde par un séjour de durée réglée dans une étuve à air chaud de température connue. Bien que le contact métal oxydé-métal oxydé, et aussi les contacts métal oxydé-métal net et métal poli-métal poli donnent souvent de bons résultats, jusqu'ici je donne la préférence au contact métal oxydé-métal poli. »

« Dans une expérience avec ce dernier contact, la conductibilité s'est établie sans antenne par une très faible étincelle à plus de 30 mètres, alors que des tubes à limaille très sensibles n'étaient pas impressionnés régulièrement à cette distance (1). »

(1) Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 10 février 1902.

(A suivre.)

Fr. HILAIRE, de Barenton.



LA VIE DES ANGES

(Suite)

XIII. — La Volonté et le Bien dans le monde angélique. Bonté, amour et force des esprits célestes. Leur puissance et leur action.

Au contraire, qu'une créature cesse *d'aimer dans le Christ*, aussitôt elle dévie. Elle n'aime plus : elle commence à haïr ; car de deux choses l'une : ou bien on aime, ou bien on hait ! Cette créature, en cessant d'aimer dans le Christ, commence à haïr Dieu vers qui tout doit tendre, à qui tout doit se rapporter ; mais à qui rien ne saurait se rapporter et tendre hors de la voie de la vérité indiquée par la loi divine. Or une créature ne saurait haïr le Créateur sans haïr en même temps les créatures qu'elle prétend aimer !

Que les principes courants d'une certaine portion de l'humanité qui fait déluge, jettent le défi à la philosophie du bien, du bonheur et de l'amour, et qu'il y ait des hommes assez hypocrites pour signer leur haine du signe de la croix, le faux amour hors loi n'en poursuivra pas moins ses ravages, allumant partout le scandale, semant à profusion la ruine des familles et de la société et faisant plus de morts clandestines que n'en firent ouvertement sur nos champs de bataille toutes les guerres de l'histoire.

Oui, l'amour mis à l'envers produit lui aussi, mais il produit les désastres et la perte. C'est l'amour tronqué qui plonge le genre humain dans tous les malheurs qui l'affligent ; c'est lui qui a ouvert l'enfer au tiers des anges et qui aujourd'hui y précipite tant d'hommes. Cet amour dévoyé, nommez-le comme vous voudrez, vous n'en ferez jamais que de la haine.

La lutte entre l'amour et la haine fomenté des guerres, soulève des révolutions et met à chaque instant les individus en présence du bien à pratiquer et du mal à commettre.

Selon qu'on *choisit* le mal ou le bien, il y a défaite ou victoire. Or *l'amour est libre*.

*
* *

Dans l'amour il y a donc *élection*, et l'élection de l'amour est *facultative* parce que la volonté est libre.

Nous avons constaté que la volonté désire le Bon ou le Bien en vue du bonheur qu'il procure, et que le bonheur, elle le recherche parce qu'elle l'aime.

Nous avons reconnu aussi que Dieu est le Bien suprême et souverain, seul capable de rassasier complètement notre appétit volontaire et en même temps le seul bonheur digne de notre amour. D'un autre côté, il faut admettre que les créatures, parce qu'elles ont toutes Dieu pour auteur, et qu'elles ne nous entourent que pour nous conduire à lui, sont pareillement bonnes et aimables. Mais si la création considérée dans son ensemble est de nature à élever notre âme, en la réjouissant, vers le Très-Haut, toutes les créatures ne sont pas indistinctement aptes à nous conduire à Lui; mais seulement telles ou telles créatures désignées par les circonstances de notre vie.

Par conséquent, nous voilà mis en demeure de bien *choisir*, parmi tant de choses, celles qui, selon nos conditions de lieu et de temps, sont le mieux à même de nous aider à atteindre notre fin dernière; et pour beaucoup, de ce choix dépend le salut éternel.

L'objet que l'intelligence présente à la volonté est-il conforme à la loi ou ne répugne-t-il en rien à votre conscience, vous *pouvez* l'aimer avec discrétion pour autant qu'il vous soit *utile*, attendu que toutes les créatures ayant été créées pour l'homme, il lui est permis d'en user sagement.

Cet objet vous est-il *nécessaire* pour le salut, vous est-il imposé par la loi ou par votre conscience, votre devoir est de l'aimer et de le mettre à profit: parce qu'il n'est jamais

permis de négliger un moyen de salut qui est en votre pouvoir ; de même qu'à aucun prix l'on ne doit se servir d'une chose qui soit de nature à entraver la marche vers la patrie. Ajoutons à ces exemples la pratique des saints qui parmi les créatures bonnes et aimables recherchaient héroïquement celles qui paraissaient pouvoir le mieux accélérer leurs progrès dans la perfection de l'amour.

*
* *

L'amour est donc électif. C'est ainsi que les anges aiment. Ils choisissent. Ils ont commencé par aimer le Bien souverain. Ils se sont fixés dans la béatitude. Ils ont ensuite porté leur choix sur leurs semblables dans le but de se grouper entre eux, afin de former des chœurs destinés à ordonner l'amour, à le concentrer sur des points spéciaux, sachant que l'union fait la force.

C'est ainsi que les anges ont aimé dès le principe ; qu'ils aiment, qu'ils aimeront toujours. Beaucoup n'ont d'autre titre que l'amour : on les appelle des Amours ; ce sont les Séraphins, c'est-à-dire les esprits embrasés de l'amour de Dieu. On ne sait s'il convient mieux de les nommer Intelligences célestes ou Amours divins.

Les anges aiment Dieu et ils aiment tout ce que Dieu aime. Sortis en quelque sorte du cœur, de l'amour infini du Très-Haut, ils se répandent dans la création comme des essaims d'amours à la recherche d'un miel digne de la terre promise. On sait que le miel a diverses saveurs suivant les fleurs qui le recèlent. Il y a le miel de rose, le miel d'acacia, le miel des champs. Les anges ne s'arrêtent qu'à ce qui plaît davantage à la sagesse éternelle.

L'amour des anges est absolument incomparable. Nous nous déclarons vaincus. On tâchera d'étudier les effets de cet amour immense, multiplié à l'infini en ses agents invisibles, mais il restera impossible de se rendre compte exactement de l'amoureuse cause des causes au sein des mondes.

Déjà ici-bas l'amour terrestre remplit tellement notre existence qu'on ne saurait échanger deux mots sans qu'il

soit question d'amour. Tout ce que nous disons, c'est l'amour qui nous le fait dire. Tout ce qu'enseignent les sciences, tout ce qu'exhibent les arts, tout ce que la littérature proclame, n'est que l'histoire de l'amour du genre humain. « L'amour est une grande chose, disait le pieux auteur de l'Imitation de Jésus-Christ; c'est un bien tout à fait grand. Lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant, et supporte avec égalité les inégalités de la vie; car il porte son fardeau sans en sentir le poids, et il rend doux et agréable ce qui est amer. L'amour de Jésus est noble; il nous pousse aux grandes actions, et nous excite à désirer toujours ce qu'il y a de plus parfait.

« L'amour tend toujours en haut, et ne veut être retenu par aucune des choses d'ici-bas. L'amour veut être libre et dégagé de toutes les affections mondaines, de peur qu'elles n'arrêtent ses affections intérieures, de peur que quelque avantage temporel ne l'embarrasse, ou que quelque incommodité ne l'abatte. Il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour, *rien de plus fort*, de plus élevé, de plus étendu, de plus agréable, de plus rempli, ni de meilleur, *parce que l'amour est né de Dieu, et qu'il ne peut trouver de repos qu'en Dieu, en s'élevant au-dessus de toutes les choses créées.*

« Celui qui aime vole, court avec joie; il est libre, et rien ne le retient. Il donne le tout pour le tout, et possède tout dans le tout, parce qu'il se repose au-dessus de toutes choses dans le seul souverain bien, d'où découlent et procèdent tous les autres biens. Il ne regarde pas aux dons; mais il s'élève au-dessus de tous les dons, pour ne voir que celui qui les donne.

« Souvent l'amour ne connaît point de bornes; mais son ardeur l'emporte au delà de toute mesure. L'amour ne sent point sa charge; il ne compte point le travail, il veut faire plus qu'il ne peut, et ne s'excuse point sur l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est permis et possible. Aussi il est capable de tout; et pendant que celui qui n'aime point se décourage et se laisse abattre, celui-là exécute bien des choses et les active.

« L'amour veille et ne dort pas même pendant le sommeil :

il se fatigue sans se lasser, il est à l'étroit sans être gêné; il est effrayé sans être troublé; et, comme une vive flamme, comme un flambeau ardent, il se fait passage en haut, et y monte sans obstacle.

« Celui qui aime connaît la force de ce mot d'amour. C'est un grand cri, et qui va jusqu'aux oreilles de Dieu, que cette ardente affection d'une âme qui lui dit : Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi, et je suis tout à vous.

« Faites-moi croître en amour, afin que j'apprenne à goûter intérieurement combien il est doux de vous aimer, et de se fondre et se noyer dans votre amour.

« Que je sois saisi de votre amour, que je m'élève au-dessus de moi-même par un transport de ferveur et de ravissement!

« Que je chante un cantique d'amour! que je vous suive en haut, ô mon bien-aimé! que mon âme, en poussant des cris de joie et d'amour, manque de force et de voix pour vous louer! que je vous aime plus que moi-même! que je ne n'aime que pour vous! et que j'aime en vous tous ceux qui vous aiment véritablement, ainsi que l'ordonne *la loi de l'amour, par laquelle vous nous éclairez!*

« L'amour est actif, pieux, sincère, joyeux et agréable; il est fort, il est patient, il est fidèle, il est prudent, il est persévérant, il est courageux, et *ne se cherche jamais lui-même; car dès qu'on se cherche soi-même, on cesse d'aimer.* L'amour est circonspect, humble et équitable; il n'est ni lâche, ni léger; il ne s'arrête point à des choses vaines; il est tempérant, chaste, ferme, tranquille et attentif à la garde de tous ses sens.

« L'amour est soumis et obéissant aux supérieurs, et il est vil et méprisable à lui-même : il est dévot et reconnaissant envers Dieu, en qui il met toujours sa confiance et son espoir, lors même qu'il est sans goût pour Dieu, parce que la vie de l'amour ne se passe point sans souffrance.

« Celui qui n'est pas disposé à souffrir toutes choses, et à se conformer entièrement à la volonté de son bien-aimé, ne mérite pas le nom d'amant. Il faut que celui qui aime embrasse avec plaisir les choses les plus pénibles et les plus amères pour l'amour de son bien-aimé, et qu'il ne se détourne point de lui, quelque chose de contraire qui arrive. »

Voilà décrit l'amour vertueux des saints. Cependant notre pauvre amour humain n'est à côté de celui des anges que comme l'attraction moléculaire en regard de la gravitation des astres. Or l'amour angélique évolue et agit dans des sphères si étendues que l'ordre apparemment le moins peuplé, celui des Séraphins ou Amours proprement dits, est plus vaste que le genre humain tout entier.

O amour infini du Tout-Puissant qui as créé tant d'amour, nous n'avons qu'à t'adorer.

*
* *

Un des côtés de l'amour est la générosité. L'amour, après avoir donné, sans compter, tout ce qu'il a, se donne lui-même tout entier. Songez donc combien doivent être généreux ces amours célestes envoyés par l'amour divin pour enflammer et gouverner les amours terrestres!

Les anges se donnent et s'adonnent à l'œuvre inférieure du Créateur.

De même que le Christ, tout Dieu qu'il est, s'est donné à l'homme et se donne encore chaque jour à tous les hommes par amour, les anges se donnent à Dieu dans les hauteurs et à nous ici-bas.

Le Christ se donne à nous pour nous mouvoir dans l'ordre du salut éternel. Cette donation et cette impulsion divines sont nécessaires à l'ordre moral tel que Dieu l'a voulu, tel que nous connaissons cet ordre. Nécessaire également dans l'ordre physique de l'univers la donation que les anges font d'eux-mêmes à la création inférieure pour y mouvoir toute chose vers sa fin suprême.

Ce qui fait le Christ Jésus, c'est-à-dire l'union hypostatique de Dieu avec l'homme, c'est l'amour. Toutes les œuvres du Christ sont également des œuvres d'amour; et voyez comme elles sont viables ces œuvres divines, fortes, invincibles et durables malgré tout. Elles sont nées d'un rien, du grain de sénevé. Elles ont germé dans le sang des martyrs et se sont accrues sous les coups de la persécution aux mille dards. La mère de toutes les œuvres du Christ et qui les comprend

toutes, l'Église universelle, se fait d'autant plus féconde que ses enfants sont mis à mort avec plus de rage; elle enfante d'autant plus abondamment qu'elle est opprimée davantage. Les ères de persécution sont les étapes de sa gloire, et elle grandit d'exaltations en exaltations sur la ruine des schismes et des hérésies : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum* — « Tandis que je ferai de tes ennemis l'escabeau de tes pieds », dit le Père, par l'oracle, dans le lointain biblique, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Église, répond le Christ, divine vaticination que perpétue l'écho des siècles futurs — *et portæ inferi non prævalebunt adversus eam?*

Telle est la puissance du Christ. Sont-ce des miracles; est-ce un miracle continu? — Non, car l'immortalité des œuvres du Christ tient à leur origine et à leur vitalité divines. Le Christ a entouré de miracles éclatants la fondation de son œuvre afin d'en *prouver* à toutes les générations la divinité. Depuis, il n'opère plus de miracles pour la soutenir.

L'infaillible ténacité et la fructification inépuisable de l'Église, semblable au chêne exposé aux tempêtes, est due à sa nature même, à sa divinité et à la présence du Christ en elle : « Je serai avec vous autres tous les jours, a dit le Christ aux Apôtres, jusqu'à la consommation des siècles. »

Les anges, ces autres envoyés de Dieu, sont descendus dans l'univers et sur notre terre. L'amour les rend invincibles. Avec eux présents partout, l'univers n'a rien à craindre des enfers, dont les menées perfides ne prévaudront jamais contre l'œuvre de Dieu assisté des anges. Plus l'enfer vomit rage et fureur contre la création, plus cette œuvre sublime prospère sous la conduite providentielle des esprits célestes.

A. VAN MONS.

(A suivre.)



LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Autour de l'arrestation de M^{me} Anna Rothe

Nous avons promis de revenir sur l'arrestation du médium Anna Rothe, aussitôt que l'on aurait pu obtenir un peu de lumière sur cette affaire, si désagréable et si irritante depuis qu'on l'a transformée en une affaire politique. Malheureusement, la lumière est loin d'être faite : il est même à craindre que nous devrons l'attendre à tout jamais, sans la voir paraître.

Avant tout, il nous importe de bien faire remarquer, une fois encore, que nous ne nous soucions pas excessivement de défendre M^{me} Rothe. Elle a été malheureuse, et nous le regrettons, mais nous ne pouvons pas oublier que bien d'autres commerçants n'ont pas eu meilleure fortune, sans l'avoir plus mérité qu'elle. Après tout, elle est la victime de son obstination, ayant toujours refusé de consentir à se soumettre à l'examen d'un groupe de savants *compétents*, ainsi que nous en avons exprimé le vœu et ainsi que le lui conseillaient, en Allemagne, des hommes impartiaux comme le professeur Maier, directeur des *Psychische Studien*, et même quelques-uns de ses plus ardents défenseurs, tel que le professeur Sellin. Si des hommes d'une autorité reconnue dans les sciences avaient examiné M^{me} Rothe, avaient constaté ses facultés médiumniques et les avaient proclamées dans un rapport exact et détaillé, aucun empereur, aucun modérateur de l'Église luthérienne n'aurait osé ensuite opposer au témoignage de ces savants celui de deux policiers et d'une policière. Par contre, chaque fois qu'elle se sentait un peu trop tracassée par des investigations, dont l'intention était d'agir avec une méthode sérieuse et scientifique, M^{me} Anna Rothe et son impresario se hâtaient de déguerpir. Cette conduite incompréhensible est même le plus grave indice que je

connaisse contre le *blumenmedium* de Chemnitz. C'est tout au plus si l'on peut dire, pour sa défense, qu'elle avait promis de se faire examiner par sir William Crookes, lorsqu'elle se serait rendue en Angleterre. Seulement, elle ne s'est pas trop empressée de passer la Manche, déclarant que « sa mission était d'apporter la lumière aux humbles », etc., etc. — pourvu qu'ils déliassent les cordons de leur bourse, bien entendu. Espérons au moins que l'exemple pourra servir aux médiums futurs.

D'ailleurs, il faut bien se garder d'idéaliser les médiums, ainsi que les spirites sont trop souvent portés à le faire. Cela fausse le jugement des expérimentateurs et les empêche de prendre les mesures nécessaires pour se garder d'une tromperie. Il faut regarder le médium — surtout le médium salarié — comme un simple sujet hypnotique, comme une machine fort sensible, fort délicate, qu'il faut bien se garder de brusquer et de secouer, mais enfin, comme une machine. Il peut y avoir des médiums très respectables et d'un caractère très élevé, tel que l'était, par exemple, Stainton Moses : mais ils ont ces qualités indépendamment de leur médium-nité, puisque celle-ci n'empêche souvent pas les personnes qui en sont douées d'être de fiers coquins.

Il ne s'agit pas de défendre M^{me} Rothe, puisque nous ignorons si elle le mérite. En tout cas, notre intervention ne servirait à rien.

Ce qu'il importe, c'est de défendre la liberté de conscience, en prouvant que, non seulement l'avis d'un souverain n'a pas plus de valeur, dans une question scientifique, que celle du premier venu, mais que les juges de Berlin — s'il y en a encore, comme au temps du Grand Frédéric — n'ont aucune compétence pour trancher une question de cette sorte. Pour toute question technique, les tribunaux prennent avis des experts. On ne le fera pas, dans l'affaire de M^{me} Rothe, parce que l'on ne la considérera pas comme une affaire technique, *puisque'il s'agit d'une simple escroquerie*. Mais cette affirmation ne devrait pas être posée *a priori* : en effet, c'est là justement le point qu'il s'agit de débattre et de trancher dans un sens ou dans l'autre.

Tous ceux qui se sont sérieusement adonnés à l'étude des sciences psychiques, savent qu'il est même aussi impossible de discuter utilement avec des profanes à ces choses, qu'il l'est de raisonner algèbre, chimie ou astronomie avec des hommes n'en possédant pas les premiers éléments. Cela tient surtout à ce que l'on regarde vulgairement les merveilles médiumniques comme des « miracles », produits par des êtres tout-puissants, ou à peu près, au lieu d'y voir simplement des phénomènes naturels, dans lesquels il est possible que des esprits invisibles entrent parfois, mais toujours en restant sujets à des lois bien précises et bien étroites, tout comme pour ce qui concerne l'humanité. Ceux qui ignorent ces principes, se rendent parfaitement compte que la « chambre obscure » est nécessaire pour obtenir une photographie, mais ils ne conçoivent pas que l'obscurité puisse être utile à la production de certains phénomènes médiumniques. Ils comprennent qu'un ténor peut se trouver assez souvent sans voix, mais ils ne s'expliquent point qu'un médium puisse se trouver souvent dans l'impossibilité de produire des phénomènes qu'il a pourtant produits véritablement autrefois. Et avec ces idées-là, on parviendra même à écrire, ainsi que l'a fait le Dr Bohn, parlant de M^{me} Rothe, après son arrestation : « Il paraît que ses amis *invisibles* ne sont capables que de lui apporter des fleurs et des fruits, puisque, jusqu'à présent, ils ne se sont pas éveillés pour montrer aux autorités qu'elles se trompent en soupçonnant leur protégée de tricherie. » Précisément comme les Juifs disaient à Jésus : « Si tu es Dieu, descends de cette croix et nous t'adorerons. »

Donc, *en premier lieu*, ainsi que nous l'avons dit dans la dernière livraison de la *Revue*, rien ne prouve que la policière, chargée par les deux agents de police de fouiller M^{me} Rothe, ait réellement trouvé sur elle des fleurs et des fruits. Rien ne prouve que le témoignage de cette dame vaille mieux que celui de M^{me} Rothe. Rien ne prouve que ce n'est pas M^{me} Rothe elle-même qui a surpris cette personne sortant de ses jupes les fleurs qui y étaient dissimulées. Il est même tout naturel de supposer que les agents de police devaient avoir pris toutes les précautions pour ne pas exposer leur souverain à une déconfiture.

Deuxièmement, quand même on aurait trouvé des fleurs et des fruits cachés dans les jupes de M^{me} Rothe, cela ne prouverait rien, pour ceux qui connaissent les lois régissant les phénomènes médiumniques. L'on sait que, dans les séances que l'on tient au grand jour, on est obligé de ménager un « cabinet noir », dans lequel se forment les matérialisations. Pour citer un exemple récent, on a vu comment, dans la dernière séance du Cercle Minerve, à Gênes, les formes humaines se constituaient derrière les rideaux de la fenêtre. Un sceptique soulevait subitement le rideau : il n'y avait personne. Le professeur Lombroso, entre autres, a parlé de cette espèce de bras, qui se forme souvent *sous les jupes* de M^{me} Palladino et que plusieurs expérimentateurs de marque ont pu toucher. D'autres fois, « pendant la lévitation, le bas de la robe d'Eusapia se gonfle et touche le pied de la table. En touchant ce bas de robe on éprouve l'impression que l'étoffe subit l'action d'un vent qui la gonfle, mais sans que l'on puisse découvrir aucun objet solide sous les plis. On constate, en outre, que les pieds et les genoux du médium sont bien immobiles (1). »

En ces différents cas, ce sont les jupes du médium qui servent de « cabinet noir ». Si les phénomènes de matérialisation attribués à M^{me} Rothe sont authentiques (ce que l'on ne peut pas nier *a priori*, toujours parce que c'est là justement l'objet du débat), il est tout naturel que les matérialisations d'objets devaient se produire sous ses vêtements, ou tout au moins *aussi* sous ses vêtements. Rien de surprenant que les policiers aient pu ainsi trouver sous les jupes d'Anna Rothe des fleurs qui n'y étaient pas lorsque le *blumenmedium* avait été fouillé avant la séance.

Troisièmement, l'on pourrait admettre l'authenticité des phénomènes produits par Anna Rothe, quand même celle-ci aurait été vue sortant les fleurs et les fruits de ses jupes ou de son corsage. On comprendrait qu'après avoir déshabillé le médium et après avoir remplacé ses robes par d'autres vêtements mis à sa disposition par les expérimentateurs, ceux-ci

(1) De Rochas, *Extériorisation de la motricité*, page 127.

aient pu voir parfois M^{me} Rothe extraire des objets de ses jupes.

Je vous vois sourire ; je vous entends dire qu'il faut être bien simple pour croire cela. Seulement, cela a été dit aussi au sujet de bien d'autres choses, alors que les gens *simples* ont pourtant fini par avoir raison. Il ne s'agit donc pas de juger conformément à votre opinion, mais conformément à la logique des faits.

Maintenant, si la fraude est démontrée d'une manière éclatante relativement à la séance au cours de laquelle Anna Rothe a été arrêtée, eh bien, cela ne prouvera pas encore grand'chose. Les psychistes et les spirites sont d'accord au moins en cela, que *tous les médiums trichent*. S'il y en a de fort respectables, c'est uniquement parce que la fraude est souvent inconsciente : il s'agit d'une espèce d'auto-suggestion *ante-hypnotique* ; les médiums sont entrés dans l'état de transe avec le vif désir de produire des phénomènes médiumniques, et alors ils les imitent inconsciemment, comme ces sorcières étudiées par Cassini au dix-septième siècle, qui s'endormaient avec l'idée fixe d'aller au sabbat, et qui s'agitaient, pendant toute la nuit, dans leur sommeil, en faisant mine de chevaucher sur un balai, de prendre part à la danse infernale et de subir les caresses du diable. Dans l'état spécial où ils se trouvent, les médiums entrancés ne jouissent pas de la complète responsabilité de leurs actes. Du reste, il en est de même des sujets hypnotisés.

Pour ce qui a trait à M^{me} Rothe, nous sommes bien loin d'affirmer qu'elle n'employait point quelquefois, voire même assez souvent, peut-être toujours, des moyens frauduleux. En cela, il nous sera permis de nous approprier les quelques lignes suivantes, écrites par le Dr Friedrich Maier, professeur à l'Université de Tubingue et directeur des *Psyschische Studien* :

« ... Je m'efforcerai, ainsi que je l'ai toujours fait, de garder l'impartialité la plus consciencieuse dans cette question si difficile, où aucune expérience personnelle ne m'autorise à prendre parti. En tant que de loin je puis avoir un opinion sur cette triste affaire, je pense que d'après les observations

de nombreux psychistes, dont quelques-uns très expérimentés, M^{me} Rothe doit être douée d'une forte médiumnité ayant différentes phases et dispositions, mais qu'elle doit être une de ces personnes qui ne se rendent pas elles-mêmes bien compte de leur pouvoir, et qui succombent à la tentation de produire des effets éblouissants et même d'aller jusqu'à employer des manœuvres frauduleuses. »

Le professeur Maier termine en souhaitant que « la justice s'adresse aux autorités de la nouvelle psychologie et psychiatrie pour avoir un opinion compétente, basée sur des observations de cliniques prolongées ». Il nous sera permis de ne pas nous faire d'illusions à ce sujet. Avant tout, si des psychiatres examinent M^{me} Rothe, ce sera en lui mesurant le crâne, en la piquant avec le compas de Weber, etc., ce qui ne servira pas à grand'chose, sous le rapport criminel, puisque le fait d'être ou de ne pas être un anormal n'implique pas d'être ou de ne pas être un médium. Mais ces savants croiraient perdre leur temps à étudier des phénomènes médiumniques « qui n'existent pas ». En second lieu, la justice qui a arrêté Anna Rothe dans le but franchement avoué, non pas de faire la lumière, mais bien de combattre le spiritisme, ne s'exposera pas à des expériences qui pourraient la mettre, avec son auguste maître, en mauvaise posture.

Voilà quelques passages des journaux qui donneront une idée à peu près exacte sur ce sujet :

M. le Dr Bohn écrit dans l'*Allgemeine Zeitung* de Chemnitz : « Comme il ne souffle pas un air favorable pour les spirites à Berlin depuis que l'empereur Guillaume a condamné ouvertement les prières hygiéniques, la police surveillait depuis quelque temps déjà Anna Rothe, etc. »

Du *Kleiner Journal* de Berlin : « Les arrestations de M^{me} Rothe et de ses complices ont eu lieu sur l'indication d'un haut personnage de la cour. »

De la *Deutscher Tageszeitung* : « Le combat entrepris par la police contre le monde des esprits est conduit avec une grande énergie, de façon à déraciner complètement le monstre spirite. »

Un autre journal de Berlin dit : « A la Préfecture, nous

avons demandé à un haut fonctionnaire les motifs de cette campagne énergique. — Nous avons voulu m'a-t-il répondu, tuer par le ridicule les conciliabules spirites. Le procès d'Anna Rothe couvrira de confusion certains membres de la haute société, qui n'ont pas voulu écouter nos charitables avis. Nous avons voulu donner un exemple. »

Il faut aussi jeter un coup d'œil au « numéro spécial » que le *Lustige Blatter* consacre à Anna Rothe, pour voir comment la campagne gouvernementale est sagement menée.

Il est aisé de comprendre, après cela, quels efforts on peut attendre du juge d'instruction pour s'assurer si Anna Rothe n'est pas douée de facultés médiumniques!... Ce qui nous surprend, c'est que l'on ne nous ait pas encore parlé des « aveux » d'Anna Rothe. Cela est contraire à tout ce que l'on a vu, au cours des siècles, dans ces procès viciés par l'intro-mission de la politique et par la volonté du pouvoir exécutif.

Quant au pieux espoir manifesté par les journaux ci-dessus, que l'on parviendra à étouffer « le monstre spirite », qu'il nous soit permis de dire que le gouvernement allemand se trompe carrément sur ce point. Avant tout, il faudrait pour cela que la persécution s'étendît hors des frontières de l'Allemagne : or cela n'est pas à craindre pour la plupart des nations, où les législateurs sont heureusement d'avis que l'État n'a pas le droit de se mêler de ces affaires de conscience, et en outre pensent que le « monstre matérialiste » est bien plus à craindre que le « monstre spirite », son plus sérieux adversaire, par les temps présents. Quelques-uns, parmi les souverains les plus conservateurs d'Europe, seront plus spécialement de cet avis : peut-être qu'en cela voient-ils un peu plus clair que le Kaiser. D'ailleurs, si une persécution peut parfois dompter une croyance fondée sur des révélations mystiques ou sur l'interprétation d'un verset de la Bible, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'une vérité expérimentale et scientifique. Les procès, les anathèmes, le ridicule n'ont pas empêché que le mouvement de la terre et le somnambulisme artificiel n'aient été universellement reconnus.

La condamnation de M^{me} Rothe, qui est inéluctable, ne

suffira point à convaincre tout le monde. Vous vous souvenez que le Dr Bohn avait déclaré que M^{me} Rothe refusait de se laisser fouiller avant la séance, qu'elle imposait la présence de M. Jentsch, qu'elle voulait avoir devant elle une table couverte d'un long tapis, etc? Eh bien, on a fouillé, ou déshabillé le *blumenmedium*, on a mis M. Jentsch à la porte, on a ôté le tapis de la table, et ainsi de suite; les phénomènes se sont produits quand même. Il est tout naturel que les personnes qui ont assisté à quelques-unes de ces séances n'acceptent pas si facilement la sentence d'un tribunal qui jugera sans avoir rien étudié, rien expérimenté — uniquement sur la bonne foi de quelques policiers professionnels et de quelques policiers amateurs. Voyez plutôt la séance dont a parlé le Dr Egbert Müller, dans une récente conférence à Berlin. On examina les robes du médium, après quoi elle fut cousue à couture double dans un sac, qui lui montait jusqu'aux hanches. Après avoir serré et cacheté le sac, on fouilla la taille du médium, mais on n'y trouva nulle trace de fleurs ou de fruits. Et néanmoins, un instant après, il pleuvait des fleurs, dont il y avait à la fin une centaine, ainsi que six oranges et un citron...

Après tout, il faut bien que nous félicitions le Dr Erich Bohn pour la fougue vraiment admirable avec laquelle il a mené la campagne contre M^{me} Rothe, une fougue qui ne laissait pas de nous étonner, quand nous supposions encore que le jeune avocat bataillait pour son propre compte, et quand nous ignorions que la campagne du président de la Société psychique de Breslau avait pour but d'obtenir l'interdiction des expériences devant servir aux études de ladite Société (1).

Il nous faut surtout signaler à l'admiration du monde contemporain la façon dont le Dr Bohn — bien différent en cela d'Annibal — a su tirer parti de la victoire. Tout à fait « com-

(1) Il y a deux ou trois ans, la *Gesellschaft für Psychische Forschung zu Breslau* m'honora du titre de son membre correspondant, « en considération de mes mérites considérables pour les buts de la Société » — honneur un peu immérité, à vrai dire. — Aujourd'hui, j'avoue ne plus bien comprendre quel peut bien être l'objet de la Société, si elle suit le Dr Erich Bohn, qui approuve la prohibition des expériences médiumniques. Car la grande affaire est là; les fraudes de M^{me} Rothe ne sont qu'un détail, auprès de cela. — C. V.

mencement de siècle » cette idée d'envoyer à tous les journaux d'Europe les articles de l'*Allgemeine Zeitung*, où le Dr Bohn célébrait son triomphe. Ou bien on leur envoyait la circulaire suivante :

« M. le Rédacteur, nous sommes devenus acquéreurs de l'article suivant de Richard Degen : *Fraudeur dévoilé (le médium à fleurs Anna Rothe)*, que nous mettons gratuitement à votre disposition contre 15 exemplaires du numéro de votre journal qui le reproduira. Dans l'espoir que vous profiterez de cette offre avantageuse, nous vous transmettons quinze exemplaires de l'article ci-inclus. »

Signé : V. S. SCHOTTLAENDER.

Schottlaender, vous le voyez d'ici, c'est l'éditeur du Dr Bohn. On ignore qui peut bien être Richard Degen, mais il est permis de le supposer en lisant les dernières lignes de son article :

« Il a fallu l'ouvrage unique en son genre du Dr Bohn, *Der Fall Rothe*, chez Schottlander, 157 pages, prix : 2 marck 50 — relié : 3 marck 50, représentant un amas de faits écrasants, pour amener enfin des fonctionnaires à agir, et pour ouvrir les yeux au public insensé. Mais à présent... *fiat justitia!* »

La justice!... Ah bien, oui! Nous pouvons y compter!...

Tout de même, ç'a été très drôle de voir comme les journaux de l'Europe entière — à quelques exceptions près — ont mordu à l'hameçon, en publiant tout ce qu'on leur avait envoyé, sans trop y regarder de près. Après tout, ces gens-là, par leur légèreté, méritent d'être trompés, n'est-ce pas, Dr Erich Bohn? Aussi, nous en rions de bon cœur avec vous, qui en riez sans doute.

(Revue des Études psychiques.)

AUTOUR DU SAINT SUAIRE

La douloureuse passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich.

Sous ce titre, un auteur illustre devenu un chrétien fervent, Clément Brentano, publia les révélations d'une voyante stigmatisée, Sœur Emmerich, religieuse augustine du couvent de Dulmen, en Westphalie, morte en 1824, exaltée par les uns, conspuée par les autres, comme il arrive généralement à toutes celles favorisées de dons exceptionnels, et sur le compte de laquelle le Saint-Siège, je crois, ne s'est pas encore prononcé. Du moins en était-il ainsi en 1863, date de la traduction française que j'ai entre les mains de la dixième édition de l'ouvrage publié par Clément Brentano.

Lui-même se défend d'attribuer un caractère historique à ces visions, où l'extatique, une simple paysanne sans instruction, suivait pas à pas le Sauveur, avec une abondance de détails, une intuition des motifs secrets qui faisaient agir ses persécuteurs, une précision dans ses descriptions des lieux témoins des souffrances de la dernière semaine de sa vie mortelle, qu'égalerait à peine l'homme le plus érudit, le plus versé dans l'exégèse catholique.

Ce livre, « considéré seulement comme les méditations de carême d'une pieuse fille consacrée à Dieu, en ne lui attribuant qu'une valeur purement humaine », comme le demande Brentano, est d'un intérêt puissant et semble absolument *vécu*, comme l'on dit aujourd'hui de toute œuvre écrite avec cette flamme de conviction et de vérité qui reproduit avec intensité la vie réelle.

Mais qu'on juge de mon étonnement, lorsque, arrivant presque à la fin du volume, j'y trouvai décrites, plus de quatre-vingts ans à l'avance, les circonstances, ignorées jusqu'ici, que venaient de révéler les photographies du saint Suaire ! Cette

coïncidence me paraît si remarquable que je crois devoir reproduire comme contribution à l'étude scientifique et religieuse de ces faits les principaux passages des méditations de Sœur Emmerich. Je les cite textuellement, en les dégageant toutefois des longs détails qui ne s'y rapportent pas d'une manière essentielle.

I

Le coup de lance

(pages 374, 375, 376 et 377)

« ... Il régnait autour du Golgotha un profond silence, interrompu seulement de temps à autre par des cris de douleur. Le peuple, cédant à la terreur qui le dominait, s'était dispersé et caché : la Vierge et le disciple bien-aimé, Magdeleine, Marie de Cléophas et Salomé étaient auprès de la croix, assis ou debout, et, la tête enveloppée de longs voiles, ils pleuraient celui qu'ils avaient perdu. Quelques soldats étaient assis sur le terrassement ; leurs lances reposaient à leur côté, et ils s'entretenaient avec plusieurs de leurs compagnons qui se trouvaient un peu plus loin. Cassius, à cheval, allait de côté et d'autre. Des nuages cachaient la face du ciel, et une grande désolation régnait en toute la nature. En ce moment, six bourreaux munis d'échelles, de pioches, de cordes et de lourdes barres de fer triangulaires, arrivèrent au Golgotha ; c'étaient ceux qu'on avait chargés de rompre les jambes aux condamnés.

« Quand ils furent arrivés auprès de la croix, les amis du Sauveur s'éloignèrent un peu. Cependant la Vierge était en proie à une grande inquiétude, elle craignait qu'ils n'outrageassent encore son divin fils en son corps. Ces craintes paraissaient fondées ; car étant montés sur la croix et ayant palpé son corps, ils prétendirent que sa mort était simulée ; mais bientôt ils sentirent qu'il était froid et raide ; et Jean, à la prière de la sainte Vierge, leur ayant adressé quelques mots, ils consentirent à s'éloigner ; cependant ils ne paraissaient pas pleinement convaincus de la réalité de sa mort. Alors ils

appliquèrent des échelles contre les croix des deux larrons ; et de chaque côté deux bourreaux, munis de ces barres de fer que j'avais remarquées à leur arrivée, brisèrent à chacun d'eux les os des bras au-dessus et au-dessous du coude, tandis qu'un troisième rompait les jambes au-dessus et au-dessous des genoux.

« ... Les amis de Notre-Seigneur, témoins de ce qui venait de se passer, craignaient d'autant plus qu'ils ne revinsent à lui. Mais l'officier subalterne, Cassius, jeune homme âgé d'environ vingt-cinq ans, dont l'activité, l'empressement, la vue faible et les yeux louches excitaient souvent l'hilarité de ses compagnons, se sentit tout à coup pénétré d'une ardeur sainte. La cruauté et la fureur ignoble des bourreaux, la douleur des saintes femmes et la grâce d'un zèle soudainement allumé dans son cœur, lui inspirèrent une action généreuse qui devait être l'accomplissement d'une prophétie. Il développa sa lance, formée de plusieurs parties qui se repliaient, y fixa le fer et dirigea son cheval sur l'étroite terrasse où s'élevait la croix ; je vis qu'il dut prendre des précautions pour tenir son cheval éloigné de l'abîme entr'ouvert sous ses pas. Ainsi placé entre la croix du Sauveur et celle du bon larron, à droite du corps de Notre-Seigneur, il prit sa lance des deux mains et l'enfonça avec tant de force dans le côté droit, que la pointe atteignit le sein gauche.

« Quand il retira le fer de la plaie, il en sortit des flots de sang et d'eau, qui baignèrent son visage, comme des flots de grâce et de salut. Aussitôt, frappé d'une lumière inattendue, il saute à bas de son cheval, tombe à genoux, se frappe la poitrine et confesse à haute voix le Sauveur en présence de tous les assistants.

II

L'empreinte du saint Suaire

(page 404)

« ... Comme tous se pressaient en, pleurant autour du corps du Sauveur et se mettaient à genoux pour lui rendre un

dernier hommage, un prodige surprenant vint frapper leurs yeux et toucher leur cœur : le corps du Sauveur avec chacune de ses plaies leur apparut dessiné en traits rougeâtres sur le suaire qui le couvrait. Ainsi, pour récompenser leurs tendres soins et alléger un peu leur douleur, il avait voulu leur laisser le plus touchant de tous les souvenirs. Ils embrassèrent le corps sacré avec beaucoup de pleurs et de gémissements et baisèrent avec respect l'image miraculeuse. Leur étonnement était si grand qu'ils soulevèrent le suaire; leur admiration s'accrut encore, quand ils virent que les bandelettes n'avaient rien perdu de leur blancheur et que le linge supérieur portait seul l'empreinte des traits du Sauveur.

« La partie du suaire sur laquelle reposait le divin Maître représentait le Sauveur vu par derrière; la partie qui le recouvrait le représentait de face; mais, pour avoir l'image entière, il fallut réunir ensemble les différents coins du suaire qui se recouvraient en cet endroit. Cette double image n'était pas, comme on pourrait le croire, produite par le sang qui coulait des blessures; car les aromates qui entouraient le corps et les bandelettes qui l'enveloppaient, ne permettaient pas au sang de se répandre; c'était une image miraculeusement formée et un témoignage que se rendait à elle-même la Divinité présente dans ce corps privé de vie. J'ai vu beaucoup de détails relatifs à l'histoire de ce suaire; mais il me serait impossible de les reproduire complètement. Les amis du Sauveur le recueillirent après la résurrection avec tous les linges qui avaient servi à l'ensevelir. »

Sœur Emmerich indique en quelles mains passe le saint Suaire, mais sans pouvoir le suivre jusqu'à son arrivée à la cathédrale de Turin. Les recherches scientifiques dont il est l'objet en ce moment, en mettant hors de doute son authenticité, amèneront bientôt, il faut l'espérer, d'autres découvertes permettant de retrouver ses traces depuis le Golgotha jusqu'en 1352.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Paris, rue de Vaugirard, 104, 17 juillet 1902.

Monseigneur,

Abonné à votre revue, j'ai lu avec la plus grande attention l'article du D^r Ferrand sur les *stigmates*, et je regarde comme bien hasardée la simple hypothèse que l'imagination aurait pu produire les phénomènes de stigmatisation connus jusque-là. L'auteur de l'article raisonne d'ailleurs sur des données qui me semblent incomplètes. Je vis deux fois Louise Lateau. J'assistai à la grande extase du vendredi et je pus examiner de très près les blessures de la stigmatisée. Je vous assure qu'il y avait autre chose que de « petites éraillures de l'épiderme ».

Le sang coulait des mains, au point de tacher une serviette placée par précaution sur ses genoux, et les mains, à la partie antérieure et postérieure, présentaient des boursoflures rappelant le désordre des chairs refoulées par un corps qui y serait enfoncé, ce qui provoqua la réflexion naïve d'une personne de l'assistance : « C'est la pointe du clou. »

Au reste, ce spectacle nous laissa, pour la plupart, plutôt indifférents. Quelques dames, ayant donné des signes d'une admiration excessive en s'agenouillant respectueusement devant la stigmatisée, elles en furent reprises et on les pria de se relever.

De quelle nature étaient ces manifestations étranges ? Il ne paraît pas que dans le milieu prudent de la Belgique on se soit jamais départi de la plus grande réserve. Certains faits regrettables auraient même contribué, plus tard, à rendre suspects les événements de Bois-d'Hain.

Le diocèse de Tournai eut la douleur, à cette époque, de voir son évêque en proie à des troubles intellectuels qui motivèrent, dans la suite, sa déposition. Or, Mgr D., admirateur enthousiaste de Louise Lateau, l'avait prise pour confidente et la consultait comme un oracle. Agissait-il toujours et réellement sous l'inspiration de sa prétendue voyante ? On ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, on eut souvent à regretter les décisions prises par le pauvre évêque, au lendemain de ses visites à Bois-d'Hain.

Mais la suite des événements nous rend encore plus rêveurs. Le successeur de Mgr D., ayant voulu voir Louise Lateau, celle-ci se détourna dédaigneusement de lui et refusa de lui parler.

Ces faits m'ont été racontés, il y a peu de temps, par un personnage constitué en dignité du diocèse de Tournai.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments respectueux.

C. L., *Mariste.*

Lyon, 17 août 1902.

Monseigneur

Veillez, je vous prie, m'excuser si je me permets de venir vous demander une sorte de consultation scientifique, en vous relatant un fait — absolument authentique — qui m'a été raconté par une de mes sœurs et qui lui est arrivé à elle-même.

Ma sœur est une jeune femme de vingt-huit à vingt-neuf ans, de très bonne constitution, de tempérament pondéré, de caractère vif et gai ; elle s'est mariée de bonne heure, a plusieurs enfants ; elle n'a jamais passé pour spécialement nerveuse, et ne s'est jamais occupée *en aucune façon* de magnétisme ni de rien de semblable ; elle en a même très peu entendu parler.

Dans les premiers jours de mai de cette année-ci, elle dut, à la suite d'un accident, subir une opération assez longue pour laquelle on l'endormit à l'éther chloroformé. Pendant ce sommeil, qui dura une heure et demie, elle fut, paraît-il, très agitée, très remuante (tout en restant insensible à ce qui se passait), et elle parla même beaucoup, se mêlant même à la conversation des docteurs (ce dont elle n'eut du reste aucun souvenir à son réveil : on le lui a raconté). Mais ce dont elle se souvient parfaitement bien, c'est qu'elle ne cessa de faire une quantité de rêves étranges, dont les uns s'évanouirent confusément au réveil, mais dont les autres, un surtout, lui laissèrent une impression absolument nette, intense et émouvante.

Elle rêva de son docteur. (Ce docteur, ami de la famille, est un homme d'à peine quarante ans, robuste, énergique, qui ne s'était jamais alité jusqu'alors, il est marié et a plusieurs enfants, dont *une* petite fille. Ma sœur connaît peu ces enfants et les voit rarement.) Elle rêva *qu'elle se trouvait dans la chambre du docteur lui-même, et voyait celui-ci étendu sur un lit, malade (lui disait-on dans son rêve) par suite d'une attaque d'apoplexie. A côté de lui était couché sa petite fille, également gravement malade.*

Ce rêve impressionna vivement ma sœur, même pendant plusieurs jours ensuite ; mais aussitôt remise elle vint près de Genève, là où habitent nos parents, pour y passer l'été, et cessa d'y penser. Or, il y a peu de temps, elle a reçu deux lettres de sa belle-mère, restée là-bas, lui annonçant coup sur coup : *que le docteur en question venait d'être frappé d'apoplexie* et se remettait très difficilement ; puis, dans la seconde lettre, *que la petite fille venait de tomber gravement malade* et qu'on était extrêmement inquiet.

Inutile de vous dire si cette coïncidence de ces deux maladies avec les maladies rêvées par elle deux mois auparavant a frappé et étonné

ma sœur; j'en ai été non moins étonnée, et je vous serais bien reconnaissante, Monseigneur, si vous pouviez nous dire votre avis sur un fait semblable, et ce que vous pensez de ces intuitions mystérieuses qui traversent l'esprit pendant le sommeil... et le sommeil provoqué par l'éther et le chloroforme n'est pourtant pas le sommeil hypnotique!...

Un autre rêve, moins singulier comme résultat, mais curieux aussi, lui laissa également un souvenir. Elle se vit assise dans le cimetière et y vit arriver le même docteur, accompagné d'un homme qu'elle ne connaissait pas, mais qui, dans son rêve, était un sacristain. Elle vit sa figure dans tous ses détails et s'en souvint très bien à son réveil. Or, une fois remise, étant allée à la cathédrale, dont elle ne connaissait pas le personnel, elle fut bien étonnée en reconnaissant, dans le véritable sacristain, l'homme qu'elle avait vu commetel en rêve.

Il peut y avoir là, c'est possible, une coïncidence, un peu d'illusion dans le souvenir, pourtant récent, de la figure vue en rêve; mais quant au premier rêve, celui de la maladie, il me paraît bien autrement inexplicable.

Je vous serais donc très reconnaissante, Monseigneur, si vous consentez à me dire votre avis là-dessus; j'espère que ce n'est pas trop indiscret de ma part que d'abuser ainsi de votre temps.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de mon profond respect.

~~~~~

Saint-Didier, 1<sup>er</sup> août 1902.

Monseigneur,

Je vous serais reconnaissante de m'éclairer sur ces deux points :

1<sup>o</sup> La croyance au corps astral est-elle condamnée par l'Église?

Je le croyais, mais j'ai eu une discussion à ce sujet avec une personne qui m'a dit que l'Église ne pouvait condamner une théorie encore imparfaitement étudiée et imparfaitement connue, et que, la science étant à ses débuts pour celle du corps astral, l'Église n'avait pu se prononcer d'une façon absolue mais simplement comme conseil de prudence.

2<sup>o</sup> Si Notre-Seigneur a été attaché à la croix par un clou traversant le poignet, et non la main, comme semblent le démontrer les recherches faites au sujet du Suaire de Turin, comment se fait-il que les saints qui ont reçu les stigmates — comme saint François d'Assise par exemple — les aient eus marqués dans la main? \*

Pour vos lecteurs, Monseigneur, je désire garder l'anonyme et vous prie de répondre à H. D.

Veillez recevoir, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



## UN PEU DE LOGIQUE

### I

Quand on étudie les articles si variés qui se publient tous les jours sur les sciences occultes, on est frappé de la faiblesse d'argumentation de leurs auteurs. Presque toujours vous rencontrez au point de départ de la discussion, une hypothèse invraisemblable, aux apparences scientifiques, et au point d'arrivée une affirmation absolue. On commence par dire : telle chose est possible, et l'on conclut, ainsi : telle chose est certaine ; et le lecteur est trompé.

Vingt fois, les spiritualistes chrétiens élèveront une protestation contre les fausses doctrines qu'on leur attribue sans preuves ; vingt fois leurs adversaires répéteront la même objection et la même imputation sans tenir compte des rectifications et des protestations les plus légitimes. Tout cela n'existe pas pour eux.

Quelquefois même on retrouve la même impuissance logique et la même faiblesse d'argumentation dans les écrits de certains philosophes spiritualistes chrétiens qui s'effraient à la pensée du merveilleux qui nous entoure et nous presse de toutes parts.

Et cependant, c'est bien en parlant de ce monde invisible que l'on peut rappeler la parole de l'apôtre : *In ipso vivimus et movemur* ; nous existons, nous agissons dans ce monde invisible qui contient l'explication du monde visible où nos corps font une si courte apparition.

Étudions, aujourd'hui, pratiquement, ces erreurs de méthode et ces fautes déplorables d'argumentation. Quelques exemples nous suffiront.

## II

Une revue spirite nous fait cette objection :

« Nous constatons qu'entre deux individus A... et B... il y a une certaine relation, puisque B... voit le fantôme de A... le même jour et à la même heure où il survient un événement grave dans la vie de A... Nous savons, par la multiplicité des cas observés, que le hasard ne peut pas produire des coïncidences aussi nombreuses, comme l'établit avec certitude le calcul des probabilités. Il y a donc entre l'accident de A... et la vision de B... une relation de cause à effet. De quelle nature est cette relation? Comment détermine-t-elle une hallucination véridique, c'est ce que nous cherchons à comprendre.

« Quelques écrivains religieux qui ont étudié ces phénomènes veulent y découvrir une intervention spirituelle, bonne ou mauvaise, selon le cas, de sorte que lorsque B... a une hallucination, c'est qu'un ange ou un diable en est l'auteur.

« Outre que cette hypothèse n'explique rien — car il faudra toujours comprendre comment l'action purement spirituelle d'un être supraterrrestre, immatériel, se traduit dans le cerveau matériel de B... par une hallucination — elle a le tort grave de faire intervenir des agents dont l'existence elle-même n'est pas établie, c'est-à-dire d'expliquer l'inconnu par l'inconnu, ce qui est contraire à toute méthode scientifique.

« Nous savons que les esprits, autrement dit, les âmes des hommes qui ont vécu sur la terre, survivent dans l'espace, parce qu'ils établissent leur personnalité par des preuves intellectuelles (style, pensées, sentiments, connaissances de l'esprit identiques à ceux qu'ils possédaient ici-bas) et physiques (écriture, apparition, photographies, empreintes, moulages qui reproduisent son type terrestre), mais nous n'avons jamais constaté dans les séances spirites l'existence de diables ou d'anges, c'est-à-dire d'êtres exceptionnels, supraterrrestres, n'ayant jamais vécu sur la terre. Jusqu'à nouvel ordre, nous considérons l'existence de telles entités comme absolument hypothétique (1). »

(1) L'auteur oublie que l'existence de ces êtres, anges et démons, a été constatée de la même manière, par d'autres spirites, de bonne foi. E. M.

Nous n'avons jamais nié la réalité de quelques apparitions télépathiques extraordinaires et rares, sérieusement constatées. Tantôt, c'est un vivant qui apparaît à un vivant, dans une circonstance tragique de sa vie. D'autres fois, c'est un mort qui apparaît à un vivant, selon les desseins mystérieux et par la volonté de la Providence. La théologie mystique nous apprend que les saints, les âmes du purgatoire, plus rarement, les damnés, et enfin les esprits mauvais ou démons se sont rendus visibles, et ont rempli une mission auprès des vivants. Et cet entrelacement mystérieux du monde invisible et du monde visible est incontestable et incontesté, parmi nous.

Que les morts apparaissent quelquefois aux vivants, par la permission de Dieu, nous le reconnaissons volontiers. Nous n'avons jamais dit, jamais l'Église n'a enseigné que *toutes* les apparitions des morts aux vivants étaient l'œuvre mystérieuse des démons et des anges, mais nous disons qu'il faut une grande sagesse pour discerner les apparitions qui sont tantôt l'œuvre des défunts dont nous avons conservé le souvenir, et tantôt un prestige du démon qui cherche à nous tromper.

Le spirite ne comprend pas qu'un ange immatériel puisse produire un effet matériel, tel qu'une hallucination cérébrale. Mais, Dieu est l'Être immatériel par essence, et, cependant, il a créé le monde, et la matière lui obéit. Ce n'est pas uniquement par contact qu'une substance agit sur une autre substance. Est-il plus facile d'expliquer comment la pensée, phénomène immatériel de l'âme immatérielle, produit une modification cérébrale et une vibration de l'éther qui se propage autour de nous ?

Ce périsprit dont on parle sans cesse et qui n'a jamais été constaté scientifiquement, est-il matériel ou immatériel ? S'il est matériel, si raréfié qu'on le conçoive, comment peut-il être touché et modifié par l'âme ? Et, s'il est immatériel, comment peut-il exercer une action sur le corps ? Les spirites n'expliquent rien. Ils inventent une substance intermédiaire, absolument inutile, entre l'âme et le corps. Un ange peut agir sur le cerveau, comme l'âme peut agir sur son corps, pendant la vie.

Je ne m'occupe pas, en ce moment, de l'action directe,

immédiate d'un ange sur une âme, d'un esprit sur un esprit.

Le spirite prétend que dans ces conciliabules, où l'on évoque les morts que nous avons connus, nous avons l'absolue certitude de l'identité des défunts qui entrent en communication avec nous. Si vous évoquez votre père, votre frère, votre ami, il viendra, et vous aurez la certitude que c'est bien lui. Les spirites n'ont jamais répondu à notre objection, jamais ils n'ont pu démontrer l'identité des esprits apparus. Ils passent volontairement à côté de l'objection, sans essayer d'y répondre.

Les spirites admettent qu'il existe des millions et des millions d'esprits répandus dans l'espace, que ces esprits invisibles nous entourent, qu'ils sont témoins de toutes nos actions, qu'ils connaissent nos habitudes, nos relations, notre vie, qu'ils en conservent le souvenir avec une fidélité impeccable et que leur connaissance des lois et des forces de la nature est infiniment supérieure à la nôtre; ils habitent un plan supérieur dans l'universalité des mondes.

Il est donc facile à ces esprits si avisés de prendre le style, les pensées, les sentiments d'un défunt ou désincarné, de reproduire son type terrestre par l'écriture, les matérialisations, les photographies, les empreintes et les moulages; tout cela n'est qu'un jeu pour leur intelligence, et ils rient de nos crédulités trop naïves.

Ils peuvent le faire, et ils le font. Leur habileté est telle que le spirite ne sait plus, dans ses évocations imprudentes, s'il se trouve en présence du défunt appelé, ou de l'esprit qui peut et qui sait le contrefaire avec une perfection déconcertante. Toutes les preuves que les spirites accumulent avec tant de soin pour démontrer l'identité de la personne évoquée, prouvent simplement que nous sommes en présence d'une de ces entités mystérieuses qui ont connu et observé toutes les particularités de la vie du défunt.

A cette objection, je le répète, les spirites ne peuvent pas répondre, ils ne répondent rien, et ils nous présentent, sans cesse, les mêmes affirmations gratuites en faveur de l'identité des esprits : ils bâtissent sur le sable mouvant.

Je laisse de côté, en ce moment, la question des anges, il

me suffit de rappeler que tous les spirites reconnaissent et professent avec Allan Kardec : 1° que ces esprits existent et remplissent l'espace ; 2° qu'ils connaissent toutes les particularités de la vie des défunts ; 3° qu'ils peuvent entrer en communication avec nous et nous tromper. Cela suffit.

### III

Je signalerai encore ce nouvel exemple d'absence de logique :

Si nous voulons savoir ce qui se passe dans l'autre vie, nous n'avons qu'une chose à faire, selon les spirites, c'est d'évoquer et d'écouter les esprits. Voilà leur doctrine.

Mais, pratiquement, si les esprits nous donnent des réponses contradictoires, si leurs révélations confirment l'enseignement du catholicisme ; si elles sont favorables à la thèse des peines éternelles et contraires aux rêveries de la métempsycose, aussitôt les spirites oublient leur *critérium*, ils ne croient plus à la véracité de la révélation des esprits, ils se font juges, ils retiennent ce qui leur plaît, ils repoussent ce qui leur déplaît.

« Mes expériences spirites, écrit un occultiste, m'ont démontré que bien des esprits désincarnés, non seulement souffrent matériellement (j'en ai personnellement la preuve par leurs douleurs qui me furent momentanément communiquées, *douleurs de brûlure!*) mais aussi ils croient souffrir pour l'éternité.

« Un certain esprit — il communiquait en anglais par une écriture anglaise caractéristique — me donnant son nom, me racontant sa triste existence, me fit vivre, il y a quelques années, une angoissante épopée. A toutes mes consolations, à toutes mes réfutations de son erreur de se voir perdu, damné à jamais, il répondait imperturbablement : *Lost, lost, lost, and it is justice. PERDU! PERDU! PERDU! ET C'EST JUSTICE.* »

A ce témoignage si formel, si effrayant en faveur du dogme catholique, notre spirite répond : « Je n'y vois que le déses-

poir d'un esprit non seulement souffrant, mais ignorant, et qui, imbu des idées conçues sur terre, se désespère, à l'instar d'un malade parfaitement guérissable, qui se croit prêt à mourir (1). »

A quoi bon consulter les esprits si vous le faites avec la ferme intention de mépriser leurs réponses quand elles ne seront pas conformes à vos vues et à vos espérances? Votre croyance n'est donc pas fondée sur les révélations des esprits, elle est fondée sur les rêveries de votre imagination, ou sur les conceptions d'aventures, de votre raison.

#### IV

Autre exemple :

Pierre est à Paris, Paul se trouve à Pékin. Par une action télépathique, Pierre communique ou transmet directement un ordre, une image, une impression à Paul. Comment expliquerons-nous cette transmission? Il faut écarter provisoirement de la discussion, comme nous l'avons déjà fait, la coïncidence fortuite, ou le hasard.

Ce phénomène que nous n'avons pas la faculté de reproduire à notre gré, et qui est rare, extraordinaire, unique, peut-être, dans la vie d'un homme, paraît naturel à notre contradicteur: il en donne cette explication :

« Nous avons vu que la suggestion mentale s'exerce d'une manière fréquente entre personnes qui vivent ensemble, parce que les pensées ont une action extérieure ou se traduisent par des attitudes du corps, des jeux de physionomie, des mouvements involontaires produits par les émotions, des senteurs cutanées, etc.; puis expérimentalement entre un magnétiseur et son sujet, tous deux étant dans la même pièce, sans aucun signe physique, paroles, gestes, attitudes, etc.; après, dans des chambres séparées, et enfin, à grande distance. Tous ces faits expérimentaux sont de la même famille : ils ont entre eux de si évidentes analogies que les uns, les derniers, ne sont qu'une extension des premiers, et que la

(1) *La Résurrection* (mai-juin, 1902).

distance n'est plus qu'un facteur secondaire qui ne change rien à la nature intime des phénomènes. Tout nous conduit donc à penser que les faits télépathiques sont de même nature, puisqu'ils exigent pour se produire les mêmes conditions chez l'agent et le percipient que celles qui sont nécessaires entre le magnétiseur et son sujet. » (*Revue du Spirit.*, p. 248.)

Je signale, sans m'y arrêter, cette confusion déplorable entre deux phénomènes si différents, la suggestion dans notre voisinage et la télépathie, à de très longues distances. Il est contraire à la logique et à l'expérience d'expliquer par les mêmes causes des phénomènes qui n'ont rien de commun. Je peux agir physiquement de mille manières imperceptibles, sur d'autres personnes qui se trouvent près de moi, dans ma chambre, provoquer en elles une impression, ou un mouvement. Toute idée forte, tout sentiment violent, tout désir ardent se traduit inconsciemment hors de nous par un mouvement des lèvres, des yeux, du corps qui se communique par l'éther à une autre personne chez laquelle il provoque une impression organique et une sensation. Il est facile d'en faire l'expérience.

Mais qu'il soit possible à un homme qui se trouve à Paris, d'impressionner de cette même manière une personne qui réside à Constantinople ou à Pékin, et de lui transmettre la pensée, voilà qui dépasse tout; ce phénomène diffère essentiellement du premier, et il est contraire à tout ce que la physique nous apprend sur l'énergie, car cette vibration mystérieuse imaginaire ne connaît ni réflexion, ni réfraction, ni interférence, ni corps opaque infranchissable, ni épuisement par la distance, ni conversion en chaleur, et jamais un physicien n'a pu constater sa réalité et l'emprisonner.

Quand je parle, je fais vibrer les cordes vocales qui ébranlent l'air; quand je concentre mon attention sur une personne que je vois à l'extrémité de ma chambre, j'ébranle l'air par des mouvements imperceptibles de mes lèvres, et dans les deux cas je fais un acte physique conforme aux lois connues de la physique, et totalement différent de la télépathie à grande distance.

## V

Après avoir déclaré que les phénomènes de télépathie peuvent s'expliquer par des causes naturelles, comme la suggestion mentale entre personnes qui vivent ensemble, notre contradicteur nous transporte dans un autre monde, et se trouve ici encore en contradiction avec lui-même.

En lisant les premières pages de son étude le lecteur pouvait conclure ainsi : La suggestion mentale entre amis, dans un même local, s'explique naturellement par des vibrations de l'éther. Or, la télépathie appartient à la même famille, « tous ces faits ont entre eux de si évidentes analogies que les uns ne sont qu'une extension des autres, et que la distance n'est plus qu'un facteur secondaire qui ne change rien à la nature des phénomènes ».

Vous vous trompez : plus loin, dans les dernières pages de son travail, l'auteur fait intervenir un autre facteur, un facteur inattendu, et il cite, en l'approuvant, ce passage du livre de Myers, sur les *Hallucinations télépathiques*, p. 7 :

« Nous pensons que nous avons prouvé par l'observation directe que deux esprits peuvent communiquer entre eux par des moyens que ne peuvent expliquer les lois scientifiques connues, et nous affirmons que, par nos recherches les plus élevées sur les phénomènes du magnétisme, nous en sommes arrivés à un point où certains faits étranges prennent un aspect intelligible.

« Il me semble tout à fait improbable que la télépathie puisse recevoir *une explication purement physique*, bien que cette explication soit logiquement concevable. Il est difficile en effet de compter au nombre des forces matérielles une force qui, *à l'encontre de toutes les autres, semble n'être point diminuée par la distance, ni arrêtée par aucun obstacle*. Si donc la télépathie est un fait démontré, il faut introduire dans l'ensemble des faits d'expérience un élément nouveau qui créera un sérieux obstacle à la synthèse matérialiste.

« Cette conception d'un esprit actif et indépendant du corps, tout à fait nouvelle dans la science expérimentale, se



retrouve dans les formes les plus élevées de la religion. Nos expériences suggèrent l'idée qu'il peut exister entre les esprits des relations *qui ne peuvent s'exprimer en termes de matière et de mouvement, et cette idée jette une nouvelle lumière sur l'ancienne controverse entre la science et la foi.*

« Si les faits que nous allons étudier sont établis, la science ne pourra admettre plus longtemps qu'il soit impossible que *d'autres intelligences que celles des hommes vivants agissent sur nous.* Nos recherches ne peuvent fournir d'appui à aucun dogme particulier ; ce qu'elles peuvent montrer, c'est que les témoignages humains relatifs à des faits surnormaux peuvent être dignes de foi, et qu'il y a dans l'homme un élément capable d'être impressionné par des forces surnormales. »

Voilà donc une explication nouvelle de la télépathie. Il existe d'autres intelligences que celles des hommes et ces intelligences peuvent agir sur nous, nous avertir d'un danger, nous annoncer une nouvelle importante, susciter une image ressemblante et troublante dans notre cerveau.

Cette explication diffère totalement de celle que l'auteur nous a donnée au commencement de son travail, quand il nous parlait de la suggestion mentale par vibrations, entre personnes qui ont l'habitude de vivre ensemble. Nous voici en présence d'intelligences *surnormales* et de phénomènes *surnormaux* ; nous ne sommes pas loin des bons et des mauvais esprits, des anges et des démons. Il faut choisir, et ne s'effrayer ni du mot, ni de l'idée.

Ce n'est pas seulement parmi les spirites que nous constatons ces contradictions, ces confusions, cet oubli des lois du raisonnement qui rend les discussions inutiles et stériles, et qui laisse l'esprit dans les douleurs de l'incertitude, on le retrouve même dans les écrits de quelques spiritualistes chrétiens que l'engouement de la science étourdit.

Prenons un groupe de phénomènes merveilleux, la suggestion mentale, la télépathie et la lucidité. Que faut-il en penser ? Est-ce l'œuvre du charlatanisme, de la nature, du démon ou de Dieu ?

Voici la réponse d'un spiritualiste chrétien : « L'hypothèse de la suggestion mentale qu'on rejetait il y a quelques

années, comme une absurdité scientifique, a gagné peu à peu du terrain, à mesure que les expérimentateurs ont appris à se mettre en garde contre les causes d'illusion. Les expériences de Charles Richet, d'Ochorowicz, d'Héricourt, de Pierre Janet, de Beaunis, de Liébeault, les travaux de la Société des recherches psychiques de Londres et de la Société américaine de Boston, ont donné à l'hypothèse de la suggestion mentale un caractère absolument scientifique justifié par un grand nombre d'observations d'une valeur incontestable.

« Le fait d'endormir ou de réveiller un sujet à distance aurait été bien des fois vérifié... Dusart qui fit plus de cent expériences, avec des résultats divers, porta l'éloignement des sujets de 200 mètres à 7, puis à 10 kilomètres et réussit à les impressionner par un acte mental. Chaque fois la somnambule indiquait aux personnes de son entourage quand elle se sentait influencée par son opérateur, et ses indications concordaient parfaitement avec le moment de l'action. Dufay aurait réussi à endormir un de ses sujets à la distance de 112 kilomètres (1). »

Si l'on veut que l'opération ait des chances de réussite, il faut, selon M. Ochorowicz, que le sujet ne soit pas trop absorbé (monoïdéie passive), ni trop engourdi (aïdéie), ni trop distrait (polyïdéie active), ni trop absorbé dans ses propres idées (monoïdéie active), mais capable de fonctionner avec absorption (état de monoïdéie naissante passive).

On pourrait donc, d'après ces observateurs, transmettre à un sujet, sans signe verbal, à une distance de 112 kilomètres, par un moyen naturel, une sensation, une image, une pensée.

Et ce moyen naturel, ce n'est pas une force nouvelle découverte dans la nature, une force emprisonnée, dirigée, ce n'est pas un appareil nouveau, d'un mécanisme ingénieux, ce serait seulement un acte de volonté. Il suffirait de vouloir !

Je déclare que je refuse absolument de croire à la suggestion mentale et à la télépathie ainsi entendue ; cette communication à travers l'espace malgré la distance et la loi des

(1) *La dissociation psychologique*, page 76.

carrés inverses, par un acte de volonté, est antiscientifique et irrationnelle. Et si elle existe, elle relève d'autres lois, et elle demande une autre explication.

L'auteur que j'ai cité, vient de nous dire, page 76, que « l'hypothèse de la suggestion mentale a un caractère absolument scientifique », mais il tient un autre langage, à la page 187 : « On a publié quelques essais de suggestion mentale à distance entre sujets normaux. Je n'en connais pas qui soient irréprochables au point de vue de la méthode. En général, ils ne portent pas sur des séries suffisantes. Des faits isolés ou peu nombreux n'excluent pas la possibilité des circonstances fortuites. »

Mais alors, l'hypothèse de la suggestion mentale et de la télépathie n'a pas, comme vous le prétendez, « un caractère absolument scientifique, elle n'est pas justifiée par un grand nombre d'observations d'une valeur incontestable ». La distinction des sujets normaux et anormaux ne suffit pas pour expliquer ici naturellement et là, d'une manière préternaturelle, ces phénomènes merveilleux, cet échange de pensées, sans aucun signe extérieur, à des centaines de lieues!

Aussi bien, ce n'est pas en parlant des sujets anormaux que l'auteur écrit ceci : « Que voyons-nous dans tous les cas de transmission de pensée par la parole, par le télégraphe ou par le téléphone? Deux organismes ou deux appareils jouant les rôles de l'agent et du percipient sont mis en rapport par l'intermédiaire d'un milieu vibratoire; la transmission s'opère au moyen de signes convenus. Mais cette dernière condition n'est pas une objection à la télépathie, puisque nous savons que l'inconscient est capable d'interpréter les mouvements physiologiques qui accompagnent la pensée.

« Il n'est pas nécessaire que les vibrations soient dirigées d'un appareil à l'autre, comme entre deux téléphones reliés par un fil. Quand nous parlons devant de nombreux auditeurs réunis dans une salle ou en plein air, les ondes sonores les atteignent tous et la télégraphie sans fil a montré la possibilité de mettre en communication à travers l'espace deux ou plusieurs appareils convenablement réglés. Pourquoi

n'en serait-il pas de même de deux organismes dont la sensibilité, que personne n'a mesurée à ce point de vue, peut être infiniment plus grande que celle des tubes de Branly? Des physiciens comme Crookes, comme Lodge ne font aucune difficulté pour admettre que le milieu vibratoire, convenable pour l'action télépathique, puisse exister dans la nature. » (P. 228.)

Ce n'est donc plus seulement entre sujets anormaux que la communication télépathique pourrait s'établir, ce serait une affaire d'organisme et de sensibilité, et, d'un bout du monde à l'autre bout, deux êtres sensibles pourraient échanger leurs pensées, leurs impressions, leurs désirs, sans se préoccuper de la distance, et par un acte de volonté, et personne, depuis l'origine du monde, ne se serait douté de l'existence de cette faculté merveilleuse, et aucun chimiste, aucun physicien ne pourrait encore aujourd'hui nous en donner la démonstration expérimentale.

N'est-ce pas l'imagination qui parle et ne sommes-nous pas dans le pays des rêves et des chimères où des savants divaguent et prétendent déclamer les infailibles oracles de la science? Les grands mots ne manquent pas, les expressions techniques, scientifiques abondent; ce qui manque, c'est la clarté funeste à l'erreur. Les sophistes et les malfaiteurs se plaisent dans les ténèbres; ils fuient le soleil.

## VI

Je préfère à ces rêveries qui fatiguent l'esprit et à ces contradictions stériles cette page exacte et ferme où M. Arcelin expose ainsi la doctrine catholique :

« L'Église admet comme article de foi la possibilité des communications directes entre le ciel et la terre, entre les vivants et les morts, entre Dieu, les êtres spirituels et l'homme. La Bible, l'Évangile, les vies des saints sont remplis d'exemples qui viennent à l'appui de cette vérité. Le personnage, objet d'une communication surnaturelle est souvent endormi ou en extase, comme si le moment favorable à l'influence

céleste était précisément celui où l'activité de ses fonctions de relation se trouve suspendue.

« C'est par l'inconscient qu'arrive le message divin comme ferait une suggestion. Dans la vie ordinaire des influences analogues ne se produiraient-elles pas aussi, et certains cas de télépathie, de lucidité, de pressentiments, parfois si heureusement appropriés au bien physique et moral de ceux qui les éprouvent, ne seraient-ils pas une de ces manifestations providentielles que la foi se plaît à voir partout répandues, non seulement dans les événements d'une vie humaine, mais dans la nature tout entière? » (P. 220.)

M. Arcelin pose la question; nous aurions été heureux d'entendre sa réponse affirmative, conforme à l'enseignement catholique, et bien autrement autorisée que les rêveries scientifiques dont nous venons de nous occuper, malgré nous. Le monde invisible éclaire le monde visible et l'explique : la miséricorde providentielle de Dieu qui ne reste indifférente à aucune des vibrations de la force dans l'univers, se révèle aussi dans ces apparitions des morts aux vivants, dans ces pressentiments et ces avertissements mystérieux, où les anges remplissent un rôle si important : il ne nous déplaît pas de le reconnaître.

Au-dessous de la surface agitée de notre âme dans ses profondeurs, quand le sommeil nous sépare des influences extérieures, des facultés cachées se réveillent en nous, elles peuvent entrer en communication surnaturelle avec l'inconnu et l'invisible, elles reçoivent d'en haut des lumières, des impulsions, des manifestations, qui ont un retentissement profond dans notre vie ordinaire.

Et cette explication nous paraît plus raisonnable que la transmission à l'état de veille, malgré la matière et la distance, par un acte de volonté, de nos pensées et de nos sentiments d'une extrémité à l'autre extrémité de l'univers.

Élie MÉRIC.

---

## EXPÉRIENCES DE TRANSMISSION DE PENSÉE



La transmission de pensée, ou *lecture de pensée*, est toujours contestée et cependant ce phénomène court, pour ainsi dire, les rues, ou plutôt les cafés.

J'ai relaté, dans le n° 4 des *Annales des Sciences psychiques* de 1894, des expériences faites à Sousse (Tunisie) avec un professionnel nommé Lauriol (Lauri-Ali) et, dans le n° 3 de 1897, des expériences faites à Limoges avec ce même Lauriol.

Au commencement de 1902 j'eus occasion de renouveler à Dinard des expériences semblables avec un individu se faisant appeler Nelsonn.

En comparant ces expériences avec les premières, les lecteurs des *Annales* reconnaîtront une grande parité dans les résultats.

Ces expériences eurent lieu dans un café.

Nous étions de 30 à 40 personnes de la ville nous entreconnaissant toutes.

*Nelsonn était le seul étranger ; il n'avait personne de son clan avec lui et, du reste, l'hypothèse de compérage est manifestement réduite à néant par l'exposé des faits.*

J'ai dit que Lauriol opérait de deux façons, soit avec contact avec le penseur, soit sans aucun contact et les yeux bandés.

Nelsonn opère les yeux bandés, mais avec contact préalable de quelques secondes ; il saisit le poignet du penseur et, de temps en temps, il renouvelle ce contact.

Le plan de la salle est nécessaire pour bien suivre le détail des opérations.

## 1<sup>re</sup> expérience

Nelsonn quittera la salle accompagné de deux personnes : une autre personne empruntera à une quatrième un objet quelconque qu'elle cachera. Nelsonn trouvera l'objet d'abord et, ensuite, son propriétaire.

La partie de la salle où est le billard n'était pas éclairée directement. Nelsonn étant sorti, j'emmenai en *a*, lieu isolé et obscur, M. M..., employé à la même administration que moi et, tout bas, à l'oreille, je lui dis :

« Je m'emprunte 2 sous, je les mets dans cette boîte d'allumettes-tisons que voici et je la mets dans la poche de mon pardessus. »

Toutes les autres personnes de la salle sont restées aux tables indiquées sur le plan, et, très occupées à parler entre elles, n'ont pas beaucoup fait attention à ce que je faisais.

En tout cas quelqu'un aurait-il fait attention et aurait-il été de connivence avec Nelsonn, que sa conclusion aurait été que j'avais emprunté un objet à M. M... ; j'avais d'ailleurs eu soin de dissimuler mes mouvements.

M. M... regagna sa place.

Je restai en *G* près du billard et l'on fit rentrer Nelsonn ; je lui dis que j'étais l'opérateur. Ayant demandé une serviette à la dame du comptoir, il me pria de lui bander les yeux. « Il faut que je voie en dessous, dit-il, pour me guider. »

Il me saisit le poignet pendant trois ou quatre secondes, me lâcha et dit : « Maintenant, pensez bien où je dois aller pour trouver l'objet : ne dites pas un mot : si mes mouvements ne sont pas exacts, rectifiez-les en pensant : à droite, à gauche, plus bas, etc... »

Il me tourne le dos et il part de l'avant : je le suis, en pensant qu'il n'a pas à s'écarter de moi puisque l'objet est sur moi.

Après quatre pas il se retourne et me palpe ; après divers tâtonnements il fouille les poches de mon pardessus, trouve la boîte de tisons ; il répète souvent : « Pensez bien ! »

Il remet la boîte de tisons dans ma poche et recommence à me palper ; je reste impassible.

Il reprend la boîte de tisons sans hésiter ; il l'ouvre, y prend la pièce de 10 centimes et dit : « Voilà l'objet ! Maintenant conduisez-moi auprès de la personne à qui vous l'avez emprunté. » Il me tâte le poignet deux ou trois secondes, me lâche et repart de l'avant (mais pas dans la direction de M. M...). Je le suis en pensant qu'il ne doit pas me quitter, il se retourne et dit : « Ah parbleu ! les deux sous sont à vous ! »

## 2<sup>e</sup> expérience

Les personnes qui voudront écrire sur un papier qu'elles conserveront ce qu'elles veulent faire exécuter. Ceci pour servir de preuve pour les assistants, s'il y a réussite ; mais cette précaution est facultative et l'on n'est pas obligé d'écrire son programme. Nelsonn quitte la salle.

Pendant que les assistants sont bien occupés à écrire, je vais au coin isolé et obscur *a* et j'écris en abrégé *sur un papier à moi* : P. L. C. a. C. D. L. E. L. P. A. M. L.

Prendre la cordelière au cou de L..., et la porter à M<sup>me</sup> L... Je broie le papier en boule et je le mets au fond de la poche de mon pantalon parmi sous, clés et couteau.

Nelsonn rentre, je lui demande à opérer. Nous partons du même point *G* : près du billard (*G*) est mon siège resté vide.

Je lui bande les yeux, il me tient le poignet deux ou trois secondes et part de l'avant, je le suis ; j'ai les mains croisées derrière mon dos.

Pour aller près de M. L., il doit prendre à gauche ; malgré moi il prend à droite, va jusqu'au bout des tables centrales, se plaint de ne pas saisir. « Pensez bien ! répète-t-il sans cesse, il y a quelque chose qui m'échappe. » Il revient en *G*, me saisit le poignet un instant ; puis à deux mains, il saisit M. K..., le fait se lever, le palpe et lui défait sa cravate.

« Ce n'est pas cela ! » dit-il ; il laisse K..., revient en *G*, me précédant. Là, vivement, il saisit une carafe et remplit d'eau mon verre.

« Ce n'est pas cela ! dit-il, pensez bien ! quelque chose me gêne ! »



Il va à L..., le palpe longtemps, lui dénoue sa cordelière : mais il ne la dépasse pas du col, ce que je désire qu'il fasse.

Pendant toutes ces opérations Nelsonn me tourne le dos.

Enfin, il amène L... à lui en tirant sur la cordelière dont il se sert comme d'une laisse et il le conduit près de M<sup>me</sup> L... Il fait lever cette dame et dit :

« Cette personne est dans la combinaison, mais je ne saisis pas ce que vous voulez que je fasse ; pensez bien, pensez bien ! »

Je pense bien tant que je peux ; mais à aucune de ses réflexions je ne riposte par un geste ou un mot quelconque.

Il tient de la main gauche M<sup>me</sup> L... qu'il a fait mettre debout, et de la main droite il tire la cordelière de M. L... devant le visage de M<sup>me</sup> L...

« Je n'y arriverai pas, dit-il, j'abandonne. »

En somme, l'opération était réussie et les hésitations et l'échec partiel sont plutôt une preuve de la réalité de cette faculté bizarre.

Mais voici le plus curieux de l'affaire ! Ayant regagné ma place, M. M... me demanda si j'avais voulu qu'il vidât la carafe dans mon verre.

« Non, dis-je ! voici mon programme. »

Je sortis la boulette de papier de ma poche et lui traduisis le programme.

« C'est étonnant, dit M. M..., voici mon programme : Remplir mon verre avec la carafe. C'est votre verre qu'il a rempli au lieu du mien. Et je voulais lui faire exécuter ce programme après le vôtre. »

Est-ce hasard ? Ou ne croirait-on pas qu'en passant à côté de M. M... l'idée de celui-ci aura agi sur Nelsonn.

Ce qui me ferait croire à cette combinaison possible, c'est que dans mes expériences à Limoges, avec Lorient, on trouve des anomalies semblables, telles celles relatives aux millièmes de pièces de monnaie. (Je prierai le lecteur de revoir ces numéros des *Annales*.)

Une idée émise par un cerveau agirait sur les organes du sujet comme une odeur sur l'odorat (?).

Je passerai rapidement sur les autres expériences qui ont été faites par d'autres personnes.

### 3<sup>e</sup> expérience

Nelsonn parcourt toute la salle précédant une dame qui le suit : il va droit au piano, s'assoit et commence une valse après une ou deux secondes d'hésitation.

« C'est cela, dit cette dame, voici mon programme : Aller au piano et jouer un mouvement de valse. »

### 4<sup>e</sup> expérience

Suivi de M. G..., commerçant à Dinard. Nelsonn. après divers tâtonnements, fait lever M. C.... le conduit près de la bonne du café, qui est près du comptoir, défait le tablier de celle-ci, le lui rend; hésite; enfin il saisit M. C... à bras-le-corps et l'entraîne à danser. Le programme était : *faire danser C... avec la bonne.*

L'échec partiel prouve que l'image cérébrale transmise est plus ou moins confuse.

Ce qui se transmet n'est pas, à proprement parler, une pensée : ce n'est donc pas une lecture de pensée, ce n'est pas le sujet qui va puiser dans le cerveau du penseur ainsi que l'interprètent les critiques (bien que ce genre de phénomène se rencontre aussi dans le cas de lucidité). C'est l'*image* d'un fait, que le penseur crée, qui fait se développer une image semblable ou plus ou moins semblable dans le cerveau du sujet.

### 5<sup>e</sup> expérience

Nelsonn, suivi de M. K..., va à la porte vitrée ; des deux mains il tâtonne, arrache deux affiches, ouvre la porte. la referme, tâte à nouveau les vitres des *deux mains*, se plaint de ne pas saisir. Enfin, tout à coup, il frappe plusieurs coups de main sur la vitre et se débande aussitôt les yeux en disant : « Voilà ce qu'on veut ! » En effet, le programme était : Aller à la porte vitrée et frapper plusieurs coups sur la vitre.

Suivirent d'autres expériences semblables plus ou moins réussies, mais assez réussies pour prouver qu'il y a, *incontestablement, une transmission d'idée.*

A Saint-Servan, une femme accompagnée d'un barnum a aussi bien étonné les opérateurs; j'ai regretté de n'avoir pu assister à ces séances, mais les faits m'ont été affirmés par tant de personnes sérieuses, et ces faits sont si simples, qu'il m'est difficile de ne pas y ajouter foi.

Une personne quelconque de l'assistance se plaçait debout devant cette femme qui avait une mandoline, la personne regardait la femme fixement et pensait un air à son choix, aussitôt la femme jouait l'air sur son instrument. J'ai donc demandé à chacune des personnes qui m'ont dit avoir expérimenté si, ainsi que cela se fait d'habitude, elles avaient préalablement dit au barnum l'air désiré. Auquel cas un code de signaux très bien étudié entre le barnum et le sujet remplace la prétendue transmission d'idée, c'est alors un simple truquage.

« Ils ont d'abord opéré de cette manière, m'ont déclaré toutes ces personnes; mais après, le barnum nous a dit :

— Vous croyez que je lui transmets vos désirs par des signaux, eh bien! maintenant opérez vous-mêmes, ne me dites rien, ne dites rien à personne. »

Or, un grand nombre de personnes ont ainsi fait jouer, sans délai, l'air qu'elles désiraient.

Mais si cette femme ne connaissait pas l'air pensé, elle ne le saisissait pas et ne pouvait le jouer.

Ce qui corroborerait mon hypothèse précédente.

L'idée du penseur aurait assez de puissance pour réveiller chez le sujet une image *déjà enregistrée, un air déjà possédé par le sujet, mais pas assez pour créer de toutes pièces une image neuve.*

Nous entrevoyons donc dans cet ordre de faits une sorte de phénomène ayant de l'analogie avec les phénomènes de transmission : téléphoniques, phonographiques, ondes hertziennes, etc., *deux appareils vibrant à l'unisson.* Par conséquent, rien de plus merveilleux, mais aussi merveilleux

si l'on veut; mais rien de *surnaturel*, gros mot que les sceptiques lancent par la tête des *liseurs* de pensée.

Une recommandation est à faire aux personnes, qui, à l'occasion, voudraient expérimenter.

La volonté du penseur est non moins indispensable à la transmission de pensée que celle du sujet.

Des personnes expérimentent parfois avec le désir de voir le sujet en échec, ne se doutant pas qu'elles annihilent ainsi la cause nécessaire à la réussite; dans ces cas l'influence est négative.

Dans tous les phénomènes psychiques, qu'il s'agisse de médiumnité, de lucidité ou de magnétisme, tous les assistants participent plus ou moins au résultat. C'est une règle générale. L'hostilité simplement mentale d'une fraction de l'assistance est une cause d'échec total ou partiel.

A. GOUPIL.

(*Annales des sciences psychiques.*)



#### OBSERVATION

Nous continuons d'enregistrer les faits : nous en chercherons plus tard l'explication et les lois.

L'auteur de l'article que nous venons de publier est familiarisé, depuis longtemps, avec les expériences de magnétisme, de spiritisme et de tables tournantes ou parlantes. Les faits nouveaux qu'il rapporte aujourd'hui rappellent les expériences de lecture de pensée que Pickman continue sous nos yeux, et dont nous avons déjà parlé dans cette Revue.

Dans certaines de ces expériences, en présence d'un public considérable, Pickman s'est trouvé arrêté subitement, et a perdu toute sa lucidité quand un spectateur, *un seul*, a fait secrètement et mentalement une invocation à Dieu.

Si nous étions ici en présence d'un phénomène physique et d'une loi de la nature, il serait difficile de comprendre pourquoi la force psychique d'une *unité*, c'est-à-dire d'une personne, neutralise instantané-

ment la force psychique combinée de Pickman et des deux cents témoins qui suivent son expérimentation. La force psychique de l'individu, de l'unité devrait se trouver annulée par la force psychique bien autrement supérieure des spectateurs.

Si vous ajoutez que *l'individu* n'a pas essayé, par un acte intense de volonté, de paralyser l'action fluidique de Pickman, et qu'il s'est contenté de demander à Dieu, *mentalement*, de l'éclairer sur l'origine et le caractère de l'expérience, il devient impossible d'expliquer naturellement le résultat obtenu.



## LES NOUVELLES RADIATIONS

(Suite)

---

Il paraîtrait même que ce radioconducteur se décohere lui-même automatiquement. Grâce à son exquise sensibilité, en effet, le mouvement imperceptible qui accompagne toujours le fonctionnement du récepteur suffit à produire l'ébranlement décohérent. Aussitôt après le passage de l'étincelle le radioconducteur recouvre donc automatiquement sa résistance première, et se trouve prêt à enregistrer une nouvelle onde électrique. Le poste récepteur est ainsi simplifié, et la sûreté comme la vitesse des transmissions en reçoivent une nouvelle garantie. On dit même que la vitesse de transmission pourrait égaler celle de la télégraphie avec fil.

Avec l'appareil de M. Branly, nous sommes en possession d'un détecteur très sensible des ondes électriques. Il est à l'électricité ce que la rétine de notre œil est à la lumière. Composé sous sa forme dernière d'un minuscule trepied de métal oxydé reposant sur un support de métal poli, il se trouve réduit à sa forme la plus simple et dès lors la plus pratique qu'on puisse imaginer. Désormais, avec ce petit appareil, l'homme pourra constater dans l'atmosphère le passage des ondes électriques, silencieuses et obscures, comme il constate avec ses yeux le passage des ondes lumineuses, et, avec ses oreilles, le passage des ondes sonores. En un mot, c'est le monde des radiations électriques, fermé jusqu'à ce jour, qui révèle enfin un coin de sa splendeur. Et comme ce monde a un champ infiniment plus vaste que celui du son et de la lumière, comme il pénètre en se jouant à travers tous les obstacles, à travers les pierres, les terres, les murs, les montagnes, on peut entrevoir les merveilleux

résultats auxquels la science ne tardera pas de nous conduire, quand elle saura manier ce magique instrument. Déjà elle lui a trouvé un premier emploi, la *télégraphie sans fil*; c'est d'elle que nous nous occupons ici.

On n'avait pas songé d'abord à l'employer à transmettre des signaux à distance. On possédait, en effet, pour cet usage, le télégraphe optique, capable de transmettre, de jour et de nuit, à l'aide de la lumière solaire réfléchi ou d'une forte lampe, les signaux de l'alphabet Morse, entre deux postes éloignés et visibles. Les ondes électriques, telles qu'on pouvait les produire, n'ayant pas une portée aussi considérable, que les rayons lumineux, il semblait inutile d'engager les recherches de ce côté.

En 1895 cependant, M. Popoff, professeur à l'Ecole de la marine de Cronstadt, eut l'idée d'appliquer le radioconducteur à l'étude de l'électricité atmosphérique. Afin de rendre l'action de l'électricité plus énergique sur le cohéreur, il relia l'une des bornes de cet instrument au fil d'un paratonnerre, et l'autre borne à la terre. Plus tard, en l'absence du paratonnerre, il fit usage d'un long fil relevé verticalement par un mât ou un support quelconque. Ce fut l'origine de l'*antenne*, le second organe essentiel de la télégraphie sans fil. Enfin dans le courant du cohéreur ou dans un courant secondaire, placé sous sa dépendance, étaient intercalés un enregistreur automatique et un trembleur. Ce dernier avait pour but de frapper le cohéreur après le passage de la décharge et de lui enlever sa conductibilité. Cet appareil réussit parfaitement et les décharges de l'électricité atmosphérique furent enregistrées régulièrement.

M. Popoff conçut alors l'idée qu'on pourrait employer son appareil à enregistrer des signaux Morse, si l'on avait un instrument assez puissant pour envoyer au loin des ondes électriques brèves et longues, comme il se pratique dans la télégraphie optique. Restait à trouver cet ondulateur puissant. C'est ici qu'intervient l'œuvre de M. Marconi, le dernier et définitif créateur de la télégraphie sans fil.

M. Popoff n'avait installé l'antenne qu'au poste récepteur.

M. Marconi fonda un poste producteur des radiations électriques muni, lui aussi, d'une antenne, et il multiplia la puissance des ondateurs comme Popoff avait multiplié la portée du radioconducteur. La dernière condition pour l'usage du télégraphe sans fil était réalisée.

Quel est le rôle des antennes dans la production et dans la réception des ondes électriques? C'est une question qui est loin d'être résolue. Néanmoins on peut s'en faire quelque idée. Si l'on envisage les ondes électriques par rapport à leurs dimensions, on peut les diviser en deux catégories. Les ondes de faible longueur qui mesurent entre deux nœuds ou deux ventres depuis 6 millimètres jusqu'à un mètre, et les ondes de grande étendue qui peuvent atteindre jusqu'à trois cents mètres et au delà, de nœud à nœud. Les premières s'amortissent très rapidement dans l'atmosphère et s'éteignent tout près de leur source; les autres, au contraire, sont capables de se transmettre très loin sans déformation. Or, le rôle de l'antenne au poste transmetteur semble être, d'après les expériences, de donner aux appareils producteurs d'étincelles électriques le pouvoir d'émettre des ondes de grande longueur. De plus, elles orientent l'ondulation électrique; la direction de l'onde est normale au plan de l'antenne. Cette dernière propriété toutefois semble la moins bien établie. Au poste récepteur, l'antenne transmet au cohéreur l'impression de ces mêmes grandes ondes, auxquelles celui-ci, s'il était isolé, resterait insensible.

Le radioconducteur et les deux antennes constituent la partie la plus neuve et la plus essentielle de la télégraphie sans fil. Mais le producteur d'étincelles doit aussi être choisi avec soin. Il faut qu'il ait la forme d'un oscillateur, c'est-à-dire qu'il doit produire des étincelles non pas isolées, mais ordonnées par séries, se succédant avec une force et une intensité constante. Ces diverses étincelles, en effet, en se succédant, se soutiennent les unes les autres, les premières préparent le chemin aux suivantes. Les bouteilles de Leyde donnent à ce point de vue les meilleurs résultats. Avec 1 bouteille de Leyde, on obtiendrait des ondes de 75 mètres; avec 4 bouteilles, des



ondes de 150 mètres et avec 13 bouteilles des ondes de 300 mètres (1).

Voici, en résumé, quels sont les organes ordinaires d'un poste transmetteur dans la télégraphie sans fil : *a)* une source d'électricité commandée par une clef de Morse qui ouvre et ferme le courant ; *b)* un courant secondaire induit, engendré par le premier, relié par un de ses pôles à l'antenne et à l'une des boules de l'oscillateur et par l'autre pôle à la terre et à l'autre boule de l'oscillateur.

Le poste récepteur comprend le cohéreur, relié à la fois, par ses pôles, d'abord à l'antenne et à la terre, ensuite à l'une et à l'autre électrodes d'une source d'électricité ; — le trembleur et l'appareil inscripteur Morse, actionnés par une pile spéciale, ou relais, lequel est commandé par le courant primaire lorsqu'il entre en action sous l'influence de l'onde électrique.

Nous ne décrivons point chacun de ces appareils. Nous indiquerons simplement quelques-unes des principales conditions d'un bon fonctionnement. L'antenne doit être isolée le plus complètement possible et éloignée de tout corps conducteur, sa hauteur est fonction de la distance à atteindre, elle s'exprime par la racine carrée de la distance, multipliée par 0, 15 (2).

La prise de terre pour le poste transmetteur et le poste récepteur doit être aussi parfaite et étendue que possible ; la meilleure source d'énergie à employer sont les accumulateurs.

Venons maintenant aux résultats obtenus jusqu'à ce jour. Les premières expériences de Marconi datent de 1895 : à Bologne, il avait communiqué à la distance de 5 kilomètres. En 1897 eurent lieu les essais faits entre la Spezia et des navires de guerre éloignés en mer à diverses distances. On obtint des communications jusqu'à 16 kilomètres avec des antennes de 22 et 34 mètres.

(1) *La Télégraphie sans fil*, par Boulanger et Ferrié, page 130.

(2) Au delà de 40 kilomètres cette loi n'est plus rigoureusement exacte. La distance se calcule en kilomètres et la hauteur en mètres. Du reste, dès que l'antenne a donné aux ondes électriques une longueur suffisante, il n'y a plus de raison de multiplier sa hauteur. La longueur la plus favorable serait environ 70 mètres ; on dit même que M. Marconi serait parvenu à supprimer l'antenne.

En 1898, en Angleterre, on obtint des communications à la distance de 50 kilomètres au moyen d'antennes soutenues par des ballons.

En 1899, avec des antennes de 31 et 37 mètres, on put communiquer entre Douvres et Wimereux, (distance, 52 kilomètres). Deux cuirassés auraient pu échanger des signaux à 112 kilomètres.

En 1900, M. Marconi obtint la distance de 136 kilomètres avec 45 mètres d'antennes.

En 1901, le même inventeur communiqua entre Biot près d'Antibes et Calvi en Corse, séparés par 175 kilomètres.

En 1901, il a pu échanger des signaux entre l'île de Wight et le cap Lizard, à 300 kilomètres.

Depuis 1895, en six années, les progrès, on le voit, ont été considérables; ils ont conduit depuis la distance de 5 kilomètres jusqu'à 300 kilomètres. Une dépêche, publiée en décembre 1901 dans tous les journaux, annonçait qu'on avait communiqué entre le cap Lizard et Saint-Jean de Terre-Neuve; à travers l'Océan. L'antenne consistait en un fil métallique soulevé par un cerf-volant à la hauteur de 400 pieds. La distance est de 3.350 kilomètres. Si l'on en croit les articles parus dans les journaux et revues scientifiques, cette nouvelle devrait être prise au sérieux. Un contrat serait même signé avec le Canada dans le but d'exploiter la ligne Terre-Neuve-Cornouailles (1). De plus on a établi des stations côtières destinées à entretenir des communications avec les navires en haute mer. « A l'heure actuelle, dit le *Cosmos* du 29 mars, les appareils Marconi fonctionnent régulièrement dans 25 stations côtières et à bord de 25 navires... » Pas moins de 8.050 mots ont été échangés récemment en seize heures de temps entre un steamer transatlantique et la terre ferme. La vitesse obtenue serait de 22 mots par minute.

Un des défauts qu'on a le plus reproché à la télégraphie sans fil, est la facilité qu'elle présente de laisser intercepter ses messages. On a essayé d'obvier à cet inconvénient en accor-

(1) La compagnie Marconi s'engage à transmettre des dépêches à un tarif maximum de 10 centimes par mot pour les messages commerciaux et de 1 centime par mot pour les dépêches de presse.

nant l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur de façon qu'ils ne puissent agir que l'un sur l'autre. C'est ce qu'on appelle la *syntonisation*. Des résultats encourageants ont déjà été obtenus dans l'expérience tentée entre Biot et Calvi. On avait, à chaque poste, disposé deux transmetteurs et deux récepteurs, accordés deux à deux pour des longueurs d'ondes très différentes. Les appareils de même ton s'impressionnaient mutuellement et n'impressionnaient pas les autres. Toutefois la transmission *simultanée* n'avait pu être obtenue. Elle a été réalisée depuis en donnant à chaque appareil syntone une antenne propre et distincte. Avec cette disposition M. Slaby a obtenu entre deux stations distantes de 4 et 15 kilomètres la transmission *simultanée* de divers messages. Il utilisait des longueurs d'ondes différentes pour chaque appareil. Ces longueurs étaient dans le rapport de 3 à 1. Chaque appareil avait ses antennes propres.

Quant à la vitesse de transmission, elle est déjà assez satisfaisante. On a pu recevoir en moins de 5 minutes une dépêche de 46 mots: Nous venons de dire que les nouveaux radioconducteurs de M. Branly sont appelés à multiplier cette vitesse.

Quels que soient les perfectionnements futurs de la télégraphie sans fil, il n'est pas probable qu'elle remplace jamais la télégraphie ordinaire. Mais elle la complétera avantageusement, surtout lorsqu'on sera parvenu à adopter le téléphone d'une manière pratique à ce mode de transmission. Des essais de téléphonie sans fil, satisfaisants, ont déjà été tentés avec les radioconducteurs à charbon, autodécohéreurs, inventés par Ducretet (1). Bientôt peut-être chacun possédera son petit télégraphe et téléphone portatifs, au moyen desquels il pourra communiquer à loisir, à longue et à petite distance, avec ses amis et connaissances, sans recourir aux organes officiels de l'administration.

4° *Radiographie*. — L'emploi des radiations électriques n'a point jeté de lumière sur l'invisible. Jusqu'à ce jour, elles se

(1) *Cosmos*, 1902, p. 108 et 131. Ce radioconducteur se compose de cylindres de charbon sur lesquels reposent de petites tiges métalliques. L'étincelle les rend conducteurs, ils reprennent spontanément leur résistance après la décharge.

sont bornées à susciter une concurrence inoffensive à deux arts déjà anciens, la télégraphie et la téléphonie avec fil. Les radiations Röntgen, au contraire, ont véritablement ouvert sous nos yeux un monde nouveau. Ce résultat est dû à la qualité des récepteurs, capables de déceler ces rayons : les écrans phosphorescents et les plaques photographiques. Le bolomètre et le radioconducteur peuvent constater l'existence des rayons caloriques et hertziens, mais leur action est *sans étendue ; elle est réduite à un point, elle ne s'exerce pas en surface*. Dès lors, si ces instruments peuvent renseigner sur la présence des rayons et des objets placés sur leur trajet, ils sont incapables de peindre aux yeux la forme de ces objets et de dessiner leur ombre. Jusqu'à ce que l'on trouve un écran recevant *en surface* l'action des ondes magnétiques ou caloriques, l'usage de ces ondes pour étudier l'invisible, qu'elles pénètrent cependant plus facilement que les autres radiations, restera impossible.

La fortune des rayons X tient donc à leur puissance d'agir sur des récepteurs étendus en surface, à savoir la plaque photographique et les écrans phosphorescents. De là sont nés deux arts, la radioscopie et la radiographie. De la radioscopie nous ne dirons rien. Nous signalerons seulement quels sont les meilleurs écrans à employer. Le plus sensible, mais le plus cher, est l'écran au platino-cyanure de potassium. Il doit son prix élevé à l'emploi du platine. M. Guillaume en signale un autre, qu'il dit excellent et très peu coûteux. Voici la manière de le préparer : « On dissout une certaine quantité de tungstate de soude dans une émulsion de gélatine : on ajoute ensuite à la solution un léger excès de chlorure de calcium additionné d'une petite quantité de chlorure de manganèse. Il se forme alors un précipité de tungstate de calcium et de tungstate de manganèse à l'état très divisé qui prend un vif éclat sous l'action des rayons. Dans la construction des écrans, il ne faut pas chercher à opérer avec des sels très purifiés ; les meilleurs, à ce point de vue, sont souvent les plus impurs (1). »

(1) *Les rayons X*, p. 126.

La radiographie a pris une importance considérable depuis qu'on l'emploie dans les hôpitaux au diagnostic des parties lésées de l'organisme. Nous devons donc nous arrêter à la décrire. Pour comprendre cet art nouveau, il faut remarquer que, dans la photographie par les rayons X, on ne peut faire usage de lentilles. Ces rayons, en effet, n'admettent ni réflexion ni réfraction. Il faut donc opérer par transparence comme pour l'obtention des positifs dans la photographie ordinaire. Le corps à photographier est placé entre les rayons X et la plaque sensible maintenue à l'abri de la lumière; sous l'action des radiations, sa silhouette est projetée sur la plaque sensible, les parties transparentes laissent passer les rayons, ceux-ci viennent impressionner la plaque, et y inscrivent par des blancs et des noirs la forme des parties qui ont arrêté les rayons.

Tous les sels d'argent, mais eux seuls, sont impressionnables à ces rayons. Pour opérer, la plaque sensible ne doit pas être trop éloignée de la lumière, car au bout de quelques mètres, dix ou douze pour une forte lumière, les rayons X perdent leur force active. D'un autre côté la plaque photographique est loin d'absorber tous les rayons qu'elle reçoit; elle se laisse traverser en effet très facilement. M. Lumière a pu impressionner à la fois en dix minutes de pose 150 feuilles sensibles superposées.

Cette faible puissance d'absorption du sel sensible a été, au début, un grand obstacle pour la pratique de la radiographie; elle multipliait le temps de pose. Pour remédier à ce défaut on a eu recours à divers procédés. Les uns ont préconisé l'emploi d'écrans fluorescents appliqués contre la couche sensible et ajoutant leur action à celle des rayons. D'autres ont imaginé d'incorporer à l'émulsion même des substances absorbant les rayons, comme on fait pour les plaques orthochromatiques. En s'appuyant sans doute sur ce dernier procédé, M. Lumière a composé des plaques radiographiques d'une très grande sensibilité, livrées depuis longtemps au commerce. M. Séguy, en renforçant la plaque sensible par des écrans phosphorescents au calcium violet, a obtenu la radiographie d'un thorax en 30 secondes.

En agissant sur les rayons eux-mêmes, M. Garrigou a obtenu, de son côté, une réduction notable du temps de pose. Son appareil est un condensateur. Il en expose le mécanisme en ces termes : « En prenant les rayons X au sortir de l'ampoule qui les produit et en les condensant dans un espace restreint limité à la volonté de l'opérateur, et cela dans des chambres de grès, de verre de zinc, de plomb, etc., on augmente leur action sur les plaques radiographiques (1). » Les clichés sont plus nets et plus vigoureux : avec un bon appareil, on peut, dans ces conditions, obtenir une bonne épreuve du thorax en 30 à 40 secondes. C'est presque de l'instantané.

Enfin une bonne sélection opérée parmi les divers rayons X permet d'obtenir des effets variés et divers selon le but à obtenir. Nous avons vu que ces rayons se divisaient en plusieurs espèces d'après leur force de pénétration. Les rayons les moins pénétrants seront utilisés à propos pour faire ressortir, par exemple, le tracé des nervures dans une feuille, des vaisseaux sanguins d'un membre quelconque ; pour la radiographie des os du bras, de la jambe, on aura recours aux radiations de moyenne pénétration : enfin pour la poitrine le sternum, les objets de grande épaisseur, on fera usage des rayons les plus intenses.

(1) Comptes rendus de l'Académie des Sciences.

(A suivre.)



## UN SONGE PROPHÉTIQUE

Ici le mot prophétique est employé sous toute réserve que le lecteur voudra bien faire. Je l'écris faute d'autre qui convienne mieux à ce qu'on va lire, et sans aucune prétention de caractériser absolument le fait.

M. l'abbé Chère, directeur au séminaire de Lons-le-Saunier, où s'était écoulée toute sa carrière, a laissé des notes qui viennent d'être publiées sous ce titre : *Le séminaire de Lons-le-Saunier, souvenirs de cinquante années*. C'est l'histoire du séminaire diocésain du diocèse de Saint-Claude, depuis la Révolution. Il est installé à Orgelet en 1816, transféré à Lons-le-Saunier en 1824. Un long souvenir, attendri et respectueux, est donné à son premier supérieur, M. l'abbé Génévay, un enfant du pays, né en 1765, mort en 1839, et qui paraît avoir été un prêtre de grande vertu et un homme de haute distinction. Tout ce qu'on sait de lui donne à penser qu'il était incapable de parler avec imprudence du rêve qu'il avait fait et dont il se montrait impressionné. M. Chère le relate comme suit :

Le vénéré M. Génévay, s'il faut en croire certaine légende, eut vers la fin de sa vie un songe qui l'inquiéta longtemps. La communauté était debout, au réfectoire, attendant le *Benedicite*. Et voilà qu'en se tournant vers la table des jeunes, le supérieur aperçoit des soldats mêlés aux séminaristes. Il ne peut d'abord en croire ses yeux et bénit les tables. Les séminaristes sont assis, entendant religieusement la lecture de l'Écriture sainte; et toujours à côté d'eux, sur une même ligne, ces mêmes soldats, attentifs eux aussi, et dans la tenue de séminaristes. Ils prennent tranquillement leur repas, vont à la chapelle avec la communauté et se mêlent à la récréation qui suit le diner. M. Génévay fait part de ce rêve à M. Bailly : « Serait-il donc possible, M. Bailly, qu'on imposât un jour

le service militaire à nos séminaristes, et que nous eussions des séminaristes soldats? — J'ai peine à le croire, Monsieur le supérieur. En tout cas ce n'est pas nous qui le verrons. »

Ce que ne devait voir ni M. Génevay ni M. Bailly s'est réalisé sous le troisième supérieur. L'immunité ecclésiastique est maintenant...

Et le dimanche, si le vénérable M. Génevay était là, il verrait au réfectoire, mêlé aux soutanes, ce pantalon garance dont il ne pouvait, dans son rêve, s'expliquer la provenance.

J'ai moi-même bien connu M. l'abbé Chère. Je n'oublierai jamais ses bonnes causeries. C'était un homme de caractère ouvert, toujours gai, avenant, et du plus solide bon sens que j'aie peut-être jamais rencontré. Personne moins que lui n'était enclin à croire aux choses extraordinaires, aux légendes, au merveilleux, à ce qu'on nomme aujourd'hui l'occulte. Il n'en parlait pas volontiers, et lorsque, à deux ou trois reprises, j'ai voulu obtenir de lui une opinion sur ces questions, je l'ai constamment trouvé de la plus grande réserve. Le fait ici rapporté est le seul de ce genre qu'on rencontre dans ses cinquante années de souvenirs. Et s'il parle prudemment d'une « certaine légende », c'est que sûrement la « légende » existait et reposait sur quelque chose de réel. M. Chère, si scrupuleux d'exactitude et si prudent, eût frémi d'attribuer à son ancien supérieur une impression personnelle qui fût douteuse le moins du monde. Sous le nom de *légende* qu'il croit pouvoir seul employer pour ne pas risquer d'être téméraire, il faut entendre un fait qui était de notoriété dans l'entourage de M. Génevay, et qui s'était conservé traditionnellement parmi ceux qui l'avaient connu de lui, ou de son successeur M. Bailly.

Georges Bois.





## LA VIE DES ANGES

(Suite)



**XIII. — La Volonté et le Bien dans le monde angélique.  
Bonté, amour et force des esprits célestes. Leur puissance et leur action.**

Voyez le soleil, il luit avec la même splendeur qu'à l'instant où il sortit des ténèbres, et cependant aucun astre ne fut autant injurié par le Lucifer de Milton. Eh bien, soyez persuadés que depuis le jour où cet astre resplendissant envoya ses premiers rayons, l'enfer dépêche contre lui des cohortes sans cesse renouvelées mais toujours déçues. Tous les démons réunis ne sont jamais parvenus à faire dévier d'un iota l'orbite terrestre, et l'univers, tant que Dieu le conservera, est destiné à rester un mécanisme parfait; et cela, *parce que l'univers est en quelque sorte angélique*, que les anges semblent avoir promis de ne point l'abandonner; de rester au milieu de lui jusqu'à la fin.

\*  
\* \*

Mais, chose curieuse, on se rend mieux compte du pouvoir d'un agent lorsqu'il détruit que quand il édifie; c'est que l'édification se produit petit à petit, comme par habitude, tandis que la destruction est un fait anormal, subit, qui terrifie. Ainsi, par exemple, que la nature se revête régulièrement de sa merveilleuse végétation, personne ne songe à l'en féliciter; mais qu'un tremblement de terre vienne à renverser tout à coup nos édifices, une ville, nos œuvres séculaires, voilà qui nous fait ouvrir les yeux!

C'est pourquoi, ô lecteurs, on se résout à vous les faire ouvrir sur trois faits historiques, de nature à provoquer vos larmes; car si les anges ne sont pas venus parmi nous pour

tuer, du moins a-t-il paru convenable à la divine Providence de nous prouver plus d'une fois leur puissance extraordinaire par des événements où les anges apparaissent clairement comme toujours, disposés à réprimer le mal.

L'une de ces catastrophes se passe à l'origine du peuple hébreu, lorsque le Pharaon refusait de laisser aller les tribus d'Israël : « Or il arriva au milieu de la nuit que le Seigneur frappa tous les premiers-nés dans la terre d'Égypte, depuis les premiers-nés de Pharaon qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la captive qui était en prison, et tout premier-né des bêtes. Et Pharaon se leva la nuit, et tous ses serviteurs et tout son peuple, et il s'éleva un grand cri en Égypte, car il n'était pas de maison dans laquelle ne gésit un mort. » Tandis que toutes les maisons et tous les enfants du peuple de Dieu avaient été épargnés puisque «... il (le Seigneur) passa par-dessus les maisons des enfants d'Israël en Égypte, frappant les Égyptiens, et préservant nos maisons. »

Le second châtiment a lieu au temps où les Juifs passaient du désert en Palestine : celui-ci n'est pas seulement attribué aux anges ; mais un ange en est explicitement l'auteur :

« Or un ange du Seigneur sortit et frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes. » — Notez bien, *un ange*, dit le texte, un seul !

Troisième carnage de la même nature précède la fin d'Israël, lorsque le sceptre allait sortir de Judas. C'est alors que l'intrépide Machabée, héritier du même nom, livra des guerres victorieuses aux ennemis de l'ancien peuple de Dieu : « Or il arriva que dans toute la cité de Jérusalem, on vit, durant quarante jours, des cavaliers courant à travers les airs, ayant des robes d'or, et armés de lances comme les cohortes. — Et des combats de chevaux rangés par escadrons, des engagements qui se livraient de près, et des mouvements de boucliers, et une multitude de soldats coiffés d'un casque avec des glaives nus, et des dards lancés, et l'éclat des armes d'or, et de toutes sortes de cuirasses. — C'est pourquoi tous priaient que ces prodiges tournassent à bien. »

Vision qui n'a manqué ni de témoins, ni de durée ! Pronostic bientôt réalisé et prières exaucées surtout par la guerre

contre les Iduméens; car « ... lorsque le combat était opiniâtre apparurent du ciel à leurs ennemis cinq hommes sur des chevaux, éclatants par des freins d'or, et conduisant les Juifs; — deux d'entre ces hommes ayant Machabée au milieu d'eux, couvert de leurs armes, le conservaient sain et sauf; mais, sur les ennemis, ils jetaient des traits et des foudres; d'où confondus par la cécité, et remplis de trouble, ils tombaient morts. — Ainsi ils furent tués au nombre de vingt mille cinq cents hommes de pied, et six cents cavaliers. »

\*  
\* \*

Admirons et craignons la force des anges dont un seul, d'un coup d'aile, peut balayer tout un pays, mieux que ne le ferait le cyclone de feu et d'eau, déracinant les forêts, bouleversant les cités sans laisser pierre sur pierre. Or leur volonté amoureuse, n'en doutons pas, est de beaucoup supérieure en force et en puissance à la haine du vouloir ennemi, celui-ci fût-il représenté par cent diables contre un seul ange du ciel.

Il est impossible que la haine soit aussi forte que l'amour, parce que la haine vient de la créature et que l'amour vient de Dieu! Aussi est-il permis d'admettre que si les démons ont conservé le prestige de leur nature, *cette nature pervertie ne saurait égaler en pouvoir la nature immaculée et aimante de l'ange glorifié.*

\*  
\* \*

Nous croyons avoir fait clairement ressortir que le pouvoir des purs esprits angéliques, soit qu'il se traduise en force pour mouvoir, soit qu'il se manifeste par la puissance à opérer ou à produire, est dû à leur volonté.

La volonté des anges, analogue à la nôtre, leur tient donc lieu, en plus, de nos membres, de nos muscles et de nos nerfs pour agir extérieurement avec force et en même temps de notre énergie pour agir avec puissance. Ce qui est évidemment plus parfait dans le mode d'agir, puisque nous, avant d'agir extérieurement, il faut que nous agissions intérieurement. Lorsque nous avons l'intention de faire quelque

chose ou de produire un effet quelconque, nous posons comme cause un acte humain intérieur, dont la production extérieure voulue ne sera que le résultat. Or il arrive souvent que notre acte ne peut se réaliser à l'extérieur, soit par suite des difficultés de circonstances, imprévues ou fortuites, soit parce que nous avons visé un effet extérieur surpassant nos forces physiques.

L'ange n'a pas à compter avec des forces physiques. Son esprit n'est point rivé à un corps. Il n'a rien à faire agir en lui qui ne soit esprit pur. Pour manifester son acte à l'extérieur il n'a pas à donner préalablement l'impulsion à des organes et à des membres plus ou moins faibles, plus ou moins imbéciles, dont l'énergie acquise, empruntée, ne saurait être adéquate à toute la force de l'âme, à l'impulsion vitale qu'elle leur doit, parce que la corporéité est par sa nature même en opposition avec la spiritualité. Ce qui se constate dans la diversité des individus humains : l'enfant par exemple quoique ayant une âme identique à celle de l'homme fait, ne saurait produire les effets physiques que cause un homme dans toute la force de l'âge.

Par conséquent, l'ange, outre qu'il est par essence esprit plus parfait que l'âme humaine, et incomparablement plus parfait par nature, l'ange, dis-je, a beau jeu pour agir directement sur les substances et sur les corps sans l'intermédiaire d'un corps et dégagé de toute matérialité.

Ajoutons que l'ange dans ses actes, dans les effets à produire ne se trompe pas comme nous qui en toutes choses sommes sujets à l'erreur : Ce qu'il veut, il le veut à coup sûr, et certain d'obtenir le résultat voulu. D'ailleurs la nature entière et tous les corps sont tellement soumis aux anges et les anges sont préposés aux choses selon les facultés d'un chacun, de telle sorte que rien ne saurait leur résister physiquement.

Or, que les anges puissent agir sur les corps par leur seule volonté, ce n'est pas là un bien grand mystère. La volonté est esprit, c'est évident ; or l'esprit est la perfection du corps dans l'homme. Notre âme, n'est-ce pas elle qui en informant le corps humain, constitue l'homme à l'aide de la substance

corporelle sur laquelle elle agit directement? N'est-ce pas elle qui a procuré, qui renouvelle et qui fait croître nos membres, affermit les os et fortifie nos muscles, ramifie le système nerveux et fait fonctionner cette ingénieuse machine vivante? Donc l'âme est le principe de tout cet organisme dont elle porte en elle la cause et la raison d'être. Elle possède donc préalablement et naturellement les énergies, les forces et les puissances que déploient sous son empire ces nerfs, ces muscles, ces membres vivants, et cela elle le possède *dans la région de son activité, c'est-à-dire dans sa volonté.*

Eh bien, l'ange est comme serait une âme pure de toute attache à la matière. L'âme humaine n'est âme que parce qu'elle est esprit, et l'ange, comme elle est esprit aussi, mais esprit tout pur; et comme elle, l'ange est actif par la volonté, par la volonté qui est le principe et le siège de l'activité pour l'ange comme pour l'homme (1).

Songez dès lors à ce que doit être au sein de l'univers *l'activité volontaire* de ces infinies quantités de formes pures qui pourraient, si elles étaient informatrices comme l'âme, constituer, à l'aide des substances répandues dans la nature, tous les organismes imaginables, mais qui libres de tout organisme possible agissent directement avec d'autant plus d'énergie, de force et de puissance.

\*  
\* \*

Considérez en même temps que ces formes vivantes ne sont pas seulement volontaires, mais encore intelligentes; que si la volonté est la raison d'être de l'intelligence, l'intelligence est à son tour la racine et la lumière de la volonté; que si l'acte est réalisé par la volonté, il est inspiré par l'intelligence; que l'intelligence en éclairant et en guidant la volonté augmente indéfiniment le pouvoir de l'intelligence.

Enfin, pour vous faire une idée plus exacte de la puissance des anges, admettez que leur volonté est proportionnée à leur intelligence; que leur intelligence varie à l'infini suivant leurs espèces et qu'en plus elle se trouve graduée selon

(1) Nous entendons ici par activité, l'activité raisonnée et délibérée, la seule que possède l'ange.

des ordres hiérarchiques où les anges s'unissent et se concertent pour agir.

Vous reconnaîtrez donc que le tout-puissant créateur et conservateur des mondes corporels et des intelligences célestes, ne pouvait mieux faire que de livrer le mécanisme de l'univers avec tous ses détails naturels à ces infinitudes de forces vivantes et d'énergies intelligentes de la sur-nature (1).

Si quelqu'un en doutait malgré sa croyance chrétienne aux anges de Dieu, vous lui feriez remarquer que la même foi qui nous ordonne de croire à l'existence des anges, nous indique en même temps leur rôle de délégués et de préposés; leur raison d'être, en nous faisant entendre, ainsi que nous l'avons dit en nous basant sur la sainte Écriture, que la nature corporelle n'est qu'*un infiniment petit* pétri de matière inerte, et plongé de toutes parts dans la nature spirituelle *infiniment grande* et qui seule est essentiellement vivante et active.

\*  
\* \*

Concluons que les anges sont forts parce qu'ils veulent fortement et qu'ils sont puissants parce qu'ils veulent intelligemment. Que leur volonté se révèle par l'amour parce qu'ils sont bons, et que par conséquent ils ne peuvent opérer que du bien.

Ce qu'est l'action des anges, nous le saurons quand nous les verrons à l'œuvre dans l'œuvre de Dieu.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)

(1) Le rôle de l'intelligence coadjutrice de la volonté ressort à l'évidence de la suprématie qu'a l'homme sur les animaux. L'homme, physiquement plus faible que les animaux de même taille que lui ou de taille supérieure à la sienne, sait néanmoins leur tenir tête. Son regard fascine le lion. Tous les animaux ont peur de l'homme et en général ils le fuient plutôt qu'ils ne l'attaquent. On n'a jamais vu un animal faire la chasse aux hommes; par contre l'homme se fait un plaisir de chasser les bêtes les plus robustes et les plus féroces. Or la qualité ou le privilège qu'a l'homme de mettre en fuite les animaux les plus intrépides, de contraindre à l'immobilité les plus vigoureux, de dompter les plus sauvages, de dresser et de rendre souples les plus récalcitrants, cette vertu, dis-je, est plutôt celle de l'intelligence que de la volonté.

## L'IMAGINATION ET LES STIGMATES

---

Parlons de la stigmatisation. Incidemment, le cas de la religieuse de Grèzes, avec ses caractères physiologiques surprenants, nous invite à le faire, au double point de vue théologique et médical. A noter en effet, entre autres observations du médecin qui la soigne, les brûlures constatées par lui sur le corps de la possédée. « Ce sont, dit-il, parlant de ces escarres, des stigmates comme en avait saint François d'Assise. » Ce n'est qu'une comparaison, et elle manque de justesse. De stigmates proprement dits, il n'en existe pas, que nous sachions, sur le corps de Sœur Saint-Fleuret. Mais, qu'il y ait ou non analogie, au point de vue physiologique, entre ces marques de brûlures et les stigmates vrais, sanglants, localisés comme on le sait, derechef la question se pose de savoir quel est, ou peut être la part de l'imagination dans un tel phénomène, ou si, dans l'espèce, les modifications subies par les tissus, les ulcérations, les troubles vasculaires peuvent être attribués à l'âme agissant sur le corps, à savoir, par l'image et par l'influx nerveux.

A cet égard, les opinions varient. Mgr Méric l'admet au plus dans certains cas de nature purement nerveux, le docteur Ferrand, lui, dans l'étude du phénomène, sans distinction de cause pathologique, hypnotique ou préternaturelle, est loin de se montrer aussi affirmatif. Après avoir décrit successivement le travail de l'imagination par l'évocation des images cérébrales, sans déterminisme de cause immédiatement venue de l'extérieur, et l'influence par les nerfs de ces images sur les organes sensoriels de la périphérie, et après avoir rappelé la théorie du professeur Fabre sur la production des hémorragies par asthénie ner-

veuse, sa conclusion est qu'il ne faudrait pas se presser d'affirmer l'impuissance des nerfs à produire des stigmates.

Il va sans dire que ce n'est là qu'un raisonnement. En fait, il n'y a pas de preuve que, chez aucun, l'imagination seule, sans une excitation surnaturelle, ait eu l'effet de reproduire les stigmates véritables de la Passion de Jésus-Christ. Mais la question est de savoir si, cette cause émotive existant, le processus physique du phénomène n'est pas ensuite d'automatisme naturel, une opération du système nerveux réagissant à la surface des tissus.

Ceux qui, en pareille matière, se défient des savants, ceux qui répugnent à une anatomie du merveilleux, à tout essai d'analyse, objecteront que le caractère miraculeux des faits dans certains cas où Dieu a mis, en quelque sorte, sa signature au bas de l'œuvre ne permet pas de regarder celle-ci comme naturelle en soi. La conséquence, à mon avis, n'est pas forcée. D'ailleurs, elle provient de ce que l'on confond ici l'effet avec la cause. Comme il est dit, dans un article de la *Revue Thomiste* cité naguère par Mgr Méric, « tout phénomène naturel peut avoir exceptionnellement une cause surnaturelle ». Quant à la manière dont cette cause influe, de ce que le résultat nous semble outrepasser le pouvoir de la nature, ce n'est point un impératif de croire qu'elle n'est pas naturelle en soi. Savons-nous, saurons-nous jamais tout ce dont est capable la nature, avec ses seules ressources, soit humainement, soit divinement sollicitée d'obéissance à l'une ou à l'autre de ces forces : la volonté, la foi ?

Avec tout le respect et la réserve ensemble qui s'imposent, je citerai en exemple le cas de stigmatisation de Catherine Emmerich.

« Le 29 décembre de l'année 1812, rapporte son historien, vers trois heures de l'après-midi, elle était dans sa petite chambre, fort malade et couchée sur son lit, mais les bras étendus et en état d'extase. Elle méditait sur les souffrances du Sauveur et demandait à souffrir avec lui. Elle dit cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies, redoubla de ferveur et se sentit très enflammée. Elle vit alors une lumière qui s'abaissait vers elle et y distingua la forme resplendissante du Sau-



veur crucifié : ses blessures rayonnaient comme cinq foyers lumineux. Son cœur était ému de douleur et de joie, et à la vue des saintes plaies, son désir de souffrir avec le Seigneur devint d'une violence extrême. Alors, des mains, des pieds et du côté de l'apparition partirent de triples rayons d'un rouge sanglant, qui se terminaient en forme de flèches et qui vinrent frapper ses mains, ses pieds et son côté droit. Les trois rayons du côté finissaient en fer de lance. Aussitôt qu'elle en fut touchée, des gouttes de sang jaillirent aux places des blessures. Elle resta encore longtemps sans connaissance, et lorsqu'elle reprit ses sens, elle ne sut pas qui avait abaissé ses bras étendus. Elle vit avec étonnement le sang qui coulait de la paume de ses mains et ressentit de violentes douleurs aux pieds et au côté. La jeune fille de son hôtesse était entrée dans sa chambre, avait vu ses mains saignantes et l'avait raconté à sa mère : celle-ci, tout inquiète, lui demanda ce qui était arrivé, et Anne-Catherine la pria de n'en point parler. Elle sentit après la stigmatisation qu'un changement s'était opéré dans son corps : le cours du sang lui semblait avoir pris une autre direction, et il se portait avec force vers les stigmates. Elle disait elle-même : « Cela est inexprimable. »

Il faut s'efforcer d'examiner de sang-froid la merveille en question. Il y a ici deux faits distincts, encore qu'ils soient liés par le rapport de la cause à l'effet. C'est d'une part, celui de l'apparition — rêve surnaturel ou réalité, nous l'ignorons, — et d'autre part, celui des plaies ayant le caractère du *vulnus divinum* des théologiens, mais ayant aussi, dans la suite, et jusqu'à la mort de la stigmatisée, l'apparence d'une manifestation, à forme périodique, de l'influence trophique des nerfs sur les tissus et les vaisseaux. Le premier fait, qui est celui de la vision, est-il ou n'est-il pas naturel? Je déclare refuser, pour moi, d'en discuter avec ceux qui, *a priori* et systématiquement, traitent d'hallucinations tous les faits de ce genre. M'adressant aux autres, je les prierai de lire, s'ils ne l'ont fait, les pages où l'historien de la Sœur a retracé, dans leur suite et dans leur ensemble, les actes merveilleux et merveilleusement cohérents de cette existence dont il fut

le témoin. Comme moi-même, ils trouveront là, j'en suis certain, des éléments de conviction de quoi se rassurer contre le doute. Reste le phénomène des plaies. Bien qu'anormal, celui-ci, considéré à part de sa cause, est-il ou n'est-il pas un fait naturellement possible? Qui répond non semble dire : Je le vois, mais je ne le crois pas. Et son erreur, à mon sens, vient de ce qu'arbitrairement il limite le rôle et les possibilités de la nature. Qu'est-ce pourtant que ce qu'on sait auprès de ce que nous dérobe la nature animée? Ce que nous savons bien, c'est l'insuffisance ordinaire de l'âme à mettre en jeu, par ses mouvements, en nous et hors de nous, des forces que nous soupçonnons, dont nous voyons quelquefois les effets, et qui restent pour nous mystérieuses. C'est ainsi qu'on a vu se produire, chez des suggestionnés, des lésions qui offraient une certaine ressemblance avec les stigmates, et qui étaient le résultat d'un trouble fonctionnel vasculaire et nerveux. De telles lésions caractérisées par de la rougeur, des élevures et parfois des hémorragies ne rappellent sans doute que de loin les merveilles de la stigmatisation chez certains serviteurs de Dieu. Et pourtant l'on ne peut conclure, il me semble, de la différence de degré qui les sépare, que l'imagination mise en jeu par une cause puissante ne saurait produire des effets ayant les caractères du merveilleux divin. La différence viendrait seulement de ce qu'une volonté humaine n'arrive pas à causer, par suggestion ou auto-suggestion, une impression psychique d'une suffisante intensité. Je suis moins frappé, quant à moi, de la différence que de l'analogie existant entre les deux sortes de faits en question. Entre la stigmatisation artificielle et l'autre véritable, il n'y a pas pour moi d'hésitation, mais à considérer respectivement les faits, je vois ici la parfaite réalisation de ce qui n'est là qu'à l'état d'ébauche, et la ressemblance, encore que lointaine, de ces deux phénomènes me donna à penser qu'au fond ils sont de même nature, et ne diffèrent qu'en raison du degré d'émotion subie.

On pourra demander si le processus est naturel dans les deux cas, pourquoi c'est aux paumes des mains, aux pieds et au côté que le trouble nerveux fait sentir ses effets, et comme aussi pourquoi le vendredi plutôt qu'un autre jour. C'est,

répondrai-je, ici que l'imagination fait son office conséquemment aux suggestions directes de l'au-delà. Évoquée fortement, surtout à certains jours, par l'imagination du christicole qui la rapporte à soi, l'image cérébrale née de la contemplation, réelle parfois, des plaies divines détermine une tension nerveuse qui, partie de l'écorce, aboutit aux points périphériques auxquels l'image correspond.

« L'activité des petits vaisseaux, dit le docteur Ferrand, est subordonnée aux nerfs vaso-moteurs. Privés de la tonicité que les nerfs leur donnent, ils se dilatent, d'où la fluxion; dilatés, ils se rompent, d'où l'hémorragie. »

Étudiés à ce point de vue, les stigmates seraient l'œuvre, plus naturelle qu'on ne pense, de l'âme et du système nerveux divinement excités.

FERNAND DE LOUBENS



## TILIAUMATURGES ET GUÉRISSEURS

---

J'ai donné naguère, dans la *Revue du Monde invisible*, sur les charismes ou dons surnaturels du Saint-Esprit, une étude qui n'a peut-être pas été sans intérêt ni utilité.

Je voudrais aujourd'hui entrer en quelques détails sur deux de ces charismes relatifs au don des miracles, ceux que saint Paul nomme opération des prodiges, *operatio virtutum*, et grâce des guérisons, *gratia sanitarum*. (I Cor., XII, 9, 10.)

Ces deux charismes sont évidemment associés l'un à l'autre, comme se complétant l'un par l'autre. Dans la première énumération que fait saint Paul des dons surnaturels départis à l'Église pour l'utilité commune, il nomme en premier lieu la grâce des guérisons, puis l'opération des prodiges. Plus loin il donne le pas à l'opération des prodiges sur la grâce des guérisons : *deinde virtutes, exinde gratias curationum*. (*Id., ibid.*, 28, 30.)

Et en effet on ne saurait nier que l'opération des prodiges n'implique quelque chose de plus rare, de plus extraordinaire, de plus révélateur d'une intervention divine, que la simple grâce des guérisons.

Mais quel est le sens exact de ces deux expressions ? Le docte Estius va nous le donner.

« L'apôtre, dit-il, nomme grâce ou charisme des guérisons le don de guérir les langueurs ou maladies corporelles : que cela se fasse par l'imposition des mains, que saint Augustin en son livre du baptême contre les Donatistes appelle *oratio super hominem*, la prière faite sur un homme, parce qu'elle était toujours accompagnée d'une prière, rite indiqué par le Sauveur lui-même et revêtu par lui d'une promesse d'efficacité, quand il dit de ses disciples, « ils imposeront les mains » sur les malades qui se trouveront soulagés (Marc, XVI); » ou bien par l'usage d'un remède corporel, tel qu'une onction d'huile, par laquelle nous lisons que les disciples du Sauveur

à son commandement guérissaient beaucoup de malades (Marc, vi) : ou bien encore par le signe de la croix, que tant de saints ont employé dans le cours des âges pour opérer des guérisons miraculeuses. Tel est le charisme nommé grâce des guérisons.

« Le second est l'opération, ou, suivant la lettre, l'*efficiencie* des prodiges. Ces prodiges, *virtutes*, sont proprement les miracles, appelés prodiges ou vertus dans le Nouveau Testament, parce qu'ils ne peuvent être effectués que par une vertu divine excédant les forces naturelles. Les commentateurs grecs distinguent ce charisme du précédent, en ce que, disent-ils, celui qui en était revêtu avait par là même le pouvoir de châtier les infidèles et les prévaricateurs, comme saint Pierre frappa de mort Ananie et Saphire, comme saint Paul frappa d'aveuglement le mage Elymas, ou bien encore livra à Satan certains chrétiens réfractaires à ses ordres : ce qui ne pourrait résulter, ajoutent ses interprètes, de la grâce des guérisons. Mais comme cette explication est sans fondement dans l'analogie des Écritures ou dans la signification littérale des mots, nous préférons avec la plupart des latins, par cette appellation *opération des prodiges*, entendre les miracles les plus signalés, ceux qui excèdent manifestement tout ce que la nature peut faire d'elle-même. Ces miracles sont par exemple : rappeler les morts à la vie, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, redresser les boiteux, chasser les démons du corps des possédés, ou telles autres œuvres analogues à celles-là. Ces miracles méritent par excellence le nom de prodiges ou vertus. Il en est autrement de la simple guérison [des infirmes, qui peut résulter également de l'art médical, quoique non pas aussi promptement et aussi facilement. »

Ainsi voilà deux charismes ou dons surnaturels nettement distincts l'un de l'autre, et déposés tous les deux dans l'Église pour y fructifier. L'opération des prodiges fait proprement *le thaumaturge*, la grâce des guérisons, *le guérisseur*.

L'explication d'Estius à leur sujet me semble excellente : elle est féconde en déductions lumineuses. Le lecteur va en juger.

Notre-Seigneur Jésus-Christ donne, comme un des caractères de l'avènement et du règne messianique, le pouvoir thaumaturgique dont il est revêtu. Aux envoyés de Jean qui lui demandent : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou bien devons-nous en attendre un autre? » il répond : « Allez et annoncez à Jean ce que vous avez vu et entendu, les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » (Matth., XI, 4, 5 : Luc, VII, 22.) Tel est le pouvoir thaumaturgique, incontestablement divin, supérieur à toute opération ou industrie humaine. Les morts ressuscitent : voilà le signe par excellence. Mais les autres signes, la vue rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le redressement des boiteux, la guérison des lépreux, ne témoignent pas moins d'une puissance divine. Quand le Maître parle des aveugles qui voient, des sourds qui entendent, des boiteux qui marchent, il ne s'agit pas d'accidents hystériques, mais d'infirmités constitutionnelles dûment caractérisées. La guérison instantanée des lépreux ne saurait non plus résulter d'une secousse nerveuse, ni rentrer dans le cas des cures humaines.

Le pouvoir thaumaturgique entraîne celui de guérisseur, comme le plus suppose le moins, il surélève ce dernier pouvoir à un degré éminent et de tout point extraordinaire. Jésus guérit tous les malades sans exception qui lui sont présentés. « Une vertu émanait de lui, dit saint Luc (VI, 9); et guérissait tous les infirmes. » Cette vertu ne lui était pas étrangère : elle était innée en lui, parce qu'il était le Fils de Dieu. « D'un mot, » dit saint Matthieu (VIII, 16), « il chassait les esprits mauvais, et guérissait tous ceux qui souffraient de quoi que ce fût. » Voyez, remarque à ce sujet saint Chrysostome, les évangélistes ne s'arrêtent pas à décrire chaque guérison, d'une phrase ils nous donnent un océan illimité de miracles. « Partout où il entrait, dans les bourgs, les hameaux ou les cités, on déposait les malades sur les places publiques; on le priait qu'ils pussent toucher ne fût-ce que le bord de son vêtement, et quiconque le touchait était guéri. » (Marc, VI, 56.) Assurément cette prodigalité inouïe

de guérisons n'est pas moins admirable que l'éclat exceptionnel de certains prodiges thaumaturgiques.

Or nous voyons par l'Évangile que, dans le temps même de sa vie terrestre, Notre-Seigneur communique à ses apôtres et à ses disciples quelque chose de sa puissance; mais, remarquons-le, pour le moment, il fait d'eux simplement des guérisseurs et non pas des thaumaturges. « Il donne aux douze la puissance sur les esprits immondes pour les chasser et le pouvoir de guérir toute langueur et toute infirmité. » (Matth., x, 1.) De même il dit aux soixante-douze disciples : « En quelque maison que vous entriez, guérissez les malades qui s'y trouvent. » On voit également plus bas que les disciples chassent les démons. (Luc. x, 9, 17.) Cela est clair : du vivant de Jésus, apôtres et disciples ne sont que des guérisseurs et des exorcistes. Le Maître s'est réservé personnellement le pouvoir thaumaturgique. Et c'était dans l'ordre : il fallait qu'on vit que lui seul était le Messie, lui seul le tout-puissant.

Même pour opérer des guérisons, les apôtres et disciples de Jésus procédaient autrement que Jésus. Saint Marc nous dit qu' « ils faisaient des onctions sur les malades pour les guérir. » (Marc, vi, 13.) Il est probable aussi qu'ils employaient dès lors l'imposition des mains, que Notre-Seigneur indique lui-même, après sa résurrection, comme un moyen efficace de soulager les malades. (Marc, xvi, 18.) Ces deux rites, onction d'huile et imposition des mains, étaient des *adjuvants* qui facilitaient en quelque manière l'exercice du pouvoir des apôtres : ils avaient une analogie avec les actes sacramentels : ils montraient que les apôtres ou disciples ne disposaient que d'une puissance instrumentale et déléguée, essentiellement limitée. Le Sauveur, quand il faisait acte de guérisseur, n'usait pas, pour l'ordinaire, de ces moyens ; d'un mot, il faisait disparaître la maladie ou l'infirmité ; rien qu'en s'approchant de lui, en le touchant, les malades étaient remis en pleine santé ; sa puissance de guérisseur, comme de thaumaturge, était immanente, intarissable, illimitée.

Après sa résurrection, quand les apôtres ont reçu le Saint-Esprit, leur puissance miraculeuse monte à un degré supé-

rieur et vraiment transcendant; ils ne sont plus seulement des guérisseurs, comme ils l'étaient auparavant: ils deviennent, eux aussi, des thaumaturges. La puissance de Jésus a passé en eux, selon sa promesse; et, en passant ainsi, loin de s'affaiblir, elle s'est au contraire renforcée. « Celui qui croit en « moi, » avait dit le Sauveur, « fera les œuvres que je fais, et « même il en fera de plus grandes. » (Joan., XIV, 12.) Cette parole s'est vérifiée dans les apôtres. Ils déploient un pouvoir qui n'est pas moindre que celui de Jésus: seulement ils reconnaissent qu'ils le tiennent de Jésus, et ils l'exercent au nom de Jésus. Ils sont thaumaturges dans toute la force du terme. Ils ressuscitent les morts, ce qui est le *summum* de la puissance miraculeuse. Pierre et Jean redressent le boiteux de la Porte Belle, affligé de cette infirmité dès le sein de sa mère. (Act., III.) Pierre ressuscite la veuve Tabittra, Paul le jeune Eutychus (IX, XX). En même temps leur puissance de guérisseurs a pris des proportions prodigieuses. L'ombre de Pierre guérit tous les malades jetés en foule sur son passage (V, 15). Les linges de Paul recèlent une vertu, à laquelle aucune langueur malade ne résiste, ni aucun démon (XIX, 12).

Tandis que les apôtres et même quelques fidèles jouissaient, après la Pentecôte, d'un pouvoir thaumaturgique transcendant, un bon nombre d'autres fidèles étaient doués de la grâce moins relevée des guérisons, ils l'utilisaient au profit de la communauté chrétienne et pour la propagation de la foi parmi les païens: J'ai donné, dans mon étude sur les charismes, plusieurs textes concluants des saints Pères, desquels il résulte que ces phénomènes de guérison étaient encore assez communs dans l'Église au commencement du troisième siècle.

J'ajoute que ce double don, thaumaturgie et grâce des guérisons, ne s'est jamais éteint dans l'Église, que de diverses manières il s'est manifesté à tous les siècles de son histoire. Le pouvoir thaumaturgique éclate chez quelques grands saints, et par là ils se trouvent les héritiers des apôtres. Saint Martin est assimilé aux apôtres, parce qu'il va jusqu'à ressusciter les morts. On apporte à saint Benoît un enfant mort, en le suppliant de rappeler la vie dans ce cadavre; le saint se



défend tout d'abord de tenter un pareil miracle : « C'est là, s'écrie-t-il, une œuvre réservée aux saints apôtres ! » Enfin, vaincu par les instances qui lui sont faites, il se met en prière et ressuscite l'enfant. Saint Benoît, saint Martin, étaient des thaumaturges : de même, et très authentiquement, saint Dominique, saint Vincent Ferrier, saint François Xavier, et bien d'autres saints encore qui ressuscitèrent des morts publiquement ou devant de nombreux témoins.

Le nombre des serviteurs de Dieu (que leur sainteté ait été ou non reconnue par l'Église), qui ont joui de la grâce des guérisons, est incalculablement plus grand. Cette grâce était assez fréquente parmi les Pères du désert, sans qu'on s'en étonnât autrement. Seulement ces dons se sont exercés d'une manière obscure, et qui n'a pas laissé de traces dans les souvenirs écrits, cela se comprend. Je lisais récemment, dans la vie de saint Thomas de Villeneuve, que sa pieuse mère, Lucia Martinez, avait reçu de Dieu, en récompense de sa grande charité, la grâce de guérir les malades ; évidemment ce don surnaturel n'aurait pas été relaté, si Lucia Martinez n'eût pas été la mère du grand archevêque de Valence.

Ayant établi théoriquement et pratiquement la distinction des deux dons surnaturels qui nous occupent, je veux essayer de préciser le caractère de chacun d'eux.

Le pouvoir thaumaturgique comprend les miracles des trois degrés : résurrection d'un mort ; guérison d'une maladie ou infirmité qui a été déclarée inguérissable par la science médicale, guérison instantanée d'une maladie qui serait bien guérissable, mais seulement par un lent retour à la santé. Il opère ce dernier prodige avec une autorité et une rapidité qui ne laissent aucun doute sur son caractère surnaturel, la nature n'agissant jamais d'une manière instantanée (hormis dans les maladies nerveuses qui sont mises hors de cause par les règles romaines).

La grâce des guérisons s'arrête au troisième degré du miracle, dont pour ainsi dire elle étend la sphère. Elle peut agir en deux manières : par voie de guérison instantanée et radicale, c'est un miracle de troisième ordre parfaitement vérifiable ; par voie de soulagement inespéré, mais alors le cas,

se produisant sur les frontières de l'ordre naturel, ne pourrait être qualifié proprement miracle, et l'Église ne l'accepterait pas comme tel. Or je crois que très souvent la grâce des guérisons agit de cette dernière façon. Il y a très réellement faveur et intervention divine, mais enveloppée de telles circonstances, qu'elle ne saurait être classée parmi les miracles formels. Un miracle proprement doit se produire nettement en dehors de l'ordre naturel; et non seulement il doit se produire ainsi, mais il faut qu'il soit prouvé qu'il s'est produit ainsi.

Dirai-je ma pensée sur ces faveurs voilées et discrètes? Il m'est bon de savoir que l'action bienfaisante de la providence divine, même dans l'ordre surnaturel, est souvent dissimulée sous des circonstances qui ne la révèlent qu'à demi; que Dieu n'agit pas toujours avec un éclat qui s'impose, mais parfois aussi avec la délicatesse d'un ami qui s'efface: qu'il ne veut pas seulement, par des interventions manifestes, établir les preuves publiques et authentiques de la religion qu'il a révélée; mais qu'il se plaît aussi, par une action plus latente, à nous faire du bien, sans se proposer d'autre but que d'exciter notre reconnaissance envers lui.

Remarquons à ce propos que la doctrine catholique reconnaît à l'extrême-onction une vertu guérissante, qui se développe et s'affirme chaque fois que, le sacrement ayant été reçu dans les conditions voulues, il y va des intérêts spirituels du malade. Cette doctrine, dis-je, est constante et indiscutable: ce sacrement guérit les corps, quoique en second ordre, et dans la dépendance de la guérison des âmes. Saint Jacques le déclare formellement (v, 14): « Quelqu'un d'entre  
« vous est-il malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Église,  
« que ceux-ci prient pour lui et lui fassent les onctions au  
« nom du Seigneur: la prière de la foi sauvera le malade, et  
« le Seigneur le soulagera, et s'il est dans les péchés, ils lui seront remis. » Telle est la promesse apostolique, comprenant avec l'allègement de l'âme le soulagement du corps. On objectera peut-être qu'il est bien rare de constater une guérison qui soit authentiquement due à l'extrême-onction. Ici une distinction est nécessaire. Assurément les guérisons subi-

tes, radicales, éclatantes, sont rares ; encore se produisent-elles quelquefois. Ce qui est beaucoup plus commun, c'est un soulagement inattendu, contraire aux pronostics du médecin (1). L'extrême-onction aide la nature, par un secours d'en-haut qui la fortifie, à traverser une crise qui pourrait être mortelle. En l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, Bossuet parla admirablement de la vertu opératrice de « ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, et qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent, dit-il) à qui les écoute avec foi. » Or de même qu'elles élèvent l'âme au-dessus des transes du mal, elles contribuent à dégager l'organisme lui-même de ses étreintes. Cette action latente revient bien à la grâce des guérisons, telle que j'ai essayé de la dépeindre.

Pour conclure, je crois avoir établi que le don des miracles est à deux degrés, qui correspondent à deux charismes nettement distingués par saint Paul. Le degré inférieur, plus commun, est la grâce des guérisons ; le degré supérieur, exceptionnellement rare, est l'opération des prodiges ou le pouvoir thaumaturgique. Des deux côtés ce don est surnaturel, et il reste la propriété de l'Église de Jésus-Christ.

Dom Bernard MARÉCHAUX,

*De l'Ordre de Saint-Benoît.*

(1) Ce soulagement se produirait bien plus fréquemment, si l'on n'attendait pas, pour donner l'extrême-onction, que le malade soit à l'extrémité. L'intention de Dieu, en déposant dans ce sacrement une grâce de guérison, n'est pas de rappeler un mourant des portes du tombeau, mais de fortifier le principe de vie, chez un malade qui est atteint très gravement sans être encore désespéré. Donnée dans ces conditions, l'extrême-onction développe la vertu guérissante, si toutefois Dieu le juge convenable aux intérêts spirituels du malade.



## VARIÉTÉS

### UN CAS REMARQUABLE DE CLAIRVOYANCE

Le 8 mai dernier (c'était un vendredi), je magnétisais M<sup>me</sup> Hortense M... dont nous avons déjà rapporté plusieurs observations au sujet de la vision sans le secours des yeux. Le jour dont je parle, cette jeune dame était d'une admirable lucidité; mais, pour des raisons que l'on conçoit sans que nous ayons besoin de les dire, nous avons renoncé depuis longtemps avec elle aux expériences de pure curiosité, et il ne s'agissait plus dans nos séances que de sa santé ou de la nôtre. Cette fois, je me trouvais donc seul avec elle et son mari, et, après l'avoir interrogée quelques minutes sur des objets plus ou moins indifférents, nous voulûmes savoir jusqu'où pouvait aller sa pénétration de l'avenir: mais nonobstant la forme de nos questions, la destinée de M<sup>me</sup> M... revenait toujours se mêler à nos réponses. Elle découvrait l'avenir, mais dans une seule direction, celle qu'elle devait parcourir. Cependant, entre autres choses frappantes, elle nous dit ceci: « Je suis enceinte de quinze jours, mais je n'accoucherai pas à terme, et je ressens déjà un chagrin cuisant. Mardi prochain (12 courant) *j'aurai peur de quelque chose*, je ferai une chute, et il en résultera une fausse couche. » Je confesse, malgré tout ce que j'avais vu déjà, qu'un des points de cette prophétie révoltait ma raison. En effet, je concevais fort bien la chute et tout ce qui pouvait s'ensuivre; j'allais même jusqu'à concevoir la peur: mais le motif de cette peur, voilà ce qui me confondait.

« De quoi donc aurez-vous peur, Madame? lui demandai-je avec une expression d'intérêt qui était loin d'être simulée.

— Je n'en sais rien, Monsieur.

— Mais où cela vous arrivera-t-il? Où ferez-vous votre chute?

— Je ne puis le dire; je n'en sais rien.

— Et il n'y a aucun moyen d'éviter tout cela?

— Aucun.

— Si pourtant nous ne vous quitions pas?

— Cela n'y ferait rien.

— Dieu seul pourrait donc prévenir l'accident que vous redoutez?

— Dieu seul; mais il ne le fera pas, et j'en suis profondément affligée.

— Et vous serez bien malade?

— Oui, pendant trois jours.

— Savez-vous au juste ce que vous éprouverez?

— Sans doute, et je vais vous le dire : Mardi à 3 h. 1/2, aussitôt après avoir été effrayée, j'aurai une faiblesse qui durera huit minutes; après cette faiblesse, je serai prise de maux de reins très violents qui dureront le reste du jour et se prolongeront toute la nuit. Le mercredi matin, je commencerai à perdre du sang; cette perte augmentera avec rapidité et deviendra très abondante. Cependant il n'y aura pas à s'en inquiéter, car elle ne me fera pas mourir. Le jeudi matin, je serai beaucoup mieux, je pourrai même quitter mon lit presque toute la journée; mais le soir à 5 h. 1/2, j'aurai une nouvelle perte qui sera suivie de délire. La nuit du jeudi au vendredi sera bonne; mais le vendredi soir j'aurai perdu la raison. »

M<sup>me</sup> Hortense ne parlait plus; et sans croire explicitement à ce qu'elle nous disait, nous en étions tellement frappés, que nous ne songions plus à l'interroger. Cependant M..., vivement ému du récit de sa femme, et surtout de ses dernières paroles, lui demanda avec une indescriptible anxiété si elle serait longtemps en démence.

« Trois jours, répondit-elle avec un calme parfait. » Puis elle ajouta avec une douceur pleine de grâce : « Va, ne t'inquiète pas, Alfred, je ne resterai pas folle et je ne mourrai pas; je souffrirai, voilà tout. »

M<sup>me</sup> Hortense fut éveillée, et, comme d'usage, ne garda aucun souvenir de ce qui s'était passé dans son sommeil. Lorsque je fus seul avec M..., je lui recommandai expressé-

ment de garder le secret, surtout avec sa femme, sur des événements qui, bien que chimériques peut-être, seraient pourtant capables de l'affecter péniblement si elle en était instruite, et que, d'un autre côté, il nous était dans l'intérêt de la science infiniment important de lui laisser ignorer. M... promit tout, et je connais assez son caractère pour affirmer qu'il a tenu sa promesse. Quant à moi, j'avais scrupuleusement mis en note toutes les circonstances prédites par M<sup>me</sup> Hortense; et, le lendemain, j'eus l'occasion d'en faire part au Dr Amédée Latour, qui se divertit beaucoup de ma confiance. Au surplus, je dois avouer que j'aurais éprouvé moi-même une sorte de honte à confier pareilles choses à des gens que j'eusse moins intimement connus; car j'aurais eu peur qu'on ne me prit pour un fou. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que je rougis aujourd'hui de ma honte d'alors, et que je regrette vivement de n'avoir pas appelé un plus grand nombre de témoins à l'appui d'un fait aussi prodigieux que celui qu'on va lire.

Le mardi fatal arrivé, *la peur* de M<sup>me</sup> Hortense était l'unique chose qui m'occupait. Lorsque j'arrivai chez cette dame, elle déjeunait en société de son mari, et me parut dans les meilleures dispositions du monde.

« Mes bons amis, leur dis-je en entrant, je suis des vôtres aujourd'hui jusqu'au soir, si cela ne vous contrarie pas. Mes affaires sont ici, ajoutai-je à l'oreille de M..., qui me comprit.

— Soyez le bienvenu, me répliqua M<sup>me</sup> Hortense, mais à une condition; c'est que vous ne parlerez pas trop magnétisme.

— Madame, je n'en parlerai pas du tout, si vous consentez à dormir pour moi dix minutes seulement.

— Oh! Monsieur, ce que vous me promettez vous coûtera beaucoup trop pour que vous ne me trouviez pas accommodante; aussi, comme j'apprécie la grandeur du sacrifice, je vous accorde un quart d'heure sans marchander. »

Après une petite demi-heure de conversation sur le même ton, le déjeuner étant fini, M<sup>me</sup> Hortense fut magnétisée, et s'endormit en moins d'une minute.

« Comment allez-vous, Madame?

— Très bien, Monsieur; mais ce n'est pas pour longtemps.

— Comment cela? »

M<sup>me</sup> Hortense répéta alors sa phrase sacramentelle du vendredi, à savoir : *Entre trois et quatre heures, j'aurai peur de quelque chose, je ferai une chute; il en résultera une perte abondante, etc.*

« Mais, enfin, quel est donc l'objet qui vous fera peur? »

— Je n'en sais rien.

— Mais où est-il?

— Je n'en sais rien.

— Ce soir, Madame, je serai en mesure de vous contredire.

— Ce soir, Monsieur, vous serez fort inquiet sur ma santé, car je serai bien malade. »

A cela je n'avais pour le moment rien à répondre; il fallait attendre et j'attendis. Éveillée en quelques minutes, M<sup>me</sup> Hortense ne se rappelle rien, et son visage assombri par les visions de son sommeil reprend toute sa sérénité habituelle. Comme avant de s'endormir, elle cause et plaisante avec nous, sans arrière-pensée, et reprend le cours de ces spirituelles saillies qui lui sont si naturelles, et qu'elle sait dire si bien. Pour moi, j'étais dans une situation d'esprit que je ne parviendrais pas à décrire; je me perdais en conjectures, en hypothèses qui faisaient par instants chanceler ma foi : je doutais de tout, je doutais de moi-même. Cependant, comme il n'était encore que midi, je sortis un instant avec M...; mais nous rentrâmes bien avant 3 heures. La santé de M<sup>me</sup> Hortense était toujours la même, et il eût été impossible à l'observateur le plus perspicace d'y découvrir les indices de la moindre altération prochaine. Cette dame, à notre arrivée, chantait gaiement une romance de M<sup>lle</sup> Puget, en brodant un petit bonnet pour l'enfant dont elle s'était dite enceinte. (M... le lui avait appris d'après elle.)

Nous nous asseyons auprès d'elle, son mari et moi : et, bien décidés à ne plus la quitter d'une seconde, nous observons jusqu'à ses moindres mouvements. Nous fermons hermétiquement les croisées, dans la crainte que quelque accident survenu dans la rue ou dans les maisons voisines ne vienne à réaliser la prophétie; enfin si l'on sonne, c'est l'un de nous

qui va recevoir à l'antichambre, de peur sans doute que le visiteur ne soit un Cosaque, un Hottentot, ou quelque fantôme effrayant. « Nous avons l'air de jouer avec le diable, me disait M... ; mais s'il gagne cette fois, il sera bien rusé... » En effet, cela me paraissait difficile; eh bien! pourtant, je conseille à nos lecteurs de ne jouer jamais gros jeu à pareille partie, car le diable gagna.

Il était un peu plus de 3 h. 1/2; M<sup>me</sup> Hortense, qui s'émerveillait des petits soins dont elle se voyait entourée, et qui ne pénétrait point le mystère de nos précautions, nous dit en se levant du fauteuil où nous l'avions fait asseoir :

« Me permettez-vous, Messieurs, de me dérober une minute à votre inconcevable sollicitude ?

— Où prétendez-vous aller, Madame? m'écriai-je avec un air d'inquiétude que je n'aurais pu dissimuler.

— Eh! mon Dieu! Monsieur, qu'avez-vous donc? Pensez-vous que j'aie des projets de suicide?

— Non, Madame, mais...

— Mais quoi?

— Je sens que je suis indiscret, mais c'est que votre santé m'intéresse.

— Alors, Monsieur, reprend-elle en riant, raison de plus pour me laisser sortir. »

Le motif, comme l'on voit, était plausible, et il n'y avait guère moyen d'insister. Cependant M..., qui voulut pousser la chose jusqu'à son comble, dit à sa femme :

« Eh bien! ma bonne amie, me permettras-tu de t'accompagner jusque-là ?

— Comment! mais c'est donc une gageure?

— Précisément, Madame, une gageure entre vous et moi, et que bien certainement je gagnerai, quoique vous ayez juré de me la faire perdre... »

M<sup>me</sup> Hortense nous regarde tour à tour, et reste bien loin de deviner.

« Une gageure entre nous deux! répète-t-elle... Allons, je n'y suis pas du tout; mais n'importe... Nous verrons. »

Elle accepte le bras que lui présente son mari, et sort en éclatant de rire.



Moi aussi je riaais, et pourtant j'éprouvais je ne sais quel pressentiment que le moment décisif était venu. Il est tellement vrai que cette idée me préoccupait, que je ne songeai pas à rentrer dans l'appartement de monsieur et de madame, pendant leur absence, et que je restai comme un suisse à la porte de leur antichambre où je n'avais que faire.

Tout à coup, un cri perçant se fait entendre, et le bruit d'un corps qui tombe retentit sur le perron. Je monte en courant; à la porte des lieux d'aisance, M... a sa femme éperdue, mourante, entre ses bras. C'est bien elle qui a crié; le bruit qui a frappé mon oreille est bien celui de sa chute. A l'instant où elle venait de quitter le bras de son mari pour entrer au cabinet, un rat (M<sup>me</sup> Hortense a de ces animaux une horreur incroyable), un rat, là où depuis vingt ans on assure n'en avoir pas vu un seul, s'était présenté à sa vue et lui avait causé une terreur si vive et si soudaine, qu'elle en était tombée à la renverse, sans qu'il y eût possibilité de la retenir.

Voilà le fait tel qu'il s'est passé; je le jure sur mon honneur.

Le premier point de la prédiction s'était réalisé; le reste s'accomplit avec la même exactitude. M<sup>me</sup> Hortense eut sa faiblesse, ses douleurs, sa perte, son délire, sa journée de calme et ses trois jours d'aliénation. Rien n'y manqua: ni la nature des phénomènes annoncés, ni l'ordre dans lequel ils se succédèrent. Le D<sup>r</sup> Amédée Latour et plusieurs amis de M... suivirent avec intérêt les différentes phases de cette miraculeuse maladie, dont, grâce à Dieu, il ne reste plus de traces aujourd'hui.

Qui oserait, après de semblables faits, poser encore les limites du possible, et définir la vie humaine (1)?

(1) D<sup>r</sup> Teste, *Manuel pratique du magnétisme animal*.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Nantes, 12 septembre 1902.

Monseigneur,

J'ignore si le travail que j'ai eu l'honneur de vous présenter sur la *castastrophe de la Martinique*, à la suite de la demande exprimée dans votre Revue, paraît pour le 15 courant ou paraîtra. Mais ma loyauté, qui est, je crois, ma qualité principale me fait un devoir de vous communiquer au plus tôt la lettre ci-jointe du R. P. Sébire en réponse à la demande de renseignements que je lui avais faite, dès la première heure, en lisant l'article de la *Croix*, dimanche matin.

Veillez agréer, Monseigneur, mon respectueux hommage de reconnaissance en Notre-Seigneur.

Alfred PARENT,  
Mis. apost.

Mon Révérend Père (Parent),

Selon votre désir, je vous adresse dans cette lettre l'article que j'ai fait paraître dans le *Patriote* de Bruxelles. C'est mon article complet, exact; il a été quelque peu remanié par le *XX<sup>e</sup> Siècle*.

Le *Ganlois* s'évertue encore à rappeler des faits, soi-disant véritables, au sujet de l'impiété de la Martinique. Il n'en cite qu'un; et serait-il véridique, que ce ne serait qu'une misérable exception.

Agrécz, mon révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

A. SÉBIRE,  
Missionnaire apostolique

### LA MARTINIQUE

#### Fausseté des accusations d'impiété et d'immoralité

Supérieur de l'École apostolique des Pères du Saint-Esprit à Lierre, je viens m'inscrire en faux dans la presse contre l'opinion que l'on s'est forgée, en Belgique, surtout, de cette pauvre île où ont péri treize de mes confrères. Je m'appuierai sur des témoignages tout à fait authentiques.

Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, le R. P. Malleret, supé-

rieur du collège des Pères du Saint-Esprit lequel est rentré en France après avoir fait, avec Mgr de Cormont, une tournée sur le lieu de la catastrophe, et d'autres missionnaires m'ont fourni les documents et ont approuvé ces lignes que je leur ai soumises.

La réputation faite à l'île malheureuse a dû diminuer la sympathie qu'elle méritait dans son désastre et pèse comme une tare sur les survivants et sur les pauvres orphelins. Or, c'est injuste, en même temps que cruel.

Et d'abord, quant à la prétendue impiété des habitants, les faits qu'on allègue sont faux presque tous.

1<sup>o</sup> Fausse est l'ignoble invention du porc crucifié avec la légende qu'on y a brodée. Un de mes confrères de la Trinidad l'aurait apprise par ouï-dire, et l'aurait racontée à ses parents. Le nom du Père (Fruit) n'existe pas dans la liste des membres de la Congrégation. De plus, le fait eût été connu et personne n'en a parlé de tous ceux qui étaient à Saint-Pierre;

2<sup>o</sup> Fausse aussi l'interruption de la procession de la Fête-Dieu à la suite de désordres impies. Mgr de Cormont affirme, au contraire, qu'elle s'est passée dans le plus grand recueillement;

3<sup>o</sup> Fausse par conséquent ces prétendues prédictions qu'il n'a jamais prononcées;

4<sup>o</sup> Fausse les autres prophéties des missionnaires. Nos Pères étaient les seuls prédicateurs extraordinaires et aucun n'a proféré ces paroles;

5<sup>o</sup> Fausse l'intervention d'un prélat italien et celle d'un Franciscain qui n'ont jamais existé à la Martinique. Les seuls religieux étaient les Pères du Saint-Esprit;

6<sup>o</sup> Fausse la profanation d'une croix à l'endroit où s'est entr'ouvert le volcan;

7<sup>o</sup> Fausse aussi, hélas! la découverte du ciboire intact. Le ciboire de la cathédrale fut soustrait, puis restitué; et l'un des vicaires de Fort-de-France recueillit pieusement les saintes hosties qu'il put découvrir dans les décombres;

8<sup>o</sup> Fausse de même, la conservation miraculeuse des Sœurs de la Délivrande. Comme les autres habitants, celles qui se trouvaient à Saint-Pierre y ont été ensevelies; celles du Morne-Rouge ont été préservées, nul n'ayant péri dans cette localité;

9<sup>o</sup> Ce qui est vrai uniquement, c'est le chant de la *Carmagnole* socialiste que quelques noirs exaltés, à moitié ivres, ont fait entendre. Un couplet de cette infâme chanson contient le passage : « le Christ à la voirie, etc. » On afficha ces paroles sur les murs de la cathédrale, la nuit.

Le jour venu, la population indignée lacéra le tout. Ces pauvres noirs ignoraient probablement ce qu'on leur faisait chanter. Et, hélas! dans bien des villes d'Europe, des bandes entières, parfaitement conscientes de ce qu'elles font, braillent la *Carmagnole* à pleins poumons.

D'où sont donc venus tous ces racontars ?

D'imaginations exaltées, dévoyées à la suite de si terribles événements.

Et la situation religieuse, la voici : M. Cudemac, ancien curé de la cathédrale de Saint-Pierre, m'a affirmé que, de son temps, il y a deux ans, dans la paroisse qui comptait 7.000 âmes, il avait 36.000 communions par an, soit environ 100 par jour en moyenne. Le premier vendredi il donnait 4 à 500 communions, sans compter les communions générales qu'il indiquait à jour fixe pour diverses catégories de personnes. Sa confrérie du Rosaire était nombreuse et fervente, de même que l'apostolat de la prière. Il recevait 90 abonnements au *Grand Messager du Sacré-Cœur de Jésus* et autant au *Petit Messager*.

La conférence de Saint-Vincent de Paul visitait beaucoup de pauvres. Le pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrante du Morne-Rouge était très fréquenté. A la suite du jubilé de 1901, 2.000 ouvriers de Saint-Pierre avaient fait l'ascension fatigante de la montagne. Auparavant une procession composée d'hommes seuls, au nombre de 3.000, avait traversé les rues de la ville avec une piété qui faisait dire aux mauvais journaux :

« La Martinique est plus cléricale encore que la Bretagne ! »

Sans doute, les gens de couleur, ou mulâtres, qui s'étaient emparés du pouvoir, voulaient singer la métropole en laïcisant à outrance, en créant un lycée, en publiant des feuilles publiques détestables. Mais ni la population blanche, ni les noirs, ni même les mulâtresses ne suivaient ce mouvement qu'ils réprouvaient. Je parlerai de ces diverses catégories d'habitants dans le prochain article, où je montrerai ce qu'il y a de vrai dans l'immoralité reprochée à la Martinique.

\* \* \*

Le reproche d'impiété fait à la Martinique n'était donc pas fondé ; celui de la corruption, d'immoralité l'est-il davantage ? Pour y répondre, étudions à part les conditions bien diverses des habitants.

1° La population blanche exotique, c'est-à-dire née en dehors de la Martinique, était très peu nombreuse à Saint-Pierre. Elle n'y atteignait pas le chiffre de 300 personnes. Le clergé séculier, composé en majorité de Bretons, était pieux et zélé. Beaucoup de prêtres avaient pour directeurs les Pères du Saint-Esprit, qui souvent donnaient la retraite pastorale annuelle. Il y avait très peu de fonctionnaires et de soldats ; presque toute l'administration et la troupe étaient à Fort-de-France. Peut-être la conduite de certains commerçants européens, tout au plus, laissait-elle à désirer.

2° La population blanche créole, c'est-à-dire née à la Martinique, était réellement très bonne.

Dans le pays, il y avait environ 12.000 créoles blancs, sur une population de 207.000 habitants (dernier recensement). Les jeunes gens de

cette classe, parfois légers pendant la période critique, se mariaient religieusement et fondaient des familles d'une grande piété, et où les enfants étaient nombreux. On voyait même là des âmes d'une grande délicatesse de conscience.

3° Venaient ensuite les gens de couleur, ou mulâtres, issus d'unions entre noirs et blancs. On en comptait 70.000 à la Martinique. Là le mal était plus profond parmi les hommes. Beaucoup s'étaient faits francs-maçons pour suivre le gouvernement et s'élever au-dessus des blancs qu'ils traitaient de réactionnaires, réfractaires au progrès. Il y avait chez eux plus de libertinage que chez les blancs. Les mulâtres tâchaient de faire élever leurs enfants au lycée laïque, comme boursiers. La colonie dépensait pour le lycée 500.000 francs chaque année.

Les mulâtresses, par contre, étaient en général pieuses et attachées à leurs devoirs d'épouses et de mères. Elles combattaient auprès de leurs enfants le mal que pouvaient leur faire l'enseignement du lycée et les exemples du père.

4° Les noirs enfin formaient la majorité de la population, 120.000 environ. C'étaient des braves gens, simples, vivant malheureusement dans l'ignorance et imbus de superstitions et de croyances ridicules, reste de leur ancien paganisme.

La plupart descendaient d'Africains amenés par la traite et réduits aussitôt à un dur esclavage. Jetés dans les plantations de cannes, à la Martinique, à peine voyaient-ils alors de temps à autre un prêtre qui passait pour leur donner le baptême. Les maîtres croyaient avoir assez fait pour leur âme, une fois qu'ils étaient baptisés. Les instruire davantage, c'eût été, d'après les planteurs, mettre dans leurs têtes des idées de révolte.

Les noirs, pendant deux siècles, ne connurent ni communion, ni mariage religieux, ni aucun autre sacrement que le baptême. Ils n'avaient que la conception païenne de la famille. Toutefois, la vraie corruption leur fait horreur. Leurs unions sont rarement consacrées par le sacrement; quelques-unes sont régularisées au moment d'une mission, par exemple.

Souvent aussi, leur vanité voudrait donner à leur mariage la même solennité que les blancs, et ils ne le peuvent pas. Puis ils prétendent obtenir plus facilement le service domestique de la part de leurs compagnes. Les enfants souffrent de cet état de choses. Du reste, aucun noir ne veut mourir sans les sacrements.

Voilà, pour chaque condition, la situation morale et religieuse. Il y avait du mal certainement, mais aussi beaucoup de bien. Au fond, les noirs sont simples, ils sont excellents quand ils ne sont point excités. A la Martinique, on a le respect du dimanche, une foi naïve et simple, une grande dévotion envers la sainte Vierge. Ce sont là des causes de résurrection et de salut. En y comprenant les enfants, tous baptisés, beaucoup plus que la moitié étaient sur le chemin du ciel. Les enterre-

ments civils, mis à la mode par des athées, avaient été abandonnés par le dégoût qu'ils causaient et le sentiment religieux inné dans la population créole.

Jamais le prêtre n'était refusé à la mort; au contraire, on l'importunait pour la visite des malades.

Enfin, Dieu a ramené à Lui ceux qui étaient égarés momentanément, et les a préparés à la faveur insigne d'une bonne mort. Les confessionnaires ne désemplissaient pas, ni le jour, ni la nuit, pendant les quatre ou cinq jours qui ont précédé l'éruption. Ce malheur a été pour la population une grande grâce, parce que la presque totalité de ceux qui sont morts ont été sauvés, « tellement ils étaient bien disposés ». De fait, à Lierre, depuis la mort de nos Pères de la Martinique, nous avons senti sur l'École apostolique une abondance de bénédictions, si bien que dans ces trois derniers mois, nous avons déjà une quinzaine de nouvelles admissions.

A. SÉBIRE,

Supérieur de l'École apostolique des Pères  
du Saint-Esprit, à Lierre.



Monseigneur,

La note de M. le D<sup>r</sup> J. Gallus (numéro de juillet de cette année) renferme sur ce qui me concerne un malentendu que je tiens à rectifier.

Rien dans mon article *Les limites de l'astrologie* (numéro d'avril) ne tend à déranger M. Flambart dans ses positions *purement* astrologiques. Je me borne à défendre contre toute invasion, de la part de n'importe qui, mon propre terrain qui est celui de la théologie, et mes arguments ne sont pas des raisons *a priori*, mais l'expression des principes les plus solides d'une grande science, élaborés par de nombreux savants.

Me rangeant du côté des théologiens anciens et modernes, j'insiste particulièrement sur le mystère impénétrable des *choses futures conditionnelles libres* qui relèvent du libre arbitre facultatif de l'homme et que Dieu seul a le pouvoir de connaître d'avance : tels sont par exemple l'élection future d'un vivant à une dignité quelconque et le futur assassinat d'un mortel.

La promotion par scrutin dépend : 1<sup>o</sup> des électeurs qui sont libres d'élire ou de ne pas élire, et qui, s'ils élisent, peuvent élire celui-ci ou celui-là comme ils veulent; 2<sup>o</sup> du candidat qui a la faculté de souscrire ou de ne pas souscrire à son élection.

Mourrai-je assassiné? — C'est possible, mais pour cela il faut : 1<sup>o</sup> que celui qui tuera soit né ou qu'il naisse; 2<sup>o</sup> qu'il soit enclin au meurtre; 3<sup>o</sup> qu'il obéisse à sa passion; 4<sup>o</sup> que ce soit moi qu'il choisisse pour victime.

Donc si astrologiquement on peut me prédire ce malheur, c'est qu'à mon avènement les astres ont établi entre ma vie et la bosse du crime, qu'ils firent ou feront pousser à mon assassin dès sa naissance, une communication ou relation admirablement combinée... — J'énonce *sérieusement* ce qui me paraît être une conséquence logique.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer mes hommages respectueux.

A. VAN MONS.

~~~~~  
Ermitage, 25 septembre 1902. Lourdes

Monseigneur,

Permettez-moi de vous envoyer l'extrait suivant de la douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'Anne-Catherine Emmerich.

Il n'est pas de la même édition dont l'éminent M. E. Le Normant des Varannes vient de nous entretenir dans le dernier numéro : « Autour du saint Suaire ».

Mon extrait ci-après est de l'édition 32^e de M. l'abbé de Cazalès, 1885, page 344. C'est un fragment sur la descente de Notre-Seigneur aux enfers :

« Lorsque les portes eurent été enfoncées par les anges, ce fut comme un chaos d'imprécations, d'injures, de hurlements et de plaintes. Je vis Jésus adresser la parole à l'âme de Judas. Quelques anges terrassèrent des armées entières de démons. Tous durent reconnaître et adorer Jésus, et ce fut le plus affreux de leurs supplices. Beaucoup furent enchaînés dans un cercle qui en entourait d'autres, lesquels se trouvèrent ainsi emprisonnés. Au milieu de l'enfer était un abîme de ténèbres : Lucifer y fut jeté chargé de chaînes, et de noires vapeurs bouillonnèrent autour de lui. Tout cela se fit d'après certains décrets divins. J'appris que *Lucifer doit être déchaîné cinquante ou soixante ans avant l'an 2.000 du Christ*, si je ne me trompe.

« Beaucoup d'autres chiffres dont je ne me souviens plus furent indiqués. Quelques démons doivent être relâchés auparavant, *pour punir et tenter le monde*.

« *Quelques-uns, à ce que je crois, ont dû être déchaînés de nos jours, d'autres le seront bientôt après*. Il m'est impossible de dire tout ce qui m'a été montré : il y a trop de choses pour que je puisse les mettre en ordre ; d'ailleurs, je suis bien malade, et, quand je parle de ces objets ils se représentent devant mes yeux et leur vue pourrait faire, mourir. »

Ce qui est frappant et bien clair, dans cette prophétie, c'est que *Lucifer serait déchaîné dans cinquante à soixante ans* et que les préliminaires der *petits déchaînements se font assez voir et sentir de nos jours...*

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect d'un de vos abonnés à la *Revue du Monde invisible*.

J. ROUBAUD

(Les mots soulignés le sont par moi.)

~~~~~

Monseigneur,

Le D<sup>r</sup> Gallus récusé les objections qui lui ont été opposées par M. Van Mons et par moi, en s'appuyant sur ce que, pour se prononcer, il faut, en pareille matière, commencer par l'observation des faits.

Le docteur, ici, omet une distinction essentielle, fondamentale : celle des faits pouvant se relier par un lien quelconque soit à l'influence des astres, soit à la conformation des lignes de la main, et celle des faits extérieurs, étrangers en soi au sujet, et surtout ceux qui dépendent du libre arbitre d'autrui.

Que la position de certains astres, au moment de la naissance d'un être humain, puisse avoir une influence quelconque sur son tempérament, sa santé, son caractère même, personnellement j'en doute fort ; mais enfin je constate que la donnée n'est point absolue, et ici se trouve la juste application de l'observation du docteur, à savoir qu'il faut soumettre cette théorie à l'observation suivie des faits, avant de se prononcer pour ou contre.

Mais que de cette action des astres (ou prétendue telle), on puisse légitimement et naturellement prédire des faits dont la cause est ou sera absolument étrangère au sujet, comme, par exemple, l'assassinat d'Henri IV, cela, *a priori*, je le nie absolument, aucune relation de cause à effet ne pouvant exister entre une influence quelconque s'exerçant sur un enfant au moment de sa naissance, et l'attentat dont, homme dans la maturité de l'âge, ce même être sera victime de la part d'un scélérat ou d'un fou.

De même pour la chiromancie. Existe-t-il quelque relation entre les lignes de la main de chacun de nous et son tempérament, sa santé, son caractère, ses chances d'une vie plus ou moins longue ? Je n'en sais rien et ne trouve point mauvais que l'on fasse des observations et que l'on institue même, à cet effet, si on le peut, des expériences. Mais je défie bien que l'on puisse en conclure que le sujet observé se mariera ou ne se mariera pas, — acte qui dépend du libre arbitre — qu'il mourra à tel âge ou à tel autre, qu'il fera fortune ou non, qu'il sera heureux ou malheureux en ménage, — et autres billevesées dont sont coutumières les diseuses de bonne aventure.

Veillez agréer, etc.

C. DE KIRWAN.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*



---

## MARIE ALAÇOQUE

---

### I

Je signalerai encore, dans les écrits de nos adversaires, *l'ignorance de la question*. Il ne leur manque pas seulement cette méthode sévère d'argumentation qui rattache les faits aux causes, les conclusions aux principes et qui respecte l'unité dans les affirmations et les négations : il leur manque aussi bien souvent la connaissance de la pensée de leurs contradicteurs : ils restent perpétuellement à côté de la question.

Voici un écrivain qui nous présente aujourd'hui quelques pages de psychologie *hiérologique* (1). Il prétend faire évanouir les miracles devant l'éclatante lumière de la science, et il prend pour type ce qu'il appelle, avec plus d'ignorance que de courtoisie, *la folie hystérique de Marie Alacoque*. Il ne nous déplaît pas d'étudier pendant quelques instants cette mentalité.

Le docteur a la prétention de purifier et de rajeunir la religion chrétienne. L'antique déesse, taillée dans le marbre par le ciseau de Phidias, a perdu sa beauté, sa souplesse, sa vigueur, la grâce et la savante harmonie de ses lignes et de ses contours.

Cette antique déesse, c'est la religion. Ceux qui étaient chargés de sa garde l'ont recouverte « de vêtements tissés d'or et d'argent, de voiles en dentelles brodées de soie, de médaillons, de colliers, de bracelets, de couronnes où les pierres précieuses s'incrument en trop grand nombre : chaque siècle vit une nouvelle couche d'ex-voto s'ajouter aux précédentes. Aujourd'hui, la statue est tellement cachée sous

(1) Dr Rouby, *Marie Alacoque*. — Nous empruntons les citations à la *Revue de l'hypnotisme*, octobre 1902.

les métaux superposés qu'un passant ne peut plus deviner la beauté divine de la forme première. Si quelques-uns, pauvres ignorants, se pâment d'aise devant cet entassement de dorures, les lettrés sont remplis de tristesse, car ces lourdes bandelettes voilent, à leurs yeux, l'œuvre immortelle ».

Qui reconnaîtrait la religion chrétienne à cette description allégorique? A l'origine du christianisme, nous voyons la croix de bois sur laquelle mourut, dans le sang et dans le déchirement d'une atroce souffrance, Celui qui voulait sauver le monde et enfanter des amants passionnés à la douleur! A l'origine du christianisme, nous voyons une autorité enseignante, dans le chef du collège apostolique, et, devant cette autorité, les disciples s'inclinent dans l'obéissance, ils croient. A l'origine du christianisme, nous entendons la nouvelle et très ferme affirmation d'un *Credo* qui renferme, dans la précision et la fécondité, l'ensemble des croyances morales et religieuses de la catholicité.

Rien n'est changé, autour de nous, dans ce temple où les fidèles viennent prier. Ils adorent la même croix, ils répètent les mêmes formules, ils reçoivent le même enseignement du successeur de Pierre, ils chantent le même *Credo* sous ces voûtes où s'élèvent l'encens, les prières et les chants qui rattachent notre âme à l'âme de nos aïeux. Ils reçoivent enfin la même leçon de courage et de résignation de cette croix austère qui dégage l'homme de l'étreinte des passions cupides et l'élève vers les régions plus pures de l'infini.

La manifestation de l'amour et de la piété des fidèles peut subir quelques changements avec les mœurs, les habitudes, les tempéraments, les goûts des siècles qui évoluent dans l'instabilité des impressions. La prière ne change pas. La manière de prier, d'aimer, d'espérer, de croire, n'est pas la même dans tous les temps et sous tous les climats. Le *Credo*, chanté par les lèvres naïves d'une enfant du Midi, dans l'enthousiasme de sa foi, ne cesse pas d'être le même *Credo*, quand il est répété, dans le calme et le recueillement muet de la méditation, par un homme du Nord.

Il ne faut pas s'arrêter à ces considérations puériles.

Le docteur poursuit un autre but ; il ne se contente pas de

confondre, dans la religion, ce qui est essentiel et ce qui est éphémère; le sentiment et son expression, il prétend encore dégager le marbre si pur de la statue des ornements de mauvais goût sous lesquels, selon lui, elle a disparu, et pour enlever les bandelettes, il brise la statue.

« Ces voiles, écrit le docteur, il faut les détacher... Nous aurons participé à cette grande œuvre, si, dans ce travail, nous prouvons que Marie Alacoque était atteinte d'aliénation mentale et que le Sacré Cœur fut une hallucination. »

Telle est la prétention M. Rouby. Avant de commencer son opération, il lance contre l'Église ces folles accusations :

« Les ministres du culte ont transformé les révélations de Marie Alacoque en nouveaux articles de foi ; Paray-le-Monial, en attendant Montmartre, est devenu un des centres religieux de notre siècle. Pour beaucoup de fidèles, ne pas croire aux révélations de la Bienheureuse, c'est être rayé du nombre des vrais chrétiens. Les chefs du clergé, en acceptant comme vraies, les hallucinations de la pauvre malade, n'ont pas tous agi avec mauvaise foi, mais, s'ils ont cru, c'est qu'ils sont ignorants de faits scientifiques aujourd'hui démontrés.

« Autrefois aussi, prêtres et fidèles étaient certains que le soleil tournait autour de la terre, c'était un dogme; la Bible, inspirée par le Saint-Esprit, avait dit que Josué avait arrêté le soleil dans son évolution : il fallait croire ou être hérétique. Galilée vint et montra l'erreur. Lorsqu'il fut bien prouvé que le soleil est le centre de notre monde, les pasteurs des peuples s'arrangèrent avec cette découverte, et la religion catholique continua à vivre sur cette terre qui n'était plus immobile.

« Il eût été sage, l'histoire du grand astronome de Florence le démontre, que ceux qui se sont chargés de veiller au dogme, au lieu de repousser toute critique, de défendre pied à pied une foule de superstitions qui, naïves dans les siècles d'ignorance, sont grotesques dans le nôtre, il eût été sage, dis-je, que l'Église acceptât comme vraies les découvertes faites dans les différentes branches des sciences; qu'au lieu de lutter contre les vérités mathématiques ou physiques,

chimiques ou physiologiques, dont la découverte est l'honneur de notre siècle, elle eût été la première à les accepter, sans craindre de rayer de ses annales les prétendus miracles contraires à ces vérités. »

Voilà l'objection générale de M. Rouby : nous la reproduisons dans toute son étendue, pour ne pas l'affaiblir. Elle repose, il faut bien le reconnaître, sur l'ignorance absolue de la question. Que de fois nous avons rencontré cette ignorance chez des écrivains qui croyaient ébranler les fondements de l'Église. Que de fois nous avons constaté ces malentendus déplorables, qui éloignent de nous des hommes qui ne nous connaissent pas !

Est-il vrai que l'Église considère comme *articles de foi*, les révélations privées de Marie Alacoque ? Non, jamais l'Église n'a fait un acte authentique qui oblige les fidèles à prendre ces révélations privées pour articles de foi. J'ajouterai que, selon l'enseignement de Benoît XIV et de l'unanimité des théologiens, les révélations privées n'ont qu'une autorité humaine et probable, et qu'elles ne peuvent être reçues comme des vérités qui s'imposent avec l'autorité des vérités de la foi (1).

Est-il vrai que l'Église enseignait comme article de foi que le soleil tournait autour de la terre ? Non. Cette objection a été réfutée vingt fois. Que certains théologiens, inspirés d'ailleurs par les savants de leur époque, aient partagé l'opinion erronée de ces savants sur la rotation du soleil autour de la terre, j'en conviens. C'est l'affaire de ces théologiens. Mais l'autorité enseignante de l'Église n'a jamais proclamé comme *article de foi* l'erreur géocentrique. Avant Galilée, Copernic avait enseigné, sans être inquiété par l'Église, la rotation de la terre autour du soleil. La condamnation de Galilée, prononcée pour d'autres motifs, fut l'œuvre d'une commission de théologiens. L'infaillibilité de l'Église ne se trouve pas intéressée dans cette question.

Est-il vrai que l'Église continue à lutter contre les décou-

(1) Benoît XIV. *Approbatio ejusmodi* (l'approbation du Saint-Siège) *certitudinem fidei nequaquam exposcit, sed tantum efficit ut illic tanquam probabiles habeantur.* (Lib. III, de *Beatific.*)

vertes mathématiques, chimiques, physiques et psychologiques de notre temps? J'oppose une négation à cette accusation vague, générale, qui ne repose sur rien. C'est aussi naïf que d'accuser l'Église de condamner l'usage et les applications de la vapeur ou de l'électricité. Qu'on nous fasse connaître ces condamnations qui n'existent que dans le cerveau de nos adversaires! Nous sommes prêts à les discuter.

## II

Voici de nouvelles propositions qui dénotent la même ignorance de l'enseignement catholique et les mêmes vices d'argumentation.

« Malheureusement, écrit le Dr Rouby, l'esprit du clergé n'est plus le même; toutes les superstitions, tous les faux miracles ont été admis par lui et imposés à la foi des fidèles. En sorte qu'on se trouve en présence de cette situation prodigieuse: d'un côté, la religion veut ramener les peuples dans la nuit de l'ignorance par des pratiques et des croyances d'un autre âge; d'un autre côté, la science, tous flambeaux allumés, fait le jour partout, en cherchant et en découvrant les lois qui régissent le monde...

« De nos jours, le physicien ne peut croire à un miracle contraire aux lois de la pesanteur; le chimiste, à un miracle contraire aux lois de l'affinité; l'astronome, aux lois de Newton, parce que ces lois sont devenues pour eux des vérités premières, aussi précises que la vérité première du mathématicien: deux et deux font quatre. Vous dites qu'en ne croyant pas au miracle, on limite la puissance de Dieu. Est-ce que Dieu peut faire que deux et deux fassent trois? Est-ce que Dieu peut faire que la ligne droite ne soit pas le plus court chemin d'un point à un autre? Dieu ne peut changer les vérités premières; les vérités premières sont les qualités de Dieu même. Or, le miracle est la négation d'une vérité première.

« Un grand nombre de faits miraculeux sont du domaine de la médecine, et plus spécialement de l'aliénation mentale.

Les révélations de Marie Alacoque et de plusieurs saints et saintes du seizième siècle et du dix-septième ne sont autre chose que des cas de maladie. »

Telle est l'objection de M. Rouby.

L'Église est-elle disposée à recevoir sans contrôle toutes les superstitions qui se couvrent de l'apparence du miracle? Est-elle, aujourd'hui plus qu'autrefois, favorable à la superstition et à l'ignorance? Voilà des accusations qui étonnent sous la plume d'un homme sérieux, et qui n'ont, d'ailleurs, aucun fondement. Elles constituent une injure et elles défient la discussion.

Dans l'œuvre difficile de la canonisation des saints, l'Église se trouve en face du miracle, elle fait appel aux théologiens et aux savants; elle procède avec une sagesse rigoureuse et par des enquêtes sévères; elle tient compte de toutes les découvertes et de toutes les vérités certaines qui appartiennent à la science, elle s'éclaire de l'enseignement lumineux de Benoît XIV, dans son *Traité de la canonisation des serviteurs de Dieu*, et ce n'est qu'après de laborieuses recherches qu'elle se prononce sur la réalité et la valeur du miracle soumis à son appréciation.

S'il plaît à Dieu de réveiller aujourd'hui la foi des fidèles, endormis dans l'indifférence et l'incrédulité, par des miracles plus nombreux et plus éclatants qu'aux siècles passés, il ne faut pas en conclure que l'Église est devenue plus favorable aux ténèbres de la superstition. Elle procédera toujours de la même manière dans ses enquêtes sur ces miracles, et elle condamnera avec la même fermeté les illusions ou les rêveries des esprits faibles, des imaginations sans frein, toujours disposés à voir dans les phénomènes extraordinaires des manifestations du surnaturel.

Le Dr Rouby essaye de sortir des généralités qui touchent aux banalités, si souvent réfutées; il croit triompher de ses adversaires et réfuter la thèse du miracle en nous posant ces questions : « Est-ce que Dieu peut faire que deux et deux fassent trois, que la ligne droite ne soit pas le plus court chemin d'un point à un autre? » Assurément non. Dieu ne peut pas faire une chose contradictoire, et, jamais, un apologiste

catholique ne se permettra de soutenir les propositions absurdes que M. Rouby nous présente sous forme de questions.

Donc, conclut le docteur, Dieu ne peut pas faire des miracles, « car tout miracle est la négation d'une vérité première. » C'est ici que la logique de notre contradicteur se trouve en défaut. Qu'il nous donne la définition catholique du miracle, qu'il démontre clairement que cette définition implique la négation d'une vérité première et une contradiction flagrante, nous lui présenterons nos explications, et il nous sera facile de le convaincre qu'il nous prête, gratuitement, une croyance absurde. Nous pouvons l'attendre.

Non, le miracle n'est pas la négation d'une vérité première. Non, le miracle n'est pas la violation des lois de la chimie, de la physique et de la physiologie. Non, l'ordre universel des mondes n'est pas troublé par la production accidentelle, sur un point de l'espace, d'un fait miraculeux, tout cela n'existe pas.

Quand je lance une pierre en l'air, quand j'arrête avec la main l'eau d'un ruisseau, quand je lance un aérostat vers les couches supérieures de l'atmosphère, est-ce que je détruis la loi générale de la pesanteur? est-ce que je nie la réalité d'une vérité première? est-ce que je trouble l'ordre général des lois de l'univers?

Ce que je fais, Dieu peut le faire, et, quand les phénomènes que je viens de rappeler se produisent par l'action de Dieu, quand ils sont une manifestation sensible de Dieu, je dis : Le miracle est là.

J'en ai dit assez pour faire comprendre à nos adversaires qu'ils n'ont pas la notion exacte du miracle, et que nous n'avons jamais eu la pensée de contester la régularité des lois de l'univers. Que le miracle nous rappelle, ou l'intervention de la liberté humaine, ou l'intervention des anges, ou l'intervention de Dieu avec le concours des forces créées, ou l'intervention exclusive de la pure puissance de Dieu, il ne cesse pas d'être un phénomène sensible, l'acte d'une intelligence et d'une puissance qui laisse toujours la matière soumise à ses lois.

## III

La dernière et la plus importante accusation du Dr Rouby n'est pas plus sérieuse que celles dont nous venons de parler.

Le Dr Rouby affirme et prétend démontrer que Marie Alacoque était atteinte d'aliénation mentale et que la vision du Sacré Cœur fut une hallucination.

Son procédé d'argumentation est très simple. Il consiste à recueillir, dans les annales de la médecine, l'histoire de quelques femmes hystériques, folles, qui ont eu des hallucinations érotiques de la vue, de l'ouïe, du toucher, de la sensibilité générale, et à classer dans la même catégorie les phénomènes morbides de ces hystériques et les célèbres visions de la servante de Dieu.

Il citera des exemples d'hallucination de l'ouïe, et il écrira : « Nous verrons plus loin, en racontant la vie de Marie Alacoque, se dérouler ces divers degrés d'hallucination de l'ouïe. »

Il citera les hallucinations bestiales de quelques femmes enfermées dans une maison d'aliénées, et il conclura ainsi :

« Comme on le voit, les hallucinations de Marie Alacoque ne sont pas une exception dans l'histoire des maladies mentales, ce sont des faits très communs qu'il est loisible, à tous ceux qui le désirent, de connaître par eux-mêmes, de toucher du doigt. »

Le *processus* de ces hallucinations mystiques paraît très simple à M. Rouby, il l'explique ainsi : « Chez Marie Alacoque, les scènes d'amour avec Jésus-Christ persisteront tant que l'état d'âme sera imbibé, pour ainsi dire, de ces pensées mystiques ; mais un jour on lui dira que c'est le démon qui prend la forme de Jésus-Christ pour vivre avec elle, on lui décrira sous une forme terrible l'enfer et ses tourments ; alors, suggestionnée, elle aura des hallucinations terrifiantes du diable et des feux éternels, produisant un état de manie aiguë qu'elle nous décrira dans son Mémoire. »

Ainsi raisonne M. Rouby. Que vaut son raisonnement ? Nous le dirons simplement.



## IV

Nous savons que nos sens, c'est-à-dire la vue, l'ouïe, le goût, le tact, l'odorat, peuvent, dans certaines circonstances et sous diverses influences, devenir le siège d'une hallucination. On s'imagine voir ce qu'on ne voit pas, entendre ce qu'on n'entend pas, sentir ce qu'on ne sent pas, toucher ce qu'on ne touche pas. Ou l'on rêve, ou l'on est fou.

D'après Esquirol, l'hallucination est un phénomène cérébral ou psychique, s'accomplissant indépendamment des sens et consistant en des sensations externes que le malade croit éprouver, bien qu'aucun agent extérieur n'agisse matériellement sur les sens. Ce sont des images reproduites par la mémoire, associées par l'imagination et personnifiées par l'habitude.

Calmeil, Lélut, Bland, Leuret, Baillarges, Parchappe, Briere de Boismont nous ont laissé des définitions diverses de l'hallucination. Ce que nous avons dit suffit pour nous faire entendre le principal de cette maladie de l'esprit.

On trouve souvent dans les hôpitaux des fous et des malades qui ont des hallucinations, c'est incontestable. Mais, ils sont malades, ils sont fous. Il voient des objets, ils entendent des sons, ils éprouvent des sensations, mais tous ces phénomènes naissent et s'accomplissent en eux, dans leur cerveau. La cause de ces phénomènes n'est pas en dehors d'eux, elle est en eux. Celui qui rêve, pendant le sommeil croit voir, entendre, sentir; mais il dort, et la scène, bizarre, incohérente ou ordonnée, se déroule dans son imagination.

Qu'il existe aussi de faux mystiques, de faux visionnaires, c'est-à-dire des âmes qui sont le jouet de leur imagination surexcitée par des jeûnes, des mortifications, des méditations prolongées sur les joies du ciel, l'amour de Jésus-Christ, l'effroyable supplice de l'enfer, c'est une réalité incontestable; que ces faux mystiques soient assez nombreux, c'est possible; qu'ils aient exprimé leurs hallucinations et leurs impressions dans des écrits ou des mémoires qui choquent par la violence des sentiments qu'ils expriment, j'en conviens:

mais les faux mystiques, les fausses visionnaires ont toujours été condamnés par l'Église, et nous n'avons aucune raison de les approuver.

Quant aux révélations des vrais mystiques, des saints qui s'imposent à notre admiration, nous avons déjà vu ce qu'il en faut penser. Benoît XIV nous enseigne qu'elles ne sont pas des vérités de foi : la théologie nous apprend que la religion ne repose pas sur ces révélations privées ; l'histoire nous fait voir que le culte du Sacré-Cœur ne date ni de Marie Alacoque, ni du P. Eudes, ni du P. de la Colombière ; que le culte de la Vierge immaculée est bien antérieur aux apparitions de Bernadette et n'en dépend pas.

## V

Il y a donc, dans les hôpitaux, des fous qui ont des hallucinations. M. Rouby en tire cette conclusion : Donc, Marie Alacoque et tous les saints qui ont eu des visions, étaient fous.

Voilà l'erreur capitale de la thèse de M. Rouby. Qu'il entre dans des détails quelquefois repoussants, abjects, hideux, pour nous faire connaître les hallucinations sensorielles des hystériques et des fous, c'est inutile, et cela ne prouve rien. Il faudrait démontrer qu'on ne commet pas une erreur grossière, qu'on ne profère pas un outrage inqualifiable, qu'on ne se place pas en dehors de toute science, quand on traite d'hystérique ou de fou Marie Alacoque et les saints.

Voilà le point capital du débat.

Physiquement, Marie Alacoque ne présente aucun des symptômes de l'hystérie : ni la boule hystérique, ni le clou hystérique, ni les convulsions épileptiques, ni les convulsions clowniques si bien décrites par Charcot, dans l'*hysteria major*, ni le délire, ni les troubles nerveux, ni les stigmates que l'on retrouve invariablement dans les névrosés et les fous.

Moralement, nous retrouvons, dans la vie et les œuvres de Marie Alacoque, ces vertus héroïques, qu'on ne retrouve jamais dans la vie des fous et des névrosées. En autorisant un

culte public, après une enquête sévère et minutieuse, l'Église a reconnu que la bienheureuse a pratiqué à un degré héroïque toutes les vertus chrétiennes, même ces vertus réservées qui n'appartiennent qu'aux saints (1). Or, la pratique de ces vertus exige une incroyable fermeté de volonté, la suite dans les projets, dans les idées, dans les résolutions, l'horreur de la sensualité, de la concupiscence, des passions, l'amour de l'humilité, du mépris, de la pauvreté, de l'obéissance, de la douleur jusqu'au martyre. Or, ces caractères psychiques sont absolument opposés, contradictoires à l'inconstance, à la sensualité, aux caprices, aux passions qui caractérisent l'hystérie.

Pour comprendre, à travers les sanglots et les sacrifices sanglants des saints, leurs élans et leurs paroles d'amour, pour apprécier la divine pureté, l'incomparable chasteté de ces cris de tendresse, de ces élans passionnés, pour avoir l'intelligence de ces ravissements et de ces extases de l'âme humaine en présence des grands spectacles que Dieu déroule devant elle, bien au-dessus des régions troublées de l'imagination, il faut une préparation morale particulière, il faut avoir soi-même l'œil pur des natures qui planent au-dessus de la matière.

Il est facile, sans doute, au matérialiste et au profane de tourner en ridicule ces pensées et ces sentiments qu'ils ne comprennent pas : il est facile d'attacher une pensée charnelle, grossière, coupable à ces mots sacrés d'amour divin, de tendresse, d'abandon, si fréquents sur les lèvres des saints, dans le ravissement d'une extase où leur âme, si pure, semblait se détacher du corps. Qu'est-ce que cela prouve ?

Ouvrez l'Imitation de Jésus-Christ. Vous y trouverez des paroles ardentes, des élans passionnés, des cris d'amour. Mais tout cela est pur. Si le profane se scandalise, c'est que son imagination est impure, et que son œil est trop obscurci pour avoir la vision des choses de l'Infini.

Élie MÉRIC.

(1) Voir la *Vie de Marie Alacoque*, par Mgr Languet, évêque de Soissons. *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le Mémoire de la Bienheureuse, le Décret de Béatification*, par le P. Croizet, avec introduction par le P. Daniel. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50.

## SUR LA BAGUETTE DIVINATOIRE

---

Le *Cosmos* a plusieurs fois traité ce sujet, et on en trouve, il y a deux ans, des traces dans la « Petite Correspondance » de cette revue ; les indications ci-dessous arriveront peut-être à jeter quelque jour sur cette question aussi curieuse que peu connue.

Il faut d'abord présenter le sourcier, que la gravure ci-jointe montre dans l'exercice de ses fonctions. C'est le F<sup>re</sup> Arconse, des Petits-Frères de Marie, actuellement supérieur de l'école de Thurins (Rhône). Le F<sup>re</sup> Arconse avait fait ce long voyage à la requête de Mgr Francesco Giacci, évêque auxiliaire de ce diocèse, afin de trouver des sources d'eau, soit pour la municipalité, soit pour les habitants. C'est grâce à cette occasion que j'ai pu entrer en relations avec le F<sup>re</sup> Arconse, et ces notes sont l'écho de ces entretiens.

Quand naquit chez le F<sup>re</sup> Arconse ce pouvoir de trouver les sources par le moyen de la baguette ? Il serait impossible de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a une trentaine d'années, visitant avec des amis une carrière et trouvant sur le sol une baguette fourchue de coudrier, il la prit entre les mains pour savoir si elle tournerait. Un peu plus loin était une veine d'eau qui lui était inconnue ; au moment où il la rencontra, la baguette se tourna brusquement de son côté : le F<sup>re</sup> Arconse était sourcier.

A partir de ce moment, il cultiva le pouvoir nouveau qu'il venait de se découvrir et varia de toutes façons ses expériences pour obtenir le maximum d'effet. Depuis, il a trouvé 1.300 sources, et sur ce nombre n'a eu que 7 succès, tous dus à la même cause : à une argile molle sur laquelle s'enfonce la goutte de pluie, la baguette accuse la présence

de l'eau sur tout le banc, sans qu'il soit possible de mettre la main sur un filet qui n'existe pas.

Mais le Fr<sup>e</sup> Arconse crut que, pour mieux utiliser ce procédé de découvrir les sources, il lui fallait des études de géographie hydroscopique. Il les fit d'abord sur les livres, puis sur le terrain, et arriva à une connaissance assez exacte de l'état du sous-sol et de ses rapports avec les veines d'eau, pour qu'il lui soit arrivé parfois de dire, de loin, et sans aucune expérience, à quel endroit on devait fouiller pour trouver l'eau que l'on désirait. C'est donc un sourcier doublé d'un hydrologue expérimenté; chez lui, la science aide le don et l'empêche de dépenser en pure perte des efforts pour trouver des sources où il ne peut y en avoir.

Le Frère commença par faire des recherches avec la traditionnelle baguette de coudrier, puis il essaya successivement d'autres bois et arriva à cette conclusion que tous pouvaient être employés, à condition que le bois fût dur et eût beaucoup de nœuds. Les bois tendres ne donnaient presque pas de résultats. Il eut alors l'idée de se faire une baguette de fer terminée par une fourche comme la baguette de coudrier, puis, à la suite de plusieurs expériences, il adopta la baguette représentée dans la gravure. C'est un gros fil de fer rond de  $\frac{2}{3}$  de centimètre de diamètre et se repliant sur lui-même en son milieu en une sorte de longue boucle fermée. L'opérateur en tient les deux extrémités dans ses mains, la paume tournée vers le ciel; la boucle peut être dans n'importe quelle position, mais le Frère la met ordinairement verticale. S'il arrive à croiser un courant d'eau, la baguette se retourne avec plus ou moins de vivacité vers lui comme si elle était attirée par sa poitrine. La force avec laquelle se fait ce mouvement de rotation est considérable, et il y aurait lieu de faire d'intéressantes expériences au frein. N'en ayant pas à ma disposition, je me contentai de cette approximation grossière : Priant l'opérateur de laisser passer de droite et de gauche les extrémités de la baguette, celles-ci furent saisies avec vigueur par deux personnes qui devaient s'opposer à tout mouvement de rotation de l'axe de l'appareil. En dépit de tous leurs efforts, et bien que leurs quatre mains fussent employées à presser

la baguette, elles ne purent empêcher celle-ci de tourner de 90°.

Cette baguette est d'autant plus sensible qu'elle est plus grande; on pourrait encore augmenter sa sensibilité en la composant non d'un cylindre de fer, mais d'un faisceau de fils de fer tordus. Seulement l'appareil serait alors si sensible qu'il décèlerait les plus petits cours d'eau, ceux qu'il n'y a aucun intérêt à recueillir. Enfin, une baguette qui a beaucoup servi à ces expériences est plus sensible qu'une baguette neuve, et il n'y a à cela rien d'étonnant.

Quand le Fr<sup>e</sup> Arconse met le pied sur la partie où le cours d'eau fait sentir son influence, il suffit que le bout du pied touche cette sphère d'action pour que la baguette entre en mouvement. Passant ensuite de l'autre côté à une certaine distance, il cherche par le moyen de la baguette le point précis où la source recommence à agir. Ces deux points, fixés par plusieurs expériences, occupent une bande de terrain d'autant plus grande que la profondeur de la source est plus considérable. Il marque alors soigneusement le milieu de cet espace; c'est l'endroit où on devra creuser. Ajoutons, cependant, que ce moyen ne peut donner que des renseignements très approximatifs, et que l'étude des terrains peut beaucoup aider le pronostic.

Il passe ensuite à la seconde opération, qui est celle de jalonner le cours d'eau, et, pour cela, se plaçant à l'endroit qu'il vient d'indiquer, il prend un pendule métallique. En campagne le pendule le plus pratique est une montre suspendue à une chaîne d'acier. Le pendule rendu immobile, se met à osciller faiblement d'abord, puis franchement, dans une direction déterminée. C'est la direction du cours d'eau. Voulez-vous vous en assurer? Arrêtez le pendule et donnez-lui violemment une direction diamétralement opposée; vous verrez ses oscillations s'arrêter plus ou moins rapidement, selon la sensibilité de l'opérateur, s'éteindre et reprendre ensuite dans le sens du courant. Cette direction générale ainsi obtenue, il ne reste plus qu'à jalonner le cours d'eau d'une manière plus précise, en le recoupant en plusieurs endroits; la baguette indiquera immédiatement sa présence.

Ce moyen est très utile, quand on veut retrouver, par exemple, d'anciennes conduites d'eau dont le plan a été égaré, comme aussi il permet de faire creuser la source au point où sa profondeur sera moins considérable, ou encore à l'endroit qui rendra les travaux plus aisés et plus profitables pour le propriétaire.

Tels sont les principaux phénomènes observés. On pourrait s'étendre abondamment sur ce sujet, entasser histoire sur histoire, mais ce luxe de faits servirait à bien peu de chose. Plus intéressant serait, au contraire, le mécanisme de ce don, mais malheureusement sur ce point nous sommes réduits à des conjectures plus ou moins heureuses.

Pour les uns, et c'est l'opinion du Fr<sup>e</sup> Arconse, la cause de tous ces mouvements serait l'électricité. Cette électricité serait dégagée par le frottement de l'eau coulant sous terre, et, à l'appui de cette explication, le Fr<sup>e</sup> Arconse déclare que l'eau dormante est sans action sur lui. Par contre, nous avons des sourciers qui trouvent les eaux dormantes avec autant de facilité que les eaux vives.

Il semblerait plus simple de relier ce fait à cet autre, d'ordre plus général, en vertu duquel l'homme est plus ou moins en communication avec la nature entière, et la matière sous ses différentes formes, exerce continuellement une action sur le corps humain. Dans quelques organismes mieux doués pour percevoir et reconnaître cette action, ces rapports se manifestent par une sensation particulière : Telle serait l'explication de la métallothérapie, celle des voyants qui sentent à travers la terre les métaux, soit précieux, soit ordinaires, etc.

Mais cette explication rencontre une autre difficulté à propos des sources. Le sourcier a besoin de sa baguette, et les mouvements de celle-ci sont, on l'a vu, d'une telle violence qu'on a énormément de peine à les arrêter. Les baguettes de coudrier se brisent dans les mains, les baguettes de fer arrivent à meurtrir tellement les mains de qui les tient, voulant accomplir leur quart de tour, qu'elles y laissent une impression, un sillon, témoin visible de l'effort exercé. Le corps humain ne serait dans ce cas que le véhicule pour

conduire le fluide à la baguette, ou encore ce fluide transformerait le corps humain en un réservoir magnétique de grande intensité ; de là les efforts de la baguette pour se mettre en position d'équilibre vis-à-vis de ce réservoir magnétique. Mais il ne doit pas s'agir d'électricité telle qu'on l'entend dans les traités de physique, car alors les phénomènes ne se produiraient point avec une baguette de coudrier ou d'autre bois dur et sec.

Ce qui fait que, d'explications en explications, je ne crois pas qu'il y en ait encore une de satisfaisante ; mais, dans toute hypothèse, ce fait des sourciers mériterait d'être examiné scientifiquement. Ce ne sera que par une longue série d'observations faites avec toutes les précautions, variées de mille manières, que l'on pourra arriver à saisir le mécanisme de cette force inconnue, et qui est beaucoup plus commune qu'on ne le suppose. En opérant à Rocca Priora, il se trouva que, dans l'entourage du Fr<sup>e</sup> Arconse, trois personnes possédaient à un degré bien moindre, il est vrai, le même pouvoir. Ce pouvoir, comme toutes les forces de la nature, se perfectionne, grandit par l'usage ; mais le fait que, sur une trentaine de personnes prises au hasard, il s'est trouvé trois sujets sensibles, indique qu'il est plus fréquent qu'on ne le croirait à première vue.

Dr Albert BATTANDIER.

---



## LA BIOLOGIE ET LA PSYCHOLOGIE<sup>(1)</sup>

On a fait de grands efforts, dans ces derniers temps, pour supprimer l'individualité de la psychologie et la noyer dans la physiologie, et par suite dans la biologie.

C'est avec les appareils enregistreurs dans les laboratoires de physiologie et à la Salpêtrière, ou dans les asiles, que l'on étudie aujourd'hui la psychologie.

Alfred Giard proclame « que la biologie et la psychologie sont destinées à se fondre prochainement » : et, pour Haeckel, « la psychologie scientifique est une partie de la physiologie, la théorie des fonctions ou de l'activité vitale des organismes ».

Sergi déclare avoir démontré, dans son ouvrage sur l'origine des phénomènes psychiques et leur signification biologique, « que les phénomènes psychologiques sont des phénomènes vitaux, comme ceux de nutrition et de reproduction, et que leur fonction n'est autre chose que la protection de l'individu et de la descendance ».

Il est certain que, les diverses parties de notre humanité étant étroitement unies et solidaires dans la vie, il y a des chapitres frontières que le psychologue ne peut étudier qu'en connaissant la physiologie, notamment du système nerveux.

J'ai demandé, et je crois fort désirable, qu'il y ait, dans les Facultés des lettres, un enseignement de tout ce qu'un philosophe doit savoir de la physiologie et de la pathologie du système nerveux et, dans les Facultés de médecine, un enseignement de tout ce qu'un médecin doit savoir en philosophie.

On réaliserait ainsi la *pénétration* souhaitée des diverses Facultés de la même Université et on éviterait certainement

(1) Extrait de l'ouvrage : *Limites de la Biologie*. (Paris, Alcan.)

beaucoup d'erreurs d'appréciation et des conclusions trop hâtives.

En tout cas, il existe une science de ces zones neutres entre la physiologie et la psychologie : c'est la *psycho-physiologie*, science récente, qui a déjà produit de beaux travaux et provoqué d'utiles recherches, et qui est loin d'avoir dit son dernier mot.

Cette science, qui est, elle, une partie de la biologie, existe : il faut qu'on la connaisse, qu'on la creuse, qu'on la développe. Et ce que je dis n'est certes pas pour décourager les pionniers de cette science, tout au contraire.

Mais la *psycho-physiologie*, même largement comprise, même avec les progrès les plus étendus que l'avenir lui fera réaliser, ne peut pas remplacer la psychologie, pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut remplacer la physiologie tout entière.

Pour Fechner, qui en est le fondateur, la *psycho-physiologie* est « une science exacte des rapports de l'âme et du corps, ces rapports étant envisagés au point de vue phénoméniste » : elle étudie les rapports des phénomènes psychologiques soit avec les phénomènes physiologiques, soit avec les phénomènes physiques.

En fait, la mesure des phénomènes psychologiques, étant le problème premier, devient l'objet capital de la *psycho-physiologie* pour Fechner, qui étudie surtout la mesure des sensations et de la sensibilité (Weber, Vierordt, Fechner). Puis on étudie la durée des actes psychiques (Helmholtz, Wundt) et la *psycho-physique* a, en somme, « pour objet l'analyse quantitative des perceptions », sa méthode générale consistant « à étudier les phénomènes psychologiques à travers les phénomènes physiques et, en particulier, à atteindre et à exprimer les quantités psychologiques par le moyen des quantités physiques ».

On voit l'importance de cette science.

Rien de plus légitime que sa constitution sur le terrain suivant : *Étude de l'élément physiologique dans les phénomènes psychologiques*.

Mais elle sort de son domaine et exagère sa portée, quand, oubliant qu'elle n'est au fond qu'un chapitre de la physiologie,

elle veut envahir, conquérir entièrement et remplacer absolument la psychologie elle-même.

La psychologie est et reste une science à part, qui a ses modes et procédés d'étude et son objet, spéciaux et distincts de ceux de la biologie.

Son mode spécial de connaissance est ce que l'on appelait autrefois la *conscience* : c'est l'*observation intérieure*, l'*auto-observation*.

N'est-il pas curieux de voir la facilité avec laquelle tous les savants font un acte de foi dans la véracité de leurs sens, c'est-à-dire de leurs organes d'expérience extérieure, et la difficulté avec laquelle ils admettent la légitimité de l'expérience intérieure.

L'expérience intérieure existe parfaitement. Elle s'impose à notre esprit avec la même force que l'expérience extérieure.

Il est même facile de voir qu'on commence par elle.

Car c'est par là que nous avons la notion de notre propre existence et cette notion doit nécessairement précéder celle des existences autres que la nôtre.

Zachelier, Fouillée ont largement développé cette pensée.

Le *ergo sum* de Descartes est notre première affirmation scientifique; elle est la condition de toutes les autres.

C'est l'aperception de Leibniz et de Kant.

« La pensée, à qui tout devient visible, est immédiatement visible pour elle-même: dans cette conscience de soi toutes les sciences ont leur point de départ et elles doivent y avoir aussi sans doute leur point d'arrivée (Fouillée). »

Certes, il ne faut pas exagérer cette pensée, n'admettre que l'observation psychique et tomber dans le psychomonisme. Mais il est absolument antiscientifique de nier l'observation intérieure.

C'est la doctrine de Cousin : « Les faits de conscience forment, en un mot, un monde à part, et la science de ces faits doit être distincte de toutes les autres sciences, y compris la physiologie (Zachelier). »

Renouvier a très énergiquement soutenu et développé la thèse que je défends ici.

Il cite, en la qualifiant d'« étonnante proposition », cette

phrase d'Herbert Spencer : « La personnalité dont chacun est conscient et dont l'existence est pour chacun un fait plus certain de beaucoup que tous les autres faits, est cependant une chose qui ne peut vraiment point être connue. La connaissance en est interdite par la nature de la pensée. »

Pourquoi? Elle est interdite par la nature de la pensée de Spencer? J'en doute. Car la pensée de Spencer est singulièrement pénétrante. Pourtant, serait-elle interdite par la nature de la pensée humaine?

Voici la raison que donne Spencer.

« L'acte mental dans lequel le soi est perçu implique un sujet percevant et un objet perçu. Si donc l'objet perçu est le soi, quel est le sujet qui perçoit? Ou, si c'est le vrai soi qui pense, quel est l'autre soi qui est pensé? Évidemment, une vraie connaissance de soi implique un état dans lequel le sujet et l'objet sont identifiés et cet état, c'est l'anéantissement du sujet et de l'objet. »

Voilà un raisonnement étrange pour étayer une « étonnante proposition ».

Renouvier, après avoir cité le passage de Spencer, poursuit excellemment : « C'est nous qui soulignons, parce que ce mot *évidemment*, cet état qui est l'état d'on ne sait quoi, ce soi qui n'a plus ni sujet, ni objet, et dès lors énonce un pur néant, nous offrent le curieux spécimen d'un réalisme prodigieusement naïf en son absurdité. Le sophisme repose sur la supposition que l'objet et le sujet sont deux choses... »

Donc, on le voit, la négation dogmatique de l'auto-observation ainsi formulée par Spencer est, comme dit Renouvier, une « étonnante proposition », un *a priori*, une « supposition », un « curieux spécimen d'un réalisme prodigieusement naïf en son absurdité ».

Développant encore cette pensée, Renouvier dit encore ceci : « La donnée empirique de la conscience du moi, avec une représentation objective, quel que puisse être ou paraître l'objet représenté, est un fait antérieur et supérieur à toute autre affirmation possible, et en est la condition. »

Il est donc impossible, en science positive, de nier l'auto-observation, l'observation intérieure, la conscience et, par

l'existence démontrée de cette méthode spéciale d'observation et de connaissance, on peut dire que non seulement la psychologie existe en dehors de la biologie, mais encore qu'elle la précède logiquement et en est la condition.

Cette science distincte de la biologie par ses méthodes et ses moyens d'investigation a aussi, par là même, un objet particulier, spécial, distinct de l'objet de la biologie.

Tandis que la biologie étudie les lois des phénomènes communs à tous les êtres vivants, la psychologie étudie les phénomènes propres à l'homme, n'ayant pas leur analogue chez les autres êtres vivants, et leurs lois.

Nous connaissons déjà une de ces notions propres à l'homme que la psychologie devra étudier : c'est la notion du bien, de l'obligation et du libre arbitre.

Voilà un premier objet de la science psychologique ; nous en trouverons d'autres dans les chapitres suivants, quand nous étudierons l'esthétique, la logique, les mathématiques, la métaphysique...

D'une manière plus générale, l'objet de la psychologie est l'étude des phénomènes psychiques supérieurs, propres à l'homme.

Ce mot « psychiques » a eu des fortunes successives et des sens variés. On a même voulu, dans ces derniers temps, en faire un synonyme d'occultes, de suprascientifiques...

Nous laisserons au mot son ancien sens. Sont psychiques tous les phénomènes d'intelligence, sans idée préconçue ni nécessaire du principe de cette intelligence.

Ainsi compris, les phénomènes psychiques se divisent en deux catégories bien différentes : le psychisme inférieur, automatisme psychologique, d'une part, et d'autre part, le psychisme supérieur.

Le premier, celui que nous avons appelé polygonal, est commun (au degré près) à l'homme et aux animaux ; il garde chez l'homme des centres corticaux spéciaux, distincts de ceux du psychisme supérieur.

Le second, psychisme supérieur, est propre à l'homme et, par suite, il ne peut être étudié que chez l'homme, par la psychologie.

Ce qui caractérise le psychisme supérieur, propre à l'homme, c'est la conscience synthétique du bien et du beau; c'est le raisonnement appliquant consciemment les idées universelles, abstrayant, déduisant et sachant pourquoi: c'est la décision libre, raisonnée et responsable, entraînant le mérite ou le démérite.

Complétant la phrase, citée plus haut, de Fouillée, je dirai : la psychologie est la science de la volonté et de la conscience.

Ainsi définie par sa méthode et son objet, la psychologie est bien une science propre à l'homme. Les animaux présentent aussi des phénomènes psychiques; mais nous ne pouvons pas les étudier en eux-mêmes, dans la conscience des sujets. Nous ne pouvons les étudier que dans leurs manifestations physiologiques.

La psychologie animale est donc un chapitre de la biologie, tandis que la psychologie de l'homme ou psychologie proprement dite est une science spéciale, distincte de la biologie.

Toute une école, composée d'hommes extrêmement distingués, a combattu, dans ces derniers temps, cette manière de voir, en soutenant que la psychologie de l'homme devait se faire, comme la psychologie des animaux, par la seule étude des phénomènes physiologiques qui accompagnent les phénomènes psychiques, c'est-à-dire par la seule étude de ce que l'on a appelé les phénomènes psycho-physiologiques. Et, en fondant et en développant la psycho-physiologie (qui n'est qu'un chapitre de la physiologie et de la biologie), on a voulu la substituer entièrement à l'ancienne psychologie, qui a disparu comme science distincte, non biologique.

« En un mot, disait Ribot, résumant la doctrine de Fechner, Wundt et Delbœuf, à tout phénomène ou groupe de phénomènes d'ordre psychologique correspond un fait ou groupe de faits d'ordre physiologique et l'explication scientifique des premiers doit être cherchée dans la connaissance des seconds. »

Et alors, sur ce principe, est créée la psychologie physiologique qui est l'introduction en psychologie des principes, des méthodes et des hommes de la physiologie

Il y a vingt-cinq ans, j'ai essayé de montrer l'inanité de cette tentative d'inféodation complète de la psychologie à la physiologie, et j'ai discuté le *logarithme des sensations*, qui a été une des premières et plus importantes lois de la psychophysiologie.

Je rappelle cette loi capitale, dont Ribot a dit : « Par elle, la mesure exacte est appliquée, pour la première fois, aux phénomènes psychiques. »

On peut l'énoncer ainsi : « Les sensations croissent comme les logarithmes quand les excitations croissent comme les nombres ordinaires » ; ou, plus brièvement : « la sensation croît comme le logarithme de l'excitation » ; ou, en langage plus clair : « quand les excitations augmentent suivant une progression arithmétique, les sensations augmentent suivant une progression géométrique. »

A mon sens, disais-je en discutant cette loi, en 1876 l'objection capitale à faire à la loi psycho-physique, c'est que la sensation n'est pas une grandeur mesurable comme les grandeurs ordinaires, et alors on ne peut pas dire que la sensation croît comme le logarithme des excitations.

Nous distinguons bien deux sensations semblables et deux sensations dissemblables, mais il nous est impossible de dire si une sensation est le double ou le triple d'une autre. Nous ne pouvons faire abstraction de la qualité d'une sensation pour n'en apprécier que la quantité.

Dans les expériences des psycho-physiologistes, il m'est impossible de dire que les petites sensations éprouvées à chaque augmentation minimum d'excitant sont égales entre elles. Et alors on ne peut plus les poser en série arithmétique quand les excitations croissent en série géométrique, et, par suite, tout l'édifice de la loi est ruiné.

« On saisit un moment où la sensation change : il n'y a là ni quantité ni continuité. » Il est impossible de traiter mathématiquement une notion de cette espèce.

Le raisonnement des psycho-physiologistes n'a donc qu'une apparence de rigueur.

Rien, absolument rien ne me prouve l'égalité des divers minimums de sensation. De ce qu'une sensation est provo-

quée par le minimum d'excitation perçue, je ne veux pas conclure que cette sensation soit elle-même minimum absolue et, par suite, toujours égale à elle-même. Ce n'est que par définition que l'on peut poser cela et la loi cesse d'être une loi pour devenir elle-même une définition.

En somme, les expériences des psycho-physiologistes ont un grand intérêt et une grande portée, mais au seul point de vue physiologique.

Pour rester dans la vérité des faits démontrés par l'expérience, il faut dire : pour que des excitations successives agissent efficacement sur les extrémités périphériques des nerfs sensitifs, il faut qu'elles croissent en progression géométrique. Voilà le fait incontestable.

Il n'y a absolument rien de physique là dedans. Les sensations ne pourraient entrer dans la loi trouvée que si, par d'autres expériences, on les avait mesurées et si on avait trouvé leurs rapports avec l'excitation nerveuse.

Car il faut bien se garder de confondre la sensation et l'excitation nerveuse qui lui donne naissance. Rien n'autorise à conclure de l'excitation nerveuse à la sensation perçue.

Donc, la loi des logarithmes est une loi purement physiologique et nullement psychologique.

Cette argumentation de 1876 me paraît toujours valable.

Récemment encore, Bergson a repris, avec beaucoup de soin, cette étude de l'intensité des états psychologiques, et il a montré que cette notion « se réduit ici à une certaine qualité ou nuance dont se colore une masse plus ou moins considérable d'états psychiques ». Il montre qu'il y a « là un changement de qualité plutôt que de grandeur ». Les éléments qui semblent accroître la grandeur d'une sensation se bornent à en modifier la nature. De même, « les intensités successives du sentiment esthétique correspondent à des changements d'états survenus en nous... Il n'y a rien de commun entre des grandeurs superposables, telles que des amplitudes de vibrations, par exemple, et des sensations qui n'occupent point d'espace ».

Parlant ensuite de la loi de Fechner et appliquant les mêmes principes : « Mais comment passer, dit-il, d'une relation



entre l'excitation et son accroissement minimum à une équation qui lie la quantité de la sensation à l'excitation correspondante? Toute la psycho-physique est dans ce passage... »

Et Bergson conclut : « Considérés en eux-mêmes, les états de conscience profonds n'ont aucun rapport avec la quantité ; ils sont qualité pure... »

Plus récemment encore, Foucault a repris avec beaucoup de force la discussion de la loi de Fechner qui est, dit-il, la base expérimentale de toute la psycho-physique.

Il ne faut pas confondre la sensation et la perception. La sensation est un phénomène « de conscience faible et obscure » ; un travail automatique en fait une perception, qui est « un composé de sensations et d'images associées ».

Ce sont des perceptions que Fechner étudie et qu'il a la prétention d'analyser.

Or, « la perception est en partie l'œuvre propre de chacun de nous, nos images reflètent notre passé, peut-être même notre caractère, car elles se sont modifiées à notre insu depuis le jour où elles ont été formées ; bref, nous marquons chacune de nos perceptions d'un trait qui nous est personnel et, par suite, il ne peut pas exister une relation fonctionnelle générale entre l'excitation et la perception qu'elle détermine. L'interprétation que Fechner a donnée de ses expériences est donc insoutenable ; car il est évident que, quand nous comparons des intensités lumineuses ou sonores, des poids ou des longueurs, ce n'est pas la sensation qui est le fait psychologique en jeu, mais la perception ».

Et Foucault conclut nettement : « Les tentatives faites par Fechner et beaucoup d'autres pour mesurer, directement ou indirectement, l'intensité des sensations, sont donc stériles, parce que cette prétendue intensité n'existe pas, et que, par suite, la sensation ne grandit en intensité ni d'une manière continue ni d'une manière discontinue ; » et ailleurs : « Le système psycho-physique de Fechner est inacceptable parce que l'idée qui lui sert de base est fautive : il est faux que, lorsque nous portons le jugement psycho-physique, lorsque nous déclarons, par exemple, une intensité lumineuse plus forte qu'une autre ou égale à une autre, notre jugement soit

déterminé par une comparaison quantitative des sensations ou des perceptions ; la prétendue intensité des sensations, qui grandirait et diminuerait à mesure que les intensités physiques correspondantes grandissent et diminuent, n'existe pas ». . . « la recherche d'une loi mathématique, reliant les phénomènes psychologiques à leurs concomitants physiologiques et à leurs antécédents physiques, était chimérique » (484).

Voilà donc une première tentative, déjà ancienne, pour faire rentrer la psychologie dans la biologie, qui me paraît vaine. On a réussi à réunir les faits les plus intéressants, on a trouvé une loi nouvelle et créé un chapitre nouveau. Mais c'est une loi et un chapitre de physiologie et nullement de psychologie.

Voici maintenant une autre tentative du même genre, celle-ci très récente, qui ne me paraît pas aboutir davantage à l'inféodation de la psychologie à la biologie.

C'est l'étude contemporaine des émotions et la théorie de James et de Sergi.

Lange, de Copenhague, puis William James, de Harvard, et surtout Sergi, de Rome, ont voulu démontrer « que les phénomènes psychologiques sont des phénomènes vitaux comme ceux de nutrition et de reproduction, et que leur fonction n'est autre chose que la protection de l'individu et de la descendance ».

Dans la douleur, le plaisir, toutes les émotions, il y a des troubles physiologiques, tels que « arrêt ou accélération du cœur, arrêt de la respiration, sensation de suffocation, difficulté de la respiration profonde, sécrétions abondantes ou excessives dans les intestins, larmes, pâleur, rougeur, tremblement, mouvements violents ou convulsifs ».

Ces phénomènes physiologiques sont la partie essentielle de l'émotion, constituent l'émotion.

« La théorie que je soutiens, dit Sergi, est que les émotions sont les sentiments des changements plus ou moins profonds des fonctions de la vie organique depuis les plus vitaux jusqu'au moins vitaux, du mouvement du cœur et de la respiration aux sécrétions, au déséquilibre sanguin par

action vasomotrice, par dilatation ou restriction des vaisseaux en quelque lieu de la circulation que ce soit, jusqu'à l'augmentation ou la diminution de l'énergie neuro-musculaire, au relâchement ou à la contraction musculaire, depuis tous les phénomènes de l'agonie jusqu'à l'excès d'action de l'énergie vitale. »

Le centre des émotions n'est plus le cerveau (les centres cervicaux perçoivent simplement l'émotion, la rendent consciente : d'autres fois, ils la provoquent), mais le vrai et seul centré des émotions est la moelle allongée.

Cela s'applique aux émotions même les plus élevées, comme les émotions altruistes.

Et voilà tout un gros et important chapitre de l'ancienne psychologie réuni à la physiologie, fondu dans la biologie.

La chose ne me paraît pas aussi claire que cela.

Sergi reconnaît bien la nécessité d'intervention du cerveau pour rendre l'émotion consciente. Mais c'est un élément secondaire, quasi insignifiant.

James, constatant bien cet élément cérébral, lui accorde peu d'importance dans les émotions grossières (*coarser*), mais lui reconnaît un grand rôle dans les émotions délicates (*subtler*).

Sergi s'élève contre cette distinction : il n'y a pas deux catégories d'émotions, et avec Baldwin, il accuse James de détruire lui-même son ancienne théorie et de revenir à l'orthodoxie.

Eh bien ! je suis de l'avis de James et je vais même plus loin que lui : dans les émotions et, en général, dans les phénomènes psychologiques, il y a deux éléments, l'élément physiologique et l'élément psychologique. Sergi a, à mon sens, le tort de subordonner le second au premier, au point de l'annihiler. Je crois qu'il faudrait au moins les mettre sur le même pied : ou, si on tient à les hiérarchiser, c'est l'élément psychologique qui est le plus important, le plus essentiel.

La meilleure des preuves en est que l'on conçoit très bien et l'on observe des phénomènes psychologiques et des émotions sans phénomènes physiologiques, tandis que l'émotion

n'existe plus, dès qu'il n'y a pas conscience, phénomène psychique proprement dit.

De plus, quand les phénomènes physiologiques accompagnent les émotions, il n'y a nullement parallélisme entre les deux ordres de phénomènes : ce qui devrait être dans la théorie de Sergi.

En même temps, il n'y a aucune spécificité dans les réactions physiologiques. A des émotions très diverses correspondent des syndromes physiologiques identiques.

« Dinet et Coutier ne voient qu'un seul fait de caractère physiologique dans les émotions provoquées, quelle que soit leur qualité : elles provoquent des vaso-constrictions et accélèrent la respiration et le cœur (Sergi). »

Sergi reconnaît l'importance de l'objection.

« La difficulté, dit-il, est d'expliquer pourquoi les phénomènes, dans le plaisir et la joie, sont fondamentalement identiques à ceux de la colère ou de la fureur... Nous ne pouvons trouver d'autre origine à cette identité fondamentale que le principe de défense et de protection considéré comme fonction primaire de la psychologie. »

C'est parfait. Mais alors il faut bien reconnaître dans les émotions deux éléments : l'un physiologique, commun, qui a son centre à la base de l'encéphale, que le biologiste doit étudier, que Sergi a très bien analysé ;— l'autre psychologique, spécial, qui a son centre dans l'écorce, que le psychologue peut seul analyser et étudier par l'observation intérieure.

Les éléments de la première catégorie (physiologiques) sont communs aux animaux et à l'homme et constituent des phénomènes biologiques de défense et de protection.

Mais, comme le reconnaît très bien Sergi, « nous employons aussi notre puissance intellectuelle à des usages différents de ceux de la défense ou de la protection psychique : nous nous occupons de recherches scientifiques, littéraires, artistiques ». C'est là, dit le même auteur, « une quantité d'énergie exubérante que nous employons, comme un luxe d'activité, à des usages n'ayant pas trait à l'utilité biologique. »

Ces usages ont trait à la vie psychologique de l'homme,

ce qui est une partie capitale de son existence. Les émotions ne sont donc pas seulement des phénomènes de défense biologique ; ce sont aussi des phénomènes de haut psychisme, qui vont jusqu'à l'émotion esthétique et à l'émotion morale.

Voilà le second élément de l'émotion, qui est du ressort exclusif de la psychologie.

Sergi cite même une expérience de François Franck qui prouve précisément l'indépendance des phénomènes physiologiques (cavités de la base) et des phénomènes psychologiques (écorce) dans l'émotion et par suite la nécessité d'une étude double et séparée (biologique et psychologique) de ces phénomènes.

Ribot reconnaît très bien l'existence de ces deux éléments. « Chaque espèce d'émotion, dit-il, doit être étudiée de cette manière : ce que les mouvements de la face et du corps, les troubles vasomoteurs, respiratoires, sécrétoires, expriment objectivement, les états de conscience corrélatifs que l'observation intérieure classe suivant leurs qualités l'expriment subjectivement : c'est un seul et même événement traduit en deux langues (Sergi). »

Goblot ne veut pas non plus voir dans le phénomène psychologique une simple doublure contingente des phénomènes physiologiques, un « éclairage de luxe » du mécanisme, comme a dit Fouillée.

Pour lui, le point de vue mental et le point de vue physique s'adressent à la même chose, « qui, pouvant être connue par deux voies différentes, les sens et la conscience, se présente sous deux aspects irréductibles ».

Il me paraît difficile, après cela, d'admettre l'identité des deux ordres de phénomènes, qui sont connus par des voies différentes et se présentent sous des aspects irréductibles. En tous cas, retenons qu'ils doivent être l'objet de deux sciences différentes, la biologie et la psychologie.

Bergson, lui aussi, ne peut pas admettre que l'émotion de la fureur « se réduise à la somme de ces sensations organiques : il entrera toujours dans la colère un élément psychique irréductible ».

Voilà donc une seconde tentative, qui a échoué, de faire rentrer la psychologie dans la biologie.

Comme Fechner, Sergi étudie la zone frontière entre ces deux sciences : mais cette étude même n'aboutit qu'à mieux démontrer l'existence de limites entre la biologie et la psychologie.

Donc, la psycho-physiologie est une étude intéressante, le plus souvent purement physiologique, des zones frontières entre la psychologie et la physiologie ; mais elle ne peut pas remplacer toute la psychologie pour en faire ainsi un simple chapitre de biologie.

On trouve même, non sans étonnement, parmi les défenseurs de notre doctrine, des hommes comme Stuart Mill et Spencer.

« Je regarde, dit le premier (B. Blum), comme une erreur tout aussi grande en principe, et plus sérieuse encore en pratique, le parti pris de s'interdire les ressources de l'analyse psychologique, et d'édifier la théorie de l'esprit sur les seules données que la physiologie peut actuellement fournir. »

Quand à Herbert Spencer, il démontre que « la distinction entre la biologie et la psychologie se justifie de la même manière que la distinction entre les autres sciences concrètes », et établit, contre Auguste Comte, que « la psychologie est une science complètement unique, indépendante de toutes les autres sciences, quelles qu'elles soient, qui s'oppose à elles comme une antithèse ».

Un autre argument vient encore à l'appui de cette idée que la psychologie et la biologie sont bien distinctes l'une de l'autre, chacune avec sa méthode et son objet propres.

C'est que beaucoup de biologistes reconnaissent très bien aujourd'hui que la conscience (mode de connaissance éminemment psychologique) est impossible à analyser chez les animaux et, par suite, échappe à la biologie.

Ainsi M. Claparède s'est récemment posé cette question : les animaux sont-ils conscients ? et il démontre combien cette question est au-dessus du biologiste.

Il n'y a pas, dit-il, de « critérium objectif de la conscience »... « le subjectif et l'objectif sont hétérogènes. »

« Et voilà pourquoi nos biologistes, lorsque, étant donné un système nerveux d'animal, ils cherchent à en inférer le degré de conscience correspondant, se conduisent comme un physicien qui prétendrait déduire immédiatement de ses observations thermométriques le nombre et la nature des crimes qui se commettent au même instant. » Et il conclut : « A la question : les animaux sont-ils conscients ? la physiologie — et même la psychologie en tant que cette science est explicative — doivent donc répondre non seulement : je l'ignore, mais encore : peu m'importe ! »

De même, Sergi trouve « artificieuse » et « pas scientifique » la distinction en biologie de la sensibilité consciente et de la sensibilité inconsciente. Il élimine donc du domaine de la biologie l'étude des phénomènes de conscience.

Donc, les phénomènes de conscience restent l'objet distinct d'une science spéciale : la psychologie.

Seulement, comme ces phénomènes de conscience ne peuvent être bien étudiés que par l'observation intérieure et par suite exclusivement chez l'homme, l'objection surgit immédiatement que nous faisons ainsi de l'anthropocentrisme. Or, c'est là un mot redoutable avec lequel on supprime certaines assertions aussi sûrement que, pour d'autres, avec le mot « anthropomorphisme ».

J'accepte, d'ailleurs, le reproche. Si on fait de l'anthropocentrisme en séparant nettement l'homme des animaux, en proclamant qu'il y a des sciences humaines distinctes des sciences biologiques (communes aux animaux et à l'homme), je fais de l'anthropocentrisme et je ne m'en cache pas : car c'est le principal but du présent livre.

Et ce genre d'anthropocentrisme me paraît parfaitement acceptable et scientifique.

Halleux a très bien développé tous les arguments en faveur de la séparation des hommes et des animaux.

On ne peut pas nier « la conquête progressive de la nature par l'homme, et cela dès les temps les plus reculés ».

« Seul, parmi les êtres innombrables qui l'entourent, l'homme est capable de s'assimiler l'œuvre de ses devanciers, de profiter des efforts qu'ils ont faits, des connaissances

qu'ils ont acquises, de comprendre le passé, et par le passé de prévoir l'avenir, de progresser, en un mot, par la comparaison des choses. » (De Nadaillac-Halleux.)

« Quelle longue patience, quel génie il a fallu à l'homme nu, désarmé, inhabile, des temps préhistoriques, pour faire peu à peu la conquête du monde, des choses et des êtres ambiants, tous ennemis nés du futur roi de la nature. Qui aurait pu deviner, en présence des gigantesques mammouths, des énormes mastodontes, des titanesques dinotériums, des forêts de fougères arborescentes qui devaient devenir la houille, que l'être débile, velu, informe, qui, audacieux, au lieu de se courber vers le sol, osait lever les yeux vers la voûte étoilée, dompterait un jour tout cela? (Foveau.) »

« L'uniformité et la stabilité caractérisent donc la conduite de l'animal, le changement et le progrès celle de l'homme. » (Halleux).

On a voulu cependant soutenir la thèse précisément inverse et M. Maréchal a consacré un livre, d'ailleurs intéressant, à soutenir « la supériorité des animaux sur l'homme ».

Acceptons cette démonstration d'allure paradoxale, nous y trouverons des arguments en faveur de notre propre thèse.

Toutes ces preuves de la supériorité des animaux sur l'homme, rapprochées de ce fait que l'homme est devenu le « roi de la création », qu'il a asservi les animaux, qu'il les a domptés, qu'il s'en sert, lui si inférieur, alors que les animaux n'ont organisé nulle part une lutte victorieuse contre l'homme, prouvent que l'homme et les animaux sont différents.

Car, de deux êtres identiques, de même nature, de même constitution, il est illogique d'admettre que c'est l'inférieur qui a toujours et partout vaincu le supérieur.

En quoi consiste donc la supériorité des animaux? Dans la force exclusive du déterminisme et de l'automatisme, dans la faiblesse ou l'absence de la spontanéité.

Les minéraux (les planètes, la terre) atteignent leur but, encore plus sûrement que les animaux. C'est la supériorité, dans le règne humain, du sauvage sur Victor Hugo.

On trouvera dans le livre, déjà souvent cité, de Halleux, de



nombreux exemples (à opposer à ceux de Maréchal) qui établissent nettement le genre de psychisme de l'animal comparé à celui de l'homme.

Nous concluons avec cet auteur : « Il y a lieu, dès lors, d'attribuer à l'homme une nature spéciale, caractérisée par le pouvoir d'abstraire et de raisonner d'après des principes généraux. Ce pouvoir crée entre lui et l'animal, non une simple différence de degré, mais une différence d'essence. »

Puisqu'il y a chez l'homme des phénomènes propres, spéciaux, ne se retrouvant pas chez les autres êtres vivants, la question doit scientifiquement se poser de savoir si l'homme n'aurait pas une âme correspondant à ces phénomènes spéciaux et, s'il en est ainsi, d'où vient et où va cette âme?

Notez que je ne prétends trancher ni même aborder ici la grave question de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Je dis simplement que la question se pose, qu'il y a lieu de l'étudier, de la résoudre si possible, et que ce n'est pas l'affaire du biologiste.

Fouillée a bien montré l'insuffisance des réponses des biologistes qui ont, comme Marselli, voulu aborder ces questions : Que sommes-nous? D'où venons-nous?

Il s'agit, bien entendu, ici, de l'« immortalité personnelle » que Haeckel déclare « tout à fait insoutenable » et qu'il ne faut pas confondre avec l'immortalité générale considérée comme « la conservation de la substance », c'est-à-dire la conservation de l'énergie physique et de la matière chimique, celle dont parle le même Haeckel, quand il dit : « L'univers, dans son ensemble, est immortel. »

A la psychologie aussi, et encore plus peut-être à la théologie, en tout cas pas du tout à la biologie, appartiendrait la question de savoir si, comme le veut Renaudier, Dieu, « en prévision de la chute, avait déposé au plus profond des organismes primitifs certaines compositions monadiques, étrangères aux fonctions vitales, mais liées à l'unité psychique des sujets et indestructibles » ; s'« il est possible qu'après cette vie certains êtres humains soient anéantis » et si, seuls, ne revivent pas « dans des corps nouveaux, adaptés à un milieu nouveau »...

« ceux qui n'auront pas détruit en eux la liberté » par le mauvais usage.

Guyau, qui ne pense certes pas comme nous sur toutes ces grandes questions, dit dans *l'Irréligion de l'avenir* : « Devant la science moderne, l'immortalité demeure ; si le problème n'a pas reçu de solution positive, il n'a pas reçu davantage, comme on le prétend parfois, de solution négative. »

Rien de plus vrai.

Le biologiste ne peut qu'ignorer ces questions qui intéressent tellement l'homme.

La biologie ne doit en rien intervenir dans leur solution qui regarde exclusivement cette autre science, la psychologie, dont nous venons d'indiquer les limites par rapport à la biologie.

C'est ce qu'exprime Fouillée quand il dit : « La science proprement dite, la science objective et explicative, a aussi une seconde limite, et celle-là tout immanente, du côté du sujet conscient, à savoir la conscience même. »

D<sup>r</sup> GRASSET.

---

## LES NOUVELLES RADIATIONS

(Suite)

---

5° *Radiations phosphorescentes et rayons Becquerel.* — L'application des radiations phosphorescentes à la photographie a été tentée par les inventeurs mêmes de la photographie, entre les années 1840 et 1850. La faible portée de ces rayons n'a pas permis de leur trouver jusqu'à ce jour une utilisation bien pratique. On a d'abord songé à les employer pour la reproduction des gravures ou des négatifs. Voici un procédé indiqué par Niewenglowski d'après Darwin (1). On expose une plaque phosphorescente au soleil, trois ou quatre secondes, puis on la place sous un négatif derrière un verre rouge, et on l'expose de nouveau au soleil. La lumière rouge traverse les parties transparentes du cliché et va éteindre la phosphorescence de l'écran. Les parties correspondant aux noirs restent actives. Appliqué ensuite sur une plaque sensible pendant trente secondes, cet écran l'impressionnera et reproduira un nouveau négatif.

Comme le sulfure de calcium à phosphorescence violette est spécialement sensible à la lumière rouge et infra-rouge qui l'éteignent, Draper, en 1881, proposa de l'utiliser pour photographier les raies du spectre dans l'infra-rouge. D'autres ont proposé d'employer la phosphorescence dans l'astrophotographie. L'écran impressionné par la lumière stellaire est appliqué contre une feuille sensible pendant plusieurs heures et parfois plusieurs jours et y imprime la trace des étoiles.

Toute lumière latente peut être utilisée pour la photographie et donner des résultats pratiques selon les cas. Une

(1) *Cosmos*, 1897, II, p. 309.

gravure, une page d'écriture conservées d'abord pendant quelques jours dans l'obscurité, puis exposées au soleil pendant quinze ou vingt minutes, emmagasinent la lumière dans leurs parties blanches. Si on les applique ensuite dans l'obscurité sur une feuille de papier sensible, on obtiendra au bout de vingt-quatre heures une image nette de la gravure. Combiné avec la photogravure, ce procédé serait peut-être susceptible de donner des résultats industriels très importants pour la reproduction des gravures et des imprimés. En Allemagne il existe depuis quelques années une industrie pour la reproduction des imprimés à très bon marché; peut-être utilisera-t-elle l'un ou l'autre de ces procédés?

Voici une autre utilisation de la phosphorescence pour la photographie indiquée au *Cosmos* d'après une communication de M. Jr Smith dans *Nature* (1) :

Un morceau de carton est couvert d'une substance phosphorescente, et, après une exposition suffisante à la lumière solaire, on le place au dos de la planche ou gravure dont on désire avoir la copie. Sur le recto de cette planche, on place une plaque sensible sèche, et on presse le tout pendant un certain temps, plus ou moins long suivant la nature et l'épaisseur du papier, de dix-huit à soixante minutes.

La plaque est enlevée et mise de côté à l'abri de la lumière, puis développée à loisir. En se servant de pellicules au lieu de plaques, on peut obtenir plusieurs copies à la fois.

Comme toute l'opération doit se faire à l'abri de la lumière, si le livre ou la gravure ne peuvent se transporter dans une chambre noire, il suffit d'étendre un drap noir par-dessus. Toutes les manipulations se feront aisément sous ce drap. Les résultats de cette opération se comprennent aisément : les rayons phosphorescents traversent le papier dans les seules parties blanches, et vont impressionner la plaque sensible, et y dessiner un négatif.

*Conclusion.* — Nous n'avons fait qu'effleurer cette science de la lumière née d'hier. Les découvertes qu'elle a fait

(1) Année 1901. I, p. 418.

passer sous nos yeux, les applications auxquelles elle a donné lieu sont innombrables et vraiment merveilleuses. Les espérances qu'elle permet de concevoir annoncent des résultats plus surprenants encore. Beaucoup de faits, inexplicables pour nos pères, nous apparaissent aujourd'hui tout naturels. Ces phénomènes de vision en particulier, à travers les couches opaques du sol, cette faculté d'apercevoir les métaux, les ruisseaux, les cours d'eau cachés dans le sol, privilège de certaines personnes, n'ont plus raison de nous surprendre. Aux yeux de la science, il n'y a plus de corps véritablement opaque. Les rayons, qui nous viennent du soleil, sont plus nombreux, plus variés que nous le croyions jusqu'ici. Chaque substance y trouve sa lumière vis-à-vis de laquelle elle est transparente comme le cristal; elle en reçoit des rayons qui la pénètrent, et qui, après l'avoir pénétrée, sont arrêtés, absorbés, réfléchis par les autres substances. Celles-ci alors se dégagent en son sein, et révèlent leur silhouette, leur profil, comme à travers une pâte transparente. La terre entière ressemble à ces billes de verre bien connues, amusement des enfants, où l'on voit s'enchevêtrer, en cent replis capricieux, mille rubans aux couleurs changeantes, aux nuances délicates. Pour certains rayons le corps humain est transparent, les rayons X sont de ce nombre: mais, parmi les radiations solaires, il en est qui sont plus subtiles encore. La jeune Syrienne, dont nous avons déjà parlé, sait lire à l'intérieur du corps comme à travers les couches de la terre: et elle se sert des rayons solaires. Pour d'autres rayons, tels que les rayons électriques, c'est la terre et les pierres qui ouvrent un facile passage: les métaux, l'eau elle-même, au contraire, leur présentent une barrière infranchissable. Pour ces rayons la terre tout entière doit être encore une masse immense de cristal au sein de laquelle se détachent les eaux, les fleuves et les métaux, sous la forme de veines noires, de ganglions obscurs. Nous ne les percevons pas, parce que nos yeux ne sont pas assez limpides, ne sont pas assez purs. Mais, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la rétine est capable de les percevoir. Plus transparents, les yeux des sensitifs les perçoivent.

Examinons en particulier le fait de la jeune Libanaise (1). Pour opérer elle choisit le moment où la lumière du soleil est le plus intense, de midi à deux heures ordinairement, elle se couvre la tête d'un voile noir, elle se tient le visage tourné contre le soleil, et elle déclare que les eaux souterraines lui apparaissent *rouges*, elle ne les voit que si elles sont en mouvement. Le voile noir a pour but d'éliminer les radiations visibles. Celles-ci, plus vives en effet, détruisent l'impression des autres sur la rétine; d'un autre côté, la présence du soleil, dans sa plus grande force, est nécessaire parce que la source de ces radiations se trouve en lui. Enfin la voyante scrute les entrailles de la terre en se tournant vers le soleil, parce que la vision s'opère par la réflexion directe des ondes lumineuses (infra-rouges sans doute) sur les eaux qui sont opaques à ces rayons.

Examinons encore un autre cas raconté dans l'*Univers* du 8 avril; c'est encore un Libanais, Khalid Haddad; lui aussi il voit l'eau sous terre. « Je l'ai vu moi-même, raconte le correspondant de l'*Univers*, indiquer un point où il y avait une source, déterminer la profondeur de l'eau, creuser le sol et obtenir de l'eau à peu près comme il avait prédit. C'est un homme d'une quarantaine d'années, robuste, illettré, ayant travaillé longtemps de ses mains, avant de se découvrir cette faculté si étonnante. Intrigué, je lui demandai son secret: il me donna des réponses quelconques. Et, après de longues questions détournées et indirectes, j'ai retenu ces points: que c'était une faculté personnelle, qu'il ne pouvait enseigner ni communiquer; que pour *voir* l'eau sous terre, il n'avait qu'à se recueillir; que, à force de le faire, il pourrait à la longue perdre la vue; enfin, qu'au moment où il regarde, il perd conscience de ce qui l'entoure, et, disait-il en propres termes, une fanfare pourrait jouer auprès de lui qu'il ne l'entendrait pas. »

Cette abstraction de tout ce qui l'entoure assimile un peu ce voyant aux hypnotisés. Elle s'explique, selon nous, par ce principe bien connu des scolastiques, qu'une *faculté*,

(1) Voir *Missions catholiques*, 7 mars 1902. Voir aussi l'*Univers*, 8 avril 1902.

*exagérée dans son action, empêche l'exercice des autres. Ce principe est ici renversé : afin d'exagérer l'action de sa faculté latente, le voyant (ou l'hypnotisé) a besoin d'empêcher l'exercice de toutes les autres. Le Libanais, dans le cas présent, obtient cet arrêt des autres facultés par l'énergie de sa volonté ; dans l'hypnose cet arrêt est produit par l'action du magnétiseur.*

Les personnes douées d'un tel pouvoir de vision sont rares. Il serait possible cependant qu'elles fussent plus nombreuses qu'on ne pense : mais sans doute elles s'ignorent elles-mêmes. Il serait à désirer qu'on recherchât ces sortes de sujets. Ils seraient, entre les mains d'un expérimentateur habile, un instrument précieux pour la découverte de ces rayons cachés : ils révéleraient l'endroit où ils se produisent ; la science alors essaierait à son tour de les capter par ses propres moyens. Aujourd'hui, en face de ces rayons, la science se trouve trop désarmée. Elle ignore à la fois où ils existent et comment les capter. De tels sujets résoudre la première partie de l'énigme, le fait et le lieu de leur production. La science procéderait ensuite à loisir et à coup sûr à leur examen et rechercherait les moyens de les manifester.

FR. HILAIRE, de Barenton.



## L'EXTÉRIORISATION DE LA PENSÉE

---

En 1894, le Dr Quintard faisait à la société de médecine d'Angers la communication suivante :

Messieurs,

La psychologie confine par trop de points à la biologie pour vous être indifférente. C'est donc à la solution d'un problème psychologique que je vous convie aujourd'hui en vous communiquant la curieuse observation suivante.

Ludovic X... est un enfant de moins de sept ans, vif, gai, robuste et doué d'une excellente santé. Il est absolument indemne de toute tare nerveuse. Ses parents ne présentent également rien de suspect au point de vue neuropathologique. Ce sont gens d'humeur tranquille qui ne savent rien des outrances de la vie. Aucun trouble ne saurait donc être relevé ou même présumé chez Ludovic X... dans l'harmonie des fonctions cérébro-spinales.

A l'âge de cinq ans, cependant, cet enfant semble marcher sur les traces du célèbre Inaudi. Sa mère ayant voulu, à cette époque, lui apprendre la table de multiplication, s'aperçut, non sans surprise, qu'il la récitait aussi bien qu'elle! Bientôt Bébé, se piquant au jeu, arrivait à faire, de tête, des multiplications avec un multiplicateur formidable. Actuellement on n'a qu'à lui lire un problème pris au hasard dans un recueil, et il en donne aussitôt la solution. Celui-ci par exemple : « Si l'on mettait dans ma poche 25 fr. 50, j'aurais trois fois ce que j'ai, moins 5 fr. 40. Quelle est la somme que j'ai? » A peine l'énoncé est-il achevé que Bébé, sans même prendre le temps de réfléchir, répond, ce qui est exact, 15 fr. 45.

On va ensuite chercher à la fin du livre parmi les plus difficiles cet autre problème : « Le rayon de la terre est égal



à 6.300 kilomètres; trouver la distance de la terre au soleil sachant qu'elle vaut 24.000 rayons terrestres. Exprimer cette distance en lieues ». Le bambin, de sa petite voix bredouillante, donne également sans hésiter, cette solution qui est celle du recueil : 38.196.000 lieues.

Le père de l'enfant, ayant d'autres préoccupations, n'avait tout d'abord apporté aux prouesses de son fils qu'une attention relative. A la fin, il s'en émut pourtant, et comme il est quelque peu observateur au moins par profession, il ne tarda pas à remarquer que : 1° l'enfant n'écoutait que peu et quelquefois pas du tout la lecture du problème; 2° la mère, dont la présence est une condition expresse de la réussite, devait toujours avoir sous les yeux ou dans la pensée la solution demandée. D'où il déduisit que son fils ne *calculait* pas, mais *devinait*, ou, pour mieux dire, pratiquait sur sa mère la « lecture des pensées », ce dont, incontinent, il résolut de s'assurer. En conséquence, il pria M<sup>me</sup> X... d'ouvrir un dictionnaire et de demander à son fils quelle page elle avait sous les yeux, et le fils de répondre aussitôt : « C'est la page 456. » Ce qui était exact. Dix fois il recommença et dix fois il obtint un résultat identique.

Voilà donc Bébé de mathématicien devenu sorcier — disons devin pour ne pas l'offenser! — Mais sa faculté de « double vue » ne s'exerce pas uniquement sur les nombres. Que M<sup>me</sup> X... marque de l'ongle un mot quelconque dans un livre, l'enfant questionné à ce sujet nomme le mot souligné. Une phrase est écrite sur un carnet: si longue soit-elle, il suffit qu'elle passe sous les yeux maternels pour que l'enfant, interrogé, même par un étranger, répète la phrase mot pour mot, sans avoir l'air de se douter qu'il accomplit un tour de force. Pas n'est besoin même que la phrase, le nombre ou le mot soient fixés sur le papier; il suffit qu'il soient bien précis dans l'esprit de la mère pour que le fils en opère la lecture mentale.

Mais le triomphe de Bébé, ce sont les jeux de société. Il devine l'une après l'autre toutes les cartes d'un jeu. Il indique, sans hésiter, quel objet on a caché, à son insu, dans un tiroir. Si on lui demande ce que contient une bourse, il mention-

nera jusqu'au millésime des pièces qui s'y trouvent. Où l'enfant est surtout drôle, c'est dans la traduction des langues étrangères. On croirait qu'il entend clairement l'anglais, l'espagnol, le grec. Dernièrement, un ami de la maison lui demandait le sens de cette charade latine : *Lupus currebat sine pedibus suis*. Bébé s'en tira à la satisfaction générale. Le nom de *petit prodige* était sur toutes les lèvres.

Nous connaissons les faits de la cause. Cherchons maintenant, Messieurs, à soulever un coin du voile sous lequel s'abrite le mystérieux phénomène de la « lecture des pensées ». Est-ce simplement de la suggestion ? Le fait que, dans l'observation précédente, l'enfant, pour deviner, a besoin de sa mère, miroir dans lequel se réfléchit pour ainsi dire la pensée qu'il perçoit, donne à cette hypothèse un certain fondement...

Les phénomènes suggestifs sont produits par la pénétration de l'idée de l'expérimentateur dans le cerveau du sujet. Donc, pour qu'il y ait suggestion dans le cas qui nous occupe, il faudrait constater chez la mère une certaine concentration psychique, un certain degré de *vouloir* indispensable au succès de l'expérience. Or, la lecture de sa pensée s'accomplit le plus souvent *contre son gré*. Toute médaille, en effet, a son revers. Quand Bébé fut en âge d'apprendre sérieusement à lire, sa maman, qui s'était dévouée à cette tâche, remarqua, non sans chagrin, que, sous sa direction, son fils ne faisait aucun progrès. Devinant tout, il n'exerçait ni son jugement ni sa mémoire. On conçoit donc que M<sup>me</sup> X... dut avoir peu de goût pour la suggestion vigile...

Mais serrons la question de plus près et examinons l'hypothèse de la « suggestion mentale ». On a qualifié ainsi la suggestion dans laquelle n'intervient aucune incitation extérieure apparente de la part de l'expérimentateur.

On a alors l'illusion parfaite de la transmission directe de la pensée. Voici quelle interprétation on en donne. Tout phénomène psychique s'accompagne forcément de modifications dynamiques vasculaires, sécrétoires, etc. Ces modifications imperceptibles constituent une sorte de parole mimée, que certains sujets hyperexcitables perçoivent et inter-

prêtent aisément. Ainsi comprise, la suggestion peut être involontairement pratiquée. Néanmoins, il serait bien difficile de l'adapter à notre observation. On a vu, en effet, combien Bébé représentait peu un sujet hyperexcitable; et, de plus, loin de chercher à lire quoi que ce soit sur la physionomie de sa mère, je dois à la vérité de dire *qu'il devine aussi bien sa pensée en fermant les yeux qu'en lui tournant le dos...*

A l'instar de ce qui se passe dans notre corps entre deux organes sympathiques, ne peut-on présumer qu'il existe entre certaines individualités une affinité spéciale susceptible d'acquérir, dans des conditions encore mal étudiées, une puissance remarquable? Cette affinité, cette force, ce courant, appelons-le fluide mesmérique avec les magnétiseurs, force neurique avec Baréty, électro-dynamisme avec Philips, influx rayonnant avec Dumontpallier, nous ne ferons, j'en conviens, que baptiser une hypothèse: mais apportons une seule preuve de son existence, et l'hypothèse se changera en loi! Cette preuve a été empiriquement trouvée par M<sup>me</sup> X... Ayant observé que son fils n'émaillait d'aucune faute ses plus longues dictées quand elle était à son côté, *elle eut l'idée d'aller se placer derrière un paravent, et alors le devoir de l'écolier redevint à souhait rempli d'injures contre la grammaire.* M<sup>me</sup> X... interceptait le courant, ainsi qu'avec un écran, on intercepte un pinceau de lumière.

Eh bien, Messieurs, ce courant, cette ondulation, cette irradiation, dont on continuera à discuter la nature, mais dont on ne peut nier l'existence, jette, selon moi, sur les chaos une clarté; et c'est à cette lumière qu'on trouvera, je l'espère, la solution du problème que je livre à vos méditations (1).

(1) Le Dr Quintard, prévoyant l'incrédulité de ses auditeurs, avait fait examiner le sujet, qui n'était autre que son propre fils, par plusieurs de ses confrères, notamment par le Dr Tesson et le Dr Petrucci, directeur de l'asile de Maine-et-Loire, qui ont confirmé de point en point les affirmations précédentes.

Les parents du jeune Ludovic ont combattu et fait disparaître sa faculté de perception qui nuisait à l'exercice de son intelligence en le forçant à toujours répondre très rapidement au lieu de prononcer les mots syllabe par syllabe au fur et à mesure qu'il les percevait dans le cerveau de sa mère.

\*  
\* \*

Le Dr Quintard avait raison, et le rôle joué par l'écran me frappa d'autant plus que j'avais déjà observé un phénomène analogue dans la transmission à distance des sensations.

Si l'on extériorise par des passes la sensibilité d'un sujet, c'est-à-dire si on le met dans un état tel que la sensibilité de sa peau est abolie et qu'elle se reporte dans une série de couches-enveloppes extérieures à son corps, équidistantes d'environ 6 centimètres, et de sensibilité rapidement décroissante, on remarque que certaines substances placées sur ou entre ces couches se chargent, pour ainsi parler, de cette sensibilité, de telle sorte que toute action mécanique exercée sur ces substances est perçue par le sujet, quand même elles auraient été portées au delà des dernières couches sensibles, pourvu qu'elles ne soient pas trop éloignées.

Si maintenant on interpose des écrans de natures diverses entre le sujet et les objets sensibilisés (que les anciens appelaient des *mumies*), la répercussion se produit ou ne se produit pas suivant la nature de l'écran (1); les uns sont transparents, les autres opaques pour ce monde particulier de radiation.

J'ai constaté que les écrans opaques étaient précisément ceux qui étaient composés avec les substances ayant la propriété de se charger le mieux de la sensibilité du sujet; substances qui, du reste, ne sont pas toujours les mêmes pour les différents individus. Ainsi, pour un sujet qui charge facilement la soie, la communication des sensations se fera à travers un écran de bois ou de verre et sera arrêtée par un écran de soie. Elle se fera à travers une muraille, une toile de coton ou de chanvre; elle n'aura pas lieu si on mouille cette toile, parce que l'eau a, d'une façon générale, la propriété d'arrêter les radiations de la sensibilité. De même une lame métallique, et en particulier d'argent, a, chez tous, été un obstacle à la transmission.

Il se produit ici un phénomène tout à fait analogue à celui qui est constaté depuis longtemps pour les radiations

(1) La répercussion se produit sur la partie du corps près de laquelle la mumie a été chargée.

calorifiques ou électriques : *la matière qui absorbe ne laisse pas passer.*

La mumie la plus active est naturellement le corps du magnétiseur lui-même. Toute sensation éprouvée par le magnétiseur en un point quelconque de son corps sera donc communiquée au point correspondant du corps du magnétisé, et les écrans continueront à jouer le même rôle.

En sera-t-il de même quand, au lieu des vibrations ressortissant du domaine de la sensibilité cutanée, nous aurons affaire aux vibrations certainement beaucoup plus délicates dues aux fonctions cérébrales?

Parmi tous les sujets que j'ai eu l'occasion d'étudier depuis une vingtaine d'années, je n'en ai trouvé aucun assez sensible pour percevoir la *pensée* proprement dite. Tout ce que j'ai pu obtenir, c'est la transmission d'*émotions* d'une certaine intensité et en particulier des *sentiments d'attraction* ou de *répulsion* qui, d'une chambre à l'autre, à travers la cloison, faisaient venir à moi ou arrêtaient dans sa marche le percipient dont la sensibilité était extériorisée, alors que je faisais un violent effort mental pour l'attirer ou le repousser.

*Ici encore mon action a été arrêtée par les mêmes écrans qui s'opposaient à la transmission des sensations cutanées.*

J'avais espéré pouvoir expérimenter la suggestion mentale à l'aide des nombreuses *liseuses de pensées* qui s'exhibaient à l'Exposition de 1900, et j'avais fait des conventions avec les barnums de trois d'entre elles pour venir chez moi donner quelques séances d'étude devant un petit comité composé du prince Henri d'Orléans, de Camille Flammarion, du Dr Dariex, du Dr Oudin, du baron de Watteville et de M. Gabriel Delanne.

Mais le premier qui vint, nous ayant dévoilé les trucs employés, disait-il, par lui et tous ses confrères, ces derniers ne répondirent point à mon appel.

Voici quels seraient ces trucs qui, adroitement combinés avec les facultés réelles des sujets employés, permettent de donner journellement, sans trop de fatigue, de très nombreuses séances.

La plupart du temps, le sujet n'est pas endormi. Suivant

qu'il a les yeux ouverts ou bandés, le barnum se sert pour communiquer avec lui d'un langage conventionnel composé de gestes ou de mots.

Naturellement, ce langage ne peut être que très borné; aussi voit-on les questions rouler toujours sur les mêmes objets : pièces de monnaie, montre, chapeaux, et, quand on veut sortir de ce cercle, le barnum fait naître des incidents pour s'en dispenser ou tente l'aventure au hasard.

S'il communique par conventions verbales, il emploie ces conventions dans un dialogue avec le public ou le client, avant de s'adresser au sujet, de telle sorte que celui-ci connaît la réponse avant qu'on lui pose directement la question.

D'autres fois, le sujet est réellement endormi; alors le magnétiseur agit sur lui par attraction ou répulsion, comme j'agis moi-même ainsi que je l'ai indiqué plus haut; seulement le sujet exhibé est dressé à marcher en avant ou à tourner sur lui-même, jusqu'à ce qu'il soit arrêté mentalement par l'opérateur, de telle sorte qu'on peut ainsi lui faire parcourir le chemin que l'on désire. C'est le procédé qu'on emploie pour faire exécuter une série d'actions déterminées, procédé qui ressemble beaucoup au jeu d'enfants où l'on emploie le son d'une pincette ou bien les expressions *vous brûlez*, *vous gelez*, pour exprimer que le chercheur s'approche ou s'éloigne de l'objet caché, et qui s'applique très difficilement au cas où l'action demandée doit s'accomplir sur la personne même du sujet: aussi le barnum s'occupe-t-il le plus souvent, dans ce cas, de trouver un prétexte pour esquiver la difficulté.

J'ai fait quelques expériences sommaires avec Zamora et Ninoff; j'ai pu constater que c'était bien là leur manière d'opérer, avec une perception plus ou moins étendue de la volonté de l'opérateur, qui doit décomposer ses ordres et les faire exécuter successivement en concentrant fortement sa pensée. Tous deux se font bander les yeux, tant pour frapper l'imagination du public que pour s'isoler des vibrations extérieures qui leur arrivent par l'œil et rendre ainsi leur cerveau plus impressionnable aux vibrations incomparable-

ment plus faibles qui proviennent du cerveau de l'opérateur (1).

Tous deux m'ont raconté que ce n'était que fort rarement et *par éclair* qu'ils avaient pu percevoir la pensée d'un autre.

Ce sont probablement des éclairs de cette nature qui ont frappé certains observateurs, fort sceptiques d'ordinaire. Après avoir, dans des séances publiques, reçu des réponses qu'ils ne peuvent s'expliquer, ils ne veulent même pas admettre aujourd'hui le *confitemur reum*.

\*  
\* \*

Pour achever de parcourir le cycle des phénomènes relatifs aux perceptions qui parviennent au cerveau en dehors des conditions ordinaires, il faudrait parler maintenant de la *télépathie*, c'est-à-dire des visions, des attouchements, des auditions produits par des opérateurs très éloignés; mais une simple énumération des cas qui peuvent se présenter allongerait outre mesure cet article déjà bien long pour une revue périodique, et je me bornerai à indiquer parmi les nombreux ouvrages qui ont traité la question :

*Les Hallucinations télépathiques*, par MM. GURNEY, MYERS et PODMORE. Traduit et abrégé des *Phantasma of the Living*, par L. MARILLIER, maître de conférences à l'École des hautes études, avec une préface de M. CHARLES RICHEL. Paris, Alcan, 1891.

*L'Inconnu et les Forces psychiques*, par CAMILLE FLAMMARION. Paris, Flammarion, 1900.

Ici, du reste, le problème est beaucoup plus compliqué.

Restant donc dans le cadre que nous avons sommairement exploré, à savoir la transmission à faible distance et sans avoir recours à des signes extérieurs, d'ordres ou de pensées formulés mentalement, nous pouvons affirmer que :

1° Cette transmission se produit certainement, et, dans certaines conditions encore mal définies;

(1) Je leur ai montré que l'occlusion des yeux, nécessitée par la pose du bandeau, déterminait chez eux, comme chez tous les sujets très sensibles, un premier état de l'hypnose caractérisé par la suggestibilité et l'oubli au réveil.

2° Elle se présente à tous les degrés, depuis la production d'une simple inquiétude (1) jusqu'à la perception nette de la pensée formulée (2) ;

3° Elle présente tous les caractères physiques déjà constatés pour la transmission des autres forces naturelles (3) ; il n'y a pas lieu d'avoir recours, pour l'expliquer, à des interventions surnaturelles (4).

ALBERT DE ROCHAS.

(1) Suivant une expression populaire parfaitement juste, il y a certaines idées qui « sont dans l'air ». On sait que Darwin et Wallace, habitant l'un l'Angleterre et ne se connaissant nullement, envoyèrent tous les deux, presque en même temps, à sir Charles Lyel, pour que ce naturaliste en donnât lecture à la séance de juillet 1858 de la LINNEAN SOCIETY, des mémoires ayant pour titres, l'un : *De la tendance des espèces à former des variétés* ; l'autre : *Sur la tendance des variétés à s'éloigner du type originel*, mémoires qui traitaient des mêmes sujets selon une doctrine rigoureusement identique et alors nouvelle.

Que de fois n'est-on pas surpris, au moment où on va émettre une idée, d'entendre son interlocuteur qui la formule ?

(2) Cette dernière faculté est fort rare, ainsi qu'on a pu le voir. Il serait donc très important qu'on ne négligeât point d'étudier avec soin ceux qui la possèdent.

(3) Ce sont très probablement des ondes hertziennes de quelques centimètres de longueur.

(4) Cette force psychique, ayant pour propriété caractéristique d'être actionnée par la volonté, peut, sans doute, quand elle est extériorisée, être captée par des entités intelligentes et invisibles ; mais c'est certainement là une exception.





## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

Nous avons en main un manuscrit inédit portant ce titre; il est l'œuvre de l'auteur des *Mémoires privés d'un Ruthénois* parus, l'année dernière, dans le *Journal de l'Aveyron* et qui furent lus avec quelque intérêt. Il en sera de même, croyons-nous, des extraits que nous nous proposons de prendre dans le présent manuscrit où il est traité successivement des esprits; des apparitions des défunts; de la démonologie; des possessions; des génies, follets, esprits familiers; des obsessions, de la sorcellerie, des évocations, pactes, sortilèges et maléfices; des prédictions et autres faits surnaturels ou au moins inexplicables.

Après avoir exposé les croyances en cette matière des savants et philosophes de l'antiquité, ainsi que des Pères de l'Église, l'auteur passe en revue un certain nombre de manifestations extraordinaires qui eurent lieu, les unes dans notre département, et dont il fut parfois lui-même témoin; les autres qui se sont produites à différentes époques sur divers points de la France ou de l'étranger et se trouvent consignées dans telles ou telles publications.

Ces faits, est-il besoin de le dire, ne sont pas présentés comme article de foi; mais ils sont souvent appuyés sur des témoignages qui ne permettent guère d'en contester la matérialité. Quant aux conclusions, c'est à chacun d'en tirer celles qui lui conviendront.

F. DE B.

### I

Parcourez toutes les contrées du globe, fouillez dans les annales de tous les peuples : partout, chez les nations civilisées comme chez les sauvages, vous trouverez des traces plus ou moins nombreuses de la croyance aux esprits.

Et ce n'est pas seulement parmi les classes ignorantes, là où le fanatisme et la superstition exercent le plus d'empire sur le cœur de l'homme, mais chez les savants et les philoso-

phes les plus éclairés. Ce consentement, pour ainsi dire, général, dans tous les temps et dans tous les lieux, est déjà une puissante présomption en faveur de l'existence du monde invisible.

Ce que les hommes, livrés à leur propre sens, semblent admettre presque partout, nous est présenté comme un fait incontestable dans la théogonie juive et chrétienne. Les Écritures saintes, en cent endroits divers, parlent des bons et des mauvais esprits qui apparaissent par une permission divine dans ce monde, et ont commerce avec ses habitants.

Dans sa lettre aux Éphésiens, saint Paul dit que l'air est peuplé de démons.

Jamblique, disciple de Porphyre, est celui des auteurs de l'antiquité qui a traité plus à fond la matière des génies et de leurs apparitions. Il semble, à l'entendre discourir, qu'il connaît et les génies, et leurs qualités, et qu'avec eux il a des rapports intimes et fréquents.

Les Grecs et les Romains ont reconnu, comme les Hébreux et les chrétiens, deux sortes de génies : les uns bons et bien-faisants, les autres mauvais et portant au mal.

Ils assignaient des génies non seulement à chaque personne, mais aussi à chaque maison, à chaque ville, à chaque province. On en voit la preuve dans Horace, Perse, Sénèque, Ovide, Prudence.

Homère, le plus ancien des écrivains grecs et le plus célèbre théologien du paganisme, rapporte plusieurs apparitions, tant des dieux que des héros et des hommes décédés. Virgile en fait autant.

Les Platoniciens enseignaient que les hommes charnels et voluptueux ne pouvaient voir les génies, parce que leur esprit n'était pas assez épuré ni assez dégagé des choses sensibles. Mais les hommes sages, modérés, tempérants, qui s'appliquaient aux choses sérieuses et sublimes les voyaient : comme Socrate, qui avait son génie familier qu'il consultait, qu'il écoutait, qu'il voyait au moins des yeux de l'esprit.

« Cette croyance, écrit un illustre écrivain, Walter Scott, dans sa *Démonologie*, cette croyance générale ou, comme on peut le dire, universelle des habitants de la terre à l'existence

d'esprits dégagés des entraves et des infirmités du corps, est basée sur ce sentiment intime de la divinité qui parle dans nos cœurs et qui démontre à tous les hommes, excepté au petit nombre de ceux dont les oreilles endurcies n'entendent pas cette voix céleste, qu'il existe en nous une portion de la substance divine non assujettie à la loi de la mort et de la dissolution, mais qui, lorsque le corps ne lui offre plus une demeure convenable, ira chercher sa place comme une sentinelle relevée de son poste. »

## II

Sans l'aide de la révélation, l'on ne peut espérer que la raison purement humaine soit en état de former des conjectures précises et raisonnables sur la destination de l'âme quand elle est séparée du corps; mais la conviction qu'il existe une telle essence indestructible doit faire présumer l'existence d'une multitude d'esprits qui n'ont pas été anéantis quoiqu'ils soient devenus invisibles pour les mortels, lesquels ne voient, n'entendent et n'ont aucune perception que par le moyen des organes imparfaits de l'humanité. L'existence de ces esprits dans un état séparé du corps étant une fois admise, on peut supposer qu'ils ne sont pas indifférents aux affaires des hommes, et qu'ils ne sont peut-être pas sans influence sur elles. Il est vrai que les philosophes peuvent prétendre avec quelque raison que lorsque l'âme a divorcé avec le corps, elle perd toutes ces qualités qui, lorsqu'elle était revêtue d'une forme mortelle, en rendaient l'existence sensible aux organes des hommes.

L'idée abstraite d'un esprit implique certainement qu'il n'a ni substance, ni forme, ni contours, ni voix, ni rien qui puisse rendre sa présence visible ou sensible aux facultés humaines. Mais ces apparitions étant une suspension des lois de la nature opérée directement par le grand auteur de ces lois pour quelque dessein spécial, on ne peut y opposer ni bornes ni restrictions.

L'âme est-elle corporelle? Plusieurs des anciens Pères

avaient embrassé ce sentiment qui est aujourd'hui incompatible avec celui de l'Église catholique, et ils attribuaient de même la corporéité aux bons et aux mauvais esprits. (L'Église a basé son opinion sur ce passage de l'Évangile où Jésus-Christ dit *qu'un esprit n'a ni chair ni os*, comme il en avait lui-même après sa résurrection. — Saint Luc, chap. xxiv, verset 39).

Platon; dans son dialogue de l'âme, avance que les images et les ombres des morts paraissent quelquefois auprès de leurs tombeaux. Origène en conclut qu'il faut que ces ombres et ces images aient une cause qui les produise.

Et cette cause, selon lui, ne peut être que l'âme des morts, qui est revêtue d'un corps subtil, semblable à celui de la lumière.

Tertullien met les anges dans la catégorie de l'étendue; il y place Dieu même, et soutient que l'âme est corporelle et qu'elle a une certaine figure. Il en appelle à l'expérience de ceux à qui les âmes des personnes mortes sont apparues, et qui les ont vues d'une manière sensible.

Immortelle, corporelle, figurée, palpable quoique d'une couleur et d'une consistance aérienne, il définit l'âme : un souffle envoyé de Dieu.

Arnobé, Lactance, saint Hilaire, plusieurs autres Pères et quelques théologiens ont été de la même opinion; et Grotius sait mauvais gré à ceux qui ont absolument spiritualisé les anges, les démons et les âmes séparées du corps.

Saint Irénée enseigne comme une doctrine reçue du Seigneur que les âmes subsistent non seulement après la mort du corps, mais qu'elles en conservent la figure, qu'elles demeurent auprès de ce corps comme de fidèles gardiennes et se souviennent de ce qu'elles ont fait et n'ont pas fait dans cette vie.

(Saint Irénée envoyé dans les Gaules en l'an 157 était disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui l'était lui-même de saint Jean.)

Évode, évêque d'Upral en Afrique, grand ami de saint Augustin, était très persuadé de la réalité des apparitions des morts, dont il avait l'expérience et dont il rapporte quelques

exemples arrivés de son temps. Il se pose sur cela diverses questions :

— Si l'âme, au sortir de son corps, ne conserve pas encore un certain corps subtil, avec lequel elle apparaît et par le moyen duquel elle est transportée d'un lieu à un autre ?

— Les anges eux-mêmes n'ont-ils pas un certain corps ? Car, s'ils sont incorporels, comment peut-on les compter ?]

Saint Augustin qu'Évode avait consulté sur cette matière ne croit pas que l'âme après la mort soit revêtue d'une substance matérielle. Dans son livre *De divinatione demonum*, ou des prédictions faites par les mauvais esprits, il suppose que les démons sont d'une nature aérienne et beaucoup plus subtile que les corps ordinaires.

Psellus, auteur grec du onzième siècle, dit dans son livre sur les œuvres des démons : « A leur gré, selon leur bon plaisir, les démons prennent des formes différentes, tantôt petites, tantôt grandes et qui varient non seulement par les proportions mais aussi par la couleur. Tel démon apparaît comme un homme qui, l'instant d'après, se présente en femme ; maintenant il rugit comme un lion, bientôt il bondit comme un léopard... »

Plus tard, Milton exposa la même idée dans son immortel ouvrage : « Des deux sexes, les esprits peuvent prendre celui qui leur plaît ou tous les deux, tant leur essence est souple et déliée. Ils ne sont point asservis à des membres enchaînés par des cartilages ni fondés sur le frêle appui des os, comme la chair qui nous appesantit.

« Dans la taille qu'ils choisissent, dilatés ou condensés, brillants ou obscurs, ils exécutent leurs prompts volontés et satisfont également leur amour ou leur haine. » (*Paradis perdu*, livre I<sup>er</sup>, page 31.)

### III

Presque tous les théologiens conviennent que les anges apparaissent sous des corps aériens dont ils se revêtissent et qu'ils condensent de manière à les rendre capables de réfléchir le rayon de lumière jusqu'à l'œil de celui qui perçoit. Ce

seraient des corps aériens qui recevraient une organisation instantanée.

Saint Ambroise pense que leur nature les rend invisibles et que leur volonté les rend visibles. (Saint Ambroise, *Commentaire sur Saint Lin*, livre I<sup>er</sup>, ch. 1<sup>er</sup>.)

Toutes ces opinions prouvent l'embarras où se sont trouvés les docteurs et les philosophes pour expliquer les apparitions des esprits.

Or, pour agir sur les sens des hommes comme cela paraît démontré par tant de passages des auteurs sacrés et profanes, de deux choses l'une : Ou bien ils s'approprient instantanément une substance matérielle qui les rend palpables ; ou bien, cette substance les accompagne toujours.

Nous préférons la seconde hypothèse, et nous croyons qu'elle n'a rien de contraire au sentiment de l'Église, puisque, dans ce cas, la matière qui accompagne l'esprit n'altère en rien sa substance et en est parfaitement distincte.

Supposons, pour un moment, que tout ce qui est matériel ne meurt pas en nous et que la partie la plus subtile et la plus déliée de notre nature que les physiologistes appellent *fluide vital*, *fluide nerveux*, survit à la destruction de la partie grossière et continue à servir d'enveloppe et d'organe à l'âme.

Il est même impossible de concevoir qu'une substance spirituelle se meurt, comme quand on dit : *l'âme quitte le corps*, *l'âme s'envole vers le ciel*, autrement que par la coexistence d'un organe matériel qui lui est inhérente ; car une âme, séparée du corps et entièrement distincte de la matière, sera toujours pour nous un phénomène incompréhensible, un être dont nous ne pouvons avoir aucune idée.

Ainsi, durant la vie mortelle, ce fluide vital est l'agent actif qui communique les volontés de l'âme aux organes du corps, opère tous les mouvements, détermine toutes les sensations.

Quand la première enveloppe tombe, l'enveloppe aérienne continue de fonctionner et de servir d'intermédiaire à l'âme qui, alors dégagée d'une partie de ses entraves, opère d'une manière plus conforme à sa nature, exerce avec plus de plénitude ses facultés.

On conçoit de cette manière le mouvement des esprits,

comme on le conçoit dans la flamme électrique, aussi prompt, aussi rapide que la pensée. On peut se rendre raison, en quelque sorte, de l'action de l'âme pendant la vie mortelle en dehors des sens ordinaires, comme il arrive dans certains phénomènes magnétiques, des effets sensibles de l'âme après la mort du corps, en un mot, du commerce et des relations que les esprits peuvent avoir avec les habitants de ce monde au moyen de cette organisation plus parfaite qui n'exclut aucune idée de forme, de mouvement et des autres qualités de la matière.

Quoi qu'il en soit, c'est pour tout chrétien une vérité démontrée :

1<sup>o</sup> Que les esprits se sont révélés aux hommes dans certaines circonstances: d'où l'on doit induire qu'ils peuvent le faire encore :

2<sup>o</sup> Que les esprits révélés sont de bonne ou de mauvaise nature, anges ou démons, ou bien sont des âmes dégagées de leur enveloppe terrestre.

Nous rapporterons bientôt quelques faits à l'appui de ces assertions :

Les apparitions sont souvent dues à l'illusion des sens troublés par quelque dérangement physique, ou à l'imagination exaltée de certaines personnes. Il est aisé de supposer que le visionnaire s'est laissé tromper par un songe animé, par un rêve fait en veillant, par l'exaltation d'une imagination vive, par le faux rapport des organes dérangés de la vue.

On a bien vu deux des plus beaux génies qu'ait produits la France, Pascal et Malebranche, sous une telle impression de l'erreur des sens, que l'un croyait voir un abîme ouvert à ses côtés, et l'autre un gigot de mouton suspendu à son nez.

La dévotion et une spiritualité trop guidée, portées à l'excès, dit D. Calmet, ont aussi leurs dérèglements d'imagination. Des personnes croient souvent voir, entendre et sentir ce qui ne se passe que dans le creux de leur cerveau, et qui n'a de réalité que dans leurs préjugés et dans leur amour-propre. On a vu, par exemple, des personnes de la plus éminente dévotion, qui croyaient voir la sainte Vierge, les anges ou les saints, qui leur parlaient, les entretenaient.

Mais il y a des apparitions qui portent avec elles la preuve et le caractère de vérité, par la qualité de celui qui les rapporte, par les circonstances qui les accompagnent, par les suites de ces apparitions qui annoncent des choses futures et qui sont suivies de l'effet, qui opèrent des choses impossibles aux forces naturelles de l'homme.

#### IV

Pline-le-Jeune, dans une lettre à Sura, lui propose ces questions :

« Je voudrais bien savoir, dit-il, si les fantômes ont quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si ce sont des génies, ou si ce ne sont que de vaines images qui se tracent dans une imagination troublée par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qu'on m'a dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans le temps qu'il était encore sans fortune et sans nom, il avait suivi en Afrique celui à qui le gouvernement en était échu. Sur le déclin du jour, il se promenait sous un portique, lorsqu'une femme d'une taille et d'une beauté plus qu'humaines se présenta à lui. La peur le saisit.

« *Je suis, dit-elle, l'Afrique; je viens te prédire ce qui doit t'arriver. Tu iras à Rome, tu rempliras les plus grandes charges, et tu reviendras ensuite gouverneur de cette province, où tu mourras.*

« Tout arriva comme cette femme l'avait prédit. Mais voici une autre histoire qui ne vous paraîtra pas moins surprenante et qui est bien plus horrible. »

C'est l'histoire d'un spectre dont les apparitions nocturnes, dans une maison d'Athènes, avaient fait désertier les habitants et avaient jeté l'épouvante dans tout le quartier.

Le philosophe Athénodore alla s'y loger malgré tout ce qu'on put lui dire, fut visité la première nuit par le fantôme qui lui fit signe de le suivre, le conduisit dans la cour et disparut tout à coup.

Le philosophe marqua la place où il avait été quitté pour



la pouvoir reconnaître, alla trouver le lendemain les magistrats et les supplia d'ordonner qu'on fit des fouilles en cet endroit.

On le fit. On y trouva des ossements humains qu'on ensevelit publiquement. Et, depuis qu'on eut rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison.

« Ceci, je le crois, continue le narrateur, sur la foi d'autrui, mais voici ce que je puis assurer aux autres sur la mienne. J'ai un affranchi nommé Marcus qui n'est point sans savoir. Il était couché avec son jeune frère. Il lui sembla voir quelqu'un assis sur son lit, et qui approchait des ciseaux de sa tête et même lui coupait des cheveux au-dessus du front. Quand il fut jour, on s'aperçut qu'il avait le haut de la tête rasé, et ses cheveux furent trouvés répandus près de lui.

« Peu après, pareille aventure, arrivée à un de mes gens, ne permit plus de douter de la vérité de l'autre.

« Un de nos jeunes esclaves dormait avec ses compagnons dans le lieu qui leur est destiné. Deux hommes vêtus de blanc (c'est ainsi qu'il le racontait) vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé comme on avait trouvé l'autre, et les cheveux qu'on lui avait coupés épars sur le plancher. Ces aventures n'eurent aucune suite, si ce n'est que je ne fus point accusé devant Domitien sous l'empire de qui elles arrivèrent. Je ne l'eusse pas échappé s'il eût vécu, car on trouva dans son portefeuille une requête donnée contre moi par Carus. De là on peut conjecturer que, comme la coutume des accusés est de négliger leurs cheveux et de les laisser croître, ceux que l'on avait coupés à mes gens marquaient que j'étais hors de danger. » (*Lettres de Pline, liv. VII, titre 37.*)

Pline l'Ancien reconnaît qu'il y a plusieurs exemples de personnes mortes qui ont apparu après avoir été enterrées, mais il n'en veut point parler, parce que, dit-il, il ne rapporte que des œuvres naturelles et non des prodiges.

Platon et saint Clément d'Alexandrie racontent que le fils de Zoroastre était ressuscité douze jours après sa mort et lorsque son corps eût été porté sur le bûcher.

Plutarque rapporte qu'un nommé Thepsius, tombé d'un toit, ressuscita le troisième jour après qu'il fut mort de sa chute.

Cicéron, dans son livre de la Divination, relate un grand nombre d'apparitions arrivées dans le sommeil.

Pline raconte qu'Appion évoqua l'âme d'Homère, pour savoir de lui quelle était sa patrie et quels étaient ses parents.

## V

On lit, dans le Livre des Macchabées, que le grand prêtre Onias, qui était mort plusieurs années auparavant, apparut à Judas Macchabée en posture d'un homme qui a les mains étendues et qui prie pour le peuple du Seigneur. En même temps, le prophète Jérémie, décédé depuis longtemps, apparut au même Macchabée et Onias lui dit : « Voilà ce saint homme qui est l'ami et le protecteur de ses frères, etc... »

Dans le Livre des Rois, l'historien sacré rapporte l'apparition du prophète Samuel, qui, obéissant à l'évocation d'une sorcière, vient prédire à Saül sa défaite et sa mort.

On peut conclure de ses passages que les Hébreux ne doutaient point que les esprits des morts ne pussent revenir, qu'ils ne revinssent en effet, et qu'ils ne découvrirent aux vivants des choses au-dessus de nos connaissances naturelles.

Saint Augustin reconnaît que les morts ont souvent apparu aux vivants et leur ont révélé le lieu où leur corps était sans sépulture. Il dit de plus qu'on entend souvent du bruit dans les églises et que des morts ont été vus entrant dans les maisons où ils demeureraient avant leur décès.

Après la mort de saint Ambroise, arrivée la veille de Pâques, la nuit même où l'on baptisait les néophytes, plusieurs enfants nouvellement baptisés virent le saint évêque et le montrèrent à leurs parents qui ne le purent voir, « parce qu'ils n'avaient pas les yeux épurés », dit saint Paulin, disciple d'Ambroise et auteur de sa Vie.

On a vu aussi le même évêque paraître dans plusieurs autres circonstances après sa mort (Paul, *Vita S. Ambrosi*, n° 47-48).

Les vies des saints sont remplies d'apparitions de personnes décédées.

Le cardinal Baronius, homme très grave et très sage, rapporte plusieurs histoires semblables qu'il dit avoir apprises de personnes très sensées, et entre autres une de Michel Mercati, protonotaire du Saint-Siège, homme d'une probité reconnue et fort habile, à qui elle était arrivée et qui avait vu l'apparition de son ami Marcile Ficin.

Dans les *Transactions de la Société royale de Berlin* est mentionnée l'apparition de Maupertuis.

M. Thielbault, dans les *Souvenirs de Frédéric-le-Grand et de la cour de Berlin*, la rapporte comme suit :

« Peu de temps après la mort de Maupertuis, M. Gleditsh (c'était un botaniste très distingué, professeur d'histoire naturelle à Berlin, et réputé comme un homme d'un caractère habituellement sérieux, simple et tranquille), M. Gleditsch, étant obligé de traverser la salle dans laquelle l'Académie tenait ses séances, ayant quelques arrangements à faire dans le cabinet d'histoire naturelle dont le soin lui était confié, aperçut en y entrant l'apparition de Maupertuis, debout et immobile dans le premier angle à gauche et ayant les yeux fixés sur lui.

« Il était alors environ trois heures après midi. Le professeur d'histoire naturelle connaissait trop bien les sciences physiques pour supposer que son président, qui était mort à Bâle dans la famille de MM. Bernouilli, fût revenu en personne à Berlin. Il ne regarda donc cette apparition que comme un fantôme produit par le dérangement de ses propres organes, et il alla s'occuper de sa besogne sans s'arrêter plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour reconnaître exactement les formes extérieures de l'objet qu'il voyait. « Cependant il « fit part de cette vision à ses confrères, et les assura qu'elle « avait été aussi distincte et aussi parfaite que si Maupertuis « lui-même eût été devant ses yeux. »

(A suivre.)

Hippolyte DE BARRAU.

---

## VARIÉTÉS

### SÉANCE SPIRITE

En montant, il y a quelques jours, le pauvre escalier du palais Bonanni, sur la place Santa Croce in Gêrusalemme — palais qui eut jadis son heure de célébrité — je songeais qu'une des plus belles compositions de Schiller portait pour titre *Geisterstimme* ou : *Voix des Esprits*. Et je disais, à part moi, tandis que les gardes de la questure, qu'on avait dû placer à la porte, vérifiaient mon *laissez-passer*, qu'il ne devait vraiment exister que peu ou rien de commun entre la composition idéale du poète allemand et le triste lieu que ces *Esprits nouveau siècle* avaient choisi comme théâtre de leurs exploits.

Toutefois, la curiosité était vivement excitée : depuis une vingtaine de jours, continuellement, à des intervalles presque réguliers de cinq minutes, dans un mur qui limitait un appartement de la maison, retentissaient des coups secs qui paraissaient être l'écho d'un coup de canon tiré au loin, à une grande distance dans les profondeurs de la terre.

Et puisque le fait des coups n'était pas niable, qu'ainsi l'autorité n'y était pas mêlée, et que les causes en étaient absolument ignorées, nous pensâmes à appliquer à ce phénomène une sorte de cure homéopathique : comme le bon et spirituel Scartazzini disait qu'il fallait expliquer le Dante avec le Dante, ainsi pensâmes-nous qu'il fallait expliquer les Esprits avec les Esprits, et l'on décida de faire immédiatement, dans la maison infestée, une séance spirite.

Nous entrâmes vers le soir dans la chambre désignée, et comme les locataires de la maison avaient déjà été avertis, nous fûmes bientôt laissés seuls. Il y avait le *médium*, dont nous reparlerons, deux dames de la vieille aristocratie romaine citées comme cultivant les sciences médianimiques et trois messieurs, parmi lesquels un jeune diplomate français initié récemment par ces dames aux mystères des tables « parlantes ». Tous étaient des croyants, on le voyait bien, en

la science d'Allan Kardec ; de sceptique, il n'y avait que moi et cela doit s'entendre sceptique jusqu'à un certain point : sceptique dans le sens philosophique et philologique du mot, lequel, en grec, n'a d'autre signification que celle-ci : investigateur. D'où la faute, ensuite, qu'à travers les vicissitudes des temps et des écoles philosophiques, le même mot qui voulait dire *investigateur*, arriva dans l'usage ordinaire, à signifier *incrédule*. Mais laissons là la philosophie et le sort des mots.

Nous nous mîmes autour d'une table en formant avec les mains la chaîne habituelle ; la lampe à pétrole qui éclairait la chambre fut baissée autant que possible, jusqu'à ce qu'elle ne donnât plus qu'une tremblotante flamme rougeâtre, et l'expérience commença.

Après deux ou trois minutes de silence absolu, on entendit le premier bruissement, lequel semblait, je dois le dire, *sourdre* de l'intérieur du mur : nous tressaillîmes tous, la petite main de la Comtesse B. trembla légèrement ; le diplomate français dit à demi-voix : « Nous y sommes ». Le médium, un pâle visage slave de blond anémique, avec de grands yeux azurés qui semblaient regarder ce qui ne peut se voir, poussa un profond soupir, et, lorsque du milieu de la table s'entendit un coup sec, je demandai à haute voix : « Est-ce toi, John ? » Un autre coup répondit (nous observons que, dans le langage de la table « parlante », un coup veut dire : oui ; deux coups : non). Donc John, l'esprit familier de notre médium, était déjà présent. Cela commençait bien.

Le médium se mit alors à interroger l'Esprit, lequel, avec des mouvements de la table, répondait toujours, quoique pas toujours précisément dans le ton. (Je fais remarquer aux lecteurs que je ne dois ici ni commenter ni expliquer : je raconte simplement).

Et le dialogue, comme je l'annotai immédiatement, fut celui-ci :

- John, qui produit ces coups dans le mur ?
- Un Esprit.
- Quel Esprit ?
- Un Esprit bas.
- Pourquoi ne peut-il s'élever ?

- Parce qu'une vengeance le tient.
- Le vois-tu?
- Je le hais.
- Pourquoi?
- Parce qu'il me fait peur.
- Mais tu le vois donc?

A ce point, comme nous commençons à compter les petits coups secs de la réponse, le médium poussa un grand cri; nous nous arrêtâmes: le médium réclama la lumière qui fut faite à l'instant, et nous rompîmes la chaîne. Le médium dit alors, en phrases entrecoupées, son visage exprimant visiblement la terreur, qu'il s'était senti prendre à la gorge. L'incident n'était pas nouveau pour nous: il était déjà arrivé d'autres fois que les séances avaient dû être interrompues, parce que le médium se disait menacé, mais on ne peut nier que cette fois, dans cette vieille chambre, à l'extrémité de Rome, tandis qu'à de brefs intervalles le profond silence était rompu par l'écho d'un bruit souterrain paraissant venir de profondeurs inconnues, cette agression avouée d'un Esprit sur l'homme qui tentait de connaître sa personnalité, faisait une impression à la fois nouvelle et bien plus solennelle. Toutefois, quelques minutes après, le médium lui-même voulut recommencer; la lampe, cette fois, fut éteinte, et le médium se remit à interroger.

Mais, à partir de ce moment, nous n'eûmes plus que des réponses insignifiantes, et déjà nous désespérions de la suite de la séance, lorsqu'il se produisit un fait singulier: le médium bondit sur ses pieds, poussant des cris aigus, tandis qu'un coup beaucoup plus fort que les précédents ébranlait le mur, la table et la maison, et se perdait au loin dans la nuit avec un bruit de tonnerre.

L'une des dames jeta un petit cri; l'autre se leva résolument: le Français dit très fort: « Assez! » et fit flamber une allumette. Nous nous regardâmes: chacun de nous, par la coloration du visage, ressemblait à l'*Aurore*, de Guido Reni...

ARTURO.

(*Tribuna illustrata della Domenica.*)

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Le 17/30 septembre 1902.

Monseigneur,

Tout en me rappelant à votre souvenir, je vous envoie la traduction d'une lettre, écrite en polonais, qui m'a été communiquée par une de mes amies.

Le fait a eu lieu cette année dans une campagne, située dans le gouvernement de Witebsk. Je ne sais si vous trouverez bon de publier cette lettre dans la *Revue du Monde invisible*. Si vous ne la publiez pas, veuillez au moins me faire savoir si vous l'avez reçue et ce que vous pensez de ce récit.

On me fait l'objection que le mort ne pouvait pas prendre le livret dans le coffre, mais il n'est pas prouvé que le livret s'y trouvait alors. Peut-être, exceptionnellement, et à l'insu de la veuve, se trouvait-il par exemple dans la poche de l'habit dans lequel Idzi devait être enterré? Alors, il l'aurait rapporté au maître, pour faire éviter à sa femme l'embarras qui suivait la perte du livret.

Il faut connaître les mœurs de nos campagnes pour se figurer comment les choses ont eu lieu.

Idzi revêt son habit de dimanche et se présente chez son maître avec le livret, qu'il tient toujours soigneusement serré dans le coffre. Au lieu de le remettre à sa place, il l'oublie dans la poche de l'habit. Bientôt après, il tombe malade et meurt. On lui met l'habit de dimanche pour le dernier voyage et le livret se trouve dans la poche...

Si ce récit est imprimé, je le retrouverai dans votre *Revue*, que je lis toujours avec autant d'intérêt que de plaisir.

Agrérez, Monseigneur, mes hommages respectueux.

Marie FIRARDOWSKI.

Pinsk, gouvernement de Minsk (Russie).

Madame,

Mon oncle, M. R..., soignait sa femme malade depuis quelques semaines et pendant ce temps s'occupait peu de ses affaires; on lui fit toutefois savoir qu'un jeune valet de ferme, engagé depuis peu, se mourait d'une pneumonie. Il donna alors l'ordre d'aller le lendemain, au petit jour, chercher un prêtre.

Pendant la nuit, la femme de mon oncle se sentit mieux ; tout deux eurent un peu de repos et mon oncle se leva à 5 heures du matin pour vaquer aux soins de son ménage.

Il était dans sa chambre et finissait sa toilette devant une glace, lorsque la porte s'ouvrit et Idzi, le valet de ferme malade, pâle et jaune comme la cire, entra dans la chambre. Mon oncle, sans attendre qu'il lui adressât la parole, cria :

« Ah ! c'est trop fort, hier tu te mourais, aujourd'hui j'ai envoyé prier le curé de venir t'assister, et voilà que tu te lèves et sors par un temps si épouvantable !

— Monsieur, je vous apporte mon livret de service et je vous demande d'y inscrire du seigle pour aujourd'hui (1), ma femme manque de farine. »

Il tend son livret à mon oncle qui le prend et le pose sur la table.

« Ta femme ne pouvait-elle pas l'apporter elle-même ? Va-t'en et recouche-toi. »

Idzi salue :

« Oui, je me recoucherai. »

Bientôt après, mon oncle sort et voit, dans la cour de la ferme, atteler des chevaux à un cocher.

« Le régisseur m'a donné l'ordre d'aller chercher un cercueil pour Idzi.

— Quand donc est-il mort ?

— Hier soir. »

Mon oncle est pétrifié. Il se rend tout de suite dans la demeure d'Idzi et, le trouvant mort, entouré de cierges et de femmes qui psalmodient des prières, il s'informe et apprend que le malade est mort hier soir, et que, toute la nuit, les gens du village avaient veillé auprès de son corps.

Tout en larmes, la femme du défunt s'approche du maître, et lui ayant demandé du seigle, se met à chercher dans le coffre le livret de service, mais elle ne le trouve nulle part. Mon oncle la rassure, lui disant que le livret se trouve probablement chez lui et va pour vérifier si toute cette histoire n'était pas un rêve. Il revient chez lui et trouve le livret sur sa table...

Agréez, Madame, etc...

J. K.

(1) Les valets et autres serviteurs de ferme en Pologne ne sont généralement pas nourris par leur maître, mais il reçoivent, eux et leurs familles, une certaine quantité de seigle et autres céréales, qui doit suffire à leur subsistance. Chacun d'eux possède un livret sur lequel le maître inscrit céréales et gages, au fur et à mesure que le serviteur les touche. (Note du Traducteur.)

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



# LE PROBLÈME DU PRÉTERNATUREL

## I

Nous voulons savoir si, en dehors de ce monde matériel que nous connaissons par les sens, par la vue, l'ouïe, le tact et l'odorat, il existe un autre monde que nous ne connaissons pas de la même manière, par le canal des sens.

Nous voulons savoir si cet autre monde, composé d'autres créatures intelligentes, bonnes ou mauvaises, anges ou démons, se trouve en communication réelle, intime et mystérieuse avec nous, avec les habitants de notre univers.

Nous appellerons ces créatures *préternaturelles*, parce qu'elles se trouvent *en dehors* de notre nature, dans un autre monde, sur un autre plan. Le mot surnaturel a un sens différent, profond, un sens théologique d'un ordre particulier qui éveille les hautes pensées de la grâce et de la vision intuitive. Il n'en est pas question en ce moment.

Nous appellerons préternaturels, extranaturels, surnormaux, les phénomènes qui caractérisent les relations de ces mondes, de ces deux plans, et nous continuerons à réserver le nom de phénomènes naturels aux faits qui se produisent entre les habitants de ce monde dont nous faisons partie et selon les lois ordinaires de la nature.

Et ces distinctions qui n'ont rien d'arbitraire, de subtil, ou d'abstrait éclairent déjà les préliminaires de cette discussion. Nous voyons qu'il existe deux mondes, que les habitants de l'autre monde ont des rapports entre eux, selon des lois qui nous sont encore inconnues, dans des conditions qui nous restent fermées, et des rapports avec nous dans des conditions que nous cherchons à connaître et selon des lois que nous essayons timidement de déterminer.

Cet autre monde de l'au-delà ne comprend pas exclusive-

ment les anges et les démons, il comprend les bienheureux, les damnés, les décédés, qui expient leurs fautes dans le purgatoire, et, plus haut, les saints, les anges, Dieu.

Il faut savoir ce que vaut cette singulière affirmation de Kant, qui sert d'épigraphe à un livre qui vient de paraître, sous ce titre : *Recherches sur la médiumnité!* « Bientôt on arrivera à démontrer que l'âme humaine peut vivre, dès cette existence terrestre, en communication étroite, indissoluble, avec les entités immatérielles du monde des Esprits ; il sera acquis et prouvé que ce monde agit indubitablement sur le nôtre et lui communique des influences profondes dont l'homme d'aujourd'hui n'a pas conscience, mais qu'il reconnaîtra plus tard. »

## II

Ouvrons l'Évangile et recueillons l'enseignement divin :

« Lorsque Jésus fut arrivé à l'autre bord du lac, dans le pays des Géraséniens, il vint à lui deux possédés qui sortaient des sépulcres et qui étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là.

« Ils se mirent à crier : Qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus, Fils de Dieu? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps?

« Or, il y avait assez près de là un grand troupeau de pourceaux qui passait, et les démons le prièrent, en lui disant : Si vous nous chassez d'ici, laissez-nous entrer dans ce troupeau de pourceaux.

« Il leur dit : Allez ! Et, étant sortis, il entrèrent dans ces pourceaux. — A l'instant, tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, par un endroit escarpé, et ils périrent dans les eaux.

« Ceux qui les gardaient s'enfuirent, et, étant allés à la ville, ils racontèrent tout ceci et ce qui était arrivé aux possédés. Aussitôt, toute la ville sortit au devant de Jésus, et, l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur pays (1). »

(1) Saint Matthieu, VIII, 28-34.

De ce texte il est permis de conclure : 1<sup>o</sup> qu'il existe des êtres mauvais, haineux, pervers, connus sous le nom de démons ; 2<sup>o</sup> que ces êtres, doués d'intelligence, de volonté, de personnalité et de puissance physique s'emparent quelquefois de l'homme, le tourmentent, le rendent furieux et féroce ; 3<sup>o</sup> que la puissance de ces démons n'est pas illimitée, et qu'il existe au-dessus d'eux une autre force, une force morale supérieure, divine, qui peut les vaincre et les réduire au silence ; 4<sup>o</sup> qu'ils peuvent enfin, avec la permission de Dieu, sous l'impulsion sauvage de leur colère impuissante et liée, s'emparer du corps d'un animal, quand ils sont chassés du corps de l'homme, et lui donner la mort. Dans le monde occulte, les exemples de cette substitution sont fréquents.

Notre croyance à l'existence et à l'action des démons dans l'univers est donc fondée sur la parole même de Dieu ; elle n'est pas une rêverie de l'imagination, une conception orgueilleuse de la raison, une hypothèse chimérique conçue pour justifier un système, elle est une adhésion à la parole de Dieu.

Quand Jésus réunit ses Apôtres pour leur faire connaître la puissance et la vocation qu'ils tiennent de Dieu, il leur donne le pouvoir et il leur fait un commandement de chasser les démons :

« Ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir *de chasser les esprits impurs*, et de guérir toutes sortes d'infirmités et de maladies...

« Partout où vous irez, prêchez en disant : Le royaume du ciel est proche. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, *chassez les démons*. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement (1). »

A la veille de son Ascension, Jésus annonce à ses Apôtres que ceux qui croiront, jouiront de ces mêmes privilèges miraculeux et qu'ils auront la puissance de chasser les démons :

« Il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table, et il leur

(1) Saint Matthieu, x, 48.

reprocha leur incrédulité, et la dureté de leur cœur, de n'avoir point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. Et il leur dit :

« Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira point sera condamné.

« Voici les miracles que feront ceux qui croiront : *Ils chasseront les démons en mon nom*; ils parleront de nouvelles langues; ils manieront les serpents, et, s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera point de mal : ils mettront les mains sur les malades, et les malades seront guéris (1). »

En donnant des pouvoirs si étendus à ses apôtres et à ceux qui croiront en lui, le Sauveur nous fait comprendre la continuation de l'action satanique dans le monde. Après sa mort et son ascension, les démons continueront à rôder autour de nous, à jouer un rôle mystérieux et puissant dans le monde, à séduire les âmes, à menacer, sans repos, l'Église, l'œuvre immortelle du Rédempteur.

Mais, parallèlement à cette action perverse des esprits mauvais, nous verrons se continuer avec plus d'éclat et de succès l'action des apôtres, de leurs successeurs, de ceux qui croiront en Jésus-Christ, et, en promettant ainsi, publiquement, la conservation de son esprit et de sa puissance miraculeuse dans l'Église, le Sauveur nous apprend que l'humanité terrestre ne cessera jamais de se trouver en face de son ennemi, le démon.

### III

Ce n'est pas seulement dans l'ordre moral et religieux que s'exerce l'action démoniaque, c'est encore dans l'ordre physique, dans les organes, dans la vie matérielle, dans le corps humain. L'enseignement évangélique est encore formel sur ce point, et il justifie certaines conclusions dont nous aurons à parler.

C'est ainsi que le Seigneur guérit le malheureux possédé à qui le démon avait enlevé l'usage de la parole :

(1) Saint Marc, xvi, 14-18.

« Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon. Le démon ayant été chassé, le muet parla, et le peuple, ravi d'admiration, disait : On n'a jamais rien vu de semblable dans Israël. Mais les pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons (1). »

Parmi les malades que sa main guérissait, un grand nombre, nous dit l'Évangile, étaient possédés :

« Quand le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies les lui amenaient, et il les guérissait en imposant les mains sur chacun d'eux. Les démons sortaient du corps de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait et ne leur permettait pas de dire qu'ils savaient qu'il était le Christ (2). »

Cette présence du démon se révélait quelquefois avec éclat :

« Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur qui jeta un grand cri, en disant : Laissez-nous, qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus de Nazareth? Êtes-vous venu pour nous perdre? Je sais qui vous êtes, (vous êtes) le Saint de Dieu.

« Mais Jésus lui dit, en le menaçant : Tais-toi, et sors de cet homme! Et le démon, l'ayant jeté par terre, au milieu de la place, sortit de lui, sans lui faire de mal. Tout le monde en fut épouvanté, et ils se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci? il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent. Et sa réputation se répandit de tous côtés, dans le pays (3). »

La guérison de la Chananéenne nous rappelle encore la puissance du Seigneur sur les démons, et l'irruption du démon dans le corps humain.

Je dis le corps humain, car le démon ne peut jamais pénétrer dans l'enceinte de l'âme, et s'y établir. Il rôde autour d'elle, il n'en force pas l'accès.

« Jésus étant parti de là se retira du côté de Tyr et de Sidon. Et d'abord une femme chananéenne qui venait de ces

(1) Saint Matthieu, ix, 32, 33, 34.

(2) Saint Luc, iv, 40-42.

(3) Saint Luc, *Ibid.*

quartiers-là, se mit à crier en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon.

« Mais il ne lui répondit pas un mot.

« Sur quoi, ses disciples s'approchèrent, et ils le priaient en disant : Accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille, car elle crie après nous.

« Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues. — Elle s'avança néanmoins, et l'adora en disant : Seigneur, secourez-moi!

« Il leur répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens. — Il est vrai, Seigneur, répliqua-t-elle, mais les petits chiens mangent au moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

« Alors, Jésus lui dit : Femme, votre foi est grande! Que ce que vous désirez se fasse. Et la fille fut guérie à l'heure même (1). »

#### IV

Cette foule qui se précipite sur les pas du Seigneur, tous ces malheureux qui demandent ardemment la guérison des paralytiques, des aveugles, des sourds, ces hommes et ces femmes paraissent dominés par la pensée que tous ces maux sont l'œuvre du démon. Ils se déclarent vexés par le démon; ils demandent au Seigneur de chasser l'Esprit mauvais qui les fait souffrir, et les incrédules, aveuglés par la haine, font intervenir Beelzebut, le prince des démons, pour expliquer la divine puissance de ce geste qui guérit instantanément les muets, les paralytiques, les lépreux.

Or, que fait le Sauveur? Il ne les contredit pas; il ne conteste pas leur croyance, il ne dit pas que le démon est une chimère et qu'ils sont victimes de leur superstition ignorante; il n'enseigne pas que toutes les misères physiques de notre pauvre humanité sont l'effet inéluctable des lois générales de la nature et de notre tempérament ébranlé.

(1) Saint Matthieu, xv, 21-29.

Assurément, le Sauveur qui venait apporter la lumière aux hommes et détruire les superstitions n'aurait pas manqué de combattre l'erreur de ces pauvres malades, si l'existence du démon n'était qu'une sottise ou une invention de notre cerveau. Il aurait dit aux malades, à la foule, aux juifs, aux pharisiens, aux docteurs de la loi : le démon n'existe pas ; je vois des malades, je ne connais pas de possédés ; le démon n'a jamais existé.

Non seulement le Seigneur n'élève pas cette négation, non seulement il autorise de son silence la croyance générale des Juifs et des Gentils, mais il les confirme encore dans leur croyance : il parle à ces Esprits qui obsèdent les malades (1) ; il leur commande de sortir (2) ; il leur défend de proclamer sa divinité (3) ; il répond à leurs interrogations : il rappelle à ses apôtres que certains Esprits n'obéissent qu'au jeûne et à la prière (4) ; il nous apprend que ces Esprits sont nombreux, qu'ils appartiennent à des catégories diverses ; qu'ils se réunissent pour envahir ensemble le malheureux possédé : pour présider aux phénomènes de la vie sensitive et animale, et produire, enfin, les phénomènes prodigieux qui étonnent ceux qui en sont témoins (5).

Et c'est précisément à l'instant où une parole tombée de ses lèvres divines a chassé l'Esprit mauvais du corps du possédé que le malade se trouve guéri. Il existait, donc, un rapport de causalité entre la maladie et la présence du démon. L'Évangile répète souvent cette affirmation : l'Esprit mauvais fut chassé, et le malade recouvra la parole, l'ouïe, la santé.

Après avoir lu et médité ces textes si clairs, si absolus, il faut bien reconnaître qu'il existe des Esprits mauvais, auprès de nous, autour de nous, dans l'espace, que ces Esprits nous connaissent, nous voient, nous entendent, se mêlent d'une manière mystérieuse et profonde aux événements de notre vie ; qu'ils peuvent même, dans certains cas, envahir notre

(1) Saint Luc, iv, 33.

(2) Saint Jean, viii, 48.

(3) Saint Matthieu, viii, 31.

(4) Saint Matthieu, xvii, 20.

(5) Saint Luc, viii, 2 ; xi, 14 ; Saint Marc, xvi, 9.

corps, notre cerveau, les centres nerveux des facultés sensible et produire la crise effrayante de la possession (1).

## V

Ni la sagesse, ni la bonté de Dieu ne répugnent à ces phénomènes troublants de la possession, et notre faible intelligence ne peut pas prétendre connaître l'économie des lois de la Providence dans le gouvernement de l'univers.

Tantôt Dieu veut punir un coupable, même en cette vie. C'est un homme livré à ses passions, ou brutales, ou sensuelles, qui ne reculera pas un jour devant un crime éclatant et un outrage à Dieu, avec l'insolence d'un défi. Dieu le livre à Satan.

Tantôt, Dieu veut éprouver la vertu et le courage de son serviteur. Aux ravissements et aux extases de la vie mystique succéderont des heures de ténèbres passagères, de bouleversements intimes; heures sombres où le saint, soumis aux violences troublantes des plus grandes épreuves, s'égaré, et s'en va errant sur les frontières de la désolation sans mesure, jusqu'à l'heure où il plaît à Dieu de lui rendre ses faveurs.

D'autres fois, Dieu permet à Satan de faire souffrir son serviteur, de l'obséder, de s'emparer de son corps, de le torturer, pour associer sa créature souffrante aux douleurs méritoires, et à l'agonie de son calvaire, et sauver ainsi une âme pécheresse, une famille, un nation, une portion choisie de l'Église de Jésus-Christ.

Si, dans la folie de la possession, le malheureux fait des actes et profère des paroles qui semblent un outrage à la majesté de Dieu, ces actes sont purement matériels, automatiques, irresponsables : ils n'ont aucune valeur morale et n'atteignent jamais la sainteté de Dieu.

Et ce spectacle contribue à conserver la foi dans les âmes, à réveiller le sentiment religieux en frappant vivement les

(1) Nous ne pouvons pas recommencer sans cesse la démonstration de la divinité de Jésus-Christ. La preuve est faite. Entre catholiques elle est acceptée. Il faut renvoyer les rationalistes à ces démonstrations préliminaires. E. M.



sens et l'imagination des témoins. Ce spectacle suffit quelquefois, l'histoire nous l'apprend, pour convertir des incrédules, troubler la conscience d'un pécheur endurci, et produire un plus grand bien.

Il ne nous appartient pas de pénétrer ces secrets et de scruter les desseins de la Providence, quand elle permet au Mauvais de rôder ainsi sur cette terre livrée au mérite et aux périls de la liberté humaine. Il faut ou déchirer les pages de l'Évangile, ou reconnaître la réalité de l'action démoniaque en ce monde. Or, l'Évangile est divin; avec lui nous affirmons la réalité des Esprits, de leur action parmi nous, de leur maîtrise passagère sur le corps humain livré aux épreuves ou aux châtiments de la possession.

## VI

L'intervention démoniaque se révélera donc, tantôt par certaines affections morbides des corps humains, tantôt par les phénomènes bruyants de la possession.

Faut-il dire que toutes les maladies, et, en particulier, que toutes les affections nerveuses, sous les formes innombrables qu'elles revêtent, soient l'œuvre des démons? Non, assurément. Les maladies, les névroses, avec les phénomènes psychiques qui les accompagnent sont quelquefois, le plus souvent, l'effet du tempérament et des lois générales de la nature : elles relèvent de la médecine et de la pathologie.

Il serait puéril de prétendre que toutes les maladies relèvent de l'eau bénite et des sacrements; ce serait la négation de l'ordre naturel.

Mais certaines maladies, certaines névroses peuvent être l'effet soit de la nature, soit d'une cause intelligente, personnelle, objective, c'est-à-dire du démon. Nous nous séparons de ceux qui disent : *toutes* les maladies sont l'effet de la nature, et de ceux qui prétendent que *toutes* les maladies sont l'œuvre des démons.

Nous disons seulement, que, dans certains cas, et accidentellement, des affections morbides peuvent être l'œuvre des

Esprits mauvais, d'une causalité anormale, et constituer ainsi un phénomène préternaturel.

De même, en présence de certains phénomènes qui révèlent un trouble profond du système nerveux, et des fonctions de la vie végétative et animale, devant les phénomènes intellectuels et moraux qui les accompagnent, nous dirons, selon les circonstances : ces phénomènes morbides sont naturels ; ou, ces phénomènes sont préternaturels. Nous éviterons l'orgueilleuse témérité de ceux qui tranchent violemment la question, et qui ont la prétention de tout expliquer par la folie. Ni la science, ni l'expérience n'autorisent ces généralisations sans fondement et ces affirmations absolues.

Il suit de là que nous nous trouvons en présence d'un ordre nouveau, c'est l'ordre qui comprend les rapports de l'Esprit mauvais avec l'homme, c'est un ordre indépendant de celui qui rattache le corps humain aux causes et aux forces physiques de la nature : c'est un ordre préternaturel, c'est un ordre dont la possibilité est incontestable et dont la certitude est établie par les faits.

Et c'est ainsi que des visions, des auditions, des senteurs, des contorsions nerveuses, peuvent être l'effet, tantôt d'une cause naturelle, cauchemar, hallucination, aliénation mentale. tantôt d'une cause externe, objective, réelle, c'est-à-dire de l'Esprit mauvais.

Et ces cas extraordinaires, ces phénomènes préternaturels relèvent à la fois du médecin et du théologien, de la science et de la foi.

Élie MÉRIC.

---

## UN GUÉRISSEUR

## LE PRINCE DE HOHENLOHE

## I

Ayant parlé des guérisseurs qui n'ont jamais fait entièrement défaut dans l'Église de Dieu, alors qu'ils étaient fort nombreux dans les temps de ferveur primitive, j'ai pensé que les lecteurs de la *Revue du Monde Invisible* seraient bien aises de parcourir quelques notes historiques sur un des plus fameux guérisseurs du siècle dernier, dont la renommée fut européenne, le prince Alexandre de Hohenlohe, ecclésiastique bavarois. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à ce vénérable personnage et à sa surprenante carrière de guérisseur, ces notes présentent quelques données curieuses pour la solution des problèmes que soulève l'exercice du don de guérir les malades accordé par la Providence à certains prêtres ou laïques.

Le prince Alexandre de Hohenlohe naquit le 17 août 1793 : il était le dix-huitième et dernier fils de Charles-Albert, prince régnant de Hohenlohe, général au service de l'Autriche. Sa mère était fille d'un seigneur hongrois. Elle perdit son mari deux ans seulement après la naissance d'Alexandre, et prit soin d'inspirer à cet enfant le goût de la piété. Modèle elle-même de religion et de vertu, elle avait pour habitude de faire dans son intérieur, avec toute sa famille, les prières du matin et du soir : et elle ne donnait que des exemples de douceur et de charité. Elle confia l'instruction religieuse du jeune Alexandre au P. Riel, jésuite. On l'avait d'abord destiné à l'état ecclésiastique : plus tard, à la suite de diverses circonstances, on voulut donner une autre direction à sa vie. Il n'était plus temps. Son goût pour le sanctuaire était déjà

décidé. Quand on lui mettait en main des armes, il les quittait pour prendre des objets de piété, et, quand on le menait à la chasse, il s'échappait pour aller prier à l'église. Le prince fut laissé libre de continuer ses études cléricales. Le 16 septembre 1815, il était ordonné prêtre, et, le lendemain, célébrait pour la première fois le saint sacrifice. Ce fut à cette occasion que le docteur Jean-Michel Sailer, professeur à l'université de Landshut, et, depuis, suffragant de Ratisbonne, prononça un discours plein d'onction, et qui fut imprimé sous ce titre : *Le prêtre sans reproche*. On y trouve plusieurs passages qu'on pourrait presque regarder comme des prophéties, tant la suite a vérifié ce qu'on ne comprenait point alors.

En 1816, le prince voulut faire le voyage d'Italie, moins encore pour voir les monuments des arts que pour satisfaire sa dévotion. A Rome, il se lia bientôt avec divers prélats, avec les jésuites et d'autres personnes recommandables par leur piété. Le 21 novembre, Sa Sainteté le reçut dans une audience particulière. Quelques jours après, il fit une retraite. Pendant les mois de décembre et de janvier, on vit le prince suivre les dévotions en usage dans les différentes églises de la Ville éternelle. Rentré en Bavière, il se livra au ministère de la prédication. La foule se portait à ses sermons. On l'entendait avec plaisir, moins comme un orateur élégant qui chercherait à plaire par l'arrangement ou la pompe des pensées que comme un prêtre pieux qui aimait à répandre au dehors les sentiments de ferveur et de charité dont son cœur était rempli. Les ecclésiastiques les plus distingués par leurs vertus et leurs lumières formaient sa société habituelle. La douceur et la bonté du prince lui gagnaient tous les cœurs. Plusieurs années se passèrent ainsi à Bamberg, dans l'exercice paisible des vertus sacerdotales.

Le 12 juin 1821, le prince fit le voyage de Wurtzbourg. C'est là que commencèrent les événements qui attirèrent sur lui l'attention générale.

Voici comment, d'après une correspondance d'Allemagne, l'*Ami de la Religion* du 11 août 1821 les présentait à ses lecteurs :

Les 17 et 21 juin, le prince célébra la messe à l'église de Hang à Wurtzbourg ; chaque fois l'office fut accompagné d'un sermon, et l'affluence du peuple était immense. Ce fut le 20 juin que la princesse Mathilde de Schwartzemberg fut guérie de la manière la plus inattendue. Atteinte d'une maladie organique, elle ne pouvait point marcher. On la conduisit aux eaux, on consulta les plus habiles médecins de France et d'Allemagne qui regardèrent le mal comme incurable. Depuis deux ans, elle habitait chez un médecin à Wurtzbourg. Le prince de Hohenlohe, l'ayant vue, l'engagea à demander à Dieu sa guérison, en lui assurant que, si elle avait une foi ferme, elle l'obtiendrait. Sur ce qu'elle lui répondit qu'elle croyait fermement que Dieu pouvait la guérir, il fit une prière à la suite de laquelle il dit : Si vous croyez, levez-vous et marchez, vous êtes guérie. En effet, il en fut ainsi. Le même jour, le prince guérit une femme paralytique et plusieurs autres malades. Le 23, le 24 et le 25, de nouvelles guérisons se succédèrent. Ce dernier jour, entre autres, on remarqua celle d'une femme affligée d'une forte surdité. On assiégeait les maisons où était le prince ; et, sur la prière qu'on lui fit, il se rendit dans deux maisons, dans chacune desquelles il guérit plusieurs personnes. Le 28, on comptait déjà cinquante malades ou infirmes délivrés. Le prince ne guérissait pas tous indistinctement, mais ceux seulement qui montraient une parfaite confiance. Il conseillait aux autres de fortifier leur foi par la pratique des sacrements. Il était rare qu'un enfant invoquât en vain son secours. Le 28, en rentrant dans le presbytère de Hang où il logeait, il trouva la maison entourée de voitures des villages voisins qui amenaient des infirmes ; et il guérit tous ceux qui témoignèrent une foi vive. Le 29, avant et après la messe, il opéra quelques guérisons. Ce jour-là, il dina dans le palais du prince héritier de Bavière qui a pour lui beaucoup d'affection. Il est notoire que ce prince était affligé d'une surdité ancienne ; le jeune et pieux prêtre l'en a délivré le 3 juillet, comme le prince royal le raconte dans une lettre du même jour.

Une guérison, opérée le 30, mérite encore d'être remarquée. C'est une des dernières qui eut lieu à Wurtzbourg. Un jeune étudiant, perclus de tous ses membres, avait été amené de Mennerstadt, en voiture. Le prince lui demanda s'il avait la foi ; et, sur sa réponse affirmative, il pria sur lui à peu près cinq minutes, puis lui ordonna au nom de Jésus-Christ de se lever. L'étudiant commence tout tremblant à se lever, se pose par l'ordre du prince sur le pied droit qui se trouva guéri, puis sur le pied gauche qui fut aussi guéri à son tour. Le malade, pénétré d'attendrissement et d'admiration, s'écria : O mon Dieu ! vous m'avez guéri. Tous les assistants fondaient en larmes. De Wurtzbourg le prince se rendit à Bruckenau où les guérisons furent encore plus nombreuses et plus signalées.

Mais si les gens de bien louent le Seigneur de ce qui se passe, il est des hommes qui décrient le saint prêtre ; cependant, on ne voit pas

qu'ils osent nier les faits. Les feuilles libérales montrent sur ce sujet une sorte de fureur. Le journal allemand de Francfort est un peu plus impartial; au surplus, on assure que le gouvernement bavarois a ordonné de recueillir les faits, et on espère qu'il paraîtra quelque relation officielle, si toutefois les ennemis de la vérité ne se remuent pas pour empêcher une publication qui serait si glorieuse à la religion.

Des lettres d'Allemagne en grand nombre confirmèrent le récit de ces guérisons. Citons, en particulier, une lettre du prince Charles de Hohenlohe-Bartenstein, cousin du prince Alexandre: il mandait, le 18 août 1821, qu'il avait été témoin lui-même, à Bruckenau, de la plus grande partie des guérisons dues aux prières de son cousin, qu'on en comptait plus de quatre cents opérées dans la chapelle du lieu, qui était remplie de béquilles laissées par les infirmes en mémoire de leur délivrance.

Quelques polémiques s'élevèrent entre protestants et catholiques au sujet de ces faits qui soulevaient une vive émotion. Les premiers prétendirent qu'ils n'étaient pas authentiquement constatés: une proclamation du magistrat de Bamberg défendit les réunions de malades et les essais de guérison, sous prétexte que le prince ne voulait pas se soumettre à des réglemens de police. Les catholiques affirment, dans des écrits publics, comme témoins oculaires, l'authenticité des guérisons opérées. Les négations des protestants ne paraissent pas de nature à infirmer la valeur de ces documents signés par des personnages, sérieux et recommandables.

Cependant la renommée de guérisseur du prince de Hohenlohe franchit les frontières de l'Allemagne. De tous côtés, de France et même d'Angleterre, on lui écrivit pour obtenir de Dieu par son intermédiaire le soulagement dans les maladies, et même la guérison d'infirmités graves. Invariablement, le prince indiquait des prières à faire, auxquelles il promettait de s'unir à tel jour déterminé; et, le jour dit, si nous en croyons des lettres et des documents contemporains, l'amélioration ou la guérison désirée se produisait d'une manière plus ou moins subite et éclatante.

Voici quelques faits recueillis dans l'*Ami de la Religion*.

Le 20 janvier 1822, M<sup>me</sup> veuve de Salce, de la paroisse

Saint-Martin à Metz, fut guérie d'une maladie fort grave dont elle souffrait depuis longtemps, au moment où elle recevait la communion. On avait écrit pour elle au prince de Hohenlohe qui avait répondu que, le 20 janvier, à telle heure, il ferait des prières pour elle, et qu'elle devait s'y unir. Elle s'y est unie, en effet, et a éprouvé, à la même heure, une amélioration qui alla toujours en croissant, comme elle l'attesta par une lettre du 4 février, insérée dans le *Journal de la Moselle*.

Le même numéro de l'*Ami de la Religion*, du 30 mars 1822, rapporte la guérison de M<sup>me</sup> de Noirfontaine, née à Mézières, religieuse sous le nom de Sœur Saint-Louis, dans le couvent des dames de Sainte-Sophie à Metz. Elle était, depuis plusieurs années, dans un état de dépérissement qui faisait entrevoir sa fin comme très prochaine. On la recommanda au prince de Hohenlohe qui fixa des prières pour elle, au 30 janvier. A l'heure indiquée, on conduisit la malade auprès de la chapelle de la maison. Là, elle se trouva tout à coup mieux, marcha seule, et, depuis ce moment, elle jouit d'une bonne santé.

Le rédacteur de l'*Ami de la Religion* ajoute prudemment : « On parle de semblables événements arrivés à Paris et ailleurs; nous croyons devoir attendre pour en parler qu'il ait été fait des informations plus précises. » L'administration du journal religieux ne se départit jamais de cette sage réserve, et les nombreuses guérisons qu'elle relata durant plusieurs années pouvaient supporter l'épreuve de la critique la plus acérée, étant ordinairement certifiées par les autorités et personnes compétentes.

Le 31 mars de la même année, une nouvelle guérison était opérée à Grémonville (Seine-Inférieure), sur une fille de trente-six ans. Marie Picot avait, depuis 1815, une paralysie fortement caractérisée dans le bras gauche. Elle était obligée de porter constamment le bras en écharpe, et sa main était tout à fait insensible. Plusieurs médecins la virent en cet état et conseillèrent une opération à laquelle la malade refusa de se soumettre. D'autres moyens ayant été employés sans succès, on eut recours au prince de Hohenlohe. M. Vallée, curé de Grémonville, écrivit au prince pour lui recommander sa paroissienne. Il reçut, le 25 mars, une lettre imprimée,

comme celles du même genre que le prince a envoyées en France. Elle portait que la malade devait, le 31 mars, dimanche des Rameaux, à onze heures du matin, unir ses prières à celles du prince. Marie Picot attendit sa guérison avec une entière confiance; cependant, les jours qui précédèrent, ses souffrances devinrent plus vives. Mais, dit la relation, au jour et à l'heure indiqués, il s'opéra une guérison à l'instant de la communion. Les douleurs cessèrent, l'écharpe fut retirée, le bras et les doigts se trouvèrent avoir repris leur mouvement naturel, et firent leurs fonctions avec facilité. En peu de jours, la main reprit son ancienne forme. Cette guérison eut un grand éclat dans le pays. La relation est dressée par M. Vallée et certifiée par sept curés voisins et onze laïques. A ces témoignages imposants, se joint le certificat d'un médecin, M. Passe, qui atteste l'état ancien et présent de la fille et déclare qu'il a vu, avec *étonnement*, cet *effet merveilleux*.

Quelques guérisons survenues en Angleterre causèrent grand émoi parmi les populations protestantes. Le 3 mai 1822, sœur Gonzague, religieuse de la communauté de New-Hall, dans le comté d'Essex, recouvrait l'usage du bras droit. Le 10 juin 1823, Marie Lalor, jeune irlandaise de dix-huit ans, muette depuis six ans, recouvrait l'usage de la parole. Un médecin qui l'avait traitée, l'ayant entendue parler, reconnut que c'était un fait miraculeux. Mgr l'évêque de Kildare, dans une Lettre pastorale du 22 juin, publia formellement le miracle. Convaincus par l'évidence, huit protestants se convertirent. Enfin, le 15 août suivant, Mgr Daniel Murray, archevêque de Dublin, annonçait également à ses diocésains une nouvelle faveur céleste, obtenue par les prières du prince. C'était la guérison de M<sup>me</sup> Marie Stuart, religieuse carmélite.

J'ai voulu, écrit à ce sujet un homme grave et éclairé, j'ai voulu voir M<sup>me</sup> Stuart, et je suis allé au couvent des Carmélites de Ranelagh. Cette dame a bien voulu répondre à toutes mes questions et m'a fait voir les cautères cicatrisés sur sa tête. Elle était mourante le 31 juillet, et, le 1<sup>er</sup> août, elle se trouva soudain parfaitement guérie. Elle m'a raconté elle-même toutes les circonstances de cette cure extraordinaire. Au surplus, pendant que l'on disserte sur un miracle, il s'en



opère de nouveaux. Le 31 août, M<sup>lle</sup> Dowell a été guérie. Agée de vingt-cinq ans, elle était depuis quatre ans dans un état habituel de souffrance. Depuis neuf semaines, elle ne sortait point de son lit et ne digérait plus; on ne la soutenait qu'en lui humectant les lèvres avec du bouillon. Une toux fréquente faisait croire aux médecins qu'elle avait un ulcère aux poudons. On avait eu peine à lui persuader de s'adresser au prince de Hohenlohe; elle le fit cependant, et, ayant reçu la réponse du prince, elle se prépara, par une neuvaine et par un renouvellement de ferveur, à recevoir la communion à l'heure indiquée par le prince. La messe finie, elle ne se sentait pas soulagée; mais le prêtre lui ayant dit de se lever, elle fit un léger effort, et aussitôt ses maux disparurent. Elle s'habilla, se leva, descendit dans la salle à manger et déjeûna de bon appétit. Elle monta ensuite en voiture pour aller remercier Dieu à la chapelle des Jésuites, assez loin de sa maison. Notez que, quelques jours auparavant, le médecin avait déclaré qu'on ne pouvait, sans danger pour sa vie, la transférer d'une chambre à l'autre.

Durant une vingtaine d'années, l'*Ami de la Religion* enregistra les faits merveilleux de ce genre qui intéressaient la France. Il est inutile d'en prolonger la liste. En Allemagne, ils avaient lieu dans une proportion bien plus forte. Quel que soit le jugement qu'on porte sur eux, il ne paraît pas possible de nier qu'il y ait eu quelque chose d'extraordinaire dans le pouvoir de soulagement et de guérison dont fit preuve le prince Alexandre de Hohenlohe.

Les sentiments de sincère humilité, de déférence envers l'autorité de l'église, avec lesquels il en usa, ne forment pas un faible préjugé en sa faveur.

## II

Dès qu'il se vit revêtu de ce pouvoir extraordinaire, le prince, en bon catholique, en prêtre prudent et pieux, soumit son cas à l'autorité ecclésiastique; il écrivit même au Saint Père, alors Pie VII, la lettre suivante dont voici la teneur; elle est datée du 16 juillet 1821 :

« Très Saint Père, j'expose à Votre Sainteté, sans artifice ni ostentation, ce qui arrive de merveilleux en ce moment, et je le soumets humblement au jugement du siège apostolique.

« La Providence a voulu que les relations étroites que j'ai avec G. M. Bergold, doyen et curé d'Hassfurt, ecclésiastique pieux et zélé du diocèse de Wurtzbourg, me procurassent la connaissance d'un paysan aisé, nommé Martin Michel, parent de ce curé. J'appris, non sans en être vivement frappé, que cet homme avait déjà souvent opéré des choses étonnantes, par la seule invocation du nom de Jésus, sur des paralytiques, des goutteux, des sourds, des boiteux et des personnes affligées d'autres infirmités anciennes et qui étaient presque sans espoir de guérison ; j'en fus d'autant plus touché de joie, que je me suis assuré de la piété, de la bonne foi et de la candeur de Michel, que j'appelle volontiers un véritable Israélite.

« Le pouvoir donné d'en haut à ce brave homme parut manifestement, lorsqu'appelé par moi à Wurtzbourg, il rendit les forces à la fille du prince de Schwartzemberg, qui, depuis sept ans, avait été tellement affaiblie dans tout son corps, qu'elle ne pouvait se remuer d'elle-même et sans secours ; la princesse avait été seulement excitée auparavant, par lui et par moi, à avoir la confiance la plus ferme en Dieu, et la guérison eut lieu par la vertu d'une prière faite au nom de Jésus ; elle fut telle que la princesse, dégagée des liens et des bandages mécaniques qu'on lui avait mis, put sur le champ se tenir debout et marcher.

« C'est le 20 juin que cela se passait à Wurtzbourg. Tout le monde en fut dans l'étonnement. Averti par Michel que, comme prêtre, j'opérerais les mêmes effets et même de plus grands encore, sur des hommes religieux et pleins de confiance au nom divin de Jésus-Christ ; sentant ensuite en moi-même quelque impulsion extraordinaire ; quelqu'indigne serviteur de Dieu que je sois, je mis, avec une foi ferme, la main à l'œuvre ; je commençai à guérir diverses infirmités et langueurs, en invoquant le saint nom de Jésus, et avec un tel succès que beaucoup furent guéris et soulagés.

« J'ai exposé ingénieusement à Votre Sainteté ce qui s'est fait alors et depuis ; et je me sou mets avec un entier dévouement, moi et mes actions, au jugement suprême du Saint-Siège, priant avec instance Votre Sainteté qu'elle daigne m'indiquer comment et jusqu'à quel point je dois user, pour

la gloire de Dieu et le salut des hommes, du don gratuit reçu du Tout-Puissant. S'il y avait dans cette affaire quelque chose qui déplût à Votre Sainteté, je dirai avec l'Apôtre : *qu'il soit anathème*. Je me jette aux pieds de Votre Sainteté, et lui demande, en suppliant, sa bénédiction apostolique.

« ALEXANDRE, *prince de Hohenlohe*. »

Le Pape répondit : « Nous avons appris avec plaisir les guérisons opérées par la prière de notre cher fils, Monsieur le conseiller ecclésiastique, Alexandre, prince de Hohenlohe, et nous l'exhortons à les continuer, en évitant cependant une bruyante publicité, afin que les choses saintes ne deviennent pas un objet de curiosité ou de dérision. Nous attendons du vicaire général une enquête précise et scrupuleuse des guérisons les plus éclatantes, appuyée d'un serment, et nous nommerons alors une congrégation particulière qui, après une recherche exacte, décidera jusqu'à quel point ces guérisons portent le caractère de miracles. »

En même temps qu'il se soumettait au jugement du Saint-Siège, le prince consultait les prêtres et religieux les plus capables de l'éclairer. Il s'adressa notamment à un Père Antonin, religieux de l'ordre des Augustins, éminent en science et en vertu. Celui-ci, après des considérations générales sur les miracles, répondit qu'il n'était pas surpris que, dans un temps de vertige et d'impiété, Dieu voulût ranimer la foi par des prodiges. Il est dans l'ordre de la Providence, qu'à des égarements prodigieux sur la religion soient opposées des preuves du pouvoir divin. Les circonstances des dernières guérisons opérées en Allemagne paraissent d'ailleurs au P. Antonin déposer en faveur de leur origine surnaturelle. La piété du prince, l'orthodoxie de sa doctrine, son attention à tout rapporter à Dieu sont de puissants préjugés en sa faveur. La lettre finit par des avis au prince sur les moyens de conserver le recueillement et l'humilité au milieu de ces grâces extraordinaires. La lettre est datée de Vienne en Autriche, le 9 octobre 1821.

(A suivre.)

DOM B. MARÉCHAUX.

## LES LONGS JEUNES



### I

Un des obstacles qui s'opposent à l'étude suivie des phénomènes psychiques est la tendance de notre esprit à considérer comme impossibles tous les faits auxquels il n'est pas habitué par une répétition fréquente : — j'ai donc pensé faire œuvre utile en montrant que, dans la plupart des branches des connaissances humaines, il y a des régions brumeuses où les théories officielles ne suffisent pas à porter la lumière.

Pour les recherches de ce genre, il importe de réunir le plus grand nombre possible d'observations, sans trop se préoccuper de leur qualité, car, les phénomènes étant rares et les expériences très difficiles, ce n'est que par un coup d'œil d'ensemble qu'on pourra essayer d'entrevoir la vérité.

Dans cet article, je me suis occupé d'une propriété singulière qui a joué un grand rôle dans toutes les religions, et qui a été étudiée scientifiquement dans ces derniers temps.

### II

Les exemples de jeûnes prolongés fourmillent dans les annales du mysticisme.

Voici d'abord ce qu'en dit l'abbé Ribet, professeur de théologie au Grand Séminaire de Lyon, dans le tome II de sa *Mystique*.

Par deux fois, Moïse demeure quarante jours dans la montagne, sans autre aliment que la loi du Seigneur, qu'il devait transmettre à son peuple. Après avoir goûté du pain mystérieux que l'Ange lui présente, Elie marche pendant quarante jours et quarante nuits

jusqu'au mont Horeb. Le Sauveur devait consacrer par son exemple ce jeûne de quarante jours.

Saint Siméon Stylite, sainte Élisabeth, qualifiée de thaumaturge par les Grecs, sainte Colette et plusieurs autres ont renouvelé cette abstinence absolue pendant la quarantaine liturgique. Saint Siméon Salus jeûnait tout le Carême, jusqu'au Jeudi-Saint. Saint Dalmace passa également tout un Carême sans prendre de nourriture, jusqu'au jeudi de la grande semaine, où, après les Offices sacrés, il prit son repas avec les Frères. Le soir de ce même jour, il s'assit sur un escabeau et demeura encore quarante-trois jours, c'est-à-dire jusqu'à la solennité de l'Ascension, dans l'immobilité de l'extase. Enfin son supérieur Isace le rappelle, et le saint raconte alors une vision qui fournit à tous la preuve que l'illumination dont son âme avait joui venait véritablement du Seigneur.

Hors même des temps consacrés par la piété chrétienne, ces faits se sont multipliés à l'infini. Saint Pierre d'Alcantara avouait à sainte Thérèse qu'il ne donnait d'aliment à son corps que de trois en trois jours, et ses historiens racontent que, parfois, il prolongeait son abstinence pendant des semaines entières. L'abbé saint Elpide vécut vingt-cinq ans dans une grotte, ne prenant de nourriture que le dimanche et le jeudi. Saint Euthyme, surnommé le Grand, ne mangeait que le samedi ou le dimanche. La vénérable Marie d'Oignies était huit, onze et quelquefois trente jours sans boire ni manger, absorbée dans une douce contemplation et n'éprouvant de faim que pour l'Eucharistie, qui était alors sa seule nourriture...

Sainte Catherine de Sienne, en qui la vie contemplative a rayonné d'un si vif éclat, passait tout le Carême et le temps pascal sans autre réfection que l'Eucharistie. (1)

Le bienheureux Nicolas de Flue obtint de sa femme, dont il avait eu dix enfants, de se consacrer à Dieu dans une solitude profonde. Il y passa le reste de ses jours, depuis l'âge de cinquante ans jusqu'à celui de soixante-dix ans, sans user d'aucun aliment. Après les six premiers mois, sur l'ordre de ses supérieurs, il essaie de manger; il parvient avec peine à introduire dans son estomac quelques miettes et quelques gouttes de vin qu'il rejeta aussitôt. Interrogé comment il pouvait vivre ainsi, il répond que c'est l'Eucharistie qui est sa vie. Une attestation inscrite aux archives de la paroisse de Saxlen, du vivant de cet ermite célèbre, et citée par son biographe est ainsi conçue : « Qu'il soit fait savoir à tous et à chacun que, l'an du Seigneur 1487, vivait un excellent homme du nom de Nicolas de Flue, né et élevé dans la paroisse de Saxlen, à la Montagne, lequel, abandonnant père et frère, sa pauvre épouse et ses enfants, cinq fils et cinq filles, s'en est allé dans le désert de Raust, où Dieu l'a soutenu sans nourriture et

(1) La vénérable mère Agnès de Langeac vécut ainsi plus de six mois de suite.

boisson pendant longtemps, c'est-à-dire dix ans. Au moment où l'on écrivait ceci, il était plein de sens et menant une sainte vie, ce que nous avons vu et savons en vérité. »

Un autre auteur célèbre qui a écrit sur *la Mystique*, le professeur allemand Gœrres, donne à ce sujet quelques détails plus précis (tome I, ch. v) :

Pendant un mois, dit-il, les habitants d'Underwald occupèrent tous les passages qui conduisaient à la cabane de Nicolas de Flue et furent convaincus que non seulement on ne lui avait porté aucune nourriture pendant ce temps, mais qu'aucun homme n'avait pu arriver jusqu'à lui. Cependant, l'évêque de Constance, ne se trouvant pas encore satisfait, envoyait près du solitaire son évêque suffragant. Celui-ci, étonné de le trouver si vigoureux après une si longue abstinence, lui ayant demandé quelle vertu il préférait à toutes les autres, répondit que c'était l'obéissance ; sur quoi l'évêque lui ordonna de manger un pain qu'il lui présenta. Le solitaire obéit ; mais, à peine avait-il mangé la première bouchée, qu'il éprouva des vomissements très violents, et il lui fut impossible de continuer à manger. L'évêque de Constance, ne croyant pas encore au récit de son suffragant, voulut s'assurer par lui-même de la vérité des faits. Il se rendit donc auprès de Nicolas, et il lui demanda comment il pouvait vivre ainsi sans manger. Le frère lui répondit que, lorsqu'il assistait à la messe ou qu'il prenait la sainte Eucharistie, il sentait une force et une douceur qui le rassasiaient et lui tenaient lieu de nourriture...

Gœrres rappelle, à ce propos, qu'en 1225 Hugues, évêque de Lincoln, apprit qu'il y avait à Leicester une religieuse n'ayant pris aucune nourriture depuis sept ans et vivant seulement de l'Eucharistie, qu'elle recevait tous les dimanches. N'ajoutant aucune foi à ce récit, il envoya d'abord à cette femme quinze clercs qui devaient l'observer attentivement pendant quinze jours, sans la perdre de vue un seul instant ; et comme, pendant tout ce temps, elle conserva ses forces et sa santé, quoiqu'elle n'eût pris aucune nourriture, il se déclara convaincu.

Voici encore quelques autres exemples se rapportant à des saints et également empruntés à Gœrres :

Sainte Rose de Lima s'était interdit, dès la plus tendre enfance, tous les fruits dont la saveur est, on le sait, si agréable au Pérou. A

l'âge de six ans, trois fois par semaine, elle ne prenait que du pain et de l'eau, et, depuis l'âge de quinze ans, elle renonça entièrement à l'usage de la chair. Elle s'était tellement accoutumée à ce genre de vie que, lorsque dans ses maladies on lui donnait quelque nourriture recherchée pour la soutenir, son état empirait, au contraire, d'une manière très grave, tandis qu'un morceau de pain trempé dans l'eau lui rendait quelquefois subitement la santé. Plus tard, à partir de l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques, elle ne prenait qu'une fois le jour un peu de pain et d'eau; encore, pendant tout le Carême, renonçait-elle au pain, pour ne vivre que de pépins d'orange. Le vendredi, elle n'en mangeait que cinq, et, le reste du temps, elle en prenait si peu que ce qu'elle consommait en huit jours paraissait à peine suffisant pour un seul. Une fois, un petit pain et une bouteille d'eau lui suffirent pendant cinquante jours; une autre fois, elle passa tout ce temps sans boire une goutte d'eau. Dans les derniers temps de sa vie, elle avait coutume de s'enfermer le jeudi dans son oratoire et d'y rester jusqu'au dimanche, sans boire ni dormir, mais continuellement occupée à prier.

Lidvine de Schiedam tomba malade en 1395 et resta dans cet état pendant trente-trois ans, jusqu'à sa mort. Pendant les dix-neuf premières années, elle ne mangeait dans le jour qu'une petite tranche de pomme, grosse comme une hostie, ou un peu de pain, avec une petite gorgée de bière, ou quelquefois un peu de lait doux. Plus tard, ne pouvant digérer ni la bière, ni le lait, elle prit un peu de vin mêlé avec de l'eau. Plus tard encore, elle fut obligée de se réduire à l'eau comme breuvage et nourriture. Elle en prenait et en buvait le quart d'une mesure par semaine et la faisait prendre à la Meuse. Son goût avait acquis une telle délicatesse qu'elle sentait les moindres altérations de ce fleuve, dont l'eau, du reste, lui paraissait plus savoureuse que le meilleur vin. Mais, au bout de dix-neuf ans, elle ne prit plus rien, et elle avoua même, en 1422, à quelques frères qui la visitaient que, depuis dix-huit ans, elle n'avait pris aucune nourriture et que, depuis vingt ans, à cause de ses infirmités, elle n'avait vu ni le soleil, ni la lune, et n'avait pas foulé la terre de son pied.

Saint Joseph de Cupertino, étant devenu prêtre, resta cinq ans sans manger de pain, et dix ans sans boire de vin, se contentant d'herbes, de fruits secs et de fèves... Ses jeûnes étaient à peu près continuels; car, à l'exemple de saint François, il faisait sept carêmes de quarante jours dans l'année, et, pendant tout ce temps, il ne prenait rien, si ce n'est le dimanche et le jeudi.

Sainte Angèle de Foligio trouva, pendant douze ans, dans l'Eucharistie, des forces suffisantes pour pouvoir se passer de toute autre nourriture. Il en fut ainsi de sainte Colombe de Riéti, qui ne prenait rien autre chose pendant tout le Carême; de l'évêque saint Modoc qui, une fois, pendant quarante jours, vécut seulement de la sainte

Eucharistie, et qui, après ce temps, parut à ses disciples plus fort qu'auparavant. A Norfolk, dans le nord de l'Angleterre, vivait une sainte fille que le peuple avait nommée Jeanne Malts, c'est-à-dire *sans nourriture*, parce que, pendant quinze ans, elle n'avait pris que l'Eucharistie. La sœur Louise de la Résurrection, en Espagne, vécut ainsi plusieurs années. Il en fut de même de sainte Colette, d'Hélène Encelmine, qui rendait par le nez toute autre nourriture, des abbés Ebrulpt et Faustin, de Pierre d'Alcantara et de beaucoup d'autres, particulièrement chez les Pères du Désert.

### III

Si l'on a recours à l'histoire profane, les exemples sont moins nombreux, il est vrai, mais beaucoup plus concluants pour certaines personnes qui se défient des exagérations propres aux légendes.

Le travail le plus ancien que je connaisse sur ce sujet est un livre petit in-8° publié à Mayence en 1542 sous ce titre :

*De Puella quæ sine cibo et potu vitam transigit brevis narratio, teste et autore Gerardo Bucoldiano physico regio, — Moguntiae. apud Divum Victorem; excudebat Franciscus Behem.*

Il relate le cas d'une jeune paysanne, Marguerite Weis, de Roth près Spire, qui, depuis l'âge de dix ans, ne mangeait ni ne buvait, sans en être autrement incommodée. L'auteur cite comme précédent le cas d'une jeune fille de Commercy, en Lorraine, qui, après sa première communion, à l'âge de douze ans, en 1328, cessa de prendre aucune nourriture et resta dans cet état trois ans, terme après lequel elle mangea et but comme tout le monde; c'est ce qu'il espère voir arriver pour Marguerite, sa cliente.

L'auteur aurait pu citer également le cas suivant rapporté dans le *Chambers Book of Days* (vol. 1, p. 551). En l'an 1357, le 25 avril, Édouard III, roi d'Angleterre, accorda sa grâce à la femme Cécilia, épouse de John de Rygeveway, qui avait été enfermée dans la prison de Nottingham pour le meurtre de son mari. La grâce était motivée sur ce que cette femme s'était volontairement abstenue de nourriture et de boisson,



ce qui fut rapporté au roi par des témoignages dignes de foi et considéré comme un miracle.

Une brochure de 28 pages, publiée à Paris, par de Roigny, en 1586, contient l'*Histoire admirable et véritable d'une fille champestre du pays d'Anjou*, qui a été quatre ans sans user d'autre nourriture que d'un peu d'eau.

En 1604, parut à Berne un petit in-8° intitulé : *Historia admiranda de prodigiosa Appollonia Schreira virgine in agro Bernensi inediâ, a Paulo Lentulo, med. doct., etc.* « Le texte de Lentulus, dit M. Charles Richet, est accompagné d'une planche où la jeune Appollonie, une hystérique assurément, est étendue sur son lit de jeûne, presque sans voiles : malgré l'absence d'alimentation, elle ne paraît pas trop décharnée. Il paraît qu'on a fait une sorte d'enquête pour s'assurer qu'il n'y avait pas, dans la prolongation de son abstinence, quelque supercherie, et on a essayé de constater la réalité du jeûne. Ce qui prouve qu'il s'agissait bien là de phénomènes hystérisiformes, c'est l'état de semi-aliénation où était Apollonie et l'absence complète de sommeil. A quelque heure de la nuit ou du jour qu'on arrivât pour la voir, on la trouvait éveillée. Après ce récit merveilleux, il y en a d'autres : *De puella Spirensi, De puella Heidelbergensi, De puella Coloniensi, De episcopo Spirensi, De puero æstatico Aldenburgensi.* — Ces histoires sont fort amusantes ; mais ceux qui les rapportent sont tellement dénués de critique scientifique qu'on ne peut vraiment ajouter grande foi à ce qu'ils disent. »

Dix ans après, Licetus faisait imprimer à Padoue une dissertation analogue sous le titre : *De his qui diù vivent sine alimento.*

Les D<sup>rs</sup> La Provanchère et Montsainet ont écrit avec détails, en 1616, l'histoire d'un enfant de dix ans, né à Vauprofonde, près de Sens, et qui est resté cinq années consécutives sans boire ni manger, avaler ou sucer quoi que ce soit. (Sens, 1616.)

En 1618, un gentilhomme provençal, nommé Jean de Puget, qui paraît avoir été à moitié fou, vint à Blois et demanda à voir la reine mère pour lui confier des secrets d'une haute importance qui lui étaient inspirés par Dieu; comme preuve de sa mission, il affirmait qu'il pouvait vivre sans manger ni boire autre chose qu'un peu d'eau sucrée qu'il prenait dans sa bouche et qu'il rejetait aussitôt. Il y eut à ce sujet une enquête, peu intéressante du reste, dont les originaux se trouvent en partie dans les archives du département de Loir-et-Cher et qui ont fait le sujet d'une brochure imprimée, en cette même année 1618, chez Abraham Saugram sous le titre : *Histoire prodigieuse d'un Provençal présenté à la Reyne Mère à Blois et qui vivait sans boire ni manger.*

En 1684, un fou qui croyait être le Messie, voulant surpasser le jeûne de Jésus-Christ, s'abstint pendant soixante-douze jours de tout aliment; il ne but même pas d'eau; il ne fit que fumer et se rincer la bouche. Pendant cette longue abstinence, sa santé ne sembla éprouver aucune altération: il ne rendit aucun excrément. (*Dictionnaire des Sciences médicales*, t. IV, au mot *Abstinence.*)

En 1689, le libraire Jean Coste mit en vente, à Lyon, un volume, in-8°, intitulé : *Traité de Primerose sur les erreurs vulgères de la médecine*, avec les additions de M. de Rostagny.

Le chapitre III traite « de ceux qui peuvent vivre plusieurs mois et plusieurs années sans manger »; voici ce qu'on lit à la page 339 :

Albert le Grand assure avoir observé un homme mélancolique, qui véquit sept semaines en ne buvant qu'un peu d'eau, de deux jours l'un. Quelques graves auteurs rapportent avoir vu, en Espagne, une fille qui était parvenue à l'âge de vingt-deux ans sans prendre aucune nourriture que de l'eau pure. D'autres assurent la même chose d'une fille débauchée, en Languedoc, qui demeura trois ans sans manger. Selon des auteurs dignes de foi, il y en eut une autre dans Spire, en Allemagne, qui véquit aussi trois ans en assez bonne santé, ne vivant que de l'air qu'elle respirait. Le célèbre Conciliateur fait le récit d'une femme de

Normandie qui demeura dix-huit ans sans manger, et d'une autre qui véquit trente-six ans de la même manière. Mais, ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'au rapport d'Hermalao Barbaro, le pape Léon X et plusieurs princes firent observer, sous bonne et fidèle garde, un prêtre dans Rome qu'on disait ny manger ny boire. Et, en effet, on le garda à veüe d'œil durant plusieurs années sans lui avoir vu rien avaler quoi que ce fût et qu'il passa de la sorte quarante ans.

Et à la page 351 :

On fait le récit d'une jeune fille allemande qui, par un jeûne assidu de trois ans, se guérit d'une grande maladie causée par une extrême cacochymie, dont l'humeur était douce, bénigne et lente, aimant l'oisiveté et *presque toujours endormie*.

Les mémoires de l'Académie des sciences rapportent un cas intéressant.

En 1751, une fille des environs de Beaune, âgée de dix ans et demie, fut atteinte d'une fièvre dans laquelle elle refusa tous les remèdes et ne voulut ou ne put avaler que de l'eau fraîche; à cette fièvre succéda un mal de tête qui l'obligeait à sortir de son lit et à se rouler par terre. Dans un de ces accès, elle fut prise d'une syncope si longue qu'on la crut morte. Revenue à elle-même, elle perdit peu à peu l'usage de ses membres et de la parole, mais il lui resta les sens de l'ouïe, de la vue et du toucher. Sa raison demeura intacte, et elle en faisait usage pour faire connaître ses désirs au moyen de sons inarticulés. Ces sons furent d'abord au nombre de deux, un qui approuvait, l'autre qui désapprouvait. Elle parvint par la suite à en augmenter le nombre; successivement, elle put y joindre quelques mouvements de mains qui se multipliaient avec les sons. Elle ne vivait que d'eau en petite quantité; son ventre était affaissé; en y portant la main on touchait les vertèbres; cette partie et les extrémités inférieures conservaient la sensibilité, sans jouir de la contractilité. L'œil était vif, les lèvres vermeilles, le teint assez coloré; le pouls avait de la force et battait avec assez de régularité. Peu à peu, la malade avala une plus grande quantité d'eau. Un médecin ayant essayé de lui faire avaler de l'eau de veau à son insu, elle la rejeta avec de violentes convulsions. Trois ans environ après le début de sa maladie, elle éprouva un jour une soif et fit de grands efforts pour demander de l'eau; la parole lui revint dès cet instant. Elle en conserva l'usage qui augmenta sensiblement. Les évacuations alvines étaient totalement supprimées. La malade commença à reprendre l'usage de ses bras; elle fila, s'habilla, se servit de deux béquilles avec lesquelles elle s'agenouillait, ne pouvant encore

faire usage de ses jambes. Vers l'âge de quinze ans, l'appétit revint à la malade et tous les accidents disparurent les uns après les autres. Elle marcha sans béquilles et mangea comme une personne en bonne santé, « après avoir été pendant quatre ans sans pouvoir prendre autre chose que de l'eau ».

De 1760 à 1764, on vit à Châteauroux, près d'Embrun, un enfant qui passa quatre ans et quelques jours sans manger ni boire. Ce jeune homme s'appelait Guillaume Gay; il était âgé de dix ou onze ans, lorsqu'il cessa tout à coup de prendre aucune nourriture; son corps devint comme un squelette, mais lorsque, après quatre ans, il recommença à se nourrir, il se trouva en peu de temps aussi développé et aussi robuste que les autres jeunes gens de son âge. Parmi les innombrables personnes qui ont attesté ce fait extraordinaire, on compte Mgr Fouquet, archevêque d'Embrun, et l'intendant, du Dauphiné. L'intendant, soupçonnant quelque supercherie de la part des parents, fit même garder l'enfant à vue pendant plusieurs jours. — Ce fait est rapporté par la plupart des chroniqueurs dauphinois.

Le 21 octobre 1767, un médecin écossais, le Dr Mackinsie, visita une fille âgée de trente-trois ans, nommée Janet Macléod, au sujet de qui il rédigea les rapports suivants qui ont été insérés dans les *Transactions philosophiques* :

A quinze ans, cette fille avait eu une forte attaque d'épilepsie : quatre ans après, elle éprouva un seconde attaque, fut tourmentée par une fièvre qui dura plusieurs mois. Pendant cet intervalle, elle perdit l'usage des paupières et se trouva réduite à soulever ces parties avec les doigts pour faire quelque usage de sa vue. L'évacuation périodique fut remplacée par un crachement de sang et un saignement de nez.

Il y a environ cinq ans, Janet Macléod eut une nouvelle attaque fébrile; depuis lors, couchée, réduite à une sorte de végétation très peu active, elle parla très rarement et ne demanda plus de nourriture.

Pendant quatre ans, on ne lui a vu avaler qu'une cuillerée d'eau médicamenteuse et une pinte d'eau simple; elle n'a eu aucune évacuation par les selles ou par les urines; la transpiration a été presque nulle. Le pouls, que j'ai eu quelque peine à trouver, est distinct et régulier,

lent et excessivement faible; le teint est bon et assez frais; les traits ne sont ni défigurés ni flétris; la peau est naturelle ainsi que la température; et, à mon grand étonnement, lorsque j'ai examiné le corps, que je présumais devoir être une espèce de squelette, j'ai trouvé la gorge proéminente comme celle d'une jeune femme bien portante, les bras, les cuisses et les jambes nullement amaigries, l'abdomen un peu enflé et les muscles tendus. Les genoux sont pliés, les talons touchent presque le derrière; lorsqu'on lutte avec la malade pour mettre un peu d'eau dans sa bouche, on observe quelquefois de la moiteur et un peu de sueur sur sa peau. Elle dort beaucoup et fort tranquillement; mais, lorsqu'elle est réveillée, on l'entend se plaindre continuellement comme le fait un enfant nouveau-né, et elle essaie quelquefois de tousser. Aucune force ne peut maintenant séparer les mâchoires. J'ai passé le petit doigt par l'ouverture de ses dents et j'ai trouvé la pointe de sa langue molle et humide; il en est de même de la partie interne de ses joues. Elle ne peut rester un moment sur son dos et tombe toujours d'un côté ou de l'autre. Sa tête est courbée en avant comme dans l'affection nerveuse appelée *Emprosthonos*; on ne peut la relever.

Cinq ans après, en octobre 1772, le docteur visita de nouveau la malade. Il apprit qu'elle avait commencé à manger et à boire. Voici les nouveaux détails qu'il donne :

Environ une année avant cette dernière date, les parents, revenant un jour de leurs travaux des champs, furent extrêmement surpris de trouver leur fille, qu'ils avaient laissée au lit dans la position où elle était couchée depuis plusieurs années, assise à terre et filant avec la quenouille de sa mère. Je demandaisi elle mangeait ou buvait, si elle avait quelquefois des évacuations naturelles. On me répondit qu'elle émiettait de temps en temps dans la paume de sa main un morceau de pain d'orge, comme on le fait pour donner aux petits poussins, et qu'elle introduisait une des miettes dans sa bouche où elle la promenait avec sa langue; qu'elle suçait ensuite un peu de lait ou d'eau dans le creux de sa main; qu'elle faisait cela une ou deux fois par jour, et même seulement lorsqu'on l'y obligeait; que ses évacuations étaient proportionnées à ce qu'elle avalait; qu'ellen'essayait jamais de parler; que ses mâchoires étaient encore serrées, ses jarrets aussi tendus qu'auparavant et ses yeux toujours fermés. En soulevant ses paupières, je trouvais que l'iris était tournée en haut vers le bord de l'os frontal. Son teint était pâle, sa peau ridée et sèche et tout son corps amaigri.

On ne trouvait son pouls qu'avec la plus extrême difficulté. Elle paraissait sensée et traitable sur tous les articles, excepté sur celui de la nourriture; car, à ma demande, elle fit ses divers exercices; elle fila, elle se traîna sur son derrière autour des murs de la chambre en

s'aidant de ses mains ; mais, lorsqu'on la pria de manger, elle témoignait la plus grande répugnance ; elle pleurait même avant de céder et, lorsqu'elle obéissait enfin, elle ne prenait qu'une miette de pain et une demi-cuillerée de lait, comme on l'a dit tout à l'heure. A tout prendre, son existence ne paraissait guère moins extraordinaire cette fois que dans ma première visite à l'époque où, pendant plusieurs années, elle n'avait pas avalé la moindre particule. J'attribuai son amaigrissement et son teint hâve, en un mot le changement de son apparence, à ce qu'elle dépensait trop de salive en filant du lin, et je recommandai en conséquence qu'on la bornât à filer de la laine, qu'elle filait avec autant de dextérité que le lin.

Diderot a rapporté le cas d'un alchimiste, nommé Duchanteau, qui pensait qu'après quarante jours de privation de nourriture, en ne buvant que son urine, il produirait la pierre philosophale « par cohobation du supérieur et de l'inférieur ». Duchanteau supporta ce régime pendant vingt-six jours et ne mourut pas. La dernière urine, d'odeur balsamique, fut conservée par la Loge des Amis réunis jusqu'à la Révolution.

En 1790, plusieurs savants de Genève étudièrent une jeune fille des environs, nommée Joséphine Durand, qui, à la suite de plusieurs infirmités et maladies, était arrivée à vivre à peu près sans boire et sans manger ; du moins, elle avait été pendant quatre mois sans prendre aucune nourriture, ni liquide, ni solide. Ses mâchoires étaient convulsivement serrées et s'opposaient à l'introduction de toute espèce d'aliment ; l'arrachement d'une dent avait ouvert seul une voie à une petite quantité de liquide qu'on faisait pénétrer avec peine, et à des époques très éloignées les unes des autres. L'action du système digestif s'était éteinte graduellement ; l'aveuglement était survenu, et une double paralysie avait privé de toute sensibilité et de tout mouvement les parties inférieures du corps depuis le diaphragme, à l'exception du gros orteil, qui jouissait encore d'une faible contractilité.

Voici quelques extraits du rapport que ces savants firent insérer dans la *Bibliothèque britannique*.

Notre première visite eut lieu le 29 juin de cette année 1790. Nous nous rendîmes avec M. Albert, au village de Lamothe, situé [à une

petite lieue au sud de celui de Viri, dans la pente méridionale du mont de Sion.

Personne dans la maison qu'habite Joséphine Durand ne s'attendait à nous voir, et cette surprise était dans nos intentions; nous entrâmes de suite dans la chambre qu'elle occupe et nous nous assîmes auprès du lit de misère sur lequel elle est, depuis plus de quatre ans, couchée sur le dos, dans la même attitude. Elle reconnut à l'instant son chirurgien au son de sa voix et parut lui savoir beaucoup de gré de sa visite.

Là, nous commençâmes une suite d'observations et de questions auxquelles elle répondait avec beaucoup de justesse et de complaisance. Elle parle assez distinctement, quoique sa mâchoire soit serrée depuis longtemps; mais elle parle toujours à voix basse, c'est-à-dire des lèvres et de la langue seulement, sans que la glotte fasse aucune vibration ni que le larynx entre pour rien dans la production des sons.

Nous nous attendions à contempler en quelque sorte un squelette en considérant cet être infortuné, et nous fûmes très surpris de trouver à son visage un embonpoint à peu près ordinaire. Nous le fûmes davantage lorsqu'en considérant ses extrémités inférieures frappées depuis longtemps de la double paralysie du sentiment et du mouvement et que nous croyions atrophiées, nous leur trouvâmes une consistance musculieuse et une chaleur naturelle: et quoiqu'elle n'ait aucun sentiment à la surface de la peau depuis les côtes jusqu'aux pieds, elle se plaint souvent de la sensation de froid dans ses extrémités inférieures. Sa peau était moite; son pouls était égal et plus élevé qu'on aurait pu le présumer d'après son état; il faisait 88 à 90 pulsations dans la minute. Elle tient ses bras hors du lit et n'en a point perdu l'usage; nous la priâmes de nous serrer la main pour juger de sa force, qui nous parut peu considérable.

Son teint n'est ni livide ni d'une pâleur extraordinaire; la peau de son abdomen est fortement déprimée et se rapproche beaucoup de la colonne vertébrale...

Ses paupières sont paralysées... elle a l'odorat très fin... elle a l'ouïe très fine...

Quoiqu'elle ne fasse depuis longtemps que peu ou point usage de l'organe du goût, il paraît que cet organe s'est conservé chez elle. Chaque fois qu'elle a essayé d'introduire quelque aliment par l'ouverture que forme sa dent arrachée, elle a toujours éprouvé la sensation des saveurs dans sa perfection. Ses dents sont d'ailleurs très blanches et sans tuf: son haleine est sans odeur et l'intérieur de ses lèvres est légèrement humecté.

Son tact s'est singulièrement perfectionné depuis qu'elle a perdu l'usage de la vue; elle reconnaît fort bien au toucher diverses pièces de monnaie en cuivre et en argent.

Ses facultés intellectuelles n'ont pas souffert la moindre altération,

malgré celle de ses organes : sa mémoire en particulier est extrêmement fidèle... elle dort quelquefois et son sommeil est souvent accompagné de songes.

Le caractère moral de cette créature malheureuse inspire un vif intérêt et une véritable admiration. Sa patience et sa résignation sont extrêmes, comme ses maux l'ont été.

Gisante depuis quatre ans, couchée sur le dos dans la même attitude, tourmentée de douleurs et quelquefois de la faim et de la soif pendant des intervalles qui durent souvent plus d'un mois, réunissant en quelque sorte dans sa personne l'abrégé de toutes les misères, elle ne voulait pas que nous la plaignissions; elle cherchait à nous prouver qu'il y avait beaucoup de gens peut-être encore plus malheureux qu'elle.

Elle fit, à notre demande, l'essai d'avaler environ une demi-cuillerée d'eau pure; expérience qui la fatigue et l'incommode toujours plus ou moins. On fit couler le liquide par l'ouverture de la dent; la déglutition en parut difficile et douloureuse et sa présence dans l'estomac occasionna dans l'instant une convulsion qui repoussa toute l'eau dehors. Cette expérience fut suivie d'une sorte d'angoisse qui dura plus d'un quart d'heure en diminuant par degré.

Le père, la mère, l'oncle et une sœur cadette de la malade étaient dans la chambre, y allaient et venaient pendant notre visite. Ce sont de bons paysans qui paraissent à leur aise et qui n'acceptent jamais rien des personnes que la curiosité conduit chez eux. Nous leurs fîmes diverses questions sur son état habituel: voici les informations que nous reçûmes.

Ils affirment tous qu'elle vit sans boire ni manger et qu'elle n'est sujette à aucune espèce d'évacuation. Lorsqu'elle a longtemps lutté contre la soif, elle se résout enfin à avaler une demi-cuillerée d'eau qui ressort à l'instant, mais dont le contact passant dans l'œsophage apaise jusqu'à un certain point le besoin qui la tourmente.

A l'époque de notre visite, il y avait environ quinze jours, nous dit-on, qu'elle n'avait avalé d'eau et elle ne se plaignait pas de la soif. Elle est quelquefois deux ou trois mois sans ressentir ce besoin.

Nous avons appris que, rigoureusement attachée aux pratiques de la foi catholique, elle communie assez fréquemment, environ une fois le mois. Elle reçoit alors un fragment d'hostie tel qu'il peut passer par l'ouverture de sa dent arrachée, et la présence de cette petite quantité de solide dans l'œsophage ne paraît pas y exciter les mêmes convulsions que produit l'action du liquide.

On nous dit qu'il y avait trois ans et demi qu'on n'avait fait son lit, changé sa chemise. On change seulement son drap supérieur tous les deux mois... On n'éprouve cependant, ni dans la chambre qui est très petite, ni auprès de son lit, aucune mauvaise odeur. Elle répugne à changer de linge, parce que, la dernière fois qu'on fit cette opération,



son dos était écorché et qu'une partie de sa peau resta attachée à sa chemise, ce qui accrut beaucoup les douleurs de la situation. Elle demeure constamment couchée sur le dos, et ses parents craignent de la remuer, de peur, disent-ils, de la casser en deux parce qu'il paraît que ses vertèbres sont ankylosées.

Autrefois, on soumettait les fiévreux à une diète absolue, ce qui amenait quelquefois des accidents très graves sur certaines parties de l'organisme. Velpeau raconte (1) avoir vu se produire la perforation de la cornée sur un militaire privé de tout aliment pendant six semaines, pour une fièvre typhoïde, à Tours, en 1818. Il en observa un second cas au Val-de-Grâce, en 1820, chez un soldat arrivé au quarantième jour d'une fièvre typhoïde et tenu à l'abstinence complète.

En 1829, en Amérique, un illuminé nommé Reuben Kelsey, âgé de quatre-vingt-sept ans, déclara un jour qu'il ne voulait plus prendre de nourriture. Son jeûne commença le 2 juillet. Pendant les six premières semaines, il se rendait tous les matins à la fontaine, se lavait la figure et la tête et prenait quelques gorgées d'eau. Le onzième jour de son jeûne, il déclara ne s'être jamais trouvé aussi bien, ni aussi fort depuis longtemps. Pendant les quarante-deux premiers jours, il faisait quotidiennement une promenade à pied et passait une partie de la journée dans les bois. A partir de ce moment, ses forces commencèrent à décliner et il mourut, le 24 août, après avoir passé cinquante-trois jours sans prendre de nourriture. Sa peau était toute noire et son aspect horrible.

(1) *Dictionnaire de Médecine*. t. IX, article *Cornée*.

(A suivre )

A. DE ROCHAS.

## LES INTERVENTIONS DÉMONIAQUES

Qui oserait, après de semblables faits, poser encore les limites du possible... ?



La Revue du *Monde Invisible*, dans ses Variétés d'octobre dernier, reproduit un passage du Dr Teste intitulé : « Un cas remarquable de clairvoyance ».

En présence de l'issue qu'allait prendre la prophétie mystérieuse du sujet ou médium, M<sup>me</sup> Hortense, le témoin, qui venait de la questionner de nouveau, confesse : « Pour moi, j'étais dans une situation d'esprit que je ne parviendrais pas à décrire : je me perdais en conjectures, en hypothèses qui faisaient, par instant, chanceler ma foi ; je doutais de tout, je doutais de moi-même. » — C'est bien cela ! — Les expérimentateurs de telles surprises et ceux qui en lisent le récit ne recueillent que du trouble, surtout quand ils se perdent en conjectures. Or, le docteur conclut par cette question : *Qui oserait, après de semblables faits, poser les limites du possible ?*

Eh bien, je me permets, en présence de tant de possibilités de m'arrêter, moi, à une hypothèse unique. C'est celle de l'intervention du diable. C'est le démon, dis-je, qui, dans le cas présent, est la cause ingénieuse de tout. C'est le Mauvais qui a profité de l'hypnotisme pour troubler inutilement l'hypnotiseur et son ami, et les plonger dans une double souffrance morale : celle de connaître un avenir aussi lamentable, et celle de ne pouvoir obvier au malheur vraiment *fatalisé* qui allait fondre sur la pauvre victime.

Ce fait est une révélation. On y découvre la méchanceté pleine d'astuce d'un malfaiteur implacable, jubilant de pouvoir nuire pour le plaisir de nuire, et cela en se moquant de ses dupes par la combinaison de coïncidences cyniques. Aussi,

je ne m'arrête pas à dire que Satan a suggéré au sujet la prédiction d'événements qui, de toute manière, devaient arriver : je prétends que ces événements ont été voulus par lui, et par lui montés de toutes pièces, — de telle sorte que, si M<sup>me</sup> Hortense n'avait pas été questionnée, elle n'aurait rien eu à prédire : c'est la question posée qui a engagé Satan à dicter la réponse, lui se réservant ensuite de la réaliser, de provoquer la frayeur ; escomptant la crainte instinctive qu'il connaissait à M<sup>me</sup> H... pour les rats, et calculant exactement les suites de la frayeur, puisqu'il est docteur en médecine depuis avant l'apparition des maladies sur la terre. Il connaissait à fond toutes les circonstances et se savait le pouvoir de les aggraver s'il le fallait, afin de parfaire les accidents annoncés.

Sans doute, le démon ne peut rien sans la permission de Dieu ; mais la Providence se sert quelquefois du diable pour nous ouvrir les yeux : on se souvient du colloque du Seigneur avec Satan consigné au livre de Job. « Le Seigneur dit donc à Satan : voilà qu'il est en ta main : cependant, conserve sa vie. » (Job, II, 6.) On connaît le résultat qu'eut pour le pauvre Job cette concession faite au pire ennemi des hommes.

Dans le cas dont il s'agit, l'examen des faits m'aidera à prouver la valeur de mon hypothèse.

*Premièrement.* La prédiction de M<sup>me</sup> H. n'est pas naturelle. Elle déclare elle-même ignorer la cause de sa future frayeur. Elle prédit un événement dont l'effet n'a aucune cause, ni en elle, ni dans les circonstances présentes : « *Mardi prochain, a) j'aurai peur de quelque chose, b) je ferai une chute* ».

Je concède que l'on puisse *prévoir* plus ou moins exactement un certain avenir, voire même celui qui dépend de la liberté humaine, et l'annoncer. Un général vous dira l'issue d'une rencontre avant qu'elle ait commencé : il vous prédira un combat et l'endroit de la bataille. Un avocat sait ce que fera la partie adverse, telle circonstance étant donnée. Mais ce ne sont là que des pronostics déduits, par perspicacité, d'apparences communes et de l'expérience acquise. — Pour qu'il y ait prophétie réelle, c'est-à-dire prévision inspirée ou suggérée surnaturellement, il faut que la chose ou l'effet annoncé

n'ait, dans les circonstances présentes, aucune cause, aucune raison d'être. Or, c'est ainsi que prédit M<sup>me</sup> H. ; la preuve, c'est que ses auditeurs en sont stupéfiés et se perdent en conjectures. Donc, M<sup>me</sup> H. a prophétisé réellement ; donc elle a été inspirée par un être qui *connaissait* l'avenir pur et simple, et alors cela ne pouvait être que Dieu, puisque lui seul connaît cet avenir : ou bien elle a été *prévenue* par un être qui avait le pouvoir de faire ce qu'il annonçait, et alors cela pouvait être un ange ou un démon ; car enfin ce n'était pas M<sup>me</sup> H. qui se préparait ce lamentable avenir, puisqu'elle ne connaissait ni le motif de sa frayeur, ni l'endroit où elle se produirait : ce n'était pas non plus son mari, ou le médecin, ceux-ci en répondent.

*Deuxièmement.* Celui qui a inspiré M<sup>me</sup> Hortense ou qui l'a fait prophétiser est un menteur. Ce n'était donc pas un ange, mais le Malin dont le mensonge est la marque distinctive. Il est surnommé le père du mensonge. « — Dieu seul pourrait donc prévenir l'accident que vous redoutez ? — Dieu seul : mais il ne le fera pas, et j'en suis profondément affligée. »

Dieu seul ! — C'est faux. Un ange, le tentateur lui-même ne pouvait-il pas empêcher le rat de passer au moment où la victime allait venir là où jamais rat ne passait ; ou empêcher la victime d'éprouver la nécessité d'aller à cet endroit au moment où le rat s'y trouvait. — Et si la cause de l'accident avait été connue, combien il eût été facile au docteur et à son ami de le conjurer, soit en opposant un épouvantail à ce maudit... rat qui m'apparaît ici comme un second mensonge : ce rat, à mon avis, n'était autre chose que Satan en personne ; ce ne serait pas la première fois qu'il se travestit.

*Troisièmement.* Le coup a été monté avec une malice raffinée.

On en était à faire, pour la quatrième fois, des expériences hypnotiques sur cette personne et, d'après le texte du rapport, M<sup>me</sup> Hortense [était accoutumée, dans ces essais, à prédire l'avenir, mais toujours dans un seul sens, celui qui

regardait des événements voilés qui la concernaient exclusivement et dont toutes les circonstances lui restaient inconnues... « Nonobstant la forme de nos questions, la destinée de M<sup>me</sup> \*\*\* revenait toujours se mêler à ses réponses. Elle découvrait l'avenir, mais dans une seule direction, celle qu'elle devait parcourir », et le narrateur ajoute l'expression d'un sentiment bien naturel en présence de révélations aussi futiles dans leur brutal et terrible secret : « Je confesse, malgré tout ce que j'avais vu déjà, qu'un des points de cette prophétie révoltait ma raison ».

Eh ! comment une raison droite et honnête ne serait-elle pas révoltée contre cette raison perverse qui en dit assez pour plonger ses victimes dans le désespoir, pas assez pour leur permettre de détourner le coup qui les menace. Et que de complications à propos de la peur d'un rat, chez une personne, d'ailleurs saine, gaie et bien équilibrée !

Au reste, toutes les précautions étaient prises par l'*invisible* pour amener l'événement au temps voulu et faire avorter celles que, pour le conjurer, prendraient les deux amis : « Nous avons l'air de jouer avec le diable, remarque l'un ; mais, s'il gagne cette fois, il sera bien rusé. — En effet, fait l'autre, cela me paraissait difficile : eh bien ! pourtant, *je conseille à nos lecteurs de ne jouer jamais gros jeu à pareille partie, car le diable gagna.* »

Moi, à mon tour, je conseille aux hypnotiseurs d'éviter le plus possible un remède souvent dangereux et qui met toujours leurs patients en péril d'en retirer plus de mal que de bien, parce que Satan qui rôde sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant cherchant qui dévorer, peut toujours se mettre de la partie.

Je conseille aux hypnotisés, qui, pour une cause ou pour une autre, ne croient pouvoir se soustraire à cette méthode médicale, de se munir, avant l'expérience, de ce qui est de nature à épouvanter et à éloigner le Mauvais : médaille de la sainte Vierge et surtout celle de l'Immaculée-Conception : scapulaire ; signe de la croix avec de l'eau bénite...

Je conseille, enfin, aux hypnotisés et aux hypnotiseurs de protester, de part et d'autre, contre toute intervention du

démon, déclarant formellement avant chaque expérience, que, si l'effet attendu doit être l'œuvre du démon, ils s'y refusent et ne veulent point l'obtenir,

\*  
\* \*

## COROLLAIRE

A mon avis, clairvoyance, télépathie, transmission et lecture de la pensée, *suggestion* hypnotique sont tous phénomènes de même famille qui se tiennent par la main, et dont on cherche en vain l'explication par des voies naturelles. Ce sont, dans leurs cas particuliers, des *manifestations extraordinaires* qui semblent avoir attendu, pour se produire plus fréquemment, l'époque agitée où les pratiques spiritistes énerveraient une partie de l'humanité.

Si ces sortes de manifestations jaillissaient de la nature humaine comme les productions spontanées de cette riche nature, elles ne seraient pas aussi clairsemées aujourd'hui encore où l'on fait tant d'efforts pour les provoquer, les développer, leur demander un secours nouveau; et, dans les siècles passés, l'homme s'en serait occupé aussi bien qu'il s'en occupe de nos jours. — Mauvaise raison, direz-vous! — La télégraphie, le téléphone, (auxquels on aime trop à les comparer) ne sont-ils pas, eux aussi, des manifestations insoupçonnées jadis et dont l'invention était réservée à nos contemporains? — Sans doute, mais, de grâce, n'allez pas comparer des *inventions* du génie humain à ce que vous appelez, pour n'en citer qu'une espèce, *l'irradiation* de la pensée, production, selon vous, de votre nature, et par conséquent toute naturelle! — Si la pensée rayonnait, si elle produisait spontanément des irradiations soit par mode de rayonnement direct, soit par des vibrations atmosphériques ou fluidiques quelconques, les savants de l'antiquité s'en seraient aperçu, ce me semble, comme ils se sont aperçu de la lumière, de l'électricité, du son, des odeurs,

et nous n'en serions pas réduits à nous en étonner de plus en plus. — Ne parlez pas non plus des rayons X découverts récemment, quoiqu'existant depuis toujours : Ce n'est là qu'une *circonstance* du rayonnement lumineux. Or, la question n'est pas de savoir si les prétendus rayons, ondes ou vibrations cogitatoires de nos idées, nous dérobent quelque inconnu, mais de savoir si nos idées peuvent se communiquer à l'instar des substances fluides, et par conséquent matérielles, du calorique, des atomes de certains corps odoriférants, ou comme les ébranlements de l'air ambiant.

(*A suivre.*)

Alfred VAN MONS.



## LE MONDE EXTÉRIEUR



C'est par les organes des sens que nous entrons en communication avec ce monde extérieur. La vue, l'ouïe, l'odorat, le tact nous permettent de percevoir les couleurs qui parent les fleurs et les feuillages, les odeurs qui s'en dégagent, les sons de la parole et les bruits de la nature, le chaud et le froid de la matière étendue.

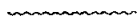
Et parce que nous connaissons l'univers tel que les sens nous le font voir, nous croyons le connaître en lui-même, tel qu'il est, dans sa réalité. Nous disons : je connais le monde extérieur.

Cependant, si nos sens subissaient une altération ou une modification profonde, si, par exemple, la conformation de notre œil ou de nos oreilles se trouvait accidentellement disposée d'une autre manière ; si les rayons lumineux et les ondes sonores nous arrivaient sur un plan différent, et, selon d'autres directions, le monde extérieur nous apparaîtrait tout autre, les couleurs, les odeurs, les sons ne seraient plus pour nous ce qu'ils sont aujourd'hui. Nous verrions un autre univers.

Que si nos organes se trouvaient développés, amplifiés, notre âme serait toujours la même, et nous pourrions voir des rayons que nous ne soupçonnons pas, entendre des sons qui se perdent pour nous dans le silence des espaces incommensurables, sentir des odeurs et des impressions tactiles que nous ignorons. Il arriverait ainsi que deux hommes, doués d'un organisme différent, verraient le monde extérieur d'une manière toute différente. Les découvertes modernes, les recherches sur l'uranium, le polonium, et sur les ondes hertziennes, introduisent des éléments nouveaux dans notre vieille psychologie, et dans nos théories de la perception des sens. Qu'est-ce que le monde extérieur ? Comment le connaissons-nous ?

L'abbé Moreux vient de répondre à ces questions dans un article scientifique, d'une grande sagesse, que nous empruntons au *Cosmos*. Il nous paraît utile de le lire et de le méditer.

Élie MÉRIC.





## RADIATIONS CONNUES ET RÉGIONS INEXPLORÉES

Nous avons exploré, dans un premier article, presque toutes les sensations qui nous font entrer en relation avec le monde extérieur, et nous avons reconnu que notre organisation est loin de nous donner une idée des différentes radiations dans leur continuité réelle. Il serait au moins enfantin, à l'exemple des anciens philosophes, de chercher si chacun de nos sens nous fournit une image adéquate du non-moi. Représentative, la sensation l'est évidemment jusqu'à un certain point, pourvu qu'on ne prenne pas ce mot dans le sens purement aristotélien. Je me souviens encore que certain manuel de philosophie se plaisait à nous citer le bon Aristote pour éclaircir le mystère de la sensation : c'était toujours l'exemple du cachet et de la cire qui en a reçu l'empreinte. La physique moderne a fait bonne justice de ces naïves élucubrations. Il suffit de réfléchir un instant pour voir qu'aucun de nos sens ne peut nous représenter exactement l'objet extérieur ; sans les recherches récentes et les artifices scientifiques, un être pensant aurait-il jamais pu imaginer que la couleur rouge existât en dehors de nous à l'état de vibrations d'une manière à peine connue ? Ainsi en est-il, du reste.

Un exemple familier nous fera mieux comprendre : Voici une orange ; enlevons successivement les qualités par lesquelles nous arrivons à la connaître. L'odeur peut disparaître sans inconvénient, et on peut facilement imaginer des êtres dépourvus d'odorat : les vieillards sont presque tous dans ce cas. Les sons que nous produisons en découpant notre orange ou en la laissant tomber pourraient ne pas exister, au moins subjectivement, Pour ceux qui sont privés du sens de l'ouïe, le monde se meut en silence, les oiseaux ne chantent pas, et les foules les plus bruyantes ne présentent qu'un phénomène de mouvement.

Continuons notre dissection psychologique. Nous pouvons de même imaginer que la couleur de notre orange a disparu : il suffira de prendre un être privé du sens de la vue. Reste donc le toucher : nos papilles nerveuses pourraient devenir

tout à coup insensibles et nos muscles se refuser à fournir par l'intermédiaire du système nerveux les documents dont nous avons besoin pour apprécier la masse. Que reste-t-il maintenant de notre fruit qui puisse parvenir jusqu'au moi pensant? Rien, que la substance dont nous ne connaissons pas la nature intime.

Pourquoi nous arrêter en si bon chemin? Les vibrations électriques pourraient être perçues par un sens spécial; les vibrations thermiques inconnues par un autre; les ondulations ultra-violettes par un troisième; les rayons X par un quatrième sens; et voilà toute la nature complètement changée. Le monde extérieur nous apparaîtrait avec une physionomie toute autre, méconnaissable pour un homme comme nous.

Spéculations vaines que tout ceci! direz-vous. — Pas le moins du monde. — Nous ne sommes pas certains que la conception de notre voisin sur l'univers répond identiquement à la nôtre.

Nous sommes en droit de comparer le non-moi à un clavecin joué par un pianiste, mais dont nous ne saurions percevoir toutes les notes. Qui nous dit que chacun de nous entend la même partie? Sans doute les rapports sont à peu près les mêmes, et nous mettons simplement sur chaque note une étiquette différente que chacun de nous identifie par l'éducation. Cette étrange supposition devient éminemment vraisemblable si nous nous donnons la peine de parcourir et d'analyser le domaine propre à chacun de nos sens.

Les recherches d'anatomie comparée nous démontrent à l'évidence que la sensation ne peut donner les mêmes résultats dans l'échelle des êtres vivants. Il est impossible par exemple de n'être pas frappé du caractère de dégradation qui s'affirme dans les diverses parties de l'appareil auditif des poissons. On ne voit chez eux aucune trace du *limaçon* que nous retrouvons encore chez les crocodiliens. L'organe auditif du poisson fait pressentir le moment où le sens de l'ouïe, comme chez les mollusques, ne sera représenté que par une vésicule remplie d'otolithes, venant frapper de simples terminaisons nerveuses. En quoi peut bien consister la musique

pour des animaux de ce genre? Ils entendent le bruit, à n'en pas douter; mais distinguent-ils les sons composant une gamme? Ont-ils, je ne dirai pas la notion, mais simplement la sensation d'extériorité? Nous savons, en effet, que c'est par une habitude longue et invétérée que nous arrivons à extérioriser nos sensations et à rapporter au non-moi les états de conscience que nous subissons : nous nous construisons, pour ainsi parler, le monde extérieur. Mais les conditions d'exercice de nos sens viennent-elles à changer, immédiatement nous sommes déroutés. En plongeant la tête dans l'eau, le son paraît devenir intérieur, et chacun sait qu'il faut souvent une grande attention, un certain exercice, pour distinguer les bourdonnements et autres phénomènes entotiques des impressions analogues provenant du dehors.

Il paraît bien prouvé aujourd'hui que le lieu des impressions musicales réside dans la partie de l'oreille interne appelée *limaçon*. On avait cru primitivement que les piliers externes des organes de Corti étaient seuls destinés à vibrer, mais ces pièces automatiques font complètement défaut dans l'appareil cochléen des oiseaux : pourrait-on refuser déceimment aux rossignols un sens auditif très développé?

On a reconnu depuis que les vibrations étaient recueillies par les fibres radiales de la membrane basilaire qui peuvent être assimilées à des cordes de piano de différentes longueurs et dont chacune vibre à l'unisson d'une note extérieure. Les fibres les plus courtes fonctionnent pour les sons aigus, les plus longues pour les sons graves. — Très bien. — Mais ne semblerait-il pas puéril de penser que toutes les oreilles sont identiquement semblables. Sans doute, les fibres de la membrane basilaire chez tous les sujets vont en augmentant comme les cordes d'une harpe; ce n'est pas une raison pour en conclure que chacune d'elles a exactement son homologue dans l'oreille d'à côté. La musique sera donc un peu différente pour chacun de nous.

Bien plus, pour certains sujets incapables de monter la gamme ou de reconnaître la fausseté d'un accord, il faut admettre que l'appareil auditif est incomplet, ou qu'il manque d'une quantité plus ou moins considérable de fibres audi-

tives, ou bien que ces fibres ne fonctionnent pas normalement.

Si, par des procédés analogues à ceux qu'emploient les éleveurs pour modifier les races d'animaux domestiques, nous avons le pouvoir de transformer l'oreille de certains peuples, nous assisterions bientôt à des concerts d'une épouvantable cacophonie. Toute la musique et l'harmonie seraient changées : d'où il suit que nos règles musicales, en temps qu'effet produit, sont entièrement subjectives.

Cette dissertation un peu longue sur la subjectivité des sons, nous pourrions la recommencer pour chacun de nos sens et pour ceux même qui nous manquent. Appliquons notre raisonnement à l'extrémité opposée du clavier des vibrations que nous pouvons percevoir, c'est-à-dire vers les vibrations lumineuses, nous obtiendrons des résultats encore plus bizarres.

Demandons-nous comment certains animaux perçoivent le monde extérieur, par exemple, les êtres possédant ce qu'on appelait autrefois des yeux composés comme ceux des insectes. On a cru pendant longtemps que les cônes réfringents et transparents qui terminent leurs bâtonnets rétiniens étaient autant de pièces lenticulaires donnant chacune une image complète centralisée probablement dans la substance cérébrale. Il a fallu rabattre de ces prétentions, mais le problème, tel qu'il se pose maintenant, est aussi insoluble. Si chacun des cônes ne transmet pas une image, comment la sensation résultante donnera-t-elle la forme de l'objet? Au reste, les insectes ne perçoivent-ils pas cette forme d'une façon bien nette et ne sont-ils sensibles peut-être qu'à une impression confuse de couleur? Alors, comment imaginent-ils le monde extérieur, et, si le toucher leur suffit pour la forme, quelles couleurs perçoivent-ils? D'après des expériences très ingénieuses de sir John Lubbock, les fourmis percevraient les rayons ultra-violet. C'est en vain que nous chercherions de quelle couleur apparaissent ces radiations; mais concevez un homme doué de ce pouvoir; là où un autre sera plongé dans l'obscurité, lui pourra découvrir tout un paysage brillamment éclairé d'une lumière inconnue à notre humanité.

Cette supposition d'un œil humain affecté par des couleurs ignorées de l'ensemble des hommes ne doit pas paraître invraisemblable. Les curieuses affections du daltonisme et de l'achromatopsie, quelque explication qu'on en donne, montrent que les sensations lumineuses sont très différentes chez certaines personnes et varient même probablement d'un sujet à un autre. La plupart des daltoniens sont incapables de distinguer le rouge du vert ou du noir, surtout quand ces couleurs sont un peu éteintes : d'autres ne peuvent percevoir le jaune et le bleu ; dans quelques cas très rares, la rétine se montre tout à la fois insensible au rouge, à l'orangé, au vert et au violet. Les expériences de Maxwell montrent que, pour un daltonien, les courbes d'intensité lumineuse n'offrent pas la même allure que celle d'un œil normal pour les diverses régions du spectre.

Disons, en passant, qu'on explique aujourd'hui ce fait par des actions photochimiques différentes. D'une façon générale, sous l'influence des mouvements vibratoires de l'éther, une substance appelée *érythro-psine*, qui baigne les cellules rétinienne, subirait des altérations en rapport avec la longueur des ondes lumineuses, et ces altérations affecteraient plus ou moins les terminaisons du nerf optique. La lumière blanche détruit presque instantanément l'érythro-psine : viennent ensuite les rayons à courtes longueurs d'onde comme le bleu et le violet ; le rouge, au contraire, exerce sur cette substance une action plus lente. On peut alors imaginer que ces dernières couleurs n'agissent pas plus que le noir, et transposant toute la gamme du spectre, concevoir en même temps que les rayons situés bien au delà de l'ultra-violet exercent sur l'érythro-psine une action chimique intense. Aussitôt nous aurons un œil sensible aux rayons Röntgen. Des hommes doués d'organes de ce genre verraient la nature sous un étrange aspect. Nous ne résistons pas au désir d'en donner une idée d'après la description humoristique qu'un auteur en a faite il y a quelque années :

« La brusque entrée en ligne des rayons X, soulignée par le nom mystérieux qu'on a eu le tort de donner à ces vibrations, a vulgarisé grandement la notion de la relativité de nos

sens. Qui n'a essayé de se représenter quelle conception du monde pourrait avoir un être organisé pour percevoir directement ces rayons, ce pourquoi il lui suffirait d'avoir l'œil construit en bois ou en carton ?

« Imaginons-le donc, cet homme, que nous pouvons appeler un xylope, et dont l'œil percevrait, non comme le nôtre, des vibrations de 450 à 750 trillions à la seconde, mais celles qui sont comprises entre les vitesses de 300 à 2300 quatrillions. »

Le corps humain pour lui ne sera qu'un squelette entouré d'une masse confuse et translucide présentant à son regard l'aspect gélatineux. Les chairs étant à peine indiquées, le sens esthétique se reportera sur le système osseux, et l'idéal de la beauté humaine variera du tout au tout. Notre auteur, à ce propos, se plaît même à citer des passages de romans chez les xylopes. Passons ; voici qui vaut mieux :

« Cette singulière population se cachera aux regards dans les maisons en verre, dont on ouvrira les volets, également en verre, quand on aura envie de laisser pénétrer, par les carreaux en bois, les rayons bienfaisants du soleil. La forêt vierge la plus épaisse lui apparaîtra comme un bois dénudé : ou du moins, puisqu'on verra la sève qui monte dans l'intérieur des arbres, elle produira l'effet de jets d'eau extrêmement minces, affectant les formes les plus compliquées et s'élevant avec une lenteur qui les fera paraître immobiles. Et comme un xylope ne pourra pas s'approcher de l'un de ces jets sans se heurter au tronc, qu'il ne verra pas, il insérera dans un traité d'hydraulique la curieuse observation que voici :

« Pendant la belle saison, on observe dans la campagne  
 « une multitude de fontaines jaillissantes, dont les molécules  
 « sont évidemment soustraites aux lois de la gravitation et de  
 « l'évaporation. Leur débit est extrêmement faible : elles  
 « forment des filaments capillaires qui se subdivisent à l'infini,  
 « suivant les dessins les plus capricieux, et s'élèvent parfois  
 « à une hauteur considérable, et en général d'autant plus  
 « grande qu'ils sont plus subdivisés. Elles se présentent tou-  
 « jours par groupes, sous forme de faisceaux de filaments  
 « très rapprochés, parfois fort nombreux. Malgré leur ténuité,

« il est très rare que la chaleur de l'été parvienne à tarir complètement ces sources. Par contre, il arrive qu'elles gèlent en hiver.

« Dans ce cas, on constate généralement ce fait singulier qu'au lieu de reprendre sa vigueur avec le dégel, la source tarit définitivement un certain temps *après ce dernier* ; mais, dans la grande majorité des cas, la source tarit temporairement vers la fin de l'automne, ce qui la soustrait à l'épreuve de la gelée si spécialement redoutable pour elle. Une des particularités les plus curieuses, c'est qu'à chacune d'elles correspond une zone impénétrable, qui l'enveloppe et que rien ne révèle à la vue : en sorte que l'on doit s'en approcher avec précaution si l'on ne veut être heurté, déchiré ou piqué à l'improviste, d'une façon parfois fort douloureuse. »

« Et, plus tard, il se trouvera, avec le progrès de la civilisation un xylope pour compléter ce chapitre.

« On vient d'imaginer une application très ingénieuse des sources jaillissantes. Au moyen d'instruments spéciaux, appelés haches, scies, serpes, couteaux, il est possible de détacher ces sources du sol, en totalité ou en partie, et d'enlever, en même temps qu'elles, la substance dure et transparente qui les entoure, et dans laquelle nos crédules aïeux voyaient un esprit frappeur défendant l'abord de la source.

« Cette substance peut être débitée suivant une forme quelconque : et, si on la conserve assez longtemps pour laisser évaporer l'eau qu'elle contient, sa transparence devient absolue. On l'emploie alors en lames minces pour clore les fenêtres des maisons sans obscurcir l'intérieur de ces dernières, et l'on en fabrique toutes sortes d'objets d'une grande utilité, tels que récipients permettant d'apercevoir les objets qu'on y a enfermés, et lentilles propres à améliorer la vision en faisant paraître les objets plus gros, et par conséquent plus rapprochés. Cette matière a été nommée *cristal de source*, ou, plus communément, *bois*.

« Et, encore une fois, il suffit, pour que des êtres voient l'univers sous cet angle, que leur œil soit construit pour percevoir, non les vibrations comprises entre le 45<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> des

degrés de M. Crookes, mais celles qui s'étendent du 58<sup>e</sup> au 61<sup>e</sup>. Quoi d'impossible à cela (1)? »

Dans un même ordre d'idées, imaginez que nos yeux soient accordés pour les vibrations thermiques que nous décèle le bolomètre, toute l'échelle visuelle est transposée et, au lieu de voir les étoiles que nous voyons, nous percevrons des astres éteints depuis longtemps, et dont les méthodes de la physique actuelle permettent de déceler la présence. Le soleil sera entouré à chaque instant de la couronne variable dans sa forme et dans sa position, et on n'aura plus besoin de se déranger au moment des éclipses totales pour étudier ce phénomène si passager. Les courants d'air chauds deviendront visibles comme nos tourbillons de neige, et la science de la chaleur n'aura plus de secrets.

Les êtres, en évoluant au milieu des périodes géologiques, qu'on soit transformiste ou non, ont-ils parcouru une échelle plus ou moins grande de vibrations? Nos sens s'affinent-ils par l'exercice jusqu'à un certain point?

Pourquoi n'avons-nous que cinq sens, et comment ceux-ci se sont-ils formés? L'influence d'un autre milieu ferait-elle naître des organes récepteurs adaptés pour d'autres ondulations? Autant de questions que la science se pose sans pouvoir les résoudre.

Nous sommes entourés de mystères. Nous connaissons fort peu de chose des lois que la nature livre à nos discussions, et les *fenêtres*, pour employer l'expression de Leibniz, par lesquelles notre âme regarde au dehors, ne sont ni nombreuses, ni grandes ouvertes.

Si la philosophie nous a enseigné que nous construisons de toutes pièces le monde extérieur, il revient à la physique moderne de nous avoir appris combien cette construction était fragile, incomplète, et fort loin de la réalité. Les œuvres de Dieu sont encore plus belles que nous ne nous plaisons à l'imaginer, et dans cette vie notre âme enchaînée devra se contenter de voir une bien faible partie de ce tableau merveilleux qu'on appelle l'Univers. Abbé TH. MOREUX.

(1) Voir *Bulletin de la Société astronomique de France* (p. 177, année 1898) : « Sur la relativité des connaissances humaines », par Gaston Moch.



# LA TRANSMISSION DIRECTE DE LA PENSÉE

## OBSERVATION

1° Le sujet de ces expériences de transmission de pensée est endormi, c'est-à-dire qu'il a perdu momentanément sa raison, sa conscience, sa volonté. *Il entre par l'hypnotisme de salon, dans un monde qui nous est totalement inconnu.*

2° La pensée n'est pas chose matérielle ; on ne peut ni la peser, ni la diviser, elle est immatérielle ; elle n'a ni hauteur, ni largeur, ni profondeur, on ne peut pas la saisir, la projeter et la faire voyager, à la manière des ondulations et des vibrations.

3° Ni celui qui expédie la pensée, ni celui qui la reçoit, n'a jamais appris l'alphabet des vibrations cérébrales qui accompagnent la pensée ; ils les ignorent absolument, comment donc pourraient-ils savoir que l'impression reçue, *on ne sait comment, et on ne sait où*, signifie telle ou telle chose. Le phénomène est inexplicable. Personne, d'ailleurs, n'a pu constater la réalité de cette vibration psychique, inventée pour expliquer un phénomène inconnu.

4° Notre savant collaborateur, M. Van Mons, nous annonce une étude approfondie de cette question ; nous la publierons volontiers. Nous voulons engager nos lecteurs à ne pas se laisser tromper par le mirage des mots scientifiques dont on fait un si grand abus. On parle de neurones, d'ondes hertziennes, de résonateurs, etc., comme si la pensée n'était qu'un phénomène matériel : on nous ramène à un matérialisme grossier.

Élie MÉRIC.

## I

M., est une femme de quarante-cinq ans environ, courte, trapue, d'apparence masculine. Les traits sont prononcés, le teint mat, la physionomie impassible. Elle semble étrangère à ce qui l'entoure et ne veiller que de cette demi-veille qu'est la veille hystérique. Elle présenterait divers symptômes d'hystérie. Je n'ai pu l'examiner à ce point de vue.

O... est un homme de trente-cinq ans environ, intelligent et nerveux.

Dans les premiers jours de mars 1902, j'ai fait, à Angers, avec ces deux sujets, les expériences que je vais rapporter. Elles ont eu lieu, de 9 heures à 11 heures du soir, dans un salon, de 5<sup>m</sup>20 sur 4<sup>m</sup>75, bien éclairé, que j'ai moi-même choisi, en présence du Dr Legludic, directeur de l'école de médecine d'Angers, et de six personnes sûres.

Je suis à une extrémité du salon, devant la table A, avec O...; M... est à l'autre extrémité, à une distance de 5 mètres, devant la table B, suffisamment isolée des personnes présentes, pour qu'on ne puisse lui souffler. Elle s'est rapidement endormie sur un ordre de O... Elle a les yeux bandés avec un bandeau non truqué. Entre elle et O..., contre les murs du salon, sont rangés les assistants parfaitement silencieux et immobiles. Aucune communication, de quelque nature qu'elle soit, n'est possible directement ou indirectement entre les deux sujets.

J'ai devant moi, sur la table A, trois paquets contenant des poudres blanches d'aspect identique : le premier, du bioxalate de potasse ; le second, du bromure d'ammonium ; le troisième, de la poudre de savon. Je suis seul, dans l'assistance, à connaître le contenu de ces paquets, que je puis distinguer à l'aide de signes de moi seul connus, et que j'ai fait préparer, le jour même, par un pharmacien qui ignore dans quel but et qui n'assiste pas aux expériences.

A l'aide d'un rouleau de papier humide, je dépose sur la langue de O... un peu de bioxalate de potasse.

*Instantanément*, à l'autre extrémité de la pièce, la mimique de M... traduit, avec une exactitude parfaite, la sensation gustative provoquée chez O... par cette substance. A plusieurs reprises, ses joues se creusent, ses lèvres se projettent en avant : « Ça pique, dit-elle, ça serre la langue » ; et elle se met à cracher.

Je fais la même expérience avec le bromure d'ammonium. A peine O... a-t-il goûté ce sel que la mimique de M... traduit la sensation correspondante. Elle crache encore et déclare : « C'est salé. »

L'expérience avec la poudre de savon n'est pas moins démonstrative : « C'est fade, dit M... : on dirait de la farine, de l'amidon. Cette fois encore, la transmission s'est faite instantanément.

Je dépose alors sur la langue de M., un peu de bromure d'ammonium, et lui demande si elle reconnaît la substance qu'elle a goûtée en premier lieu. Elle me répond affirmativement. Il y a donc erreur de sa part.

Je fais la même expérience avec la poudre de savon. Mais, cette fois, je pose la question de la manière suivante : « Est-ce là la substance que vous avez goûtée en premier lieu, en second lieu ou en troisième lieu ? » — « C'est la troisième », me répond-elle, ce qui est exact.

L'erreur commise pour le bromure d'ammonium peut être attribuée à l'analogie qui existe entre la saveur de cette substance et celle du bioxalate de potasse.

*Interprétation.* — Il est certain que *quelque chose* a passé, du cerveau de O... ou du mien, au cerveau de M...

Mais y a-t-il eu réellement transmission de sensations ? On peut supposer en effet que O..., en goûtant le bioxalate de potasse par exemple, a pensé : « Ça pique, ça serre la langue », et que les images d'articulation verbale correspondantes à ces mots ont été transmises à M... Mais, dans ce cas, il faudrait admettre que celle-ci a traduit instantanément ces images d'articulation en sensation gustative, car sa mimique ne laissait aucun doute sur l'existence d'une hallucination. Je crois plutôt et il est plus simple d'admettre qu'il y a eu transmission immédiate de sensations.

Une autre question se pose : M... a-t-elle réellement reconnu, en goûtant la poudre de savon, la substance qui avait provoqué chez elle la troisième hallucination gustative ? Au moment où je lui demandais, en lui déposant cette poudre sur la langue : « Est-ce là la substance que vous avez goûtée en premier lieu, en second lieu ou en troisième lieu ? » je savais et je pensais que c'était elle qui avait provoqué la troisième hallucination, et il se peut que j'aie transmis cette pensée au sujet. La question ne peut être résolue.

## II

## Transmission des images visuelles

*Première expérience.* — M..., toujours endormie et les yeux bandés, est assise devant la table B, face au mur, qui est dépourvu de glaces, de telle sorte que, même sans bandeau, elle ne pourrait voir ce qui se passe dans la salle. O... est auprès de moi, devant la table A. Aucune communication n'est possible entre les deux sujets.

Je présente au Dr Legludic le premier volume des *Poésies complètes* de Théophile Gautier, édition Charpentier, 1890, et un coupe-papier. Il passe le coupe-papier dans le livre, qui s'ouvre à la page 196. Je prie alors M. J..., assis auprès du Dr Legludic, de souligner un mot quelconque sur cette page. Le mot souligné est *vautour*. Ce mot n'est pas prononcé, même à voix basse, et n'est lu des yeux que par M. J... et par moi. J'esquisse alors sur une feuille de papier un cou et une tête de vautour, et prie O... de transmettre l'image à M...

Au bout de quelques secondes, celle-ci déclare : « C'est un oiseau » ; puis : « C'est un drôle d'oiseau, il n'a pas d'ailes » ; et enfin : « C'est un vautour. »

La phrase : « C'est un drôle d'oiseau, il n'a pas d'ailes » prouve qu'il y a eu transmission de mon croquis, c'est-à-dire d'une image visuelle de O... à M... (C'est, du reste, d'après O..., la transmission qu'il opère le plus aisément. Il traduit mentalement en images visuelles ce qu'il veut transmettre). La phrase : « C'est un vautour » paraît prouver qu'il y a eu en même temps transmission d'une image d'articulation verbale, car mon croquis ne suffisait guère à faire reconnaître un vautour.

*Deuxième expérience.* — Je présente au Dr Legludic, le deuxième volume des *Contemplations* de Victor Hugo, édition Hetzel. Le livre s'ouvre à la page 253. Le mot souligné par M. J... est *limace*. J'esquisse une limace sur le papier, et prie O... de transmettre l'image.

M... commence par déclarer : « C'est une limande » : puis, se reprenant : « Ça rampe, c'est gluant. » (Elle prononce ces mots avec une expression de dégoût.) Puis : « C'est une limace. »

La phrase : « C'est une limande » prouve qu'il y a eu transmission d'une image d'articulation verbale, qui d'abord a été mal interprétée. (Je répète qu'aucune communication, surtout par la voix, n'était possible entre O... ou un autre assistant et M... De plus, les assistants placés du côté de M... ne pouvaient voir mon croquis.)

Les phrases : « Ça rampe, c'est gluant, c'est une limace » prouvent qu'il y a eu transmission d'une série d'images, probablement visuelles, se rapportant au mot limace.

*Troisième expérience.* — La troisième expérience est faite avec les mêmes précautions que les précédentes. Le mot souligné est *Croix*. J'en exécute le croquis, et prie O... de le faire reproduire par M... Celle-ci trace immédiatement et coup sur coup deux croix.

On remarquera qu'elles ne sont pas identiques à la mienne. Mais il faut tenir compte de ce que le sujet a dû les exécuter les yeux bandés.

Dans ces trois expériences, il est probable que la transmission n'a pas été faite par O... seul : mais que le Dr Legludic, M. J... et moi y avons inconsciemment collaboré.

### III

#### Transmission des images d'articulation verbale

*Première expérience.* — Je présente au Dr Legludic le deuxième volume des *Poésies complètes* de Théophile Gautier, édition Charpentier, 1890. Le livre s'ouvre à la page 290, et M. J... souligne le vers suivant :

Souffle, bise ! Tombe à flots, pluie !

Je dis à O... de lire mentalement ce vers, et de le faire répéter à haute voix par M... Celle-ci commence par prononcer un certain nombre de syllabes commençant par S. Elle a des soubresauts, des éclats de voix indiquant l'effort, et elle ne parvient pas tout d'abord à prononcer le premier mot du vers. O... m'invite alors à le lire mentalement en même temps que lui : il a remarqué que la transmission se faisait plus aisément quand on se mettait à deux pour la faire. Nous nous y appliquons. M... finit par dire :

Suffle

Et enfin,

Souffle, bise,

Elle ne va plus loin.

*Deuxième expérience.* — Le Dr Legludic ouvre le même volume à la page 197, et M. J... souligne le vers suivant :

Le Dieu ne viendra pas. L'Église est renversée.

Après un tâtonnement, moins long que dans la première expérience, M... prononce ces deux mots :

Le Dieu,

Puis brusquement, d'un seul jet :

Le Dieu ne viendra pas.

Elle n'achève pas le vers.

(*A suivre.*)

Dr Charles BINET-SANGLÉ,  
(*Annales des Sciences psychiques.*)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

Monseigneur,

Dans les lettres que MM. A. Van Mons et C. de Kirwan, ont adressées à la Revue et qui ont parues dans le numéro d'octobre, mes distingués contradicteurs établissent plutôt une base de discussion philosophique au sujet de l'astrologie qu'ils ne produisent des arguments *précis* contre la réalité *possible* des indications données par l'horoscope sur les événements qui marqueront l'existence d'un homme.

Laissant de côté et le *libre arbitre facultatif de l'homme*, et les *relations de cause à effet*, c'est-à-dire abandonnant une discussion qui ne tient pas compte du fait, la question se pose alors d'une façon empirique et scientifique. Pour cela, il ne s'agit que de prendre un exemple, et je l'emprunterai à M. Paul Flambart, puisqu'aussi bien c'est à cause de son livre qu'est née cette discussion.

Voici le thème de nativité de Gambetta; les événements qui ont marqué sa vie sont connus de tous. Si l'on en trouve l'indication dans les astres et s'ils sont annoncés au ciel pour les époques où ils se sont produits, il apparaîtra que la justification de la science astrologique sera faite? Or l'étude de M. Paul Flambart : ne laisse pas de doute la concordance entre la vie de Gambetta et ce qu'en disent les astres est certaine. Mais il ne s'agit pas seulement de l'horoscope d'un individu; ce que l'on a fait pour Gambetta, on l'a fait pour mille autres personnes, et les résultats obtenus par M. Paul Flambart ont toujours répondu à la réalité des choses et à ses théories astrologiques (1).

L'on se trouve donc en présence de faits *précis* qui répondent aux exigences de la science moderne, puisqu'ils peuvent être vérifiés et contrôlés.

Nous voilà revenu à mon point de départ : je disais qu'il fallait aujourd'hui, en astrologie, discuter scientifiquement, c'est-à-dire par les méthodes ordinaires de la science, et que les négations *a priori* étaient insullisantes. Les quelques explications qui précèdent en sont la preuve.

Dans ceci, il ne peut y avoir de critique personnelle. Si je me suis fait comprendre, l'on jugera que j'ai été guidé par le désir de voir serrer une discussion qui portait à côté de la question en négligeant le point essentiel, c'est-à-dire le phénomène lui-même.

D<sup>r</sup> J. GALLUS.

(1) Il faudrait démontrer : 1° que tous ceux qui sont nés sous la même constellation, et le même jour que Gambetta, ont eu la même destinée; 2° qu'aucune autre personne, née sous une autre constellation, n'a eu cette même destinée; 3° que les astres n'influencent sur nous *qu'une fois*, au moment de la naissance. Or, tout cela n'a été ni discuté, ni prouvé. E. M.

RÉPONSE A LA DEUXIÈME OBJECTION DU D<sup>r</sup> J. GALLUS

Bien que cette discussion risque de nous entraîner dans un cercle vicieux, j'insisterai encore, sans toutefois me prêter à la proposition que me fait M. Gallus, celle de mettre de côté mes armes : le libre arbitre et l'examen des causes !

Je n'ai jamais discuté des *faits*. Devant les *faits*, en n'importe quelle matière, on s'incline ; à moins de faire comme don Quichotte en présence des ailes de moulin. Seulement, pour qu'on soit *forcé scientifiquement*, comme le veut M. Gallus, de s'incliner devant des faits, surtout quand ces faits contrarient des principes extrêmement solides, appuyés par toute une lignée de savants très célèbres, et que ces faits sont de nature à bouleverser tout un ordre de choses établi par des lois connues depuis toujours, consignées par l'Écriture sainte, l'Ancien et le Nouveau Testament, et cela au risque de compromettre la foi, et toute morale, si élémentaire soit-elle ; pour qu'on soit contraint, dis-je, de s'incliner devant de semblables faits, il faut que les faits soient relevés, non sur quelques milliers d'exemplaires, à l'aide d'une pratique passée qui depuis longtemps a cédé la place à une vraie science et par quelques hommes d'études plus ou moins connus, tels que l'évêque cité dernièrement par M. Flambart, qui, si sagaces soient-ils, peuvent, on me le concèdera, se tromper ou être trompés ; attendu que lesdits faits peuvent être défectueux soit du côté des connaissances horoscopiques ; soit du côté de leur base qui est l'astrologie, dont les recherches, comme l'avoue M. Gallus, ne sont encore qu'à l'état de théorie ; soit enfin du côté de leur cause, laquelle ces messieurs cherchent exclusivement dans les astres. — Toujours est-il que ces faits sont, *a priori*, d'un mauvais aloi qui saute aux yeux !

Cependant, j'accepte les FAITS signalés par M. Flambart, tels que les présente M. Gallus. *A priori*, et, par hypothèse, j'admets que les astres consultés, pour motif d'horoscope, par des hommes compétents, à propos de tel sujet donné, font connaître à ces messieurs, non seulement le tempérament, les passions, le caractère du sujet, ainsi que les conséquences de sa complexion physique et de sa complexion morale ; mais encore le cours de sa vie, son histoire, les événements marquants de son existence, qu'on annonce le tout au moment de la naissance, ou qu'on le vérifie plus tard, peu importe. Ce sont des faits, disent les astrologues ; je les crois sur parole.

Gambetta avait telles inclinations, tels talents, telles aptitudes ; il a posé tels actes, il a subi tels événements ; il est mort de telle manière. Or les indices de toutes ces circonstances de l'existence de Gambetta se trouvent précisément assemblés dans la disposition astrale qu'offrait le firmament à l'heure précise de sa naissance. Donc l'horoscope de Gambetta est un *fait* dont la nature se prouve scientifique-



ment. Donc la cause de ce fait doit être attribuée exclusivement à une disposition astrale relevée par l'astrologie avec toute la précision voulue. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Je ne cherche pas la petite bête. Je n'examine pas si une fillette née sous la même constellation astrologique que Napoléon I<sup>er</sup> ou sous une constellation identique pouvait devenir une seconde Jeanne d'Arc, ni si Orléans, Austerlitz et Waterloo sont dus exclusivement à certaines planètes ou étoiles d'humeurs diverses ; je constate seulement que les combinaisons stellaires de la sphère céleste saisissent à point les individus, dès leur avènement et influent tellement sur tout leur organisme, sur tout leur être, sur toutes les circonstances de leur vie, sur toute leur liberté, sur toutes les causes de la mort, que l'homme est complètement enlacé dans un réseau d'influx inexorables, et que les astrologues n'ont qu'à regarder les astres pour savoir ce qu'il en adviendra. — J'avoue que c'est merveilleux, peut-être plus merveilleux que les splendides conceptions du darwinisme, lequel, en définitive, ne pêche guère que par le point de départ.

Après cela, on n'a plus qu'à se faire une idée plus ou moins exacte des conséquences que livrent à notre considération des faits aussi brillamment établis. Je terminerai ensuite par l'examen des causes, en me rivant autant que possible à la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'Astrologie.

\*  
\* \*

Portée des faits astrologiques tels que nous les expose M. Galus.

1<sup>o</sup> *Au point de vue du Créateur, de la création et des premiers âges du monde.* — Durant les centaines de millions d'années qui ont séparé la quatrième époque où Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles, jusqu'à la sixième époque, celle de l'apparition de l'homme, qu'ont marqué les astres ? Je n'en sais rien. — Quel fut le thème astrologique sous lequel le Seigneur a formé Adam du limon de la terre ? Quel fut le thème astrologique sous lequel le Seigneur tira Ève d'une des côtes d'Adam ? Je l'ignore. En tous cas, d'après les données de l'Astrologie, le moment était mal choisi ; car on sait l'horoscope ! Dès la première heure vos faits sont des blasphèmes. Ce qui est certain, c'est que les astres d'alors étaient plus favorables que de nos jours en fait de longévité. — Par contre ce sont de bien mauvaises planètes que celles qui ont fait la race de Caïn. — Une période de mille ans s'est écoulée. Voici une génération immense composée d'hommes de tous âges depuis le vieillard plusieurs fois centenaire jusqu'à l'enfant à la mamelle : tous promus à la noyade du déluge universel, tous excepté les familles de Noé !

Vient la manie d'élever une tour de Babel, manie générale à coup sûr, suivie de la confusion des langues. Il faut croire que semblable

thème ne se renouvelle plus, pour les nations homogènes telles que la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, où les gens restent en possession pacifique de leur langage. Je passe le reste. Je demande seulement à l'Astrologie, Enoch et Elie n'étant point morts du tout, quel thème il faudrait pour reconstituer leur horoscope. Ce serait là une formule à souhaits pour le jour de l'an!

2° *Au point de vue de la Rédemption.* — Si les bergers à la naissance du Christ avaient été astrologues, ils auraient, sans aucun doute découvert parmi les astres sa Passion, sa Croix et même sa résurrection, toutes choses prédites par les prophètes, inspirés eux-mêmes par leurs planètes respectives. Les planètes qui ont fait ces prophètes se sont-elles retrouvées toutes ensemble dans le thème de Jésus-Christ; et quel thème faut-il pour la résurrection par soi-même et pour la résurrection d'un mort par un vivant? — Heureux thèmes que ceux des apôtres et des premiers chrétiens aux horoscopes si abondants en tous ces charismes dont nous a parlé dom Bernard Maréchaux. — Heureux thèmes que ceux de cette génération vingt fois séculaire où tant de chrétiens pratiquent les vertus les plus sublimes en dépit de ces nations immenses vouées à l'idolâtrie. Mais les astres sont injustes, ils devraient former un peu plus de missionnaires, ou faire luire plus de thèmes chrétiens, sur les Chinois, les Hottentots, etc.. ne pas donner tout à l'Europe et presque rien aux autres!

*Au point de vue du libre arbitre et des tribunaux.* — Vain mot que ce libre arbitre! — Qu'en puis-je si je suis vertueux ou criminel! Ce sont des astres qui m'ont fait comme ça. — Martin Luther avait raison : *Pecca fortiter sed crede fortius!* — Juges, laissez donc courir ces pauvres tireurs d'hommes! Pourquoi en vouloir à une pléiade de voleurs? Cherchez la lune!

\*  
\*\*

Les causes, s'il vous plaît, les causes de faits aussi complexes?—Les astres, dites-vous, uniquement les astres, exclusivement les astres. — Impossible! — Vos faits révèlent, évidemment, deux sortes d'éléments bien distincts : des phénomènes physiologiques et des phénomènes psychologiques, lesquels, par conséquent, ne peuvent avoir une même cause, pour intime que soit dans l'homme l'union des deux termes du composé humain. Voyons, toute blague à part, je ne me trouve pas en présence d'athées, à qui il faille commencer par prouver même l'existence de Dieu, ni en présence de matérialistes, qui ne rêvent que matière partout. Je m'adresse à des chrétiens. Vous reconnaissez l'existence de deux mondes : l'un matériel, l'autre spirituel. Vous admettez, en même temps, — l'Écriture, la doctrine catholique, la raison vous y obligent, — que ces deux mondes sont là l'un pour l'autre, qu'ils agissent de conserve l'un sur l'autre, l'un par l'autre — sans oublier que, très vraisemblablement, comme je l'ai dit ailleurs, en évo-

quant des preuves, la nature spirituelle, qui pour vous est surnature, doit être incomparablement plus vaste, plus active et plus agissante que la nature corporelle, visible, de cet univers. Et alors vous prétendriez que les faits qui englobent tout l'être humain, soient exclusivement dus à des causes, ou plutôt à une cause purement matérielle : à une conjonction d'astres? — Non, assurément!

Je veux bien que les thèmes dont vous observez la constitution aient une relation avec la constitution physiologique de l'homme. Les faits établis par votre science rendent la chose très logique. Mais je dis que, si, dans les mêmes faits, dans vos horoscopes, vous signalez des relations psychologiques, elles n'ont pas lieu d'homme à astre, mais d'homme à X, et que vous avez affaire à deux relations *différentes*, diamétralement opposées, bien qu'elles se manifestent toutes les deux en même temps.

Or voici comment il faut chercher la relation X, pour nous mettre d'accord avec la théologie, science qui a pour objet Dieu, le surnaturel, les *mystères*.

1<sup>o</sup> La relation qui existe entre l'organisme et les astres, dit Saint Thomas, peut influencer cet organisme directement, et peut influencer *indirectement*, et par conséquence, les opérations de l'âme se servant de l'organisme pour agir; mais toujours les puissances intellectuelles de l'âme peuvent réagir et surmonter les *inclinations* vicieuses imprimées à l'organisme par l'influx astral.

Toutefois, comme ces inclinations sont quelquefois très intenses et très opposées à la vie spirituelle, ou encore que le commun des mortels, dans certains milieux sociaux, ne se met guère en peine de maîtriser les plus bénignes, l'on peut croire que *la plupart* des hommes se laissent aller à leurs inclinations favorables ou défavorables, de sorte que, si l'horoscope ne fait pas l'homme, c'est l'homme qui, les trois quarts du temps, fait l'horoscope. Ainsi, se vérifie la concordance de milliers d'horoscopes; et si on établissait des horoscopes, parmi les saints ou les vrais serviteurs de Dieu, plutôt que de les établir parmi des hommes d'état, des hommes politiques, etc., on tomberait peut-être moins juste!

Toutefois il n'apparaît pas encore, par là, comment les mêmes horoscopes signalent couramment des événements *fortuits*, tels que le genre de mort dont meurent les... signés de l'Astrologie.

2<sup>o</sup> Est-ce que Dieu, qui, seul, en définitive, connaît d'avance, d'une manière certaine, les événements contingents, et qui est le maître de la nature, composerait les thèmes célestes, ou amènerait sous des thèmes donnés, la naissance des hommes? — J'écarte immédiatement cette hypothèse; premièrement, parce que Dieu fait tout pour nous cacher l'avenir, disposition admirable de sa sagesse infinie; et que, par conséquent, en disposant des thèmes ou des naissances de façon à nous mettre le doigt sur cet avenir, Dieu serait inconséquent et agi-

rait contre sa propre providence. Je ne me livrerai pas ici à des perspectives semblables à celles de plus haut pour démontrer où l'on en arriverait si l'homme connaissait l'avenir! — Secondement, j'écarte cette hypothèse précisément à cause des inconséquences et des absurdités où nous ont conduit ces perspectives. Encore une fois, Dieu est sage! Dieu est la sagesse même!

3° Pour les mêmes raisons, l'on ne peut concevoir que Dieu ait chargé ses anges de faire ce que lui ne pourrait faire sans tomber dans l'absurdité. Les anges sont les agents de sa sagesse, les ministres de sa providence.

Donc, le signalement des événements contingents n'est et ne peut être le fait ni de Dieu, ni des anges. Et, nous avons observé *ad primum* que ce signalement n'est pas davantage le fait des phénomènes physiologiques, ni celui des phénomènes psychologiques. Alors, que reste-t-il?

4° La surnature, ce n'est plus à prouver, comprend, outre les anges, tout un monde de démons. Ce que les anges ne font pas, les démons tâchent à toute force de le faire, précisément pour contrarier Dieu, les anges, les serviteurs de Dieu, et bouleverser l'ordre établi, du moins en apparence, quand ils ne réussissent pas à le bouleverser d'une manière réelle. Et, pour y arriver, ils se servent de tout ce qui est à leur portée, même des astres. Or, ils ont un certain pouvoir sur les astres, comme le dit saint Thomas.

Voyons donc ce que le saint Docteur dit de la puissance des démons dans l'art divinatoire, triste art s'il en fut, d'autant plus triste qu'eux seuls en ont le record. *Divination*, dit-il, vient de *dioni*, ce qui, de prime abord, pourrait faire conclure, dit-il, en faveur d'une chose qui porte un aussi beau nom : faire de la divination, — *diviniser*, jouer le dieu, c'est en quoi le diable s'entend à merveille; lui, le « faussaire de Dieu. » Ah! pour l'orgueil humain qui dérive en ligne droite de l'orgueil diabolique, quelle belle gloire que de défier l'omniscience du Très-Haut! — Eh bien, c'est ce que font tous ceux qui se mêlent de divination, cherchant, par divers moyens, à surprendre les choses futures conditionnelles, libres, les faits contingents les plus cachés de l'avenir ou du présent : au moyen de l'interrogation du démon (oracle); de l'évocation du démon (prestige); de l'appel aux prophètes du diable (pythonisme); de l'appel aux morts (necromancie); de l'appel aux esprits par « medium », par une table, par des cartes à jouer, par des baguettes et autres objets (spiritisme); de l'observation des lignes de la main (chiromancie); de l'observation juridique des astres (astrologie), etc. Le diable, se servant indifféremment de n'importe quoi, les cas sont innombrables. Et notez qu'il n'est pas nécessaire que le diable vous mette lui-même ces moyens entre les mains. *Par le fait même que vous vous en servez dans un but divinatoire, le diable accourt à votre secours.* Dès lors, pour arriver à connaître

l'avenir *absolu*, ou les circonstances *contingentes* d'un individu, il est dommage de se livrer à tout le travail que demandent et la précision du moment de la naissance et le calcul de la situation des astres à ce moment précis. La première vieille femme venue peut, sans regarder ni l'heure, ni le ciel, vous rendre, à coup sûr, le même service à l'aide d'un jeu de cartes ordinaire.

5° Or, toujours avec saint Thomas, voyons *comment le diable s'y prend*? — Vous qui cherchez à surprendre Dieu dans ses secrets les plus sacrés, permettez-moi de chercher à surprendre Satan dans les siens.

Vos *faits* horoscopiques ont pour cause la situation des astres au moment d'une naissance, dites-vous? — Pour tout ce que ces faits recèlent de relatif, oui, vous avez raison. — Au contraire, pour tout ce que ces faits recèlent de contingent, non; au nom de la science, je le nie et je dis que, pour le deuxième cas, les astres en sont la cause *apparente* seulement, et c'est ce qui vous abuse.

Saint Thomas établit une distinction dans les phénomènes contingents ou événements futurs. — Les uns sont contingents à la vérité; mais ils sont plus ou moins liés à des causes connues, et peuvent par conséquent être prévus, plus ou moins exactement, par les hommes et surtout par les esprits purs, incomparablement plus subtils, plus savants et plus perspicaces que l'homme le plus érudit, le plus expérimenté en toutes sortes d'arts et de pratiques.

En revanche, il y a des accidents qui sont contingents d'une manière *absolue*, ne relevant, par quelque liaison que ce soit, d'aucune cause première ni d'aucune cause causée à un degré quelconque; telles sont les choses futures conditionnelles, libres; et cet avenir-là, *Dieu seul le connaît*. Et les hommes ou même les esprits purs ne peuvent ni le déduire, ni le soupçonner; mais seulement l'apprendre *de Dieu* même, *si Dieu le leur révèle*.

6° Donc, puisque ce sont des démons qui s'ingèrent dans la divination, ainsi que nous venons de l'établir, ils peuvent nous apprendre l'avenir tantôt par eux-mêmes, tantôt par révélation divine faite à eux. Faite à eux, dis-je, non directement par Dieu; ce qui répugne, en semblables matières futiles, mais indirectement, par l'intermédiaire des anges.

7° Donc, encore un coup, sous peine de tomber dans l'absurde, on est forcé de soutenir, de par la raison, de par la foi et de par la théologie des grands théologiens, tels que saint Thomas, qui surpasse les autres savants, autant que sa doctrine dépasse la leur, et que la théologie surpasse les sciences naturelles, je le répète, on doit soutenir, et j'affirme péremptoirement *que les choses futures conditionnelles libres*, sont le secret de Dieu seul, que le démon même ne peut les connaître que par révélation; que s'il les avance, c'est donc qu'il les connaît par révélation.

8° Quant à la façon de se servir des cartes, des astres, etc., d'un commun accord avec l'homme, pour faire connaître à l'homme un avenir que celui-ci ne saurait conjecturer par soi, mais qu'il veut à toutes forces connaître. — Quel est l'influx qu'exerce le démon pour faire concorder les expériences divinatoires et amener la formule de syllogismes comme ceux-ci : Chaque fois que tels astres se rencontrent groupés de telle manière à la naissance d'un homme, c'est le signe que cet homme mourra assassiné. Or semblable est le thème de la naissance de N. Donc N. mourra assassiné. — *Vice versa* : Les comtes d'Egmont et de Hornes ont été assassinés par le duc d'Albe. Or, etc. Donc, *a priori*, etc. — Observez la sphère céleste, posez vos chiffres. Voyez-vous, voici les deux thèses de naissance. — Les équations astronomiques sont d'une exactitude incontestable. C'est prouvé.

9° Encore une fois, le diable, puisque c'est lui, comment s'y prend-t-il? — Le médecin connaît son art qu'il a dû étudier pendant des années. L'astronome connaît le sien, et il lui coûte chaque jour une fameuse dose de labeur, dont les profanes en la matière ne se font pas d'idée. Les astrologues sont roués dans l'établissement de leurs thèmes.

Interrogez l'astrologue, l'astronome, le médecin. — Vous leur ferez pitié : — Mon ami, pour comprendre cela, pour en saisir l'explication, il faut être de l'art.

Questionnez le diable. S'il vous répond, il en profitera pour se moquer de vous. L'art divinatoire, chaque procédé divinatoire a sa méthode, dans laquelle l'expérimentateur humain n'est qu'un malade, un patient ou, pour mieux dire, un jouet, une dupe, et où le diable est un menteur, un trompeur, un tricheur, un faussaire de la pire espèce, infiniment plus adroit, plus rusé, plus raffiné en sa malice exécrationnelle, que vous et moi ne prétendons être habiles dans les rouages de nos métiers respectifs.

10° Quelque soit le procédé, de deux choses l'une, ou le diable agit sur l'objet de la divination pour produire les signes, ou bien sur l'opérateur pour procurer les signes de son cru, qui vous induisent en erreur.

Chez la diseuse de bonne aventure, supposé que l'objet soit un jeu de cartes, le diable, sans qu'elle s'en aperçoive, mêlera, coupera et tirera à sa guise.

En astrologie, défense de toucher aux astres, bien qu'en principe, il en ait le pouvoir. Les astres, c'est l'affaire des anges. En astrologie divinatoire, c'est donc pire; car ici, messieurs les astrologues, ce n'est plus votre objet, c'est vous-même, qui vous trouvez sous l'influence diabolique. En matière aussi scabreuse, rien n'est plus aisé à Satan que de donner un coup de pousse à l'horloge de la naissance de votre sujet, rien ne lui est plus aisé que de tronquer vos chiffres et vos

équations (1), et vos observations, et n'importe laquelle de vos données. Vous avez affaire à partie plus adroite que vous qui, de vous-même, vous trompez souvent, comme tout mortel d'ailleurs.

Oui, chaque fois que vous *divinisez*, attentifs à l'avenir, Satan vous vient en aide et cela avec toute la serviabilité et toute la constance dont il est capable, quand il s'agit d'*éconduire quelqu'un hors des voies de Dieu, ou Dieu se sert de lui pour punir les hommes ou les livrer à leur propre orgueil.*

### Conclusions

a) L'influx diabolique est écarté dans les horoscopes qui ont pour base la nature, les lois naturelles. Cet influx est absolument certain dans les horoscopes qui ont pour but la divination ou scrutation de l'avenir *absolu*.

La découverte des horoscopes mixtes, c'est-à-dire relevant à la fois des deux ordres est due à l'influx diabolique pour la partie divinatoire.

b) L'astrologie purement scientifique, c'est-à-dire portant exclusivement sur les lois, les phénomènes, les propriétés et les correspondances de la nature, est honnête et par conséquent licite comme n'importe quelle autre science. C'est peut-être la partie la plus avantageuse de l'astronomie.

c) L'astrologie qui vise des conséquences futures *relativement* contingentes est dangereuse, attendu que l'homme est rarement assez perspicace et assez sûr de ses appréciations pour porter ses vues aussi loin. Ce qui fait que, les trois quarts du temps, le diable se mêle des horoscopes ainsi constitués. D'ailleurs, ce degré de l'astrologie n'a point pour excuse l'utilité des opérations.

d) L'astrologie *divinatoire* comporte un pacte tacite avec le démon et constitue dès lors, à un degré quelconque, le crime de superstition lequel n'admet en conscience aucune restriction de matière, *non datur parvitas materiæ*. J'ai déjà soulevé ce point, dans mon article : « Les limites de l'astrologie (2). » Les astrologues qui pratiquent cette sorte d'astrologie soit isolément, soit conjointement avec l'autre, font œuvre pernicieuse pour eux-mêmes et pour autrui. Leurs ouvrages sont passibles de l'Index. Ceux qui les lisent se rendent coupables.

e) Comme je l'ai dit dans le même article, l'astrologie, pour rester dans les limites d'une science matérielle utilitaire ne peut s'étendre au delà d'observations qui ont pour but l'examen de l'influence des

(1) Lisez *Sens dessus dessous*, par Jules Verne. Ce n'est qu'une des fables géniales du grand auteur ; mais elle est bien trouvée ! — Quel colossal fiasco pour un zéro échappé !

(2) *Revue du Monde invisible*, numéro d'avril 1902. Voir page 693.

astres sur l'homme, c'est-à-dire sur l'organisme, la constitution et le tempérament, au point de vue physiologique, médical ou de l'éducation.

f) Que les astrologues éliminent donc de leurs recherches tout ce qui sent la superstition, qui veut dire en même temps futilité, absurdité malsaine.

Lorsqu'ils auront fait leurs preuves, — M. Flambart semble y être arrivé, — qu'ils les appliquent.

Vienne le temps où l'astrologie fera ajouter aux extraits de naissance une nouvelle rubrique : *Thème astrologique!*

Paucsova, 15 novembre 1902.

Alfred VAN MONS.

**Note.** — Pour tout ce qui a rapport à l'Astrologie, consulter la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin :

*P.P.* q. XIV, 13. — LVII, 3. — LXIV, 1 ad quint. — LXXXVI, 4 ad s. — LXXXIX, 3 ad t. — CXV, 3, 4, 5, 6. — CXVI.

*P.S.* q. IX, 5. — XXXV, 8. — CXI, 4.

*S.S.* q. IX, 2. — XCV, 1, 2, 3, 5. — CLXXI, 6 ad p. s. et t. — CLXXII, 1. — CLXXIV, 1.

---

*Le Gérant* : P. TÉQUI.

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



# LE PROBLÈME DU PRÉTERNATUREL

(Suite)

## I

Il faut, ou déchirer les pages de l'Évangile, ou reconnaître l'existence de certains esprits malfaisants qui jouent un rôle considérable dans notre vie. Ils s'emparent des causes physiques de l'univers pour déterminer des troubles profonds dans notre organisme; ils agissent avec notre liberté, sans la violer directement, et ils provoquent en elle des perturbations morales extraordinaires qui diminuent considérablement, en certains cas, la responsabilité humaine.

Les grands apologistes chrétiens des premiers siècles de l'Église nous rappellent souvent, par leur enseignement et par les faits, la réalité de cette intervention démoniaque. L'histoire de l'Église et la vie des Saints nous placent sans cesse en présence de ce spectacle et de cette action aussi profonde que mystérieuse des esprits mauvais dans le monde. Les théologiens ont recueilli, cet enseignement et ces faits, ils en ont organisé la synthèse savante dans leurs écrits. Dans la confusion troublante des phénomènes dont nous sommes témoins, je reconnais qu'on éprouve un grand soulagement à les écouter et à les croire. Ils éclairent la route, et ils apaisent l'esprit.

Nous rencontrons ici les intelligences faibles, superstitieuses, qui voient partout le démon; les âmes orgueilleuses qui ne le voient nulle part, et les pusillanimes, esclaves du respect humain, qui n'osent pas se prononcer.

Il faut éviter ces exagérations. Les esprits faibles voient le démon dans tous les phénomènes extraordinaires dont l'explication leur échappe: ils prétendent le reconnaître dans

les catastrophes physiques de l'univers, dans les affections nerveuses, dans les apparitions, hallucinations, et visions qui troublent leur imagination émancipée du joug de la raison. Leur cas relève de la pathologie. Nous n'avons jamais eu l'intention de nous faire les défenseurs de ces *diabolisants*, qui compromettent, par leurs exagérations puériles, la cause de la vérité. Ils font sourire les incrédules et gémir les apologistes éclairés.

Les matérialistes ne le voient nulle part. Ils ont déclaré *a priori* que l'âme n'existe pas, que le monde invisible n'existe pas, que Dieu, les anges, les saints, les âmes survivantes dans le mystère de l'au-delà, sont des légendes et des superstitions que la science peut dédaigner. Ils nous parlent sans cesse de centres nerveux, de fluide nerveux, de mouvements réflexes, de *neurones*; ils entassent hypothèses sur hypothèses pour expliquer ce qui reste pour eux inexplicable, et ils se trouvent en dehors du grand mouvement qui attire, aujourd'hui, les plus hautes intelligences vers des entités qui, sans se laisser voir, nous font sentir leur présence et leur action.

Les pusillanimes reconnaissent, en théorie, la vérité de l'enseignement théologique intégral sur la survivance des âmes et la certitude d'un monde invisible, mais quand il s'agit des faits, des relations de l'invisible avec le visible, ils se dérobent, et ils trouvent mille prétextes pour éviter de se prononcer. Ils ne voient partout que des exploités et des exploités. Ils se plaisent à nous parler des ruses des sujets, des ténèbres qui enveloppent leurs expériences, des supercheres dévoilées, et ils arrivent, sans le savoir, à des conclusions qu'un matérialiste ne refuserait pas de signer.

Qu'il y ait des hystériques, des détraqués, des névrosés parmi les sujets qui se prêtent aux expériences de l'occultisme; qu'ils essayent quelquefois, inconsciemment, par la force même de leur tempérament et de leur défaut d'équilibre de tromper les témoins, qu'il soit regrettable, au point de vue scientifique, de ne pas expérimenter plus souvent, et en pleine lumière, j'en conviens, mais ces difficultés ne justifient pas les négations pratiques et tranchantes de ces chrétiens

pusillanimes qui ont la prétention excessive de défendre les droits de la science contre nous.

Ainsi, nous voyons, dès les premiers siècles de l'Église, le témoignage de Tertullien en fait foi, des esprits curieux et rebelles interroger les esprits par le moyen des tables, essayer d'entrer en communication avec les morts, obtenir des phénomènes qui sortent du cadre des choses ordinaires de la nature. Et ces faits se continuent sans interruption, jusqu'à nous, dans tous les pays du monde.

Nous voyons des Papes, des conciles, des théologiens les plus célèbres affirmer la réalité de ces communications coupables, les décrire, en indiquer l'origine, et les condamner avec une juste sévérité. Aujourd'hui même, nous pouvons lire et méditer les savantes instructions des évêques de toute l'Église contre les pratiques superstitieuses des tables tournantes; nous pouvons relire la lettre encyclique du Saint-Office, lettre solennelle adressée à tous les évêques de la catholicité, pour condamner les abus du magnétisme, et proscrire les rapports qui s'établissent, par les tables tournantes et parlantes, entre les vivants et les morts.

Nous voyons, enfin, aujourd'hui, des savants rationalistes, très hostiles à l'Église, très versés dans la pratique des sciences naturelles, affirmer, chez toutes les nations, la réalité des phénomènes dont on avait, jusque-là, dédaigné de s'occuper. Ils en cherchent, sans doute, en dehors de nous, dans des causes ou physiques ou physiologiques, l'explication qui leur paraît répondre aux difficultés du problème, mais ils ne contestent plus la réalité de ces faits.

Je ne peux pas croire que, pendant vingt siècles, les théologiens, les docteurs, les Evêques, les Conciles, les Papes aient fait une œuvre vaine, et poursuivi des chimères quand ils condamnaient si sévèrement, et en affirmant leur réalité, ces rapports coupables entre les vivants et les morts.

Je ne peux pas croire que ces savants dont les noms se retrouvent partout aujourd'hui, les Crookes, les Lodge, les Aksakoff, les Richet, les Rochas et tant d'autres, qui ont fait des efforts invraisemblables pour découvrir scientifiquement la vérité et déjouer toutes les ruses, aient été victimes ou

dupes de quelques femmes habituées au mensonge et livrées à l'hystérie.

Et quand je vois ces chrétiens pusillanimes exiger que ces phénomènes où nous reconnaissons, nous, une cause *intelligente et capricieuse*, se reproduisent au grand jour, devant une Académie, à volonté, nous regrettons ces imprudences. Elles nous rappellent l'orgueilleuse prétention de ces rationalistes qui refusent de croire aux miracles de Jésus-Christ et des saints, parce qu'ils n'ont pas subi le contrôle d'une Académie.

Écoutez l'aveu loyal de quelques rationalistes d'une valeur incontestée :

« On doit abandonner, dit M. Binet (1), l'explication grossière de la simulation, car il y a un nombre considérable de personnes dignes de foi, qui affirment avoir été les auteurs du phénomène, avoir posé les mains sur des tables qui tournaient, avoir tenu des plumes qui écrivaient, sans la moindre volonté de faire mouvoir la table ou écrire la plume. Ce sont là des preuves suffisantes, quand une doctrine comme le spiritisme aboutit à bouleverser le monde entier et fait des milliers de croyants. »

Voici un autre psychologue, très connu par ses études savantes sur l'automatisme, M. Pierre Janet (2). Il s'exprime ainsi : « Les doctrines que nous venons de résumer méritent une étude attentive et une discussion. Le scepticisme dédaigneux qui consiste à nier tout ce que l'on ne comprend pas et à répéter partout et toujours les mots de supercherie et de mystification, n'est pas plus de mise ici qu'au sujet des phénomènes du magnétisme animal. Le mouvement qui a provoqué la création d'une cinquantaine de journaux en Europe, qui a inspiré les croyances d'un nombre considérable de personnes, est loin d'être insignifiant. Il est trop général et trop persistant pour être dû à une simple plaisanterie locale et passagère ».

« Il n'est pas possible, écrit M. Richet (3), que tant

(1) Alf. Binet, *Les Altérations de la personnalité*, p. 298.

(2) P. Janet, *L'Automatisme psychologique*, p. 376.

(3) Ch. Richet, *Annales des Sciences psychiques*, p. 349.

Cités par M. Delanne, *Recherches sur la Médiumnité*. Introduction.

d'hommes distingués d'Angleterre, d'Amérique, de France, d'Allemagne, d'Italie, se soient grossièrement et lourdement trompés. Toutes les objections qu'on leur a faites, ils les avaient pensées et discutées; on ne leur a rien appris en leur opposant soit le hasard possible, soit la fraude; et ils y avaient songé bien avant qu'on le leur ait reproché, de sorte que j'ai peine à croire que leur travail ait été stérile et qu'ils aient médité, expérimenté sur de décevantes illusions. »

Il faut donc une grande prudence dans l'étude du problème du préternaturel, j'en conviens, mais il faut prendre garde aussi de se laisser dominer par des exigences excessives, également contraires à la religion et à la science; il ne faut pas s'exposer au péril d'étouffer la foi dans les âmes chrétiennes et de faire douter des miracles divins, en employant des procédés de critique qui nous conduiraient à la négation de toute certitude, au scepticisme absolu!

## II

Que faut-il penser des Esprits évoqués dans les ténèbres de ces expériences de l'occultisme? Que sont-ils? D'où viennent-ils? Je parle des communications bien établies, qui échappent à la tare de fraude et d'hallucination.

Saint Thomas pose ainsi l'objection: « Les morts apparaissent souvent aux vivants, pendant la veille ou pendant le sommeil; ils les avertissent des événements qui approchent: c'est ainsi que Samuel apparut à Saül (Liv. des Rois, I, 28); ils voient donc ce qui se passe encore sur la terre... »

Le saint Docteur répond: « Si les morts apparaissent quelquefois aux vivants, c'est en vertu d'une permission spéciale de Dieu qui leur permet d'intervenir dans les affaires des vivants, et c'est un vrai miracle.

« Ces apparitions se produisent quelquefois par les anges bons ou mauvais, sans que les défunts le sachent, de même que l'on voit, comme l'observe saint Augustin, des vivants apparaître en songe à d'autres vivants.

« Quant à Samuel, on peut dire qu'il apparut à Saül pour

lui répéter la parole de Dieu... Ou bien cette apparition fut l'œuvre des démons (1).

Si, comme l'enseigne saint Thomas, l'apparition des morts est un vrai miracle, c'est-à-dire un fait rare, anormal, préternaturel, il est évident que les apparitions qui se produisent aujourd'hui, autour de nous, ou par les mouvements de la table, ou par l'écriture des médiums, ou dans le mystère des matérialisations, constatées par des esprits sérieux, ces apparitions ne prouvent pas la réalité de la présence des défunts évoqués. Pourquoi? Parce que ces apparitions sont de vrais miracles, que le miracle est un phénomène *rare*, très rare, et que Dieu ne peut pas, sa sainteté y répugne, faire des milliers de miracles, tous les jours, dans les conventicules de quelques spirites, pour amuser la curiosité, ou pour consoler le chagrin de ceux qui ont l'ardent désir de s'entretenir avec les morts.

Dieu ne prodigue pas les miracles, et, quand il daigne les faire, c'est pour l'accomplissement d'un grand dessein.

Selon saint Thomas, les êtres qui répondent à nos évocations, sont des esprits ou bons ou mauvais, ce ne sont pas les défunts. Nous ne pouvons y reconnaître les bons anges, tout s'y oppose : les témoins, le lieu, les questions posées, les réponses données, les conditions mêmes de l'expérience tentée ; il faut donc conclure que ces êtres sont les esprits mauvais, rusés, trompeurs, qui prennent le masque du défunt et se jouent de la naïveté des évocateurs.

Je le répète, et je ne saurais trop insister sur ce point, il faut se défier des hystériques, des médiums de profession, des simulateurs et des compères : il faut faire la part de l'imagination des esprits faibles et des hallucinations ; il faut exercer un contrôle rigoureux sur les faits merveilleux soumis à notre examen, mais, après avoir fait ce travail sévère d'élimination, il restera encore un nombre suffisant de faits certains pour établir la réalité de ces communications, ou bizarres ou troublantes, avec des êtres que nous ne connaissons pas comme nous connaissons les autres créatures, c'est-à-dire avec les esprits mauvais.

(1) P. I. quest. 89, a. 8, ad 2.

Saint Thomas cite encore, dans sa *Somme théologique*, le témoignage précieux de saint Augustin, au chapitre XI de la *Cité de Dieu*, et de saint Jean Chrysostome dans sa vingt-neuvième homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu (1).

« Il arrive souvent, disent-ils, que les démons feignent d'être les âmes des morts pour confirmer les païens dans leurs erreurs et gagner leur foi. »

De ces textes, et d'un grand nombre de témoignages que nous pourrions recueillir, nous avons le droit de conclure : 1<sup>o</sup> qu'il existe des Esprits mauvais ; 2<sup>o</sup> que ces Esprits peuvent et veulent entrer en communication avec nous pour nous tromper ; 3<sup>o</sup> qu'ils prennent la forme, la voix, les goûts, les habitudes des défunts que nous avons connus sur la terre, et que nous évoquons ; 4<sup>o</sup> que les communications que nous obtenons dans les réunions spirites, quand elles présentent, d'ailleurs, les garanties voulues d'authenticité, ne sont pas des communications de nos amis décédés ; 5<sup>o</sup> que ces communications sont l'œuvre dangereuse et mauvaise des démons, qui veulent nous tromper et abuser de la naïveté de nos espérances.

Quand Dieu permet qu'il en soit autrement, quand il permet aux défunts de nous apparaître, il fait un miracle, c'est-à-dire une chose rare, une exception qui n'a rien de commun avec les communications familières, quotidiennes, et trop souvent grotesques des spirites hypnotisés ou hallucinés.

La mort fait cesser les communications *ordinaires* et *sensibles* des vivants avec les défunts ; elles ne peuvent plus s'établir que par une volonté spéciale de Dieu.

Vous ne trouverez pas dans l'Évangile une seule parole qui nous autorise à croire au commerce habituel et sensible des vivants avec les morts. Nous y trouvons fréquemment l'affirmation de la présence et de l'intervention des esprits mauvais dans ce monde où la lutte morale domine tout ; nous y rencontrons souvent les *esprits immondes* qui tourmentent notre pauvre humanité, ensemble ou séparément, par des maladies et des catastrophes, par des tentations sans nombre et des

(1) S. Thom. 1<sup>o</sup> pars, quæst. 89, a. 8, ad 2. — Quæst. 117, a. 4, ad 2. — Quæst. 117, a. 5, ad 9. — 2<sup>a</sup>. 2<sup>o</sup>, quæst. 9, a. 4, ad 2.

obsessions douloureuses, mais nous n'y trouvons jamais l'ordre et le conseil de nous adresser aux morts pour connaître les lois de la vie présente et de l'autre vie.

Comment expliquer ce silence absolu de Notre-Seigneur et des Apôtres sur une question d'une si grande importance? S'il était nécessaire pour connaître la solution du problème de la destinée d'interroger les morts; s'il était possible et permis de sentir leur invisible présence, de leur parler, d'en obtenir des réponses ou par les coups frappés d'une table, ou par l'écriture d'un médium inconscient, nous le saurions, le Sauveur nous l'aurait dit, les premiers chrétiens nous auraient donné le spectacle de ces assemblées de vivants et de morts; nous en trouverions le précepte et les conditions dans les saints Livres et dans la Tradition.

Il s'agit là, en effet, d'une question fondamentale qui n'intéresse pas seulement la piété des fidèles et la douleur de ceux qui pleurent ceux qu'ils ont perdus, il s'agit en réalité de savoir si nous devons chercher et trouver la vérité religieuse dans l'infailible enseignement de l'Église ou dans les révélations incertaines, dangereuses, contradictoires des inconnus qui voudraient bien entrer en communication avec nous.

Personne n'ignore que la pratique du spiritisme, reconnue très dangereuse, au témoignage même des Esprits, a augmenté dans des proportions lamentables le nombre des fous, dans notre pays.

Eh bien! non, l'Évangile ne dit nulle part que le fondement de la certitude religieuse se trouve dans les communications spirites. Notre-Seigneur n'a jamais enseigné à ses apôtres que le magistère infailible se trouvait dans les médiums, dans des femmes, des enfants neurasthéniques, hystériques, détraqués ou *entrancés*. Les premiers chrétiens ne nous ont jamais donné le spectacle de réunions spirites, organisées par les apôtres pour entrer en communication avec les défunts, et si les spirites veulent assurer le triomphe de leur religion nouvelle, ils feront bien de chercher des arguments plus sérieux.



## III

Des arguments sérieux? Les spirites ne peuvent pas en présenter.

Ils nous disent que les Esprits leur donnent les conseils les plus élevés. Ils oublient qu'ils donnent aussi trop souvent les conseils les plus déplorables, et qu'ils sont successivement, au gré de ceux qui les interrogent, matérialistes, panthéistes, athées, et qu'ils avouent naïvement ou malicieusement, comme on le voit, dans le dernier livre du général A... qu'ils ne savent rien de l'autre vie.

On nous rappelle que ces Esprits nous donnent des renseignements qui ne pouvaient être connus que des défunts évoqués. Nous avons répondu vingt fois que ces renseignements étaient connus et des défunts que nous évoquons, et des anges mauvais que nous attirons sans le savoir, et que ces démons, comme *ils l'ont avoué eux-mêmes dans des réunions sérieuses*, prennent le masque et la place de ceux que nous avons perdus et que nous évoquons.

On nous dit que Dieu ne peut pas permettre ainsi à Satan de nous mystifier? Pourquoi pas? Dieu permet au démon de nous tenter; il laisse à l'homme sa liberté, et il punit notre désobéissance curieuse, et notre révolte contre ses défenses, en permettant au démon de tromper et de perdre ceux qui, malgré tout, se livrent à lui. Pourquoi transgressez-vous volontairement le commandement de Dieu?

On écrit : « Satan mystifiant tous les investigateurs du monde occulte, c'est trop vieux, trop démodé, trop ridicule à nos yeux. »

Et pourquoi? N'est-ce pas plus vieux, plus démodé, plus ridicule, de croire qu'un désœuvré n'a qu'à poser ses mains sur une table, pour engager une conversation avec César, Alexandre, Napoléon, ou les vieilles dynasties de l'Égypte? Comme il deviendrait facile, par ces évocations, de reconstituer l'histoire primitive du genre humain!

Comme il serait facile aussi d'évoquer les victimes, égorgées par la cupidité ou la haine de quelques misérables qui

échappent à la justice humaine ! Ces victimes nous raconteraient avec une exactitude irréprochable les circonstances du crime où elles ont trouvé la mort : elles nous feraient connaître les assassins, et de grands crimes ne resteraient pas impunis.

Il n'en est rien. Un grand silence répond à nos appels et à nos prières quand nous évoquons les morts, errants dans l'inconnu et le mystère de l'autre vie. Nous attendons, dans la résignation et les larmes, le jour de la résurrection et de la lumière.

Qu'on ne parle donc plus de Katie King, et des révélations de Piper et de Thomson ! On se heurterait sans cesse à la même objection. Rien ne prouve que Katie King, dont nous ne voulons pas contester l'apparition soit réellement le personnage qu'elle dit, ni qu'elle ait habité autrefois sur cette terre. La logique et l'observation ne permettraient d'affirmer qu'une seule chose, c'est que Crookes s'est trouvé en présence d'un personnage mystérieux qui prenait le nom, les habitudes et les allures de Katie King. Et cette observation ne prouve pas l'identité des esprits.

Vous frappez de la tête contre la porte d'airain de l'autre vie ; mais la porte ne s'ouvre pas.

« Souvent, écrit Max Théon (1), les Esprits connaissent ce que vous voudriez vous cacher à vous-mêmes : *ni actes ni pensées ne peuvent leur être dissimulées*. Quand vous vous croyez bien cachés, vous avez souvent une foule d'Esprits à vos côtés qui vous voient... Les idées mêmes sont suggérées par les Esprits... Un Esprit peut être attaché à un individu depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et souvent il le suit après la mort.

« Telle est la doctrine spirite.

« Or les Esprits peuvent influencer ou obséder les médiums, se servir de leurs organes de la parole, agir sur les mains avec lesquelles ils écrivent : ils connaissent tous les détails, même les plus intimes de la vie des personnes qu'ils prétendent avoir été. Pourquoi, dès lors n'écriraient-ils pas et ne parleraient-ils pas comme les personnes qu'ils représentent ont écrit et parlé ?

(1) Max Théon, *La Doctrine spirite et l'œuvre d'Allan-Kardec*, p. 19.

Pourquoi ne révéleraient-ils pas ce qui est prouvé n'avoir été connu que d'elles-mêmes? Combien est vrai le proverbe : Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

« Aksakoff, le savant expérimentateur, après avoir énuméré quantité de faits les plus convaincants *en apparence*, est forcé d'avouer qu'il n'y a, en effet, que des apparences et que la preuve d'identité ne peut être faite. *Animisme et spiritisme.* »

#### IV

Ne croyez pas qu'il soit dans l'ordre général de la Providence que l'homme puisse communiquer avec les morts, et en obtenir des réponses qui éclairent la vie présente. Rêve et chimère! Si cette loi existait, l'humanité l'aurait connue, et nous verrions, à travers l'histoire, tous les peuples civilisés ou barbares appeler leurs morts, leurs femmes, leurs sœurs, leurs enfants disparus, pour s'entretenir avec eux, et prolonger les effusions d'une tendresse que la mort n'aurait pas pu briser.

Mais, depuis l'origine du monde, nous cherchons en vain la trace de cette croyance universelle : elle n'existe pas, et les âmes les plus élevées, n'ont d'autre espérance, pour consoler leur douleur, que d'attendre, en paix et résignées, l'heure d'aller les rejoindre, dans le sein de Dieu.

Vous en appelez au témoignage des Esprits? Eh bien, écoutez ces témoignages recueillis par un médium dans l'ouvrage que le général A..., spirite convaincu, vient de publier :

« Ne cherchez jamais, par des pratiques ordinaires, à aller dans le monde invisible. Le but qu'on se propose peut être bon, mais le chemin à suivre est des plus dangereux. En outre, les moyens d'investigation que vous auriez dans ces conditions seraient peu sûrs...

« L'esprit, tant qu'il sera homme, c'est-à-dire uni à un corps matériel, ne pourra jamais sortir sans danger de la sphère d'action des facultés qui lui sont départies, et qui sont limitées par ses organes. »

Et, pour décourager l'impatient curiosité de ceux qui voudraient le consulter, l'Esprit ajoute : « Quant aux choses d'en haut, quant aux grands problèmes de l'âme, ne nous en demandez pas la solution. »

Nous avons ainsi sous les yeux la réfutation du spiritisme par les Esprits.

Parlez donc encore, ô Église de Jésus-Christ! Que votre parole éclaire, dirige et console ceux qui pleurent ici-bas!

Élie MÉRIC.

---

## LES LONGS JEUNES

(Suite et fin.)

---

En 1831, Guillaume Granié se laissa mourir de faim dans les prisons de Toulouse. Il vécut jusqu'au soixante-troisième jour sans avoir pris autre chose que de l'eau. A sa mort, il ne pesait que vingt-six kilogrammes.

Le docteur Fournier dit, dans son *Dictionnaire des Sciences médicales*, qu'il a connu à Paris un écrivain distingué restant parfois des mois entiers sans prendre autre chose que des boissons émoullientes, tout en vivant comme tout le monde (1).

Il y a quelques années, un aliéné du service du Dr Simons, dans un asile d'Allemagne, est resté douze jours sans prendre aucun aliment, pas même de l'eau. Le douzième jour, il commençait à être affaibli et à avoir des syncopes. Son état de faiblesse l'empêchant de faire beaucoup de résistance, on lui ingurgita, par la sonde, du lait et des œufs crus. Le lendemain, il se remit à manger. Les organes n'avaient été nullement altérés par une si longue inanition. Il avait perdu quatorze kilogrammes de son poids, ce qui fait un kilogramme et un seizième par jour. Dans les cas analogues, mais le sujet n'étant pas privé d'eau, la perte est ordinairement d'un demi-kilogramme par jour.

(1) J'ai trouvé encore relaté, sans date, dans des ouvrages de médecine, les deux cas suivants :

Une jeune fille de seize ans, ayant avalé une certaine quantité d'acide sulfurique, eut une oblitération complète de l'œsophage, sept mois après l'accident, et vécut encore seize jours, se plaignant, non de la faim, mais de la soif.

Huit mineurs restèrent ensevelis dans les houillères de Bois-Monzil, pendant cent trente-cinq heures, soit plus de cinq jours, n'ayant pour toute nourriture que deux verres de vin et une demi-livre de pain qu'ils partagèrent. Ils purent trouver de l'eau qui apaisa leur soif, et, quand on les retira de leur tombeau, ils déclarèrent que cette longue abstinence leur avait été peu pénible.

En 1896, les journaux scientifiques parlèrent beaucoup d'une femme de quarante-cinq ans, Zélie Bouriou, veuve Gassou, qui, à cette époque, n'avait, dit-on, pris aucune nourriture depuis neuf ans.

Cette femme, originaire de la Verrerie, petit hameau d'une centaine d'habitants de la commune de Paussac-et-Saint Vivien, avait perdu, en quelques années, son mari et ses quatre enfants. A la suite de ses malheurs, elle prit une maladie nerveuse et cessa de boire et de manger; elle avait alors trente-cinq ans. Le docteur Lafont la décida à entrer à l'hôpital de Bourdeilles, le 9 mars, et elle en sortit le 12 juillet. Pendant cette période de cent vingt-cinq jours, où elle fut soumise à une étroite surveillance, on constata qu'elle n'avait pris, à de longs intervalles, d'autres aliments qu'un peu d'eau panée qu'elle rejetait immédiatement.

Un journaliste, qui était allé la voir à l'hôpital, donnait les détails suivants :

C'est une grande femme brune, maigre, sèche, aux yeux noirs très brillants, à la voix forte, un peu criarde.

Je l'ai vue dans la chambre où le Dr Lafont l'a placée en observation sous la surveillance des religieuses; cette pièce, dépendance de l'hôpital, est très sommairement meublée : un lit de fer, une table de nuit, une chaise et une grande table. Dans un tiroir de cette table, on a placé quelques morceaux de sucre et une épaisse tranche de pain renouvelée chaque jour. Les morceaux de sucre sont comptés, le pain pesé minutieusement matin et soir. Depuis le 9 mars, jour de l'entrée à l'hôpital de Zélie Bouriou, il n'a pas manqué une miette de l'un, pas une parcelle des autres.

Quoique notre héroïne ait, comme on dit, la langue bien pendue, je n'ai pas pu en tirer grands renseignements; elle ne parle, en effet, que le patois périgourdin et comprend à peine le français.

Les détails ne m'ont pas manqué cependant sur cette singulière femme, dont tout le pays connaît l'histoire et dont le jeûne, vrai ou simulé, défraie depuis plus de huit ans toutes les conversations. Voici ce qu'on m'a raconté sur Zélie Bouriou :

Mariée à un petit cultivateur, Guillaume Gassou, qui était sacristain de sa paroisse, elle avait eu quatre enfants, tous morts aujourd'hui. Il y a quelques années, elle donna des signes évidents d'aliénation mentale, fut en proie à de fréquentes hallucinations.

Elle raconta, entre autres visions, que Dieu lui était apparu et lui avait montré Guillaume Gassou mêlant du poison aux aliments de sa

femme et de son beau-père. Peu de temps après, le père Bouriou mourut; sa fille fut convaincue qu'il avait été empoisonné par son mari. C'est à peu près à cette époque que remonte le commencement de son jeûne.

Elle revint à la raison, perdit son mari, mais continua à ne prendre aucun aliment; c'est, du moins, la conviction de tous ceux qui l'ont connue depuis bientôt neuf ans. Il n'est pas un boulanger, pas un boucher, pas une fermière qui lui ait fourni, depuis cette époque, la moindre quantité de pain, de viande ou de lait. Elle allait fréquemment en journée pour aider aux travaux des champs ou pour laver du linge. A l'heure des repas, quand les autres femmes se mettaient à table, elle se reposait, refusant obstinément toute nourriture.

Zélie Bouriou a, dans son village et dans les environs, des parents, des amis, des ennemis même; personne n'a pu la prendre en flagrant délit de mensonge : tout le monde est convaincu qu'elle jeûne réellement! De là, deux légendes contradictoires : l'une mise en circulation par un curé du pays, qui voyait dans la veuve Gassou une bienheureuse, une sainte choisie par Dieu pour un miracle; l'autre qui représentait la jeûneuse comme possédée du diable. Quelques sceptiques se contentaient de nier, sans preuves du reste, ce jeûne invraisemblable, mais ils étaient en infime minorité.

Le séjour de Zélie Bouriou à l'hôpital de Bourdeilles s'est passé sans incidents. Malade pendant quelques jours de l'influenza, elle est à présent complètement remise. Elle a repris toute son animation, toute sa vivacité. L'attention dont elle est l'objet ne paraît pas l'importuner, il s'en faut. Elle parle (toujours en patois) de son jeûne avec une certaine fierté et répète, lorsqu'on lui demande les motifs de son abstinence : « Je ne pourrais pas avaler seulement gros comme cela d'aliments » et elle montre la tête d'une épingle.

Pendant que j'étais près d'elle, une marchande de gâteaux est venue se mêler aux curieux et a fait passer sous les yeux de la jeûneuse ses croquets les plus appétissants, ses pains d'épices, et lui a demandé si elle n'en désirait pas.

— Non! a répondu Zélie. Ah! si j'avais encore mes pauvres enfants, je vous en prendrais pour eux.

Et les larmes lui sont venues aux yeux, à ce souvenir. Presque aussitôt après, du reste, avec une surprenante mobilité, elle redevenait gaie et se remettait à jaser avec les visiteurs.

A voir bavarder cette femme aux pommettes roses, aux lèvres colorées, on ne croirait pas se trouver en présence d'un être privé de toute nourriture depuis plusieurs années peut-être, en tout cas depuis deux semaines sûrement, jeûne suffisant d'ordinaire pour anémier les plus robustes.

A l'en croire, d'ailleurs, ce n'est pas le sang qui manque à Zélie Bouriou; elle ne trouve, en effet, rien de mieux pour dissiper les maux de

tête dont elle est parfois atteinte que de se faire aux gencives de fortes piqûres avec des aiguilles. A la suite de ces saignées, elle se déclare complètement soulagée. Tout cela est bien étrange!

La même année, on signalait une autre femme à Belle-Isle-en-Mer, M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe Seveno, qui, elle, n'aurait rien pu avaler depuis vingt ans. Elle préparait les repas de sa famille; mais, au moment où l'on se mettait à table, elle se bornait à regarder manger les siens.

En 1900, M. Gaston Méry écrivait, à propos d'un article paru sur la dormeuse de Thenelles, dont nous parlerons plus tard :

Je connais une autre femme, dont on ne parle jamais, et dont le « cas », qui dure également depuis dix-sept ans, ne me paraît pas pas moins extraordinaire que celui de la dormeuse de Thenelles.

On pourrait l'appeler « la jeûneuse d'Hottot », du nom du joli village normand où elle habite à deux pas de Caen. Marguerite Bouyenvall dort toujours, mais elle mange. Rose Savary, au contraire, ne dort jamais, mais elle ne mange pas.

Rien n'effacera en moi le souvenir de l'entretien que j'eus avec cette jeûneuse — qui est, en même temps, une sainte...

La voiture qui m'amena s'arrêta devant une forge qui, parmi les façades des maisons blanches et toutes luisantes de soleil, faisait un trou noir au fond duquel on apercevait des ombres qui s'agitaient dans des lueurs.

Un des forgerons vint à ma rencontre et me conduisit au fond d'une cour, entourée d'une haie fleurie. Là, debout sur le seuil d'une petite chaumière tout habillée de fleurs grimpantes, une paysanne en bonnet m'accueillit. Elle me fit traverser une pièce carrelée, dans laquelle une petite vieille, près de la cheminée, faisait marcher un rouet.

Puis elle ouvrit une porte, et je me trouvai dans une chambre étroite, éclairée seulement par une petite fenêtre aux rideaux demi-clos.

Dans une sorte d'alcôve, Rose Savary, étendue sur son lit, me salua d'un sourire de ses yeux.

Ce fut comme une vision dont je garde une impression d'une douceur infinie, l'impression d'un visage blanc, blanc d'ivoire, blanc de lis, blanc de neige, plus blanc encore sous le bandeau noir des cheveux, mais non pâle... La pâleur peut avoir sa grâce, mais c'est une grâce toute physique. Le visage de Rose Savary n'est pas pâle; il est blanc. Il est le rellet, à travers la chair diaphane, d'une âme absolument pure...



Les mains longues et fines, presque transparentes, étaient croisées sur sa poitrine. Et toujours les yeux souriaient, des yeux expressifs, voilés de longs cils, au fond desquels scintillait une petite flamme lointaine.

Oppressée, la jeûneuse, d'une voix éteinte, me disait sa vie.

Elle a quarante-deux ans. Je ne lui en supposais pas plus de vingt-huit. Depuis 1883, elle est couchée. C'est à se demander si le temps, pour elle, n'a pas cessé de couler depuis cette époque, et si, lorsqu'elle guérira, elle ne reprendra pas son existence à l'âge qu'elle avait quand elle tomba malade.

De quoi souffre-t-elle? C'est une sorte d'arrêt des fonctions de l'estomac. Elle ne peut rien digérer.

Ce qui est horrible, c'est que, parfois, elle éprouve la sensation de la faim.

— Ces jours-là, me disait la paysanne en bonnet, nous sommes au désespoir. Car, que faire? Si nous cédon à ses prières, à peine a-t-elle avalé ce que nous lui avons donné, que ses souffrances augmentent et la torturent affreusement.

Une fois, cette sensation de faim devint si intense et les supplications de la malade furent si instantes, qu'on n'eut pas le courage de résister. On lui donna une fraise dans un peu d'eau sucrée. Deux jours plus tard, après une recrudescence de douleur, Rose rendit la fraise absolument intacte.

Dans les premières années de sa maladie, la jeûneuse fut conduite à Paris, où de grands médecins l'examinèrent et tentèrent de la guérir. Leurs efforts restèrent sans résultat. On la ramena alors à Hottot, et, depuis ce temps, elle n'a pas bougé du lit aux rideaux blancs, moins blancs que son visage...

Rappelons encore que dans beaucoup de maladies, notamment dans l'anorexie nerveuse, qui survient surtout chez les jeunes filles, les malades sont absolument sans appétit et restent quelquefois plusieurs mois sans manger ou ne mangeant presque rien.

Le docteur Bonheur a soigné, pour des vomissements incoercibles, une jeune fille qui avait de l'appétit, mangeait et buvait, mais vomissait instantanément tout ce qu'elle prenait. Pendant plus d'un an, on ne pouvait dire de quoi elle vivait; cependant, malgré sa maigreur, elle avait continué de mener la vie ordinaire, conservant des apparences hors de proportion avec son jeûne involontaire, et elle finit par guérir à la suite d'un voyage prolongé.

Le bureau de statistique du gouvernement de Pskov, en Russie, signale, dans son rapport de l'année 1898, un procédé qu'emploient les paysans de cette contrée pour résister aux disettes fréquentes dont ils sont les victimes.

Ce procédé s'appelle la *lëjka* ou le couchage (du verbe *lëja*, être couché) et est ainsi décrit :

A peine le chef de la famille s'aperçoit-il, vers la fin de l'automne, qu'une consommation normale de sa provision de blé ne le mènera pas jusqu'à la fin de l'année agricole, qu'il prend des dispositions pour en diminuer fortement la ration. Mais, sachant par expérience que, dans ce cas, il lui sera difficile de conserver à leur hauteur normale sa santé et surtout la force physique nécessaire pour les travaux du printemps, il se plonge, lui et sa famille, dans la *lëjka*, c'est-à-dire que, tout simplement, tout le monde va rester couché sur le poêle pendant quatre ou cinq mois, se levant seulement pour chauffer la hutte ou pour manger un morceau de pain trempé dans de l'eau; il tâche de remuer le moins possible et de dormir le plus qu'il peut. Allongé sur son poêle, conservant la plus complète immobilité, cet homme n'a qu'un seul souci, celui de dépenser le moins possible de sa chaleur animale; pour cela il tâche de moins manger, de moins boire, de moins remuer, en un mot, de moins *vivre*. Chaque mouvement superflu doit fatalement se répercuter dans son organisme par une dépense superflue de chaleur animale, ce qui, à son tour, appellera nécessairement une recrudescence d'appétit qui l'obligera à dépasser le minimum de consommation de son pain, minimum qui seul lui permettra de conserver sa provision de blé jusqu'à la récolte nouvelle. L'instinct lui commande de dormir, dormir et encore dormir. L'obscurité et le silence règnent dans la hutte où, dans les coins les plus chauds, hivernent, seuss ou entassés, les autres membres de la famille.

La *lëjka* n'est pas un fait temporaire, passager ou accidentel, mais tout un système élaboré par une série de générations de paysans et parfaitement rationnel comme on va le voir.

#### IV

Malgré les nombreux faits de ce genre observés depuis des siècles et dont nous venons de rappeler les principaux, la science orthodoxe refusa longtemps d'accepter la possibilité d'un jeûne de plusieurs jours.

Longet, qui professa pendant bien des années la physiologie à la Faculté de médecine de Paris, disait encore, dans la troisième édition de son cours, publiée en 1869 :

Nous n'avons pas rapporté les cas d'abstinence prolongée pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, plusieurs mois, plusieurs années. Nous croyons que, si l'on fait la part de l'exagération, *ces cas rares se réduisent à néant*. La faim est une fonction tout animale dans laquelle l'esprit ne joue aucun rôle ; or, comme chez les autres animaux, la mort arrive fatalement en assez peu de jours dans les cas d'inanition <sup>1</sup>, il nous paraît impossible qu'il en soit autrement chez l'homme.

Il fallut, non plus des observations, mais des expériences, pour vaincre cette résistance de l'enseignement officiel.

La première fut faite, en 1880, par un médecin anglais domicilié à New-York, le docteur Tanner.

Il prit l'engagement de s'abstenir de toute nourriture pendant quarante jours et de ne boire que de l'eau pendant ce laps de temps.

L'expérience commença le 28 février. Pendant les quatorze premiers jours, le docteur ne prit rien, pas même de l'eau ; il avait perdu douze kilogrammes de son poids. Il se mit alors à boire de l'eau et, après douze jours de libations aqueuses, il regagna deux kilogrammes qu'il reperdit bientôt.

Tous les jours, il dormait de seize à dix-huit heures.

Le samedi 7 août, à midi, les quarantes jours de jeûne étaient terminés ; il avait conservé toute son intelligence et

(1) Cela dépend des animaux. M. Henri Bruyère rapporte, dans *La Nature* du 24 août 1901, que les serpents peuvent supporter de très longs jeûnes sans paraître en souffrir et qu'il a observé lui-même des Pélépholes de Madagascar qui restaient deux, trois, et même quatre ans, sans manger. L'un d'eux, mesurant 2 mètres et pesant 4 kilogrammes, mourut au bout de quatre ans et un mois de jeûne absolu sans avoir perdu beaucoup de son poids.

On admet généralement que le chien peut résister 35 jours ; le chat, le cheval et l'homme, une vingtaine de jours ; une souris de 2 à 3 jours seulement.

Les animaux à sang froid qui ont la température du milieu ambiant ou ne présentent que quelques degrés au-dessus de cette température résistent mieux que les animaux à sang chaud à température constante variant entre 35 et 40°.

Les animaux hibernants tels que l'écureuil, la marmotte et la chauve-souris sont alternativement à sang chaud et à sang froid. Pendant l'hibernation, les combustions sont très faibles, les tissus se consomment très peu, très lentement ; car, en dehors du travail du cœur et des poumons, ces animaux ne dépensent rien pendant leur engourdissement qui dure des mois entiers. C'est pour cela que leur température s'abaisse.

son activité. Il se mit à manger du lait, du melon, du vin, un beefsteak et les digéra facilement,

Le poid total qu'il avait perdu était de dix-huit kilogrammes, et il avait absorbé vingt et un kilogrammes d'eau pendant la durée de son expérience (1).

Le Dr Tanner avait parié 5.000 dollars (25.000 francs) qu'il sortirait victorieux de l'épreuve. Il les gagna, et son succès fit surgir immédiatement de nombreux imitateurs. Battandier à Vesoul, Savonay à Alger, Alex. Jacques à Londres, Simon à Bruxelles, jeûnèrent plus ou moins longtemps et admirèrent, moyennant payement, le public à les contempler ; mais les recettes furent maigres, et c'est à peine si l'on parla d'eux. Il en fut de même pour un Italien, Alberto Montazzo, qui avait offert de se soumettre à une expérience de six mois.

Deux autres Italiens, Succi et Merlatti, furent plus heureux et, s'ils ne s'enrichirent pas, ils devinrent au moins célèbres et eurent la satisfaction de se voir étudiés par des savants.

Succi était alors âgé de trente-cinq ans. C'était un homme un peu maigre, de taille moyenne, le squelette et les muscles bien développés ; tous les organes des sens fonctionnaient normalement, et sa sensibilité générale, examinée avec l'esthésiomètre de Weber, ne présentait rien d'anormal. Dans sa famille, on n'avait jamais constaté de maladie nerveuse ; ceux qui le connaissaient depuis son enfance déclaraient l'avoir toujours tenu pour un homme d'un cerveau bien équilibré. Cependant, comme il était d'un caractère vif et irritable et qu'il professait des théories peu d'accord avec les opinions vulgaires, il fut deux fois enfermé dans un asile d'aliénés, à Rome, et deux fois relâché au bout de peu de temps.

Il avait beaucoup voyagé, surtout en Afrique, et c'est dans un de ces voyages qu'il a commencé, en 1877, la série de ses jeûnes. Il eut les fièvres d'Afrique et s'aperçut, à ce moment, que certains sucs végétaux qu'il prenait pour combattre ces

(1) Figuiet, *Année scientifique*, 1880.

fièvres lui permettaient de s'abstenir de toute nourriture, tout en poursuivant ses excursions. (Je reviendrai plus tard sur ce remède, qu'il appelait sa liqueur de Zanzibar.)

Il se soumit ainsi successivement à une vingtaine de jeûnes de plus en plus prolongés jusqu'en 1885, époque où il en fit un qui, dit-on, dura trente jours.

Il proposa alors, à Milan, de rester trente jours sans boire ni manger, en se faisant contrôler par des hommes de science. L'expérience eut lieu et le Dr Luigi Bufalini, membre de la commission de contrôle, a publié son rapport, dont nous extrayons les lignes suivantes :

On a nettement constaté qu'il n'y avait eu aucune supercherie.

Contrairement à ce qui se passe ordinairement dans les jeûnes prolongés, l'intelligence de Succi est restée lucide, son aptitude aux diverses occupations très complète et sa force musculaire égale à celle d'un homme qui se nourrit bien.

Succi a pris son dernier repas le 18 août 1886, à midi, et le soir avant de se coucher, il avala une certaine quantité de sa liqueur.

A partir de ce moment, il ne mangea plus rien, mais but en moyenne 850 grammes environ d'eau par jour (1). Il en rejetait, par vomissement volontaire, environ 250 grammes, de sorte qu'en définitive il absorbait quotidiennement 600 grammes d'eau. La substance vomie était constituée par un liquide à peine trouble et par un sédiment de mucus et de cellules épithéliales provenant des premières voies digestives.

La quantité d'urine émise chaque jour a été en moyenne de 408 grammes, jamais plus de 500 grammes.

(1) Pendant ses trente jours de jeûne, Succi a bu 7 kilogrammes d'eau de Vichy, 12 kilogrammes d'Hunyadi Janos et 16 kilogrammes d'eau pure. M. Gley a fait, à ce sujet, dans la *Revue scientifique* les observations suivantes :

« Bien des expériences ont démontré et tous les physiologistes admettent maintenant que la privation d'eau est pour beaucoup dans les graves désordres de l'inanition. Des grenouilles placées sous des cloches avec du chlorure de calcium (*anhydrisées*) meurent en présentant des troubles de la circulation et de la respiration (ralentissement des battements du cœur, dyspnée), des troubles de la sensibilité et des contractions tétaniques; en même temps il se produit des altérations des globules rouges. Il est d'ailleurs incontestable que l'absorption d'eau permet de prolonger le jeûne. Déjà, mais sans l'établir définitivement, — car les résultats de ces expériences sur ce point ne furent pas toujours identiques, — Chossat avait entrevu le fait. Je puis, à ce sujet, citer une expérience toute récente, à laquelle il m'a été donné d'assister, et qu'il m'est permis de rapporter sommairement, expérience exécutée au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine par M. Laborde. M. Laborde prend deux chiens de même poids et, le même jour, les soumet tous les deux à la diète absolue; seulement le second peut boire de l'eau *ad libitum*. Or le premier chien mourut le vingt et unième jour du jeûne; le quarantième jour, le second était bien vivant, très amaigri sans doute, et offrant quelques symptômes inquiétants, mais alerte encore,

L'urée excrétée a été scrupuleusement dosée tous les jours. Elle a été au minimum de 10 grammes quand Succi restait au repos, et au maximum de 29 grammes après des exercices violents.

Succi a eu trois évacuations par le rectum pendant son jeûne, le troisième, le dixième et le vingt-septième jour. Au dixième jour les fèces contenaient des cristaux d'acides gras et de phosphaste tribasique, de la matière colorante, des cellules épithéliales de l'intestin et des fibres musculaires, reste évident du dernier repas. Les matières du vingt-septième jour ne comprenaient plus aucune trace de ces résidus d'alimentation.

Toutes les autres sécrétions ont été abolies. Succi n'a jamais transpiré, même après une course de sept kilomètres. Il ne s'est pas mouché et n'a pas craché pendant la durée de son jeûne.

La température moyenne a été de 37°, les respirations de 21 par minute, les pulsations de 71.

Succi pesait, au commencement de l'expérience, 61<sup>kg</sup> 300; son poids a subi une diminution totale de 13<sup>kg</sup> 100, soit de 441 grammes par jour (1).

Le 18 septembre, date à laquelle son jeûne s'est terminé, toutes ses facultés physiques et intellectuelles étaient absolument normales, malgré les exercices violents auxquels il s'était livré et qui paraissaient n'avoir entraîné aucune fatigue.

Les organes de la vision notamment étaient en aussi bon état le trentième jour du jeûne que le premier, ce qui est en contradiction avec tout ce que l'on enseigne sur la grande influence qu'exerce sur ces organes le fonctionnement stomacal et sur ce qu'on connaît des effets de l'irradiation sur la nutrition de la cornée et sur l'élasticité des tissus et, par suite, sur le mécanisme de l'accommodation.

### Le Dr Bufalini conclut ainsi :

répondant aux appels et aux caresses, et le regard vif. Il buvait en moyenne environ 100 grammes d'eau par jour. L'expérience fut interrompue à ce moment, car M. Laborde voulait voir comment ce chien réparerait les pertes qu'il avait subies. Ce fait très simple, débarrassé de toute complication expérimentale, n'est-il pas des plus démonstratifs? Notons enfin que, par l'absorption d'une certaine quantité d'eaux très riches en matières salines, comme l'eau de Vichy et l'eau d'Hunyadi, M. Succi se gardait contre les accidents très graves qui résultent de la privation des sels contenus dans les aliments solides. Ces accidents, on le sait, consistent surtout en des troubles profonds du système nerveux (*déminéralisation*).

L'eau entre pour les deux tiers dans la composition de notre organisme. Elle s'élimine constamment par la peau, les muqueuses digestives et respiratoires, par le rein et diverses autres glandes; il faut donc la remplacer incessamment et l'homme a besoin d'en absorber en moyenne trois litres par 24 heures. Une grande partie est fournie par les aliments; le fromage en contient 370 p. 100; la viande, le poisson et les fruits 700; la salade 940, et le riz seulement 90.

(1) Les expériences de Chaussat ont montré qu'un animal soumis à l'inanition meurt, en général, quand il a perdu un quart de son poids initial, ce qui a lieu généralement dans un délai de 15 à 18 jours en moyenne. Succi n'aurait donc plus eu que 2 kilogrammes à perdre quand il a cessé son jeûne.

Un organisme qui, par défaut de nutrition, ne reçoit ni carbone, ni azote, ni hydrogène, continue cependant à excréter jusqu'à la fin de l'acide carbonique, de l'eau, de l'acide urique, et cela aux dépens de sa propre substance. La régression organique se poursuit, et la progression ne peut se faire, puisque les échanges moléculaires ne s'accomplissent qu'à la faveur des albuminoïdes préexistants dans le sang et les humeurs parenchymateuses. Eh bien ! chez Succi, on voit cette élimination urique se ralentir et le poids ne diminue que d'une façon minime (441 grammes par jour). Il est certain que la régression organique a été presque enrayée, et l'échange moléculaire entre les albuminoïdes aboli.

Je ne puis m'expliquer des résultats si surprenants qu'en cherchant le secret du jeûneur dans son *grand sympathique*. Je crois que Succi a un système nerveux trophique tout à fait spécial et grâce auquel ce travail moléculaire intime de la nutrition peut être, sinon suspendu, du moins fortement diminué. Succi a vécu à ses dépens, mais il consomme très peu ; telle est ma conclusion. Comme on le voit, j'admets une névropathie réelle portant sur le système ganglionnaire.

Un fait me paraît souverainement précieux pour appuyer ma thèse, celui qui a trait à l'intégrité de la vision. Si les cornées de Succi sont restées intactes, s'il a échappé aux troubles profonds qu'ont si exactement notés des observateurs comme Brett, Magendie et Chaussat, c'est que ces nerfs trophiques sont habitués à une consommation matérielle minime et ont pu continuer ainsi leurs fonctions.

Il y a évidemment chez cet homme comme une habitude de conservation qui lui permet d'assimiler beaucoup, de perdre fort peu et d'emmagasiner, pour ainsi dire, des provisions pour la disette.

Succi vint ensuite à Paris. Quand il eut, à grand'peine, après un mois de démarches, réussi à constituer un comité, son impresario, le chevalier Lamparti, l'exhiba d'abord dans un appartement de la rue Le Peletier, avec un tourniquet. L'entrée coûtait 2 francs la semaine, et 1 franc le dimanche : malgré la modicité des prix, il n'y eut presque pas de visiteurs. Le malheureux passa alors à l'état d'annexe dans des établissements comme l'Olympia, l'Eden-Théâtre et les Montagnes russes, mais il n'eut pas plus de succès. C'est dans un de ces établissements que je l'ai vu et, comme j'étais à peu près seul avec lui, je pus causer assez longtemps. Il me parut très versé dans les sciences psychiques et d'un esprit parfaitement équilibré.

Tous ceux qui pouvaient s'intéresser, pour une raison ou

pour une autre, à ce genre d'expérience s'étaient portés au Grand-Hôtel, où un peintre sicilien, Merlatti, s'était installé, à grand fracas, quelques jours auparavant, annonçant un jeûne de cinquante jours, sans l'absorption de la moindre liqueur, et de plus, amusant le public par ses saillies, tout en barbouillant des toiles pour charmer ses loisirs. C'est ainsi que les journaux du temps lui prêtèrent ce mot de la faim ou de la fin : « La splendeur de ce palais me fait oublier le mien. »

Il était, comme Tanner, très gros mangeur. Dans le dernier repas qu'il fit solennellement devant la foule assemblée, il dévora une oie grasse *avec son ossature toute entière*, un kilogramme environ de filet de bœuf, un kilogramme de légumes et, comme dessert, deux douzaines de noix, dont il croqua les coquilles.

On voit qu'il faisait provision à l'intérieur (1).

## V

D'après le Dr Bernheim, l'homme sain qui meurt après plusieurs jours de jeûne ne meurt pas d'inanition ; il est encore un colosse relativement au phtisique émacié qui se traîne pendant des semaines comme un cadavre ambulante, ou un convalescent de fièvre typhoïde qui n'a plus que la peau et les os et qui, cependant, va guérir. C'est donc *la faim qui tue et non l'inanition*, ou du moins *la faim qui tue avant l'inanition*. En effet, le fébricitant, le phtisique, l'anorexique, l'hystérique qui vomit et le sensitif qui s'auto-suggestionne n'ont pas faim. Et, d'autre part, si l'on veut interpréter les symptômes de la faim, l'agitation, puis la dépression, les hallucinations, l'insomnie, l'excitation furieuse suivie de stupeur et d'un collapsus terminal, on voit qu'il s'agit là d'une véritable névrose à laquelle les affamés succombent avant d'avoir eu le temps de mourir d'inanition.

(1) L'action de vivre ainsi sur ses réserves est connue en médecine sous le nom d'*autophagie*. On en a des exemples curieux dans les bosses des chameaux et les fesses des Hottentotes, qui s'enflent dans l'abondance et se dégonflent dans la famine.



Toute la question revient donc, pour pouvoir supporter un long jeûne, à s'y préparer graduellement ou à suspendre la faim par des procédés stupéfiants.

J. Acosta signalait déjà cette propriété des feuilles du tabac et de la coca du Pérou, dans son *Histoire naturelle des Indes* (t. IV, ch. XII) publiée à Séville en 1590, et l'amiral de Corbigny écrivait récemment qu'un marron astringent de l'Afrique équatoriale, la noix de Gourou ou de kola, très apprécié des habitants de ce pays pour ses propriétés reconstituantes, permet aux voyageurs de supporter sans fatigue la privation de nourriture et de longues marches sous un soleil énervant,

Le professeur Germain Sée, le Dr Rochard et le professeur Heckel (de Marseille) ont montré que la Kola et quelques autres aliments dits d'*épargne*, ayant pour base la *caféine*, supprimaient la sensation de faim, facilitaient le travail musculaire et permettaient de le continuer sans fatigue en annulant l'essoufflement consécutif à l'effort.

Matthiole (*Commentaire sur Dioscoride*) attribue aux Scythes l'usage d'une herbe agréable au goût qui pouvait suppléer à la nourriture pendant dix à douze jours.

Beaucoup d'auteurs de l'antiquité, et en particulier Plutarque, prétendent que le philosophe Épiménide avait dormi pendant cinquante ans dans une caverne; d'autres, moins crédules, se bornent à dire qu'il vécut tout ce temps-là presque sans manger et un écrivain militaire du deuxième siècle avant notre ère donne même plusieurs recettes de préparations connues sous le nom de *Pâte d'Épiménide*, et qui entraient dans la composition des approvisionnements des places fortes; je les ai reproduites dans mon livre sur la Poliorcétique des Grecs.

Les préparations de cette nature étaient fort répandues, car Xiphilin (*In Severo*, ann. 206) dit que les Calédoniens et les Méates savaient « préparer une nourriture telle que, prise en boulette de la grosseur d'une fève, elle calmait la faim et la soif ».

La liqueur de Zanzibar qu'employait Succi était, on le voit, renouvelée des Grecs. Seulement le Dr Bernheim pense que cette liqueur, absorbée le premier jour, n'a pas suffi pour sup-

primer la sensation de faim pendant toute la durée du jeûne, mais qu'elle a produit une auto-suggestion capable d'annihiler les effets de cette névrose. Il raconte à ce propos que M. Debove, ayant suggéré à deux femmes hystériques endormies par lui l'absence de faim et l'ordre de ne pas manger, put les soumettre à un jeûne de quinze jours pleins, pendant lesquels elles ont bu mais n'ont ingéré aucun aliment solide. Ce jeûne, très bien supporté, aurait pu être prolongé encore pendant quinze jours, mais l'une des malades avait déjà perdu 3<sup>kg</sup> 200 et l'autre 5<sup>kg</sup> 200.

La théorie du Dr Bernheim avait déjà été formulée dans les *Prolegomènes* de l'Histoire universelle de Ibn Khaldoun, savant homme d'État du quinzième siècle, qui nous a laissé de précieux renseignements sur tout ce qui se rattache à la civilisation arabe <sup>1</sup>.

« Les médecins se trompent, dit-il, en prétendant que c'est l'abstinence qui fait mourir : cela n'arrive jamais, à moins qu'on ne prive l'homme brusquement de toute espèce d'aliments ; alors les intestins se ferment tout à fait et l'on éprouve une maladie qui peut conduire à la mort. Mais lorsque la chose se fait graduellement, et par esprit religieux, en diminuant peu à peu la quantité de nourriture, ainsi que font les Soufis, la mort n'est pas à craindre. La même progression est absolument nécessaire lorsqu'on veut renoncer à cette pratique de dévotion ; car, si l'on reprenait brusquement sa première manière de se nourrir, on risquerait sa vie. Il faut revenir au point de départ, en suivant une gradation régulière, ainsi que cela s'était fait en le quittant. Nous avons vu des hommes qui supportaient une abstinence complète pendant quarante jours consécutifs et même davantage.

« Sous le règne du sultan Abou'l-Hacen, et en présence de nos professeurs, on amena devant ce prince deux femmes, dont l'une était native d'Algésiras et l'autre de Rouda. Depuis deux ans, elles avaient renoncé à toute nourriture. et, le bruit s'en étant répandu, on voulut les mettre à l'épreuve. Le fait

(1) Une traduction française des *Prolegomènes* a été publiée en 1852 dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*.

fut complètement vérifié, et elles continuèrent à jeûner ainsi jusqu'à leur mort. Parmi nos anciens condisciples, nous en avons vu plusieurs qui se contentaient pour toute nourriture de lait de chèvre : à une certaine heure de chaque jour, ou à l'heure du déjeuner, ils tétaient le pis de l'animal. Pendant quinze ans, ils suivirent ce régime. Bien d'autres ont imité leur exemple. C'est un fait qu'on ne saurait révoquer en doute (p. 182). »

En résumé la machine humaine, comme la machine à vapeur, peut subsister longtemps sans être alimentée si aucune cause extérieure ne vient la détruire.

Si la machine ne travaille pas, comme dans les sommeils léthargiques, elle peut résister très longtemps. C'est ce que prouve, en ce moment, Marie Boyenval qui dort à Thénelles (Aisne) depuis 19 ans.

Si, au contraire, la machine travaille, la théorie d'Ibn Khaldoun et de Bernheim paraît devoir être admise, en laissant toutefois subsister une inconnue. Quand l'individu, comme Zélie Bouriou notamment, ne consume pas ses réserves, où prend-il la force nécessaire pour accomplir les actes de sa vie quotidienne? Son organisme serait-il comparable à celui de certains végétaux qui poussent sur le roc, empruntant les éléments de leur vitalité à l'oxygène et à l'azote de l'air, et vivant, suivant l'expression populaire, de *l'air du temps*?

Albert DE ROCHAS.

(*Annales des Sciences psychiques.*)



## LES FAITS DE TÉLÉPATHIE

ET

### LEUR OBSERVATION SCIENTIFIQUE



C'est bien un peu vieux, surtout en matière de télépathie, de faire appel au Moyen Age : néanmoins il est toujours profitable de mettre à contribution la sagesse des philosophes de ces âges antiques. Plus on les étudie, plus on leur trouve de précieuses qualités, même en science d'observation.

Il est un principe qui leur était familier et sur lequel nous voulons appeler l'attention des amateurs de télépathie : « Dans toute question, disaient-ils, avant de discuter la nature du fait, informez-vous soigneusement de la réalité de son existence ; » ou en langage scolastique : « Avant d'étudier le *quid sit* d'une chose, établissez toujours la question préalable *an sit*. »

Existe-t-il des faits de télépathie réels et bien observés ? On a beaucoup discuté à leur sujet, mais a-t-on pris toutes les précautions nécessaires pour *analyser* la réalité du phénomène pris non pas en bloc et dans un certain vague imprécis, mais disséqué dans chacun de ces éléments constitutifs ? Nous croyons que bien souvent on a oublié ces précautions fondamentales.

Parmi les éléments les plus essentiels en la matière nous plaçons, sans hésiter, la concordance des temps. Elle seule suffira bien souvent à détruire toute tentative d'explication scientifique et naturelle. Or souvent on se borne à affirmer la coïncidence que j'appellerai *vulgaire* et non la simultanéité physique. Alors on tire des conclusions qui n'ont rien de scientifique.

Nous voulons concrétiser notre pensée en l'appliquant

à deux faits inédits et très caractérisés. Nous nous sommes à leur sujet livré à des recherches spéciales et minutieuses dans le but de bien dégager les détails les plus essentiels.

Le premier de ces faits nous a été raconté par un des agents du fait télépathique lui-même; c'est sa rédaction, écrite de sa main, que nous publions ici: elle est exacte dans tous ses détails.

Certaines circonstances du récit paraîtront peut-être superflues; mais, comme en ces sortes de phénomènes un détail, en apparence insignifiant, souvent jette un grand jour sur l'ensemble, nous n'avons rien voulu retrancher du récit authentique.

Le principal acteur est l'ainé d'une famille bretonne composée de 9 enfants. Sept d'entre eux sont marins: un autre est religieux. C'est ce dernier, témoin oculaire et agent partiel, qui fait le récit.

Il y a une dizaine d'années, mes frères Yves et Joseph faisaient la campagne de Terre-Neuve. Exilés loin de la patrie, ils étaient heureux après une rude journée de pêche de se retrouver le soir et de se communiquer mutuellement leurs joies et plus encore leurs peines; car aux bancs les joies sont rares, mais les difficultés et les souffrances sont de tous les instants: « Pour nous, gémissaient les petits graviers, plus de famille, plus de jours de fête! Mais toujours le froid et la tempête, toujours la morue à chasser, à fendre, à ébrouailler (1). » Puis, pour se consoler, les petits fieux s'endormaient en pensant que là-bas, dans la chaumière bretonne, on ne manquait pas, à la prière récitée en famille, d'avoir un souvenir pour les Terr'neuvas.

Or, un soir d'été (13 septembre 1892), leur journée finie, ils s'étaient étendus sur leur pauvre couche; ils commençaient à s'endormir, quand subitement ils sont réveillés par la brusque irruption de 7 ou 8 gars Rochois (2), renommés pour leur brutalité, et la terreur des autres marins. Les nouveaux venus somment mon frère aîné de leur verser immédiatement à boire.

(1) Ebrouailler, argot des pêcheurs de Terre-Neuve.

(2) Originaires de Roche-Derrien, canton de l'arrondissement de Lannion. Les habitants de cette bourgade, à cause de leur caractère violent et hableur, sont mis à l'index par les Bretons des communes voisines.

Yves était chargé du vin de la compagnie; voyant que ses camarades étaient pris de boisson et du reste ayant la défense formelle de rien distribuer après l'heure, il congédie les malheureux buveurs et leur dit qu'il ne peut les écouter sans s'exposer à être lui-même sévèrement puni. Ce courageux refus réveille chez les Rochois les vieilles rancunes de clocher. Furieux de se voir ainsi déboutés, nos amateurs d'alcool s'en prennent à mon frère : « Tu ne veux pas nous donner à boire, nous te paierons tout de même. » Alors, s'emparant de grosses triques, ils s'approchent du lit où reposent les deux frères et frappent si cruellement l'ainé qu'ils l'auraient tué sans les supplications de son plus jeune frère qui leur criait, les larmes aux yeux : « Au moins, ne le tuez pas si loin ! si loin de son pays ! » Enfin, quand ils ont satisfait leur vengeance, ils quittent la baraque, laissant le pauvre Yves à demi mort.

Le même soir, à 7 ou 800 lieues de là, nous, les frères des Terr'neuvras, nous avions, autour de nos vieux parents, pieusement terminé notre journée par la prière accoutumée, non sans un souvenir donné aux absents chéris. Puis chacun avait regagné sa couchette rustique. Tout à coup, j'entends ma mère fondre en larmes :

« Yvon ! mon pauvre Yvon se meurt là-bas, à Terre-Neuve ! nous crie-t-elle.

— Pourquoi ces pleurs, lui dis-je, ce qui se passe en ce moment à la grande île, Dieu seul le sait.

— Le voilà, le voilà ! s'écrie la pauvre mère éplorée. Yvon n'est plus, Yvon est mort. »

J'ouvre les yeux et instinctivement je les referme de peur de voir la vision. Ma mère de reprendre :

« Vois donc ! Vois donc ! ton frère s'avance vers ton lit ! »

Je regarde, mais je n'aperçois rien. Au même moment, des coups semblables au toc toc d'une horloge se font entendre sans interruption. Mes jeunes frères et moi-même, nous commençons à notre tour à nous inquiéter. La peur me gagne, si bien que je ne me rappelle pas en avoir jamais éprouvé une aussi grande. Mon père jusque-là était resté indifférent, incrédule, railleur même. Lui aussi entend comme nous.

Maitrisant un peu ma frayeur, pendant un quart d'heure,

j'inspecte avec lui tous les coins de la maison. Après de vaines recherches pour découvrir d'où peuvent venir ces coups et ce qu'ils signifient, nous retournons nous coucher. Mais le même son lugubre se fait encore entendre durant deux longues et terribles heures. Ma mère continuait de pleurer, bien convaincue qu'elle ne reverrait plus son Yvon.

Une lueur me traverse l'esprit. Il est bien possible qu'Yves, mon jumeau, se trouve, à cette heure, en grand danger de sa vie. Je le recommande à Dieu et fais vœu d'aller le lendemain offrir un cierge à Notre-Dame pour le salut du marin. Et j'essayai de me rendormir.

Le lendemain, j'étais debout à la première heure, et, sans retard, je partis accomplir ma promesse. Mais ma mère était inconsolable, elle fut plus de huit jours sans parler et pendant les deux mois qui précédèrent l'arrivée de mes frères, elle disait à tout venant que l'ainé des Terr'neuvas ne reverrait plus la maison paternelle.

Contre son attente, les deux pêcheurs étaient de retour au commencement de novembre. — Avant d'entendre le récit détaillé de la campagne, on leur demande s'il ne leur était point arrivé quelque malheur. Alors Yvon de raconter comment, ayant refusé de se prêter au désir de méchants buveurs, ceux-ci le maltraitèrent si fort qu'il fut plusieurs jours sans pouvoir travailler. Coïncidence vraiment surprenante, c'était le même soir où mamère avait éprouvé les tristes impressions décrites plus haut.

#### DOSENN-KERNEÛN.

Voici maintenant le second fait tel qu'il nous a été rapporté :

Georges Sausse était enseigne de vaisseau. Il est mort, il y a deux ans à peine. En août ou septembre 1896, il prenait part à une croisière dans les mers du Levant. Sérieux, ami de l'étude, passionné pour les sciences et l'archéologie, il était resté en même temps chrétien solide et convaincu.

- Un jour, retiré à l'écart des autres officiers, il se reposait, plongé dans une de ses lectures favorites. Tout à coup il sent son âme envahie par une pensée et une conviction terrible :

Mon pauvre N. se meurt ! il est mort ! je ne le reverrai plus ! N. était son ami de prédilection ; tous deux étaient une de ces paires d'intimes dont il est vrai de dire : ils ne forment qu'un cœur et qu'une âme.

L'impression de Georges fut si forte qu'il garda durant plusieurs jours une profonde tristesse empreinte sur toute sa personne. Il pensait à son ami et priait pour le repos de son âme, comme on fait pour un mort. Ses camarades, le voyant ainsi accablé, taciturne, lui demandèrent la cause de son chagrin. Il dut leur raconter la terrible pensée dont il s'était senti empoigné et la terrible conviction qui l'avait subjugué.

Ceux-ci essayèrent de le consoler, de lui enlever cette idée fixe, qu'ils regardaient comme une illusion, un caprice étrange. Mais Georges répétait : il est mort ! je ne le reverrai plus !

Au bout de quelques semaines, le navire fit escale, et l'on distribua les lettres arrivées du pays. Il y en avait une pour Georges endeuillée de noir. Il l'ouvre fiévreusement en présence de ses camarades. Il a vite parcouru les quelques lignes qui la composent : « Il est bien mort, s'écrie-t-il ; et le jour et l'heure de sa mort sont le jour et l'heure où la terrible pensée, la terrible conviction s'est emparée de moi ! »

Ce fait produisit sur lui, on le conçoit, une impression ineffaçable. Plusieurs fois il en entretint l'un de ses amis, et c'est cet ami témoin auriculaire qui nous l'a raconté. Lui-même, après avoir pris connaissance de notre récit, a bien voulu le certifier exact.

Tel est le récit vulgaire des deux faits annoncés. Mais, pour la précision scientifique, il fallait avoir des renseignements complémentaires, et le principal, avons-nous dit, c'est la concordance des temps.

Or ici les deux éléments du fait télépathique, l'angoisse de la mort chez l'un et la connaissance de cette mort chez l'autre, se sont-ils passés à la même heure astronomique et réelle ?

Pour le premier fait nous avons interrogé les sujets eux-mêmes. Tous les deux vivent encore et ils ont gardé précise la mémoire de toutes les circonstances. Or tous les deux affirment que le fait s'est passé peu après la nuit venue, c'est-à-dire en Bretagne comme à Terre-Neuve, vers 9 ou 10 heures



du soir. Il y a donc eu coïncidence des heures au sens vulgaire.

Mais au sens astronomique et réel, il y a eu discordance ; et cette discordance est considérable. Nous allons le prouver. Entre la Bretagne et Terre-Neuve, en effet, il y a une différence de longitude de 50 degrés environ. Or cette différence de longitude établit entre les heures une différence de 200 minutes ou 3 h. 20. Quand il est 10 heures en Bretagne, il n'est encore que 6 h. 40 à Terre-Neuve. La mère bretonne a donc ressenti les angoisses de son fils trois heures avant qu'elles ne se produisent réellement.

Comme l'effet ne peut précéder sa cause réelle, il faut conclure que l'angoisse du Breton n'a point été cause de la douleur et de la vision de la mère. L'avertissement mystérieux, qui a troublé la famille bretonne, ne peut venir que de Dieu même ; car, lui seul pouvait connaître à l'avance, c'est-à-dire trois heures avant leur manifestation, les desseins pervers qui allaient germer et se produire au cœur des pêcheurs rochois.

Du reste cette intervention du Ciel n'a rien qui soit indigne de Celui qui aime à s'appeler le Père, la Providence des petits et des humbles. Elle est une affirmation sensible de ce dogme chrétien, que les prières faites par un père, une mère, des frères, des sœurs, au foyer de famille, sont le salut des absents.

Pour le second cas, la même remarque et la même conclusion s'imposent. Nous n'avons pu savoir de l'enseigne de vaisseau lui-même l'heure réelle du phénomène dont il a été le sujet. Mais le témoin, qui nous a communiqué ce récit, nous a certifié que Georges Sausse, en racontant son aventure ne parlait que de l'heure vulgaire, et ne songeait nullement à faire la correction exigée par la différence de latitude. Or la différence d'heures est ici bien plus considérable encore que dans le cas précédent.

Il devient donc impossible d'expliquer ces deux faits par les lois, hypothétiques d'ailleurs, de la télépathie naturelle. Il faut admettre l'intervention de l'action divine ou invoquer les caprices du hasard.

Cette dernière solution a été préconisée par MM. Gurney, Myers et Padmore pour tous les phénomènes de ce genre :

« Une personne, disent-ils (1), est morte à trois heures un quart dans l'Océan Indien, le fait est consigné dans le journal du bord : et lorsque l'hallucination (ou vision) a eu lieu, l'aiguille marquait trois heures un quart en Angleterre. La télépathie peut bien, comme l'électricité, supprimer l'espace, mais elle ne peut faire que l'heure soit la même à deux longitudes différentes. »

Ces auteurs sont d'avis qu'il faut éliminer de la télépathie scientifique les phénomènes de ce genre où manque la coïncidence nécessaire des temps et des heures.

Nous sommes de leur avis, s'ils veulent parler de la télépathie *naturelle*. Comme nous l'avons déjà dit au sujet des deux marins bretons, la terreur des deux frères n'a pu causer *naturellement* les angoisses ressenties par leur mère, trois heures auparavant.

La télépathie naturelle étant écartée pour ces sortes de phénomènes, faut-il ne voir en eux que de purs jeux du hasard ? « Pour moi, je l'avoue, écrit M. Christian (2), médecin de la maison de Charenton, je ne saurais voir là qu'une simple coïncidence, un pur hasard, je suis même sûr que fort souvent la coïncidence est imaginée ou inventée (bien inconsciemment !) après coup.

.....

N'est-ce pas le cas d'appliquer ici ce que Walter Scott dit des songes ? « Si l'on prend en considération les milliers de rêves qui doivent, de jour en nuit, se présenter à l'imagination des hommes, le nombre des coïncidences entre la vision et l'événement véritable est moins fort et moins remarquable qu'un calcul impartial des chances ne devrait nous porter à nous y attendre. »

Nous croyons ces conclusions trop radicales. Qu'il y ait des faits télépathiques que le hasard seul suffise à expliquer, nous l'admettons volontiers. Et même, la plupart des faits, présentés comme des phénomènes de télépathie purement *natu-*

(1) *Les Hallucinations télépathiques*. Traduction de Marillier, 1891.

(2) *Que faut-il penser de la télépathie ?*

*relle*, sont-ils autre chose que de purs jeux du hasard? Nous n'oserions l'affirmer. Les rapports recueillis jusqu'à présent n'ont pas encore donné une base suffisante, à notre avis, pour une conclusion scientifique. L'étude si importante de la coïncidence *réelle* des temps n'a pas été assez sévèrement envisagée dans la plupart des cas.

Il y a plusieurs années, nous ne l'ignorons pas, M. l'abbé Gayraud (1) écrivait ces paroles très affirmatives : « Quant aux phénomènes télépathiques, nul ne saurait douter de leur réalité; ils s'imposent à la science. »

Mais, en dehors des faits nombreux où le caractère divin s'impose, et dans lesquels le jeu des forces naturelles devient évidemment impuissant, comme dans les deux cas rapportés plus haut, l'expérience et l'observation ont fourni bien peu d'éléments pour une discussion sérieuse, et le doute, en ces matières, est l'attitude qui nous paraît la plus sage.

Néanmoins, en ce qui nous concerne, nous n'aurions pas plus de répugnance à reconnaître comme possible l'action réciproque à distance de deux âmes harmonisées par la nature ou par une longue amitié qu'à admettre l'action à distance de l'hypnotiseur sur le sujet précédemment soumis à son influence. Mais, avant de se prononcer sur la possibilité ou la nature de ces communications occultes, nous voudrions que les auteurs exigeassent plus de faits scientifiquement constatés. Car jusqu'à présent on n'a guère enregistré, en fait de télépathie incontestable, que des faits où le merveilleux divin s'impose d'une manière presque nécessaire.

Paris, le 28 décembre 1902.

Fr<sup>e</sup> HILAIRE,  
*Religieux capucin.*

(1) *Suggestion mentale et Télépathie*, 1896.

---

## UN GUÉRISSEUR

## LE PRINCE DE HOHENLOHE

(Suite et fin.)

Enfin, pour répondre à diverses attaques, ou plutôt pour fixer les âmes de bonne foi que ces attaques auraient ébranlées et troublées, le prince publia le mémoire justificatif ou plutôt explicatif qui suit. D'un accent de piété profonde, empreinte d'une douce sérénité, cette pièce vaut certainement la peine d'être reproduite.

« Pour démentir de faux bruits, et répondre aux attaques d'une critique maligne, autant que pour rectifier les jugements erronés et les méprises, je me vois obligé de faire la déclaration suivante (1) :

« Il n'est aucun chrétien instruit qui ignore avec quelle force le divin auteur de la religion a recommandé à ses disciples d'avoir en lui une foi pleine de confiance comme ayant reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre ; on sait aussi quel pouvoir d'opérer des merveilles il a communiqué à une prière humble et confiante, dirigée en son nom vers le Père céleste, quelles promesses pour la vie présente et future il y a attachées, et avec quelle douceur et charité il inspirait cette ferme confiance à ceux qui cherchaient près de lui le remède à leurs maux, et il déclarait que son secours était la récompense de leur foi.

« C'est par cette confiance, fondée sur la foi en Jésus-Christ Fils de Dieu, et jointe à un repentir et à un amendement sincère, qu'au temps des Apôtres et depuis, tant de fidèles ont

(1) Tiré de l'Ami de la Religion. Reproduction textuelle.

obtenu, non seulement le salut et la sanctification de leurs âmes, mais encore la guérison des infirmités et des maladies les plus graves, comme les livres saints et l'histoire de l'Église nous l'apprennent. De nos jours même, plus d'un chrétien fervent a éprouvé par lui-même, au milieu de ses souffrances et de ses dangers, le pouvoir céleste de la foi ; plus d'une fois, le Tout-Puissant a fait éclater, par des faveurs insignes, le succès de l'humble confiance des malheureux, et des prières de l'Église faites en leur nom et sur eux.

« Ces pensées se saisirent de mon âme avec plus de vivacité depuis que, de mon propre mouvement, et dans l'unique but de travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au bonheur du prochain, j'embrassai l'état ecclésiastique et je reçus l'ordination sacerdotale, en 1815. Touché de ces paroles du Sauveur : *Laissez venir à moi les petits enfants*, et sollicité par de pieux parents, je prononçai plusieurs fois avec succès, sur des enfants malades, les prières et les bénédictions autorisées par le Rituel.

« Tandis que ces heureux résultats m'encourageaient, j'éprouvai une sorte de confusion sur l'observation qu'un simple paysan catholique eut l'occasion de me faire, lorsque, se trouvant avec moi chez son parent, le digne curé Bergold à Hassfurt, il me dit, à propos des longues souffrances de la princesse de Schwartzemberg, qu'il s'étonnait que des prêtres fissent des difficultés de prier avec et pour des malades, après une préparation convenable, et de leur donner les bénédictions usitées par l'Église, et auxquelles on a toujours attaché tant de prix : et cela dans l'intention que, par la vertu de ces prières et de ces bénédictions, les malades reçussent la guérison, ou tout au moins du soulagement, si c'était la volonté de Dieu, et qu'il fût expédient pour le salut de leurs âmes.

« Il ajouta que lui-même avait souvent prié de la sorte avec succès, mais sans prononcer de bénédiction ; ce qui ne lui convenait pas comme laïque. Il me détermina donc à recommander à cette princesse qui, depuis de longues années, ne pouvait quitter son lit, l'usage de ce pieux remède. Elle se porte d'autant plus volontiers à suivre mon conseil, que les sentiments religieux lui étaient naturels depuis sa tendre

enfance. De son consentement, et pour appuyer mes prières, j'amenai avec moi Martin Michel, sur la piété duquel je comptais principalement. Nous nous mîmes tous en prières avec la princesse, qui s'y était bien disposée, et avec les personnes attachées à son service et agenouillées près de son lit. Nous invoquâmes avec ardeur le Père céleste, source d'amour et de toute consolation, par son Fils Jésus-Christ.

« A peine eûmes-nous achevé notre prière, et moi prononcé en silence sur la malade la bénédiction, en ajoutant qu'elle devait se lever et reprendre le libre usage de ses membres ; à peine eut-on enlevé les liens et bandages qui la tenaient, que, se sentant animée d'une vie nouvelle, elle se mit en mouvement, pleine de joie, quitta son lit, marcha dans l'appartement, et descendit même l'escalier au milieu des larmes d'attendrissement et des félicitations des assistants. Tandis que je réfléchissais sur le succès miraculeux de nos prières, et sur la vertu de la foi en Jésus-Christ qui sait compatir à nos maux, et que, vivement touché de la bonté divine, je lui rendais grâces avec tous les habitants de la maison, la nouvelle de cette guérison soudaine se répandit dans toute la ville de Wurtzbourg : et il me fallut céder à l'empressement d'un grand nombre de malades qui sollicitaient ma bénédiction, et espéraient la guérison par la vertu de notre foi.

« Le public a appris ce qui s'est passé depuis. L'affluence de ceux qui demandaient mon secours, sans que je les eusse appelés, me laissa peu de repos à Wurtzbourg, à Bamberg et aux bains de Bruckenau, où le prince héréditaire de Bavière m'avait engagé à prendre quelque délassement. Il m'eût semblé dur et même inhumain de renvoyer sans consolation ces malheureux qui arrivaient ; et je crus d'autant moins devoir leur refuser la bénédiction que chaque prêtre peut accorder à ceux qui la demandent, qu'ils la sollicitaient de moi avec la confiance la plus touchante : qu'un grand nombre en ont éprouvé les heureux effets, et que les personnes les plus distinguées m'encourageaient à ce religieux et charitable ministère.

« Cependant, comme l'ordre et l'édification étaient parfois

troublés par ces réunions, lorsqu'à cause de la foule elles avaient lieu sur les places publiques, comme moi-même alors j'avais peine à conserver le recueillement et la patience nécessaires, l'on eut raison d'interdire ces attroupements. Je respecte ces mesures de l'autorité spirituelle et civile à qui je dois l'obéissance; j'attends avec tranquillité les ordres ultérieurs du vicariat général de Bamberg, auquel j'ai envoyé ma déclaration respectueuse; j'attends aussi les enquêtes et la décision du chef suprême de l'Église, auquel j'ai tout exposé avec la plus humble soumission.

« Je prie, par conséquent, que l'on veuille m'épargner, en attendant, et s'abstenir de m'amener des malades de près ou de loin. Du reste je crois qu'il est de mon devoir de déclarer publiquement :

« 1<sup>o</sup> Que dans ces pieux essais, ma conscience me rend le témoignage de n'avoir rien eu en vue que le désir de glorifier, dans ces temps d'incrédulité et de corruption, Dieu auteur de tout bien et l'Église fondée par son Fils, et de procurer à l'humanité souffrante du soulagement et du secours, autant qu'il plaira à Dieu.

« 2<sup>o</sup> Que, me regardant comme un homme faible, pécheur, indigne de la grâce, je n'attribue rien à mes mérites, mais tout à la puissance et à la bonté de Dieu, auquel soient honneur et gloire dans l'éternité. *Donnez-en la gloire, Seigneur, non pas à moi, mais à votre nom* : c'est là ma prière, et je ne cherche pour ma coopération aucune récompense humaine, aucun applaudissement, aucune louange.

« 3<sup>o</sup> Que, pour obtenir les guérisons, je ne me sers absolument d'aucun art secret, inventé ou appris d'autrui, mais simplement des moyens recommandés par Jésus-Christ à ses disciples, et surtout à ceux qui sont chargés du saint ministère dans l'Église : savoir, d'une prière humble et repentante, ainsi que d'une ferme confiance dans les mérites et les promesses du Sauveur. Si le malade en est pareillement pénétré, il peut attendre du soulagement ou une guérison parfaite, en tant que cela est utile au salut de son âme, et n'est point opposé aux décrets impénétrables et profondément adorables de la sagesse et de la justice divine. Quiconque se

fait une autre idée de la chose et attribue aux formules mêmes de prières une vertu secrète, se trompe fort; il ne connaît pas la vertu de cette foi pure, intérieure et pleine de confiance envers Jésus-Christ qui en est l'auteur et le consommateur, en qui habite la plénitude de la divinité, auquel j'adresse tous les jours dans la sainte messe mes supplications pour les malades qui arrivent et dont la main secourable est bien moins éloignée de nous que ne le pense un monde orgueilleux, engourdi dans son indifférence pour les mystères et les bénédictions de la religion.

« 4<sup>o</sup> Qu'en particulier le riche et pieux cultivateur, Martin Michel, ne m'a ni découvert ni communiqué, comme on le prétend faussement, une science secrète, religieuse et médicale; mais que, mu par un zèle pur pour la gloire de Dieu et le bien du prochain, dans un entretien où il était question de la paralysie incurable de la princesse Mathilde, il me fit songer aux espérances de guérison que l'on pourrait concevoir, si j'avais recours, comme prêtre, aux prières et aux bénédictions de l'Église; et je ne l'ai amené avec moi que dans cette occasion, et je n'ai par la suite employé le concours de ce digne serviteur de Dieu.

« 5<sup>o</sup> Que c'est une fausseté encore plus sensible à mon cœur que d'avancer que j'exclus des bénédictions les non catholiques, ou je les regarde comme réprouvés. J'admets tous ceux qui croient en Jésus-Christ comme au divin docteur et rédempteur des hommes, quoique persuadé que la doctrine de Jésus-Christ et les moyens de salut ne se trouvent dans leur pureté et leur intégrité que dans l'Église catholique, sous la direction du corps des pasteurs institué par Jésus-Christ même, et que dans ce sens on ne trouve le salut que dans son sein. Je condamne cependant aussi peu que l'Église elle-même les particuliers qui en sont séparés, parce que je ne puis savoir si leur erreur est coupable ou innocente, et que, dans ce dernier cas, ils appartiennent encore à la véritable Église. Je me borne à exciter dans les malades non catholiques le désir d'être éclairés dans la véritable doctrine et dans les voies du salut, et d'appartenir à la véritable Église, et je ne pense pas que ce langage puisse m'être reproché.



« 6° Que je souhaite fort que l'on fasse des enquêtes exactes pour constater les bienfaits obtenus déjà par un grand nombre de malades ou d'infirmes qui se trouvent rétablis ou soulagés; et que les autorités locales ou les personnes guéries publient ces guérisons pour la gloire de Dieu, pour faire éclater la vertu de la foi, et non pour ma propre gloire que je ne cherche point.

« 7° Que je ne crains nullement la présence de personnes instruites, chargées par les magistrats d'assister à mes essais qui d'ailleurs n'ont jamais eu lieu en secret, et que (comme l'expérience apprend que ces faveurs célestes ne s'obtiennent pas toujours sur le champ, mais sont parfois l'effet de la persévérance dans la prière), l'évidence du résultat obtenu ne peut que gagner à ce que les malades aient été longuement examinés dans leurs états successifs.

« 8° Que les circonstances avaient jusqu'ici rendu très difficile, sinon impossible, l'assistance des agents de l'autorité, et le maintien de l'ordre, à cause de la grande affluence de ceux qui venaient chercher du secours: et que je trouverai bon que l'autorité prenne à ce sujet les mesures convenables, me soumettant volontiers à ces réglemens.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieus, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

« Le prince Alexandre DE HOHENLOHE. »

(*Ami de la Religion*, 15 septembre 1821.)

### III

Il est probable que les enquêtes, réclamées par le pieux prince, furent ouvertes; je n'en connais pas de procès verbal authentique. Quoi qu'il en soit, le prince Alexandre continua à prodiguer ses prières aux malades. Il menait une vie fort édifiante. Il fut élevé aux dignités de l'Église, et nommé évêque de Sardique *in partibus infidelium*. En 1845, il adressait au clergé d'Allemagne une lettre digne d'un apôtre.

La situation de la religion catholique était alors bien précaire en ces contrées. « Celui, écrivait le prince, qui fortifia Paul dans ses combats, qui soutint Pierre défaillant sur les flots, celui-là est assez puissant pour nous protéger. Cramponnons-nous à sa main droite qui sauve, et les efforts, les malices de l'enfer ne pourront rien contre nous. Élevons nos regards vers celui qui se sert de nous comme d'un instrument ; et, dussions-nous souffrir comme saint Paul dans l'accomplissement de nos devoirs, nous souffrirons volontiers. »

Le mémoire du prince soulève plusieurs questions pleines d'intérêt.

Il nous raconte ingénument qu'il a été stimulé et comme entraîné à guérir les malades par un pieux cultivateur, Martin Michel. Mais il déclare que cet homme ne lui a communiqué aucun art secret, qu'il s'est contenté de faire ressortir à ses yeux la puissance de la foi, et spécialement la vertu des prières de l'Église dans la bouche du prêtre. Rien de suspect en tout cela. Martin Michel est un simple initiateur que la Providence met sur le chemin du prince : ce que celui-ci en apprend répond à des sentiments intimes et déjà anciens. Préalablement le prince avait expérimenté sur des enfants la puissance des prières de l'Église ; désormais il agira avec plus d'assurance, dans un cercle plus large, et obtiendra des effets plus étendus.

On ne saurait dire que les prières authentiquement approuvées par l'Église soient inopérantes. Leur efficacité, il est vrai, est subordonnée à bien des conditions, et surtout aux desseins impénétrables de la sagesse divine. Mais enfin, en elles-mêmes, elles ont une vertu ; et il est permis d'affirmer qu'on la verrait éclater plus souvent, si elles étaient d'un côté sollicitées, de l'autre prononcées avec une foi plus vive.

Toutefois est-on en droit de conclure que tout prêtre a l'étoffe d'un guérisseur ? Nullement. Autre chose est d'obtenir des résultats consolants par les prières de l'Église ; autre chose d'avoir ce don spécial qu'on nomme la grâce des guérisons. Ce don est un charisme du Saint-Esprit, qui, dans l'Église primitive, n'était pas départi indistinctement à tous ; son

rayonnement s'étend plus loin que l'influence d'intercesseur et de bénisseur rentrant dans les facultés du prêtre. Le prince Alexandre déclare au Saint-Père que, animé et fortifié par les exhortations du paysan, il avait senti en lui-même une *impulsion extraordinaire* à entreprendre la guérison des malades. Cette impulsion extraordinaire venait d'un moteur secret, que l'on peut croire avoir été dans l'espèce, d'après l'ensemble des observations, le Saint-Esprit. Voilà ce qui caractérise le don de guérisseur, en tant qu'il est accordé à certaines personnes.

C'est bien ce don qui fut le principe actif des guérisons opérées par le prince de Hohenlohe : si toutefois, ce qui ne paraît pas supposable, il n'y eut pas dans son fait illusion diabolique. Il y a deux dons relatifs aux miracles : l'un supérieur et transcendant, l'opération des prodiges : l'autre plus commun et plus rapproché de l'ordre de la nature, la vertu des guérisons. Les faits observés ne rentrent pas dans les prodiges proprement dits : ce sont de simples guérisons, produites le plus souvent par voie de soulagement inespéré. Quelques-unes auraient-elles pu être qualifiées miracles, à cause de leur instantanéité ? C'est possible : mais nous ne pouvons rien affirmer, l'information canonique faisant défaut.

Dans le temps même où vivait le prince de Hohenlohe, il était question des merveilleuses guérisons opérées par le saint évêque de Bardstown aux États-Unis, Mgr Flaget. Plus tard, M. Dupont de Tours inaugura la série des prodiges de la Sainte-Face : l'huile qui brûlait devant celle-ci, mise en petits flacons et envoyée dans toutes les contrées du monde, chassait les maladies et les infirmités. Le saint missionnaire de Chine, Mgr Verrolles, passait également pour doué d'une grâce de guérisons : il se trouvait un jour en un monastère de la Visitation que je pourrais nommer ; une religieuse malade réclama sa bénédiction ; l'évêque daigna la lui donner ; aussitôt la religieuse de s'exclamer : *Je suis guérie*. L'évêque avait sans doute senti *une vertu qui s'échappait de sa personne* ; il se déroba précipitamment, tandis que la nouvelle mettait en émoi le monastère.

Il est bon de rapporter ces faits à la gloire de Dieu et à la louange de ses serviteurs.

Il ne sera pas inutile de se demander si, à côté et au-dessous du don surnaturel des guérisons, il n'y a pas un don naturel de guérison. J'essaierai de répondre à cette question dans un prochain article.

Dom Bernard MARÉCHAUX.  
*de l'Ordre de Saint Benoît.*



## LA TRANSMISSION DIRECTE DE LA PENSÉE

*(Suite et fin.)*

## IV

**Transmission de pensées diverses**

*Première expérience.* — Désirant savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les phénomènes dits de *double vue*, M. J... avait écrit, l'avant-veille, à un de ses amis de Bordeaux, d'exécuter, au jour et à l'heure où les expériences devaient avoir lieu, c'est-à-dire à 10 heures et demie du soir, un acte quelconque, et de lui écrire ensuite ce qu'il avait fait.

Il est 10 heures et demie. M. J... exprime le désir de savoir ce que fait en ce moment même un de ses amis habitant Bordeaux. Il ne donne ni nom ni adresse. O... ordonne à M... de se transporter dans cette ville et de nous dire ce qu'elle voit.

Je reproduis presque textuellement ses paroles (1) :

« Je vois un monsieur grand et brun, qui a l'air d'un journaliste. Il ne se croit pas rien (*sic*). Il est au café avec un monsieur blond. Il sortent et marchent très vite. Le monsieur brun quitte le monsieur blond, et continue sa route vers la rue Porte-Dijeaux. (Il est à remarquer que le sujet n'est jamais allé à Bordeaux.) Il entre dans une grande maison. En bas, il y a une salle très éclairée. C'est un journal. Dans cette salle, il y a des dames et des jeunes filles qui causent. Le monsieur ressort et revient vers le théâtre. Là, il s'arrête à causer. Je ne le vois plus. »

M. J... demande alors à M... de revenir devant le journal, et de lui dire ce qu'il y a en face, de l'autre côté de la rue. En

(1) Nous connaissons à Paris des chiromanciennes, des tireuses de cartes, des médiums de profession qui produisent avec la plus grande exactitude les phénomènes de double vue et de transmission de pensée dont il est question, et ces phénomènes échappent à tout essai d'explication *naturelle*, physique ou physiologique.  
E. M.

posant cette question, M. J... pensait à un magasin de coiffure. M... répond qu'elle voit un magasin fermé. M. J... la prie de regarder à l'intérieur. Elle y voit, dit-elle, des antiquités. Or, chose remarquable, il y a un magasin d'antiquité à côté du magasin de coiffure.

M. J... prie le sujet d'essayer de retrouver le monsieur brun dont elle a perdu la trace : « Il est, dit-elle, sur une grande place avec la personne qui l'accompagnait tout à l'heure. Il la quitte, et entre dans un café dont la façade est cintrée et où l'on fait de la musique. (Il s'agit, selon M. J... du *Café anglais* dans les allées de Tourny.) Il va au téléphone, parle et s'en va. Il revient vers la rue Sainte-Catherine et la rue Porte-Dijeaux, et rentre au journal. Il monte au premier étage. Il parle très fort : il est en colère. Il passe devant le bureau de transmission des dépêches, et entre dans une pièce sur la porte de laquelle est écrit le mot *Secrétariat*, et où il y a une table couverte de papiers. Il lit des notes. Une lui fait plaisir : il est content. Il reste là jusqu'à minuit, parce qu'il a beaucoup à travailler. » (Il est un peu plus de 10 heures et demie, au moment où M... prononce cette dernière phrase.)

Le surlendemain, M. J... recevait une lettre de Bordeaux. Son ami n'était pas sorti de chez lui, ce soir-là. Il n'avait donc pas exécuté les actes que M... lui prêtait. Mais, dans le récit précédent, tout ce qui a trait au caractère et à la profession de cette personne, ainsi qu'à la description des lieux est rigoureusement exact. De plus, l'ensemble des actes qui sont prêtées à l'ami de M. J... constitue sa vie normale aux heures indiquées.

Il semble résulter de cette expérience que M. J... a transmise à M... toute une série d'images et d'idées, les unes conscientes, les autres subconscientes, se rapportant à la personne en question.

*Deuxième expérience.* — Je demande à M... de me dire ce que fait, à cette heure même, un de mes amis, habitant Paris et dont je donne le nom et l'adresse.

O... ordonne au sujet de se transporter à l'adresse indiquée.

Elle nous dit qu'elle passe sous une grande porte cochère, et qu'elle voit un monsieur et une dame. Le monsieur s'occupe de recherches scientifiques et fréquente des savants.

Je déclare que le sujet fait fausse route.

M... se reprend alors et prononce rapidement les phrases suivantes, que je reproduis presque textuellement :

« C'est joli ici. Il y a des meubles de cuir, des tableaux aux murs, un grand tableau incliné comme ça (elle fait le geste), sur un chevalet. Oh! ce monsieur, il a un mauvais caractère. Il n'est pas commode. Est-il grincheux! Il aime beaucoup la peinture. Il fréquente des architectes, des artistes.

— « Que fait-il en ce moment? dis-je.

— « Il est couché dans sa chambre. Il lit un livre à couverture jaune, des chefs-d'œuvre. Il y a un grand tableau au mur. Le lit est dans le fond. Il l'a fait changer de place, parce qu'il s'est enrhumé et qu'il était gêné par l'air et la lumière. »

— « A quel étage se trouve sa chambre?

— « Au premier. »

Tout ce qui a trait au caractère de mon ami, à sa profession et à la description de son appartement est exact.

Mon ami, un jeune peintre de grand talent, mais certainement inconnu de M..., est un hypocondriaque. Il habite, dans une maison qui s'ouvre par une grande porte cochère, un appartement élégamment meublé, et composé d'une antichambre contenant des chaises d'un bois foncé, qui, à première vue, peuvent être prises pour des chaises de cuir (1), d'un atelier où de nombreux tableaux sont suspendus aux murs ou posés sur des chevalets, et d'une chambre à coucher située au premier et contenant un grand tableau. Le lit est au fond de la pièce par rapport à la fenêtre.

Renseignements pris, tout le reste était faux. A l'heure où j'interrogeais M..., mon ami était absent, et il n'avait pas lu dans son lit ce soir-là. Mais il a l'habitude d'y lire et, sur la cheminée de sa chambre, sont rangés des ouvrages de la bibliothèque Charpentier, à couverture jaune.

(1) Je ne me représentais, au moment où j'interrogeais M..., que la couleur de ces meubles.

Que s'est-il donc passé?

Il est évident que rien de M... ne s'est transporté à Paris, et n'est allé visiter l'appartement du peintre. Elle n'a donc fait qu'exprimer ce que je pensais, et non seulement ce que je pensais, mais *ce que je savais*, ce qu'il y avait dans ma conscience subliminale. Au moment où je l'interrogeais, je me représentais l'appartement de mon ami, et elle traduisait de vive voix les images visuelles qui se déroulaient en moi. Mais je ne pensais nullement alors au caractère du peintre ni à ce qu'il pouvait faire à cette heure, et cependant M... a décrit son caractère, et l'a montré lisant dans son lit, comme il en avait l'habitude.

De ces diverses expériences, il résulte que *les sensations gustatives, les images visuelles et d'articulation verbale, ainsi que diverses pensées conscientes ou subscientes, peuvent se transmettre de cerveau à cerveau, sans l'intermédiaire des signes, à une distance de cinq mètres au moins, et dans un temps extrêmement court.*

A quel phénomène physiologique correspond ce phénomène psychologique?

Nous pouvons nous en faire une idée, en nous rappelant qu'il y a très grande analogie, sinon identité, entre les oscillations nerveuses et les oscillations électriques. En effet, l'ensemble des travaux de d'Arsonval, les expériences de Beaunis sur la vitesse de l'électricité dans les conducteurs organiques, les recherches de Bernstein sur la variation négative des nerfs, et celles d'Auguste Charpentier sur la vitesse de propagation et la longueur d'onde des oscillations nerveuses, conduisent à penser, après du Bois-Reymond, que ces oscillations sont de nature électrique. D'ailleurs, le nerf excité fait dévier le galvanomètre. Il ne répond qu'à une excitation brusque, comme si cette excitation n'agissait que par l'intermédiaire de courants induits. Sa coupe ressemble d'une façon frappante à celle d'un câble électrique, et l'on sait que l'industrie ne fait le plus souvent que plagier la nature. Enfin la fonction spéciale des poissons électriques n'est qu'un cas particulier de la grande fonction nerveuse.



D'autre part ;

1° Il résulte des expériences de Becquerel et de d'Arsonval, ainsi que des recherches de Ranke sur les réactions cellulaires, que toute cellule est une pile hydro-électrique, un couple électro-capillaire ;

2° Pflüger, reprenant les expériences de Budje, a été conduit à admettre que le nerf est non seulement un organe de transmission, mais un organe de dégagement nerveux ;

3° Hermann a fait remarquer que c'était dans les phénomènes de polarisation que l'électrotonus trouvait sa meilleure interprétation ;

4° Schröder van der Kolk et Hughlings Jackson compareraient la cellule nerveuse à un condensateur. Elle est, selon moi, à la fois un accumulateur et un condensateur électriques.

J'ai essayé de démontrer que les conducteurs nerveux étaient interrompus, même à l'état normal, par des zones mauvaises conductrices que j'ai appelées *neuro-diélectriques*. Le défaut fréquent d'équivalence entre l'excitation sensitive ou sensorielle et la réponse musculaire, ainsi que les phénomènes d'addition latente ne sauraient, selon moi, s'expliquer autrement. Lorsque, en amont d'un neuro-diélectrique, la pression nerveuse atteint un certain taux, une décharge éclate au travers, déterminant, suivant le conducteur intéressé, une sensation (douleur fulgurante), une image ou une idée (éclair de mémoire, coup de génie), ou une contraction musculaire (secousses du tremblement, de la chorée, des attaques d'épilepsie).

Or, supposons qu'à travers un diélectrique séparant deux sphères métalliques reliées à une bobine de Ruhmkorff, on fasse éclater une série de décharges oscillantes, ces décharges engendreront des oscillations électriques qui se communiqueront à l'éther ambiant et rayonneront dans l'espace. Et si, dans le champ d'expansion de ces oscillations, on place un anneau métallique interrompu et terminé à ses extrémités par deux petites boules, les variations électriques du champ donneront naissance à des forces électromotrices d'induction qui chargeront ce petit condensateur, de telle sorte

que les étincelles jailliront entre les deux boules. Le premier appareil est l'*oscillateur* ou *excitateur* de Hertz, le second le *résonateur* de Hertz. C'est sur ces phénomènes qu'est basée la télégraphie sans fil.

Or, la possibilité de la transmission de la pensée sans l'intermédiaire des signes permet de supposer que les décharges nerveuses qui éclatent, au cours de la pensée, à travers les neuro-diélectriques du pallium, donnent naissance à des oscillations nerveuses qui peuvent traverser les enveloppes du cerveau comme les rayons Röntgen traversent le bois et le cuir, et aller impressionner un cerveau sensible situé dans leur champ d'expansion.

Et, de même que les étincelles du résonateur de Hertz se produisent d'autant mieux qu'il y a un plus grand nombre d'excitateurs dans leur voisinage, de même la transmission de la pensée se fait d'autant plus aisément qu'un plus grand nombre de cerveaux y collaborent.

Pour qu'une sensation, une image ou une idée soit exactement transmise d'un cerveau à un autre, il est nécessaire d'admettre qu'à chacune d'elles correspond un système d'oscillations nerveuses spécial, et susceptible de faire naître, dans le second cerveau, la même sensation, la même image ou la même idée que dans le premier.

De même, dans la télégraphie sans fil, à chaque mot enregistré au poste récepteur correspond un système spécial d'oscillations électriques réglées par le manipulateur du poste transmetteur.

Il est d'ailleurs probable que l'analogie du cerveau et des appareils de la télégraphie sans fil ne s'arrête pas là, et que, sous l'influence des oscillations nerveuses de l'espace, les molécules des neurones se cohèrent, se décohérent, comme la limaille d'argent du tube radioconducteur d'Édouard Branly sous l'influence des oscillations électriques.

La transmission de la pensée est un phénomène rare et qui paraît exiger du cerveau récepteur des propriétés spéciales. Ces propriétés paraissent consister essentiellement dans une instabilité moléculaire extrême de la substance nerveuse. Cela expliquerait que cette transmission s'obtient plus aisé-

ment chez les hystériques [la divination de la pensée a été observée un grand nombre de fois chez les possédées de Loudun et chez les prophètes cévenols (1)], s'il est vrai, comme j'ai essayé de le démontrer, que l'hystérie consiste essentiellement dans l'hyperamiboïsme des neurones (2).

D'autre part, la transmission se fait plus aisément lorsque le sujet récepteur est en état d'hypnose. C'est que, dans cet état, un nombre considérable de neurones corticaux étant endormis, c'est-à-dire, selon moi, rétractés, et les circuits qu'ils forment interrompus par des neuro-diélectriques infranchissables, la veille des autres neurones n'en est que plus intense, et leur pression nerveuse que plus élevée, phénomène tout à fait comparable aux phénomènes de court circuit en électricité. De là, à côté d'anesthésies, d'amnésies et de paralysies, les hyperesthésies, les hypermnésies et les phénomènes d'hypertonus de l'hypnose. Il est donc compréhensible que les neurones éveillés de l'hystérique en état d'hypnose soient plus sensibles que jamais aux oscillations nerveuses de l'espace.

Certains cerveaux transmettent mieux leurs pensées que d'autres, et, dans mes expériences, O... s'est montré, à cet égard, de beaucoup supérieur aux autres assistants. Il est vrai qu'il est entraîné depuis plusieurs années, et que son cerveau est en quelque sorte accordé avec celui de M...

Enfin la transmission se fait mieux au bout d'un certain temps : il y a une période de mise en marche.

Les expériences que je viens de rapporter n'ont pas seulement un intérêt théorique. Elles comportent une application de la plus haute importance. On conçoit, en effet, de quelle utilité serait à la justice un *résonateur psychique* de la valeur de M... Il va sans dire que ses révélations ne sauraient en aucune façon être reçues en témoignage. Mais de quel droit le magistrat enquêteur négligerait-il une telle source de renseignements, alors surtout qu'il ne manque pas de faire contrôler ceux qui lui sont fournis par des lettres anonymes? Mise

(1) Ch. Binet-Sanglé. *Le mécanisme des phénomènes hystériques*. (Revue de l'hypnotisme, 1901.)

(2) Et même, paraît-il, tout dernièrement chez la possédée de Grèzes.

en présence d'un criminel, M... serait un confesseur terrible. Et le jour où les professionnels du vol et de l'assassinat sauraient qu'on peut leur arracher leurs secrets du crâne, ils ne seraient pas loin d'abandonner leur métier. Ce serait la fin du crime.

Dr Charles BINET-SANGLÉ.  
(*Annales des Sciences psychiques.*)



## SÉANCES AVEC EUSAPIA PALLADINO

## A GÈNES



Nous avons parlé, dans le dernier numéro de la *Revue*, des séances organisées par le *Circolo scientifico Minerva* de Gênes, pour expérimenter la médiumnité de M<sup>me</sup> Eusapia Palladino. Nous avons ajouté que la présence de M. Henri Morselli, professeur de psychologie à l'Université de Gênes, donnait un piquant tout spécial à ces expériences. On nous informe que M. Morselli a enfin reconnu la réalité *objective* de quelques-uns au moins des phénomènes médianimiques auxquels il a assisté. Il ne nous reste qu'à attendre ce que ce savant ne manquera pas de publier.

Pour le moment nous nous bornerons à reproduire les passages les plus saillants d'une série d'articles qu'a publiés dans le *Secolo XIX*, l'un des expérimentateurs, M. François Porro, dernièrement directeur de l'Observatoire astronomique de Turin et actuellement professeur d'astronomie à l'Université de Gênes.

M. Porro débute en disant :

« Dix ans à peu près se sont passés depuis qu'Eusapia Palladino a débuté par les mémorables séances de Milan, dans ses tournées médianimiques à travers l'Europe. Objet de sagaces recherches de la part d'observateurs expérimentés et savants, point de mire de plaisanteries, d'accusations, de sarcasmes, exaltée par quelques fanatiques comme une personification des puissances surnaturelles, honnie par d'autres comme une vulgaire bateleuse, la modeste mercière de Naples a fait tant de bruit dans le monde qu'elle en est elle-même ennuyée et mécontente.

« J'en ai bien eu la preuve, il y a deux jours, lorsque je

pris congé d'elle, après avoir écouté, avec beaucoup de curiosité, les anecdotes qu'elle me racontait sur ses séances et sur les hommes remarquables avec lesquels elle s'est trouvée en rapport : Ch. Richet, Schiaparelli, Lombroso, Flammarion, Sardou, Aksakoff, etc. Elle me recommanda alors avec quelque insistance de ne pas parler dans les journaux de sa présence à Gènes et des expériences auxquelles elle devait se prêter. Heureusement qu'Eusapia a de bonnes raisons pour ne pas lire les journaux (1) : ça l'empêchera de connaître quel compte j'ai tenu de ses recommandations...

« Pourquoi a-t-on choisi un astronome pour rendre compte des expériences de Gènes? Pourquoi est-il si répandu, parmi les astronomes, le besoin de s'occuper des modernes recherches psychiques?

« Si un homme si absorbé par ses études et si attaché à une méthode austère de vie laborieuse, tel que mon vénéré maître M. Schiaparelli, n'a point hésité à défier les lazzis irrévérents de *Guerrin Meschino*, il faut bien en conclure que le lien entre la science du ciel et celle de l'âme humaine est plus intime qu'il ne paraît. En voilà l'explication la plus probable. Il s'agit de phénomènes qui se manifestent en des conditions tout à fait spéciales et encore indéterminées, conformément à des lois presque inconnues et, en tout cas, d'un caractère tel que la volonté de l'expérimentateur n'a que bien peu d'influence sur les volontés autonomes et souvent contraires qui s'y déclenchent à tout moment. Personne n'est mieux préparé qu'un astronome par une éducation scientifique adaptée à de telles conditions. En effet, dans l'observation systématique des mouvements célestes, l'astronome contracte l'habitude de demeurer spectateur vigilant et patient des faits, sans tâcher d'en arrêter ou d'en activer le déroulement fatal... En d'autres mots, l'étude de ces phénomènes se rapporte à la science d'*observation* plutôt qu'à celle d'*expérimentation*. »

Le professeur Porro nous montre ensuite bien connaître la situation actuelle de la question des phénomènes médianimiques, en disant :

(1) On sait que M<sup>me</sup> Palladino ne sait presque ni lire ni écrire. (N. de la R.)

« L'explication qui se fonde sur la fraude, consciente ou inconsciente, est aujourd'hui à peu près abandonnée, tout aussi bien que celle qui supposait une hallucination. Ni l'une ni l'autre ne suffisent en effet à nous éclaircir sur tous les faits observés. L'hypothèse de l'action automatique inconsciente du médium n'a pas obtenu un meilleur sort, puisque les contrôles les plus rigoureux nous ont prouvé que le médium se trouvait dans l'impossibilité de provoquer un effet dynamique direct. La physio-psychologie s'est alors trouvée obligée, en ces dernières années, de recourir à une suprême hypothèse, en acceptant ces théories de M. de Rochas, contre lesquelles elle avait jusqu'alors dirigé ses foudres les plus sévères. Elle s'est résignée à admettre qu'un médium, dont les organes se trouvent contraints à l'immobilité par un contrôle rigoureux, peut, en certaines conditions, projeter en dehors de lui-même, et à la distance de quelques mètres, une force suffisante pour produire quelques phénomènes de mouvement sur des corps inanimés.

« Les partisans les plus hardis de cette hypothèse vont jusqu'à accepter la création éphémère de membres pseudo-humains, — des bras, des jambes, des têtes, — à la formation desquels doivent probablement coopérer, avec les énergies du médium, celles des autres personnes présentes, et qui ne tardent pas ensuite à disparaître, en se dissolvant (1).

« Avec cela on ne parvient pas encore à admettre l'existence d'êtres autonomes, auxquels les organismes humains donneraient seulement le moyen d'exercer leur action — et bien moins encore on admet l'existence d'esprits qui aient animé des êtres humains... »

Pour sa part, M. F. Porro, au début des expériences, déclare ouvertement qu'il n'est matérialiste, ni spiritualiste : il dit

(1) Il faudrait démontrer : 1° qu'il existe en chacun de nous un fluide dont nous connaissons la nature et les effets, comme nous connaissons les fluides électriques, magnétiques, etc. : 2° que nous pouvons projeter ce fluide à distance, sans le vouloir et sans le savoir : 3° que ce fluide se coagule et forme un fantôme de matérialisation : 4° que ce fantôme dont nous serions créateurs, devenu vivant, agit comme Katie King, et révèle son intelligence et sa volonté. De telles assertions que l'on présente, sans la moindre preuve, dépassent tout, par l'extravagance et découragent toute discussion.

n'être prêt à accepter *a priori* ni les négations de la psychophysologie, ni la foi des spirites.

Du reste, M. Porro remarque qu'il savait à peu près à quoi il pouvait s'attendre dans les séances d'Eusapia, à cause des rapports qu'il en avait lus dans les journaux et les Revues, mais surtout dans les deux livres très importants du colonel de Rochas et du docteur Visani-Scozzi.

Il ajoute que les neuf personnes qui assistaient avec lui aux séances représentaient les plus différentes graduations d'opinion sur le sujet, depuis les spirites les plus convaincus jusqu'aux sceptiques les plus incorrigibles. D'ailleurs, sa tâche n'était pas celle d'écrire un compte rendu officiel, approuvé par tous les expérimentateurs, mais uniquement de rapporter fidèlement ses propres impressions.

Le professeur Porro ne manque pas de faire une description détaillée des locaux du *Circolo Minerva*, où se tinrent les premières séances. Ces locaux consistent en une antichambre, en trois autres pièces et en la salle où se font les expériences.

Cette salle mesure 5 mètres 15 c. de chaque côté. Elle a, vers le sud-ouest, deux fenêtres, dont l'une munie d'une grille de fer, l'autre, de jalousies extérieures.

Les croisées restaient fermées pendant les séances; l'embrasement de chaque fenêtre était séparée du restant de la salle par de lourds rideaux rouges auxquels on avait attaché du gros drap d'étoffe noire. On avait appliqué des bandes de cette même étoffe aux vitres, de telle façon qu'on interceptait tout passage à la lumière et toute communication avec la rue.

Tous les soirs, avant de commencer les expériences, on fermait la porte d'entrée et on visitait soigneusement les différentes pièces qui composent le petit appartement. Ensuite, on fermait les portes du côté nord-ouest, qui donnent accès aux autres chambres, et on ne laissait ouverte que celle du nord-est, vers l'antichambre, dans un coin de laquelle on gardait allumée une bougie.

Cette lumière était suffisante pour laisser entrevoir les phénomènes qui avaient lieu sur la table et sur les rideaux,



alors que — conformément aux indications données par les Intelligences inconnues au moyen de coups frappés par la table — on devait éteindre le gaz et la lumière électrique (blanche et rouge) dans la salle des expériences.

Pendant les séances, les mains du médium étaient toujours tenues par les mains de ses deux voisins de droite et de gauche: ceux-ci, à leur tour, formaient la « chaîne » avec les trois autres expérimentateurs. Les cinq personnes du groupe qui, en attendant leur tour, ne faisaient pas partie de la chaîne, se trouvaient à l'extrémité opposée de la salle, dans un enclos fermé à clef, construit tout exprès.

Dans le compte rendu de la *première séance*, M. Porro dit n'avoir pas vu, pour sa part, certaines lumières que quelques-uns de ses compagnons affirment avoir aperçues.

« Mais j'ai vu, et bien vu — ajoute-t-il — la table, en bois brut de sapin, à quatre jambes, longue d'un mètre et large de 50 centimètres à peu près, se soulever plusieurs fois de terre et rester suspendue en l'air, sans aucun contact avec les objets visibles, à quelques décimètres de hauteur sur le parquet, pendant l'espace de deux, trois et même quatre secondes.

« Ce phénomène se renouvela en *pleine lumière*, sans que les mains du médium et des cinq personnes qui formaient la « chaîne » autour de la table touchassent aucunement celle-ci; les mains d'Eusapia étaient gardées par ses voisins, qui contrôlaient aussi ses jambes et ses pieds, de telle façon qu'aucune partie de son corps fût à même d'exercer la moindre pression pour soulever ou pour soutenir en l'air le meuble assez lourd dont il s'agit.

« M<sup>me</sup> Palladino elle-même demande continuellement à être surveillée pendant ses accès d'auto-hypnotisation ou, ainsi qu'on l'appelle, de transe. C'est donc dans des conditions tout aussi sûres que j'ai pu voir s'enfler un drap noir très épais et des rideaux rouges qui se trouvaient derrière le médium et qui servaient à fermer l'embrasure de la fenêtre.

« La croisée était soigneusement fermée, il n'y avait dans la chambre aucun courant d'air et il est absurde de supposer que des individus se trouvaient cachés dans l'embrasure de la

- fenêtre. Je crois donc pouvoir affirmer en toute sûreté qu'une *force* analogue à celle qui avait produit la lévitation de la table s'est manifestée dans les rideaux, les a enflés, les a agités et les a poussés de façon qu'ils touchassent tantôt l'un tantôt l'autre des assistants.

« A ce moment, se produisit un fait qui mérite d'être signalé comme une preuve, ou tout au moins comme un indice du caractère *intelligent* de la force en question (1).

« Me trouvant vis-à-vis de M<sup>me</sup> Palladino, dans le point de la chaîne le plus éloigné d'elle, je me suis plaint de ne pas avoir été touché, comme l'avaient été les quatre autres personnes qui formaient le cercle. Aussitôt je vis le lourd rideau se soulever et venir me frapper à la figure par son extrémité inférieure, pendant que je ressentais un choc léger sur les phalanges des doigts, tel d'un corps en bois, très fragile et délicat. »

Plus loin, M. Porro raconte : « Une chaise sur laquelle on avait posé un bloc de plâtre à mouler (dans l'espérance d'obtenir des empreintes), partit *spontanément* de l'embrasure de la fenêtre et vint en contact avec la mienne. Le mouvement d'aller et retour se renouvela à plusieurs reprises, *même à la lumière* : les cinq personnes qui se trouvaient en dehors du cercle purent s'en assurer en s'approchant de nous.

### Deuxième séance

La table frappe les cinq coups pour demander l'obscurité, à peine atténuée par le faible reflet de la bougie dans la chambre voisine.

« Et voilà un coup formidable, un coup de point d'athlète, frappé au milieu de la table. La personne assise à droite du médium se sent saisir par les flancs : on lui emporte la chaise sur laquelle elle était assise et on la met sur la table, d'où elle revient ensuite à sa place, sans que nul autre ne l'ait touchée, de façon que l'expérimentateur dont il s'agit resté

(1) L'intervention démoniaque est incontestable ; et, les faits étant admis, il nous paraît impossible d'en trouver une autre explication. E. M.

debout puisse s'y asseoir de nouveau. Le contrôle de ce phénomène n'a rien laissé à désirer.

« Il importe de remarquer que l'*intentionnalité* de ce phénomène est évidente, d'abord par des circonstances dont je ne puis parler, ensuite par la délicatesse avec laquelle le phénomène s'est produit, sans causer le moindre mal à personne...

« Les coups se répètent, si violents qu'on dirait qu'ils doivent fendre la table. On commence à sentir des mains qui soulèvent et gonflent les rideaux et qui s'avancent jusqu'à toucher tantôt l'un, tantôt l'autre des assistants, les caressant, leur serrant la main, leur tirant délicatement une oreille ou tapant gaîment dans l'air, sur nos têtes.

« Je trouve toujours bien singulier et bien intentionnel le contraste entre ces attouchements quelquefois énergiques et nerveux, d'autrefois délicats et doux, mais constamment aimables, et les coups assourdissants, violents, brutaux, frappés sur la table.

« Un seul de ces coups de poing, frappé dans le dos, suffirait à briser la colonne vertébrale.

« Ce sont des mains fortes et larges d'hommes, des mains plus mignonnes de femmes, de toutes petites mains d'enfant.

« Le nombre et la contemporanéité de ces manifestations ne semblent vraiment pas trop conciliables avec l'hypothèse d'une simple extériorisation de la motricité du médium. Ce battement des mains en l'air, ces coups simultanés, la différence des mains qui me touchent fournissent autant d'arguments en faveur de la multiplicité des formations autonomes. En tout cas, reste toujours à savoir s'il s'agit d'êtres préexistants, qui se sont concrétés dans leurs effets physiques pendant l'expérience, ou si ce sont des produits éphémères destinés à se dissoudre quelques instants après... »

(A suivre.)

(4) Il est incontestable que quelqu'un, c'est-à-dire un être intelligent, se sert de ces *produits éphémères*, de ces fluides, pour révéler sa présence. Que ce fluide se dissolve ensuite, peu importe; il a été l'instrument de la manifestation de l'Esprit mauvais.

## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)



On lit dans les *Mémoires* de Sully un autre fait singulier et qui peut se rapporter à ceux-ci.

« On cherche encore, dit l'auteur, de quelle nature pouvait être ce prestige vu si souvent et par tant d'yeux dans la forêt de Fontainebleau. C'était un fantôme environné d'une meute de chiens dont on entendait les cris et qu'on voyait de loin, mais qui disparaissait lorsqu'on s'en approchait. »

Le « journal » de Henri IV et la chronologie septennaire en parlent aussi et assurent même que ce phénomène effraya beaucoup Henri IV et ses courtisans.

### VI

Voici un exemple d'apparition rapporté par d'Aubigné, dans son *Histoire Universelle* :

« J'affirme sur la parole du roi (Henri IV) le prodige suivant qu'il nous a certifié, alors qu'il en avait encore les cheveux hérissés. La reine s'était mise au lit de meilleure heure que de coutume, ayant à son coucher, entre autres personnes de marque, le roi de Navarre, l'archevêque de Lyon, les dames de Retz, de Lignerolles et de Sauve. Comme elle était pressée de donner le bonsoir, elle se jeta d'un tressaut sur son chevet, mit les mains devant son visage, et avec un cri violent appela à son secours ceux qui l'assistaient, leur voulant montrer au pied du lit le cardinal qui lui tendait la main. Elle s'écria plusieurs fois : « M. le cardinal, je n'ai que faire de vous! »

« Le roi de Navarre envoie aussitôt un de ses gentilshommes au logis du cardinal. Le messenger revint rapportant la nouvelle que le cardinal avait expiré au même moment... »

Voici maintenant un extrait pris dans les ouvrages politiques de l'abbé de Saint-Pierre, tome IV, page 57.

« On me dit dernièrement à Valogne qu'un bon prêtre de la ville qui apprend à lire aux enfants, nommé M. Bezuel, avait eu une apparition en plein jour, il y a dix ou douze ans. Comme cela avait fait d'abord beaucoup de bruit, à cause de sa réputation de probité et de sincérité, j'eus la curiosité de l'entendre conter lui-même son aventure. Voici comment il me la narra hier, 7 janvier 1708 :

« En 1695, étant jeune écolier d'environ quinze ans, je fis connaissance avec les deux enfants d'Abaquène, procureur, écoliers comme moi. L'ainé était de mon âge, le cadet avait dix-huit mois de moins. Il s'appelait Desfontaines. Nous faisons nos promenades ensemble, et soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frère, je l'aimais aussi davantage.

« En 1696, nous promenant tous deux dans le cloître des Capucins, il me conta qu'il avait lu, depuis peu, une histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au vivant, que le mort revint et lui dit des choses surprenantes.

« Sur cela, Desfontaines me dit qu'il avait une grâce à me demander, qu'il me la demandait instamment : c'était de lui faire une pareille promesse, et que, de son côté, il me la ferait. Je lui dis que je ne voulais point. Il fut plusieurs mois à m'en parler souvent et très sérieusement ; je résistais toujours.

« Enfin, vers le mois d'août 1696, comme il devait partir pour aller étudier à Caen, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis. Il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettait en cas de mort de me venir dire des nouvelles de son état, l'autre où je lui promettais pareille chose. Je me piquai au doigt, il en sortit une goutte de sang, avec lequel je signai mon nom.

« Il fut ravi d'avoir mon billet et, en m'embrassant, il me fit mille remerciements. Quelques temps après, il partit avec son frère. Notre séparation nous causa bien du chagrin. Nous nous écrivîmes de temps en temps de nos nouvelles, et il n'y avait que six semaines que j'avais reçu sa dernière lettre, lorsqu'il m'arriva ce que je vais vous conter.

« Le 31 juillet 1697, un jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville auprès de qui je logeais et qui avait eu de la bonté pour moi, me pria d'aller à une prairie, près des Cordeliers, et d'aider à presser ses gens pour entrer du foin. Je n'y fus pas un quart d'heure que, vers les deux heures et demie, je me sentis tout d'un coup étourdi et pris d'une faiblesse. Je m'appuyai en vain sur ma fourche à foin, et je fus environ une demi-heure pour reprendre mes esprits.

« Cela se passa; mais, comme jamais rien de semblable ne m'était arrivé, j'en fus surpris et je craignais le commencement d'une maladie. Il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour. Il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire. Le lendemain, à pareille heure, comme je menais à la prairie M. de Saint-Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avait alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une pareille faiblesse. Je m'assis sur une pierre à l'ombre; cela se passa, et nous continuâmes notre chemin. Il ne m'arriva rien de plus ce jour-là, et la nuit je ne dormis guère.

« Enfin, le lendemain, deuxième jour d'août, étant dans le grenier où l'on serrait le foin que l'on apportait du pré, précisément à la même heure, je fus pris d'un pareil étourdissement et d'une pareille faiblesse, mais plus grande que les autres.

« Je m'évanouis et je perdis connaissance. Un des laquais s'en aperçut. On m'a dit qu'on me demanda alors ce que j'avais et que je répondis : « J'ai vu ce que je n'aurais jamais cru. » Mais il ne me souvient ni de la demande ni de la réponse. Cela, cependant, s'accorde à ce qu'il me souvient avoir vu alors comme une personne nue à mi-corps, mais que je ne reconnus cependant point.

« On m'aida à descendre de l'échelle. Je me tenais bien

aux échelons; mais, comme je vis Desfontaines, mon camarade, au bas de l'échelle, la faiblesse me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons et je perdis encore connaissance. On me descendit et on me mit sur une grosse poutre qui servait de siège dans la grande place des Capucins. Je m'y assis. Je n'y vis plus alors M. de Sortoville, ni ses domestiques, quoique présents.

« Mais, apercevant sur le pied de l'échelle Desfontaines qui me faisait signe de venir à lui, je me reculai sur mon siège pour lui faire place, et ceux qui me voyaient et que je ne voyais point, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquèrent ce mouvement.

« Comme il ne venait point, je me levai pour aller à lui. Il s'avança vers moi, me prit le bras gauche de son bras droit et me conduisit à trente pas de là dans une rue écartée me tenant ainsi accroché. Les domestiques, croyant que mon étourdissement était passé et que j'allais à quelque nécessité, s'en allèrent chacun à leur besogne, excepté un petit laquais qui vint dire à M. de Sortoville que je parlais tout seul. M. de Sortoville crut que j'étais ivre : il s'approcha et m'entendit faire quelques questions et quelques réponses qu'il m'a dit depuis.

« Je fus là près de trois quarts d'heure à causer avec Desfontaines. « Je vous ai promis, me dit-il, que, si je mourais  
« avant vous, je viendrais vous le dire. Je me noyai avant hier  
« à la rivière de Caen, à peu près à cette heure-ci. J'étais à  
« la promenade avec tels et tels, il faisait grand chaud, il  
« nous prit envie de nous baigner, il me vint une faiblesse  
« dans la rivière et je tombai au fond. L'abbé de Ménéjean,  
« mon camarade, plongea pour me reprendre, je saisis son  
« pied, mais, se sentant embarrassé, il secoua si rudement le  
« jarret qu'il me donna un grand coup sur la poitrine et me  
« jeta au fond de la rivière qui est là fort profond. »

« Desfontaines me conta ensuite tout ce qui leur était arrivé dans la promenade et de quoi ils s'étaient entretenus.

« J'avais beau lui faire des questions, s'il était sauvé, s'il était damné, s'il était en purgatoire, si j'étais en état de grâce et si je le suivrais de près, il continua son discours comme s'il ne m'avait pas entendu et comme s'il ne voulait pas m'entendre.

« Je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser, mais il me parut que je n'embrassais rien. Je sentais pourtant bien qu'il me tenait fortement par le bras et que, lorsque je tâchais de détourner ma tête pour ne plus le voir, parce que je ne le voyais qu'en m'affligeant, il me secouait le bras, comme pour m'obliger à le regarder et à l'écouter.

« Il me parut toujours plus grand que je ne l'avais vu, et plus grand même qu'il n'était lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix-huit mois que nous ne nous étions vus.

« Je le vis toujours à mi-corps nu, la tête nue, avec ses beaux cheveux blonds, et un écriteau blanc entortillé dans ses cheveux, sur son front, sur lequel il y avait de l'écriture que je ne pus pas lire. C'était son même son de voix; il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme et tranquille. Il me pria, quand son frère serait revenu, de lui dire certaines choses pour transmettre à son père et à sa mère.

Il me pria de réciter les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, et qu'il n'avait pas encore récités. Ensuite, il me recommanda encore de parler à son frère et puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me répétant : *Jusques, jusques*, qui était le terme ordinaire dont il se servait, quand nous nous quittions à la promenade, pour aller chacun chez nous.

« Il me dit que, lorsqu'il se noyait, son frère, en écrivant une traduction, s'était repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelque accident. Il me peignit si bien où il s'était noyé, et l'arbre de l'avenue de Louvigny où il avait écrit quelques mots, que, deux ans après, me trouvant avec le feuchevalier de Gotot, un de ceux qui étaient avec lui quand il se noya, je lui marquai l'endroit même, et qu'en comptant les arbres, d'un certain côté que Desfontaines m'avait spécifié, j'allai droit à l'arbre et je trouvai son écriture.

(A suivre.)

Hyppolite DE BARRAU.

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



## L'INCONSCIENT

### I

Les philosophes et les physiologistes se plaisent, depuis quelque temps, à nous parler de l'inconscient et de son rôle en psychologie et en physiologie. Charles Richet, Pierre Janet, Lyell, Grasset, Ferrand, des maîtres de la science, écoutés avec respect, ont écrit des volumes sur cette question. Après eux, des écrivains d'une valeur inégale, esclaves, peut-être, des mots scientifiques, et plus obscurs que profonds, ont essayé de marcher dans la voie ouverte par les maîtres. Quelle obscurité trop souvent, et quelle variété d'expressions pour expliquer les choses les plus familières, et les plus ordinaires de la vie !

Voici des mots qui reviennent sans cesse dans leurs écrits : inconscient, cérébration inconsciente, dissociation et désorganisation cérébrale, conscience subliminale, automatisme et actes subconscients, etc. J'en passe, et des meilleurs.

Je voudrais jeter quelque lumière sur ce problème, et séparer la paille des mots du grain des idées.

### II

Nous conservons longtemps dans notre mémoire sensible le souvenir des objets qui nous ont fait éprouver une sensation agréable ou désagréable. Nous avons vu un beau paysage, une peinture, une statue, le visage d'un parent ou d'un ami. Nous avons entendu un chant harmonieux, un air de musique qui nous a emporté au pays des rêves, la voix d'un étranger ou d'un ami. L'objet extérieur qui a causé en nous ces impressions diverses a disparu depuis longtemps.

Entre lui et nous il y a le long intervalle des années écoulées et des illusions éteintes, et cependant ces impressions restent en nous, elles se perpétuent dans la mémoire latente ou dans le domaine de l'inconscient. Je n'y pensais pas, je croyais les avoir oubliées, et soudain, à l'occasion d'une impression nouvelle, d'un mot, d'un objet, d'un incident, les impressions endormies dans l'inconscient se réveillent, avec un charme nouveau et plus intense : je revois ce paysage, cette maison, ce clocher, j'entends cet air de musique, je sens ce parfum, et si l'on en parle devant moi, je dis : je connais cela, depuis longtemps ; mais, je l'avais oublié.

L'image de ces objets se trouvait donc en moi, à l'état inconscient, sans que je le sache actuellement, et l'image a renouvelé l'impression. Je revois mentalement le clocher de mon village, j'entends aussitôt les vibrations de ses cloches, je revois le visage connu d'un ami oublié, depuis longtemps, et je crois entendre sa voix ; je revois une fleur, je crois sentir son parfum.

Voilà donc en nous les vastes régions de l'inconscient, remplies de souvenirs, d'impressions, de sensations que nous avons éprouvées et oubliées : nous n'y pensons plus, jusqu'au moment, où en vertu de la loi des associations, ou par un effort d'attention et de volonté, nous essayons de les faire revivre dans les illusions du rêve ou dans le charme du souvenir.

Ces souvenirs et ces impressions observent une loi de dégradation. Au début, la sensation est vive comme l'image qui en est inséparable : elle s'affaiblit dans la mesure où l'on s'éloigne de la cause qui l'a fait naître ; à la fin, elle semble mourir, elle se perd dans les ténèbres de l'inconscient. Mais la disparition n'est pas totale. Alors, je dirai : il me semble que j'ai entendu cet air, autrefois, je ne sais où ; je reconnais cette personne que je viens de rencontrer, mais, son nom m'échappe : où l'ai-je vue ? Je n'en sais plus rien.

Si je parle d'une personne que je n'ai pas vue depuis longtemps, il m'arrivera de la revoir dans mon imagination ; elle sortira des profondeurs de l'inconscience, elle montera à la surface dans les contours de son image, et il me sera impossible de trouver son nom oublié. Mais, je veux le retrouver, et

c'est quand je n'y pense plus que l'image rappelle le nom de cette personne, comme la cloche rappelle instantanément l'air que j'ai entendu et dont j'avais perdu le souvenir.

### III

Plus haut que les sensations oubliées, dans ces régions mystérieuses de l'inconscience, nous rencontrons les phénomènes intellectuels qui sont l'œuvre de notre esprit. Nous avons lu une page de Virgile, d'Homère ou de Racine, et nous l'avons gravée dans notre mémoire, après l'avoir récitée plusieurs fois, à haute voix. Mais, la mémoire serait-elle donc la faculté d'oublier ? Voilà qu'après quelques jours, je ne me souviens plus que des passages dont la beauté m'a frappé d'une manière plus intense. Insensiblement, cet acte intellectuel semble s'éteindre, et le souvenir descend dans les profondeurs de l'inconscience où il disparaît.

A-t-il réellement disparu ? Non. Seulement je n'en ai plus conscience, je l'ai oublié. Il suffira d'une circonstance fortuite, d'une allusion, d'un autre souvenir pour éveiller des réminiscences et me rappeler de longues citations que je répète sans hésiter. C'est ainsi que, dans le mystère de l'hypnotisme, on constate quelquefois, avec un grand étonnement que certains sujets ignorants, étrangers à l'étude des langues, répètent des mots, des phrases dans une langue qu'ils ne connaissent plus. Ces sujets ont entendu autrefois ces phrases, ces mots, qui sont restés à l'état latent dans la mémoire inconsciente, et il a suffi d'un accident pour les rappeler.

On dira, peut-être, avec surprise, que ce sujet hypnotisé parle une langue étrangère ; il n'en est rien, il a des réminiscences, et il faut connaître ses antécédents pour en trouver l'explication.

Nous retrouvons cette même dualité de la conscience et de l'inconscience dans l'ordre moral et religieux, c'est l'homme et la bête qui nous apparaissent sous les aspects les plus divers. L'hérédité, les habitudes acquises, les influences

ambiantes, combinées avec les conséquences de la chute originelle entretiennent en nous, dans notre inconscience, des impulsions mauvaises, en opposition avec les appels lumineux de la conscience, et deviennent trop souvent, le point de départ des plus cruelles tentations.

Les idées qui font naître ces impulsions intenses, sauvages, sont en nous, sans que nous le sachions, leur présence nous étonne, leur puissance nous effraye, leur persistance décourage quelquefois nos résistances, elles occupent une grande place dans les innombrables phénomènes de notre inconscient.

#### IV

C'est principalement dans les actes physiques, externes, accomplis sans conscience et sans réflexion, par la force de l'habitude que l'on voit mieux l'intervention de l'inconscient. On peut dire que ces actes remplissent la plus grande partie de notre vie.

Un enfant apprend lentement à lire et à écrire. Il étudie les lettres, les syllabes, les mots, les phrases entières avec une pénible attention. A force d'habitude, et par l'éducation de la vue et de la parole, il arrive à lire couramment, des pages entières qu'il avait tant de peine à déchiffrer au début de son instruction. Avec quelle rapidité nous parcourons des pages, des chapitres, des livres entiers, sans y faire attention, par la force d'une habitude que nous n'essayons pas d'analyser.

Le pianiste qui s'est résigné, pendant des mois, au métier ingrat de faire des gammes, et de coordonner ses activités motrices, arrive enfin à jouer un morceau, sans effort, sans fatigue, sans délibération, sans volonté actuelle, par un automatisme inconscient. Et s'il essayait de retenir son attention, d'analyser ses impressions, il perdrait ses moyens.

N'avons-nous pas observé souvent, nous-même, dans un ordre d'idées plus familier, que nous récitons certaines prières liturgiques, par routine, sans attention. Si nous voulons les

réciter avec attention, il nous arrivera peut-être d'en oublier une partie et de nous arrêter. Nous recommencerons deux fois, trois fois, nous serons toujours arrêtés au même endroit. Il nous faudra recommencer notre prière sans attention, et la réciter d'une manière presque inconsciente, pour nous rappeler le passage oublié. L'automatisme nous a tiré d'embarras.

Ces mouvements inconscients qui ne sont l'effet ni d'une volonté actuelle, éclairée, ni d'une excitation externe, sont plus sensibles dans certains états morbides de notre organisation, ainsi, dans le somnambulisme, dans l'épilepsie, dans les attaques de la grande hystérie, dans la folie déambulatoire. Nous en avons vu d'étranges exemples dans nos longues observations. Nous avons connu un jeune homme d'une rare intelligence, qui, pendant des mois, vivait sans trouble et sans accidents. Tout à coup, il devenait triste, inquiet : c'était les prodromes de la crise, il était pris d'une irrésistible envie de voyager. Il ne prévenait personne, se cachait, et partait, subitement, sans savoir ce qu'il faisait, jusqu'à l'épuisement de la crise qui le rendait à sa vie ordinaire. Il sortait de l'état second, et rentrait dans l'état premier.

## V

Nous arrivons ainsi, par l'étude des facultés sensibles, des facultés intellectuelles, des facultés morales et religieuses, de l'activité externe, des habitudes, des perturbations inséparables de certains états nerveux, à constater en nous une dualité dont l'explication semble nous échapper. La conscience et l'inconscience se partagent notre vie.

Cependant, si nous voulons approfondir cette question, nous reconnaitrons que le mot inconscient est vague, qu'il ne convient pas à tous les états que nous venons d'étudier, que notre esprit n'est pas encore satisfait.

En réalité, nous appelons inconscient celui qui agit sans le savoir, sans le vouloir, et qui n'est pas responsable, en un mot *celui qui ne sait pas ce qu'il fait*. L'enfant qui n'a pas

atteint l'âge de raison, le fou, l'halluciné, le vieillard éteint, épuisé, le somnambule sont des inconscients, et leurs actes sont inconscients, sans liberté, sans responsabilité.

A notre avis, c'est la signification exacte du mot inconscient.

Les souvenirs, les impressions, les images qui se perpétuent dans notre mémoire ne méritent pas le nom qu'on leur prête, ce sont des souvenirs *latents*, ils persistent dans les régions obscures de la mémoire, mais il ne convient pas de leur donner le nom d'inconscient.

De même quand nous parlons de l'artiste qui promène si rapidement ses doigts sur le clavier d'ivoire, pourquoi parlons-nous d'*automatisme*, comme si nous étions en présence d'un acte sans intelligence. En réalité, c'est après de longues études, après des actes attentifs et répétés d'intelligence que nous arrivons à jouer, à première lecture, un air difficile, sur le piano ou sur le violon. Il ne faut pas y voir un acte automatique, inconscient, inintelligent, il faut y reconnaître un effet de l'habitude, et une manifestation de l'extraordinaire variété des phénomènes intellectuels.

Il serait donc nécessaire, si l'on voulait rendre plus facile l'étude de ces problèmes si intéressants, de donner un sens précis à ces mots, automatisme et inconscient; il ne faudrait les appliquer qu'à une catégorie déterminée de faits.

Ce qui reste vrai, c'est que nous agissons tantôt sans attention, tantôt avec attention. Ce qui est vrai encore, c'est que certains actes sont accomplis, par habitude acquise, et sous la direction originelle de l'intelligence, et que nous faisons d'autres actions, d'autres mouvements *physiologiquement*, d'une manière réflexe, ou sous l'impulsion de l'instinct qui nous est commun avec les animaux.

La physiologie confirme ces observations de la philosophie que nous venons d'étudier.

On a reconnu dans le cerveau deux séries de centres nerveux, formant un polygone dont les angles sont des points précis de l'écorce cérébrale; leur siège est dans un point du cerveau nettement déterminé.

La première série comprend trois centres qui recueillent ou reçoivent les impressions sensorielles; la première reçoit les

impressions du son, par l'ouïe; le second, les impressions lumineuses, par la vue; le troisième, les impressions de déplacement et de sensibilité générale.

Si nous examinons la seconde série, nous reconnaitrons qu'elle se compose, elle aussi, de trois centres nerveux. La première série appartient à la sensibilité, elle correspond à l'état passif de l'ouïe; celle-ci appartient à l'activité, elle correspond à la volonté.

Cette seconde série comprend le centre des mouvements du corps, celui de l'écriture, et celui de la parole articulée.

Au-dessus des uns et des autres se trouve le centre psychique supérieur qui correspond à la raison et à la liberté consciente, et qui peut se trouver en relation avec tous les centres inférieurs.

Mais nous supposons, en ce moment, que ce centre supérieur n'est pas en communication avec les deux séries de centres inférieurs et que l'âme est absorbée dans la contemplation d'une pensée.

Les centres nerveux de la sensibilité ou de la passivité et les centres nerveux de la motricité sont reliés entre eux par une quantité de fibres transcorticales, et intrapolygonales, de telle sorte qu'une impression reçue dans un centre nerveux de la sensibilité peut se répercuter directement par les fibres sur les centres de la motricité, ou de la coordination motrice, et déterminer un mouvement.

D'autres fibres, tiennent tous ces centres en rapport avec le centre supérieur qui correspond à l'âme, ou à la raison.

Lorsque les actes des deux centres inférieurs sont déterminés par le centre supérieur, c'est-à-dire par la raison, l'acte est libre et délibéré. Lorsque le mouvement est déterminé, au contraire, par une action directe des centres de la sensibilité, sous l'intervention du centre supérieur, ou de la raison, l'acte est automatique ou spontané.

Les trois centres moteurs pouvant ainsi être impressionnés directement par les centres sensitifs, sans l'intervention du centre supérieur, il s'ensuit logiquement que nous pouvons parler, écrire, agir quelquefois, d'une manière inconsciente, automatique, pendant qu'un autre objet captive la raison.

La figure suivante que j'emprunte au Dr Crocq, élève de M. Grasset, éclaire cette théorie physiologique des actes inconscients.

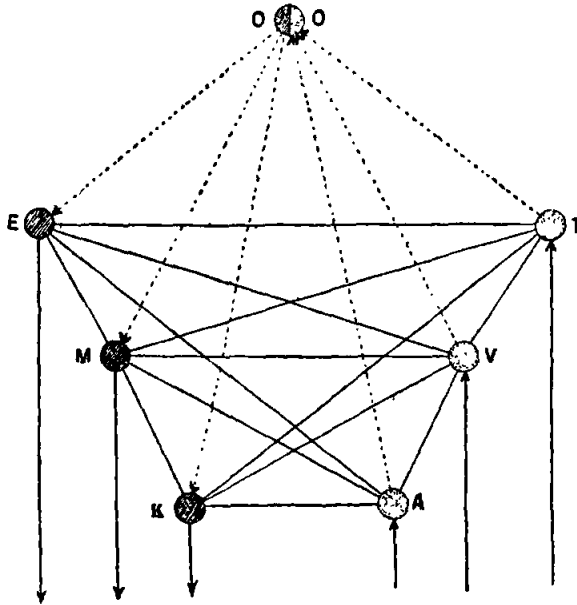


SCHÉMA GÉNÉRAL DES CENTRES AUTOMATIQUES.

(D'après le professeur Grasset, de Montpellier.)

**O**, Centre psychique supérieur, relié aux centres automatiques ou psychiques inférieurs par des traits pointillés.  
**Cercles clairs.** — Centres sensoriels : **A**, audition; **V**, vue; **T**, sensibilité générale.  
**Cercles foncés.** — Centres moteurs : **K**, divers mouvements du corps; **M**, parole articulée; **E**, écriture.  
 Les flèches indiquent le sens des transmissions.

## VI

De ces observations philosophiques et physiologiques, certains écrivains ont cru pouvoir conclure que l'unité de la personne humaine était une chimère. L'homme serait la résultante de plusieurs personnages assemblés, qui apparaîtraient successivement dans la variété de notre vie. A côté du personnage éveillé, on verrait le personnage qui rêve pendant le sommeil, celui qui fait des tours d'acrobate dans les crises de somnambulisme, celui qui nous surprend dans les expériences d'hypnotisme avec ses absences et ses retours de mémoire, celui qui se livre à ses passions et qui s'agite



dans le délire. Il serait facile d'allonger cette nomenclature.

Un personnage conscient et un groupe de personnages inconscients, irresponsables, dominés par la loi fatale de l'instinct, tel serait l'homme nouveau. Je ne veux pas exposer longuement le polyzoïsme de Durand (de Gros). Il a des adeptes convaincus.

« Parmi les anciennes explications, écrit le Dr Francken, il faut citer la théorie du *polypsychisme* de Durand (de Gros). Notre âme (*psuchè*) ne constituerait pas une unité indivisible et notre moi ne serait un qu'en apparence, composé en réalité d'une infinité d'individus partiels, chacun doué de la faculté de penser; le *moi* serait une colonie de *mois* secondaires, plus ou moins intimement reliés les uns aux autres, solidaires et subordonnés à une direction supérieure, mais néanmoins relativement autonome, chacun avec sa conscience à lui. Il existerait donc, d'après cette hypothèse, une sorte d'atomisme psychique, dans lequel le moi qui se manifeste au dehors ne serait pas toujours identique à lui-même, mais, au contraire, se modifierait continuellement en vertu des éléments qui le constitueraient à un moment donné. » (*Revue de l'hypnotisme*, janvier 1903).

La responsabilité humaine disparaît avec ces hypothèses gratuites qui suppriment l'unité de la personne humaine. Quel est donc le *moi*, dans cette colonie imaginaire qui aurait devant la conscience, devant la société et devant Dieu la responsabilité de nos actions? A qui faudrait-il l'attribuer? Et quand on a détruit la responsabilité libre et méritoire, n'a-t-on pas contesté un fait évident et incontestable, celui de notre unité?

Ici, M. Pierre Janet hésite :

« Peut-être, écrit ce docteur, y a-t-il, comme le disait Liébault, une mémorisation inconsciente pour chaque fonction vitale, le cœur a appris à battre et le poumon à respirer (1) ». « Peut-être y a-t-il en nous un grand nombre d'âmes spinales ou ganglionnaires susceptibles d'habitudes et d'éducation qui dirigent chaque fonction physiologique (2). » « Il y a peut-

(1) Liébault, *Du Sommeil*, 137.

(2) Dr Phillips, *Cours de bradisme*, 104.

être dans la moelle de l'épine dorsale de l'homme *des êtres réels* d'une plus grande valeur spirituelle que l'âme de la grenouille (1). » — Mais, quoique ces suppositions *nous paraissent vraisemblables*, elle dépassent assez la portée des observations que nous avons faites, pour que nous évitions de les discuter dans un ouvrage de psychologie expérimentale (2)! »

C'est par une série d'études sur les sujets hypnotisés, plongés dans l'état de somnambulisme que certains écrivains arrivent aux conclusions étranges et fausses que nous venons de rappeler. N'oublions pas que l'hypnotisé est un aliéné, et l'aliénation ne peut pas servir de base à la psychologie de l'homme à l'état normal. Il arrive encore souvent que ces expériences donnent des résultats contradictoires, quand elles sont faites à des points de vue différents, par des observateurs qui ne se sont pas concertés. En tout cas, il ne faut pas conclure du fou à l'homme sain : l'hypnotisme est un terrain fuyant qui ne portera jamais l'édifice de la psychologie.

L'unité de la personne humaine est un fait certain. L'hypothèse de plusieurs personnages juxtaposés et simultanés pour expliquer certains phénomènes peu connus est une chimère que rien ne justifie.

J'affirme tous les jours, à tout instant, cette unité, quand je dis : *je pense, je veux, je sens, je marche, je vis*. Je l'affirme quand je reconnais que je suis le principe des trois vies, végétative, animale, rationnelle. Je l'affirme, quand je constate l'influence réciproque et profonde du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. Les activités partielles et les forces qui peuvent exister dans les cellules et dans les centres nerveux portent toujours la marque de leur origine, et elle s'éteignent quand l'âme se sépare du corps. Nous avons des facultés conscientes et des facultés inconscientes, mais les unes et les autres appartiennent à l'âme, c'est-à-dire au *moi* qui les domine et les discipline dans leur évolution. Les hautes facultés conscientes, la raison, la volonté libre, l'abstraction, la généralisation, ces facultés et ces opérations qui n'occupent pas un siège anatomique distinct nous rappellent la

(1) Lotze, *Psychologie physiologique*, 144.

(2) P. Janet, *L'Automatisme psychologique*, 461.

vie intellectuelle et l'activité intelligente éclairée par la lumière de la raison.

Plus bas, voici les habitudes acquises et les actes qui ne comportent ni l'attention ni l'usage actuel et distinct de la raison. Les doigts qui effleurent rapidement les touches d'un piano, la main qui écrit, les lèvres qui font la lecture à haute voix sont marquées encore du signe de l'intelligence; mais, dans la multitude infinie des éléments qui les composent, dans la rapidité avec laquelle ils s'exécutent, ces mouvements n'impliquent ni l'attention actuelle, ni les délibérations de la liberté.

Plus bas, encore, voici des actes et des mouvements auxquels notre attention semble rester étrangère. Le distrait dont l'attention est absorbée par une pensée, par un problème, par la recherche d'une solution scientifique, ne fait plus attention à ce qui se passe autour de lui. Il sort, il va, il vient, solitaire avec sa pensée, et ne voyant plus, en apparence, le monde extérieur où il vit. Et cependant il va où il veut, et il saura bien éviter la voiture qui pourrait l'écraser. Son attention n'est donc pas totalement absorbée dans sa distraction, et toutes les communications avec la raison ne sont pas coupées.

Descendons encore. Sous l'influence de certaines substances toxiques, enivrantes, du haschich, de l'opium, de l'éther: dans le délire de certaines affections nerveuses, particulières à l'hystérie, dans les phénomènes troublants et contradictoires de l'hypnotisme, les communications sont coupées entre la raison et la liberté d'une part, et les facultés sensibles, les activités inférieures d'autre part. Les actes et les mouvements du sujet n'obéissent plus à la raison, ils obéissent aux causes organiques qui les font naître, et ils prennent le caractère de la folie.

A mesure que nous nous éloignons des sommets de l'âme, tout resplendissants de la lumière de Dieu qui les éclaire, les mouvements de l'homme perdent graduellement leur caractère lumineux; ils perdent la liberté qui les détache de l'étreinte des causes physiques; ils deviennent ténébreux, désordonnés, automatiques, jusqu'au moment où nous voyons sombrer totalement la liberté.

Est-ce à dire qu'il y ait en nous plusieurs personnages réunis et que l'unité de l'homme soit une chimère? Il n'en est rien. Il suffit de se rappeler que, sous l'influence des causes les plus diverses, nous pouvons nous trouver dans *des états différents*. Gardons-nous de confondre la variété des crises avec la multiplicité des individus. Dans le somnambulisme, dans l'ivresse, dans la fureur de la passion, dans les crises hypnotiques, nous ne voyons pas apparaître plusieurs personnages successifs, il y a seulement des changements d'états, des modifications profondes, quelquefois effrayantes, dans les rapports de l'âme et du corps. Les innombrables activités qui sourdent ou halètent dans tous les replis de notre organisme passent inaperçues quand elles évoluent sous la direction de l'intelligence, mais, qu'elles échappent un instant à cette direction, qu'elles soient viciées par des causes morbides, troubles nerveux, hystérie, narcotiques violents, etc., aussitôt des orages et des tempêtes éclatent en nous.

Élie MÉRIC.

(*A suivre.*)



## GUÉRISSEURS ET GUÉRISSEURS

---

Le don accordé au prince de Hohenlohe de guérir les malades offre trois caractères remarquables :

a) La guérison se produit par la simple prière, par la vertu des oraisons de l'Eglise spécialement composées pour les malades et implorant en leur faveur un soulagement. On ne voit même pas que le prince ait imposé les mains sur les malades, ou leur ait fait des onctions. Aurait-il d'ailleurs employé ces moyens évangéliques, qu'on devrait encore rapporter à la prière la guérison obtenue. L'imposition des mains n'est pas une passe magnétique ; une simple onction d'huile ne saurait avoir naturellement la vertu de guérir toutes sortes de maladies. Ici encore c'est la prière qui agit ; les moyens employés ne valent que par elles.

b) La guérison se produit aussi bien au loin que de près, aussi bien par correspondance que sur la présentation du malade. Il n'y a donc pas à rechercher une influence quelconque, physique, nerveuse, magnétique.

c) Le prince ne se préoccupe pas de connaître la nature ou le siège de la maladie. Il prie pour un malade, et c'est tout. Il commande aussi au nom de Jésus-Christ.

Pour tous ces motifs, il ne saurait être rangé dans la catégorie des guérisseurs par contact. La *Revue du Monde Invisible* a parlé de ces guérisseurs (*Première année*, nos 1 et 2). Elle a cité un religieux qui, de nos jours même, jouit d'un pouvoir curatif des plus remarquables ; elle a rappelé le cas de Valentin Gréatrack, cité par Gorres, qui guérit une infinité de malades par l'imposition des mains. Ces deux observations révèlent, chez les guérisseurs en question, une propriété, merveilleuse sans doute et surnormale, mais qui néanmoins paraît être

physique, et rentrer en définitive dans l'ordre naturel (1). L'imposition des mains qu'ils pratiquent n'est pas proprement le rite ecclésiastique que l'on désigne sous ce nom, et qui consiste à étendre les mains sur la tête de quelqu'un; ce rite est simplement un geste déprécatif, qui appelle une intervention divine. Les guérisseurs dont nous parlons promènent les mains sur la partie malade, et ils ont nettement conscience qu'une influence s'échappe de leurs mains et procure la guérison.

M. Antonini, qui a entretenu les lecteurs de la *Revue* du religieux guérisseur, le représente comme un sensitif, très impressionnable à l'électricité, ayant la faculté de découvrir une veine d'eau cachée dans le sol. Quand il s'agit de guérir, il promène sa main au-dessus du malade; et là où git la souffrance, il éprouve la sensation curieuse « comme d'un petit filet d'air qui sort d'une serrure »; du bout du doigt il semble retirer le mal comme on enlève une écharde; si, ayant découvert l'endroit malade, il continue à promener sa main, la douleur suit son mouvement. Il lui est arrivé de ressentir lui-même la douleur dans un membre correspondant à celui du sujet souffrant. Tout cela dénote, à mon avis, une propriété physique, sur laquelle d'ailleurs peut se baser un don surnaturel. Le Révérend Père, d'après ce que rapporte M. Antonini, fait remonter à Dieu la gloire des guérisons qu'il opère; il se défend de les opérer par lui-même, il les attribue à la foi des malades qui se trouvent soulagés. Il a parfaitement raison de penser et de s'exprimer ainsi. Le don qui lui est départi relève de Dieu par son caractère extraordinaire: et néanmoins il a son point d'appui, sa condition d'action, dans une disposition physique, dans un état d'innervation très particulier. Ce n'est plus la guérison, obtenue simplement par la prière, telle qu'elle se dégage des relations concernant le prince de Hohenlohe.

Le cas de Valentin Gréatrack paraît bien identique à celui du religieux contemporain. Quoique ayant vécu il y a plus de

(1) Au cours d'une série d'articles, fort judicieusement pensés, publiés naguère dans l'*Ami du Clergé* sur le *Démonisme*, la faculté de guérir en question est appelée *divino-naturelle*.

deux siècles, sa mémoire n'a pas péri, tant le nombre des guérisons opérées par lui avait frappé les esprits. Lui aussi est un « guérisseur par contact ». Ses plus chauds partisans attribuaient sa puissance à une disposition naturelle et à certaines émanations bienfaisantes qui s'échappaient de lui. Il l'attribuait lui-même à une vertu secrète qui résidait dans ses mains. Il avait remarqué qu'avant de l'avoir reçue, lorsque, dans un violent mal de tête, il mettait les mains sur la partie malade, il n'obtenait aucun résultat, et que, depuis qu'il avait reçu ce don, il lui suffisait de porter la main à la tête pour être guéri. Il disait aussi que, lorsqu'il imposait les mains à un malade, le mal suivait leurs mouvements, changeant de place selon qu'il les imposait ici ou là, jusqu'à ce qu'il disparût entièrement. Ses gants produisaient aussi souvent le même effet (1). »

Ainsi ce fameux guérisseur reconnaissait qu'il avait reçu un don, mais un don consistant en une propriété physique localisée dans ses mains, lesquelles communiquaient à certains objets quelque chose de leur vertu curative.

Ce don rentre-t-il dans le charisme nommé « grâce des guérisons »? Je serais porté à répondre négativement. Je l'appellerais plutôt un don extraordinaire, qui, malgré son caractère merveilleux, ne sort pas de l'ordre naturel. Les effets qu'il produit ne sauraient être qualifiés miracles; ils tiennent à la réaction nerveuse, amenant la cessation d'un trouble fonctionnel ou l'apaisement d'une douleur.

Ce don étant, en définitive, la mise en œuvre d'une propriété physique, se manifestant par une influence qui atteint le système nerveux, n'aurait-il pas quelque affinité avec le magnétisme? Le magnétisme ne ferait-il que cultiver cette propriété physique, dont le germe existerait en tout le monde, et se développerait en quelques-uns par des exercices appropriés et par un entraînement convenable?

Je n'aurais aucune répugnance, en principe, à souscrire à cette thèse. Les magnétiseurs de profession se font forts de guérir les maladies les plus diverses par une émission de fluide,

(1) Citation du *Monde Invisible*, juillet 1898.

ou par une vibration ondulatoire, dont l'effet serait de remettre en équilibre les fonctions désemparées d'un malade. Je ne nie pas absolument que la nervosité de quelqu'un ne puisse influencer sur un autre. Mais je ne puis consentir à identifier les procédés des guérisseurs et ceux des magnétiseurs, pour les deux motifs qui suivent : *a*) Les premiers sont très simples, et d'une efficacité indéniable ; les seconds sont très compliqués, et d'une efficacité problématique ; *b*) Les premiers produisent immédiatement une détente, et même une disparition complète du mal ; les seconds amènent parfois avec eux, et sont susceptibles d'amener toujours chez un expérimentateur novice, des troubles significatifs, et même des accidents terribles. Et ici je m'appuie sur l'autorité d'un magnétiseur très en vogue, M. Moutin, qui, dans son livre du *Nouvel hypnotisme*, énumère ces accidents, signale ces dangers inhérents à la pratique du magnétisme, et même établit un rapprochement suggestif entre les séances du magnétisme curatif et celles des convulsionnaires jansénistes.

C'est là ce qui me met en garde contre le magnétisme, indépendamment de sa prétention à provoquer des phénomènes surnormaux. Je me demande comment la mise en jeu d'une propriété physique peut constituer un grand danger et amener de pareils troubles. Dans l'acte du guérisseur, tout est simple et limpide : l'opérateur approche les mains de la partie malade ; le sujet, nullement endormi, ayant pleine conscience de lui-même, est immédiatement soulagé. Dans le magnétisme il faut que le sujet soit endormi ; et le magnétiseur, d'après M. Moutin, doit s'armer d'une énergie intense pour prévenir et comprimer des phénomènes terribles qui amèneraient toute autre chose que le soulagement du malade. Comment de si menaçantes éventualités seraient-elles à craindre dans le magnétisme, s'il ne faisait que développer une propriété naturelle dont l'action serait essentiellement curative et calmante ?

Cette considération ne me permet pas d'assimiler les magnétiseurs aux guérisseurs proprement dits, j'entends les guérisseurs par contact ; car, quant à ceux qui agissent par la prière à des distances indéfinies, il est clair que leur cas est



absolument différent du magnétisme. Les guérisseurs par contact ont un don qui se manifeste en eux sans entraînement préalable et comme à leur insu : ce don est basé sur une propriété physique et en ce sens il rentre dans l'ordre naturel ; mais il est exceptionnel, et il n'y a pas d'exemple qu'on puisse le susciter en soi-même. S'il y a dans l'homme une aptitude radicale à agir sur son semblable par voie d'émission d'un fluide nerveux, cette aptitude ne saurait devenir, par une simple culture, même par un entraînement prolongé, une puissance capable de produire des guérisons sans nombre obtenues comme par enchantement.

Dans le don des guérisseurs par contact, je vois quelque chose comme un reflet de la « grâce des guérisons » dans l'ordre naturel. Le don de guérir, en dehors de tout procédé matériel, me paraît, au contraire, rentrer directement dans les charismes du Saint-Esprit.

Cette distinction jette, ce me semble, une lumière, sur les faits de guérison, qui peuvent se produire chez les dissidents.

Les dons dits *gratuitement donnés* du Saint-Esprit, parmi lesquels la grâce des guérisons, s'épanouissent dans le corps visible de l'Eglise, dans le sein de son unité ; et je ne crois pas théologiquement soutenable qu'ils puissent se rencontrer en dehors d'elle, parmi les non catholiques. Ainsi on ne trouvera pas chez eux des personnages ayant le don des miracles, ou même la grâce surnaturelle des guérisons. Il pourra se produire chez eux quelques faits isolés de guérison : il serait par trop dur de nier que des schismatiques de bonne foi, se prosternant devant leurs icônes vénérées, puissent obtenir de la bonté de Dieu un soulagement à leurs maux. Mais ces faits eux mêmes ne seront pas des miracles proprement dits.

Quant au don de guérir par contact, étant en soi naturel, rien n'empêche qu'il puisse se trouver chez les dissidents : c'est une propriété physique exceptionnellement départie à quelques-uns, comme le don de lire à travers les corps opaques ou de découvrir des sources. C'est de cette manière et pas autrement, à moins encore qu'il n'y ait illusion démoniaque,

que l'on peut expliquer certains faits merveilleux de guérison observés dans les branches non catholiques de la famille chrétienne.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, il est très difficile de saisir ces faits sur le vif, de les constater authentiquement, d'en dégager le caractère. Entrons ici en quelques détails relatifs à des événements récents.

Il existe actuellement en Russie un moine très vénéré, nommé Jean de Kronstadt, qui passe pour thaumaturge ou tout au moins pour guérisseur. Dernièrement, le journal russe *Novoïé Vrémia* racontait avec enthousiasme une guérison qu'il aurait opérée sur une paralytique. Puis, quelque temps après, le même journal, avec une bonne foi qui l'honore, insérait une correspondance qui réduisait le fait à la proportion d'un incident des plus vulgaires. Il s'agissait, non d'une paralytique, mais d'une femme sujette à des crises nerveuses. Le peuple, qui avait vu cette femme, portée sur les bras, recevoir la bénédiction du P. Jean, puis revenir en marchant sans soutien, avait crié au miracle. Le fait, avec toutes ces circonstances, avec les citations du journal russe, est rapporté dans le numéro de *la Terre Sainte* du 1<sup>er</sup> juin 1902.

Cette histoire de miracle montre avec quelle réserve il convient d'accueillir le récit de faits merveilleux survenus chez les dissidents.

Tout récemment encore, il se faisait grand bruit à Constantinople des guérisons miraculeuses qui étaient censées s'accomplir journellement dans une église de la sainte Vierge au quartier d'Hexi-Marmara. L'affluence quotidienne des pèlerins et des curieux y était énorme. Des religieux français s'y transportèrent pour constater *de visu* s'il y avait quelque fondement à ces rumeurs. Ils se trouvèrent mêlés à une foule exaltée et fébrile, qui remplissait l'église. « De miracle, pas l'ombre d'un. Des prières, des chants, des *Kyrie Eleison*, des cris, des rires, c'est tout. Tout le monde se fait asperger d'eau bénite, et baise l'icône. Les malades la tiennent au-dessus de leur tête et restent immobiles pendant qu'on prie et qu'on chante : au bout d'un temps assez long, ils se mettent parfois à tourner sur eux-mêmes et l'image tourne aussi : c'est alors

que le peuple crie miracle (1) ». Le patriarche Joachim III, homme d'une rare intelligence, dut intervenir pour mettre un peu d'ordre en ces scènes tumultueuses. Son protosyncelle ou vicaire général déclare à qui veut l'entendre qu'il n'ajoute aucune foi aux prétendus miracles d'Hexi-Marmara.

Ces choses d'Orient font voir combien il faut rabattre des bruits de miracles qui se produisent chez les dissidents. En réalité, le miracle, le vrai miracle, n'éclot que dans le sein de l'Église catholique. En dehors d'elle, on ne trouve que des contrefaçons sataniques, ou des imitations naturelles, ou des approximations par voie de soulagement, du vrai miracle qui reste marqué à des caractères absolument transcendants.

DOM BERNARD MARÉCHAUX,  
*de l'Ordre de Saint-Benoît.*

(1) *Bulletin des missions des Augustins de l'Assomption*. Août 1902.

---

## LA PRINCESSE KARADJA

---

Parmi les médiums contemporains les plus en vue, il en est un qui, à cause de sa situation sociale, de la culture de son esprit, de l'élévation de ses sentiments, et d'une foule d'autres circonstances dont il sera question plus loin, mérite d'attirer à lui d'une façon toute spéciale l'attention de ceux qui suivent le mouvement des sciences psychiques. Nous nous sommes donc efforcés de recueillir quelques données sur cette intéressante personnalité — la princesse Mary Karadja ; nous sommes parvenus à nous procurer des renseignements auprès de quelques-unes de ses connaissances auxquelles nous savons pouvoir complètement nous fier, en même temps que nous mettions à profit différents articles parus, en ces dernières années, dans plusieurs journaux spirites anglais, hollandais, allemands, français.

La princesse Karadja naquit le 12 mars 1848, à Stockholm. Son père, sénateur suédois fort riche, lui fit donner une éducation très soignée par les meilleures institutrices.

Si, pourtant, il nous est permis de pénétrer dans le sanctuaire de la famille, nous avons lieu de croire que, quoique comblée de tous les dons de la fortune, la petite Mary ne se sentit pas complètement heureuse à la maison. Le bon accord ne devait guère y régner, en effet ; aussi les parents de la princesse sont actuellement divorcés. Elle-même n'a, d'ailleurs, pas caché à quelques intimes que jamais enfant ne se sentit plus dépaysée et isolée qu'elle au sein de sa famille, où l'intensité de ses sentiments et sa nature passionnée n'étaient pas trop comprises.

Dès l'âge de douze ans, M<sup>lle</sup> Mary fut placée dans un pensionnat de Genève, dirigé par M<sup>me</sup> Chaboux, une femme supérieure, douée d'un grand cœur et d'une haute intelligence. Ce fut probablement l'époque la moins malheureuse de son

existence. Toutefois, elle travaillait avec ardeur douze heures chaque jour, apprenant l'allemand, l'italien, l'espagnol. Elle possédait déjà parfaitement le français, l'anglais et le suédois. Il est même à remarquer qu'après son mariage, elle apprit aussi le grec et le hollandais. Il faut dire que toutes les personnes qui l'avoisinent lui attribuent une intelligence rare et une facilité énorme pour apprendre.

Tout comme son fameux compatriote Emmanuel Swedenborg, tout comme Socrate lui-même, dès sa plus tendre enfance, notre distinguée médium « entendit des voix » et fébrilement elle écrivit des pièces de vers absolument au-dessus de sa portée. Mais elle avait été alors tellement blessée par les remarques ironiques que provoquaient ces dispositions précoces, qu'elle ne tarda point à considérer, à treize ans, sa passion pour la poésie comme une honteuse infirmité. De toutes ses forces, elle essaya de s'en corriger et de devenir « comme tout le monde ».

Nous n'avons pas la prétention de définir le caractère de ces « voix » et de ces « inspirations », mais il importait de ne point négliger ces particularités de l'adolescence de la future médium écrivain.

En 1884, M<sup>lle</sup> Mary rentra à Stockholm. A dix-huit ans, la vie lui inspirait déjà un dégoût profond. « J'ai l'horreur des gens très riches », écrivait-elle alors à une de ses anciennes compagnes du pensionnat. « On me bombarde d'offres de mariage. L'idée que tous ces gens recherchent ma dot me les rend répugnants. » En quoi la jeune fille donnait preuve d'un peu trop de scepticisme; en effet, tous ceux qui la voyaient étaient bien loin de ne lui reconnaître d'autres charmes que celui de sa richesse. Et, dans la même lettre que nous avons pu voir, elle ajoutait que, si elle avait pu choisir le milieu où elle aurait voulu vivre, elle aurait recherché la société d'artistes et de savants. Elle n'en connaissait pas un seul ! Son cœur et son cerveau étaient également affamés.

A dix-huit ans, on lui présenta le prince Karadja, ministre de Turquie à la Haye. C'était un homme d'un âge déjà un peu mûr, mais très distingué, extrêmement intelligent, excellent musicien. M<sup>lle</sup> Mary sentit qu'il l'aimait profondément.

Après quelques mois d'hésitation, elle consentit à l'épouser. Le mariage eut lieu le 24 avril 1887. La jeune mariée quitta, sans trop de regret, son pays natal qu'elle ne revit que dix ans plus tard.

La vie conjugale de la princesse aurait pu être relativement heureuse, si la santé de son mari n'avait été déplorable. Après la mort de son premier-né, en 1889, jamais il ne se rétablit. De ce mariage naquirent encore un fils et une fille, actuellement vivants, mais d'une santé très délicate. Pendant les sept années que dura son mariage, la princesse quitta rarement le chevet d'un malade ! Elle devint veuve à vingt-six ans ; mais une octogénaire ne peut pas se sentir plus lasse de vivre qu'elle ne le fut alors. Elle n'avait aucune espèce de croyance religieuse, ayant eu le malheur de lire Büchner dans la première jeunesse. La vie lui paraissait donc une sinistre plaisanterie. Les chagrins de toute sorte s'accumulaient. « Pendant des années, je ne pus voir passer un convoi funèbre sans un soupir d'envie, » avoue-t-elle dans l'un de ses derniers écrits.

Loin d'être hystérique, comme certains psychologues prétendent que le sont toujours les médiums, la princesse est très calme, d'un caractère naturellement enjoué.

Ses goûts ont toujours été portés vers la littérature et les études linguistiques. A vingt-quatre ans, elle publiait son premier volume, recueil de pensées, intitulé : *Étincelles*, chez Lemerre, à Paris. Il est écrit en français et depuis longtemps épuisé. Nous avons pu néanmoins nous en procurer un exemplaire. La plupart de ces pensées, tout en n'ayant rien d'abstrus, sont profondes et charmantes. Nous en glanons quelques-unes au hasard, pour donner une idée de la tournure d'esprit de cette dame.

Une jeune fille ne considère un homme marié que comme un billet de loterie après le tirage.

Un ami violent et un ennemi calme sont également dangereux.

La médecine est l'art de guérir ou de tuer scientifiquement.

Ceux qui nous déplaisent le plus sont ceux à qui nous plaisons le moins.

La mauvaise musique est agressive ; la mauvaise peinture inoffensive.

Les hôtels sont des autels où l'on immole les voyageurs.

Mieux vaut le chagrin, quand on est deux à le porter, que le bonheur lorsqu'on est seul.

Plus tard, la princesse Karadja publia, en anglais, deux comédies d'un genre gai et badin. L'auteur n'en paraît, d'ailleurs, pas très fière. Enfin, elle écrivit un drame en suédois : *Après le réveil*, qui eut un très grand succès. On le joua à une dizaine de théâtres en Suède et en Norvège et on va le donner à Wiesbaden et ailleurs.

Depuis qu'elle est devenue spirite, la princesse n'écrivit plus que sur son argument favori.

Ainsi, elle composa par inspiration, assure-t-elle, un poème suédois : *Vers la lumière*, qui a été traduit en allemand, danois, anglais, italien et français, et qui contient réellement des pensées fort élevées. Neuf mille exemplaires furent vendus en quelques mois, ce qui est très extraordinaire pour la Suède. Cet ouvrage a contribué à faire faire des progrès énormes à la cause du spiritisme en Suède, où il était, il y a quelques années encore, à peu près inconnu. M<sup>me</sup> Mary Karadja publia ensuite : *Phénomènes spirites et vues spiritualistes* et *l'Évangile de l'Espoir*. Comme bien d'autres avant elle, — comme Swedenborg lui-même, — la princesse rêve de contribuer à l'établissement d'un spiritisme chrétien, d'un christianisme spiritualisé (1).

Il est à peine besoin de rappeler que, personnellement, nous n'attachons que bien peu d'importance aux « révélations » discordantes, dues à de supposées inspirations. Nous croyons que ce qui importe avant tout, c'est de bien déterminer si l'origine des phénomènes médiumniques est *toujours* en nous-mêmes, ou *parfois* en dehors de nous. Seulement, est-il possible d'inspirer, d'imposer nos doutes, nos raisonnements élaborés et entortillés à des caractères ardents, enthousiastes, à des personnes « qui ont vu », qui ont été elles-mêmes l'instrument de faits d'une tournure prodigieuse, et qui tirent tout naturellement de ces faits les conséquences

(1) Cette tentative de conciliation entre les rêveries du spiritisme et les vérités chrétiennes est une chimère, et dénote déjà les lacunes de ce cerveau que les expériences spirites ont profondément ébranlé.

les plus simplistes et les plus spontanées — les plus rationnelles peut-être — des conséquences qui, après tout, ont de fortes chances d'être justes, au moins en partie? Autant vaudrait prétendre réclamer aux cerfs agiles ce que l'on demande aux bœufs robustes; autant obliger les hirondelles à quitter leurs nids pour entreprendre les savantes constructions des castors. Nous dénonçons souvent les inconvénients de l'enthousiasme; ne cachons pas ses avantages. Que deviendrions-nous, paralysés par nos doutes, entravés par nos syllogismes, entourés par l'indifférence et le scepticisme, si nous ne sentions derrière nous la poussée de ces natures généreuses, excessives, d'où sont sorties toute les réformes, tous les progrès?

Que penser donc des « voix » et des « inspirations » de la princesse Karadja? Quant à nous, le moindre phénomène psychique se rapportant aux choses les plus banales de la vie a plus d'importance (s'il est en notre pouvoir de le contrôler) que toutes les « révélations » hypercosmiques, dont il ne nous est pas possible de vérifier l'exactitude. Nous en possédons bien quelques exemples racontés par la médium elle-même :

« Un matin de ce dernier hiver, en traversant mon salon, j'entendis une voix disant : « Prenez garde à cette lampe ce soir. » L'avis était bon, car le soir venu et les lampes ayant été allumées, un accident arriva justement à cette lampe qui était surveillée heureusement : sans cela elle aurait pu mettre le feu à l'appartement (1). »

L'on voudrait rechercher l'origine de cette hallucination auditive prémonitoire, en examinant si la princesse n'avait pas remarqué quelque chose dans la lampe, le soir précédent, sans même s'en rendre bien compte. Mais comment s'y prendre?...

Passons maintenant à un cas de rêve prémonitoire et à un cas de télépathie. La princesse continue donc :

« L'automne dernier, j'ai eu un rêve prophétique très curieux. Je me vis moi-même en voiture au coin d'une rue

(1) *Light*, 12 avril 1901.



particulière de Stockholm, lorsqu'un monsieur que je connaissais tourna brusquement la rue, si près de la voiture, qu'il fut presque renversé. Cinq semaines après, la scène arriva effectivement dans le même coin de rue que je vis dans la vision. Ce monsieur n'habite pas Stockholm, ce qui rend la chose plus extraordinaire (1).

« L'été dernier, un cas, plutôt intéressant, de télépathie eut lieu. M<sup>me</sup> Morel, femme du conseiller de l'ambassade de Turquie, m'écrivit de Berlin une lettre me demandant de lui envoyer deux photographies et deux de mes ouvrages *en suédois*, pour un ami, qui était désireux de les lire. Sa pensée m'impressionna (en Belgique), car l'idée me vint subitement de mettre sous enveloppes les deux volumes et les deux photos, et de les lui expédier. Elle les reçut au moment même où je recevais sa lettre, où elle me demandait de les lui envoyer. Il n'y avait aucune raison plausible pour que j'envoyasse des ouvrages en langue suédoise à une dame qui est *anglaise* de naissance et qui ne connaît pas un mot de ma langue maternelle. »

Mais ce n'est vraiment là que la menue monnaie du merveilleux. Au surplus, pour la plupart des faits que nous venons de transcrire, l'intervention des esprits ne s'impose ni comme une hypothèse nécessaire, ni même comme une hypothèse tout simplement utile.

Nous allons passer maintenant à des faits bien plus étonnants, bien plus importants, bien mieux appuyés par des témoignages respectables.

(A suivre.)

(Revue des études psychiques.)

---

(1) Tout d'abord, l'on pourrait supposer qu'il s'agit là d'un simple cas de paramnésie : la princesse aurait imaginé d'avoir rêvé cela, après que le fait était arrivé. Mais il paraît qu'il n'en est rien, puisque la princesse précise même l'époque à laquelle le rêve avait eu lieu : cinq semaines avant l'événement.

## LES FANTOMES

---

On appelle généralement fantômes ces formes vagues qui, aux premières heures de la nuit, se présentent aux yeux des assistants, en prenant plus ou moins rapidement corps devant eux.

Dans les récits où il en est fait mention, on a soin d'insister sur le caractère horrible de ces apparitions, qui, par leurs gestes désordonnés, et souvent par un vacarme de chaînes ou d'autres bruyants accessoires, jettent la terreur parmi leurs victimes, ou cherchent, au contraire, à émouvoir leur pitié par des plaintes et des gémissements.

On sait en outre que, dès que le chant du coq, cet ami de la lumière et de l'activité, signale la disparition prochaine des ténèbres, le spectre effrayant s'empresse de s'évanouir sans laisser d'autres traces que la crainte qu'il vient d'inspirer.

Peut-être m'adresserez-vous le reproche qu'il y a soixante ans déjà, un contemporain faisait à l'exposé de certains faits ou de certaines doctrines qu'il taxait, dans le langage solennel de l'époque, « d'indignes des progrès du siècle et de la lumière des temps où nous vivons ». J'aurais certainement hésité à affronter ces critiques si je ne devais me borner à n'être ici que l'interprète de l'opinion des penseurs les plus illustres de l'Antiquité et surtout le narrateur des expériences précises des savants de nos jours. C'est sur ces dernières que j'insisterai particulièrement. Cependant, je vais, en me gardant de remonter, selon la formule classique, jusqu'au déluge, vous rappeler sommairement quelques faits observés par les Anciens et relatifs au sujet qui va nous occuper.

Chez les Hébreux, dès l'origine de ce peuple, on rencontre la croyance aux spectres et aux fantômes; ils admettaient l'existence d'êtres fantastiques dont ils peuplaient généralement les déserts.

On trouve dans la Bible deux récits d'apparitions. Le premier est celui de l'évocation de Samuel par la prophétesse d'Andor. Le roi Saül, en guerre contre les Philistins, se déguise, car il avait ordonné la mise à mort des devins de son royaume, et se rend chez la Pythonisse. Celle-ci le reconnaît, malgré son déguisement, et lui reproche de vouloir lui tendre un piège. Saül la rassure et lui demande de faire apparaître à ses yeux le prophète Samuel qu'il désire consulter. La Pythonisse décrit une forme encore invisible aux yeux de Saül. Celle-ci prend corps et Saül reconnaît Samuel qui se plaint d'avoir été dérangé dans la paix du tombeau, puis prédit à Saül sa défaite par les Philistins et sa mort pour le lendemain, ce qui arriva effectivement (1).

La seconde description d'une apparition de fantôme se trouve au livre de Job. Celui-ci se lamente sur son fumier et un des amis de ce malheureux le console en lui citant les paroles d'un spectre qui se présente, dit-il, « pendant les pensées diverses des visions de la nuit, quand un profond sommeil saisit les hommes ». A l'exemple de Saül, il est frappé de terreur, car il est pris d'un tremblement qui agite tous ses membres, et ses cheveux se hérissent. Il ne voit d'ailleurs pas le visage du fantôme qui, selon ce qui se passe ordinairement dans les récits de ce genre, lui parle à voix basse (2).

Les littératures grecque et romaine abondent en cas d'apparitions, et il faudrait de longues heures pour parler de tous ceux qu'on rencontre dans les ouvrages des principaux écrivains. C'est pourquoi je me bornerai à n'en citer que quelques-uns.

Nous trouvons à Rome l'histoire du fantôme de Brutus que Plutarque rapporte dans ses *Vies des Hommes illustres* (3). Voici de quoi il s'agit. Vous savez que Brutus et Cassius, après le meurtre de César qu'ils avaient commis, s'étaient retirés en Grèce, alors province romaine, et s'étaient mis à la tête d'une armée.

De leur côté, Antoine et Octave, anciens amis de César,

(1) Samuel, liv. I, ch. xxviii.

(2) Job, ch. iv, versets 13 et suiv.

(3) Plutarque, traduction Dacier. Tome XI, p. 417.

commandaient une seconde armée qui devait marcher contre la première pour rétablir sa soumission. Une des nuits qui précédaient la bataille définitive, Brutus veillait dans sa tente éclairée par une faible lumière, et était absorbé dans une profonde méditation, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit de pas. Il jette les yeux sur la porte, et voit une forme étrange qui se tient debout sans parler. Il a le courage de lui demander : « Es-tu homme? es-tu Dieu? Que viens-tu faire ici »? — Le fantôme répond : « Je suis ton mauvais génie et tu me reverras dans les plaines de Philippes. — Eh bien, nous t'y verrons, » répond Brutus. — On prétend qu'effectivement cette même forme réapparut dans la nuit qui suivit la bataille de Philippes, fatale à Brutus, et à la suite de laquelle il se perça de son épée. Nous devons remarquer que Plutarque nous dépeint Brutus comme un homme sérieux et froid, passant ses temps de loisir à s'occuper de philosophie, et qu'il insiste beaucoup sur ce point.

Un philosophe de profession, celui-là, Cicéron dans son *Traité de la Divination*, qui est un ouvrage consacré à l'étude de facultés peu ou mal connues à son époque, mais sur lesquelles les travaux modernes du magnétisme et de l'hypnotisme commencent à nous donner quelques indications, Cicéron nous rapporte l'histoire suivante des voyageurs de Mégare : « Deux amis arrivent à Mégare et vont se loger séparément. A peine l'un d'eux est-il endormi qu'il voit devant lui son compagnon de voyage lui annonçant, d'un air triste, que son hôte a formé le projet de l'assassiner et le suppliant de venir le plus vite possible à son secours. L'autre se réveille, mais, persuadé qu'il a été abusé par un songe, il ne tarde pas à se rendormir. Son ami lui apparaît de nouveau et le conjure de se hâter, parce que les meurtriers vont entrer dans sa chambre. Plus troublé, il s'étonne de la persistance de ce rêve, et se dispose à aller trouver son ami, mais le raisonnement, la fatigue finissent par triompher, il se recouche.

Alors son ami se montre à lui pour la troisième fois, pâle, sanglant, défiguré. « Malheureux, lui dit-il, tu n'es point venu lorsque je t'implorais. C'en est fait; maintenant, venge-moi. Au lever du soleil, tu rencontreras à la porte de la ville un

chariot plein de fumier. Arrête-le et ordonne qu'on le décharge. Tu trouveras mon corps caché au milieu. Fais-moi rendre les honneurs de la sépulture et poursuis mes meurtriers. » Une ténacité si grande, des détails si suivis ne permettent plus d'hésitation. L'ami se lève, court à la porte indiquée, y trouve le char, arrête le conducteur, et, dès les premières recherches, le corps est découvert (1) ».

On peut lire dans le même ouvrage de Cicéron deux faits analogues : l'histoire de l'apparition de Tibérius Gracchus à son père et celle du songe de Simonide. Plus près de nous, c'est-à-dire il y a 1.800 ans, Pline le Jeune adresse à son ami Sura la lettre suivante (2) : « Le loisir dont nous jouissons vous permet d'enseigner et me permet d'apprendre. Je voudrais donc bien savoir si les fantômes ont quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si ce sont des génies, ou si ce ne sont que de vaines images qui se tracent dans une imagination troublée par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qu'on m'a dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans le temps qu'il était encore sans fortune et sans nom, il avait suivi en Afrique celui à qui le gouvernement en était échu. Sur le déclin du jour, il se promenait sous un portique, lorsqu'une femme d'une taille et d'une beauté plus qu'humaine se présente à lui. La peur le saisit. « Je suis, dit-elle, l'Afrique, je viens te prédire ce qui « doit t'arriver. Tu iras à Rome, tu rempliras les plus grandes « charges, et tu reviendras ensuite gouverner cette province où « tu mourras. » Tout arriva comme elle l'avait prédit. On conte même qu'en abordant à Carthage et sortant de son vaisseau, la même figure se présenta à lui et vint à sa rencontre sur le rivage. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est qu'il tomba malade, et que, jugeant de l'avenir par le passé, du malheur qui le menaçait par la bonne fortune qu'il avait éprouvée, il désespéra d'abord de sa guérison, malgré la bonne opinion que tous les siens en avaient conçue. Mais voici une autre histoire qui ne vous paraîtra pas moins surprenante et qui est bien plus horrible. »

(1) Traduction extraite d'Uranie, par C. Flammarion.

(2) Pline le Jeune, liv. VII, lettre 27. Traduction Nisart.

(Une chose bien plus horrible encore, et à laquelle Pline n'avait certainement pas pensé, c'est que le récit qu'il va commencer, a servi un nombre incalculable de fois, par sa faute, de sujet de version latine, et, par suite, de matière à pensums aux malheureux écoliers qui s'en voient infliger la traduction au moins une fois, si ce n'est plus, pendant la durée de leurs classes). Voici ce fameux récit : « Il y avait à Athènes une maison fort grande et fort logeable, mais décriée, et déserte. Dans le plus profond silence de la nuit, on entendait un bruit de fer qui se choquait contre du fer, et, si l'on prêtait l'oreille avec plus d'attention, un bruit de chaînes qui paraissait d'abord venir de loin et ensuite s'approcher. Bientôt, on voyait un spectre fait comme un vieillard, très maigre, très abattu, qui avait une longue barbe, des cheveux hérissés, des fers aux pieds et aux mains qu'il secouait horriblement. De là, des nuits affreuses et sans sommeil pour ceux qui habitaient cette maison : l'insomnie à la longue amenait la maladie, et la maladie, en redoublant la frayeur, était suivie de la mort, car, pendant le jour, quoique le spectre ne parût plus, l'impression qu'il avait faite, le remettait toujours devant les yeux, et la crainte passée en donnait une nouvelle. A la fin, la maison fut abandonnée et laissée tout entière au fantôme. On y mit pourtant un écriteau pour avertir qu'elle était à louer ou à vendre, dans la pensée que quelqu'un, peu instruit d'une incommodité si terrible, pourrait y être trompé. Le philosophe Athénodore vint à Athènes, il aperçoit l'écriteau, il demande le prix. La modicité le met en défiance, il s'informe, on lui dit l'histoire, et, loin de faire rompre son marché, elle l'engage à le conclure sans remise. Il s'y loge, et, le soir, il ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant, qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la lumière et que ses gens se retirent au fond de la maison. Lui, de peur que son imagination libre n'allât au gré d'une crainte frivole se figurer des fantômes, il applique son esprit, ses yeux et sa main à l'écriture. Au commencement de la nuit, un profond silence règne dans cette maison, comme partout ailleurs. Ensuite, il entend des fers s'entrechoquer, des chaînes qui se heurtent. Il ne lève pas les yeux, il ne quitte

point sa plume, se rassure et s'efforce d'imposer silence à ses oreilles. Le bruit augmente, s'approche, il semble qu'il se passe près de la porte de la chambre, et enfin dans la chambre même. Il regarde, il aperçoit ce spectre tel qu'on l'avait dépeint. Ce spectre était debout et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe de l'attendre un peu, et continue à écrire comme si de rien n'était. Le spectre recommence son fracas avec ses chaînes qu'il fait sonner aux oreilles du philosophe. Celui-ci regarde encore une fois et voit qu'on continue à l'appeler du doigt. Alors, sans tarder davantage, il prend la lumière, se lève et suit. Le fantôme marche d'un pas lent, comme si le poids des chaînes l'eût accablé. Arrivé dans la cour de la maison, il disparaît tout à coup, et laisse là notre philosophe, qui ramasse des herbes et des feuilles et les place à l'endroit où il avait été quitté, pour le reconnaître. Le lendemain, il va trouver les magistrats et les supplie d'ordonner que l'on fouille en cet endroit. On le fait, on y trouve des os encore enlacés dans des chaînes. Le temps avait consumé les chairs. Après qu'on les eût soigneusement rassemblés, on les ensevelit publiquement, et, depuis que l'on eût rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison.

« Ceci, je le crois sur la foi d'autrui ; mais voici ce que je peux assurer aux autres sur la mienne. J'ai un affranchi nommé Marcus, qui n'est point sans savoir : il était couché avec son jeune frère ; il lui sembla voir quelqu'un assis sur son lit, et qui approchait des ciseaux de sa tête, et même lui coupait des cheveux au-dessus du front. Quand il fit jour, on s'aperçut qu'il avait le haut de la tête rasé, et ses cheveux furent trouvés répandus près de lui. Peu après, pareille aventure, arrivée à un de mes gens, ne permit plus de douter de la vérité de l'autre. Un de mes jeunes esclaves dormait, avec ses compagnons, dans le lieu qui leur est destiné ; deux hommes vêtus de blanc (c'est ainsi qu'il le racontait), vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché, et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé comme on avait trouvé l'autre, et les cheveux qu'on lui avait coupés, sur le plancher. Ces

aventures n'eurent aucune suite, si ce n'est que je ne fus point accusé devant Domitien, sous l'empire de qui elles arrivèrent. Je ne l'eusse pas échappé s'il eût vécu : car on trouva, dans son portefeuille, une requête donnée contre moi par Carus. De là, on peut conjecturer que, comme la coutume des accusés est de négliger leurs cheveux et de les laisser croître, ceux que l'on avait coupés à mes gens, marquaient que j'étais hors de danger.

« Je vous supplie donc de mettre ici toute votre érudition en œuvre. Le sujet est digne d'une profonde méditation, et peut-être ne suis-je pas indigne que vous me fassiez part de vos lumières. Si, selon votre coutume, vous balancez les deux opinions contraires, faites pourtant que la balance penche de quelque côté, pour me tirer de l'inquiétude où je suis ; car je ne vous consulte que pour n'y être plus. Adieu. »

Vous le voyez, Messieurs, les termes de cette lettre sont ceux qu'emploierait encore un de nos contemporains curieux d'obtenir des renseignements sur le sujet.

Puisque nous en sommes à Pline, je dois ajouter que son oncle, Pline l'Ancien avait une opinion précise sur les fantômes et que, loin de partager les hésitations de son neveu, il n'ajoutait pas foi aux apparitions de morts qu'on lui avait signalées, « ne voulant, dit-il, s'occuper que des œuvres de la nature et non des miracles ».

Tirons au moins la conclusion que déjà, à Rome, il pouvait se faire qu'un neveu fût en désaccord avec son oncle.

Au Moyen Age, la croyance aux revenants est générale, et on voit des fantômes se mêler aux danses et aux cérémonies du sabbat des sorcières.

On raconte qu'à l'époque de la Renaissance, Marsile, savant philosophe, disputait avec son disciple Michel Mercati sur l'immortalité de l'âme et que, comme ils ne s'entendaient pas, ils convinrent que celui qui partirait le premier pour l'autre monde, reviendrait en donner des nouvelles au survivant. Un soir que Michel, bien éveillé, s'occupait de ses études, il entendit le pas précipité d'un cheval et le bruit d'une voix qui criait de l'extérieur : « Michel, rien n'est plus vrai que ce qu'on dit de l'autre vie ».



Michel ouvrit la fenêtre et vit son maître Marsile monté sur un cheval qui s'éloignait au galop. Il lui cria de s'arrêter, mais Marsile continua sa course jusqu'à ce qu'on ne le vit plus. Le jeune homme, stupéfait, envoya aussitôt chez Marsile et apprit qu'il venait d'expirer.

Plus tard, Agrippa d'Aubigné, l'austère calviniste, affirme que le duc de Guise, assassiné au château de Blois, apparut à Catherine de Médicis, au jour et à l'heure de sa mort.

On cite un fait identique relatif à François I<sup>er</sup> qui, tandis qu'il mourait, au château de Rambouillet, serait apparu à sa sœur, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, au couvent de Tusson, dans la Charente.

Au dix-septième siècle, dans les lettres de la Princesse Palatine, on trouve l'histoire d'un seigneur qui, partant pour la guerre, avait promis à une dame de lui apparaître s'il était tué. Ce qui se réalisa de tous points. Mais la dame, ayant poussé de hauts cris à l'apparition du spectre, une main invisible lui appliqua un soufflet. Pendant ce temps, une gouvernante qui couchait dans la chambre de sa maîtresse, lui criait : « N'ayez pas peur, Madame, ce n'est qu'un esprit ; en rêvant, je l'ai senti qui me tirait par les pieds. »

Ne quittons pas le dix-septième siècle sans avoir rappelé le fantôme immortalisé par Shakespeare, dans *Hamlet*, et citons une fois de plus les paroles si profondes de ce fou raisonnable :

« Il y a plus de choses, Horatio, dans le ciel et sur la terre, que ne peut en rêver toute votre philosophie. »

Un célèbre athée du dix-huitième siècle, le poète Sylvain Maréchal, mort non loin d'ici, à Montrouge, en 1803, apparut à sa femme et à l'une de ses amies, M<sup>me</sup> Dufour, pour leur révéler l'existence d'une somme de 1.500 francs qu'il avait cachée dans un meuble.

N'oublions pas, mais dans le domaine du roman, la *Dame Blanche*, dont Walter Scott a tiré une si grande part dans quelques-uns de ses ouvrages, et les légendes analogues qui s'attachent, d'ailleurs, à presque tous les vieux châteaux.

J'abandonne le passé, non sans avoir répété que les quelques faits précédents ne constituent qu'une partie infime de tous

ceux qui sont racontés ici ou là. Je ne les ai choisis parmi tant d'autres, qu'en raison des personnages considérables qui en ont été témoins, personnages dont le caractère froid et sérieux est généralement connu. Je vais vous parler maintenant des faits contrôlés de nos jours par des savants habitués à l'observation rigoureuse.

Nous diviserons ces recherches en deux parties : la première concernant les apparitions de personnes vivantes ou sur le point de mourir, la seconde consacrée à celles de personnes mortes, ou fantômes proprement dits.

En 1882, se fonda à Londres, sous le titre de Société des recherches psychiques, une société qui comprend, parmi ses membres, tous les psychologues en renom de l'Angleterre, ainsi que des physiciens universellement connus. Cette société a pour but d'étudier, en employant des moyens précis, les phénomènes qui nous occupent, et d'autres qui sont du même ordre, mais ne rentrent pas dans notre cadre. Elle ouvrit, il y a environ vingt ans, une enquête, en priant tous ceux qui auraient été témoins eux-mêmes d'une apparition, ou auraient entendu parler d'un fait de ce genre, de lui signaler le cas. L'information recueillie, on allait sur place interroger les correspondants, on leur demandait des renseignements complémentaires et on éliminait tous les faits explicables par un simple produit de l'imagination, par un souvenir oublié pendant longtemps et qui se présente subitement à la mémoire ; bref, par une de ces opérations de l'esprit sur lesquelles la psychologie moderne commence à nous donner d'utiles informations.

Le résultat de cette enquête a été consigné dans un vaste recueil, paru il y a dix ans, sous le nom de *les Fantômes des Vivants*, titre devenu : *Les Hallucinations télépathiques* par le pur effet de la volonté du traducteur français. Cette édition française est, d'ailleurs, accompagnée d'une préface de M. Charles Richet, le professeur de physiologie bien connu. Ce volume comprend 357 cas d'individus qui se réveillent la nuit, ou voient même apparaître en plein jour une personne à laquelle ils ne pensent pas. Les enquêtes faites avec le plus grand soin, et selon la méthode anglaise qui se donne la peine

de réfuter des hypothèses même invraisemblables, prouvent que, la plupart du temps, la personne, devant qui se produit le phénomène, ignore l'existence d'une maladie de celle qu'elle voit apparaître au moment de sa mort. Les auteurs de ce recueil ont d'ailleurs relié ces apparitions spontanées à d'autres phénomènes dont l'existence est démontrée : celui de la transmission de la pensée d'un opérateur à son sujet, et celui de la description par le sujet des impressions que veut lui faire ressentir l'opérateur. Le professeur Richet, et d'autres expérimentateurs, se sont basés sur le calcul des probabilités pour prouver que le nombre des réponses fausses du sujet est toujours très notablement inférieur à celui que le calcul donnerait au cas où le phénomène serait dénué d'existence.

Nous ne sommes encore ici que dans un laboratoire où les deux personnes qui expérimentent sont en présence l'une de l'autre, mais on a cité des faits où l'opérateur cherche à aller impressionner son sujet à des distances plus ou moins grandes. On en lit plusieurs de ce genre dans le volume en question : il s'agit ordinairement d'individus faisant un effort de volonté intense avec l'idée d'apparaître à quelqu'un qu'ils n'ont pas prévu. Et l'opérateur attend que la personne à laquelle il a cherché à rendre cette singulière visite, lui confirme, la première, le succès de l'expérience. Il y a une concordance généralement très remarquable entre l'acte pensé et l'effet obtenu.

(*A suivre.*)

C. DE WATTEVILLE.

(*Revue scientifique du spiritisme.*)



## SÉANCES AVEC EUSAPIA PALLADINO

### A GÈNES

(Suite)

*Troisième séance.* — Après un quart d'heure d'attente, pendant lequel le médium cause volontiers et avec une vivacité vraiment méridionale, les mouvements de la table commencent, accompagnés par une transformation progressive de l'apparence de M<sup>me</sup> Palladino, qui se prend à bailler, à avoir des frissons nerveux, à fixer d'un regard égaré. La langue, d'habitude si bien pendue, se trouve embrouillée; elle ne prononce plus que quelques mots, péniblement articulés, dont quelques-uns, suppliants, paraissent adressés par elle à l'être mystérieux qui se manifeste, et d'autres, plus graves, semblent venir de cet être lui-même, qui nous fournit des communications courtes et formelles, se rapportant exclusivement à la marche de cette séance.

« Le dédoublement de la personnalité s'accroît avec le progrès de la transe et produit des effets analogues à ceux connus des amateurs d'études psychiques, grâce aux recherches classiques de M. Pierre Janet sur les sujets hypnotiques.

« Mais, en même temps, quelle richesse de phénomènes physiques, en partie provoqués par notre volonté, en partie spontanés, quelquefois en contraste avec notre attente!...

« Le médium touche avec un doigt (contrôlé par le n° 5) le n° 4; en même temps le n° 8 se sent touché par un doigt au flanc. Le même phénomène d'extériorisation, toujours annoncé d'avance par le médium, se répète à plusieurs reprises sous des formes différentes : mais il s'agit constamment d'une

répétition identique de certains actes accomplis par Eusapia, exécutés par des corps invisibles. Quelquefois, les coups sont frappés sur les chaises.

« On diminue quelque peu l'obscurité et aussitôt la chaise du n° 5 (1), qui avait déjà fait un bond de côté, se dérobe à la personne, pendant qu'une main se pose sur son dos et sur son épaule. La chaise se soulève sur la table, descend de nouveau à terre et, après différentes oscillations en sens vertical et en sens horizontal, va se placer *sur la tête* du n° 5 (resté naturellement debout); elle y demeure pendant quelques minutes, dans une position d'équilibre très instable.

« Les coups violents et les attouchements délicats de mains grosses et petites se suivent sans interruption, de telle façon que, sans que l'on puisse prouver mathématiquement la simultanéité de différents phénomènes, elle est toutefois presque certaine en plusieurs cas.

« Pendant que nos instances augmentent pour obtenir un argument si précieux de démonstration, la contemporanéité que nous demandons nous est enfin accordée, puisque la table frappe, la sonnette retentit, le tambour de basque est porté tout autour de la salle en tintant sur nos têtes, se pose sur la table et reprend son vol dans l'air...

« Le bouquet de fleurs qui se trouvait dans le goulot d'une carafe, sur la plus grande table, arrive sur la nôtre, précédé d'une agréable sensation de parfum. Pendant que les tiges de quelques fleurs s'introduisent dans la bouche du n° 5, le n° 8 est frappé par une balle de caoutchouc qui rebondit sur la table.

« La carafe vient rejoindre les fleurs sur la table; ensuite elle se lève et se porte à la bouche du médium en le faisant boire deux fois; entre l'une et l'autre reprise, elle se replace debout sur la table. Nous entendons distinctement la déglutition de l'eau, après quoi M<sup>me</sup> Palladino demande qu'on lui essuie la bouche avec un mouchoir. Enfin, la carafe retourne sur la grande table; les fleurs restent au milieu de nous.

« Mais voilà que s'effectue un transport d'un caractère tout

(1) On devine par l'ensemble du récit de M. Porro que le « n° 5 » n'était autre que le professeur Morselli. — (N. de la R.)

à fait différent. Je m'étais plaint, à plusieurs reprises, que ma position dans la chaîne, loin du médium, m'ait empêché d'être touché pendant la séance. Tout à coup j'entends un bruit sur la paroi de la chambre, suivi par le tintement des cordes de la guitare qui vibraient comme si l'on cherchait à détacher l'instrument de la muraille où il était accroché. Enfin l'effort réussit et la guitare, détachée de la paroi prend la position horizontale et s'avance vers moi en direction oblique.

« Je l'ai vue distinctement arriver entre moi et le n° 8, avec une rapidité qui en rendait peu désirable le choc. Ne pouvant tout d'abord me rendre compte de cette masse noire qui arrivait sur moi, je me suis esquivé du côté droit (le n° 8 siégeait à ma gauche) : alors la guitare changeant de route, me frappe, avec une certaine force, trois coups avec le manche sur le front (qui resta un peu meutri pendant deux ou trois jours); après quoi elle se place délicatement sur la table.

« Elle n'y reste pas longtemps et commence à tourner tout autour de la salle, bien haut sur nos têtes, avec rotation à droite et à grande vitesse,

« Il convient de remarquer que, dans cette rotation accompagnée, en plus de la vibration des cordes, par le son du tambour de basque frappé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en l'air, la grosse guitare n'a jamais cogné le lampadaire central à la lumière électrique (deux lampes placées au bouts d'un tuyau horizontal soutenu par un autre tuyau vertical,) ni les trois lampes à gaz fixées aux parois de la chambre.

« Étant donnée l'étroitesse de la chambre, il était assez difficile d'éviter ces obstacles, puisque l'espace resté libre était fort borné.

« La guitare exécuta par deux fois de suite son vol en rond, en venant se reposer, entre l'une et l'autre reprise, au milieu de la table, où elle s'arrêta enfin définitivement.

« Il était tard; le médium semblait de plus en plus fatigué et nous avons insisté auprès de l'être invisible qui paraissait diriger les phénomènes, afin qu'il consentît à l'interruption de la séance. Mais les deux coups négatifs nous avaient

fait comprendre que quelque phénomène allait bientôt se produire.

« Dans un dernier effort désespéré, Eusapia se tourne vers sa gauche où se trouvait, sur une table, une machine à écrire du type Columbia Bar-Lok n° 6, du poids de 6 kilos. Dans son effort, le médium tombe, épuisé, sans force, sur le parquet : mais la machine se lève de sa place et se porte au milieu de notre table, près de la guitare.

« Ainsi s'acheva cette séance, pleine de phénomènes dynamiques.

« M<sup>me</sup> Palladino se trouve dans un tel état d'épuisement et de trouble d'esprit, qu'il nous faut bien trois quarts d'heure de soins pressés pour la faire revenir à elle complètement : en quittant les locaux du Cercle, elle était encore chancelante et devait s'appuyer au bras de l'un de nous. »

*Quatrième séance.* — Cette séance est moins remarquable. D'ailleurs, pendant toute la soirée, Eusapia n'est jamais proprement tombée en transe.

« Nous dirons seulement que le n° 5, après plusieurs attouchements, sentit mettre dans sa main deux tablettes d'ardoise qu'avant la séance les expérimentateurs avaient cachetées ensemble et placées sur la table, dans l'espoir d'y trouver de l'écriture. Les deux ardoises, tenues fortement par les n°s 5 et 9, restèrent dans leurs mains, malgré les efforts considérables que faisaient les entités invisibles pour les leur arracher.

« De même — et cette fois en pleine lumière — la table se souleva sur deux jambes en opposant une forte résistance aux efforts de M. Porro et des n°s 8, 9 et 10 pour la baisser.

« Toujours en pleine lumière, Eusapia appelle M. Morselli, et, contrôlée par ses deux voisins, l'emmène avec elle vers la table sur laquelle est placé le bloc de plâtre à mouler. Elle lui prend la main ouverte et la pousse trois fois sur le plâtre, comme pour l'enfoncer et laisser sur elle une empreinte. La main de M. Morselli demeure à une distance de plus de dix centimètres du bloc ; néanmoins, à la fin de la séance, les expérimentateurs vérifièrent que le bloc portait l'empreinte

des trois doigts — empreintes plus profondes que ce qu'il est possible d'obtenir directement au moyen d'une pression volontaire, »

*Cinquième séance.* — A présent, un beau phénomène de *lévitation*.

« ...La transe est plus profonde et plus pénible que d'habitude.

« Tout à coup, le médium lève ses deux mains, toujours serrées par les miennes et par celles du n° 5 (Morselli) et, tout en poussant des gémissements, des cris, des exhortations, elle se soulève rapidement avec la chaise, jusqu'à poser ses deux pieds et les bouts des deux bâtons antérieurs de la chaise sur la planche supérieure de la table, déjà toute tendue.

« C'est un moment de grande anxiété. La lévitation s'était accomplie sans aucun choc, sans aucune secousse, rapidement, mais sans soubresaut. En d'autres termes, si l'on voulait par un effort de défiance suprême, imaginer un artifice pour obtenir le même résultat, on devrait songer plutôt à une traction d'en haut (au moyen d'une corde et d'une poulie) qu'à une poussée d'en bas.

« Mais ces deux hypothèses ne soutiennent ni l'une ni l'autre l'examen élémentaire des faits...

« Ce n'est pas tout encore. Eusapia s'est encore soulevée avec sa chaise, de la partie supérieure de la table, de telle sorte que le n° 11 d'un côté et moi de l'autre, nous avons pu passer la main sous les pieds du médium et sous ceux de la chaise.

« D'ailleurs, le fait que les deux pieds postérieurs de la chaise étaient restés hors de la table, sans aucun appui visible, rend encore plus inconciliables les effets de cette lévitation avec la supposition qu'Eusapia se soit soulevée au moyen d'un bond qu'elle aurait fait faire à son corps et à la chaise. »

M. Porro juge que ce phénomène est l'un de ceux qui s'expliquent le moins facilement sans avoir recours à l'hypothèse spirite, sans quoi il faudrait songer à quelque chose de



semblable au cas de cet homme qui était tombé à l'eau et qui pensait se saisir par les cheveux pour en sortir. Nous ne sommes pas du même avis à ce sujet. Sans doute, nous ne nous expliquons pas mieux ce phénomène que la plupart des autres manifestations de la nature; mais l'examen des très nombreux faits de lévitation que nous rencontrons dans l'hagiographie et qui nous montrent comment plusieurs ascètes se soulevaient du sol chaque fois qu'il tombaient en extase, nous ferait plutôt croire qu'il s'agit d'un fait dans lequel peuvent ne pas intervenir des entités extrahumaines.

M. Porro continue son récit en disant :

« Eusapia est redescendue sans secousse, petit à petit, toujours tenue au moyen des mains par le numéro 5 et par moi; la chaise, montée un peu plus haut, se renversa et vint se placer sur ma tête, d'où elle retourna spontanément sur le parquet.

« Le phénomène se renouvela; Eusapia et sa chaise furent de nouveau transportées sur la table, seulement, cette fois, le résultat de la fatigue supportée par le médium a été tel que la pauvre femme tomba évanouie sur la table, d'où nous l'avons replacée à terre avec tous les soins nécessaires.

« Une demi-heure se passa avant que M<sup>me</sup> Palladino se remit quelque peu de ce qui s'était passé aux dépens de son énergie vitale... »

(*A suivre.*)

OBSERVATION. — Si tous ces faits sont prouvés d'une manière scientifique, et par des procédés rigoureux, il est incontestable qu'on ne peut pas les expliquer ni par des causes naturelles, ni par une cause divine. L'intervention des esprits mauvais est évidente; elle seule, explique ces faits.

---

## PETITE MÉTHODE D'AUTOSUGGESTION



### I. — Définition

*L'autosuggestion* a pour but de se donner à soi-même une suggestion.

L'autosuggestion, pour donner de bons résultats, doit être pratiquée avec méthode.

\*  
\* \*

Le terme *autosuggestion* s'emploie dans trois sens différents :

1° *L'autosuggestion* est l'ensemble de la pratique qui consiste à se donner une suggestion.

2° *L'autosuggestion* est la suggestion ou l'idée que la personne se donne à elle-même.

3° *L'autosuggestion* est l'acte exécuté à la suite de la pratique de l'autosuggestion.

Pour différencier ces trois sens, on peut leur ajouter les termes suivants :

1° Autosuggestion mise en pratique, ou pratique de l'autosuggestion :

2° Autosuggestion idée, ou pensée, ou ordre ;

3° Autosuggestion résultante ou acte.

Bien souvent, en sous-entendant autosuggestion, on dit : l'idée proposée, la pensée proposée (par l'autosuggestion).

On dit également l'acte résultant, en sous-entendant de l'autosuggestion.

### II. — Du meilleur moment de l'autosuggestion

Il est des conditions nécessaires à la pratique de l'autosuggestion.

Le meilleur état pour pratiquer l'autosuggestion est la somnolence qui précède ou accompagne le sommeil.

Dans cette somnolence toutes les facultés sont au repos. L'*abstraction* de l'individu peut être complète. Par l'*abstraction* on entend cette puissance de l'individu à se séparer du monde extérieur pour ne penser qu'à un seul objet. Certains savants, mathématiciens ou philosophes, sont arrivés à la puissance d'*abstraction* par un travail continu et par un entraînement obtenu dans la période de veille. Cette *abstraction* a lieu bien plus facilement dans la somnolence qui accompagne le sommeil.

Plusieurs causes s'opposent à la pratique de l'autosuggestion. Exemples : Bruits du dehors, mauvaise musique, bavardages entendus, coups de fusils, pour l'ouïe. — Froid aux pieds ou aux mains, chaleur exagérée, pour les sensations de tact. — Douleurs, migraines, coliques, rhumatismes, névralgies dentaires ou autres, etc.

Par conséquent il faut d'abord favoriser la pratique de l'autosuggestion et l'*abstraction* qui est nécessaire en assurant l'absence de distractions et en supprimant les impressions qui s'opposent à cette pratique.

La solitude, l'isolement sont très favorables.

Si l'isolement ne peut être obtenu dans une grande ville ou même un village, on peut pratiquer l'autosuggestion la nuit de 1 heure à 3 heures du matin, au moment où tout le monde dort. C'est, en effet, le meilleur moment pour pratiquer l'autosuggestion, car la somnolence que l'on obtient à ce moment est la plus parfaite pour l'*abstraction* et pour la pratique proposée.

Il est d'autres moments pendant lesquels on peut pratiquer l'autosuggestion.

Le soir, étant couché, avant de s'endormir.

Le matin, étant couché, avant de se lever.

Ces deux moments de pratiquer l'autosuggestion : 1° avant de s'endormir; 2° après le sommeil de la nuit, ont chacun leurs avantages.

1° Avant de s'endormir. Le sommeil ou la somnolence est favorisé par la fatigue de la journée et l'autosuggestion se

fait très facilement. Mais chez les débutants, il y a cet écueil que le sommeil arrive dès les premiers moments de l'auto-suggestion. L'autosuggestion est trop courte, le sommeil naturel qui succède involontairement y mettant fin.

Le grand avantage de l'autosuggestion pratiquée le soir avant de s'endormir, c'est que, après la pratique bien faite de l'autosuggestion, vient succéder le sommeil naturel de la nuit. Or le sommeil naturel de la nuit succédant à l'auto-suggestion, lui donne une puissance bien plus grande, deux ou trois fois plus grande; l'autosuggestion est bien plus parfaite et plus facile à exécuter.

2° La pratique de l'autosuggestion peut avoir lieu au réveil du matin chez le débutant; c'est le meilleur moment, car il ne s'endormira pas de nouveau, et, s'il s'endort, il se réveillera facilement. A ce moment, l'individu est plus maître de son sommeil et de sa somnolence. L'inconvénient est qu'il faut se lever pour les travaux de la journée et que le temps nécessaire ne peut être consacré à la pratique de l'autosuggestion.

Les meilleurs moments de pratiquer l'autosuggestion, pour une personne expérimentée, sont le soir avant de s'endormir ou la nuit en se réveillant.

Pour le débutant, le meilleur moment est le matin.

### III. — Comment pratiquer l'autosuggestion

L'autosuggestion se pratique en se donnant mentalement une idée, une impression, un ordre, dans la somnolence la mieux appropriée.

Le sujet, pour se donner le mieux possible cette idée, cette pensée, ou cet ordre, doit se les répéter mentalement plusieurs fois de suite.

Le mieux serait de se répéter mentalement une seule pensée indéfiniment. Mais il faut des moments de repos, car le travail d'autosuggestion s'accompagne d'une certaine fatigue.

Soit l'autosuggestion *avoir de bonnes idées*, que le sujet veut se proposer. Le sujet se met d'abord dans la somnolence

favorable. Puis il se répète mentalement cette idée, cette pensée, cet ordre : *avoir de bonnes idées*.

L'avantage immense de l'autosuggestion c'est que les bonnes idées viendront. Toutefois elles viendront dans la mesure de l'intelligence et du développement cérébral du sujet. Il n'y a pas d'autre moyen connu pour faire produire de bonnes idées à un individu qui n'en a pas l'habitude. Ce résultat est obtenu par la suggestion et par l'autosuggestion, le sujet agissant lui-même et sur lui-même.

#### IV. — Premier exercice d'autosuggestion

Le premier exercice d'autosuggestion est de se réveiller et de s'endormir à volonté.

1<sup>o</sup> Se réveiller à volonté. — C'est le premier exercice à effectuer parce qu'il est nécessaire aux exercices suivants. On peut penser le soir en s'endormant : *Se réveiller au milieu de la nuit*. On répète mentalement cette pensée pendant vingt minutes environ en se reposant de temps en temps. Puis on s'endort en favorisant le sommeil.

Il arrive le plus souvent que le réveil dans la nuit a lieu lors du premier exercice. On en profite pour faire l'autosuggestion de s'endormir et se réveiller de nouveau, pour fixer l'état de somnolence le plus voisin du sommeil.

2<sup>o</sup> S'endormir à volonté. — Cet exercice se fait le soir, lorsque ayant terminé les exercices d'autosuggestion, on veut dormir. Le sujet répète mentalement : *Dormir*.

Le matin, si l'on s'éveille de bonne heure, on peut faire l'exercice d'autosuggestion pour *s'endormir très peu de temps*. Il arrive, quand l'exercice est bien fait, que l'on s'endort pendant un quart d'heure ou vingt minutes. Quelquefois le sommeil dure seulement cinq minutes.

Quand on est suffisamment expert, quand on a vérifié que l'on se réveille la nuit à volonté, et plusieurs fois par nuit, on pratique l'autosuggestion pour les besoins du moment, pour les nécessités du lendemain, pour les devoirs à accomplir dans le temps à venir.

## V. — Du nombre des autosuggestions

Pour que l'autosuggestion soit la mieux faite possible, il ne faut qu'une pensée.

S'il n'y a qu'une pensée proposée en autosuggestion, c'est la pensée unique, c'est en quelque sorte l'analogue de l'idée fixe, préméditée, expérimentale. Cette pensée unique, proposée en autosuggestion, accapare toute la puissance de l'individu dans un seul but.

Toutefois quand une seule idée est proposée en autosuggestion, la fatigue arrive rapidement. Ce sont les mêmes cellules cérébrales qui sont sollicitées et constamment en activité. Au bout de quelques minutes, la fatigue survient et elles ont besoin de repos.

Pour obvier à cette fatigue provenant de l'autosuggestion unique, le sujet peut pratiquer plusieurs autosuggestions. Il pourra prendre trois ou quatre pensées et se les proposer l'une après l'autre.

Mais quand on pratique plusieurs autosuggestions, c'est au dépens de la perfection de chacune d'elles. La force dont l'individu est capable étant répartie sur quatre autosuggestions différentes, chaque autosuggestion est exécutée avec moins de puissance et moins de perfection.

Chaque pensée proposée en autosuggestion devra être répétée mentalement un nombre de fois assez grand; de dix à cinquante fois de suite. Et ce même travail sera exécuté successivement pour les autres autosuggestions.

Soit les autosuggestions : 1<sup>o</sup> *Avoir de bonnes idées.* — 2<sup>o</sup> *Écrire.* — 3<sup>o</sup> *Avoir de l'ordre.*

Le sujet qui voudra se les proposer se mettra d'abord dans la somnolence favorable.

Puis, 1<sup>o</sup> il répétera mentalement de dix à cinquante fois : *avoir de bonnes idées*, et il se reposera deux minutes.

Puis, 2<sup>o</sup> il répétera mentalement de dix à cinquante fois : *écrire*, et se reposera deux minutes.

Puis, 3<sup>o</sup> il se répétera mentalement de dix à cinquante fois, *avoir de l'ordre*, et se reposera deux minutes.

Voilà comment il devra s'y prendre théoriquement.

Le sujet répétera un ordre de dix à cinquante fois. Le nombre peut être variable. C'est la fatigue éprouvée qui doit le fixer. Quand la phrase est longue comme *avoir de bonnes idées*, la fatigue arrive au bout de peu de fois, dix, vingt ou trente fois. Quand la phrase est courte, comme *écrire*, la fatigue arrive beaucoup moins vite. Au bout de quarante ou cinquante fois seulement. C'est la fatigue qui doit régler le nombre de fois que l'idée est proposée mentalement.

Le sujet choisit et reprend chaque idée un peu suivant son inspiration et suivant le désir qu'il a d'accomplir l'acte. Par exemple, s'il tient davantage à l'auto-suggestion *avoir de bonnes idées*, c'est à celle-là qu'il reviendra le plus souvent; les deux autres, *écrire*, *avoir de l'ordre*, étant proposées moins souvent. Mais chaque fois que le sujet reviendra à une idée proposée, il devra se la répéter mentalement au moins dix fois de suite pour bien la fixer dans son esprit.

Le nombre d'auto-suggestions qui peuvent être proposées facilement en une séance est de trois. A ce nombre, les auto-suggestions sont bien pratiquées et donnent des résultats certains. On peut aller jusqu'à quatre auto-suggestions différentes dans la même séance et avoir des résultats satisfaisants. Mais plus on augmente et moins les auto-suggestions sont bien exécutées. Si le nombre d'auto-suggestions proposées dans une séance est grand, le résultat est nul, négatif. Souvent plus de cinq auto-suggestions proposées en une séance ne donnent aucun résultat.

Cependant on peut tourner la difficulté. Le sujet pourra se proposer dans une séance deux auto-suggestions les plus vigoureusement désirées, il leur consacra la plus grande partie du temps employé à cette séance. Ce sont les auto-suggestions principales. Puis un temps relativement très court sera consacré aux auto-suggestions secondaires. De la sorte le sujet pourra se proposer plus de cinq auto-suggestions.

Exemple : Les auto-suggestions principales seront :  
1<sup>o</sup> *Écrire*; 2<sup>o</sup> *Avoir de bonnes idées*. Ces auto-suggestions seront répétées aussi longtemps que le sujet le pourra, le temps sera limité par la fatigue seule.

Les autosuggestions secondaires seront : 1° *Avoir de l'ordre* ; 2° *Etre sage* ; 3° *Réussir* ; 4° *Plaire* ; 5° *Causer*. C'est un exemple de cinq autosuggestions secondaires qui pourront être exécutées comme repos, comme variété de travail intellectuel, lorsque les autosuggestions principales auront amené la fatigue. De la sorte, ces autosuggestions secondaires seront salutaires. Leur résultat sera petit, modeste, en comparaison des autosuggestions principales, mais ce ne sont pas elles qui sont recherchées le plus, elles ne sont pas difficiles à exécuter.

Et le résultat final, recherché, *écrire et avoir de bonnes idées*, sera obtenu.

Il faut ajouter que, lorsque le sujet est bien entraîné à la pratique de l'autosuggestion, il n'est jamais fatigué.

## VI. — De la méditation

La méditation est un travail cérébral qui vient compléter l'autosuggestion et s'y associer très heureusement.

Mais la méditation a un pouvoir bien différent de l'autosuggestion.

L'autosuggestion crée les idées.

La méditation groupe les idées, elle s'exerce grâce à une faculté différente.

L'autosuggestion crée les idées. Cette pratique de l'autosuggestion appelle l'activité de l'individu sur certains centres nerveux. Elle développe certaines facultés et ce développement, à cause de la facilité des cellules nerveuses à se reproduire en raison du travail qui leur est demandé, ce développement est l'occasion d'une création ou d'une augmentation de certains centres nerveux.

Considérons le centre nerveux dans l'exemple d'autosuggestion, *avoir de bonnes idées*. Le centre nerveux qui préside à ce travail peut donner dans une journée un nombre d'idées assez restreint, par exemple dix bonnes idées. Quand l'autosuggestion *avoir de bonnes idées* aura été pratiquée, le centre nerveux qui préside à ce travail aura été sollicité, son activité



aura été stimulée, et il produira un travail dix fois plus grand, soit cent bonnes idées dans une journée.

Si ce même centre nerveux est sollicité tous les jours, si son activité est stimulée tous les jours par une autosuggestion bien pratiquée, en vertu de la loi d'entraînement, le centre nerveux grandira, grossira, s'augmentera ; les cellules nerveuses se multiplieront. Et là où il n'y avait qu'une cellule nerveuse, il y aura dix ou cent cellules nerveuses, effectuant un travail dix ou cent fois plus grand. Il existera un véritable centre nerveux, nous assistons à la création d'un centre nerveux.

Ce sont, en effet, les cellules nerveuses qui produisent tout travail, musculaire ou intellectuel. Une idée produite ou un mouvement produit sont des résultantes qui ont pour origine l'activité de centres nerveux. Le muscle qui se contracte se contracte, parce que l'impulsion vient du centre nerveux qui lui est spécial. L'idée émise est émise, parce que l'impulsion vient du centre nerveux qui lui est spécial.

## VII. — Exercice d'autosuggestion

Pour enseigner la pratique de l'autosuggestion, nous allons prendre un autre exemple, soit l'idée proposée : *Plaire — Causer* — à développer par l'autosuggestion.

*Plaire. — Causer.* — Ce sont deux idées qui seront associées.

On commence par se mettre dans la somnolence favorable à l'abstraction.

Puis on pense de dix à cinquante fois *plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, etc.* On n'a pas besoin de compter sur les doigts pour savoir combien de fois on répète mentalement l'autosuggestion *plaire*. On s'arrête quand la fatigue se fait sentir. Elle se fait sentir au bout de vingt ou trente fois. Pour arriver à penser mentalement une autosuggestion plus de cinquante fois de suite, il faut être entraîné depuis longtemps.

Quand on a pratiqué l'autosuggestion *plaire* vingt ou

trente fois de suite, on se repose une minute, puis on passe à l'autosuggestion suivante, *causer*.

On agit pour cette seconde autosuggestion *causer*, comme pour la première, *plaire*. On répète dix à cinquante fois de suite, *causer, causer, causer, causer, causer, causer, causer, causer*, etc.

Quand la fatigue arrive, au bout de vingt à trente fois, on se repose une minute.

Puis on reprend la première autosuggestion *plaire*; on la renouvelle comme il a été dit précédemment.

On peut prendre successivement l'autosuggestion n° 1 *plaire*, et l'autosuggestion n° 2 *causer*.

Il est plusieurs procédés que l'on peut employer et qu'il faut connaître.

1° On peut aussi prendre plusieurs fois de suite, avec intervalles de repos, l'une ou l'autre des autosuggestions.

Par exemple, on prendra l'autosuggestion *plaire*, on la répétera vingt fois environ.

Puis on se reposera une minute.

On reprendra cette même autosuggestion, on la répétera vingt fois.

Puis on se reposera.

On pourra renouveler plusieurs fois cette pratique, et de la sorte l'autosuggestion n° 1 *plaire* aura été répétée cent ou deux cents fois de suite, mentalement, avec des intervalles de repos.

Puis on fera de même pour l'autosuggestion n° 2 *causer*.

On la pensera mentalement par groupes de vingt ou trente fois avec des intervalles de repos, et en fin de compte on aura pensé mentalement cent ou deux cents fois l'autosuggestion *causer*.

2° On peut varier les procédés.

Une méthode consiste à prendre ces deux autosuggestions *plaire*, — *causer*, — et à les répéter l'une après l'autre de la sorte : *plaire, causer, — plaire, causer, — plaire, causer, — plaire, causer, — plaire, causer, — etc.*

Cette méthode repose des méthodes précédentes.

Au bout de quelque temps, le repos devient nécessaire ; on

intercalle des périodes de repos succédant à la pratique simultanée de ces deux autosuggestions.

3° Une méthode mixte, et c'est la plus facile, consiste à penser cinq ou six fois l'autosuggestion n° 1 *plaire*, puis cinq ou six fois l'autosuggestion n° 2 *causer*; on revient tantôt à l'une, tantôt à l'autre, de la sorte :

*Plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, causer, causer, causer, causer, causer, causer, plaire, plaire, plaire, plaire, plaire, causer, causer, causer, causer, causer, causer, plaire, plaire, etc.*

On se repose quand on est fatigué, puis on reprend.

On peut associer les méthodes précédentes et on aura la façon de procéder suivante :

Premier groupement :

1° *Plaire, plaire, plaire, plaire...* 20 ou 30 fois de suite — Repos.

2° *Causer, causer, causer, causer...* 20 ou 30 fois de suite. — Repos.

Le premier groupe sera renouvelé un certain nombre de fois.

Après l'exercice répété, la fatigue survenant, on passe à la deuxième méthode.

Deuxième groupement :

1° *Plaire, plaire, plaire, plaire...* 5 ou 6 fois. — Repos.

2° *Causer, causer, causer, causer...* 5 ou 6 fois. — Repos.

On renouvelle cette pratique un certain nombre de fois, dix ou vingt fois, puis on passe à la troisième méthode.

Troisième groupement :

*Plaire, causer, plaire, causer, plaire, causer, plaire, causer...* 20 ou 30 fois. — Repos.

Puis on recommence.

On passe ainsi une demi-heure environ à pratiquer cette autosuggestion. Alors il est bon de prendre un repos un peu plus long, de cinq à dix minutes.

Si l'on est débutant, il est bon de terminer à ce moment l'exercice d'autosuggestion.

## VII. — Combien de temps doit-on consacrer à l'autosuggestion ?

Pour que l'autosuggestion donne un résultat certain, il faut lui consacrer un minimum de vingt minutes. C'est l'expérience qui a donné cette mesure. Quelquefois on pourra y consacrer moins de temps, mais le travail effectué sera minime.

Quand on veut avoir un résultat parfait, complet, net, précis, évident; quand on pratique l'autosuggestion couramment, tous les jours ou toutes les nuits; quand on est entraîné, on peut y consacrer deux ou trois heures. C'est la bonne mesure. Elle comporte les moments de repos.

Il est bon de couper ces deux ou trois heures consacrées à l'autosuggestion. Par exemple, on pratiquera l'autosuggestion pendant une heure ou une heure et demie le soir avant de s'endormir; puis on pratiquera l'autosuggestion une heure ou deux heures dans la nuit; puis on pratiquera l'autosuggestion une demie-heure ou une heure le matin.

On peut aller jusqu'à cinq heures d'autosuggestion par jour; c'est un maximum que l'on peut atteindre facilement quand on est entraîné. Mais quand on pratique l'autosuggestion trop longtemps, elle est l'occasion d'une fatigue très grande, fatigue qui empêche la perfection des résultats, fatigue qui empêche le travail attendu de s'effectuer, fatigue qui ne laisse plus de forces pour produire un travail, une résultante louable et belle.

## IX. — Note

Cette petite méthode est le résumé de plus de vingt années de méditations et de recherches. Elle expose la question de l'autosuggestion dans ses grandes lignes. Mais chaque point devrait être l'origine de développements nombreux et inté-

ressants. Les méthodes courtes sont les meilleures, et on ne doit pas traiter les parties avec trop de détails.

Je veux ajouter cependant un avertissement pour ceux qui seraient tentés de mettre cette méthode en pratique :

1° Il faut être intelligent :

2° Il faut avoir peur des détraquements, car ils surviennent facilement chez certains prédisposés ou chez ceux qui manquent de prudence. Tout entraînement est soumis à des lois auxquelles il faut obéir.

Les détraquements sont tous ces symptômes nerveux décrits par les traités, en nombre si considérables et en formes si variées. Beaucoup de ces détraquements sont dus à une autosuggestion spontanée, faite en violation de l'organisme.

Des COMMENTAIRES feront suite à cette petite méthode.

### Discussion

M. Félix REGNAULT. — On peut, en s'endormant, s'auto-suggestionner de se réveiller de bonne heure. Supposez, par exemple, qu'ayant l'habitude de s'éveiller à sept heures, on veuille se lever à cinq heures. On y pensera en s'endormant. Très généralement on se trompe et le sommeil cesse à trois heures, puis à quatre heures, enfin à cinq et on a passé une mauvaise nuit.

Il faut distinguer diverses autosuggestions comme il existe diverses hétéro-suggestions.

L'autosuggestion dont nous parle M. Coste de Lagrave consiste à répéter machinalement en s'endormant ce qu'on veut se suggestionner.

Je rapprocherai l'autosuggestion que je fis avec succès à un hypocondriaque, lui conseillant d'écrire chaque soir sur le mur avec de la poudre phosphorée, ces mots : « Je suis gai » et de s'endormir en les contemplant.

Ici l'autosuggestion est mécanique, machinale ; elle se

rapproche beaucoup de l'hétéro-suggestion. Comme dans celles-ci, paroles prononcées ou lettres écrites pénètrent par les oreilles ou les yeux pour agir sur le cerveau : elle ne fatigue pas ce dernier.

L'autosuggestion voulue, méditative, qui se force à penser d'une manière continue à l'acte qu'on veut exécuter est au contraire pénible et fatigante. Elle ne peut être réalisée que par les gens très volontaires, et à ce titre il ne conviendrait pas de la recommander à ceux qui veulent par la suggestion suppléer à un manque de volonté.

*Je ne conseillerai à personne d'en faire un emploi courant, à moins que ce ne soit dans un but de recherches scientifiques. On peut alors arriver à des résultats extraordinaires.*

Je citerai le cas d'un Européen que j'ai connu il y a dix ans dans un voyage que je fis aux Indes. Ayant vu les exercices des fakirs, il voulut les imiter, et s'aperçut qu'il suffisait de le vouloir fortement pour rester vingt minutes à une demi-heure les bras étendus en croix à l'égal des hystériques. De même, il pouvait, sans souffrir aucunement, s'enfoncer de longues aiguilles dans les joues et dans les mains ; les plaies restaient exsangues. Lorsqu'il négligeait de vouloir au contraire, il souffrait et la plaie saignait.

Un prodige exhibé chez Barnum, Tomasso, l'homme pelote d'épingles, montre des phénomènes de même ordre : il s'enfonce des épingles sans éprouver aucune douleur, et les piqûres ne saignent pas ; mais il affirme que l'anesthésie n'apparaît que lorsqu'il le veut. Sinon, il éprouve une douleur et les piqûres saignent. Tomasso commande non seulement à ses vaso-moteurs, mais encore à son cœur : il peut activer ou ralentir à son gré la circulation de son sang.

Il y a, d'ailleurs, longtemps que les physiologistes ont étudié des sujets qui pouvaient à volonté arrêter leur cœur.

M. BÉRILLON. — La méthode de M. Coste de Lagrave, qui lui est absolument personnelle, car on n'en trouve d'indication dans aucun auteur, présente un grand intérêt. Elle permettrait de réaliser, dans certains cas, une autosuggestion thérapeutique d'une grande efficacité. Il m'est souvent arrivé

d'en enseigner l'emploi à des malades intelligents après les avoir adaptés à son usage par un entraînement hypnotique préalable. J'ai remarqué que les guérisons obtenues chez ces malades étaient beaucoup plus marquées et qu'on obtenait, par l'association de la suggestion hypnotique et de l'auto-suggestion méthodique, des transformations durables dans le caractère et la volonté.

Dr COSTE DE LAGRAVE.

*(Revue de l'hypnotisme.)*



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)

---

« Le chevalier de Gotot me dit aussi que l'article des sept psaumes était vrai, et qu'au sortir de confession ils s'étaient dit leur pénitence. Son frère me dit depuis qu'il était vrai qu'à cette heure-là il écrivait sa version, et qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son cadet.

« Comme je passai près d'un mois sans pouvoir faire ce que m'avait demandé Desfontaines à l'égard de son frère, il m'apparut encore deux fois avant dîner à une maison de campagne où j'étais allé dîner à une lieue d'ici. Je me trouvais mal, je dis qu'on me laissât, que ce n'était rien, que j'allai revenir. Je m'avançai vers le coin du jardin. Desfontaines m'ayant apparu, il me fit des reproches de ce que je n'avais pas encore parlé à son frère et m'entretint encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions.

« C'est une chose remarquable que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avait saisi la première fois, jusqu'à ce que j'eusse parlé à son frère. Je fus trois jours que je ne dormis pas de l'étonnement douloureux où j'étais.

« Au sortir de la première conversation, je dis à M. de Varonville, mon voisin et mon camarade d'école, que Desfontaines avait été noyé, qu'il venait lui-même de m'apparaître et de me le dire. M. de Varonville s'en alla de toute la vitesse de ses jambes chez les parents pour savoir si cela était vrai : on en venait de recevoir la nouvelle. Mais, par un malentendu, il comprit que c'était le frère aîné qui avait péri. M. de Varonville m'assura qu'il avait lu la lettre de Desfontaines, et il le croyait ainsi. Je lui soutins toujours que cela



ne pouvait pas être, et que Desfontaines lui-même m'était apparu. Il retourna, il revint et me dit en pleurant : Cela n'est que trop vrai !

« Il ne m'est rien arrivé depuis, et voilà mon aventure au naturel. On l'a contée diversement ; mais je ne l'ai contée, moi, que comme je viens de vous le dire.

« Le feu chevalier de Gotot m'assura que Desfontaines était aussi apparu à M. de Méniljean. Mais je ne le connais point, il demeure à vingt lieues d'ici, du côté d'Argenta, et je ne puis en rien dire de plus. »

Voilà un récit bien singulier et bien circonstancié, rapporté par l'abbé de Saint-Pierre, qui n'est nullement crédule et qui met tout son esprit et toute sa philosophie à expliquer les événements les plus extraordinaires par des raisonnements physiques.

## VII

Parmi les histoires des apparitions, celle du marquis de Rambouillet fit grand bruit vers la fin du dix-septième siècle. On cite plus de cinq cents témoins qui ont examiné la vérité du fait avec une attention particulière. Voici l'aventure, telle que la rapportent ceux qui ont écrit dans le temps où elle s'est passée.

Le marquis de Rambouillet, frère aîné de la duchesse de Montauzier, et le marquis de Précý, aîné de la maison de Nantouillet, tous deux âgés de vingt-cinq à trente ans, étaient intimes amis et allaient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité.

S'entretenant un jour des affaires de l'autre monde, après plusieurs discours qui témoignaient assez qu'ils n'étaient pas trop persuadés de tout ce qu'il s'en dit, ils se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourrait en viendrait apporter des nouvelles à son compagnon.

Au bout de trois mois, le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où la guerre était pour lors ; et de Précý, arrêté par une grosse fièvre, demeura à Paris. Six semaines après, de Précý entendit sur les 6 heures du matin tirer les

rideaux de son lit, et, se tournant pour voir qui c'était, il reconnut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes. De Précý sortit de son lit, et voulut sauter à son cou, pour lui témoigner la joie qu'il avait de son retour.

Mais Rambouillet, reculant quelques pas, lui dit que ces caresses n'étaient plus de saison, qu'il ne venait que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avait donnée; qu'il avait été tué la veille en telle occasion; que ce qu'on disait de l'autre monde était très certain; qu'il devait songer à vivre d'une autre manière, et qu'il n'avait point de temps à perdre, parce qu'il serait tué dans la première affaire où il se trouverait.

On ne peut exprimer la surprise où fut le marquis de Précý à ce discours. Ne pouvant croire ce qu'il entendait, il fit de nouveaux efforts pour embrasser son ami qu'il croyait le vouloir abuser. Mais il n'embrassa qu'un fantôme, et Rambouillet, voyant que de Précý était incrédule, fit voir à ce dernier le coup mortel qu'il avait reçu dans les reins; le sang paraissait encore en couler.

Après cela, le fantôme disparut et laissa Précý dans une frayeur plus facile à comprendre qu'à décrire. Précý appela en même temps son valet de chambre et réveilla toute la maison par ses cris. Plusieurs personnes accoururent à qui il conta ce qu'il venait de voir. Tout le monde attribua cette vision à l'ardeur de la fièvre qui pouvait altérer son imagination. On le pria de se recoucher, lui remontrant qu'il fallait qu'il eût rêvé ce qu'il disait.

Le marquis, au désespoir de ce qu'on le prenait pour un visionnaire, raconta toutes les circonstances que je viens de dire. Mais il eut beau protester qu'il avait vu et entendu son ami en veillant, on demeura dans la même pensée jusqu'à l'arrivée de la poste de Flandre, par laquelle on apprit la mort du marquis de Rambouillet.

Cette première circonstance se trouvant véritable et de la manière que l'avait dit Précý, ceux à qui il avait conté l'aventure commencèrent à croire qu'il en pouvait être quelque chose. Rambouillet avait été tué précisément la veille du jour où Précý avait raconté sa mort; il était donc impossible

que Précý eût appris cet événement par des voies ordinaires ou naturelles.

Cette histoire s'étant répandue dans Paris, ont crût que c'était l'effet d'une imagination troublée, ou un conte fait à plaisir, et, quoi que pussent dire les personnes qui examinaient les choses sérieusement, il resta toujours dans les esprits un soupçon qui ne pouvait être détruit que par le temps. Cela dépendait de ce qui arriverait au marquis de Précý, lequel était menacé de périr à la première occasion. Ainsi, chacun regardait son sort comme le dénouement de la pièce.

Mais il confirma bientôt tout ce dont on doutait. Car, dès que Précý fut guéri de sa maladie, les guerres civiles étant survenues, il voulut aller au combat du faubourg Saint-Antoine, quoique son père et sa mère, qui craignaient la prophétie, fissent tout le possible pour l'en empêcher. Il y fut tué, à la grande désolation de toute sa famille.

i

## VIII

Une aventure, non moins curieuse, arrivée à Saint-Maur, près Paris, en 1706, se trouve rapportée au 4<sup>e</sup> volume du *Traité* du Père Lebrun. Elle fit un grand bruit à Paris. Je la retrouve dans une dissertation publiée à la suite du *Traité* de Dom Calmet.

« M. de S... à qui elle est arrivée est un jeune homme de petite stature, bien fait dans sa taille, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans.

« Après avoir entendu plusieurs fois, étant couché, de grands coups donnés à sa porte, sans que sa servante qui y courait aussitôt y trouvât personne; ayant constaté, à différentes reprises, que les rideaux de son lit étaient mis en mouvement et tirés quoiqu'il n'y eût que lui dans la chambre, le 22 mars dernier (1706), sur les onze heures du soir, étant à contrôler des rôles d'ouvrages dans son cabinet avec trois jeunes garçons qui sont ses domestiques, ils entendirent tous distinctement feuilleter des papiers sur la table. Le chat fut

soupçonné de cet ouvrage. Mais M. de S..., ayant pris un flambeau et cherché avec attention, ne trouva rien.

« S'étant mis au lit peu après, et ayant envoyé coucher ceux qui étaient avec lui dans sa cuisine qui est à côté de sa chambre, il entendit encore le même bruit dans son cabinet.

« Il se leva pour voir ce que c'était et, n'ayant rien trouvé, non plus que la première fois, il voulut en fermer la porte. Mais il y sentit quelque résistance. Il entra donc pour voir d'où pouvait venir cet obstacle. Il entendit en même temps un bruit en l'air, vers le coin, comme d'un grand coup donné contre la muraille, ce qui lui fit faire un cri, auquel ses gens accoururent. Il tâcha de les rassurer, quoique effrayé lui-même, et, n'ayant rien trouvé, il s'alla recoucher et s'endormit. A peine les garçons avaient-ils éteints la lumière que M. de S... fut réveillé subitement par une secousse telle que pourrait être celle d'un bateau qui échouerait contre l'arche d'un pont.

« Il en fut si ému qu'il appela ses domestiques. Et lorsqu'ils eurent apporté la lumière, il fut étrangement surpris de voir son lit déplacé au moins de quatre pieds.

« Et il connut que le choc qu'il avait senti était celui qu'avait fait son lit contre la muraille. Ses gens, ayant remplacé le lit, virent avec autant d'étonnement que de frayeur tous les rideaux s'ouvrir en même temps et le lit courir vers la cheminée. M. de S... se leva aussitôt et passa le reste de la nuit auprès du feu. Sur les six heures du matin, ayant fait une nouvelle tentative pour dormir, il ne fut pas sitôt couché que le lit fit encore le même mouvement jusqu'à deux fois, en présence de ses gens qui tenaient les quenouilles du lit pour l'empêcher de se déplacer.

« Enfin, étant obligé de quitter la partie, il s'alla promener jusqu'au dîner, après lequel ayant essayé de se reposer, et son lit ayant encore par deux fois changé de place, il envoya quérir un homme qui logeait dans la même maison, tant pour se rassurer avec lui que pour le rendre témoin d'un fait aussi surprenant.

« Mais la secousse qui se passa devant cet homme fut si violente que le pied gauche du chevet du lit en fut cassé. Le

témoin en éprouva une grande frayeur, et, aux offres qu'on lui fit de renouveler l'expérience, il répondit que ce qu'il avait vu, avec le bruit terrible qu'il avait entendu toute la nuit, suffisait pour le convaincre de la vérité du fait.

« Ce fut ainsi que la chose qui était demeurée jusque-là entre M. de S... et ses domestiques devint publique. Elle arriva aux oreilles d'un très grand prince qui se trouvait momentanément à Saint-Maur. Son Altesse fut curieuse de s'en éclaircir et se donna la peine d'examiner avec soin la qualité des faits qui lui furent rapportés. Comme cette aventure était le sujet de toutes les conversations, on n'entendit bientôt qu'histoires d'esprits racontées par les plus crédules, et que plaisanteries de la part de ceux qui ne voulaient pas l'être.

« Cependant M. de S... tâchait de se rassurer pour se mettre la nuit suivante dans son lit et se rendre digne des confidences de l'esprit qui, sans aucun doute, devait avoir quelque chose à lui dire. Il dormit jusqu'au lendemain, 9 heures du matin, sans avoir autre chose que de petits soulèvements, comme si les matelats s'étaient élevés en l'air : ce qui n'avait servi qu'à le bercer et à provoquer son sommeil. Le lendemain se passa assez tranquillement. Le 26 mars, l'esprit qui paraissait être devenu sage reprit son humeur badine. Il commença le matin par faire un grand bruit dans la cuisine. On lui aurait pardonné ce jeu s'il en était demeuré là. Mais ce fut bien pis l'après-midi. M. de S... étant entré sur les six heures dans son cabinet fut fort surpris de voir la porte qu'il avait laissée ouverte se fermer toute seule et se barricader avec les deux verrous.

« En même temps, les deux volets d'une grande armoire s'ouvrirent derrière lui et rendirent son cabinet un peu obscur, parce que la fenêtre qui était ouverte se trouvait derrière l'un des volets. A ce moment M. de S... entendit à son oreille gauche une voix distincte qui venait d'un coin du cabinet et qui lui parla en fort bons termes *pendant l'espace d'un demi-miserere*, et lui ordonna, en le tutoyant, de faire certaine chose, sur quoi elle lui a recommandé le secret. Ce qu'en a publié M. de S..., c'est qu'elle lui a donné quatorze jours pour accomplir sa mission ; elle lui a commandé d'aller en un endroit où il trouverait des gens qui l'instruiraient sur ce qu'il de-

vait faire; elle l'a menacé de revenir pour le tourmenter encore, s'il manquait à lui obéir. La conversation finit par un adieu.

« Après cela, M. de S... se souvint être tombé évanoui sur le bord d'un coffre, et il en a ressenti la douleur plusieurs jours. Le grand bruit et les cris qu'il fit ensuite firent accourir plusieurs personnes, qui, ayant vainement tenté d'ouvrir la porte du cabinet, allaient l'enfoncer avec une hache, lorsqu'elles entendirent M. de S..., se trainer vers la porte qu'il ouvrit avec beaucoup de peine.

« Dans le désordre où il parut et hors d'état de parler, on le porta près du feu et ensuite sur son lit, où il éprouva toute la compassion du grand prince dont j'ai parlé, qui accourut au premier bruit de cet événement. Son Altesse, ayant fait visiter tout les coins et recoins de la maison, où l'on ne trouva personne, voulut faire saigner M. de S... Mais un chirurgien, ne lui ayant point trouvé de pouls, ne crut pas qu'il le put sans danger.

« Lorsque le malade fut revenu de son évanouissement, Son Altesse qui voulait découvrir la vérité l'interrogea sur son aventure; mais elle n'apprit que les circonstances dont j'ai parlé, M. de S... lui ayant protesté qu'il ne pouvait sans courir risque de la vie lui en dire davantage.

« L'esprit n'a point fait parler de lui pendant quinze jours; mais ce terme expiré, soit que ses ordres n'eussent pas été fidèlement exécutés, ou qu'il fut bien aise de venir remercier M. de S... de son exactitude, comme il était pendant la nuit couché dans un petit lit près d'une fenêtre de sa chambre, madame sa mère dans le grand lit et un de ses amis dans un fauteuil auprès du feu, ils entendirent tous trois frapper plusieurs fois contre la muraille, et donner un si grand coup contre la fenêtre, qu'ils crurent toutes les vitres cassées.

« M. de S... se leva dans le moment, et s'en alla dans son cabinet pour voir si cet esprit importun aurait encore quelque chose à lui dire; mais il n'y trouva ni n'entendit rien. »

C'est ainsi que finit cette aventure qui eut un grand retentissement et qui attira beaucoup de curieux à Saint-Maur.

(A suivre.)

Hippolyte DE BARRAU.

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Dans l'espoir de détourner du spiritisme et de ses périls quelques âmes de bonne volonté, je me hâte de vous communiquer la teneur d'un article emprunté à l'un des plus grands journaux hongrois. Le *Budapesti Hírlap*, dans son numéro du 20 janvier courant, publie le fait suivant sous ce titre : *Une victime du Spiritisme*.

« L'on annonce de Prague que, ces jours-ci, à Haida en Bohême, une jeune veuve, nommée Anna Faubner s'est empoisonnée à l'arsenic. Demandée en secondes noces par un homme de son âge, elle voulut, avant de s'engager, connaître l'avis de feu son premier époux dont elle évoqua l'âme suivant les méthodes du spiritisme. *L'esprit cruel* lui conseilla, paraît-il, de le suivre dans la mort, pour partager avec lui les délices de l'autre monde, dont il jouit lui-même parmi des bosquets de rosiers au milieu d'un paysage enchanté. M<sup>me</sup> Faubner, le lendemain, mourait suicidée (1) ».

Profitant de l'occasion, Monseigneur, me serait-il permis de faire deux remarques sur *Les faits de Télépathie et leur observation scientifique* publiés, dans le numéro de ce mois, par le Révérend Frère Hilaire.

Le premier des deux faits que l'auteur signale, il l'attribue, bien justement, à l'action de Dieu qui seul connaît l'avenir absolu, soit que le Seigneur ait averti lui-même cette famille chrétienne de se mettre en prière pour leur proche en danger de mort, soit qu'il l'ait fait par le ministère de ses anges. Cependant il y a des faits de télépathie nuisibles ou criminels qui doivent être l'œuvre du démon. Tel est celui rapporté dans le numéro de mars 1900 de la *Revue du Monde Invisible*, page 604, sub. II. — Celui-ci est un fait de télépathie *coïncidente* ; mais l'œuvre du démon peut être admise également dans les faits de télépathie *antécédente*, et, à plus forte raison, dans les faits de télépathie *subséquente*. Les démons connaissent le présent, le passé. Ils peuvent connaître l'avenir par science conjecturale ou par révélation ; et Dieu leur *permet* quelquefois de nuire pour éprouver l'homme.

Ma seconde remarque porte sur ce que le pieux auteur est enclin à

(1) Traduction textuelle.

admettre la possibilité de la communication d'âme à âme, dès cette vie-ci, sans l'intermédiaire du corps, qu'il s'agisse de télépathie ou d'actions hypnotiques. Ceci nous ramènerait à l'extériorisation de l'âme et à la communication directe des idées... A mon avis, la possibilité de l'extériorisation de l'âme ne sera démontrée que quand on aura rencontré un sujet reconnaissant en avoir eu conscience; car enfin si mon âme s'extériorisait pour aller influencer autrui, j'espère que je serais le premier à m'en apercevoir! — A mon avis, tous ces phénomènes de correspondance intellectuelle directe, voire même la bilocation, ont pour auteurs les esprits purs. Quant à la *télépathie*, Monseigneur, votre article *l'Action à distance*, publié dans les numéros de septembre, octobre et novembre 1900, a, me semble-t-il, tranché la question d'une manière péremptoire.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir agréer l'expression de mon respect.

Alfred VAN MONS.

Pancsova (Hongrie), le 22 janvier 1903.

---

Le Gérant : P. TÉQUI.



# L'INCONSCIENT ET LE MERVEILLEUX

(Suite.)

---

## I

Il faudrait donc demander à l'inconscient, si nous en croyons certains philosophes, l'explication scientifique, naturelle, des phénomènes qui rentrent dans la catégorie du préternaturel. Que vaut cette explication? Nous essayons ici de le déterminer.

Examinons, d'abord, les phénomènes élémentaires du merveilleux naturel; ainsi, la notion du temps, pendant le sommeil.

« C'est ce moi inconscient, lisons-nous dans le *Cosmos*, qui agit lorsqu'une personne, en s'endormant, le soir, décide qu'elle se réveillera dans la nuit ou de grand matin, à telle heure déterminée, et qui ne fait qu'un somme jusqu'à l'heure précise que sa volonté a prévue. Le moi inconscient a, en ce cas, la notion exacte du temps beaucoup plus que le moi conscient : celui-ci ne saurait connaître l'heure s'il n'avait une montre ou une horloge pour la lui révéler.

« M. Arcelin cite le curieux exemple d'une femme de chambre qui avait mission d'éveiller, à heure dite, la cuisinière couchée dans la même chambre et qui, chaque matin, au moment voulu, s'écriait d'une voix forte et sans se réveiller : « Il est telle heure! »

Je ne vois pas la nécessité de recourir à l'hypothèse de deux personnages juxtaposés, l'un conscient, l'autre inconscient, pour expliquer ce phénomène de psychologie, et je ne comprends pas que le moi inconscient, mystérieux, ait la notion exacte du temps et de l'heure. Il nous faudrait quelque explication. Si, après avoir pris la résolution de me réveiller,

le lendemain, à telle heure, je dors d'un *profond* sommeil, neuf fois sur dix je me réveillerai ou plus tôt, ou plus tard que je ne voulais le faire, et l'expérience ne réussira pas. Et, cependant, elle devrait réussir si le personnage n° 2, le personnage inconscient, celui qui veille, suivait invariablement la marche de l'aiguille sur le cadran, pendant la nuit, avec la pensée de me réveiller à une heure déterminée.

En réalité, je dors d'un sommeil léger, incomplet, quand je veux me lever le lendemain, de bonne heure, et partir, par exemple, à 3 heures du matin.

Je reste somnolent, à demi éveillé; sans m'en rendre compte, je cherche et je choisis *un point de repère*, pour me réveiller à l'heure convenue. Ce point de repère, c'est le mouvement de la rue, la lumière de l'aube, une cloche éloignée, l'horloge de la chambre voisine, le mouvement d'un balancier, un fait auquel je n'ai pas la pensée habituelle d'attacher quelque importance. Tenez compte aussi de l'habitude de s'éveiller à la même heure, et des insuccès, d'ailleurs si fréquents, dans les expériences de ce genre, et vous comprendrez que, pour expliquer cet accident psychologique, il n'est pas nécessaire de recourir à l'inconscient.

Dans ce sommeil léger et quelquefois fiévreux, toutes les communications ne sont pas, d'ailleurs, coupées entre moi et le monde extérieur; je cherche une cause physique, un mouvement sensible qui, en frappant mes sens et mon cerveau, remplira le rôle d'avertisseur.

N'oubliez pas que c'est le personnage n° 1, le personnage conscient qui s'est endormi, le soir, avec la pensée de s'éveiller, demain, à trois heures du matin. C'est lui qui a pris cette résolution, quand il était en pleine possession de sa raison, de sa conscience, de sa volonté; c'est donc ce personnage n° 1 qui devrait s'éveiller sans qu'il soit nécessaire que le personnage inconscient, n° 2, que personne ne connaît, qui n'a pris aucune part à mes résolutions, qui n'a jamais été clairement défini, vienne interrompre mon sommeil à l'heure convenue, pour obéir à la consigne qu'il aurait reçue.

## II

Voici les phénomènes plus obscurs de la télépathie. C'est encore à ce personnage inconscient, jamais défini scientifiquement, et qui serait greffé en nous sur le personnage conscient, d'après certains philosophes très téméraires, qu'il faudrait demander l'explication de l'action directe et à longues distances d'un esprit sur un autre esprit.

« La télépathie consiste, lisons-nous dans le *Cosmos*, ou *consisterait* dans la révélation directe soit par voie d'hallucination, soit de toute autre manière, de la mort ou de quelque accident grave, subi à plus ou moins grande distance, par une personne aimée ou connue, ou même de circonstances moins tragiques, plutôt heureuses, au moment ou à proximité de l'événement. Cette révélation aurait lieu quelquefois par des songes. »

Le *Cosmos* nous présente, après des auteurs connus, et avec une précision à laquelle je me plais à rendre hommage, quelques faits intéressants de télépathie. Tel, rêvant qu'il voit son frère assis devant lui et répondant à ses paroles par de simples mouvements de tête, se réveille très impressionné, note la date et l'heure et apprend, trois jours après, la mort de son frère, tombé de cheval, précisément à la date et à l'heure qu'il avait notées à son réveil. Tel autre voit en rêve un ami, qu'il attend, tomber, la tête en avant, et se blesser. Une demi-heure après, son ami entre et lui raconte qu'il a failli se tuer, en sortant du bal.

Ils sont innombrables les faits de ce genre qui excitent notre curiosité et défient nos explications. Nous en avons parlé trop souvent dans cette revue, pour insister. Je ne vois pas que l'hypothèse des deux *moi*, l'un conscient et l'autre inconscient, apporte quelque lumière dans ces ténèbres; je ne distingue aucune soudure entre l'hypothèse, d'ailleurs, gratuite, et les faits.

On nous dit : « Ces faits rapportés par des personnes graves, sérieuses, et dont la sincérité est au-dessus de tout soupçon, paraîtront assurément étranges. *Quelle que soit l'explication*

qu'on tente de leur donner, le *moi* inconscient y remplit incontestablement un rôle, puisque c'est à la faveur du sommeil, et sous forme de rêve que ces visions sont produites. »

Cela ne suffit pas. Je demande qu'on me fasse connaître précisément le rôle du sommeil, du songe et de l'inconscient dans la télépathie. Nous discuterons cette explication, nous estimerons sa valeur, nous verrons s'il faut l'accepter ou la rejeter.

On nous annonce que, grâce à la dissociation psychologique et à l'inconscient, nous allons comprendre, enfin, les phénomènes de la télépathie, et d'autres phénomènes plus merveilleux. J'attends avec impatience cette démonstration, je la demande, et l'on se contente de me répondre : « *Quelle que soit l'explication* qu'on tente de leur donner, le *moi* inconscient y remplit un rôle. » Et c'est tout. Nous demandons autre chose pour justifier l'hypothèse de l'inconscient et de son rôle principal dans l'apparition des phénomènes merveilleux.

### III

Avant tout, il faut reconnaître que les phénomènes de télépathie ne se produisent pas le plus souvent pendant le sommeil ; ils se produisent, au contraire, pendant l'état vigile et en dehors de l'inconscient. Cette observation suffit pour ramener à des proportions bien modestes, le rôle de la dissociation psychique et de l'inconscient, ce personnage n° 2, qu'on oublie toujours de définir, et qu'on n'a jamais vu.

Les occultistes prétendent que, pour agir à de longues distances sur un autre sujet, pour faire apparaître une image dans son cerveau, il suffit de se recueillir, de faire un acte très intense d'attention et de volonté, et de diriger avec une grande énergie, vers un point donné, la vibration du cerveau prolongée.

Si nous en croyons ces occultistes, la télépathie est toujours l'effet de cette vigoureuse projection de fluide à travers l'es-

pace ; il reste à définir la nature, l'origine et les effets de ce fluide nouveau.

Ce n'est donc pas pendant le sommeil, dans un songe, par l'intervention de l'inconscient que se produiraient les phénomènes de télépathie ; ce serait, au contraire, à l'état de veille, et à la suite d'une concentration puissante de la raison et de la volonté sur une idée. Nous pourrions ainsi constater la force merveilleuse de l'idée fixe à travers l'espace.

La télépathie n'est donc pas liée à la dissociation psychique et à l'inconscient, elle en est absolument indépendante, elle relève d'une autre loi.

La vie des saints, telles, celles de sainte Colette, de saint Vincent Ferrier, de saint Pierre Nolasque, de saint François d'Assise, de saint Jean de Matha, etc., est éclatante de phénomènes surnaturels de télépathie, d'apparitions, de prophéties, et c'est debout, éveillés, en pleine possession de leurs facultés, que les grands saints ont reçu la grâce ravissante de ces apparitions.

Et, enfin, parmi les phénomènes spontanés de télépathie qui appartiennent *peut-être* à l'ordre naturel, il en est encore un grand nombre qui se produisent à l'état de veille. Le sujet éprouve subitement une impression étrange : il se sent saisi, bouleversé, et il voit, dans la clarté et la rapidité de l'éclair, l'accident, la catastrophe qui se produit loin de lui. L'inconscient ne se trouve pas là, il faut chercher une autre explication.

Il reste, j'en conviens, un certain nombre de faits, de prévisions, de pressentiments, de vues à distance qui se manifestent dans le songe et pendant le sommeil. Nos saints Livres contiennent souvent cette formule : *misit in eum soporem*. Mais l'inconscient n'a que faire ici. Dans l'universel silence qui se fait en nous, pendant le sommeil, notre âme *consciente* est mieux disposée, comme l'enseignent les grands théologiens, à recevoir des influences, des lumières, des révélations qui viennent d'un autre monde. Le moi conscient écoute, reçoit et emmagasine ces communications préternaturelles qui illuminent les horizons lointains de la pensée éveillée.

Il est possible aussi que, pendant ce sommeil provoqué et toujours rempli de mystères, d'autres influences se fassent sentir; il est possible que d'autres êtres, mauvais, pervers, anges de ténèbres, agissent profondément sur notre imagination et la remplissent des scènes les plus étranges, car le sommeil provoqué des voyants, des médiums, des magnétisés, nous fait entrer dans un monde dont nous ignorons les chemins et les frontières, mais toutes ces choses n'ont rien de commun avec l'inconscient.

#### IV

Il reste encore l'hypothèse d'un fluide inconnu au service de l'inconscient pour expliquer la télépathie : « S'il existe, lisons-nous dans le *Cosmos*, dans l'organisme, comme des observations nombreuses et de divers ordres permettent de le conjecturer, un fluide particulier, nerveux ou non, mais, en tout cas, vital, serait-il impossible que, dans certains cas, et sous certaines conditions encore ignorées, ce fluide se comportât d'une manière analogue au fluide électrique et eût, lui aussi, ses ondes hertziennes? Une telle hypothèse ne mettrait-elle pas sur la voie d'une explication des révélations télépathiques? Et l'état de sommeil ne serait-il pas particulièrement favorable à la production du phénomène, en raison, précisément, de la prépondérance, en cet état, du moi inconscient sur le moi conscient? »

Qu'il existe en nous, dans notre organisme, un fluide nervoso-vital, c'est bien mon sentiment. Que l'on puisse expliquer, un jour, par ce fluide, les phénomènes de télépathie à longues distances, c'est très douteux. Que la prépondérance du moi inconscient, pendant le sommeil, soit particulièrement favorable à la production du phénomène télépathique, je ne le crois pas; j'attends qu'on en donne des preuves certaines, pour m'incliner.

Si l'on pouvait démontrer scientifiquement que nous possédons la faculté de produire un fluide vital, de le projeter à la manière des ondes hertziennes, à travers l'espace,

jusqu'à la personne avec laquelle nous désirons communiquer, de réveiller en elle ou de faire apparaître une image dans son cerveau, on serait bien forcé de reconnaître aussi dans cet acte, l'intervention de l'intelligence, de l'attention, de la volonté directrice, de tout ce qui constitue, en un mot, l'homme éveillé et conscient; ce n'est pas un phénomène du *moi* inconscient, c'est un phénomène du *moi* conscient à la plus haute puissance que nous aurions sous les yeux.

Et puisque la télépathie se produit aussi, et souvent, à l'état de veille, aussi souvent et plus souvent que dans l'état de sommeil, il n'est pas logique d'attribuer rigoureusement le pouvoir télépathique à notre inconscient.

Nous agissons tantôt avec réflexion et conscience, tantôt sans réflexion ni conscience, tantôt sous la direction de la raison, tantôt sous l'impulsion de l'instinct qui nous est commun avec les animaux. Il est facile de le constater. Cette distinction nous suffit, dans bien des cas. Mais nous demandons d'autres arguments pour expliquer les phénomènes qui appartiennent à l'ordre merveilleux, et à l'ordre extranaturel.

« L'inconscient, écrit M. Sage, ce n'est là *qu'un mot*, mais un mot malheureux, capable de créer un mirage qui peut décevoir l'humanité pendant un quart de siècle. L'inconscient, pour l'homme, *c'est le néant*, et peut-on aller chercher la cause d'un phénomène dans le néant? Nous, les psychistes, nous parlons de subconscient (le fond de la conscience), ce n'est pas la même chose. Le subconscient peut, dans certaines conditions, être ramené à la lumière de la conscience normale. Comment y amener l'inconscient? Non! pas de mots creux. Quand nous ne connaissons pas la cause d'un phénomène, disons : nous ne connaissons pas la cause de ce phénomène, et ne disons pas : la cause de ce phénomène, c'est l'inconscient... cessons donc d'agir en enfants (1). »

(1) M. Sage, *La Zone frontière*, p. 314.

(A suivre.)

Elie MÉRIC.



## LES CLOCHES ET LES ESPRITS

### PENDANT LES ORAGES



Q. — Autrefois c'était l'habitude de sonner les cloches en temps d'orage. Dans les campagnes on n'y manquait jamais. Les sonneurs apportaient un grand zèle à cette fonction. En revanche, à l'époque de la moisson ou des vendanges, selon les pays, ils avaient coutume de faire leur tournée de quête dans les granges ou dans les pressoirs de la paroisse, et cette tournée était souvent fructueuse.

Aujourd'hui, ces habitudes n'existent presque plus. La sonnerie en temps d'orage est déclarée une superstition. Elle est même en plusieurs lieux interdite comme dangereuse, parce qu'elle attire la foudre sur les clochers et met en péril la vie des sonneurs.

Que pense l'Ami à ce sujet? Et dans les pays où l'on ne serait pas arrêté par les prohibitions de police, ferait-on bien de conserver la pratique de la sonnerie des cloches pendant les orages?

#### I

R. — Rappelons d'abord certains points de la doctrine catholique sur les mauvais anges, leur séjour, leur rôle et en même temps sur certains moyens dont l'Église se sert pour les combattre.

Les mauvais anges, ou démons, sont dans l'enfer; c'est leur principal lieu : *Rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos.* (II Pierre, II, 4.) Et après le jugement dernier ce sera leur seul lieu. Mais jusque-là leur réclusion n'est pas définitive; car ils ont une mission à remplir



auprès du genre humain : *Deputantur nobis ad exercitium*, dit saint Thomas. (*In IV*, dist. 45, q. 1, art. 3, ad 4.) Et pour cela, ajoute le même Docteur, bien que l'air ténébreux ne leur soit pas assigné comme le lieu de leur punition, il leur est cependant assigné comme un lieu qui convient à leurs fonctions.

C'est pourquoi saint Paul appelle Satan : *principem Potestatis aeris hujus* (Eph., II, 2), et les démons : *rectores tenebrarum harum, spiritualia nequitiae in caelestibus*. (*Ibid.*, VI, 12.) Cette expression : *in caelestibus*, désigne les régions de l'air. Entendons, par exemple, saint Jérôme (*in hunc locum*). Il nous explique que saint Paul parle ainsi, non pas parce que les démons habiteraient dans le ciel proprement dit, mais parce que ce nom de *ciel* a été donné à l'air qui est au-dessus de nous ; ainsi les oiseaux qui volent dans l'air s'appellent les oiseaux du ciel. — Et il ajoute : « C'est du reste l'opinion de tous les docteurs que cet air qui remplit l'espace intermédiaire entre le ciel et la terre, et qu'on appelle le *vide*, est rempli par les Puissances ennemies. » Ainsi s'exprime saint Jérôme. Le pape Léon XIII, dans la prière à saint Michel qu'il a ordonné de réciter chaque matin après la messe, s'exprime d'une manière analogue : *Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo*.

Les démons, ou plutôt des démons, sont donc dans les airs. Ils y sont avec leur puissance naturelle qui leur donne, quoique contenue par Dieu, une grande force sur tous les éléments matériels et les agents physiques. Ils y sont aussi avec leur haine pour les hommes. Ils y remplissent un rôle providentiel par les tentations et les persécutions qu'ils font subir au genre humain, en vue de perdre les âmes. Voilà un premier point indubitable.

En voici un second au moins certain : c'est que la sainte Église, en vertu de la puissance surnaturelle dont elle est revêtue, possède des moyens efficaces de combattre les influences sataniques, non seulement les influences morales, mais aussi les influences physiques. Un de ces moyens consistent à se servir, comme Notre-Seigneur en a donné l'exemple dans les sacrements, d'objets matériels et sensibles

auxquels elle attache par ses bénédictions une vertu surnaturelle répulsive du démon : *Ut creatura tua mysteriis tuis serviens ad abigendos dæmones divinæ gratiæ sumat effectum.* (RIT. ROM., *Ordo ad fac. aquam bened.*) Tels sont, par exemple, l'eau, les cierges, les *Agnus Dei*, etc.

Prenons l'eau. Dans l'*Ordo ad faciendam aquam benedictam*, que nous venons de citer, nous trouvons toute la doctrine de l'Église sur ce point.

Dans l'exorcisme du sel, la sainte Église demande à Dieu que ce sel exorcisé, là où il aura été répandu, écarte et fasse disparaître toute illusion, malice ou surprise que peut produire la ruse diabolique, et tout esprit immonde.

Dans l'exorcisme de l'eau, elle demande que cet élément soit exorcisé pour pouvoir dissiper toute la puissance de l'ennemi, arracher et déraciner l'ennemi lui-même avec tous ses anges apostats.

Et dans l'oraison finale, après le mélange de l'eau et du sel, elle demande encore au Roi invincible et au Triomphateur magnifique de toutes les puissances ennemies que, par la vertu de son nom, l'effusion de cette eau sanctifiée écarte toute atteinte de l'esprit immonde, détruise toute crainte du serpent venimeux.

Ainsi, d'une part, la puissance des démons et leur action dans les airs, et, d'autre part, la vertu surnaturelle attachée à des objets matériels pour les combattre, voilà deux points établis.

## II

Venons maintenant aux cloches.

D'abord les cloches sont touchées et purifiées par l'eau bénite; et déjà par ce seul fait elles deviennent un des objets sur lesquels se répand la vertu de cette eau. Mais en outre les cloches sont elles-mêmes l'objet de bénédictions et de consécérations toutes particulières. Et dans les prières employées pour ces consécérations et ces bénédictions, la doctrine de l'Église se développe avec une ampleur grandiose que goûteront certainement ceux qui les liront dans le Pontifical romain.

On y voit que les cloches sont consacrées pour une double fonction, celle de héraut et celle d'exorciste.

Comme hérauts, elles chantent dans les airs les louanges de Dieu, elles annoncent les fêtes, elles convoquent le peuple à la prière.

Comme exorcistes, elles chassent les démons, elles combattent les puissances de l'air, elles conjurent les perturbations atmosphériques que les démons peuvent exciter. C'est ce second rôle des cloches que nous considérons; et il nous apparaît clairement et solennellement défini dans les prières du Pontifical.

D'abord, en bénissant l'eau qui doit laver la cloche, l'évêque demande que la voix de cette cloche écarte les pièges des ennemis, et les fantômes effrayants, et les désastres que causent les ouragans, les foudres, le tonnerre, et qu'elle mette en fuite tous les esprits des tempêtes.

Dans la première oraison qui suit la première onction faite avec l'huile des infirmes, l'évêque prie ainsi :

« ... Quand la mélodie de cette cloche retentira aux oreilles des peuples, que par elle soient repoussés au loin tous les pièges de l'ennemi, les fracas des grêles, la fureur des ouragans, l'impétuosité des tempêtes: que la violence du tonnerre soit tempérée; que les vents, suspendant et modérant leur force, deviennent des souffles salutaires: que votre bras vigoureux, ô Dieu, abatte les puissances de l'air; qu'en entendant cette cloche, elles tremblent et fuient devant l'étendard de la sainte croix de votre Fils qui y est représenté. »

Après de nouvelles onctions faites à l'extérieur et à l'intérieur de la cloche avec l'huile des infirmes et le saint chrême, le pontife, priant toujours dans le même sens et comparant les cloches aux trompettes sacrées dont les sons renversaient les murs des villes fortes, demande :

« Que la bénédiction céleste soit répandue sur cette cloche, afin que ses sons fassent fuir au loin les traits enflammés de

l'ennemi, les coups de la foudre, la violence des grêles, les dévastations des tempêtes... »

Et enfin, dans la dernière oraison, notons encore ces paroles adressées au Seigneur :

« Répandez sur cette cloche la rosée de l'Esprit saint, afin que par ses sons l'ennemi du bien soit mis en fuite, que le peuple chrétien soit invité à la foi, que l'armée des ennemis recule épouvantée... »

Il est donc absolument vrai que, parmi les instruments matériels bénits pour conjurer les désordres des éléments, et réprimer les influences des démons sur ces mêmes éléments, se trouvent les cloches. Elles sont aériennes; elles sont faites pour combattre les puissances de l'air. C'est une vertu surnaturelle qui leur est attachée par les bénédictions de l'Église. Un catholique ne peut croire que ces bénédictions soient inefficaces, et que ces éloquents et solennelles formules du Rituel et du Pontifical, où l'on sent comme un souffle de l'Esprit sanctificateur, ne soient que de vaines phrases et des formules creuses et par conséquent superstitieuses.

Et que nous importent, après cela, les prétentions de la science? Nous ne nions pas des lois physiques; nous disons qu'elle sont dominées par les lois d'un ordre supérieur. Dieu, qui a donné aux agents créés leurs forces naturelles, est bien le maître aussi de leur en conférer de surnaturelles. Il l'a fait pour les cloches.

Sans doute, il ne s'est pas engagé à leur faire produire toujours et infailliblement leur effet. Les cloches sont les instruments d'une providence ordinaire qui peut déroger à ses lois, surtout quand les conditions qu'elle suppose n'existent plus. Et si parfois les accidents physiques ne sont pas conjurés, n'est-ce pas précisément parce que ces conditions ne sont pas remplies, parce que le moyen surnaturel a cessé d'être employé comme surnaturel, que la superstition a remplacé la foi, et que Dieu, dans ces circonstances, ne veut pas laisser servir l'instrument de sa puissance à un usage superstitieux?

De telles exceptions n'empêchent point la règle, pas plus que les interdictions policières n'enlèvent aux cloches leur vertu. Mais, pour éviter les difficultés que pourrait créer la violation de ces interdictions, il sera bon, dans la plupart des cas, de s'abstenir de sonner les cloches. C'est la seule raison valable de cette abstention.

Là où cette raison n'existe pas, l'esprit de l'Église est qu'on sonne les cloches en temps d'orage. Et si les laboureurs et les vigneron dans leur foi naïve et vraie demandent que l'on sonne, et veulent bien donner au sonneur une légère rétribution, souvenir des temps passés où une faible dime tenait lieu des gros impôts d'aujourd'hui, nous ne voyons là qu'une coutume chrétienne bonne à conserver.

*(L'Ami du Clergé.)*

---

## LES FANTOMES

(Suite et fin.)

Nous voyons ensuite des cas d'apparitions de mourants, des officiers anglais dans l'Inde, par exemple, se présenter au moment où ils sont tués, aux yeux des leurs en Angleterre, et inversement, les mêmes officiers être prévenus de la mort de leurs parents en Angleterre, au moment où elle se produit, en tenant compte de la différence des longitudes. J'ajoute, en passant, que le télégraphe ne peut être pour rien dans l'affaire, quoique ce soit à lui que nous soyons tout de suite tentés de demander une explication bien simple, car la plupart de ces cas remontent à vingt-cinq ou trente ans, c'est-à-dire à une époque où son emploi était encore très restreint, lorsqu'il existait même des câbles sous-marins entre les endroits en question.

Les savants auteurs des *Fantômes des vivants* adoptent les trois thèses suivantes :

1<sup>o</sup> L'expérience prouve que la télépathie, c'est-à-dire la transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre sans l'intermédiaire des organes des sens, est un fait.

2<sup>o</sup> Le témoignage prouve que des personnes qui traversent quelque crise grave, ou qui vont mourir, apparaissent à leurs amis et à leurs parents, ou se font entendre par eux, avec une fréquence telle que le hasard seul ne peut expliquer les faits.

3<sup>o</sup> Ces apparitions sont des exemples de l'action suprasensible d'un esprit sur un autre.

En France, de son côté, M. Flammarion a prié les personnes qui connaissent des faits analogues, de les lui signaler, et il a réuni les résultats de cette enquête dans un volume paru récemment, intitulé : *l'Inconnu et les Phénomènes psychiques*. Ces résultats sont analogues à ceux obtenus par les savants

anglais ; ils ont été communiqués par des représentants de toutes les classes de la société : ingénieurs, instituteurs, magistrats, ecclésiastiques, professeurs, etc. Ces récits concernent en général, comme tout à l'heure, des apparitions de personnes au moment précis de leur mort ; d'autres sont relatifs à des rêves, à des pressentiments ou à des intuitions de choses qui se passent au loin. Parmi les premiers, citons un récit fait par l'illustre Chevreul à Gratiolet. Chevreul, près de son feu, médite dans sa bibliothèque. Il se lève, se retourne et voit entre les deux fenêtres, une forme blanche et pâle, analogue, dit-il, à un cône surmonté d'une sphère mal définie et immobile. Chevreul n'éprouve aucune frayeur morale, mais se sent frissonner, il détourne les yeux, cesse de voir le fantôme, puis l'aperçoit de nouveau en regardant à l'endroit où il l'avait remarqué. Cette épreuve fut renouvelée. Fatigué de cette vision persistante, Chevreul passe dans sa chambre à coucher. Trois mois après environ, il apprenait la mort d'un ami qui lui léguait sa bibliothèque, mort qui avait coïncidé, lui semble-t-il, avec l'apparition.

Mais, allons plus loin, et voyons comment les fantômes ont quitté leurs lieux de prédilection d'autrefois pour aller visiter les laboratoires des savants, où d'ailleurs tout finit par se rendre.

Un célèbre naturaliste anglais, Sir Russel Wallace, émule et continuateur de Darwin, a publié un livre intitulé : *les Miracles et le moderne Spiritualisme*, à la fin duquel je trouve les en-tête de chapitres suivants qui suffiront à vous faire connaître l'opinion de ce savant :

De la réalité objective des apparitions.

Réfutation des prétendues hallucinations collectives.

Fantômes dont l'objectivité est prouvée par des relations d'espace définies.

Impressions sur les animaux.

Effets physiques produits par les fantômes ou occasionnés par eux.

Les fantômes peuvent être photographiés et sont par conséquent des réalités objectives. Qu'est-ce que les fantômes et pourquoi apparaissent-ils ? Etc.

Parlons maintenant des apparitions des membres séparés du corps humain, observées par un groupe de plusieurs assistants. Ces apparitions ont ce caractère commun qu'elles nécessitent, pour se produire, la présence d'une personne au tempérament particulier qu'on nomme sujet ou médium. On en a connu plusieurs pendant ces cinquante dernières années et quelques-uns d'entre eux sont encore vivants. Je parlerai d'abord d'une napolitaine nommée Eusapia Paladino, dont les facultés ont été étudiées en France par MM. Richet, de Rochas, Sabatier, Flammarion ; en Italie par MM. Schiaparelli, Lombroso ; en Pologne par M. Ochorowicz ; en Russie par M. Aksakof ; en Angleterre par M. Lodge ; et par bien d'autres qui sont loin d'être des seigneurs sans importance. Ces savants dont la plupart étaient persuadés qu'il n'entrait que de la jonglerie dans les phénomènes qu'on leur signalait ont, après de longues et minutieuses expériences, dont le détail se trouve dans des rapports très circonstanciés, signés par eux, affirmé la sincérité des manifestations qui se produisent en présence d'Eusapia Paladino. Nous détacherons de la très grande série de ces récits celui qui se rapporte, dans les expériences de Milan, à l'apparition d'une main se promenant sur un écran phosphorescent, main vue par tous assistants, puis celle de deux mains qu'on aperçoit profilées sur une fenêtre faiblement éclairée par la lumière du dehors, tandis que MM. Aksakof et Schiaparelli tiennent chacun une des mains d'Eusapia. Ces Messieurs font remarquer que ce fait est très significatif, « car on ne peut l'expliquer par une supercherie du médium qui n'avait pu en aucune façon en rendre, disent-ils, libre plus d'une seule, grâce à la surveillance de ses voisins. Le même fait d'apparition d'une main, ne pouvant appartenir au médium, se reproduit sous le contrôle rigoureux et solennellement attesté de MM. Richet et Schiaparelli. »

A Varsovie, M. Ochorowicz, étudiant la même Eusapia, affirme aussi l'objectivité de cette main qui apparaît pendant que le médium est sérieusement tenu. Même conclusion de la part des expérimentateurs de Bordeaux où les deux mains d'Eusapia, vues à la clarté d'une bougie par tous les assis-



tants, et tenues, l'une par le colonel de Rochas, l'autre par le général Thomassin, une main nettement visible claqué deux fois des doigts au-dessus de la tête d'Eusapia.

On a réussi à faire imprimer par ces mains leur moulage dans de la paraffine ou de la terre glaise. Nous allons vous montrer les empreintes d'une figure obtenue ainsi en Italie au milieu des assistants, le médium étant tenu comme à l'ordinaire.

Voici maintenant un moulage en creux, et coulé ensuite en plâtre, obtenu à Montfort-l'Amaury, avec la même Eusapia, dans une séance à laquelle prenait part M. C. Flammarion qui contrôlait lui-même les mouvements de la tête du médium, pendant que divers autres assistants le surveillaient de près. On avait placé sur la table un plat de mastic de vitrier, corps qui a, comme vous le savez, une odeur assez forte. Les expérimentateurs affirment qu'ils s'empressèrent, aussitôt après que ce moulage eut été obtenu, d'aller embrasser Eusapia, sous prétexte de la féliciter, mais en réalité, pour s'assurer que son visage était indemne de toute odeur de mastic, ce qui n'était pas le cas pour les doigts de ceux qui avaient seulement effleuré le plat où devait se produire l'empreinte. Vous remarquerez la ressemblance de ce masque dont on va projeter la photographie, avec ceux qui ont été obtenus en Italie.

Avant de vous parler, pour terminer, des expériences d'Aksakof et de Crookes, je crois bon de vous prévenir que tous ces récits, dont je n'extraits, pour ainsi dire, que la seule substance, tiennent une place très minime dans les longs ouvrages des auteurs de ces expériences. On peut dire que la dixième partie à peine en est consacrée à la description des faits, tandis que les neuf autres dixièmes sont relatifs aux précautions prises pour éviter toute supercherie. Il est évident, qu'à première vue, ces phénomènes paraissent si bizarres qu'on est tenté d'admettre la présence d'un compère, un truquage plus ou moins habile des résultats fournis par l'appareil photographique, et Dieu sait le nombre de facéties auxquelles on peut se livrer en détournant de son fonctionnement normal ce véritable œil du physicien. Mais n'oublions

pas que nous avons affaire précisément à des spécialistes de toutes sortes qui ont soigneusement prévenu les fraudes possibles et signalent minutieusement la façon dont ils s'y sont pris pour y échapper. Pensez-vous, par exemple, qu'un prestidigitateur ordinaire aurait consenti à subir le traitement qu'ont infligé ces expérimentateurs à Eusapia Paladino? Celle-ci arrivait de Naples, son pays, dans un endroit isolé, à la campagne, toute seule, et n'était pas perdue de vue pendant des jours entiers. Avant chaque séance, elle s'habillait devant une dame, des pieds à la tête, puis était remise à trois observateurs auxquels, par principe, tout mouvement était suspect. L'un d'eux, à genoux par terre, tenait dans chacune de ses mains un des pieds déchaussés d'Eusapia, tandis qu'il appuyait sa tête contre celle du sujet. Deux autres observateurs tenaient chacun une des mains du médium dont le bras appuyait le long du leur, tandis qu'avec l'autre main libre ils immobilisaient chacun un de ses genoux. Si on fait attention que ces observations étaient faites par des physiologistes, des médecins, des physiciens, etc., en somme, comme vous avez pu le voir, par l'élite des savants du temps, que les phénomènes étaient invariables, quand même le groupe des assistants changeait, vous admettrez que l'accusation de s'être, comme on dit vulgairement, laissés mettre dedans, est peut-être un peu hâtive.

Ceci posé, je m'enhardis, et j'arrive aux expériences de Crookes. Vous savez, messieurs, qu'il s'agit là d'une des plus hautes autorités scientifiques de l'Angleterre et que ce grand physicien est aussi connu par ses admirables spéculations philosophiques que par ses travaux scientifiques : en particulier, sa découverte du thallium et celle des propriétés singulières des espaces très raréfiés où il a constaté ce qu'il a appelé le quatrième état de la matière. Vous savez qu'il a été amené à concevoir la matière radiante, et que c'est grâce à ses travaux et en particulier à l'instrument connu sous le nom de tube de Crookes que la découverte des rayons X a été possible. Crookes, dans un volume intitulé : *Recherches sur la force psychique*, nous raconte une série de faits où, bien entendu, nous allons trouver un fantôme. Mais celui-ci se

montrera pendant les trois années de suite que durèrent les expériences de Crookes. Son sujet était une jeune fille de quinze ans, nommée Florence Cook. Les séances avaient lieu dans la bibliothèque de Crookes, en présence de sa famille et de quelques amis. Vous pourrez lire, dans *Les Recherches sur la Force psychique*, les précautions prises pour déjouer toute fraude, les observations dictées par Crookes à un sténographe au moment même où il les faisait, etc. Dans ces conditions, la forme d'une femme disant se nommer Katie King se présentait et causait avec les assistants, restant une fois près de deux heures visible. Ce fantôme se laissait examiner de près, palper, ausculter, et surtout racontait son existence passée qui s'était écoulée dans l'Inde. Les constatations de Crookes et des autres assistants purent durer jusqu'au moment où l'apparition déclara que sa mission étant terminée, on ne la reverrait plus. A cet instant la jeune fille médium était sortie de sa léthargie et suppliait ce fantôme de rester; celui-ci répondit que cela lui était impossible et disparut. Vous observerez donc que dans ce cas, comme dans d'autres, le fantôme est vu en même temps que le sujet. On va projeter devant vous une des quarante-quatre photographies prises par l'un des cinq appareils dont deux stéréoscopiques, qui étaient chargés de prendre l'image du fantôme : cette vue le représente à côté de Crookes lui-même.

Nous allons encore parler du médium Eglinton et des expériences que fit M. Aksakof avec lui. Dans son ouvrage intitulé : *Animisme et spiritisme*, et destiné à réfuter par des faits les théories du philosophe allemand Hartmann, Aksakof rend compte de l'apparition d'un fantôme qu'il observa, à maintes reprises, et toujours avec le contrôle le plus rigoureux. Il s'agit d'un homme qui, lui aussi, causait de son existence passée. La photographie qu'on va projeter représente Eglinton endormi et soutenu par l'apparition. On peut voir dans un coin la signature qu'Aksakof avait apposée sur la plaque avant de la mettre lui-même dans le châssis pour prévenir toute substitution.

Mais je suis obligé de m'arrêter là, malgré tout ce qu'on pourrait emprunter de plus à la littérature déjà considérable

qui traite de notre matière, car je ne doute pas que vous compreniez maintenant pourquoi il est préférable de nous séparer avant l'heure de minuit, et je résume, messieurs, en disant que de tout temps on a cru aux fantômes, et qu'à l'heure actuelle, des hommes auxquels nous devons les bienfaits de la science ne craignent pas de nous inciter à ne pas repousser cette croyance. Or il paraît bien téméraire de rejeter l'opinion de savants de haute valeur lorsqu'il s'agit d'un point déterminé, tandis qu'on s'incline respectueusement devant le résultat des recherches de ces mêmes savants dans d'autres ordres d'idées. Réfléchissons, comme on l'a dit si spirituellement, que ces mystérieux rayons X traversaient, bien avant leur découverte, sans que nous nous en doutions, de gros livres de physique qui ne faisaient pas mention de leur existence. Qu'en outre, dans la télégraphie sans fil, un appareil dont l'énergie est bien peu considérable permet de faire rayonner la pensée humaine dans tous les sens et sans intermédiaire visible, et demandons-nous s'il est inadmissible que, parmi les nombreuses réactions très énergiques qui se passent dans le corps humain, il ne s'en trouve peut-être pas que nous ignorons et grâce auxquelles, sous l'action de la volonté accomplissant un effort particulièrement intense, un organisme n'aurait pas une action à distance sur un autre organisme. Nous ne pouvons encore raisonner que par analogie, mais j'espère vous avoir indiqué que cette question, vieille comme le monde, ne peut pas encore être considérée comme dénuée d'intérêt. Nous pouvons, au contraire, espérer voir la science réussir définitivement à retenir les fantômes auprès d'elle, malgré les appels opposés du coq de tout à l'heure, et leur demander de bien utiles renseignements sur notre constitution et peut-être aussi, à l'exemple de Crookes, sur notre destinée. Car, malgré le conseil de se connaître eux-mêmes que donnait déjà Socrate à ses disciples, c'est peut-être nous-mêmes que nous connaissons le moins bien.

C. DE WATTEVILLE.

*(Revue scientifique et morale du Spiritisme.)*

## MAGIE

---

Nous sommes tentés, trop souvent, d'accuser de superstition et d'ignorance les théologiens et les historiens du moyen âge, qui ont écrit sur les rapports de l'homme avec les démons. L'orgueil de la science, les mensonges des hystériques, l'audace des sinistres aventuriers qui exploitent la crédulité publique, nous rendent encore plus défiants et font de nous les victimes du respect humain.

C'est pour combattre cet état d'esprit dangereux que nous empruntons aujourd'hui à la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* le récit de quelques expériences troublantes, je dirai même effrayantes, attestées par des témoins sérieux et faites, récemment, dans des conditions qui excluent tout soupçon de fraude et de compérage. Ces expériences n'étaient pas faites pour le public. Les témoins n'avaient aucun intérêt à nous tromper.

On y reconnaîtra sans peine la contrefaçon satanique des chastes et divines familiarités dont la vie suave des saints nous conserve le souvenir.

On y trouvera aussi la justification expérimentale de l'enseignement traditionnel des théologiens les plus célèbres sur le commerce de l'homme fasciné et de l'esprit mauvais.

*Ces vérités ne sont pas populaires, mais qu'importe la popularité!* Nous préférons, à tout, l'honneur d'être le serviteur modeste et loyal de la vérité.

E. M.

---

## LES MATÉRIALISATIONS DE LA VILLA CARMEN

Il embrassa toutes les dames à l'anglaise, mais témoigna sa préférence à la présidente, en venant la saluer ainsi à chaque sortie du cabinet. Il nous relevait doucement le menton et, se penchant sur nous, il nous permettait de contempler et ses yeux et son regard (1).

(1) *Il*, désigne l'Esprit qui apparaissait sous une forme matérielle : il se laissait voir, toucher.

Comme on le suppliait de se laisser photographier, il vint à moi pour la quatrième fois et, mettant sa main sur ma tête, il fit comprendre qu'il acceptait d'être photographié avec moi. C'est à cette séance qu'il me demanda de changer de place et me fit mettre en flèche à gauche en regardant le cabinet. Puis venaient à ma droite M<sup>me</sup> Saint-Paul, le général, et M<sup>me</sup> Bergalonne en flèche à droite; avant cette réunion, M<sup>me</sup> Saint-Paul et moi-même occupions les places contraires.

M<sup>mes</sup> Saint-Paul et Bergalonne ont vu, à cette seule séance, un cordon lumineux qui sortait de l'Esprit (près de sa main gauche) et qui entrait dans le cabinet.

### 16<sup>e</sup> Séance (21 mars)

Le groupe était augmenté et troublé par la présence de notre ami M. D..., chargé de prendre la photographie du guide. L'Esprit sortit, et, malgré l'éclairage produit par une nouvelle lanterne à pétrole plus forte que la première (on ne s'en est plus servi après cette séance), il vint se placer derrière moi, la main sur ma tête. Les épreuves obtenues ainsi sont très laides. A cela il y avait plusieurs raisons.

D'abord notre magnésium n'était pas bon, et a pris longtemps à brûler, puis l'appareil n'était pas bien mis au point; enfin, on comprit la faute que l'on avait faite en regardant l'Esprit. *Aussi, à notre profond chagrin, il ferma les yeux.* Nous apprîmes par la suite, que B. B. s'était laissé photographier pour nous faire plaisir, mais que c'était beaucoup trop tôt.

M. D... fut, après le départ de M<sup>me</sup> Bergalonne, admis à la remplacer. Il suivit les séances assez régulièrement pendant un certain temps. Nous reçûmes ensuite du guide l'ordre de le prier de se retirer, son fluide ne convenant nullement au développement des phénomènes. Mais on nous prévint qu'il se rait invité à revenir quand la matérialisation serait parfaite.

J'écrivis, à regret, la lettre demandée. Au moment où elle allait être jetée à la poste, M. D... vint nous annoncer que ses occupations ne lui permettaient plus de suivre nos réu-

nions, l'après-midi. Il réclamait seulement la permission de revenir, de temps à autre, quand le travail serait achevé. Voilà ce qui s'appelle une heureuse coïncidence!

### 19<sup>e</sup> Séance (28 mars)

Avec M. Bergalonne. Le guide sortit trois fois (1). La deuxième fois, il m'embrassa et me caressa doucement le bas de la figure. La troisième fois, il embrassa les trois dames et il permit à ces messieurs de toucher son voile tout à leur aise. Ce voile semblait être en gaze de soie et, depuis ce moment, il a toujours paru être en cette étoffe.

Aux 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> séances (5 et 7 avril), M. D..., enseigne de vaisseau, fut admis sur sa propre demande... Il tenait, du reste, énormément à cette faveur. Il put arriver à voir l'esprit matérialisé, et toucha même son voile de gaze.

Sa présence dans le groupe nuisit cependant aux manifestations de la manière la plus marquée. On recula de plusieurs semaines, pour se relever ensuite petit à petit. Ceci montre la vérité de ce que Papus a dit si catégoriquement sur la nécessité de changer le moins souvent possible les membres du groupe, *car tout changement nuit*.

### 23<sup>e</sup> Séance (11 avril)

Fort belle séance pour les adieux de M<sup>me</sup> Bergalonne, obligée, à son grand regret, de nous quitter le lendemain. Elle rentrait en France avec son mari.

Le guide, en cette mémorable séance, fit le tour de la table, s'arrêtant longuement auprès de chacun de nous. Il nous embrassa tous le plus affectueusement du monde.

A M<sup>me</sup> Bergalonne, il remit une rose, faveur qu'elle avait beaucoup désirée.

Elle lui fit des adieux touchants, qu'il écouta gravement en lui tenant la main.

(1) Le guide, c'est l'Esprit incarné.

Le départ de cette dame apporta une profonde perturbation dans le groupe. On fut près de deux mois à s'en remettre.

M<sup>me</sup> Bergalonne fut remplacée par M<sup>lle</sup> Luisa Galiana.

### 28<sup>e</sup> Séance (23 avril)

A cette séance, j'étais fort souffrante. Le guide sortit deux fois et resta près d'une heure à côté de moi. Il parut s'intéresser à ma santé, car il me prit la figure entre ses deux mains et m'embrassa affectueusement; puis il me passa les doigts sur la figure, avec l'intention évidente de me magnétiser. Il nous montra sa bague et me permit, à moi, de la toucher tout à mon aise. Elle était en or, placée à l'index de la main gauche et tenait toute une phalange du doigt.

Il laissa aussi son voile dans ma main pendant deux ou trois minutes.

### 31<sup>e</sup> Séance (30 avril)

J'avais exprimé le désir, quelque temps auparavant, de voir les bijoux que, selon nous, un brahme de haute caste devait porter dans sa vie terrestre. Aussi, à cette séance, le guide parut avec un bandeau sur le front, enrichi de pierreries (chacune était de la grosseur d'un pois ordinaire).

A plusieurs autres séances, le guide parut et avec la bague et avec le bandeau.

Une fois même, on lui vit un baudrier étincelant de superbes pierres précieuses, et un magnifique bracelet. Nous avons aussi remarqué que la bague portait une pierre étincelante, diamant ou rubis, nous ne savons lequel, la lumière rouge ne permettant pas de distinguer la couleur de la pierre.

Je profite de la fin de ce résumé pour faire les observations suivantes :

Le médium, comme je l'ai dit plus haut, reste dans la villa, à coudre toute la journée. Elle ne se dérange que pour aller à la séance.

De plus, vu la distance qui nous sépare d'Alger, elle couche souvent à Mustapha, chez nous, s'épargnant ainsi des allées



et venues très fatigantes, surtout pendant les chaleurs que nous venons de traverser. Il s'ensuit de là que Vincente Garcia est continuellement sous mes yeux, et, la nuit, je possède même une deuxième clé de la chambre qu'elle occupe. Que l'on veuille bien penser aux toilettes légères que nous portons ici, surtout pendant le sirocco! (et nous venons de supporter vingt jours de sirocco presque continu), et l'on admettra certainement que, dans ces conditions, il ne m'est pas difficile d'étudier à fond le costume de mon médium, et de me rendre compte que ses vêtements ne cachent aucun truc (1).

Du reste, la connaissant, nous avons tous, en Vincente Garcia, une grande confiance, et je n'écris ceci que pour ceux qui ne la connaissent point.

### Procès-verbaux

Des séances des lundis 9 juin, 11 juin, 16 juin, 27 juin, 25 août (2), 1<sup>er</sup> septembre, 8 septembre, 15 septembre.

Ces procès-verbaux sont des brouillons (3). Ils n'ont pas été recopiés; ils portent les corrections faites pendant la lecture en commun (4).

M<sup>me</sup> la générale se sert de deux encriers : de là, la couleur mauve et la couleur noire qui paraissent tour à tour dans les pages.

### Procès-verbal de la Séance du lundi 9 juin

L'Être matérialisé *Bien Boa* sortit du cabinet fort peu de temps après le commencement de la séance (dix minutes environ)...

Il était parfaitement matérialisé et visible à tous. Pendant le cours de la séance, il sortit et rentra trois fois.

A la première sortie, il vint assez près de la présidente pour

(1) Vincente Garcia, plus tard, dans une séance où l'Esprit venait d'apparaître, a été prise d'une hémorragie violente: le D<sup>r</sup> de Créguy lui a rendu des soins immédiats. Il est prêt à témoigner qu'ayant aidé M<sup>me</sup> la générale à la dévêtir, il n'a trouvé absolument rien de suspect.

(2) Le voyage du médium eut lieu en juillet.

(3) Une seule page (p. 66) a été recopiée à la suite d'un accident, d'une déchirure.

(4) M. Delanne les tient à la disposition de ceux qui désireraient les voir.

permettre à celle-ci de prendre son voile dans ses mains ; mais la lampe s'étant mise à fumer, il se retira dans le cabinet, ce qui permit au général de se lever et de monter sur une chaise pour arranger le luminaire.

A la seconde sortie, B. B. vint baiser la main de la présidente, et, tout en retenant cette main dans la sienne, il embrassa les lèvres de la présidente, puis il posa sa main *droite* sur la tête de la présidente.

Ensuite, il fit le tour de la table, s'arrêtant successivement à M<sup>me</sup> Saint-Paul, au général, à M<sup>lle</sup> L. G. A chacun de ces membres il baisa une main, et posa sa main droite à lui sur la tête de chacun d'eux, puis il se plaça debout à la table, dans le petit demi-cercle vide, et, des deux mains, il fit basculer, trois fois, fortement, la table.

La présidente lui ayant demandé de vouloir bien fermer le cercle avec les membres, il tendit sa main droite à la présidente, sa gauche à M<sup>lle</sup> L. G. et resta ainsi une ou deux minutes, puis il se rapprocha de la présidente, lui prit la figure entre ses deux mains et l'embrassa affectueusement.

Il posa de nouveau sa main *droite* sur la tête de la présidente, et, avec cette main, lui caressa les cheveux, et même, déclare celle-ci, lui tira légèrement une mèche, le tout, dans l'esprit des membres, pour montrer la dextérité de sa main droite, qui s'était matérialisée bien après la gauche.

Le général remarqua particulièrement la force et même la dureté des mains de Bien Boa, qui ressemblaient absolument à des mains humaines.

A la troisième sortie, Bien Boa, pour la première fois, *parla d'une voix timbrée*, quoique basse et lente. Il était debout, du côté de la présidente, à 1<sup>m</sup>25 du rideau.

Quand il fut rentré dans le cabinet, la présidente lui demanda la permission, pour éviter toute erreur de mémoire, de faire recopier ses paroles aussitôt la séance terminée, par l'esprit désincarné *Marie* dont Bien Boa se sert toujours, quand il veut communiquer avec les membres du groupe par l'écriture.

Bien Boa répondit de sa voix timbrée :

« Je vous le permets. »

Voici les paroles de Bien Boa : ce qui est entre parenthèses,

ce sont les mots que les membres n'ont pas compris et qui ont été donnés par l'écriture seule :

« Carmencita, pour votre bon cœur (je vous adore).

« Suivez mes conseils et vous réussirez dans tous vos projets.

« Pour votre santé, faites des sorties, des promenades tous les jours, sauf les jours de ma visite.

« M... aura une belle place dans quelques mois. Deux propositions seront faites. Au général de choisir. »

Alors, la présidente ayant demandé si, comme faveur suprême, il ne pourrait pas se montrer aujourd'hui avec le médium, Bien Boa continua : « Vous n'avez pas confiance en moi? Dans un mois, jour pour jour, je me montrerai avec Vincente. Ne vous énervez pas. » (Soyez toujours calmes).

Une fois Bien Boa rentré dans le cabinet, on entendit le médium dire après quelques minutes : « Comme il est beau! Comme il fait clair ici! »

Puis, les rideaux furent violemment et subitement tirés et on vit le médium à moitié éveillée sur sa chaise. Elle se souvenait vaguement, comme dans un rêve, d'avoir vu Bien Boa.

Nous, soussignés, déclarons sur l'honneur que le ci-dessus procès-verbal est parfaitement exact et conforme à la vérité.

Le général G. NOEL.

Carmencita NOEL.

Françoise SAINT-PAUL.

Luisa C. GALIANA.

### Procès-verbal de la Séance du 16 juin

En cette séance, l'Être matérialisé (que nous nommons le guide Bien Boa), ne sortit pas une seule fois du cabinet : il n'y rentra pas davantage.

Quatre fois, il sortit du sol, et quatre fois il descendit dans le sol.

Deux fois, ce phénomène eut lieu dans le coin droit, c'est-à-dire dans l'angle que forment devant nous, à notre droite, les rideaux du cabinet, cloués au mur sur toute leur longueur. Les deux dernières fois, le phénomène eut lieu devant la table, entre la présidente et M<sup>lle</sup> L. G., à 1m50 environ des rideaux du cabinet.

On voyait d'abord paraître sur le parquet une tache lumineuse, de la dimension d'un grand mouchoir, puis, la tête sortait, et enfin, graduellement, apparaissait tout le restant.

Pour disparaître, Bien Boa commençait par saluer en s'inclinant, puis il descendait graduellement et doucement dans le sol; à la fin, la tête restait seule sur le sol, puis elle descendait à son tour, et il ne restait plus rien qu'une tache lumineuse, semblable à celle qui précédait son arrivée. A son tour la tache disparaissait.

Entre ces quatre visites, le guide vint à la table, il la souleva *et se mit à la chaîne, debout entre la présidente et M<sup>lle</sup> L. G.*

Une autre fois, le guide fit tout le tour de la salle, longeant les murs. Il fit donc le tour aussi grand que possible. Arrivé à la porte, c'est-à-dire à 4<sup>m</sup>20 des rideaux du cabinet, il se trouva directement sous les rayons de la lampe.

Une troisième fois, il allongea une tape à M<sup>lle</sup> L. G., parce qu'elle ne suivait pas assez vite un conseil que lui donnait la présidente, puis d'une voix rauque mais *timbrée*, il parla ainsi :

« Carmencita, ayez toujours de bons sentiments et vous réussirez dans tout *ce que vous voudrez; je vous aiderai.*

« Suivez, tous, les conseils de Carmencita, car deux bons esprits la dirigent. »

« Quel est le second », demanda-t-on ?

B. B. répondit de *sa propre voix* :

« La mère du général. »

Il parla ensuite *longuement* de plusieurs affaires privées regardant le général et Madame.

Comme les membres remerciaient chaudement le guide, en témoignant leur joie et leur satisfaction, le guide leur envoya des baisers des deux mains. On les lui rendit avec empressement.

Nous, soussignés, déclarons, sur l'honneur, que ce procès-verbal est parfaitement exact et conforme à la vérité.

Le général NOEL.  
Françoise SAINT-PAUL.

Carmencita NOEL.  
Luisa C. GALIANA.

## Procès-verbal de la Séance du vendredi 27 juin

Après un temps relativement court (10 minutes), nous avons entendu la voix de Bien Boa dans le cabinet.

« Cette séance, dit-il, sera extrêmement courte; mais que ma Carmencita ne se tourmente pas, car la séance sera aussi belle que courte. Je vais me montrer avec mon médium. Faites, tous, bien attention, car cette épreuve est une des plus belles. »

Au milieu d'un silence général, les rideaux furent ouverts. On entendait distinctement les anneaux glisser sur les tringles.

Puis, on vit Bien Boa debout devant nous; il touchait la chaise de Vincente que l'on voyait assise à côté de lui. Ce qui nous frappa, c'est que sa chaise *avait été avancée*. Par rapport à nous, le guide était à gauche, Vincente à droite, *tous deux à 1<sup>m</sup>35 de la table*.

Vincente toussa plusieurs fois en remuant la tête. Au milieu de nos exclamations et remerciements, le guide dit : *Plus de lumière (1)*.

Alors les rideaux se fermèrent, mais pas tout à fait, car on voyait toujours la robe blanche de Bien Boa.

Le général se leva, alla à la porte, monta sur une chaise, et tourna la lanterne, de manière à éclairer, autant que possible, le devant du cabinet. Au risque de faire fumer, il leva encore la mèche, et tira aussi la lanterne sur le devant de la petite planche, qui lui sert de support : il faut dire que la lampe, ce jour-là, avait été posée sur la planchette, de manière à éclairer toute la salle (la lanterne a trois côtés éclairés); le général étant revenu à sa place, les rideaux furent ouverts de nouveau.

Chacun se leva ou se pencha pour mieux voir (la présidente en particulier s'avança jusque sur le devant de la table), *et chacun vit distinctement et l'Esprit et le médium!*

Quand les rideaux furent fermés définitivement on entendit la voix du guide disant :

(1) Ce n'est donc pas dans les ténèbres favorables à la supercherie que se produisait l'apparition.

« Je vous dirai quand le moment sera propice pour photographier. La prochaine fois, je me montrerai assis à côté de mon médium. Quand la séance sera terminée, regardez dans le cabinet, vous y trouverez une chaise qui n'y était pas (1). »

Deux ou trois phrases restèrent obscures. Les rideaux s'étant ouverts une troisième fois, on vit, cette fois Vincente seule et, à sa droite, une chaise qui n'y était pas, certes, au début de la séance.

Quelques instants après, Vincente se réveilla devant nous.

En résumé, nous déclarons avoir, tous, vu l'Esprit et le médium, *le visage découvert*, et les avoir parfaitement reconnus tous deux. En foi de quoi, nous avons signé le présent procès-verbal.

Françoise SAINT-PAUL.  
Général G. NOEL.

Carmencita NOEL.  
C. Luisa GALIANA.

*Note.* — J'ajoute ce qui suit au procès-verbal de la séance du 27 juin :

Nous avons vu deux fois encore l'Esprit et le médium ensemble :

Le 2 juillet, nous les avons vus assis tous deux sur le seuil du cabinet. Malheureusement, le guide était voilé à la suite d'interruptions produites par des ouvriers qui travaillaient à la villa. M<sup>me</sup> Saint-Paul et moi (nous tenant par la main), nous reçûmes la permission de nous lever et d'aller doucement juste devant le cabinet regarder, mieux encore, ce groupe si intéressant.

Le 1<sup>er</sup> août, nous les vîmes encore debout tous deux, mais assez enfoncés dans le cabinet pour qu'on ne puisse voir que le bas de la figure du guide. Les rideaux s'ouvrirent, ce jour-là, comme le 2 juillet et le 27 juin tout seuls, en faisant entendre le bruit des anneaux qui se choquaient (2).

(1) Ce détail n'a aucune importance.

E. M.

(2) Je fais remarquer que B. B. a devancé sa promesse en se montrant le 27 juin.

### Procès-verbal de la Séance du 25 août

Le guide se matérialisa fort bien, mais resta sur le seuil du cabinet, à l'ouverture des rideaux.

Il parla fort longtemps de sa propre voix timbrée.

Entre autres choses, il dit ce qui suit :

La présidente lui demanda d'indiquer une signature par laquelle on reconnaîtrait que les communications écrites émanaient bien de lui.

Réponse. — *Dieu bon.*

La présidente lui demanda ensuite s'il l'avait connue dans une autre existence.

Réponse. — « Ne me demandez pas cela maintenant, mais plus tard, car cela troublerait trop vos séances. »

Le général et Madame lui recommandèrent alors des amis.

Réponse. — « Ils sont bien négligents. »

Le général et Madame lui recommandèrent chaleureusement leur fils Maurice.

Réponse. — « Il ne fera jamais rien » ; on croit que le mot *ici* terminait la phrase ; car on n'entendit pas tout ce que dit le guide à cette séance.

En effet B. B. ajouta :

« Je ferai tout pour vous aider, ne vous tourmentez pas. »

La présidente lui demanda si on pourrait admettre M. B..., officier de marine, à quelques séances.

Réponse. — « Oui, mais qu'il vienne le plus tard possible, à la fraîcheur. »

M<sup>me</sup> Saint-Paul lui demanda s'il pourrait s'occuper de sa sœur.

Réponse. — « Je suis occupé, en ce moment, à soigner le corps de mon médium. Elle en a grand besoin. Recommandez-lui, surtout, de prendre bien des précautions. Elle aura demain une forte hémorragie et il n'y aura pas séance mercredi (1) : du reste, jusqu'à la fraîcheur vous ne ferez que

(1) Cette prédiction s'est accomplie.

deux (ou même une) séance par semaine. Le médium n'aura pas grand plaisir avec les siens (1). »

Enfin, de lui-même, le guide dit :

« Je viens ici pour ma Carmencita. Je l'aime. Je l'aime ».

Il termina par ces mots :

« Chantez tous très fort, car je vais faire tous mes efforts pour venir embrasser la main de ma Carmencita » ; mais les fluides étaient épuisés et le médium s'éveilla en appelant comme d'ordinaire : « Madame, Madame ».

Nous déclarons que ce procès-verbal est conforme à la vérité, en foi de quoi nous signons.

Carmencita NOEL.

Le Général NOEL.

Luisa C. GALIANA.

Françoise SAINT-PAUL.

(1) Une très sérieuse maladie du mari de Vincente est venue, depuis, gravement la tourmenter.

(A suivre.)

---



## LES CHARMEURS DE SERPENTS AU CAIRE

Lettre du R. P. Eugène Chautard, des Missions Africaines de Lyon, ancien missionnaire en Egypte.

Vous avez bien voulu me demander un dernier mot pour servir de conclusion à mon étude sur les *psylles* ou charmeurs de serpents au Caire. La voici telle qu'elle se dégage de mes observations antérieures et de la dernière expérience à laquelle j'ai assisté.

Disons-le tout d'abord : il s'agit non de fantasmagorie, mais de vrais serpents qui parfois mordent le charmeur dont j'ai même vu couler le sang.

\*  
\* \*

Ceci posé, une triple hypothèse se présente :

- 1° Dans l'apparition et la prise des serpents y a-t-il quelque chose de diabolique ?
- 2° Y a-t-il au moins fascination du reptile par le preneur ?
- 3° Est-ce simplement affaire d'escamotage et de prestidigitation ?

Quoi qu'il en soit des *psylles* du temps de Pharaon, l'hypothèse d'une intervention diabolique dans leurs exploits d'aujourd'hui doit être absolument écartée.

Mais le preneur ne fascine-t-il pas le serpent, comme celui-ci fascine lui-même certains oiseaux ?

Non, sauf peut-être dans la circonstance suivante, sur laquelle j'appelle l'attention des zoologues. J'ai vu plusieurs fois les *psylles* endormir instantanément même de gros serpents, simplement en les touchant à l'occiput.

Dès lors l'immobilité est complète, sans raideur pourtant. Le reptile se laisse traîner à droite ou à gauche, sans donner le

moindre signe de vie ; mais à peine le charmeur lui a-t-il pincé la queue que soudain le serpent se redresse, superbe dans sa furie, et s'élançe pour mordre le premier objet à sa portée.

Cet engourdissement et ce réveil instantanés n'ont-ils rien à voir avec l'hypnotisme et la fascination ?

Demandons la réponse aux naturalistes experts en ophologie.

En tout cas, cette double opération fut pour moi un trait de lumière, car elle facilite singulièrement l'art du *prestidigitateur*, en lui permettant de cacher le reptile plus facilement et de le ranimer au moment favorable.

L'expérience du 25 mars 1696 m'amena à conclure, avec tous les témoins, que nous n'avions affaire qu'à un simple escamoteur. Cette conclusion toutefois rencontra beaucoup de contradicteurs. Il m'était impossible de les convaincre, sans connaître le truc du prétendu charmeur. Pour le découvrir il fallait de nouvelles expériences bien surveillées. Je fus servi à souhait, à l'arrivée, au Caire, de M. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, et de M. Le Camus, alors vicaire général de Carcassonne et aujourd'hui évêque de La Rochelle. Ces deux savants Orientalistes s'intéressaient vivement à la question.

\*  
\* \*

Nous envoyâmes chercher le charmeur de serpents : il vint le lendemain, coiffé d'un turban blanc et revêtu d'une simple *galabieh* bleue (espèce de robe à manches flottantes que portent les fellahs en Égypte).

L'épreuve commença aussitôt.

Notre *psylle* déroule d'abord son turban pour montrer qu'il ne contient point de reptiles : puis il rejette vivement sa *galabieh*. Après l'avoir examinée pour voir s'il n'y a point de fausses poches, je lui fais signe de la reprendre. L'air très satisfait, le charmeur se met en quête de serpents ; il pénètre dans une sorte de vestibule assez obscur, flairant et sifflant pour appeler les reptiles :

— Il y a un serpent ici, dit-il.

— Eh bien ! prends-le et nous te donnerons cinq piastres.

Alors solennellement et comme inspiré, le charmeur adjure le serpent de venir, lui promettant, au nom d'Allah, récompense s'il vient et châtiment dans le cas contraire.

Ce disant, il s'avance au fond du vestibule vers l'encoignure. Nous le suivons, mais il nous repousse vivement, sous prétexte que nous faisons peur au serpent (en réalité, c'est pour nous empêcher de trop surveiller ses opérations).

— *Enza! enza!* (sors! sors!) s'écrie-t-il d'une voix impérieuse.

Alors le charmeur avance et retire vivement les mains, comme s'il craignait d'être mordu; enfin il saisit au fond de l'encoignure, dans l'endroit le plus obscur, une petite couleuvre qu'il nous montre tout rayonnant.

Heureusement pour moi et pour ma thèse, un séminariste, caché au premier étage de la maison, vint nous dire qu'il avait vu l'escamoteur tirer le serpent de sa *galabieh*, le jeter devant lui, puis le saisir de la main et nous le montrer.

Notre prestidigitateur essaie de nier, son embarras le trahit. L'opinion s'est retournée en ma faveur.

— Tu vas nous dire ton secret, autrement nous te livrons à la police comme imposteur et escroc.

Notre homme hésite.

— Ah! tu ne veux pas. Eh bien! tu vas voir: crois-tu pouvoir nous tromper et voler impunément notre argent?

— Mais, reprend-il, si les autres charmeurs de notre corporation apprennent que j'ai fait cette confidence, je suis perdu.

— Nous ne dirons rien et deux d'entre nous seulement entendront ton aveu.

La promesse d'un généreux *balchich* achève de le décider. M. l'abbé Le Camus et un de nos Pères, sachant très bien l'arabe, le conduisent alors dans un endroit retiré et lui promettent 20 piastres égyptiennes (environ 5 francs). Le charmeur découvre son truc à peu près en ces termes :

« Je choisis un serpent, le plus petit possible; je l'endors et je l'enroule de façon qu'il occupe peu de place; puis je le cache dans ma *galabieh*. Si on m'ordonne de la quitter, j'ai soin de ne pas me laisser entourer par les spectateurs, afin

d'avoir toujours une moitié du corps dérobée aux regards. Quand on m'examine par derrière, en me disant d'étendre les bras, j'ai la précaution de ne pas écarter les doigts et de ne montrer que le revers de la main qui maintient avec le pouce le serpent enroulé dans la paume. Si on me regarde par devant, alors je cache ma nudité et, au besoin, j'allègue les convenances pour empêcher de pousser l'inspection plus loin. Puis je reprends ma *galabieh* et il m'est facile alors d'y cacher mon serpent, jusqu'au moment où je le fais glisser tout endormi dans un endroit propice pour le prendre, après l'avoir réveillé en le pinçant à la queue. »

Telles furent les explications du prétendu charmeur; évidemment il en donna le moins possible de peur de trop se compromettre. Ajoutons que ses opérations d'escamotage étaient singulièrement facilitées par la largeur de ses mains et sa souplesse extraordinaire. On sait que les mouvements très rapides échappent à notre vue. Ainsi enlevez le balancier d'une montre dont le ressort est tendu, les aiguilles courront sur le cadran avec une telle rapidité qu'elles deviendront absolument invisibles.

\*  
\* \*

On comprend maintenant pourquoi tant de mise en scène dans la capture des serpents, pourquoi l'escamoteur ne se laisse jamais entourer dans les opérations décisives, pourquoi il opère au milieu des broussailles, des hautes herbes ou dans un endroit obscur; pourquoi enfin il avance et retire, à plusieurs reprises, ses deux mains. C'est pour dérouter les témoins, pour mieux masquer son jeu, pour arriver à réveiller le reptile avant de le jeter devant les spectateurs ahuris.

\*  
\* \*

On m'objectera peut-être : « Quelquefois, ces charmeurs de serpents réussissent à en prendre une douzaine de suite; comment peuvent-ils arriver à en dissimuler un aussi grand nombre? »

Ils amènent alors un compère qui a des reptiles enroulés autour de lui dans sa *galabieh*, ou même dans un sac de cuir. Quand l'escamoteur a pris le premier, il demande la permission de le porter dans son sac ou de le remettre à son compagnon, sous prétexte de le vendre aux pharmaciens du Caire. Alors, il s'assoit tout à côté de son ami, qui lui offre une cigarette et en profite pour lui glisser un nouveau serpent dans sa *galabieh*. Et ainsi de suite, après chaque capture, tant que le stock n'est pas épuisé.

Ce n'est pas une supposition; nous avons vérifié le fait et surpris le compère, portant enroulés autour de sa taille plusieurs serpents pour les remettre un à un au charmeur, qui venait renouveler sa provision, après chaque capture.

\*  
\* \*

L'escamoteur commence toujours par un petit serpent, afin de pouvoir le dissimuler plus facilement durant l'inspection, excepté dans un cas que voici :

En juin 1898, je fis demander pour une nouvelle expérience le fameux *psylle* Ali-Youssef. Suivant son habitude, il eut bien soin de ne venir que le lendemain. Cette fois, il était rayonnant, bien qu'il fût parti tout décontenancé à la séance précédente : c'est qu'il avait découvert un nouveau truc lui permettant de résister victorieusement aux inspections les plus minutieuses. Voici quel il doit être : il consiste à porter d'avance et en cachette les serpents *tout endormis* dans l'endroit, plus ou moins caché, où on les prendra bientôt, après les avoir réveillés.

Cette manœuvre est parfaitement possible dans notre mission du Caire, où les portes sont ouvertes toute la journée : d'ailleurs il n'est pas bien difficile à un Arabe d'y pénétrer pendant la nuit. Ali-Youssef, qui connaissait très bien cours et jardin, avait dû user d'un pareil stratagème. Le fait est qu'il prit cette fois deux serpents assez gros, l'un dans les broussailles, l'autre dans un soupirail. Nous lui offrimes de l'argent pour continuer ses prises : mais, comme il n'avait pas amené de compère pour renouveler sa provision, il dut se

contenter de cette double capture, ce qui était significatif pour quiconque connaissait sa conduite antérieure et son amour du lucre.

D'ailleurs, je suis loin de prétendre connaître tous les trucs du répertoire des *psylles* égyptiens de nos jours ; mais, après avoir assisté à de nombreuses expériences, je dis que ce sont de simples escamoteurs. M. Rosset, bien connu à Lyon ; M. Nicour bey, secrétaire général du ministère des travaux publics au Caire ; M. Jaillon, ancien inspecteur aux chemins de fer égyptiens, et beaucoup d'autres ont également vérifié leur supercherie.

B. C.



## LA VOYANTE DE BOULLERET

(au diocèse de Bourges)

Il est désagréable d'avoir à revenir fréquemment sur un même sujet. La *Semaine catholique* a, depuis des années, exhorté ses lecteurs à se tenir en garde contre les récits de faits plus ou moins merveilleux qui se produiraient dans une petite paroisse du département du Cher, dépendant du diocèse de Bourges.

Voici les renseignements les plus récents, puisés à très bonne source :

Les faits qui se produisent à Boulleret n'ont jamais été approuvés par les archevêques de Bourges. Une enquête faite dès le commencement par Mgr de La Tour d'Auvergne leur a été tout à fait opposée. Mgr Marchal, vers 1887, a sermonné et blâmé l'abbé O... S. Ém. le cardinal Boyer et l'archevêque actuel, Mgr Servonnet, ont été dans les mêmes sentiments.

Voici, d'autre part, l'avis officiel que la *Semaine religieuse* de Bourges publiait dans son numéro du 16 novembre 1901.

« On répand, en certains diocèses de France, des feuilles imprimées à Montpellier et contenant : 1° un acte d'amour au Cœur de Jésus, « révélé, dit une note, par Notre-Seigneur « Jésus-Christ lui-même, le 13 mai 1896, à Joséphine, « voyante de Boulleret » ; 2° le règlement d'une « association « en l'honneur du Cœur de Jésus et de Notre-Dame des Sept-« Douleurs de Boulleret (Cher) » ; 3° diverses autres prières et formules.

« Le règlement de l'association est signé par l'abbé Joseph Olive qui s'en intitule « le directeur » et réside à Cette (Hérault).

« L'archevêque de Bourges n'a jamais donné aucune autorisation à ces feuilles et à cette association ; il a fait, au contraire, selon les circonstances, tout ce qui a été en son pouvoir pour s'opposer aux initiatives irrégulières de M. l'abbé Olive, à qui il a interdit la célébration de la messe à Boulleret et dans tout le diocèse. Cette mesure déjà ancienne a été renouvelée et confirmée en ces derniers temps. »





# LA VIE DES ANGES

(Suite)

## Sainteté des Anges

*Saint, saint, saint est le Seigneur  
Dieu des armées.*

Cette partie de notre étude est une résultante complémentaire de ce que nous avons appris sur les opérations de l'intelligence et de la volonté des esprits célestes, deux puissances qui leur ont été données comme à nous, premièrement pour se sanctifier, selon l'exhortation du divin Maître : soyez parfaits comme votre Père du ciel est parfait ; en second lieu, pour assister et servir Dieu ainsi qu'il est écrit au Livre de Daniel. Des milliers de milliers le servaient, et mille millions l'assistaient.

Nous aurons à traiter des célestes hiérarchies où les anges sont disposés pour le second, mais principal usage de leurs facultés intellectuelles : à savoir, l'assistance et le service du Très-Haut. Pour le moment, examinons la valeur morale de l'acte originel par lequel les anges se sanctifièrent, et voyons comment les vertus subsistent en eux.

Fidèles à notre plan, nous étudierons la sainteté des anges d'après les données que nous possédons sur la perfection morale de l'homme.

\*  
\* \*

Il faut distinguer deux sortes de *sanctifications*. L'une est la sanctification divine qui consiste dans le don de la grâce sanctifiante toujours accompagnée de vertus infuses, la grâce étant la sève, et les vertus, les germes de la *sainteté*. L'autre dont celle-ci est la base est la sanctification personnelle de la

créature mettant à profit le fond sacré de la grâce divine qui est en elle ; produisant au prix de mille efforts des actes salutaires sans cesse renouvelés, qui font éclore les germes vertueux de l'état de grâce ; se couvrant enfin, terre fertile, d'une végétation plus ou moins riche où fleurissent des plantes variées que l'on a justement nommées les vertus actuelles.

L'âme est en effet souvent comparée, dans les Écritures, à une terre que mentionne le verset de la Pentecôte : *Emitte spiritum tuum et creabuntur, et ronavabis faciem terræ*. La pauvre terre de notre âme, horriblement ravagée par la catastrophe de la faute originelle, ne produisait plus qu'épines et ronces. Il a fallu que l'Esprit de Dieu la fécondât derechef au moyen des eaux baptismales que fait couler la Passion du Sauveur, et en renouvelât la surface végétale.

\*  
\* \*

Notre sanctification personnelle, qui n'est pas encore la sainteté, mais qui est notre perfectionnement moral, consiste donc en des actes surnaturellement vertueux devenus assez fréquents pour nous rendre aisée la pratique du bien.

Or, comme le bien actuel de la créature n'est autre chose qu'une reproduction du Bien souverain et exemplaire, et que le souverain Bien se distingue par les attributs qui lui sont propres, il existe nécessairement des vertus nombreuses et variées. Et, d'après leur principe, elles se partagent en trois espèces qui sont : les vertus *intellectuelles*, les vertus *acquises* et les vertus *infuses*.

Les vertus intellectuelles sont celles qui ont pour principe nos facultés intellectuelles. Elles sont de deux sortes : les intellectuelles spéculatives et les intellectuelles pratiques. Les trois spéculatives sont l'intelligence, la science et la sagesse. Les pratiques sont : la prudence et l'art (1).

(1) Ne pas confondre l'intelligence potentielle, consubstantielle à l'âme ou esprit, avec l'intelligence, vertu qui consiste en l'exercice de ladite puissance s'habituant à comprendre les choses par le raisonnement. Distinguer également entre la science, vertu naturelle et la science, don surnaturel ; ainsi qu'entre la sagesse, vertu naturelle, et la sagesse, don surnaturel. — La prudence est la seule vertu qui soit des trois espèces : elle peut être intellectuelle, acquise ou infuse.

Les vertus acquises sont les habitudes *naturelles* du bien moral, telles qu'elles peuvent se rencontrer chez un païen honnête, qui s'est accoutumé à observer la loi naturelle. Ces vertus acquises, et appelées encore morales naturelles, ne procurent qu'un mérite purement naturel et ne peuvent par conséquent avoir aucune prétention au salut, quelles que soient les meilleures intentions et les vues les plus élevées de celui qui les pratique.

Les vertus infuses sont les habitudes *surnaturelles* du bien moral, déposées dans l'âme par le Créateur en même temps que la grâce sanctifiante et à cause d'elle. Et les actes vertueux qu'en pose l'homme en état de grâce ont un mérite surnaturel, et lui procurent le droit à la vie éternelle qui sera la couronne de sa persévérance. — Les vertus infuses sont donc aux vertus acquises ce qu'est l'ordre surnaturel à l'ordre naturel.

Cependant l'acquisition active ou bien moral surnaturel suppose, lui aussi, une accoutumance qui en rend la pratique vertueuse de plus en plus aisée, de sorte qu'il faut distinguer, comme nous l'avons dit plus haut, entre l'habitude vertueuse infuse et l'habitude vertueuse active; entre la sanctification divine et la sanctification personnelle. — Le petit enfant au baptême reçoit avec la grâce sanctifiante l'habitude vertueuse infuse. — L'homme fait, le vrai chrétien croit par ses actes vertueux dans l'habitude vertueuse active. — Le chrétien pécheur, qui vient à perdre la grâce, perd en même temps l'habitude vertueuse infuse qui vivifiait en lui, pour la vie éternelle, l'habitude vertueuse active. Mais cette habitude vertueuse active lui reste et si, privé de la grâce, il continue néanmoins à poser des actes honnêtes, le bien moral qu'il produit et auquel il continue à s'accoutumer, ne se trouve plus qu'à l'état de simples vertus acquises, naturelles, par conséquent, et incapables du ciel.

On doit encore considérer l'*intention* de celui qui opère le bien, ou le motif de l'acte vertueux. Ce motif est-il surnaturel chez celui qui se trouve orné des vertus infuses, il mérite pour le ciel; ce motif est-il simplement naturel, il n'y a qu'un mérite naturel; et, bien que celui-là agisse en vertu

des habitudes infuses, il ne sera pas plus avancé que ceux qui pratiquent des vertus acquises et naturelles. — Que si quelqu'un en dehors de l'état de grâce, et, dès lors, privé des vertus infuses, posait un acte vertueux dans un but surnaturel, il agirait en vain!

Dans la présente étude, il n'est question que des vertus infuses et de leurs actes posés pour un motif surnaturel.

\*  
\* \*

Un acte vertueux ne fait pas une vertu : car une vertu est l'habitude, la coutume du bien moral dans un sens donné ; et plus une vertu est difficile, plus il faut en produire d'actes pour qu'ils deviennent coutume, pour qu'ils deviennent vertu.

Vertu veut dire *force*. Les vertus sont les forces surnaturelles de l'âme et le prix de ses efforts constants dans la pratique du bien. Ce sont les habitudes du bien d'abord infuses, puis actives et affermies par un exercice continu, souvent répété, comparable à la gymnastique à laquelle notre corps demande cette souplesse et cette adresse qui décuplent sa vigueur.

De même que le beau est la splendeur du vrai et que la vérité se pare de toutes espèces de beautés, ainsi le bien se signale par les forces qui lui sont propres ; par des forces non seulement latentes au fond de l'être spirituel, mais, de plus, éminemment actives. — Ces forces du bien, quoiqu'on ne puisse pas aussi nettement les distinguer que les beautés physiques de la vérité, n'offrent pas au regard des anges une variété moins attrayante. Et cela se comprend puisque cette sanctification personnelle est l'effort par lequel nous nous rendons semblables à Dieu, abîme de toutes perfections, qui nous avait créés à son image!

\*  
\* \*

La vertu dominante est celle que l'on a pratiquée davantage. Elle émerge de la grâce sanctifiante, comme le doigt

majeur entre les autres qui lui sont proportionnés. Ceux de l'enfant croissent en même temps que la main, et graduellement ils se fortifient et se rendent habiles à remplir les fonctions les plus compliquées.

La grâce sanctifiante, à son tour, et, conjointement avec elle, les habitudes vertueuses infuses, augmentent chaque fois que l'on pose un acte vertueux. Un seul acte d'une vertu quelconque double avec la grâce toutes les vertus infuses.

Mais pour que cette augmentation, ce doublement de la grâce, multipliée par elle-même à chaque acte, ait lieu, il faut que l'acte soit complet et *fervent*. Il en est de même pour que les actes vertueux se changent en vertus actives; les actes incomplets, tièdes, négligés, paresseux ou indolents, quoique conformes au bien moral, loin d'ajouter pierre sur pierre à l'édifice de la perfection spirituelle, tendent plutôt à démolir ce qui était déjà construit.

\*  
\* \*

Il est possible de pratiquer plusieurs vertus à la fois en un seul acte, non précisément en raison de la connexité qu'ont entre elles les vertus infuses, connexité qui les unit plutôt habituellement qu'activement; mais parce qu'un même acte peut produire le bien sous plusieurs aspects, et avoir ainsi plusieurs mérites. Exemple, secourir son père : justice et charité à la fois.

En posant un seul acte vertueux d'une même vertu, on a autant de mérites qu'on a eu de bonnes intentions en le posant, parce qu'on a moralement fait autant de biens divers qu'il y a eu de motifs surnaturels. — Exemple : faire une prière ou autre bonne œuvre à dix intentions.

Et quand même plusieurs actes intérieurs complets, moralement interrompus, n'auraient abouti qu'à un acte extérieur unique, il y aurait autant de mérites qu'il y a eu d'actes intérieurs. — Exemple : vouloir à plusieurs reprises aider tel pauvre, sans pouvoir le faire, tant qu'enfin on y parvient.

\*  
\* \*

Après ces principes généraux, descendons dans le détail.

La théologie compte sept vertus principales qui sont les trois théologes de *foi*, d'*espérance* et de *charité*, et quatre vertus cardinales auxquelles se rattachent toutes les autres. Ainsi les filles de la *tempérance* ont nom mansuétude, clémence, modestie, entrapélie, etc. La *force* donne naissance à la magnanimité, à la patience, à la persévérance, etc.

La *justice* engendre la religion, la piété, la gratitude, l'humilité, l'obéissance, etc. La *prudence* est la mère de l'ébulie, de la synèse et de la gnomée.

Les unes persévèrent dans l'éternité de la vie : les autres à l'issue de la voie terrestre se transforment en énergies nouvelles.

Ainsi la tempérance, frein de notre caducité, devient cette exubérance irrésistible avec laquelle les élus s'élançèrent à la conquête de toutes les jouissances célestes. La prudence qui souvent hésitait entre deux routes opposées se trouve désormais changée en une fixité imperturbable qui fait l'immuabilité des saints. Par contre, leur justice et leur force, tout en perdant ce qu'elles avaient d'humain, s'unissent pour toujours à la force et à la justice de Dieu. Enfin si là-haut la foi aux mystères s'est transformée en vision, et l'espérance aux biens futurs, en leur possession, la charité demeure l'amour créé au sein de l'amour incréé.

O charmes ineffables de la céleste Jérusalem, où les bienheureux unis aux anges voient le triomphe de la vertu glorifiée ! En attendant, nous, ici-bas, notre existence est un combat continu, et nos vertus, sans cesse aux prises avec l'armée de vices, offrent une stratégie qu'il serait intéressant de mettre en scène.

\*  
\* \*

Le vice est l'ennemi de la vertu, c'est l'habitude acquise du mal. A chaque vertu s'oppose un double vice par excès ou par défaut. Il y a donc deux fois plus de vices que de vertus.

mais ils sont la part de l'enfer et il ne peut en être question là où l'on traite des vertus.

Lorsqu'on veut se rendre compte de l'action des vertus les unes sur les autres, et des relations qu'elles ont entre elles, il suffit de mettre en avant la prudence et les trois vertus théologiques.

Les vertus infuses, et elles sont très nombreuses, ont entre elles une telle connexité que, si l'une vient à périr dans le combat, toutes les autres sont perdues avec elle et disparaissent, à l'exception cependant de la foi et de l'espérance. Ces deux vertus théologiques étant les deux colonnes de l'édifice spirituel qui ont leur fondement à la base de l'âme, elles ne peuvent être renversées que par un péché qui leur soit directement opposé, c'est-à-dire l'une par l'infidélité et l'autre par le désespoir; et cela, de telle façon que le désespoir renverse l'espérance sans renverser la charité, mais que l'infidélité, en sapant la foi, fasse tomber du même coup l'espérance. De toutes les vertus c'est donc la foi qui est le moins ébranlable.

Quant à la charité, elle est la reine, la mère, et la *forme habituelle* de toutes les vertus. Elle en est de plus la fin, en ce sens que toutes tendent en définitive à développer en nous l'amour de Dieu, qui n'est autre que le sommet de la charité. Aussi cette vertu a-t-elle sa racine au cœur de la grâce sanctifiante: et, toutes les autres, si l'on excepte la foi et l'espérance, sont comme des ramifications de la charité; de sorte que, si la grâce vient à être retranchée, la charité s'en va nécessairement avec elle; et avec la charité toutes les autres vertus infuses. Alors la foi et l'espérance restent seules, elles continuent à subsister parce que, contrairement aux autres vertus, et quoiqu'en même temps qu'elles, elles sont l'une et l'autre infuses non dans la grâce mais dans l'âme. Cependant, privées de la charité, elles restent toutes les deux *informes*, et leurs actes cessent d'avoir une valeur surnaturelle.

Chose qui, au premier abord, semble illogique, la prudence, elle aussi, est la forme de toutes les vertus et même de la charité. C'est que les vertus sont à la fois des habitudes et des actes: la prudence est leur *forme active*. Au moment où une vertu se traduit en acte, la prudence s'en empare pour en

faire ce en quoi consiste toute vertu : une juste moyenne entre deux extrêmes. Car la vertu, à cause de notre fragilité, tourne aisément à défaut, soit par une exagération qui la porte au delà de ce qu'elle doit être, soit en déviant du plan surnaturel, qui est le sien, pour se ravalier au niveau des attraits matériels. Or, la prudence la dirige comme par la bride dans le milieu du bien moral, afin qu'une force si excellente, donnée pour nous conduire au souverain Bien, ne se change pas en mal.

\* .  
\* \*

Dans cet exposé, trop court pour être un traité des vertus chrétiennes, et qui n'a d'autre but que de faire saisir ce que durent être les vertus de l'ange et ce que doit être sa sainteté, bien des circonstances sont restées inexplo­rées. Nous supposons toutefois que le lecteur en trouve le développement tant à l'aide de ses propres connaissances que dans le souvenir des chapitres précédents, où il s'est agi des actes moraux de l'homme et de ceux des esprits purs.

Touchant la fin que nous nous sommes proposée, il nous faut répondre aux deux questions suivantes : 1° Les anges ont-ils possédé les vertus infuses et les ont-ils mises en action ? 2° Les possèdent-ils encore et les pratiquent-ils dans l'état de gloire ?

Alfred VAN MONS.

(*A suivre.*)





## SÉANCES AVEC EUSAPIA PALLADINO

## A GÈNES

(Suite)



*Sixième séance.* — En rapportant les phénomènes qui se sont produits le long de cette soirée, M. F. Porro en tire argument pour soutenir que les Intelligences qui se manifestent par l'entremise de la médiumnité de M<sup>me</sup> Palladino sont plusieurs : après le fameux « John King », il paraît y en avoir au moins deux autres.

Mais les phénomènes dont il est question dans le compte rendu de cette séance n'offrent pas un intérêt particulier.

*Septième séance.* — Cette fois, nos expérimentateurs ne se sont plus réunis dans les locaux du *Circolo Minerva*, mais chez un des membres du groupe, qui a eu l'obligeance de permettre à ses collègues de profiter des conditions favorables que son appartement offre pour une réunion au clair de lune.

« Nous désirions en effet », écrit M. Porro, « connaître si ces phénomènes, dont la réussite dépend en si grande partie des conditions de lumière dans lesquelles ils se manifestent, ne pouvaient pas trouver une aide dans la lumière blanche et tranquille qui vient de notre satellite. »

Nos expérimentateurs durent se persuader qu'il n'y avait pas une différence appréciable entre la lumière lunaire et les autres, des phénomènes adoptés pour ce qui regarde la production des phénomènes médiumniques. Du reste, après quelque temps, la table autour de laquelle les expérimentateurs avaient formé la chaîne quitta la véranda où se tenait la séance, et, malgré les désirs fortement exprimés par les assistants et par

le médium lui-même, se porta dans la chambre voisine, où la séance continua.

Cette chambre était un petit salon tout plein de meubles élégants et d'objets fragiles, tels que des lustres en cristal, des vases en porcelaine, des bibelots, etc. Les expérimentateurs craignaient fort que tout cela eût à souffrir dans le tourbillon de la séance, mais pas le moindre petit objet n'a été endommagé.

« M<sup>me</sup> Palladino, parfaitement réveillée, saisit la main du numéro 11 et la pose délicatement sur le dos d'une chaise assez lourde en y superposant sa main à elle; alors, soulevant sa main et celle du numéro 11, la chaise suit le même mouvement d'ascension à plusieurs reprises.

« Le phénomène se répète en pleine lumière, quelque temps après... »

A ce moment, il nous faut remarquer que, tout d'abord, M. Porro et les numéros 4 et 5, avaient manifesté leur scepticisme au sujet de certaines lumières anormales que quelques expérimentateurs disaient avoir vu dans l'air pendant les séances; tous ceux qui suivent les études psychiques savent de quoi il s'agit. Mais ces trois sceptiques durent enfin se persuader, eux aussi, qu'il ne s'agissait point d'une hallucination.

Le numéro 5 crut même apercevoir une ombre humaine. Comme le numéro 9 disait, lui aussi, l'avoir vue, les deux expérimentateurs en tracèrent la silhouette sur le papier, chacun de son côté: les deux desseins offraient beaucoup de ressemblance entre eux.

Or, dans cette septième séance, selon M. Porro, il se serait produit quelque chose de mieux encore.

« Tout d'abord le numéro 5, et puis d'autres assistants aperçoivent, d'une manière à n'en pas douter, une figure vague, indistincte, qui se projette dans l'embrasement d'une porte donnant sur l'antichambre, faiblement illuminée. Ce sont des silhouettes fuyantes et changeantes, tantôt avec un profil de tête et de corps humains, tantôt comme des mains qui sortent des rideaux. Leur caractère objectif est démontré par la concordance des impressions, contrôlées à leur tour

au moyen d'enquêtes continuelles sur notre parfait état d'attention consciente. Il ne pouvait pas être question d'ombres projetées volontairement ou involontairement par nos corps, puisque nous nous surveillions l'un l'autre et nous nous gardions réciproquement de toute illusion possible... »

*Huitième séance.* — Les phénomènes ordinaires des séances de M<sup>me</sup> Palladino. Seulement l'on remarque une déplorable grossièreté de l'entité qui semble diriger les phénomènes et qui ne paraît pas la même des séances précédentes. Par exemple, une main invisible déchire en l'air la peau du tambour de basque, après quoi elle enfle le cerceau en bois dans le bras d'un assistant et puis l'enfonce brusquement sur la tête de M. Porro qui en a le front meurtri.

On fait fonctionner un tube Crookes et l'on constate, une fois de plus, que la lumière catodique n'empêche pas la production des phénomènes. Malgré cela, « John King » demande, après quelque temps, que l'obscurité soit faite, et l'on est forcé de lui obéir.

*Neuvième séance.* — « John King est sage; il promet une lévitation de la table, assez longue pour qu'on puisse la photographier au moyen de la lumière du *magnésium*, et l'on y parvient en effet.

« Les coups frappés recommencent et, avec eux, les attouchements; l'un d'eux parvient enfin à laisser une empreinte sur le plâtre à mouler. Cette empreinte est celle d'un poing fermé. Il paraît que ce phénomène correspond à un geste analogue fait par le médium avec sa main en l'air, rigoureusement contrôlée par la mienne, à quelques mètres du bloc de plâtre. »

Dans cette séance, ainsi que dans celle qui suit, M. Porro croit avoir entendu que les Intelligences invisibles lui chuchotaient quelques mots à l'oreille.

*Dixième séance.* — La dernière, et l'une des mieux remplies, peut-être la plus intéressante de toutes.

« A peine la lumière électrique a-t-elle été éteinte, ou

remarque un mouvement automatique de la chaise sur laquelle a été posé le bloc de plâtre, tandis que les mains et les pieds d'Eusapia sont attentivement contrôlés par moi et par le numéro 3. En tout cas, comme s'il s'agissait de prévenir l'objection que les phénomènes se poursuivent dans l'obscurité, la table demande typtologiquement la lumière, et les expérimentateurs allument la lampe électrique.

« Aussitôt, tous les assistants voient la chaise qui porte le bloc de plâtre, pas léger du tout, se mouvoir entre moi et le médium, sans qu'on puisse comprendre ce qui détermine le mouvement.

« M<sup>me</sup> Palladino met ma main étendue sur le dos de la chaise et sa gauche au-dessus : lorsque nos mains se soulèvent, la chaise en fait autant, sans contact, arrivant jusqu'à quinze centimètres, à peu près, de hauteur.

« Le phénomène se renouvelle à plusieurs reprises également avec l'intervention de la main du numéro 5, dans des conditions de lumière et de contrôle qui ne laissent rien à désirer...

« On refait l'obscurité presque complète..

« Un courant d'air froid sur la table précède l'arrivée d'un petit rameau avec deux feuilles vertes : nous reconnaissons tous qu'il n'y a pas de végétaux dans les locaux du cercle : il paraît donc qu'il s'agit d'un phénomène d'*apport* d'objets étrangers.

« Le numéro 3 est épuisé par la chaleur. Voilà qu'une main lui ôte le mouchoir autour du cou et lui essuie la sueur de la figure. Il cherche à saisir le mouchoir avec les dents, mais on le lui arrache. Une grosse main lui soulève la main gauche et lui en fait taper plusieurs coups sur la table.

« Les lumières commencent à paraître ; tout d'abord sur la main droite du numéro 5 : ensuite en différents côtés de la salle ; elles sont aperçues par tous les assistants.

« Le rideau s'enfle, comme s'il était poussé par un vent très fort, et va toucher le numéro 11 qui est assis sur un petit fauteuil, à un mètre et demi du médium. La même personne est touchée par une main, pendant qu'une autre main lui tire un éventail de la poche antérieure du veston, le porte au numéro 5 et puis de nouveau au 11.

« On retire bientôt l'éventail à son propriétaire et on l'agite sur nos têtes, à la grande satisfaction de nous tous. On ôte de la poche du numéro 3 une blague de tabac, on la vide sur la table et on la remet au numéro 10. D'autres tiges d'herbe arrivent sur la table : on arrache la chaise de dessous le numéro 3.

« On allume pour vérifier les résultats de ces derniers faits qui se sont succédé d'une façon un peu tumultueuse ; après quoi on reprend la séance avec de nouveaux éléments dans la chaîne. Le numéro 10 s'assoit à la place du 3, le 11 à la mienne.

« Les passages de l'éventail d'une main à l'autre recommencent. Alors le numéro 11 se croit en devoir d'annoncer que l'éventail lui avait été offert, quelques heures auparavant, par une jeune fille qui avait exprimé le désir qu'il fût ôté au numéro 11, puis remis au numéro 5. Personne ne savait la chose, en dehors du numéro 11 : l'expérience, qui avait eu lieu une première fois lorsque le 11 n'était pas dans la chaîne, se renouvela lorsqu'il fut appelé par l'Intelligence à occuper ma place à la gauche d'Eusapia.

« Le numéro 5, qui à présent occupe le petit fauteuil où auparavant était assis le 11, à un mètre et demi du médium, sent arriver le bas du rideau et perçoit ensuite la présence d'un corps de femme dont les cheveux s'appuient sur sa tête...

« On lève la séance vers une heure.

« Au moment de partir, Eusapia voit une sonnette placée sur le piano : elle tend la main et fait signe de la prendre. La sonnette glisse sur le piano, se renverse et tombe sur le parquet.

« On renouvelle l'expérience, toujours en pleine lumière, la main du médium demeurant à plusieurs décimètres de la sonnette... »

Dans la prochaine livraison de la *Revue*, nous parlerons de quelques considérations dont M. le professeur Porro fait suivre son compte rendu des séances de Gènes.

En attendant, nous nous bornerons à rapporter cette remarque qu'il fait au cours de son récit :

« Si l'on accepte l'hypothèse de la fraude, l'on devra

reconnaitre que ce n'est pas M<sup>me</sup> Palladino, les mains et les pieds contrôlés par les expérimentateurs, qui pourrait exécuter *à elle seule* tous les tours dont il s'agit : transport de meubles, attouchements, coups frappés, déplacements du tambour de basque, de la guitare, de l'éventail, etc.

« Or, demande M. Porro, peut-on sérieusement supposer que, partout où M<sup>me</sup> Palladino se rend, à Milan, à Varsovie, à Paris, à l'Agnelas, à Gênes, etc., elle trouve des complices invariablement si habiles et si discrets? »

### **La conclusion du rapport du professeur Porro. Une séance extraordinaire relatée par M. Bozzano. Une lettre du professeur Morselli.**

Dans le dernier fascicule de la *Revue*, nous avons publié les parties saillantes du rapport du professeur FRANÇOIS PORRO, de l'Université de Gênes, sur les séances médiumniques qui ont eu lieu dernièrement dans cette ville par l'entremise du « Cercle Minerva ». Nous complétons, à présent, cette publication, en rapportant le passage essentiel des conclusions dont l'auteur a fait suivre l'exposé des faits.

... Lorsque, il y a onze ans, M. Alexandre Aksakof présentait nettement le dilemme entre « Animisme et Spiritisme », et prouvait, dans son admirable ouvrage, que l'on ne peut guère diviser les manifestations purement animiques de celles qui font croire à l'existence de certaines entités autonomes, intelligentes et agissantes, personne n'aurait osé espérer qu'au moins le premier terme du dilemme aurait été développé, analysé, exploité de toutes les manières imaginables par ceux que le second terme a le don d'effaroucher.

Qu'est-ce, en effet, que toutes les hypothèses (qu'on appelle avec un peu trop d'aisance des *théories*) imaginées dans les derniers dix ans, pour ramener les phénomènes médiumniques aux proportions de manifestations des facultés latentes de l'*âme* humaine, si ce n'est des formes et des adaptations différentes de l'hypothèse animique, si bernée lorsqu'elle parut dans l'ouvrage d'Aksakof?

Depuis l'action musculaire inconsciente des expérimentateurs trouvée, il y a un demi-siècle, par Faraday, jusqu'à l'éjection protoplasmique, jusqu'à l'émanation temporaire de membres spéciaux du corps du médium, imaginée par Lodge; depuis la doctrine « psychiatrique » de Lombroso jusqu'à l'hypothèse « psycho-physiologique » d'Ochorowicz; de l'« extériorisation » admise par de Rochas à l'« exopsychisme » de Morselli; de l'« automatisme » de Pierre Janet au « dédoublement de la personnalité » d'Alfred Binet, ce fut une succession, une superposition d'explications, qui ont toutes le même but : celui d'éliminer l'intervention de personnalités extrahumaines.

Le procédé était logique et conforme aux principes les plus sains de la philosophie scientifique qui nous apprend, ainsi que l'a dit Lodge, « à épuiser les possibilités de tout ce qui est connu, avant de demander un appui à l'inconnu ».

Mais ce principe lui-même — inattaquable en théorie — peut nous conduire à de fâcheux résultats, quand on s'en sert trop longuement, avec obstination, sur un terrain de recherches.

Le professeur Vailati a cité, à ce sujet, une note fort curieuse de Galilée, qui a été dernièrement publiée dans le troisième volume de l'édition nationale de ses œuvres :

« Si l'on réchauffe l'ambre, le diamant ou certaines autres matières très denses, elles attirent les petits corps légers : cela arrive parce qu'en se refroidissant elles attirent l'air, et celui-ci, en se déplaçant, entraîne les petits corps en question. »

Voilà donc comment, pour avoir voulu réduire quand même un fait encore inexpliqué aux limites des lois physiques connues à son époque, un observateur et un penseur prudent et positif, tel que Galilée, commettait une faute énorme.

Si on lui avait dit que, dans cette attraction de l'ambre, se cachaient les germes d'une nouvelle branche de la science et la manifestation la plus élémentaire d'une force : — l'électricité encore ignorée — il aurait probablement répondu qu'il était inutile « d'avoir recours à l'inconnu ».

L'analogie entre l'erreur dans laquelle était tombé le grand physicien et les fautes que commettent les savants d'aujourd'hui peut même se pousser plus loin que ne l'a fait Vailati. Galilée connaissait une forme d'énergie que la physique moderne étudie à côté de l'énergie électrique : le *magnétisme*.

Eh bien, si Galilée, après s'être aperçu qu'en effet l'*explication* qu'il avait donnée au phénomène de l'ambre n'était pas juste, avait pu arrêter son attention sur les analogies entre l'attraction de l'ambre frottée sur les petits corps légers, et celle de l'aimant sur les petits morceaux de fer, il aurait alors assez probablement mis de côté sa première hypothèse et il aurait admis que l'attraction de l'ambre est un phénomène *magnétique*.

Et il se serait trompé encore, puisqu'il s'agit, au contraire, d'un phénomène *électrique*.

N'est-il pas à craindre qu'ils puissent tomber dans une pareille erreur ceux qui, pour éviter à tout prix la nécessité de nouvelles entités, insistent avec une prédilection trop constante sur l'hypothèse animiste, alors même que celle-ci paraît insuffisante à expliquer toutes les manifestations médiumniques?...

(A suivre.)

---



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)

## IX

François Michel, maréchal-ferrant à Salon, en Provence, est aussi célèbre dans l'histoire de Louis XIV que le Masque de fer. Voici comme le duc de Saint-Simon en parle dans ses *Mémoires*.

« Un événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva tout droit à Versailles un forgeron de la petite ville de Salon, en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des Gardes du roi, à qui il voulait parler en particulier. Il ne se rebuta point des rebuffades qu'il reçut, et fit tant que le roi en fut informé et lui fit dire qu'il ne parlait point ainsi à tout le monde. Le forgeron insista, dit que s'il voyait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement connues de lui seul qu'il verrait bien qu'il avait mission pour lui parler :

« Qu'en attendant, au moins, il désirait d'être interrogé et qu'il demandait à être renvoyé à un de ses ministres d'État. Là-dessus, le roi lui fit dire d'aller trouver Barbezieux, à qui il avait donné ordre de l'entendre.

« Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce forgeron qui ne faisait que d'arriver et qui n'était point sorti de son pays ni de son métier, ne voulut point de Barbezieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé à être renvoyé à un ministre d'État, que Barbezieux ne l'était point et qu'il ne parlerait qu'à un ministre.

« Sur cela, le roi nomma Pomponne, et le maréchal,

sans faire difficulté ni de réponse, alla le trouver. Ce qu'on sut de l'histoire est fort court ; le voici :

« Cet homme, revenant tard de dehors, se trouva investi d'une grande lumière auprès d'un arbre, près de Salon.

« Une personne, vêtue de blanc et pardessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom et lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui confia qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi ; lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées ; que Dieu l'aiderait dans tout son voyage, et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de ce qu'il avait à lui apprendre ; que si d'abord il ne pouvait parler au roi, il demandât à parler à un de ses ministres d'État, et que surtout il ne communiquât rien aux autres quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses pour le roi tout seul ; qu'il partit promptement et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné, hardiment et diligemment ; qu'il serait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de la commission.

« Le maréchal promit tout ; aussitôt la reine disparut et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre. Il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvait ou était éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne.

« A deux jours de là, passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus. Il y eut, de plus, des reproches de son doute et des menaces réitérées, et pour fin d'aller dire à l'intendant de Provence ce qu'il avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire son voyage.

« A cette fois, le forgeron demeura convaincu mais flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution. Il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence sur ce qui était arrivé.

« Il demeura huit jours dans cette perplexité. Enfin, comme résolu de ne point faire le voyage et repassant par le même

endroit, il vit et entendit encore des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il alla trouver à Aix l'intendant de Provence qui, sans balancer, l'exhorta à suivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage de ce côté.

« Le maréchal entretint trois fois M. de Pompone et fut chaque fois plus de deux heures avec lui, M. de Pompone en rendit compte au roi en particulier qui voulut que Pompone en parlât plus amplement au Conseil d'État, où Monseigneur n'était point et où il n'y avait que les ministres qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy ; nul autre.

« Ce conseil fut long ; peut-être y parla-t-on d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite, c'est que le roi voulut entendre le forgeron : il ne s'en cacha point. Il le vit dans ses cabinets et le fit monter par le petit degré qui est sur la cour de marbre, par où il passait pour aller à la messe ou se promener. Quelques jours après, il le vit encore de même, et à chaque fois il resta plus d'une heure avec lui et prit garde que personne ne fût à portée d'eux.

« Le lendemain de la première fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendait par ce même petit escalier pour aller à la chasse, M. de Duras, qui avait le bâton, et qui était sur pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qui lui plaisait, se mit à parler de cet artisan avec mépris et à dire le mauvais proverbe *que c'était un fou ou que le roi n'était pas noble*.

« A ces mots le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait guère jamais en marchant :

« — Si cela est, lui dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu longtemps ; il m'a parlé de fort bon sens et je vous assure qu'il est loin d'être fou.

« Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité imposante qui surprit fort l'assistance. Après le second entretien, le roi convint que cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée, il y a plus de vingt ans, et que lui seul savait parce qu'il ne l'avait jamais dite à qui que ce fût. Et il

ajouta que c'était un fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain et dont il était sûr de n'avoir jamais parlé.

« Il s'expliqua encore plusieurs fois très favorablement sur cet artisan de Salon qui était défrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du roi qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulièrement et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie.

« Ce qu'il y a de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et retournés en tout sens et à plusieurs reprises sans avoir pu en arracher un mot. Tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans jamais sortir de ce cercle, ni informer cette surface d'une ligne.

« Cela m'est arrivé avec M. de Beauvilliers et M. de Pontchartrain, et je sais par leurs plus intimes et leurs plus familiers qu'ils n'en ont rien tiré davantage; et pareillement de ceux de MM. de Pomponne et de Torcy.

« Ce maréchal-ferrant qui était un homme d'environ cinquante ans, qui avait une famille bien famée dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui donnait trop, ne parut d'aucune curiosité, et dès qu'il eut achevé de voir le roi et M. de Pomponne, il parut empressé de s'en retourner et dit que, content d'avoir accompli sa mission, il n'avait plus rien à faire que de s'en retourner chez lui.

« Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'il purent pour en tirer quelque chose; il ne répondait rien ou disait : « Il m'est défendu de parler », et coupait court sans se laisser émouvoir en rien; il ne parlait ni de Paris ni de la cour, répondait deux mots à ceux qui l'interrogeaient et montrait qu'il n'aimait pas à être questionné; et sur ce qu'il avait été faire, pas un mot. Surtout, nulle vanterie. Il ne se laissait pas entamer sur les audiences qu'il avait obtenues, et se contentait de se louer du roi qu'il avait vu : mais en deux mots sans laisser entendre s'il l'avait vu en habits royaux ou d'une autre

manière et ne voulant jamais s'expliquer sur M. de Pomponne. Et quand on lui en parlait, il répondait qu'il avait vu un ministre sans expliquer comment, ni combien de fois ; qu'il ne le connaissait pas ; puis, il se taisait, sans qu'on pût lui en faire dire davantage.

« Il reprit son métier de forgeron et a vécu depuis, à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la Provence en ont rapporté et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles qui passait quelque temps à Salon, qui est la maison de campagne de l'archevêque.

« Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir pu rien trouver ou qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu satisfaire les fureteurs. »

Ainsi finit l'intéressant récit du duc de Saint-Simon. L'auteur de la *Vie du Dauphin, duc de Bourgogne*, rapporte les mêmes faits avec quelques légères différences ; mais les deux relations concordent parfaitement pour le fond.

(A suivre.)

Hippolyte DE BARRAU.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**L'Au-delà et les Forces inconnues**, par Jules Bois. Un vol. in-12. Paris, librairie Ollendorff.

Le volume de M. Jules Bois n'admet pas de compte rendu, parce qu'il ne traite pas d'un sujet unique. Il ne donne pas le moyen de dire que l'auteur ait raison ou tort, qu'il défend tel système ou tel autre. Il n'apporte pas une thèse : M. Jules Bois ne prétend pas nous dire, s'en rapportant à ses propres forces, ce qu'il y a dans l'au-delà de ce monde. Il a fait une enquête et nous rapporte seulement l'opinion d'autrui. Il a consulté toutes les personnes écoutées du public, possédant une influence notoirement connue sur ceux de nos contemporains qui ne sont pas indifférents au problème. Et il nous rend compte, avec la sincérité la plus complète, la plus indépendante, la plus détachée de considérations personnelles, de ce qui lui a été dit.

Que ces opinions soient diverses et même contradictoires entre elles sur nombre de points, c'est inévitable. Leur ensemble n'est que plus curieux et, au total, très intéressant.

Il est, si on préfère, à un autre point de vue, douloureusement intéressant pour nous spécialement, chrétiens qui nous rencontrons toujours dans notre foi commune en lisant cette revue. Quoi! pensons-nous, toutes ces voix qu'entendent avec confiance les groupes si divers mais qui ne forment pas moins le total des âmes actives, s'il est permis de le dire, des esprits éveillés, des intelligences droites, cultivées et soucieuses de vérité, sont-elles si divisées entre elles et si loin de nous? M. Jules Bois lui-même, qui est, avant tout, un esprit d'une sincérité sans retour, et une âme de la plus vraie bonne volonté, peut-il froidement poursuivre cette enquête? Et entendre avec la même sérénité Huysmans, François Coppée, Paul Bourget, puis Aristide Bruant, Jean Grave, Francisque Sarcey?

Avec la même indifférence non, sans doute, mais, en tous cas et toujours, avec la même attention scrupuleuse, avec la même fidélité courtoise dans son récit, constamment simple, net, observé, vivant, posant bien l'homme dans le cadre familial qui l'entoure et qui donne au lecteur la sensation d'être présent lui-même à l'entretien.

Ceci, pour ne pas l'oublier non plus, bien que ce ne soit qu'un des

attraits secondaires du livre, une simple question de style et de forme, est une des qualités charmantes de M. Jules Bois. Elle lui est si naturelle qu'il n'y pense même pas, mais si naturelle et si aisée que le lecteur se croit tout de suite le compagnon de son auteur dans ses visites à toutes les célébrités contemporaines. Vous entrez avec Jules Bois chez Huysmans que vous trouvez en proie aux importunités de son chat. L'auteur de *Là-Bas* cède à l'animal pour en avoir la paix qui lui laisse la liberté de distinguer entre les phénomènes du spiritisme et de l'occultisme qu'il veut laisser de côté et ceux du satanisme au point de vue religieux qui l'intéressent exclusivement. En fait, d'ailleurs, le spiritisme, l'occultisme et le reste ne sont pas moins du diabolisme. Par le spiritisme, le diable tente les imbéciles, en leur faisant croire qu'il n'existe pas.

Voilà une opinion nette. Nous en trouverons une autre ailleurs sur le même sujet. Nous suivrons M. Jules Bois au village d'Aunay, chez l'académicien Sully Prudhomme. Le poète, souffrant, vient à notre rencontre, nous reconnaît de loin sur la route, fait un signe de bienveillance avec sa canne... Entrons dans sa maison, « petite comme celle d'Horace, et entourée d'un jardin. » Le maître de la maison nous entraîne dans la pièce où il aime à causer, et d'où l'on découvre un joli paysage. Nous voici devant l'âtre, une cigarette à la main : M. Sully Prudhomme raconte des expériences et des faits dont il fut témoin et qui ne sont explicables par aucune cause humaine et matérielle... Mais abrégeons, car nous serions tentés de nous attarder par tout.

Nous visiterons aussi M<sup>me</sup> Augusta Holmès, qui vient de mourir parfaitement chrétienne. Elle nous dira qu'elle a jadis pratiqué le spiritisme sans jamais croire que les esprits qui se manifestaient à elle sous les noms de musiciens connus fussent réellement ce qu'ils affirmaient être. L'un d'eux lui révéla une faute laissée dans sa musique par un copiste.

Car toute cette enquête est remplie de faits. Et plusieurs de ces faits, rapprochés d'autres similaires (par exemple l'histoire du chien de Mistral) pourraient servir de point d'appui à des développements intéressants. Cette enquête touche beaucoup de questions, remue beaucoup d'idées, met en œuvre beaucoup de matériaux. On y trouve beaucoup d'occasions de penser, de réfléchir, de s'arrêter en route.

Et on s'arrêterait, on s'attarderait volontiers tout à l'aise chez Jules Lemaitre, chez Jules Soury, chez Lombroso, chez Camille Flammarion, chez tant d'autres sans partager leurs opinions, mais on n'y reste pas.

On ne se résout pas à quitter l'aimable guide à qui on doit cette rare compagnie d'esprits éminents. Et nous sommes à peine charmés chez l'un que M. Jules Bois nous entraîne chez un autre. On le suit et on achève d'apprendre avec lui ce qu'on avait commencé d'apprendre chez tous malgré leurs divergences, à savoir qu'en ces délicates

matières le souci scrupuleux de la vérité, la sincérité envers soi-même, la déférence courtoise due à la loyale pensée d'autrui, la bonne foi, la bonne volonté et le bon sens ont une puissance de persuasion considérable.

Les orateurs et les écrivains qui les préfèrent à tout en sont récompensés par le secret qu'ils ont bientôt de rencontrer le succès et la sympathie partout où ils portent la discussion. Et M. Jules Bois leur doit le meilleur du renom qu'il s'est fait dans la république des Lettres.

Georges Bois.



---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.



## L'INCONSCIENT ET LE MERVEILLEUX

(Suite et fin.)

Dans une communication faite au IV<sup>e</sup> Congrès international de psychologie, le Dr Van Eeden, très versé dans les questions du monde occulte, se déclare, comme nous, l'adversaire de cet inconscient dont on parle trop souvent et qu'on n'explique pas.

« J'ai trouvé très difficile, écrit ce docteur, de contredire théoriquement l'opinion d'après laquelle il n'y a pas de télépathie, ni de clairvoyance comme facultés personnelles, mais que tout est l'œuvre des esprits. Selon cette opinion soutenue par des intelligences très supérieures, comme Russel Wallace, les esprits nous entourent toujours et en tout lieu, et, n'ayant rien à faire de plus pressant, s'occupent sans relâche à nous communiquer des impulsions, des idées ou des fantaisies.

« Selon leur caractère malin ou bienveillant, et selon l'impressionnabilité, plus ou moins sensitive de notre esprit, l'état sain ou morbide, ces influences seront agréables ou terribles, insignifiantes ou merveilleuses.

« Ainsi s'expliquent la télépathie, la clairvoyance, toutes les qualités attribuées à l'âme inconsciente, les rêves, et même les hallucinations et les fantaisies des aliénés.

« Cette position m'a paru très forte. En étudiant les rêves et les idées morbides des aliénés, j'ai reçu bien souvent l'impression vive qu'il y avait là quelque influence maligne, démoniaque, qui profitait de la faiblesse physique d'un homme pour l'attaquer.

« Il m'a paru toujours *très invraisemblable* qu'il fallût expliquer tout cela par l'inconscient ou par une seconde personnalité. Et, en outre, tous ces termes psychologiques modernes, tels que, inconscient, subliminal, seconde ou troi-

sième personnalité, sont-ils beaucoup plus clairs et plus scientifiques que les termes, démon, esprit ou revenant? »

Souvent, en effet, ces mots nouveaux et tumultueux cachent une grande misère philosophique, et ne répondent à aucune réalité saisissable. Il y a longtemps nous avons signalé pour la première fois et nous continuons à signaler, comme un fléau de la science, cet abus des mots sonores et cette aversion des clartés sercines de la vérité.

Il y a longtemps que les occultistes et les magiciens nous ont entretenu de ce fluide nerveux et des prodiges qu'il produirait dans l'univers. Les mots ont changé, le fond reste le même. « Il est possible, écrivait Pierre Pomponace, que, par un acte très intense de son imagination et de sa volonté, l'homme produise, dans son sang et dans ses esprits vitaux, une altération profonde, et que ces esprits s'évaporent, sortent de nous, et produisent leur effet à l'endroit vers lequel ils sont dirigés... Et, de même que cette action peut produire le désordre de la maladie, elle déterminera aussi, en certains cas, la guérison. »

Un disciple de Pomponace, Vannini, enseignait qu'une forte imagination, maîtresse des esprits animaux et du sang, peut guérir un malade, comme elle peut être l'occasion d'une grave maladie. »

Maxwell, qui appartenait à la même école, ajoutait : « Il est incontestable que l'imagination exerce son influence sensible, extérieurement, en dehors de nous, et qu'elle est, pour ainsi dire, la main dont l'âme se sert pour agir au dehors (1). »

La doctrine de ces philosophes qui défiaient l'âme humaine était un mélange de panthéisme, de superstitions orientales, d'erreurs de toute sorte. Au quinzième et au seizième siècles, ces erreurs firent de grands ravages parmi les esprits les plus cultivés.

Nous reculons jusqu'à ces vieilles écoles de superstition de la renaissance, quand nous parlons d'un fluide que notre imagination lancerait à travers l'espace, par les ondes hertziennes, jusqu'au cerveau d'un parent ou d'un

(1) *La Campana del Mattino*, 5 gennaio 1903.

ami à l'autre extrémité de la terre. Cette faculté de communication entre les âmes, malgré les plus grandes distances, ferait partie intégrante de notre nature, depuis l'origine du monde ! Il suffirait *de vouloir*, pour que tout homme, savant ou ignorant, puisse entrer en communication avec d'autres esprits ! et nous n'en savons rien ! et l'humanité n'a jamais eu la pensée de se servir de cette faculté si précieuse et si puissante !

Il est triste de s'endormir dans de telles rêveries ! Il est plus triste de voir des esprits sérieux s'en faire les défenseurs !

## V

Nous rencontrons, enfin, les phénomènes spirites, qui nous font entrer dans les régions encore inexplorees du préternaturel. Il suffit, selon certains physiologistes de l'école matérialiste, de recourir à l'hypothèse de l'inconscient et des personnalités multiples pour expliquer tous les phénomènes que nous avons la faiblesse ou l'ignorance d'attribuer aux Esprits.

Je voudrais exposer clairement ces théories obscures et les réfuter.

Supposez donc qu'il y ait en nous plusieurs personnages assemblés dans le même individu ; donnons à ces divers personnages les numéros d'ordre 1, 2, 3. Supposez encore que, par l'intervention d'une cause psychique ou morale, le personnage principal et ordinaire, celui que nous avons l'habitude de voir, soit accidentellement condamné à l'inaction et plongé dans un état *d'hémisomnambulisme*. Supposez, enfin, que les autres personnages 2, 3, 4, produisent des pensées, reçoivent des impressions, font des opérations très compliquées, pendant que le personnage ordinaire et principal, le personnage 1, est endormi, ou frappé d'inhibition : vous aurez la clef de tous les phénomènes merveilleux.

Le spirite est un médium, à moitié endormi, sans que vous le sachiez, un médium qui laisse les autres personnages 2, 3, 4, etc., parler, écrire, agir, au nom de César ou de Charle-

magne et vous éblouir par des réponses de l'autre monde.

Puis, le personnage ordinaire s'éveille. Aussitôt, tout rentre dans l'ordre ; les personnages secondaires, tertiaires, quaternaires, se taisent, disparaissent et ne bougent plus. Le personnage principal ignore tout et n'a conscience de rien.

Et, si, vous renouvez l'expérience, si, par le magnétisme, l'hypnotisme, ou par un acte volontaire, le premier personnage s'endort de nouveau, voilà que les autres personnages, 2, 3, 4, se réveillent, apparaissent sur la scène, continuent la conversation interrompue, et jouent le rôle de ces esprits qui n'existeraient, selon ces matérialistes, que dans notre imagination effrayée, ou dans notre cerveau marqué de la tare des superstitions.

C'est bien la thèse de MM. Charles Richet, du Prel, Hellenbach, Myers, etc.

« Sans connaître aucun de leurs ouvrages, écrit M. Pierre Janet, et sans songer à étudier le spiritisme, nous examinons, au point de vue psychologique, le somnambulisme des hystériques et les actes qu'elles accomplissent par suggestion. Cette étude nous a amené à constater des actes subconscients, des anesthésies partielles, des écritures automatiques, en un mot tous les caractères des phénomènes spiritiques. Tandis que ces auteurs parlaient de l'étude du spiritisme pour arriver à la théorie des personnalités multiples et à l'étude de l'hypnotisme, nous nous trouvons les rejoindre quoiqu'en étant parti d'un point de départ tout opposé. Cette rencontre nous porte à croire, ce qui nous paraît facile à démontrer, que les phénomènes observés chez les spirites sont exactement identiques à ceux du somnambulisme naturel ou artificiel et que nous avons le droit d'appliquer littéralement à cette question nouvelle les théories et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus dans le chapitre précédent (1) ».

(1) Pierre Janet, *L'Automatisme psychologique*, p. 464. — « On demeure surpris, écrit M. Delanne, de la légèreté avec laquelle cet auteur, réputé sérieux, n'hésite pas à retenir dans une même catégorie les médiums et les névropathes. » (*Recherche sur les médiumnités*), p. 89.

## VI

M. Janet ne connaît aucun des ouvrages écrits par les spirites, mais il prétend que presque toujours, les médiums qui font tourner et parler les tables, sont « des névropathes quand ce ne sont pas franchement des hystériques ». M. Janet a besoin de cette hypothèse gratuite pour faire ensuite un rapprochement ingénieux entre le somnambulisme et le spiritisme. Il ignore, sans doute, que cette classification est fautive, que les médiums ou les expérimentateurs ne sont pas le plus souvent « des femmes, des jeunes filles, des enfants, des hystériques » ; il oublie qu'il est très difficile de donner une définition précise de l'hystérie ; il n'a donc pas vu comme nous, des hommes qui n'avaient aucune tare neurasthénique, des hommes sains, équilibrés, faire parler des tables et en obtenir des réponses qui dépassent la portée de l'intelligence humaine.

Dans son ouvrage sur le *Somnambulisme provoqué*, p. 10, le Dr Beaunis, d'accord avec les Drs Liébault et Bernheim, réfute sans peine l'assertion de M. Janet : « Contrairement à l'opinion répandue, — écrit ce savant expérimentateur, — les sujets somnambules ne sont pas rares, et ici, je dois combattre, un préjugé qui a cours, non seulement dans le public, mais encore chez beaucoup de médecins : c'est qu'on ne peut guère provoquer le somnambulisme que chez les hystériques. En réalité, il n'en est rien. Le somnambulisme artificiel s'obtient avec la plus grande facilité chez un grand nombre de sujets chez lesquels l'hystérie ne peut être invoquée, enfants, vieillards, hommes de toute constitution et de tout tempérament.

« Bien souvent même, l'hystérie, le nervosisme, sont des conditions défavorables à la production du somnambulisme, probablement à cause de la mobilité d'esprit qui les accompagne et qui empêche le sujet que l'on veut endormir de fixer son attention assez fortement sur une seule idée, celle du sommeil ; au contraire, les paysans, les soldats, les ouvriers à constitution athlétique, les hommes peu habitués à laisser

vagabonder leur imagination, tombent souvent avec la plus grande facilité dans le somnambulisme, et cela quelquefois dès la première séance. »

Le point de départ de l'argumentation de M. Paul Janet est donc faux, et nous ne pouvons pas dire que le plus souvent le sujet de l'expérience soit hystérique. Ce qui est vrai, c'est qu'une longue pratique de ces phénomènes troublants peut déterminer des accidents nerveux chez les médiums de profession. Le médium n'est pas, en général, un neurasthénique, mais il peut le devenir.

Pour simplifier sa thèse arbitraire, M. Janet enferme tous les phénomènes spirites dans un cercle étroit, et la conception qu'il s'en fait ne répond plus à la réalité. A l'entendre, le spiritisme serait tout entier dans des phénomènes d'anesthésie partielle, d'actes subconscients d'écriture automatique. Il choisit et il retient les phénomènes favorables à l'identité du spiritisme et du somnambulisme. Il oublie qu'en dehors et au-dessus des phénomènes physiques, dont il nous entretient, nous découvrons dans le spiritisme des phénomènes intellectuels et moraux qu'il n'est pas permis de négliger.

Citons brièvement quelques faits.

Trois personnes réunies dans un salon posent la main sur un lourd guéridon. La table oscille, frappe des coups, répond.

Le maître de maison, un homme d'une grande vigueur, très sceptique, entre. « Eh bien, lui dit un des expérimentateurs, la table tourne. » — G. hausse dédaigneusement les épaules. — Essayez de l'arrêter. — G. s'approche, saisit de ses mains vigoureuses le lourd guéridon, et le soulève. Mais le guéridon continue à tourner, à pirouetter pendant quelques instants. Honteux et découragé, G. laisse tomber la table, et s'en va.

Son fils, officier d'artillerie, arrive à l'instant. Même scepticisme, mêmes observations ironiques, même commandement. P. saisit la table, la soulève : elle continue à pirouetter; l'officier la laisse tomber et s'en va, sans souffler mot.

Cela, je l'ai vu.

Vous ne pouvez pas expliquer ce fait par l'hystérie. Les

mots ne suffisent pas, il nous faut des idées. Ni cet officier, ni son père, n'étaient hystériques. Vous ne pouvez pas invoquer l'action inconsciente et l'impulsion automatique de l'expérimentateur. L'officier et son père avaient fait, au contraire, des efforts très vigoureux pour empêcher la table d'osciller, et ils étaient profondément incroyables à ce sujet. Vous ne ferez pas intervenir une personnalité seconde et inconsciente, car c'était bien la personnalité première, consciente, parfaitement éveillée, qui cherchait vigoureusement à tenir la table en repos.

La théorie des disciples de Charcot ne nous suffit pas pour expliquer cette expérience physique. J'en pourrais citer beaucoup d'autres, mais, je ne veux pas m'arrêter aux phénomènes matériels. Il en est d'un ordre plus élevé qui appellent notre attention.

Ces exemples d'un ordre plus élevés sont très nombreux. Nous en avons recueilli un grand nombre dans cette Revue. On en trouvera de très remarquables dans les *Proceedings* de la *Société des recherches psychiques*, de Londres, dans *l'Inconnu*, de Flammarion, dans l'ouvrage sévèrement documenté de M. Piper, et dans les revues spéciales consacrées à l'étude du spiritisme contemporain.

On a vu des spirites écrire et parler des langues étrangères qu'ils n'avaient jamais apprises, révéler des faits inconnus d'eux-mêmes et de tous les témoins de ces expériences, annoncer des événements tragiques et prochains qu'il n'était pas possible de prévoir, assister par la pensée, dans le mystère d'une inspiration indéfinissable ou d'une vision terrifiante, à une mort violente qui avait lieu, au même instant, à une grande distance. Voilà une catégorie nouvelle de faits étranges de clairvoyance et de lucidité, inexpliqués, parfaitement constatés, et que l'hypothèse gratuite, romanesque, de l'inconscient n'expliquera jamais. Et ces faits m'intéressent autrement que les phénomènes d'écriture automatique et mécanique et les explications byzantines des matérialistes qui se croient savants parce qu'ils sont obscurs.

Il y a autre chose qu'un mouvement mécanique dans l'écriture du médium, il y a le côté intellectuel, suprasensible que

nous n'avons pas le droit de négliger. Ainsi, j'évoque en présence d'un médium, et successivement trois de mes parents qui sont morts depuis longtemps. Je pose des questions. Le médium écrit. Il n'a jamais connu les personnages évoqués. Je regarde ces réponses écrites, et je constate : 1° qu'elles reproduisent *exactement* les écritures diverses de mes trois amis; 2° qu'elles font connaître des faits intimes, inconnus du médium et des autres témoins; 3° qu'elles dénotent quelquefois la claire vue des événements éloignés ou des événements qui vont se produire, etc. Voilà les faits, autrement importants que le mouvement automatique de la main, qui me font croire à l'intervention des Esprits.

Nous ne sommes ni un composé de plusieurs personnages, ni, comme le prétend M. Janet, un agrégat de plusieurs âmes qui se serviraient ou successivement ou simultanément de notre corps. Ces romans pseudo-scientifiques ne nous donnent pas l'explication de ces phénomènes encore mystérieux de télépathie, de lucidité, de clairvoyance, de connaissances instantanées que l'observation impartiale constate et qui ne relèvent en aucune manière de la physiologie.

Presque tous les phénomènes d'ordre inférieur qui semblent être l'objet exclusif des recherches des psycho-physiologistes de l'école matérialiste s'expliquent *par les troubles de la mémoire, par la suggestion et par l'union de l'âme et du corps*. L'homme n'est ni ange ni bête, a dit Pascal. Il est composé d'un corps et d'une âme, dans l'unité de personne, et toute modification profonde de son organisme par le magnétisme, l'hypnotisme, ou par des substances telles que l'alcool, l'opium, le haschisch, etc., détraque notre pauvre machine, bouleverse le cerveau, retentit autour de l'âme et fait produire *au composé humain* des actes singuliers qu'il n'est pas permis d'attribuer à des personnages de fantaisie greffés sur un personnage réel.

Quant aux phénomènes spirites que des hommes de valeur et de bonne foi ont constatés dans des expériences répétées et concluantes, ils prouvent manifestement l'existence d'un autre monde et d'une autre causalité que la nôtre. Il est plus facile de le constater que de justifier l'hypothèse gratuite d'un



inconscient responsable, actif, intelligent, qui se cacherait en chacun de nous.

Sous le monde invisible qui nous domine et nous enveloppe, s'agite le monde visible dont nous faisons partie. Si violents que puissent être les efforts du matérialisme, ils n'empêcheront pas l'âme humaine de croire à la réalité de ce monde invisible, et d'attendre avec confiance le renouvellement de la vie après la mort.

Elie MÉRIC.



## LES MIRACLES DE L'ÉVANGILE

### ET LES FAITS HYPNOTIQUES

---

La tactique des incrédules, dans leurs attaques dirigées contre le surnaturel, est, on le sait, complètement changée. Naguère encore, tous les faits ayant un caractère miraculeux étaient impitoyablement relégués dans le domaine de l'invention et de la fable : *a priori*, et sans aucun examen intrinsèque ou extrinsèque du récit, tout cela était tenu pour non existant. Le miracle est impossible, on ne discute pas ce qui n'existe pas : tel était l'axiome qui coupait court à toute controverse. Aujourd'hui la négation a pris une autre forme. Les faits sont admis, mais on leur assigne des explications naturelles. « Assurément, disent les savants incroyants, la bonne foi des évangélistes ne saurait être mise en doute, l'authenticité de leur récit n'est pas contestable : mais ce qu'ils ont pris pour des phénomènes surnaturels, pour des miracles, ce sont tout bonnement des faits merveilleux de magnétisme et d'hypnotisme, dont nous reproduisons les équivalents dans nos hôpitaux et nos cliniques. »

Cette explication est d'une manifeste inconséquence. Ceux qui la proposent, d'un côté, reconnaissent l'authenticité des évangiles; de l'autre, ils les mutilent, pour ajuster à leurs théories préconçues, exclusives d'une intervention divine, les faits qui y sont racontés. En un mot, à l'Évangile vrai ils substituent un évangile de fantaisie qui n'existe que dans leur imagination. Le procédé n'est pas recevable. Ou bien niez la véracité historique des évangiles, et alors, prenant contact avec vous sur ce terrain, nous vous démontrerons leur authenticité; ou bien, si vous en acceptez le récit, acceptez-le de toutes pièces, et n'en retranchez pas arbitrairement

les détails qui vous gênent parce qu'ils ne rentrent pas dans le cadre de vos idées naturalistes.

En cette étude, je suivrai pas à pas un auteur récent, M. le Dr Félix Regnault, qui, dans la *Revue de l'Hypnotisme* (décembre 1901, janvier, février 1902) discute la *Vie de Jésus devant la Science hypnotique*. C'est le résumé de leçons professées en 1901 à l'École de Psychologie. L'auteur condense sous une forme succincte les théories qui ont cours assez généralement dans les milieux où l'hypnotisme est en faveur; il apporte d'ailleurs, dans son exposé, une réserve, je dirai presque un respect, qui est un hommage indirect à nos croyances, et dont il faut lui savoir gré.

### I. — Les possessions

M. Regnault commence par discuter les possessions et expulsions de démons. Bien entendu, il ne s'agit à ses yeux que de maladies nerveuses que Jésus aurait guéries par une influence magnétique ou par une simple suggestion. Les anciens, dit-il, attribuaient ces maladies à des démons qui infestaient tels ou tels individus. Les évangélistes ont parlé le langage usuel, étant imbus des idées ambiantes. Ils ne pouvaient évidemment pas s'en déprendre. D'ailleurs, ajoute-t-il, ce qu'ils décrivent est bien manifestement une attaque épileptique. « L'esprit, dit saint Marc, parlant du jeune possédé, l'agite par des convulsions partout où il le saisit, il écume, grince des dents et devient tout raide; l'esprit l'a souvent jeté dans le feu ou dans les eaux pour le faire périr » (Marc, ix, 17, 22). Les évangélistes connaissaient aussi la dernière phase de résolution de la maladie : « Et l'esprit, jetant un grand cri et l'agitant avec violence, sortit de lui, et l'enfant devint comme mort » [26] (1).

Ces textes ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il y aurait une base naturelle commune aux possessions et aux maladies

(1) Le P. de Bonniot (*Etudes Religieuses*, janvier 1888, les *Miracles de l'Évangile*) fait cette remarque : « L'enfant de la transfiguration a toutes les apparences d'un épileptique; le possédé de Capharnaüm offre quelques signes d'hystérie, et celui de Gêrasa se comporte comme un vrai frénétique. »

nerveuses ; c'est que les démons, ce qui rentre très bien dans le mode d'action des esprits sur les corps, se saisissent des possédés par le système nerveux, et par suite déterminent en eux des accidents vérifiables même en dehors d'une possession. Mais, à côté des analogies, il faut constater d'irréductibles différences. Celles-ci nous sont signalées par l'Évangile, sinon toujours distinctement, au moins par la physionomie générale des récits relatifs à la délivrance des possédés ; on les relève en tout cas de possession nettement caractérisé.

Ces différences résultent de ce que l'*esprit* signale sa présence, soit par des actes qui sont en dehors des phénomènes purement naturels, soit par une surintelligence communiquée au sujet.

Voyons comment saint Luc nous décrit le possédé de Gérasa, et son expulsion par le Sauveur. « Étant entré dans la terre des Géraséniens, il vit venir à lui un homme, qui, depuis fort longtemps, avait un démon, et cet homme était sans vêtement ; il ne demeurait pas dans une maison, mais dans des sépulcres. Aussitôt qu'il vit Jésus, il tomba à ses pieds, et lui cria d'une voix forte : *Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'en conjure, ne me tourmente pas.* Or Jésus commanda à l'esprit immonde qu'il sortit de cet homme. Depuis fort longtemps l'esprit se saisissait de lui ; on avait beau le lier de chaînes et le serrer dans des entraves, il rompait ses liens, et le démon le poussait dans le désert. Jésus l'interrogea en lui disant : *Quel est ton nom ?* Il répondit : *Légion.* Car de nombreux démons étaient entrés en cet homme. Et ces démons suppliaient Jésus qu'il ne leur commandât pas d'aller dans l'abîme. Il y avait là un nombreux troupeau de porcs, qui paissaient sur la montagne ; ils le priaient donc qu'il leur permit d'entrer dans ces animaux. Il le leur permit. Les démons sortirent de l'homme et entrèrent dans les porcs : aussitôt le troupeau s'en fut précipiter dans la mer où il fut noyé. Ce que voyant, les gardiens du troupeau s'enfuirent, et ils annoncèrent ce qui venait d'arriver, à la ville et dans les campagnes. Beaucoup accoururent pour constater le fait, et vinrent trouver Jésus ; et ils virent, assis à ses pieds, habillé et rendu à la raison, l'homme duquel étaient

sortis les démons; et ils furent saisis de crainte. » (Luc, VIII, 27-36.)

Il ne suffit pas, pour expliquer cet épisode, d'une allusion aux mendiants sabouleurs du moyen âge, ou aux « mendiants chinois que nous a décrits Matignon, nus comme ver pendant les plus grands froids ». Il y a, dans le récit de saint Luc, des traits qui ne conviennent nullement à un névropathe quelconque. Je me demande d'abord si un frénétique, étroitement ligotté, pourrait, dans un accès, rompre des chaînes de fer et des entraves. Et puis voici un phénomène de surintelligence. A peine le possédé a-t-il vu Jésus, qu'il s'exclame : *Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut?* Ce n'est pas le possédé qui parle, mais c'est un esprit étranger à cet homme fruste qui s'exprime par sa bouche, et qui reconnaît ou plutôt qui soupçonne en son expulseur le propre Fils de Dieu. — Enfin la présence des démons est caractérisée par ce fait que, sortant de cet homme en qui ils sont légion, ils implorent la permission d'entrer dans des pourceaux, et, s'en emparant, ils les précipitent dans la mer. Évidemment une maladie nerveuse, expulsée d'un homme, n'ira pas émigrer dans des pourceaux. Je ne crois pas qu'on puisse jamais signaler, dans les faits hypnotiques, un trait de substitution de cette force.

Cette possession est donc nettement en dehors des crises nerveuses. Quand bien même on la nommerait lycanthropie, elle sort du cadre des phénomènes purement pathologiques.

Le plus souvent les évangélistes ne mentionnent que d'un mot les expulsions de démons. Mais ils constatent que les foules étaient dans l'admiration, en voyant avec quelle souveraine et irrésistible autorité le Sauveur chassait en un clin d'œil les esprits mauvais. C'est qu'il y avait des exorcistes juifs, mais ceux-ci procédaient par des adjurations longues, compliquées et parfois d'un effet douteux : au lieu que Jésus, rien qu'en se montrant, faisait trembler les démons qui se lamentaient pitoyablement, et d'une simple parole, d'un geste, il les expulsait sans retour. La physionomie même de ces scènes exclut toute hypothèse de maladie nerveuse.

Au surplus, quand les évangélistes nous parlent de posses-

sions démoniaques, n'est-il pas logique d'entendre celles-ci par analogie avec les possessions que l'on a toujours constatées et que l'on constate encore de nos jours? Or, dans toutes ces possessions, il y a des signes décelant l'intervention d'un esprit. Ces signes sont les suivants, d'après le Rituel romain : « Parler et comprendre une langue inconnue, connaître et révéler des choses cachées ou qui se passent à distance, montrer une force physique supérieure à la nature, à l'âge ou à la condition du sujet. — On pourrait encore, ajoute le vénérable texte, signaler d'autres phénomènes du même genre, lesquels sont d'autant plus probants qu'ils sont plus nombreux. »

Là où ces marques paraissent, et surtout se multiplient et se corroborent les unes par les autres, il ne faut pas voir qu'une simple crise nerveuse : on doit reconnaître une action étrangère au patient. Ces marques concordantes, qui éclataient dans les possessions évangéliques où il n'est pas permis à un chrétien de nier la présence des démons, se sont montrées avec évidence dans maintes et maintes possessions, notamment dans les possessions historiques de Loudun et de Louviers : nous en avons pour garants l'autorité ecclésiastique qui a permis les exorcismes, et aussi les relations authentiques signées par des témoins d'une gravité exceptionnelle, tels que les PP. Surin et Esprit de Boisroger. Que l'on veuille bien se reporter au grand ouvrage de M. Bizouard sur les *Rapports de l'homme avec le démon* (tome III, livre XIII) ; la documentation ne laisse rien à désirer, la démonstration de l'ingérence démoniaque est complète.

Pour en venir à un fait contemporain, chacun a entendu parler de la possédée de Grèzes, dans l'Aveyron. Elle est guérie et délivrée, paraît-il, actuellement ; l'autorité ecclésiastique ne s'est pas prononcée sur son cas ; il faut avouer toutefois, d'après plusieurs observations dont nul n'a contesté la véracité, qu'il est bien extraordinaire. A un prélat missionnaire qui lui parlait, cette possédée a répondu dans la langue des Caraïbes. Elle entraînait en fureur si on lui présentait un objet béni, une hostie consacrée, alors qu'un objet non béni, qu'une hostie non consacrée la laissait indifférente. Phéno-

mènes curieux d'autosuggestion, proclament les gens décidés à rejeter sans examen le préternaturel ! C'est une ridicule défaite. L'autosuggestion, comme la suggestion elle-même, s'exerce dans le cercle des choses connues ou connaissables. Mais ici c'est l'inconnu, c'est l'inconnaissable. On ne devine pas la langue des Caraïbes : rien de saisissable aux sens ne révèle la présence d'une hostie consacrée. Le fait de parler cette langue, de faire ce discernement, excède manifestement la sphère des phénomènes naturels.

Conclusion : la possession démoniaque se trahit à des signes qui ne permettent pas de la confondre avec une affection nerveuse.

## II. — Les guérisons

M. Regnault en vient aux guérisons miraculeuses de Jésus.

« Il guérissait, dit-il, la surdité et la cécité (amaurose) hystériques. Dans certains cas, il n'y a pas de doute sur ce dernier diagnostic, puisque les évangélistes spécifient que le sujet muet était possédé par un démon (Mat., ix, 32 ; Luc, xi, 14), et que le démoniaque était soit aveugle, soit muet (Mat., xii, 22). Dans d'autres, la nature démoniaque de l'affection n'est pas spécifiée. » — L'auteur rapproche de ces faits la cécité de saint Paul, et celle qu'il inflige au mage Élimas.

La surdité et la cécité hystériques sont de simples troubles fonctionnels, des accidents nerveux, sans altération de l'organe. Pourquoi le démon, agitant un possédé, ne les produirait-il pas ? Dès lors ce sont des faits réellement démoniaques. Les évangélistes ne disent pas d'un sourd-muet, d'un aveugle, qu'il est possédé du démon, simplement parce qu'il est sourd-muet ou aveugle ; autrement ils allégueraient la possession pour tous les sourds-muets et tous les aveugles : mais parce que la possession se trahissait, dans l'espèce, par des signes tels que nous venons de les énumérer. Et dès lors ils reconnaissent que le mutisme, la surdité, la cécité étaient de simples accidents greffés sur un état démoniaque. Mais à côté de ces troubles occasionnés par la présence d'un démon, ils

mettent en avant des cas de cécité, où l'esprit mauvais n'est pour rien, notamment celui de l'aveugle-né dont parle saint Jean (ix). Voilà une cécité congénitale, dont les nerfs ne sont point la cause; les parents du jeune aveugle attestent qu'il est bien tel depuis sa naissance. Jésus le guérit par une onction de terre détrempée de salive; le remède est purement symbolique. — Tout donne à penser que les aveugles de Jéricho étaient atteints d'une affection qui n'était pas guérissable, du moins par une révolution nerveuse ayant un caractère instantané; c'étaient des mendiants de profession, leur infirmité était donc plus ou moins invétérée. — Que dire de ces guérisons collectives d'aveugles et autres infirmes que relatent les évangélistes? De quel droit les classer sous la rubrique d'affections nerveuses?

Je ne m'étends pas sur la cécité de l'apôtre saint Paul et sur celle du mage Élimas que l'auteur attribue à la suggestion. Singulière suggestion que rien ne prépare et qui vient comme un coup de foudre! Que les hypnotiseurs essaient donc de rendre aveugle, par une suggestion lancée impérieusement, le premier venu qui passe dans la rue! Notons que, lorsque saint Paul fut guéri, il tomba de ses yeux, d'après le texte sacré, *comme des écailles*. (Act., ix, 18.)

« Jésus, continue M. Regnault, guérit une cyphose » (Luc, xiii, 11) en redressant la femme courbée depuis dix-huit ans. Il voit, dans son infirmité, une manifestation hystérique, parce que c'est *Satan* qui la *tenait liée*. — J'admets que cette infirmité, produite par une influence démoniaque sur le système nerveux se rattache à l'hystérie; mais j'estime que, par le temps, elle était devenue l'équivalent d'une maladie constitutionnelle, et que le redressement subit de cette femme était dès lors très nettement une œuvre miraculeuse.

La guérison des paralytiques est également attribuée par l'auteur à une révolution nerveuse. Et pourquoi? C'est, répond-il, « qu'il y a beaucoup de béquilles suspendues dans les lieux de pèlerinages », la démonstration gagnerait à être plus en forme. J'ouvre le saint Évangile; j'y trouve le paralytique de saint Jean (v), qui était infirme depuis trente-huit ans: voilà une infirmité qui ne ressemble en rien à un simple acci-



dent nerveux; Jésus le guérit d'un mot, et radicalement. Même guérison instantanée, dans saint Marc, d'un paralytique qui est porté par quatre hommes sur un grabat, que l'on descend aux pieds du Sauveur au moyen de cordes du haut de la terrasse d'une maison (11). Les apôtres à leur tour guérissent un boiteux de naissance, qui mendie à la porte du temple. Des infirmités ainsi caractérisées ne disparaissent jamais d'une manière subite, à supposer qu'elles ne soient pas incurables.

Lancé dans l'hypothèse des maladies nerveuses, M. le docteur Regnault les voit partout, dans les fébricitants, dans l'hydropique de saint Luc (xiv, 2); la suggestion est la panacée qui guérit tout, même le flux de sang de l'hémorroïsse, même le corps décomposé des lépreux. — Sans entrer dans le détail des faits, je pose la simple question suivante : comment la suggestion guérit-elle, à supposer qu'elle ait toute la vertu curative que lui prêtent les hypnotiseurs? Par une stratégie patiente, par une amélioration lente et progressive. Il faut des tâtonnements et du temps. On ne voit pas, dans les cures hypnotiques, de changements à vue, de guérisons subites. Admettons que la suggestion possède une action vaso-motrice efficace, jamais elle ne fera disparaître du premier coup une hydropisie, jamais elle ne supprimera en un instant une perte de sang devenue constitutionnelle, jamais elle ne remettra en parfaite santé sans passer par la convalescence un tempérament miné par la fièvre, jamais, à plus forte raison, elle ne nettoiera, comme par enchantement, de la lèpre un corps profondément contaminé (1). Or, tel est le caractère des miracles de Jésus-Christ : instantanéité dans la production, résultat ferme et complet obtenu d'un mot ou d'un geste, acclamé par l'enthousiasme des foules. Évidemment, pour quiconque admet la véracité des récits évangéliques, ces guérisons miraculeuses excèdent complètement la sphère très limitée des faits hypnotiques.

(1) Saint Thomas d'Aquin, dans un passage souvent cité, déclare qu'une forte imagination peut amener la fièvre dans un organisme, ou même la lèpre. Mais il n'a jamais dit que la faculté imaginative, mise en mouvement par une suggestion, puisse faire disparaître la fièvre ou la lèpre comme en un clin d'œil. La première proposition, malgré l'autorité du saint Docteur, est, jecrois, discutable; la seconde n'est pas soutenable.

### III. — Les Résurrections

Les résurrections de morts, racontées dans l'Évangile, sont un morceau plus difficile à digérer. Les hypnotistes s'en tirent par une défaite : il n'y avait pas mort, mais simplement léthargie.

Les évangélistes relatent trois miracles de résurrection. Mais il y en eut un plus grand nombre. Jésus, questionné par les envoyés de Jean, leur donne ce critère de sa mission divine, basé sur une prophétie d'Isaïe : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, *les morts ressuscitent.* » (Matth., xi, 5.) On est en droit de conclure de cette affirmation que le Sauveur en plusieurs rencontres ressuscita des morts ; et que, si les évangélistes ne mentionnent que trois résurrections, c'est que celles-ci résument toutes les autres comme sous trois types : résurrection de la fille de Jaïre, le cadavre est encore chaud, la mort est toute récente ; résurrection du jeune homme de Naïm, le cadavre est déjà refroidi, on l'emporte pour l'ensevelir ; résurrection de Lazare, le cadavre est depuis quatre jours au tombeau, la décomposition commence.

En arrivant près de la fille de Jaïre, le Sauveur dit : *Elle n'est pas morte, elle dort.* (Matth., ix, 24.) Voyez, dit notre auteur, Jésus ne reconnaît là qu'une léthargie. Ces paroles, d'après l'ensemble du contexte, d'après l'unanimité des interprètes catholiques, ont un tout autre sens. Elles signifient : *ce qui est véritablement une mort n'est pour moi qu'un sommeil.* Et Jésus ressuscite la jeune fille. Tout le monde est convaincu qu'elle était bien réellement morte ; et le Sauveur n'eût pas fait le simulacre de la rendre à la vie, s'il avait cru avoir affaire à une léthargique.

La supposition d'une léthargie est plus invraisemblable encore, là où Jésus ressuscite le jeune homme de Naïm (Luc, vii, 11). On l'emporte à la sépulture. D'un mot, le Sauveur le rend à sa mère éplorée. Alors que les baisers et les larmes de cette femme n'ont pu réchauffer ce corps inanimé, Jésus le redresse vivant en lui prenant la main. Et toute la foule est dans l'émerveillement d'un tel prodige.

En ce qui concerne Lazare, la preuve de la résurrection échappe à toute objection, à toute argutie. Il y a quatre jours qu'il est mort, il commence à se décomposer. Que les Juifs aient cru, oui ou non, que l'âme, le quatrième jour après la mort, cessait de voleter autour du corps qu'elle avait quitté, cela ne fait rien à la question. Un mort de quatre jours, qui sent mauvais, est bien mort.

Quelques explications, tirées de Dom Calmet, éclairciront le drame de la résurrection de Lazare. Les Juifs ensevelissaient leurs morts dans la cavité d'un rocher, au fond d'une caverne dont l'entrée était fermée par une pierre. Ils avaient coutume, dans les premiers jours qui suivaient le décès, de détourner cette pierre, et d'aller pleurer près du mort aromatisé dans ses linges et ses bandelettes. Ainsi faisaient les deux sœurs de Lazare, Marthe et Marie; mais elles avaient remarqué, à leur dernière visite, que la décomposition s'emparait des restes de leur frère. Quand Notre-Seigneur eut commandé qu'on écartât la pierre du tombeau, Marthe se crut obligée de l'avertir de cette constatation affligeante. Jésus lui dit alors : « Ne t'ai-je pas dit que, si tu as la foi, tu verras la gloire de Dieu. » (Joan., XI, 40.) Ainsi, les conditions du miracle sont nettement posées : il s'agit d'un mort en voie de décomposition. Jésus l'opère, après avoir prié, en criant d'une voix forte : *Lazare, sors dehors*. Et aussitôt, le mort, comme poussé par un ressort invisible, sort du tombeau, lié dans ses linges pieds et mains, et la face couverte d'un suaire. Jésus le fait délier, et il s'en va vivant. Telle est cette résurrection, le plus insigne miracle du Sauveur. Qu'on en étudie le récit, tous les traits convergent à en établir la réalité. On ne peut la nier, qu'en substituant un récit de pure fantaisie à la narration évangélique.

La résurrection de Lazare fut publique, elle eut un grand nombre de témoins, elle jeta le désarroi dans le camp des Juifs, ennemis acharnés du Sauveur. Les princes des prêtres ne parlaient de rien moins que de tuer Lazare. (Joan., XII, 10.) Ils se résolurent à tuer Jésus lui-même. Ainsi, ce miracle éclatant, indéniable, précipita la crise qui amena la passion et le crucifiement de Jésus.

La réalité de la résurrection de Lazare, qu'il est de tout point impossible d'expliquer par une léthargie, emporte avec soi la réalité de toutes les autres résurrections opérées par le Sauveur. Ayant la puissance d'arracher un mort même à la décomposition du tombeau, il lui était facile de rappeler une âme dans un corps intact. En fait, une œuvre miraculeuse ne coûte pas plus qu'une autre à la toute-puissance. Néanmoins Jésus se plut à nuancer son action d'après la difficulté à surmonter. Ressusciter la jeune fille est pour lui comme un jeu ; ici la mort n'est, à ses yeux, qu'un sommeil. Afin de ressusciter Lazare, après avoir solennellement prié, il pousse un grand cri, comme pour évoquer l'âme du fond du *schéol*.

Mais revenons à l'hypothèse du réveil d'un léthargique par suggestion. Elle soulève une objection qui paraît décisive. Comment la parole a-t-elle prise sur un léthargique ? Cela est vrai en général, répond M. Regnault, mais non d'une manière absolue. Je serais curieux d'entendre un homme compétent discuter ce point, qui d'ailleurs laisse ma démonstration intacte.

Afin de diminuer le miracle des résurrections opérées par Jésus, l'auteur remonte aux résurrections opérées par Élie et Élisée. (III Reg., xvii ; IV Reg., iv.) Parce que les deux prophètes se sont couchés sur les enfants qu'il s'agissait de ressusciter, appliquant bouche contre bouche, il croit reconnaître dans leur mode d'opérer des moyens médicaux, et notamment la respiration artificielle. C'est leur prêter une habileté qui ressemble bien à un anachronisme. Il ne parle pas du mort jeté fortuitement sur les ossements d'Élisée et qui revit. (IV Reg., xiii.) Ici, il n'y eut pas de moyens médicaux employés. La vérité, c'est que Dieu, qui dispose tout avec sagesse, a voulu marquer une différence entre le mode d'opération des prophètes et celui de son Fils Jésus. Là, où les prophètes semblent peiner et se reprennent à plusieurs fois, Jésus opère comme en se jouant.

Suivons-nous notre auteur dans son excursion chez les païens ? Il affirme qu'eux aussi se flattaient de ressusciter les morts ; il cite deux résurrections opérées l'une par Apollonius de Tyane, l'autre par Rhazès. Mais les deux récits, diffus,

péniblement agencés, démontrent avec évidence qu'il ne s'agit que de simples léthargies. « Apollonius de Tyane, dit M. Regnault, réveilla une jeune fille qu'on portait au bûcher ; mais son biographe avoue que la pluie qui tomba sur son visage avait pu commencer à éveiller ses sens. » Quant à Rhazès, il réveille le prétendu mort par la percussion. Il n'y a, en résumé, aucun rapport d'analogie fondée à établir entre ces récits d'un style embarrassé et prétentieux, et la narration claire et limpide des évangiles.

#### IV — Les Prodiges

M. Regnault prétend bien ne laisser debout aucun des faits miraculeux relatés dans l'Évangile. Voici comment il passe brièvement en revue les faits autres que les guérisons.

« La *transfiguration du Christ* a pu être due à une hallucination des Apôtres. Elle n'est d'ailleurs qu'une imitation de l'enlèvement d'Elie. » (IV Reg., II.) La *marche sur les eaux* s'explique de même.

« L'*apaisement de la tempête* a pu n'être qu'une coïncidence ; et la *pêche miraculeuse*, une bonne pêche qui a été exagérée.

La *transmutation de l'eau en vin* (Jean, II, 2) est une suggestion collective ; les disciples ont bu de l'eau en croyant que c'était du vin. Cette expérience hypnotique est d'une réalisation facile. Des croyances semblables se retrouvent ailleurs. Saint Épiphane dit qu'à Cybire, ville de Carie, il existe une fontaine dont l'eau, à certaines heures, se change en vin. Il déclare sur parole avoir bu de ce vin miraculeux et soutient que ce prodige arrive à plusieurs endroits.

« La *multiplication des pains et des poissons* peut recevoir la même explication. Elle rappelle singulièrement la multiplication de l'huile de la veuve. » (IV Reg., IV.)

Reprenons tous ces faits un à un.

La transfiguration, une hallucination ! Aucunement. L'hallucination répond à un état maladif, à une exaltation d'esprit, ou tout au moins à une forte préoccupation. Or, quand les

trois Apôtres gravirent la montagne avec Jésus, ils étaient sains de corps ; au moral, ils se trouvaient plutôt abattus par l'annonce de la passion prochaine du Maître qu'exaltés par la promesse imprécise d'une « vision du royaume de Dieu » ; leur âme était combattue et flottante ; on peut dire qu'ils ne s'attendaient à rien moins qu'à contempler Jésus dans un état lumineux et glorieux. Et puis, cette vision de gloire, dont saint Pierre conserva le souvenir très actuel jusqu'à la fin de sa vie, dépasse toute opération subjective de la distance qui sépare le ciel de la terre. Une hallucination n'a pas une pareille envergure ; elle ne se présente pas en une scène aussi vivante, avec un relief aussi ferme. L'enlèvement d'Élie, s'il faut rapprocher la transfiguration de ce fait biblique, n'en est qu'une faible préfiguration.

La marche sur les eaux, une hallucination ! Mais celle de saint Pierre, qui s'enfonça dans la vague, en était-elle une ? Cette rencontre de l'Apôtre avec le Sauveur sur le sein mouvant de la mer, compose une scène très pittoresque, très expressive, dont l'objectivité est indéniable. Jésus n'était pas dans la barque, il y monte, et immédiatement le vent cesse : tous les passagers se jettent à ses pieds, en lui criant qu'il est bien le Fils de Dieu. Si tout cela est hallucination, il faut renoncer au témoignage de ses yeux ; on pourra soutenir que n'importe quel événement public, par exemple la visite du czar en France, était une hallucination.

L'apaisement de la tempête, une coïncidence ! Singulière, en effet ! Jésus parle ; aussitôt, tranquillité profonde. Je m'étonne que M. Regnault n'ait pas mis en avant le filage de l'huile, pour expliquer comment Jésus calma le mouvement des flots.

La pêche miraculeuse, une bonne pêche exagérée ! Mais non. L'exagération n'est pas admissible, là où les détails sont si nettement circonstanciés. Celui qui exagère reste dans la vague.

En toutes ces occasions, les témoins sont stupéfaits. Une puissance manifestement divine a éclaté devant eux. Ils proclament, tout d'une voix, la transcendance du fait.

Voici des explications plus insoutenables encore.

La transmutation de l'eau en vin s'expliquerait par une hallucination collective. De même la multiplication des pains et des poissons. En d'autres termes, le Sauveur fait croire à tous les invités des noces de Cana qu'ils buvaient du vin, alors qu'ils ne buvaient que de l'eau; à cinq mille personnes, qu'elles étaient nourries de pain et de poisson et rassasiées, alors que leurs mâchoires s'agitaient dans le vide. Il faut avouer que c'est très fort, que cela dépasse immensément les plus audacieuses suggestions hallucinatoires pratiquées dans les hôpitaux. Supposer une hallucination si colossale, accorder à Jésus une puissance de suggestion aussi phénoménale, ne serait-ce pas simplement déplacer le miracle? — Notez, dans les noces de Cana, la surprise naïve du majordome qui s'étonne que l'on ait réservé le meilleur vin pour la fin du repas. Le miracle s'est fait à son insu, son esprit n'est pas amorcé ni capté. De plus, à ce moment, le Sauveur n'avait pas encore commencé sa mission ni déployé sa puissance thaumaturgique; c'est là, dit saint Jean, son premier signe, sa première manifestation messianique, celle qui amena ses disciples à croire en lui. (Joan., II, 11.) Donc auparavant ils ne croyaient pas en lui, et les simples invités étaient à cent lieues de penser à un Messie; ni les uns ni les autres n'offraient prise à une suggestion (1). — En ce qui concerne la multiplication des pains, il faut reconnaître, d'après le récit évangélique, que la foule ne s'attendait nullement à être nourrie par Jésus; la pensée du miracle jaillit du cœur compatissant de celui-ci; les Apôtres sourient, quand le Maître leur parle de sustenter cette multitude, quand il se fait apporter les cinq pains et les deux poissons. Tout est secret dans la préparation, tout est imprévu dans le don de la nourriture miraculeuse. (Joan., VI, 1-14.) On ne saisit pas l'ombre d'une suggestion en tout cela.

Disons un mot de la citation de saint Épiphane, et complétons-la. Le Père expose que, d'après la tradition antique, le miracle des noces de Cana eut lieu le onzième jour de Thébét

(1) Jésus fit le miracle à son corps défendant, sur la sollicitation de la sainte Vierge; il le fit par compassion pour les mariés, et non proprement pour établir une preuve de sa mission. Tout fût demeuré secret entre lui et les serviteurs qui remplirent les vases, sans la réflexion du majordome qui mit en cause l'époux.

qui est le dixième mois de l'année religieuse des Hébreux et correspond à décembre ; que, ce jour-là même, à une certaine heure, il se renouvelle en deux localités, à Cybire en Carie et à Gêrasa en Arabie, en ce sens que des fontaines y donnent momentanément du vin au lieu d'eau. « J'ai bu moi-même, dit-il, de la fontaine de Cybire, et quelques-uns de nos frères ont bu de celle de Gêrasa qui coule dans un temple dédié aux saints martyrs. Les incrédules, ajoute-t-il, sont confondus par ce prodige. » (Épip., *Contra Hær.*, tome I, l. II, p. 200. Édit. lat. de 1564.) — Le témoignage est curieux ; je n'y attache pas autrement d'importance ; je demande seulement qu'on ne s'en serve pas pour infirmer le miracle des noces de Cana.

(A suivre.)

D. Bernard MARÉCHAUX.





## PRESENTIMENTS

---

Presentiment, prémonition, avis d'un fait en gestation ou qui a lieu immédiatement mais à distance, quel phénomène est-ce là? Idée soudaine et intuitive à l'état de veille, songe, vision ou signe quelconque annonciateur de ce qui est à venir, sont-ils de simples apparences ou des réalités de mystère? Diderot, dans *Claude et Néron*, dit qu'il est difficile de discerner le presentiment de l'instinct de la raison, du tact des vraisemblances. Pardon, dirai-je à mon tour, quand cette hésitation, ce doute sont possibles, il y a fort à parier qu'il n'y a pas presentiment. Une spontanéité, une vivacité singulière d'impression où ni la raison instinctive et ni les probabilités n'ont rien à voir sont en effet le premier caractère du presentiment véritable, la réalisation conforme n'étant que le second et j'ajoute le moins essentiel des deux, au risque de voir taxer mon opinion de paradoxe. Un occultiste expliquerait : Les formes de l'avenir qui évoluent dans le plan central ne sont pas toutes nécessairement destinées à se manifester dans le plan physique.

Des événements possibles, imminents, où la volonté humaine a sa part, peuvent quelquefois être conjurés. En conséquence, telles formes d'événements apparues en magie ou bien dans certains cas de clairvoyance ne seraient pas un gage certain que la manifestation physique aura lieu. C'est une théorie. Seulement la légende occultiste, pour ingénieuse qu'elle soit métaphysiquement, n'a pas encore conquis les âmes. Contentons-nous de dire que la pensée divine n'embrasse pas seulement ce qui doit advenir, mais bien encore tous les futurs possibles, et qu'ainsi, comme il y a des prophéties conditionnelles, de même il peut y avoir des avertissements véritables qui ne sont pas fatalement suivis d'effet.

La science matérialiste, il va sans dire, se gausse des pressentiments. Il n'y aurait dans tout cela que le besoin de croire au merveilleux, et pour ce qui est de la conformité du fait avec la prévision, elle s'expliquerait par la coïncidence. On pourrait justement répondre qu'il est insuffisant et même peu scientifique de nier *a priori* la réalité mystérieuse de certains faits. La science n'a d'autre droit que celui d'exiger des preuves. Or s'il est vrai qu'en matière de pressentiment, la réalisation conforme n'est pas une preuve suffisante, il reste cependant qu'à la suite d'un rêve, d'une illumination subite, d'une obsession, que sais-je ? un fait futur, sans déterminisme apparent, parfois sans probabilité aucune, s'est imposé soudain comme une réalité certaine à l'imagination. On demandait à une personne qui avait eu un pressentiment : « Mais enfin, quelle raison aviez-vous d'y croire ? — J'y ai cru, répondit-elle, contre toute raison, et malgré moi, si je puis dire. En pareil cas, le sentiment de certitude est inanalysable et d'autant plus fort que l'on peut moins se l'expliquer. » On voit que, dans l'espèce, il ne suffit pas de nier. La force de suggestion occulte qui caractérise le pressentiment véritable est bel et bien un fait, fait connu de tout temps, attesté par maints témoignages que l'on ne peut tous récuser, à moins de parti pris. Or un fait, quel qu'il soit, ne peut exister sans une cause. Pourquoi donc la recherche de cette cause, comme également de la façon dont elle agit, ne serait-elle pas un problème scientifique ?

Dans un entretien rapporté par M. Jules Bois, M. Anatole France se pose, au nom de la science, en contempteur des recherches psychiques. « Les occultistes et les spirites — dit-il — reprochent aux savants de ne pas tenir compte de faits extraordinaires, observés bien ou mal, ça et là. Ils ont tort. Un fait isolé ne prouve rien. Je verrais, par exemple, le diable en personne, je lui déclarerais : Je vous vois, mais je ne crois pas en vous. Un fait ne commence à avoir une signification que s'il est entré dans le domaine scientifique, c'est-à-dire s'il peut être indéfiniment reproduit dans les mêmes conditions ou prédit mathématiquement avec certitude. Une éclipse est un fait scientifique. C'est un fait également

scientifique que l'or se dissout dans l'eau régale, mais la transmission mentale, la télépathie, le spiritisme échappent à la science par l'irrégularité et l'imprévu de leurs phénomènes. » Permettez, répondrai-je, on ne saurait prétendre que, scientifiquement, un fait exceptionnel ne compte pas. Un tremblement de terre, par exemple, n'est pas un phénomène répétable à volonté, on ne peut le prédire mathématiquement, et toutefois il ne constitue pas un accident négligeable pour les géologues. Ce n'est pas un fait isolé, soit. Est-ce que les faits psychiques sont des faits isolés? Loin de là, non seulement ils abondent, mais chacun d'eux dépend d'une catégorie parfaitement définie et reconnaissable. On ne voit donc pas ce qui peut justifier, à leur égard, le dédain *a priori* de la science. Rien ne peut s'opposer en principe à ce qu'un phénomène encore inexpliqué et non catalogué par la science officielle serve de point de départ à des recherches qui ne prouvent pas nécessairement un manque de méthode, comme l'affirme un peu plus loin l'interviewé de M. Jules Bois. Ce qu'Anatole France dit de la transmission mentale, de la télépathie, etc., on eût pu le dire aussi bien du magnétisme, par exemple, avant qu'il fût entré dans le domaine scientifique grâce aux travaux de Braid et de Faria. N'avons-nous pas vu cependant les savants les plus illustres s'occuper non seulement de la question mais de la pratique de l'hypnotisme, et déjà n'assistons-nous pas à la tentative d'assimiler la télépathie à la télégraphie sans fil avec M. Binet-Senglé? J'accorde que jusqu'ici le résultat de ces recherches est de nous découvrir plus d'inconnu encore que de certitudes. Je n'en suis pas moins convaincu que le temps n'est pas éloigné où tous ces phénomènes mystérieux de télépathie, télépsychie, etc., au point de vue de leur processus, seront considérés comme des problèmes de mécanique. Sans doute, la façon de voir en question a ceci d'arbitraire qu'elle fait de l'espace le lieu des phénomènes psychiques et communications interpsychiques, ce qui, tout en étant possible, n'est rien moins que certain. Son avantage, par contre, est de fournir un plan déterminé, réel, aux investigateurs, quelles que soient leurs opinions. Si en effet l'on croit qu'entre autres phénomènes,

la prescience est le fait de suggestions qui nous viennent de l'au-delà, il n'en reste pas moins à savoir comment les choses se passent, c'est-à-dire quels rouages du mécanisme universel des entités de l'invisible font mouvoir pour communiquer avec l'homme dont elles n'ont rien de la nature, et provoquer chez lui des états de conscience ou de sensibilité. Dans l'espèce, peut-être n'y aurait-il pas de suggestion directe, mais une opération surnormale toujours possible, avec ou sans l'intervention des êtres que nous supposons. Cette opération-là, en quoi consiste-t-elle, et si cette pensée d'une intuition géniale est vraie que *l'ombre des événements les précède et les annonce*, quel sens précis et positif pouvons-nous donner à ce dire ?

La réponse philosophique est qu'avant comme après ce qui doit arriver, l'homme ne peut connaître que des signes en lui d'un fait qui lui sera ou lui est extérieur. Des signes, en l'espèce, prémonitoires d'un événement futur, d'où viendront-ils à l'homme ? Apparemment des causes les plus prochaines qui doivent amener l'événement. Or on peut concevoir que le déterminisme de ces causes matérielles ou morales, aveugles ou conscientes crée, par résultante, un courant d'une force secrète, capable, par ondulations et à distance, d'agir sur un cerveau sensible, et le temps d'un éclair, d'y mettre en œuvre une faculté latente que certains nomment *spécialité*.

Bien évidemment, ce ne sont qu'hypothèses. Mais, comme on l'a remarqué, l'emploi de l'analogie en matière de recherches est provisoirement le seul moyen de jeter quelque jour sur bien des questions obscures. Or on s'accorde à reconnaître que la plus grande analogie existe entre les vibrations nerveuses et les électriques, comme aussi entre l'électricité elle-même et le je ne sais quoi de subtil qui paraît émaner surtout des nerfs de l'homme, et lui venir, comme par un aspir continu, à travers l'ambiance, de la matière en mouvement. (Fluide vital cosmique de Baraduc, ou de Reichembach, matière radiante de Crookes, biomagnétisme de Durand de Gros.) Des modalités de ce fluide, diverses selon les éléments et les vouloirs en jeu dans les actes de l'existence, pourraient

influencer, à certaines conditions, un organisme humain, et produire des effets comme magnétiques d'intuition, voire de divination, chimériques en apparence et pourtant très réels.

Pure supposition encore une fois. L'explication qui tend à présenter certains faits de pressentiment ou de prémonition comme des phénomènes magnétiques vaut ce qu'elle peut valoir. En tout cas, elle laisse intacte la distinction qu'il faudra toujours faire entre le naturel et le surnaturel de ces faits envisagés dans leur cause. La source divine des prophéties n'en est point altérée, non plus que le caractère mystique d'aucune révélation d'avenir particulière à tel ou tel. Qu'importe, au point de vue spiritualiste, le mode de communication divine ou angélique, en pareil cas? Il est tels cas de réelle *voyance* que l'on peut croire naturels, et tels à qui leur origine assigne un rang plus élevé. Et les uns ne prouvent rien contre les autres, de même que certaines cures obtenues par suggestion n'infirmement aucunement les miracles de Lourdes.

Fernand DE LOUBENS.

---

## MAGIE

---

### LES MATÉRIALISATIONS DE LA VILLA CARMEN

(Suite et fin)

#### Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 1902

Le guide, presque tout de suite, sortit deux fois du cabinet des matérialisations.

Il vint baiser la main de la présidente. O surprise! il était changé!...

Sa barbe n'était plus aussi fournie, mais descendait en pointe, sa figure était très amincie et allongée; on voyait ses lèvres pour la première fois; elles étaient petites et charnues.

Il sortit encore une troisième fois, tenant gracieusement, à deux mains, un service à café, qu'il vint présenter à la présidente!

Ce service se composait d'un plateau en cuivre, qui se trouve d'ordinaire dans l'antichambre de la villa; et sur ce plateau étaient placés les objets suivants, provenant aussi de la maison : 3 roses, 4 tasses à café en porcelaine (d'un service dit Viennois), 4 soucoupes assorties, 4 cuillères à café, un sucrier en argent plein de sucre, enfin une cafetière arabe en cuivre gravé — remplie d'excellent café tout chaud. Le guide offrit donc ce plateau à la présidente. Elle le prit et le plaça sur la table. Alors l'Esprit, qui paraissait tout joyeux, lui saisit la tête à deux mains et l'embrassa affectueusement, à l'anglaise... La présidente lui prit la main gauche et, la gardant longtemps dans la sienne, elle le remercia au nom de tout le groupe pour cette belle manifestation. Puis B. B. invita ses amis par gestes gracieux à prendre le café, et se retira lui-même dans le cabinet. Les quatre membres prirent alors le café et constatèrent qu'il était excellent, très fort, très parfumé, et fait à l'arabe. A la villa Carmen, on le fait souvent ainsi, mais

jamais on ne laisse le marc, et cette fois, on remarqua que le marc était au fond de la cafetière.

Le petit goûter terminé, on se remit à chanter; et bientôt, à travers les rideaux refermés (sans qu'ils aient bougé le moins du monde), arriva sur le groupe... en sonnante, à toute volée, la cloche basquaise qui sert à annoncer les repas à la villa Carmen! c'est cette même cloche dont il a été si souvent question et dans le récit des séances de Tarbes et dans les récits des séances faites à la villa avec le médium Hamed.

Quelques minutes après, on reçut, par le même procédé, un trousseau de clés perdues depuis deux mois environ par M<sup>lle</sup> L. G.

Enfin, les rideaux s'ouvrirent seuls, en faisant un certain bruit, et on aperçut le médium, profondément endormie, portant, sur ses genoux, deux gros pots à tabac (1), provenant de la chambre du général.

Ces pots présentent un travail très fin, facile à ébrécher, mais ils étaient absolument intacts.

(Il faut se rappeler que la salle des séances est dans un pavillon séparé de la villa par le jardin.)

On pria ensuite l'Esprit de réveiller le médium, car elle commençait à s'agiter, c'était un symptôme indiquant qu'il fallait terminer la réunion, car le médium, pour produire de beaux résultats, doit dormir d'un sommeil calme et profond.

Elle se réveilla gaie, reposée, ne sentant pas la moindre fatigue.

Elle fut ravie des résultats de la séance.

Toute la lassitude fut pour la présidente, qui sortit, elle, très fatiguée de la salle.

Les membres soussignés déclarent sur l'honneur que ce procès-verbal est conforme à la vérité.

Carmencita NOEL.  
Le Général NOEL.

Luisa C. GALIANA.  
Françoise SAINT-PAUL.

(1) En émail, avec monture dorée.

*Note.* — La présidente déclare que, par un hasard assez étrange, il n'y avait, ce jour-là, pas de café à la villa, si ce n'est la provision de réserve enfermée dans l'armoire à provisions, *sous clé*. Quant aux pots à tabac, ils étaient dans la chambre du général, mais celui-ci avait fermé cette chambre à clé, avant de descendre à la séance, vu la présence de cinq ouvriers dans la villa.

### Procès-verbal de la séance du 8 septembre 1902

Cette séance fut caractérisée par un fait peu ordinaire :

Le guide était sorti du cabinet, et tendait la main à la présidente. Celle-ci, poussée, tout à coup, par un instinct irréfléchi, se leva vivement et se jeta sur le guide. Elle lui passa le bras droit autour du cou, et l'embrassa deux fois, en se serrant contre lui... De cette façon, elle s'assura, de la manière la plus positive : 1° que le guide n'était pas le médium ; 2° que l'Esprit ressemblait en tout à une personne vivante ; 3° que toute sa personne était parfaitement matérialisée. Les autres membres remarquèrent : 1° la taille du guide qui dépassait de beaucoup la présidente, et cependant celle-ci est au-dessus de la taille moyenne ; 2° l'esprit *se pencha fortement*, vu sa grande taille, pour embrasser la présidente, cela fut très visible ; 3° M<sup>me</sup> la présidente était habillée en clair — et l'on n'aurait pas su, si l'on n'avait pas été prévenu, qu'un des deux personnages du groupe était un esprit. M<sup>me</sup> la présidente avait tout l'air d'embrasser un chef arabe.

A cette séance, un nouveau membre assistait... pour la seconde fois — mais ce membre avait fait partie de groupes précédents. Nous avons nommé M<sup>me</sup> Klein... Bien avant de nous connaître, cette dame avait servi de médium dans un groupe où venait le *gouverneur de l'Algérie* lui-même, mais elle n'avait jamais vu de matérialisation.

A nos séances de matérialisation, elle n'est que simple spectatrice. Nous déclarons, sur l'honneur, que le pré-



sent procès-verbal est exact — en foi de quoi nous signons.

Carmencita NOEL (Présidente).  
Françoise SAINT-PAUL.

Le Général G. NOEL.  
Rose KLEIN.  
Luisa C. GALIANA.

### Procès-verbal de la séance du lundi 15 septembre

Le guide réalisa en cette séance une promesse faite à la séance précédente. D'après ses instructions, on avait déposé, sur la table, des verres et de la limonade.

Le guide vint près de la table. La présidente versa de la limonade dans un verre, elle en but, puis elle présenta le verre au guide.

Celui-ci le prit, et, par une série de petits mouvements saccadés, il le porta à ses lèvres, *et il but!*

Il abaissa ensuite la main qui tenait le gobelet (1) de manière à laisser constater à la présidente que : si le liquide avait beaucoup (considérablement) baissé dans le verre, il en restait encore un peu. Puis il rentra doucement dans le cabinet, où il parut s'occuper à faire boire le médium, car on entendit celle-ci tousser, tout en avalant.

Au bout de quelques secondes, le guide ressortit tenant toujours le verre en main. On croyait qu'il allait tout bonnement le remettre sur la table, mais il le tendit à la présidente qui le prit et constata qu'il était plus d'à moitié plein de liquide!

La présidente remercia B. B., puis chacun à son tour, goûta la mystérieuse liqueur. Cette communion d'un nouveau genre permit de constater que le verre renfermait un breuvage cher aux Algérois, mais qui étonne toujours les Parisiens, c'est-à-dire un mélange de vin et de limonade (2). En tout cas,

(1) Il était en cristal.

(2) Cette boisson n'est autre que la boisson slave (Voir l'*Almanach Hachette* de 1903, page 111).

une fois encore, le groupe constata ainsi le passage de la matière à travers la matière par la présence de ce vin rouge dans une salle où certes il ne s'en trouvait pas avant la séance.

Le guide étant rentré, on vit les rideaux s'ouvrir, et on entendit encore le guide faire la leçon au médium à voix basse. Le médium sortit et annonça à haute voix. *Séance mercredi, à trois heures*, puis il retourna dans le cabinet. Les rideaux se fermèrent et, quelques instants après, Vincente s'éveilla tranquillement.

|                       |                                  |
|-----------------------|----------------------------------|
| Le Général NOEL.      | X., enseigne de vaisseau (1).    |
| Françoise SAINT-PAUL. | Luisa C. GALIANA.                |
| Rose KLEIN.           | La Présidente : Carmencita NOEL. |

### Portrait de l'Esprit, guide de M<sup>me</sup> la présidente

Bien-Boa est un homme de haute taille (environ 1<sup>m</sup>,80 ou 85) et de superbe prestance. Ses gestes sont lents, sobres, empreints d'une grande noblesse. Sa démarche est lente et majestueuse. Il paraît avoir trente-cinq ans environ. Il présente le type aryen dans toute sa pureté.

Le teint est d'une blancheur extrême, le visage ovale, les yeux sont grands, très noirs, au regard doux et velouté de l'Oriental (en véritable Oriental, il sait même sourire avec les yeux); le nez est grec, très long et très mince. Les lèvres, cachées jusqu'ici par la barbe et la moustache, semblent absolument naturelles. La barbe et la moustache sont noires, douces, soyeuses et très fournies. Les cheveux qu'on a vus quelquefois à travers le voile, sont noirs, ondulés et soyeux.

Il est habillé tout en blanc, à la façon d'un chef arabe et à peu près comme l'esprit représenté dans le tableau dont j'ai parlé plus haut (2). Nous lui avons vu trois coiffures, toujours

(1) Cet officier étant en activité de service, nous supprimons son nom par discrétion, mais M. Delanne est admis à le faire nommer en confidence, aux personnes qui désireraient le connaître.

(2) Tableau de M. Tissot. — Papus en a donné une gravure dans le *Traité des Sciences occultes*.

avec le voile, l'une (la plus fréquente) absolument semblable à celle du tableau en question, la seconde était une sorte de bonnet persan, et la plus rare était une espèce de turban recouvert du voile.

JAMAIS NOUS N'AVONS VU LES PIEDS (1).

Dans les premiers temps, l'Esprit se déplaçait en glissant, peu à peu il est arrivé à marcher, mais sa marche est toujours souple et glissante, si je puis ainsi m'exprimer.

Il s'est développé graduellement. Dans les commencements, il lui arrivait de n'être pas matérialisé entièrement; il avait un trou, par exemple, à la place du dos, ou bien un bras n'était qu'à moitié de sa grosseur normale.

Un jour que nous avons insisté intempestivement pour que l'Esprit avançât son bras, M. Bergalonne remarqua, que ce bras (recouvert du voile) n'était qu'un os, mais un os réglementaire, comme il nous le dit, en plaisantant. Pour me faire comprendre, je renvoie à certaines photographies de l'ouvrage intitulé : *Au pays de l'Ombre*, de M<sup>me</sup> d'Espérance. Certaines parties des figures représentées manquent, ou bien sont représentées en brun, ce qui est un degré d'avancement un peu plus fort.

Enfin, nous avons remarqué que l'Esprit diminuait de taille, quand la force fluidique baissait. Tout cela s'est régularisé peu à peu, et, surtout depuis deux mois environ, l'Esprit nous paraît absolument semblable à nous-mêmes, en un mot il nous paraît être un homme parfaitement vivant.

Malgré sa bonté et sa douceur, il sait montrer une certaine autorité et parle quelquefois en maître. Il témoigne une grande tendresse à la présidente. Toutes ses préférences sont pour elle et il commence toujours par aller la saluer.

Néanmoins, il est l'ami de tous les membres du groupe, et, tous, nous ressentons pour cet être mystérieux qui vient ainsi nous visiter une profonde et réelle sympathie.

Depuis que ce portrait a été écrit, la matérialisation du

(1) Cet aveu confirme l'enseignement des théologiens sur les apparitions démoniaques. Son importance n'échappera pas à ceux qui ont l'habitude de ces questions. C'est nous qui le soulignons.

guide a subi un changement. La barbe n'est plus aussi fournie; elle est maintenant amincie et pointue.

La figure s'est allongée; enfin on voit les lèvres..., petites et charnues. Le guide est tel maintenant que d'autres médiums l'ont vu dans le sommeil médiumnique et tel qu'il a apparu trois fois à Vincente Garcia.

Loin d'être terminées, nos expériences continuent encore et nous avons tout lieu d'espérer que de nouveaux succès couronneront nos efforts.

Villa Carmen, Mustapha, octobre 1902.

Carmencita NOEL.

### Lettre de M. Bergalonne

Mercredi 17 septembre 1902.

Chère Madame,

Si vous n'avez pas reçu plus vite ce que vous désirez de nous, il ne faut en accuser que notre séparation momentanée, car je reçois par ce courrier seulement une lettre de ma femme me communiquant celle que vous lui avez écrite il y a quelques jours, ainsi que la réponse qu'elle y fait.

Je vous envoie donc ci-joint la petite pièce que vous désirez, je le fais d'autant plus volontiers que j'ai été absolument émerveillé par ce que vous avez bien voulu me faire voir dans vos belles séances de matérialisation, qui, de sceptique et d'incroyant que j'étais, m'ont rendu un fidèle adepte du spiritualisme.

Je profite donc de cette nouvelle occasion, pour vous remercier encore d'avoir bien voulu m'initier à vos superbes séances.

Veillez, je vous prie, chère Madame, présenter au général mes plus sincères amitiés, et accepter l'expression de mes sentiments de respectueuse affection.

Gabriel BERGALONNE.

Luchon, le 17 septembre 1902.

Je, soussigné, déclare avoir vu et touché, dans les séances auxquelles m'a fait assister M<sup>me</sup> la générale Noël, dans le pavillon de sa villa « Carmen » destiné à cet effet, un être absolument matérialisé, ayant à peu près un mètre quatre-vingt-cinq centimètres de hauteur, portant une barbe fournie et soyeuse de teinte excessivement brune, vêtu

d'étoffe blanche de mousseline, excessivement lumineux, qui a, devant moi, marché, embrassé la générale et ma femme, et qui, à moi, m'a tendu la main et m'a laissé le temps qu'il m'a plu tâter l'étoffe dont il était vêtu.

Cet être paraissait plusieurs fois à chaque séance, et à certains moments avait l'air de se rapetisser et de s'allonger.

Je ne crois pas en mon âme et conscience que le médium, qui est une femme que je voyais journellement et qui n'a guère qu'un mètre soixante de taille, puisse être prise pour l'être que j'ai vu.

Je ne crois pas non plus à aucune supercherie, et j'ai visité dans tous ses coins et recoins la salle des séances et le cabinet noir où se trouve le médium endormi.

C'est donc absolument convaincu d'avoir vu un être venant de l'au-delà, se mouvant et essayant de parler, que je signe cette attestation.

Gabriel BERGALONNE.

### Lettre de M. D\*\*\*, enseigne de vaisseau (1)

J'ai assisté, dans les premiers jours d'avril 1902, chez M<sup>me</sup> et M. le général Noël, à deux séances de matérialisations.

Le nombre des assistants était de six, y compris les hôtes de la maison. — La salle de séance était parfaitement isolée et fermée; l'éclairage (à la lumière rouge) était assez puissant pour permettre non seulement de voir distinctement tous les assistants, mais aussi de distinguer les objets éloignés de la salle. — Le médium (une femme) se tenait pour la séance dans le « cabinet » disposé dans un coin de la pièce et fermé sur le devant par un épais rideau. — J'ai pu visiter à loisir ce cabinet avant et après les séances.

A chaque séance une forme humaine entière, masculine, bien matérialisée et vêtue de blanc, est sortie du cabinet et s'est approchée des assistants à plusieurs reprises.

A la première séance, un seul de mes sens, la vue, a été impressionné par l'apparition; à la seconde, le toucher et l'ouïe le furent en surplus.

D\*\*\*, enseigne de vaisseau.

Toulon, 7 septembre 1902.

(1) M. Delanne est autorisé à faire connaître, *confidentiellement*, le nom des officiers qui ont assisté à ces séances et qui ont adressé à M<sup>me</sup> la générale Noël les lettres reproduites ici.

## Lettre de M. Saint-Paul, chef de bureau à la Compagnie Transatlantique

Je, soussigné, déclare connaître à fond la salle des réunions de la villa Carmen et les objets qu'elle contient dont tous me sont familiers.

Je connais également le médium, une bonne et brave mère de famille, que je crois incapable d'une tromperie dans les résultats obtenus par son intermédiaire. A peu près illettrée elle ne possède que de vagues notions sur le but poursuivi et j'ai toujours constaté qu'elle se prêtait de bonne grâce à toutes les mesures et investigations prises à son encontre, tant avant que pendant ou après les séances.

La matérialisation, telle qu'il m'a été donné de la voir, consiste en une forme humaine recouverte de grands voiles blancs, qu'au toucher on prendrait pour de la soie et produisant le même froufroutement.

*Cette forme va, vient et se meut comme une personne ordinaire. Elle fait montre de volonté.*

En ma présence elle a répondu, à plusieurs reprises, par signes et intelligemment aux demandes qui lui étaient faites. Je lui ai vu prendre délicatement la main de la Présidente et la porter à ses lèvres. Des essais pour nous répondre par la parole n'ont produit que des sons gutturaux incompréhensibles.

Ce qui précède, je l'ai vu dans l'absolue plénitude de mes facultés et à plusieurs reprises.

J'ajoute que cette forme est celle d'un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, portant une longue barbe noire. Ses gestes, quand il élève ses bras comme une prière et qu'il nous montre le Ciel, sont lents, larges et ont un caractère de grandeur qui inspire le respect.

Alger, le 2 octobre 1902.

*P. S.* — J'ajoute que les séances ayant lieu les après-midi, je n'ai pu y assister que quatre fois seulement, mais il est une chose que je tiens à rappeler et qui m'a vivement impressionné, c'est que j'ai vu l'être mystérieux dans le cabinet des matérialisations dessiné en lignes de feu phosphorescentes lesquelles disparaissaient successivement en produisant une légère fumée lumineuse semblable à celles d'allumettes humides qui seraient produites dans l'obscurité.

SAINT-PAUL.

## Lettre du D<sup>r</sup> Decréquy, de la Faculté de Paris (1)

Monsieur,

M<sup>me</sup> Noël m'ayant dit que le compte rendu de la séance d'aujourd'hui, lundi, 11 août vous aurait intéressé, écrit de ma main, je m'empresse de le faire immédiatement au sortir de la villa Carmen.

Il y a un mois, j'eusse traité d'halluciné tout individu parlant comme je vais le faire.

Les deux premières séances, une avec Luisa, l'autre avec Vincente, n'ont pas donné de matérialisations, mais certaines choses se sont passées qui m'ont tiré de mon incrédulité (bruit de gifles, etc., dans la première séance, conduite extraordinaire du médium entransé, arrangeant les chaises et faisant changer de place, puis se réveillant lui-même en mettant ses mains sous un robinet, deuxième séance), je passe sur d'autres faits.

Aujourd'hui lundi, Bien Boa nous est apparu sortant des rideaux, il s'est avancé lentement vers M<sup>me</sup> Noël, très lentement. Il a levé le bras droit vers le ciel. Je lui ai dit : « Si nous devons croire non seulement en Dieu, mais aussi en Jésus-Christ, levez les deux bras. Il a alors levé l'autre bras en me regardant, mais seulement à demi-hauteur, sans doute parce qu'il ne pouvait mieux faire. Je voulais le photographier, mais dans mon trouble, j'oubliai d'allumer le magnésium. Le général avait dit qu'il l'aurait fait si Bien Boa autorisait de vive voix à le photographier. Il ne le fit pas et je pressai sur le bouton sans que le magnésium brûlât.

Bien Boa alors prit un pan de son vêtement et l'avança jusqu'au milieu de la table, je pus toucher le tissu dont je sentis les mailles fines, mais je lui dis : « Serrez-moi la main », il recula la main. A deux reprises, il baisa la main de M<sup>me</sup> Noël et rentra derrière les rideaux.

Au bout de quelques minutes les rideaux s'entr'ouvrirent, je vis le médium dans le fond et Bien Boa s'avança. Cette fois il marchait au lieu de glisser et son vêtement faisait un frou-frou de soieries.

Il s'approcha de la table qu'il souleva d'au moins 10 centimètres. Il embrassa M<sup>me</sup> Noël sur le front. Nous lui demandâmes de parler. C'est alors que se fit entendre un singulier bruit de souffle très fort qu'un homme ne pourrait produire aussi longtemps qu'il l'a fait à deux reprises différentes.

Il prononça mal d'une voix sifflante quelques mots, que je ne compris pas, mais j'entendis : « Carmencita ». Il se retira derrière les rideaux. Pendant l'apparition, la lumière était plus vive qu'elle l'est par la lampe. Cette lumière annonça l'apparition et dura aussi longtemps qu'elle.

(1) Cette lettre était adressée à M. D\*\*\*, enseigne de vaisseau, qui l'a envoyée à M<sup>me</sup> la générale Noël.

Ensuite je crus qu'il allait sortir de terre, voyant une lueur sur le plancher, mais tout s'évanouit.

Le médium s'écria : « Du feu, de l'eau. » Il était réveillé.

Voilà Monsieur, la vérité pure, écrite de la main d'un médecin qui, il y a un mois, ne croyait à rien.

Psychisme (???) Esprits (?)

Veillez agréer ma considération la plus distinguée.

D<sup>r</sup> DECRÉQUY,

### Lettre de M. B<sup>\*\*\*</sup>, enseigne de vaisseau

Toulouse, le 26 septembre 1902.

Je déclare avoir acquis, pendant les six séances auxquelles j'ai assisté en septembre 1902, la conviction absolue de la réalité du phénomène de la matérialisation.

Dans des conditions de contrôle que je considère comme très bonnes j'ai vu apparaître à de nombreuses reprises l'Être décrit par M<sup>me</sup> la générale Noël. Je l'ai touché trois fois, les deux premières fois je n'ai senti que son voile d'un tissu très fin, la troisième, j'ai touché la main et le poignet gauches. Je l'ai vu porter un verre à ses lèvres et enfin j'ai constaté sa présence en même temps que celle du médium trois fois : deux fois j'ai vu les deux personnages dans le cabinet, le médium assis, l'Être debout, les rideaux étant soulevés ; une troisième fois ils sont sortis tout deux devant les rideaux.

B<sup>\*\*\*</sup>, enseigne de vaisseau.

(Revue scientifique et morale du spiritisme.)





## LA PRINCESSE KARADJA

(Suite et fin.)

---

Le genre de médiumnité le plus intéressant dont a été douée la princesse Mary Karadja est sans doute celui qui se manifeste en ses dessins automatiques.

La princesse a probablement pris quelques leçons de dessin lorsqu'elle était encore à peu près une fillette, puisque cela fait partie de toute éducation soignée. Mais elle n'a jamais, depuis lors, cultivé les arts figuratifs, à tel point qu'elle avoue franchement : « Même si ma vie en dépendait, je ne pourrais reproduire un seul des dessins que j'exécute lorsque je suis entransée. » Mais, dans cet état, elle a même dessiné de superbes portraits au pastel, dont des artistes suédois ont été émerveillés. Plusieurs dessins — et non des moindres — ont été tracés dans l'obscurité. Tel un portrait supposé de saint Jean-Baptiste, qui a été reproduit. Pour la plupart, les sujets de ces dessins sont allégoriques et ont trait aux idées spirites, chères à la princesse.

Mais notre intention n'est pas d'examiner ces dessins sous le rapport exclusif de l'automatisme inconscient, qui, tout en étant un phénomène d'un intérêt scientifique considérable, passe tout à fait en seconde ligne lorsqu'il laisse entrevoir la mystérieuse intervention d'une intelligence extraterrestre. Tel est justement le cas de plusieurs dessins automatiques de Mme Mary Karadja. Nous laissons la princesse elle-même raconter l'un de ces faits.

C'était en 1900. Elle avait depuis peu publié le poème inspiré : *Vers la lumière* et la brochure *Phénomènes spirites*, dont nous avons parlé, et qui avaient attiré fortement l'attention publique du nord de l'Europe sur le spiritisme :

« Je reçus des centaines de lettres », raconte la princesse,

« venant de personnes en deuil, en Suède, Danemark et Finlande. L'une de ces lettres venait de M. George Larsen, de Copenhague, dont je n'avais jamais entendu parler : il me disait avoir, peu de mois avant, perdu sa femme qu'il aimait beaucoup ; étant matérialiste, il était plongé dans un chagrin sans espoir jusqu'au jour où il avait lu mes livres : cette lecture l'avait décidé d'aller à Londres pour consulter les médiums dont je parlais, ajoutant que la vie ne lui paraissait supportable que s'il pouvait acquérir la *certitude* qu'après la mort nous retrouvons ceux qui nous ont été si chers ici-bas.

« Le soir où je reçus cette lettre, nous avions une séance chez moi ; mon mari se manifesta et je lui demandai s'il pourrait trouver M<sup>me</sup> Larsen. Je fus très surprise lorsqu'il me dit qu'elle était présente. Je m'étonnais, disant que nous venions seulement de la demander. Mon mari reprit que c'était elle qui avait inspiré à M. Larsen de m'écrire, ajoutant : « Elle désire qu'il vienne ici. » Je fis part de cette nouvelle à M. Larsen qui, sans perdre de temps à me répondre, se mit en route pour Stockholm.

« Depuis l'hiver dernier, j'ai reçu le don de faire des dessins médianiques ; ma spécialité est de faire des portraits d'esprits. Le jour où M. Larsen arriva à Stockholm, j'avais exécuté au crayon une très belle tête de femme ; le visage en était si expressif qu'il ne pouvait être une création de fantaisie : l'on sentait instinctivement que ces traits séduisants avaient appartenu à une créature humaine.

Je venais à peine de terminer ce dessin lorsque M. Larsen fut annoncé et que mes amis arrivèrent pour la séance. En voyant le portrait sur la table, M. Larsen poussa une exclamation de joie et de surprise, disant qu'il reconnaissait *sa femme!*

« Il tira une photographie de sa poche et nous la montra, disant que le dessin était bien plus ressemblant parce qu'il la rappelait telle qu'on l'avait vue pendant les derniers jours de sa vie, tandis que la photographie la représentait en bonne santé. Plus tard, il m'a écrit que son beau-père avait sangloté en voyant le dessin.

« Des centaines de personnes en Suède et en Danemark

sont devenues croyantes à la suite de ce fait, car M. Larsen m'était complètement inconnu, et nous n'avions pas un seul ami commun.

« Pendant la séance, M. Larsen reçut les messages les plus probants; sa femme lui dit son nom de baptême que nous ignorions tous, et lui rappela plusieurs circonstances de leur vie privée; elle joua sur une mandoline un de ses airs favoris. Puis elle demanda à M. Larsen de se rendre à Copenhague, à un endroit qu'elle lui mentionna et que nous ignorions tous; qu'il y trouverait une femme nommée Christina à laquelle on avait fait un tort qu'elle voulait voir réparer. Revenu dans son pays, M. Larsen trouva cette femme à l'endroit indiqué. Il n'avait jamais entendu parler d'elle auparavant. Je considère ce fait comme une excellente preuve d'identité d'un esprit, car il ne peut être expliqué par la théorie de la conscience subliminale, puisque nous ignorions tous l'existence de Christina, que feu M<sup>me</sup> Larsen était seule à connaître. »

M. Georges Larsen, se trouvant dernièrement à Berlin, écrivit de là à M. Hermann Grönvall, éditeur du journal *Elko*, une lettre descriptive de plusieurs séances, auxquelles la princesse Karadja, la comtesse de Molkte, M<sup>lle</sup> Frisk, de Stockholm, M<sup>me</sup> Abend le médium, et deux parents de celle-ci étaient présents.

Il dit : « Ce que je croyais être impossible est arrivé. Ici, à Berlin, en présence de plusieurs témoins, j'ai vu ma femme décédée. Je l'ai vue quatre fois dans des conditions qui excluent toute possibilité de fraude ou d'hallucination. La chose maintenant me paraît si naturelle que je suis étonné de mon ci-devant scepticisme (1). »

La princesse Karadja nous écrivait au sujet de ces mêmes séances :

« Nous étions neuf témoins qui ont vu M<sup>me</sup> Larsen matérialisée. *Trois lampes brûlaient.* Nous avons déshabillé le médium avant la séance; chaque vêtement, jusqu'à la che-

(1) N'oublions pas qu'il est facile au démon de prendre la forme et le langage de la personne évoquée, et que l'identité de l'esprit n'a jamais été démontrée.

mise et les bas, a été fouillé, ainsi que la chambre. Nous avons vu l'esprit et le médium en même temps *l'un à côté de l'autre, en pleine lumière*. Le médium est une petite femme assez laide; M<sup>me</sup> Larsen grande, svelte, admirablement belle. Elle s'est montrée vêtue exactement comme sur mon dessin (fait un an auparavant) et drapée dans du tulle avec une étoile sur la tête. Elle a laissé trois mètres de tulle entre les mains du mari : c'était pareil à son voile de mariée. Il est absolument impossible que ce tulle, *sans un pli*, fût dissimulé sur le médium ou dans la chambre. »

Laissons maintenant les quatre séances avec le médium M<sup>me</sup> Abend, et revenons au portrait médiumnique de M<sup>me</sup> Larsen.

Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire comprendre l'importance de ce fait. Il semblerait donc que les « savants » qui entassent de si beaux volumes sur l'« Automatisme psychologique », sur les « altérations de la personnalité », etc., ne pourraient pas négliger des cas pareils. N'en croyez rien. La science, la science, la science, l'amour de la science, les nouvelles lumières de la science — tout ça c'est fort beau, pourvu que ça ne mette pas en danger votre candidature à une chaire de la Sorbonne, du Collège de France ou d'un autre Institut quelconque. Lorsqu'un pareil danger menace, alors on laisse les « obscurantistes », ceux qui « voudraient nous ramener aux ténèbres du moyen âge », rester seuls fidèles à la science — qui, pour eux, n'a pas d'S majuscule.

Le prétexte que l'on saisit d'ordinaire pour se dispenser de tenir compte de ces faits est « qu'ils manquent des témoignages nécessaires pour qu'on puisse les considérer authentiques. » Eh bien! cherchez-les, les témoignages; vous savez bien vous donner la peine d'entreprendre des recherches, quand il s'agit de faire des publications qui peuvent jeter le discrédit sur les phénomènes médiumniques!

Pour notre part, nous avons prié M<sup>me</sup> Karadja de nous fournir un certificat pouvant appuyer le récit que l'on vient de lire. La princesse avait ce certificat, bien qu'elle n'ait pas jugé à propos de le publier jusqu'à ce jour. Le voici donc :

Je certifie, par la présente, que lorsque je suis arrivé à Stockholm pour assister à une séance chez la princesse Karadja, nous ne nous connaissions absolument pas, qu'elle n'avait jamais ni vu ni entendu parler de ma femme morte, que nous n'avions pas un seul ami commun et que nous n'habitions pas la même ville.

Le portrait de ma femme, dessiné par la princesse quelques heures avant la séance, la représente telle qu'elle était les dernières heures de sa vie. J'ai parfaitement reconnu l'expression de son œil mourant; le père de ma femme et plusieurs amis l'ont également reconnue.

A la séance, ma femme me pria de me rendre à un endroit de Copenhague qu'aucun de nous ne connaissait, pour y chercher une personne appelée C... J'obéis et j'y trouvai cette personne à l'endroit indiqué. Cela ne me laisse aucun doute au sujet de l'identité de l'esprit de ma femme.

Copenhague, le 22 août 1900.

Overassistent GEORG LARSEN.

(Oesterbro Station, Copenhague, Danemark.)

Ce cas n'est pas unique. Celui se rapportant à la comtesse Gyllensvard est tout aussi remarquable. Voilà comment la princesse Karadja le raconte :

« L'automne passé, après avoir dessiné le portrait d'une jeune fille, je reçus l'ordre de mon guide (je suis *clairaudiente*) d'envoyer ce dessin automatique à Potsdam, parce qu'il serait identifié par une amie de la comtesse de Moltke. Cela eut lieu six mois plus tard. Je ne connais pas la comtesse Gyllensvard, ni son amie morte; le portrait n'aurait donc jamais été reconnu, s'il était resté chez moi. »

Voilà maintenant le certificat de la comtesse Gyllensvard :

Je certifie, par la présente, avoir reconnu les traits de mon amie M<sup>lle</sup> Helen Dickson, dans un dessin automatique exécuté par la princesse Karadja.

M<sup>lle</sup> Dickson, native de Gothenbourg, est morte le 24 février 1893.

Elle ne connaissait absolument pas la princesse, qui n'a jamais vu de portrait d'elle.

Le dessin automatique avait été remis à la comtesse de Moltke, à Potsdam, chez qui il a été identifié par moi. Je ne connais pas personnellement la princesse Karadja...

Ebba PIPER (1).

Amélie GYLLENSVARD née PIPER.

Eva WATHANY née THANN (1).

(Sodertalje, Suède.)

(1) Ces deux signatures sont celles des deux membres de la famille de la comtesse Gyllensvard, qui appuient les déclarations de la comtesse.

Cédons une fois encore la parole à la princesse Karadja :

« Au mois de février 1901, en passant par Berlin, j'assistai à une séance très intéressante avec le médium à fleurs, M<sup>me</sup> Anna Rothe. Elle vint quelques jours après chez moi pour voir mes dessins et fut excessivement surprise de reconnaître parmi eux le portrait de sa fille, décédée il y a cinq ans environ. Ce dessin fut fait le 1<sup>er</sup> août 1900. Je n'avais jamais rencontré M<sup>me</sup> Rothe avant le 10 février 1901, et je ne savais pas qu'elle avait perdu une fille...

« M<sup>me</sup> Rothe m'envoya ensuite une photographie de sa fille. La ressemblance est frappante. »

Nous avons entre les mains un certificat se rapportant à ce dernier fait. Toutefois, nous n'aurions pas publié ce cas, à cause des soupçons qui planent actuellement sur M<sup>me</sup> A. Rothe, si la circonstance de la photographie de la jeune fille, qui a permis de contrôler la ressemblance du dessin médianique avec la personne qu'il représente, n'était pas de tel caractère à écarter le doute que le *blumenmedium* ait pu se jouer de la bonne foi de la princesse Karadja.

La princesse Karadja raconte encore :

« Morel bey et sa femme (de l'ambassade turque à Berlin) identifièrent un de mes dessins comme étant le portrait de Rustem pacha (feu l'ambassadeur turc à la cour de Saint-James). J'avais rencontré ce monsieur une seule fois il y a onze ans et je ne me le rappelais plus du tout (1).

« La comtesse de M..., une dame allemande, que je n'avais jamais rencontrée, entendant parler de ce cas, m'écrivit pour me demander s'il ne me serait pas possible d'obtenir le portrait de son père. Je répondis que j'essaierais volontiers, si elle voulait bien concentrer ses pensées sur moi à une certaine heure, mais que je n'étais pas du tout sûr de réussir. Je dessinaï une figure très particulière à l'heure convenue. La comtesse de M... vint à Stockholm pour me voir. Le por-

(1) Une lettre signée par M. et M<sup>me</sup> Morel, attestant l'authenticité de ce fait, a été lue au Congrès spirite de Paris. Nous attachons moins d'importance à ce cas, puisque, comme la princesse avait vu une fois Rustem pacha, l'on peut toujours objecter que sa subconscience en avait gardé le souvenir. Il est pourtant juste de remarquer que, selon la déclaration de M. et M<sup>me</sup> Morel, le dessin représente le pacha dans un âge avancé, quoique la princesse ne l'eût vu que onze ans avant sa mort.

trait représentait son père tel qu'il était *dans sa première jeunesse*, vingt ans avant que je fusse née. »

Il nous sera encore permis de toucher à quelques phénomènes bizarres qu'on ne peut passer sous silence sans laisser dans l'ombre un côté intéressant de la physionomie psychique de la princesse.

Elle a éprouvé deux fois dans sa vie la sensation de la paramnésie, du « déjà vu », que nous avons étudiée longuement dans la *Revue des Études psychiques* de l'année passée.

La première fois, notre médium n'avait que treize ou quatorze ans : elle était encore au pensionnat de Genève.

« On me fit faire une excursion », raconte-t-elle, « pendant laquelle je visitai un endroit de la Suisse que je reconnus absolument, quoique je n'y fusse jamais allée de ma vie. Je me mis à sangloter, tellement l'émotion m'étouffait.

« En 1890, je me trouvais à Bournemouth (Angleterre), avec mon fils malade. Faisant une promenade, j'arrivai près d'une colline. Je reconnus l'endroit et *savais ce qui se trouvait de l'autre côté*, sans avoir jeté un coup d'œil sur le versant opposé. »

L'hypothèse toute naturelle qui se présente à l'esprit d'un spirite réincarnationniste, quand il est sujet à de pareils phénomènes, c'est qu'il doit avoir vu ces lieux au cours d'une autre existence précédente.

Quant à nous, nous avons aussi songé à la *télésthésie*, c'est-à-dire, à l'hypothèse de la sortie de l'esprit de la princesse hors du corps, pendant le sommeil, ou la transe. Nous avons donc questionné à ce sujet M<sup>me</sup> Karadja. Voici sa réponse :

« Notariew Sandstedt (52, Dalagatan, Stockholm) me vit, au mois d'avril 1901, soudain devant lui très distinctement. Mon corps se trouvait à ce moment en Belgique. J'y étais alitée, très vexée de ne pouvoir travailler.

« M<sup>lle</sup> Lind of Hagely (25, Brahegatan, Stockholm) m'affirma que l'été passé, lorsqu'elle visita Londres, plusieurs personnes à une séance spirite lui demandèrent si j'étais morte, parce qu'elles m'avaient vu apparaître au milieu d'elles.

« Ma sœur la baronne Lagerbielke, la baronne Kyhn, le

chambellan Lagerberg et plusieurs autres personnes ont aussi affirmé m'avoir vu astralement à différentes occasions.

« A deux ou trois reprises, j'ai été absolument consciente de quitter mon corps... »

Nous nous sommes longuement occupé de la princesse Karadja médium : cela ne doit pas nous faire oublier la princesse Karadja apôtre.

Son rêve, qui est en bon chemin de se réaliser, c'est de voir *le* Spiritualisme remplacer les différents spiritualismes, *la* Religion se substituer aux différentes religions. Elle exprime sa pensée par une image frappante :

« L'humanité est un immense bâtiment où chaque religion représente une fenêtre — grande ou petite — par laquelle pénètre le *même* soleil... Les hommes qui s'y trouvent auprès des différentes fenêtres se querellent entre eux, prétendant que l'un donne plus de lumière que l'autre et chacun affirme que la *vraie* lumière ne saurait entrer qu'à la fenêtre où il se trouve lui-même.

« C'est la mission du spiritualisme d'abattre toute la muraille qui sépare les différentes fenêtres. »

Espérons que la princesse saura éviter l'erreur habituelle des spirites, des théosophes, etc., de créer, sans s'en apercevoir, avec leurs révélations et leurs fantaisies, de nouveaux dogmes, de nouvelles religions (1)...

(1) Ces aveux confirment ce que des écrivains catholiques avaient annoncé depuis longtemps, — les spirites ont la prétention de fonder une religion nouvelle sur les ruines du catholicisme, et les violences de leur langage contre les dogmes chrétiens laissent voir clairement leurs projets et leurs espérances. E. M.



## SÉANCES AVEC EUSAPIA PALLADINO

(Suite et fin.)

Maintenant, avons-nous, dans les dix séances que nous a données M<sup>me</sup> Palladino, le fait qui suffit à rendre nécessaire l'hypothèse spirite au détriment de toutes les autres imaginées jusqu'à ce jour?

A cette question, il n'est pas possible de répondre d'une manière catégorique, puisqu'il n'est, et *il ne sera jamais* possible d'obtenir des preuves scientifiques d'identité de la part des entités qui se manifestent.

J'aurai beau voir, toucher, entendre un fantôme, lui reconnaître l'aspect d'une personne morte que j'ai connue et que le médium n'a jamais entendu nommer, obtenir de cette apparition éphémère les démonstrations les plus remarquables, les plus émouvantes, — rien ne suffira jamais à constituer le fait scientifique irréfragable pour tous, destiné à rester dans la science à côté de l'expérience de Torricelli, de celle d'Archimède ou de celle de Galvani.

Il sera toujours possible d'imaginer un engin inconnu, dont la force et la matière sont tirées du médium et des assistants et sont combinées de manière à produire les effets en question.

Il sera toujours possible de trouver dans la nécessité de la présence d'un médium pourvu d'aptitudes spéciales, dans la pensée des assistants, dans l'attention de l'attente, les preuves de l'origine *humaine* des faits.

Il sera toujours possible de tirer de l'arsenal, où sont les armes ayant servi contre ces études depuis cinquante ans, quelque argument générique ou spécifique, *ad rem et ad hominem*, sans connaître, ou sans faire montre de connaître, la réfutation de l'argument dont il s'agit...

La question est donc réduite, d'un côté, à un examen individuel des faits dont on a été le témoin, et de ceux que l'on tient de sources, autorisées, de façon à créer une conviction personnelle capable de résister même aux impitoyables moqueries des sceptiques; de l'autre côté, à préparer l'opinion publique à admettre, sans trop de défiance, la vérité des faits que des personnes dignes de foi ont observés...

Un expérimentateur éminent, Sidgwick, a déjà dit qu'il *n'existe pas* de fait capable de convaincre *tous*, mais que *chacun* peut, en observant avec calme et avec patience, parvenir à trouver le fait suffisant pour sa conviction personnelle.

Tout ce que je puis dire, c'est que pour moi ce fait existe; il suffit pour cela que je me reporte aux phénomènes qui me regardent personnellement dans les deux dernières séances...

« Outre les séances pour ainsi dire *officielles*, dont a rendu compte le professeur Porro, plusieurs membres du Cercle Minerva tinrent quelques séances privées avec Eusapia Palladino. L'une d'elles présente un tel intérêt, que nous jugeons utile de rapporter en grande partie le récit qu'en a fait l'un de nos collaborateurs, M. Ernest Bozzano, dont nos lecteurs connaissent l'importante étude sur la « Paramnésie ».

La séance médiumnique dont je vais parler peut être regardée comme l'une des plus importantes que l'on ait jamais obtenues grâce à la médiumnité d'Eusapia Palladino.

Des raisons faciles à comprendre m'empêchent de publier les noms des personnes qui firent partie du groupe; mais la direction de ce journal les connaît fort bien.

Cette séance improvisée eut lieu dans la salle à manger d'une maison privée, sans aucun préparatif.

Voilà comment nous étions disposés autour de la petite table rectangulaire à quatre pieds. Eusapia était assise à l'une des extrémités; j'étais à sa droite; puis venait M<sup>lle</sup> R., à l'autre bout: en face du médium se trouvait M. P., qui avait à sa droite M. F. A. et M<sup>me</sup> A., les maîtres de la maison. Eusapia

se trouvait donc assise entre M<sup>me</sup> A. à gauche et moi-même à droite...

Nous baissâmes le gaz, sur la prière de l'agent occulte (qui se manifestait au moyen de coups sur la table); la chambre resta encore suffisamment éclairée par le reflet d'une bougie allumée dans l'antichambre. Cela étant fait, la grande table à manger placée derrière moi se mit à se mouvoir et fut transportée avec grand bruit jusqu'à l'angle extrême de la pièce; l'intention évidente de l'agent occulte était d'obtenir plus d'espace. Presque simultanément, le tapis qui était sur la table à manger en fut enlevé et jeté sur la petite table. Comme la chaleur allait en augmentant, nous exprimâmes le désir que le tapis que recouvrait nos mains fût retiré.

« John King » ne le permet pas; il affirme qu'il a transporté là le tapis avec intention, dans le but de mieux accumuler et condenser le fluide extériorisé...

Je sens notre table se déplacer vivement vers la gauche, de sorte que je me trouve justement en face de la porte par laquelle la lumière entre. Peu après, une grosse tête se montre, puis disparaît rapidement dans l'espace clair qui est devant moi, plusieurs fois de suite. Elle s'approche si près de moi, que je puis distinguer nettement le profil du nez qui est aquilin et la barbe en pointe.

Alors les attouchements commencent. M. et M<sup>me</sup> A. se sentent serrer la main. Quant aux contacts sur ma personne, ils sont si multipliés qu'il m'est impossible d'en déterminer le nombre.

Je remarque pourtant, que tout en étant favorisé par ces mains fluidiques, aucune d'elles ne m'avait encore honoré d'un serrement de mains, quand, tout à coup, je vois descendre d'en haut deux grosses mains qui saisissent ma main droite et la lèvent au-dessus des leurs. Elles la serrent avec violence et lui impriment une secousse si forte, qu'il y a lieu de craindre qu'elles ne la disloquent. Je cherche à leur opposer de la résistance, espérant pouvoir mesurer la force musculaire de l'agent occulte; mais une secousse des plus violentes, irrésistible, me fait plier le bras et comprendre qu'il est inutile de faire de l'opposition. Les lois les plus élé-

mentaires de la mécanique enseignent qu'un point d'appui est la condition indispensable à la production des forces. Or, ces mains viennent tantôt d'en haut, puis, de mon côté droit, c'est-à-dire du côté opposé au médium, et portent ma main en l'air. Elles étaient donc suspendues et isolées dans l'espace. Où était donc leur point d'appui et comment expliquer un tel phénomène?

De petits coups secs et métalliques, faibles tout d'abord, mais augmentant en force, se font entendre (je cherche à les comprendre, mais en vain); une main me prend délicatement la barbe et en coupe une mèche, pendant qu'une autre main s'était approchée de mon menton. Cette fois-ci je n'ai plus de peine à m'expliquer le phénomène. L'agent occulte est en possession des ciseaux qui étaient dans mon nécessaire. Après cela, John s'avise de passer, avec délicatesse, les mêmes ciseaux sur la figure de M. F. A.; puis il revient à moi et les replace dans la poche où j'avais mon mouchoir.

Alors suit une pause de quelques secondes; on entend s'ouvrir avec bruit le piano qui était placé à une distance de 1<sup>m</sup>20 derrière le médium et qui se met à jouer d'abord une mélodie, puis s'arrête pour recommencer de nouveau, comme si l'exécutant cherchait à se rappeler un air oublié depuis longtemps. Ce phénomène se continue pendant quelques minutes encore et la main mystérieuse finit brusquement en parcourant toutes les notes du clavier.

Au même instant, on demande de faire l'obscurité complète et M. F. A. se hâte de fermer la porte qui communique avec l'antichambre; mais une fente de la fenêtre laisse assez de lumière pour me permettre de distinguer nettement le profil de quelqu'un qui est en face de moi. Je n'étais pourtant pas favorablement placé, quand tout à coup la table se mit à parcourir un quart de cercle sur elle-même, nous obligeant à la suivre dans son mouvement de rotation.

Aussitôt après, deux mains puissantes me saisissent par les épaules et me font faire un tour sur moi-même, de sorte que je me trouve ainsi en face de la fenêtre. Je comprends dès lors qu'un phénomène nouveau va se produire; en effet, je vois apparaître distinctement d'en haut un bras entier qui

vient me toucher l'oreille et va frapper ensuite l'épaule de M. F. A. qui était vis-à-vis de moi; le bras disparaît et une tête d'enfant, au profil bien dessiné, se montre entre F. A. et M<sup>me</sup> A. La tête s'incline à plusieurs reprises, s'avance et se retire visiblement à la lumière. Je la distingue assez pour qu'il me soit facile d'y voir onduler une mèche de cheveux.

Malgré ma déclaration formelle, M. F. A. pense que ce doit être la tête de John. Nous interrogeons la table qui répond négativement. Alors M<sup>me</sup> A. demande, à son tour, si cette tête ne serait pas celle de son petit frère César, mort à l'âge de trois ans. (John avait, en effet, annoncé au commencement de la séance que le petit frère de M<sup>me</sup> A. serait en état de pouvoir se manifester.) A cette question, la table répond énergiquement « oui » et, au même instant, M<sup>me</sup> A. se sent entourer le cou de deux petites mains et une figure d'enfant se presser contre la sienne et elle dit qu'elle sent sur ses genoux un poids qui lui paraît celui des deux petits pieds d'un enfant. Ainsi que l'on peut voir, nos sensations, en coïncidant, se contrôlent mutuellement, cette fois encore.

Passons à la seconde partie de la séance. — Des attouchements variés se manifestent de nouveau; on commence à apercevoir de petites flammes et l'on dirait qu'elles sortent de la table; elles volent tout autour comme des lucioles et s'évanouissent ensuite au-dessus de nos têtes. Peu après, de semblables lumières se montrent sur les mains des assistants: deux d'entre elles, des plus belles, apparaissent sur ma poitrine, y restent et brillent quelque temps comme des étoiles d'une couleur azurée et verdâtre; d'autres flammes grosses comme une noisette se forment en grande quantité derrière et au-dessus d'Eusapia; elles s'élèvent rapidement jusqu'au plafond et voltigent comme des papillons; ce phénomène n'excéda pas la durée d'une demi-minute.

Bientôt après, nous entendons comme un bruit étrange de verres qui s'entrechoquent dans le buffet: un coup sec et sonore, à la fois caractéristique et familier, nous annonce que quelqu'un a débouché une bouteille, tandis que M. F. A. nous dit qu'on lui a mis un tire-bouchon dans la main et que nous

entendons distinctement le bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille. Il n'y a plus de doute; c'est du vin qui a été versé dans les verres.

Peu après, je sens qu'un objet rond et solide est pressé contre ma lèvre inférieure et à mon grand étonnement, je vois que c'est un verre de vin. Je préviens aussitôt les autres membres du cercle. Au même instant, je sens que le verre se penche; mes lèvres sont humectées par le liquide. Malheureusement, un peu à cause de la surprise, un peu par suite de la hâte que j'avais d'avertir aussitôt mes amis de ce qui m'arrivait, j'avalai de travers; je fus alors saisi d'un accès de toux, et le verre fut retiré. Ma voisine de droite, M<sup>lle</sup> R..., demande à John d'avoir l'amabilité de lui en donner à son tour et un autre verre qu'elle vida lui fut soudain offert. Un troisième verre fut versé en outre au voisin de cette dernière, M. P... avec cette différence qu'après que le liquide lui fût mis aux lèvres, l'agent occulte lui ouvrit la main et y plaça le verre. A peine eût-il vidé le verre qu'une force inconnue le lui arracha de la main et nous l'entendîmes tomber sur le plateau, qui était au fond de la salle.

- Pendant que tout ceci se passait, j'eus tout le temps d'observer Eusapia. Non content de lui tenir la main droite, je voulus m'assurer encore que sa main gauche était contrôlée par M<sup>me</sup> A... De plus, le plateau sur lequel les verres se trouvaient était à près de deux mètres de distance d'Eusapia, lui ôtant ainsi la possibilité de l'atteindre.

Je ne négligeai aucun moyen de contrôle et j'exercai sur toutes les personnes composant le cercle une surveillance des plus sévères.

Tout à coup, nous entendons le bruit d'un liquide versé sur les vêtements de quelqu'un. Nous apprenons bientôt que la victime est Eusapia elle-même, que l'agent occulte est en train de faire boire à son tour. Or, à ce qu'il paraît, elle avait, sans y avoir pris garde, éloigné ses lèvres du verre — ce qui fait que le vin s'était répandu sur sa robe. M<sup>me</sup> Palladino, se sentant toute mouillée, commence à crier, à protester: elle veut à tout prix que l'on fasse la lumière. Nous hésitons d'abord, mais nous finissons par la contenter...

Eusapia s'essuie, se rassoie; chacun reprend sa place, la séance recommence et l'on refait l'obscurité.

Presque aussitôt, un corps dur se heurte en cadence contre le dessous de la table, et, peu après, une bouteille vide est mise entre les mains de M. F. A. C'est la même bouteille que « John » a vidée en remplissant ses fonctions d'échanson.

A ce moment, il faut que je fasse remarquer la plaisanterie assez spirituelle qui se cache dans tout cet épisode. Quoique les maîtres de la maison l'en eussent prié instamment, « John » ne s'était pas laissé émouvoir et ne leur avait pas donné à boire. Ils les avait négligés, en gardant toutes ses prévenances pour les hôtes de céans. Il avait même largement favorisé ces derniers puisque — au lieu de se servir des petits verres qui étaient prêts sur le plateau — il avait été plus loin chercher des verres ordinaires. Toutefois, à titre de juste compensation, avait-il eu l'obligeance de laisser aux maîtres de la maison tout d'abord le bouchon, ensuite la bouteille vide.

En effet, aussitôt que j'eus attiré l'attention de mes amis sur cette farce, voilà que la table commence ses vibrations caractéristiques, dont a déjà parlé M. Porro [dans les articles précédents, et que l'on ne saurait interpréter que comme un éclat de rire...

... Jusqu'ici, Eusapia s'est maintenue dans un état complet de veille. Elle parle et discute les phénomènes qui se suivent; et, contrairement à son habitude, elle est restée constamment immobile comme une statue; ses mains si souvent agitées par des mouvements convulsifs sont comme mortes sur celles de ses voisins. Dans de telles conditions, le contrôle du médium avait été aisé et sûr.

Mais, à ce moment, des bouffées de vent froid commencent à passer dans la chambre; en même temps, les signes avant-coureurs du sommeil médiumnique se manifestent dans Eusapia; bientôt la transe devient complète, profonde.

Tout à coup, deux bras énormes me serrent fortement le corps; mon épaule gauche est pressée contre un torse herculéen, je sens une tête s'approcher de la mienne et son haleine chaude passer sur ma figure; puis, la tête se tourne et les cheveux qui la couvrent me touchent légèrement à son pas-

sage; la lumière projetée de la fenêtre me permet de distinguer parfaitement le profil. Je m'efforce de tâter avec le coude, seul resté libre, la forme corporelle qui se manifeste ainsi; c'était celle d'un athlète. Mais il me fut impossible de découvrir de quels vêtements elle était revêtue; ils me semblaient être faits d'un tissu très fin et, au toucher, j'en sentis la surface inégale. Après m'avoir tenu ainsi embrassé pendant une minute, John se retira.

Les manifestations s'arrêtent pendant quelques instants pour continuer ensuite avec la même intensité.

Je sens à mon front le contact léger d'une main délicate; le même attouchement se renouvelle ensuite à l'épaule gauche, puis à la droite, enfin à la poitrine. Je n'ai pas de peine à comprendre que la main a voulu tracer sur moi le signe de la Croix. Après cela, la main se pose sur mes lèvres et j'y pose avec respect un baiser; je n'ai aucune peine à reconnaître que cette main est celle d'une femme.

A cinq ou six reprises différentes, la forme revint, sur ma demande, m'embrasser et avant de me quitter, elle prononça distinctement et avec une profonde tristesse ce seul mot : « Adieu ».

Alors suit un silence profond. M<sup>me</sup> Palladino, immobile comme une statue, dort profondément à côté de moi.

M. F. A. prie *mentalement* « John » de lui fournir, si c'est possible, des renseignements sur une personne dont il manque de nouvelles depuis longtemps. Voilà que M<sup>lle</sup> R. déclare que quelqu'un lui a ôté de la poche une feuille de papier : M. F. A. s'aperçoit en même temps qu'une main lui tire de sa poche son crayon. Bientôt nous entendons distinctement le bruit d'un crayon qui écrit. Sept coups nous ordonnent de faire la lumière. Nous trouvons la feuille de papier sur la table; on n'y lit qu'un seul mot : *Mort*. C'était la réponse à la question formulée *mentalement* par M. F. A.

Il ne faut pas oublier, à ce propos, que le médium est une femme qui ne sait pas écrire.

Eusapia se réveille. Elle est blême, épuisée de fatigue, très faible. Mais l'air frais de la nuit ne tarde pas à lui rendre des



forces ; dix heures de sommeil la rétablissent complètement...

En terminant, je me bornerai à répondre à une question qui sera probablement présente à l'esprit de bien des lecteurs : — A quoi devons-nous attribuer la réussite exceptionnellement favorable de cette séance ?

La réponse est aisée : à la concomitance des principaux coefficients psychiques nécessaires au succès des séances médiumniques.

D'abord, nous étions peu nombreux. Ensuite, nous étions parfaitement d'accord, par suite d'expérimentations exécutées régulièrement ensemble. Enfin, le médium se sentait comme attiré par un courant de sympathie vers les membres du groupe...

En forme de corollaire, je ne puis m'empêcher de faire remarquer aux lecteurs une curieuse anomalie psychologique, qui ne se glisse pas uniquement au milieu des rangs d'élite des superhommes, lesquels, lorsqu'ils n'ont absolument pas autre chose à faire, daignent tourner leur attention sur les recherches psychiques. Cette anomalie se manifeste surtout dans une classe hétérogène de profanes — une classe infiniment nombreuse et qui descend par degrés de l'homme cultivé jusqu'au plus parfait imbécile qu'il soit possible d'imaginer. Voilà, en deux mots, de quoi il s'agit.

Tout superhomme en question, tout profane auquel prend la fantaisie de déraisonner à ce sujet, non seulement se trouve irrésistiblement entraîné à se considérer comme un être muni d'une pénétration d'esprit tout à fait hors ligne, mais en même temps, et avec la même candeur de conviction, il se montre inébranlablement sceptique, chaque fois qu'il est question de l'intelligence des autres. En deux mots, il ne veut absolument pas reconnaître chez autrui les qualités qu'il s'accorde à lui-même avec tant de prodigalité. La contradiction est patente, mais n'est pas moins réelle. Les savants les plus éminents eux-mêmes ne trouvent pas grâce auprès de lui... « Il nous faut des hommes d'une puissance d'observation bien autrement profonde et scientifique ! » Et en disant cela, tout aussi bien le superhomme que l'imbécile pensent avec complaisance à eux-mêmes.

C'est de cette aberration de raisonnement que tirent leur origine la plupart des jugements inconsidérés, toujours changeants, qu'il nous faut entendre de ceux qui ne connaissent pas le premier mot de ces sciences et qui ont la prétention de poser en maîtres. Les pauvres, qui déclarent vouloir penser en toute circonstance de leur propre tête et qui ne comprennent point que ce droit est la conséquence imprescriptible d'un devoir sacré accompli : celui d'avoir tout d'abord étudié longuement, sans cesse, avec conscience, la matière dont on veut parler.

« En terminant cette relation, nous serions bien aises de pouvoir satisfaire la curiosité légitime de nombre de nos lecteurs, qui désirent connaître quelle impression ont laissée les séances médiumniques de Gênes sur le professeur Henry Morselli, qui a assisté à une partie d'entre elles.

« Malheureusement, l'éminent psychologue ne s'est pas encore ouvert à ce sujet ; il s'est montré fort réservé avec les personnes elles-mêmes qui ont pris part avec lui aux expériences.

« Les seules déclarations publiques qu'il a faites à ce sujet sont celles qui lui ont été arrachées par un spirite très connu en Italie ayant publié dans le *Caffaro* de Gênes un article dans lequel il parlait de Morselli de telle façon que celui-ci a jugé indispensable de répondre par une lettre adressée au directeur du même journal, et de laquelle nous détachons les passages suivants » :

« ... Je suis libre d'étudier à mon aise le « spiritisme » et les questions qui s'y rattachent ; je suis libre de demander de faire partie d'un Cercle<sup>(1)</sup> composé de personnes absolument dignes et respectables, qui se proposaient sans passion et sans idées préconçues, ni spiritistes ni antispirites, d'observer les phénomènes médianimiques de M<sup>me</sup> Palladino ; je suis libre de rechercher, chaque fois que l'occasion s'en présentera, les faits qui peuvent m'aider à me former une opinion ; en

(1) Le « Circolo scientifico Minerva ». — (N. de la R.)

dernier lieu, j'ai le droit, comme tout autre, de manifester mon avis quand il me plaît et de la manière que je veux, dans la forme que je préfère, avec la tournure que j'estimerai nécessaire pour prouver qu'elle est fondée, réfléchie et consciencieuse...

« Or, il n'y a personne en Italie, parmi ceux qui étudient la question spirite, qui ignore quelle est ma situation actuelle vis-à-vis du spiritisme : je l'ai déclaré ouvertement, longuement, dans une lettre au comte Baudi de Vesme, parue dans la *Revue des Etudes psychiques* de septembre 1900... Tous savent que, depuis des années et des années, j'admets l'*authenticité* de plusieurs phénomènes « médiumniques », tandis que je conteste uniquement leur *explication* « spirite »...

« Un savant véritable sait bien que, surtout en des questions aussi ardues et aussi compliquées que le sont la « médiumnité » d'Eusapia Palladino et le caractère des phénomènes *réels* ou *apparents* qu'elle produit, l'on ne peut pas nier ou affirmer avec légèreté et sans un examen profond.

« Or, jusqu'à ce que je n'aie pas vu, touché, entendu, je me suis tenu de côté; je n'ai jamais énoncé avec témérité des jugements et des formules dogmatiques, en dehors de cette opinion modeste et modérée : — que les phénomènes médiumniques sont certainement *réels*, au moins la plupart d'entre eux (il y en a qui sont de nature hallucinatoire, d'autres qui appartiennent à un ordre de phénomènes tout à fait différent, sans compter les fraudes); mais l'explication qu'en donne le spiritisme, c'est-à-dire l'existence des âmes désincarnées, n'est pas acceptable, à mon avis, parce qu'il y en a de *plus scientifiques*; c'est-à-dire — pour rester dans mon positivisme incorrigible — de *plus vraisemblables*.

« Et aujourd'hui, après avoir assisté à quatre séances de M<sup>me</sup> Palladino, après avoir examiné sérieusement et froidement les phénomènes qu'elle a produits devant mes sens, je déclare que je ne me trouve point encore sur « le chemin de Damas », et que je m'éloigne même chaque jour davantage du « spiritisme ». Cela n'empêche pas que, si j'avais un jour de solides raisons pour changer d'avis, je le ferai avec toute la sincérité et toute l'honnêteté scientifique dont je suis

capable : — vingt-neuf ans de travail continu et d'étude sont là pour prouver que je n'y manquerais point.

« Pour le moment, je ne puis dire — et l'on ne peut prétendre que je dise — quel sera le chemin que je prendrai ; il faut tout au moins attendre que les séances avec M<sup>me</sup> Palladino soient terminées et que j'aie bien songé, comme il convient, à l'argument ardu dont il est question... »

Les dernières séances avec Eusapia Palladino, qui ont été les plus importantes, ont-elles fait se raviser le professeur Morselli au sujet de l'origine des mystérieux phénomènes qui nous occupent ?

C'est ce que nous ignorons encore. Nous ajouterons même que nous ne sommes pas pressé de le savoir. Nous sommes convaincus que tout le temps qu'il donnera à l'examen expérimental et logique des phénomènes médiumniques, le rapprochera davantage de la vérité. C'est tout ce que nous devons désirer.

(Revue des Études psychiques.)

---

## VARIÉTÉS

CAS DE TÉLÉPATHIE

Le Dr Baudouin se trouvait, le dimanche 5 mars 1899, en visite chez M<sup>me</sup> X..., à Paris, et causait avec elle de choses banales, lorsqu'à 11 h. 1/2, *elle se mit à pleurer* à chaudes larmes, sans motif apparent. Elle sembla faire aussitôt un grand effort sur elle-même et s'ingénia à parler de choses gaies comme avant cette crise. Le Dr B., qui connaît depuis longtemps M<sup>me</sup> X..., ne se rappelle pas avoir jamais observé une crise semblable chez elle, bien que ce soit une personne impressionnable. La conversation continua encore une heure et demie environ, lorsqu'on entendit un coup de sonnette très sec; on venait prier M<sup>me</sup> X... de se rendre immédiatement auprès de sa sœur, M<sup>me</sup> Z..., extrêmement malade. M<sup>me</sup> Z... demeurait à l'extrémité opposée de Paris; les deux sœurs étaient liées d'une affection profonde, et M<sup>me</sup> Z... était affectée depuis longtemps d'une maladie cardiaque et d'accès de nature angineuse, et sous le coup d'une crise mortelle. En réalité, M<sup>me</sup> Z... était morte à 11 h. 1/2, au moment de la crise de larmes involontaire de M<sup>me</sup> X. Le simple souvenir de sa sœur malade n'aurait jamais provoqué une crise de ce genre, car M<sup>me</sup> X... était une femme énergique, autoritaire, peu encline à des sensibleries.

Il y avait une *affinité cérébrale manifeste* entre les deux sœurs, affinité non seulement familiale, mais intellectuelle et morale, au suprême degré. Rien d'étonnant, dès lors, qu'un phénomène télépathique ait pu se produire entre elles. M. Baudouin trouve même qu'aucun des faits, colligés par M. Flammarion, ne présente un degré d'authenticité et de simplicité aussi grand que le sien; en sa qualité de médecin et de sceptique, il n'est pas suspect de s'être emballé. Pour lui, le fait, de la part de M<sup>me</sup> X..., d'avoir connu l'état de santé de sa sœur et redouté depuis longtemps un accident fatal, contraire-

ment à ce qu'on croit en général, est précisément une garantie de l'authenticité du phénomène et peut mettre sur la voie de la théorie des faits de télépathie. « Nous croyons, dit-il, que, pour que ladite impression (télépathique) se transmette, il faut plus qu'une affinité élective pour le cerveau récepteur ; *il faut que le sujet impressionné soit dans un état de réceptivité très spécial, c'est-à-dire préparé*, autrement dit, soit dans un état intellectuel particulier tel, par exemple, qu'il ait la **connaissance de faits antérieurs relatifs à l'impression éprouvée!** » Pour expliquer les cas où il n'y a pas de connaissance antérieure, qui, aux yeux de la plupart, passent pour les plus probants, le Dr B., admet l'existence de **phénomènes inconscients**, de notions précédemment acquises, *mais restant parfaitement inconnues du sujet, à l'état normal*. M. Baudouin ne développe pas davantage sa théorie qui prête le flanc à plus d'une critique.

Plus loin, il se risque cependant à comparer la manifestation d'un mourant à une suggestion à longue distance, déterminée par la propagation d'ondes psychiques ; mais il n'admet pas que ces ondes puissent impressionner un cerveau quelconque ; il faut que le cerveau soit dans un état particulier, soit un bon appareil récepteur. Les conditions qui font d'un cerveau un récepteur adéquat sont, par exemple, les affinités familiales et affectives, puis les impressions cérébrales antérieures, conscientes surtout, et même inconscientes, celles-ci jouant un grand rôle dans le domaine des rêves et dans le cas de dédoublement de la personnalité. Quant à la « force psychique », dont le Dr B... admet l'existence, il constate qu'on en ignore totalement la nature. Sans doute ; et il en est un peu de même de toutes les forces dont nous voyons journellement se produire les effets ; il en est ainsi, entre autres, de l'od de Reichembach, dont cependant l'existence n'est plus discutable depuis les expériences de M. de Rochas et autres, voire même du magnétisme animal, si honni et qui n'en existe pas moins ; et précisément ces forces, que nous venons de citer sont bien apparentées avec cette force psychique dont le Dr B... admet l'existence.

(*Annales des Sciences psychiques*, mai-juin.)

## PHOTOGRAPHIE DES FANTOMES

M. C. Hanson, écrivant au directeur du *Saturday Blade* dit ceci : Je vous envoie la photographie d'un fantôme vu nombre de fois, à environ deux milles de la ville, et qui attire, depuis deux semaines, quantité de gens venant pour le voir. Beaucoup certifient avoir vu l'étrange visiteur, qui généralement apparaît entre 7 et 8 heures du soir.

« Le fantôme ou n'importe ce que c'est, paraît plus grand qu'un homme de 6 pieds, et il est toujours vêtu d'une sorte de vêtement gris : il porte une carabine et paraît toujours au même endroit, près d'un grand rocher, à côté de la route, et au sommet d'une colline. Avec l'aide de M. F. Snyder, j'ai réussi, samedi soir, à obtenir un *instentané* du fantôme, et vous en envoie une copie ; vous remarquerez une sorte de *halo vaporeux* et tout particulier qui entoure complètement la figure du fantôme, *et ce qui est plus étonnant*, vous observerez que la figure est parfaitement *transparente*, les rochers étant nettement visibles à travers les parties basses du personnage de l'au-delà.

« La photographie que je vous envoie n'est pas aussi bonne qu'elle aurait pu l'être, par rapport au jour qui baissait et avait presque disparu ; de plus, Snyder et moi, nous nous sommes pressés, et, comme c'est la première fois que je photographie un *vrai Fantôme*, j'avoue que j'étais un peu ému. Personne ici ne peut expliquer ces faits. Il y a quelques années, un homme disparut de ces côtés et on soupçonna toujours qu'il avait été tué. Un chapeau qu'on savait porté d'habitude par cet homme, et qu'il avait le jour où il disparut, fut trouvé dans le grand rocher où le fantôme apparaît. »

C'est évidemment, ou très probablement, dit M. Erny, un cas de hantise, et, comme il s'est produit nombre de fois avant qu'on photographie le fantôme, cela prouve que ces apparitions peuvent se manifester, même sans l'aide d'un médium. J'en ai connu bien d'autres cas, ajoute-t-il.

(*Echo du Merveilleux*, 15 août, d'après *Light*.)

## MESMÉRISME ET HYPNOTISME

Le mesmérisme et la suggestion psychique produisent le sommeil, donnent la santé et mettent l'harmonie dans l'organisme. Au contraire, l'hypnotisme pur ne produit pas de sommeil naturel, mais un état nerveux analogue au sommeil, et qui est plutôt pathologique que physiologique... L'expérience apprend que les personnes nerveuses sont les plus faciles à hypnotiser, et que plus souvent l'hypnose est répétée, plus il est facile de la provoquer de nouveau et rapidement, attendu que le système nerveux de ces personnes devient de plus en plus sensitif, irritable et faible. Cette faiblesse peut aller si loin que l'hypnose est provoquée par la cause la plus légère, même contre toute volonté, comme c'est le cas de ce sujet qui tombait en catalepsie rien qu'en regardant sa propre image dans une glace. L'état de somnambulisme se produit aisément chez les personnes qui ont été souvent hypnotisées : et, dans cet état, il est certain que le sujet n'est pas pleinement le maître de son esprit ni de ses actes. On cite le cas de plusieurs sujets qui, après avoir été hypnotisés une ou deux fois seulement par des hypnotistes de profession, sont devenus malades et très faibles — et même sont tombés dans la mélancolie ou ont eu l'esprit dérangé. Il ne faut donc user qu'avec une extrême prudence d'un pouvoir qui peut ainsi dominer le corps et l'esprit d'un sujet. L'hypnotiste est en possession d'une puissance si dangereuse que l'exercice de l'hypnotisme devrait être strictement interdit à tous autres que des savants et des médecins responsables, qui n'ont en vue que la santé et le bien-être des hommes.

(D<sup>r</sup> J.-M. Peebles, *Light*, 23 juin.)

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



## LES PRESENTIMENTS

### I

Pressentir, c'est sentir un événement avant sa réalisation. Je sens instinctivement que tel parent, telle personne, tel ami va venir chez moi, j'attends quelques instants, il arrive. Je sens vaguement qu'il va éclater un grand malheur dans une famille, qu'une menace plane sur elle. Quelques jours après, j'apprends, précisément, qu'un membre de cette famille est mort foudroyé. Un de mes amis est sur mer, en voyage; tout à coup, je suis pris d'angoisse, et j'annonce à ceux qui sont près de moi que mon ami est en danger, qu'il va périr dans un naufrage; le courrier m'apporte un pli qui m'apprend la mort de mon ami.

Qui de nous n'a éprouvé, au moins une fois dans sa vie, le pressentiment, l'impression mystérieuse et antécédente d'un événement heureux ou malheureux.

Quand le sujet du phénomène est doué d'une irritabilité nerveuse excessive: quand il est uni par une grande affection au parent ou à l'ami qui va l'impressionner à distance: quand l'événement qu'il espère ou redoute, est un événement important, dont les suites auront un long retentissement dans sa vie, les conditions sont plus favorables à l'apparition du pressentiment, et nous saisissons un instant la chaîne mystérieuse qui rattache le présent à l'avenir.

Ce n'est pas la raison, ce n'est pas la volonté et la conscience qui se trouvent en jeu dans le pressentiment, c'est la sensibilité générale, et c'est pourquoi les sensitifs ont, plus souvent que d'autres, des pressentiments que la coïncidence fortuite ne peut pas expliquer.

Nous sentons qu'un événement va se produire, nous assistons à son enfantement, nous éprouvons des émotions pénis-

bles ou joyeuses, selon que cet événement sera heureux ou malheureux, et quand il se produit, nous éprouvons un soulagement : c'est la fin d'un cauchemar. Il n'est pas nécessaire de formuler une définition philosophique ou scientifique du pressentiment, il nous suffit de savoir que c'est une impression, une modification de la sensibilité produite par un événement qui n'existe pas encore et qui fait partie de notre avenir.

Comment l'expliquer ?

Les matérialistes ont constaté la réalité de ce phénomène, ils ont la prétention d'en trouver l'explication dans cette théorie de l'automatisme qui est en faveur aujourd'hui, et dont nous avons déjà parlé.

Rappelez-vous que nous avons dans notre système nerveux un centre supérieur qui représente la raison, des centres inférieurs qui correspondent à la mémoire, à l'imagination, à la sensibilité. Quand le centre supérieur et les centres inférieurs marchent ensemble, tout va bien, mais quand le lien qui unit les centres inférieurs au centre supérieur est relâché, paralysé (inhibition), c'est la dissociation, le somnambulisme, l'automatisme, et quelquefois le désordre et la confusion dans notre pauvre machine humaine qui ne sent plus la main de son conducteur.

Le pressentiment se rattacherait, selon les matérialistes, à la dissociation physiologique que je viens de signaler : voici comment. Les centres inférieurs, en commerce avec le monde extérieur, recevraient des impressions et ne manqueraient pas de les emmagasiner. Le centre supérieur, occupé ailleurs, n'y fait pas attention. Mais voilà qu'un jour, quand l'objet extérieur a disparu, le centre inférieur entre en communication avec le centre supérieur, et lui transmet, sans explication, les trésors qu'il tenait cachés.

Le centre supérieur, ainsi suggestionné, s'imagine que son impression lui appartient, qu'elle a une origine mystérieuse, parce qu'il ignore que cette impression a été produite, un jour, à son insu, sur les centres inférieurs.

Des physiologistes spiritualistes ont adopté, eux aussi, avec trop d'empressement, sans doute, cette explication

que nous avons essayé d'exposer clairement. Elle a le succès de la vogue.

Avant de la discuter, écoutons le Dr Ménard qui la défend sans objection.

## II

« Nous avons deux psychismes distincts qui collaborent pour notre bien, mais qui peuvent fonctionner isolément. Dans nombre de circonstances physiologiques ou morbides : la simple distraction, le rêve, les attaques de somnambulisme, l'hypnose, le psychisme inférieur se désagrège et échappe au contrôle et à la direction du psychisme supérieur. Les communications entre les centres organiques, servant à ces deux activités, peuvent être plus ou moins complètement interrompues. Le centre supérieur reçoit des communications. Les excitations venues du dehors s'arrêtent au polygone et ne vont pas jusqu'au centre O. D'autre part, O ne vient plus diriger et contrôler le fonctionnement du psychisme inférieur.

« Mais ce que le polygone a enregistré dans un moment de désagrégation plus ou moins complet peut être plus tard révélé au centre O.

« Le sommeil est parfois l'occasion de ces messages du sous-moi qui donnent aux rêves une apparence de divination prophétique.

« Voici, par exemple, un de ces rêves :

« Un de mes amis, dit Abercrombie, employé dans une  
« des principales banques de Glasgow en qualité de caissier,  
« était à son bureau, lorsqu'un individu se présenta, récla-  
« mant le paiement d'une somme de six livres. Il y avait  
« plusieurs personnes avant lui qui attendaient leur tour ;  
« mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupport-  
« table par son bégaiement, qu'un des assistants pria le cais-  
« sier de le payer pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit  
« droit à la demande, avec un geste d'impatience et sans  
« prendre note de cette affaire. A la fin de l'année, qui eut  
« lieu huit ou neuf mois après, la balance des livres ne put

« être établie : il s'y trouvait toujours une erreur de six  
« livres. Mon ami passa inutilement plusieurs nuits et plu-  
« sieurs jours à chercher ce déficit; vaincu par la fatigue, il  
« revint chez lui, se mit au lit et rêva qu'il était à son bureau,  
« que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de  
« cette affaire se retracèrent fidèlement à son esprit. Il se  
« réveille la pensée pleine de son rêve, et avec l'espérance  
« qu'il allait découvrir ce qu'il cherchait si inutilement.  
« Après avoir examiné ses livres, il reconnut, en effet, que  
« cette somme n'avait point été portée sur son journal et  
« qu'elle répondait exactement à l'erreur (1). »

« Une impression sensorielle perçue par les centres du polygone, interprétée par eux sans contrôle, donne naissance à des rêves souvent absurdes ou incohérents, mais qu'on peut rattacher à cette impression. Quand le sommeil n'est pas très profond, que quelques communications suspolygonales sont conservées, ils peuvent éclairer le moi supérieur. C'est le fait du rêve d'Abercrombie. En voici d'autres exemples que donne Max Simon.

« Certaines personnes rêvent qu'elles sont gravement malades, se réveillent pourtant bien portantes, et peu de temps après, sont en effet frappées du mal dont elles avaient rêvé qu'elles étaient atteintes. C'est ainsi que Conrad Gesner eut un songe dans lequel il se vit mordu au côté gauche de la poitrine par un serpent, et qu'une lésion grave et profonde ne tarda pas à se montrer dans cette même partie. M. Teste, l'ancien ministre de Louis-Philippe, rêva, trois jours avant sa mort, qu'il avait une attaque d'apoplexie et, trois jours après son rêve, il succomba en effet à cette affection. Galien parle d'un malade qui se vit en rêve portant une jambe de pierre; quelque temps après, cette même jambe était frappée de paralysie. Une jeune femme aperçoit en songe les objets confus et brouillés comme à travers un nuage épais, et sa vue est bientôt gravement compromise. Macario, qui cite les faits que je viens de reproduire, rapporte que lui-même rêva qu'il souffrait d'un violent mal de

(1) Max Simon. *Le Monde des Rêves*, Paris, 1888.

gorge : bien portant à son réveil, il fut atteint quelques heures après d'une amygdalite extrêmement douloureuse.

« Dans nombre de rêves d'apparence prophétique, on se rend compte que les faits annoncés auraient pu être prévus par les dormeurs en raison de la connaissance particulière qu'ils avaient de certaines circonstances ou particularités ayant trait à l'événement qui s'est en effet accompli.

« Voici un fait encore cité par Max Simon :

« Une dame, habitant la Cochinchine, devait quitter  
 « Saïgon et s'embarquer sur une canonnière de l'État, qui  
 « faisait alors le service entre la capitale de notre colonie et  
 « les divers postes de l'intérieur. Toute la nuit qui précéda  
 « l'embarquement, la personne dont je parle ici ne fit que  
 « rêver naufrages et incendies : ces rêves étaient interrom-  
 « pus par des cris, des réveils en sursaut; puis, le sommeil  
 « revenu, des visions de navires sautant, s'abimant dans les  
 « eaux, de naufragés cherchant à échapper à la mort, s'offraient  
 « à nouveau. Malgré ces rêves, le départ eut lieu, mais le  
 « voyage fut des plus malheureux : la chaudière de la canon-  
 « nière où s'était embarquée la voyageuse éclata, et cette  
 « dame, horriblement brûlée, mourut bientôt dans d'atroces  
 « souffrances. »

« L'explication de ce fait, ajoute l'auteur, est des plus simples : le monde savait dans la colonie que les chaudières des canonnières étaient en très mauvais état, notion qui, justifiant parfaitement les craintes de la personne qui périt si malheureusement, fut évidemment l'origine du rêve dont nous l'avons vue poursuivie pendant son sommeil.

« Le même auteur est très embarrassé pour expliquer le fait suivant :

« Une nuit, la princesse de Conti vit en songe un apparte-  
 « ment de son palais prêt à s'écrouler, et ses enfants, qui  
 « y couchaient, sur le point d'être ensevelis sous les ruines.  
 « L'image affreuse qui était présentée à son imagination remua  
 « son cœur et tout son sang. Elle frémit; et, dans sa frayeur,  
 « elle s'éveilla en sursaut, et appela quelques femmes qui dor-  
 « maient dans sa garde-robe. Elles vinrent au bruit recevoir  
 « les ordres de leur maîtresse. Elle leur dit sa vision, et

« qu'elle voulait absolument qu'on lui apportât ses enfants.  
 « Ses femmes lui résistèrent en citant l'ancien proverbe :  
 « que tous songes sont mensonges. La princesse commanda  
 « qu'on allât les quérir. La gouvernante et les nourrices  
 « firent semblant d'obéir, puis revinrent sur leurs pas dire  
 « que les jeunes princes dormaient tranquillement et que  
 « ce serait un meurtre de troubler leur repos. La princesse,  
 « voyant leur obstination et peut-être leur tromperie,  
 « demanda fièrement sa robe de chambre. Il n'y eut plus  
 « moyen de reculer; on fut chercher les jeunes princes, qui  
 « furent à peine dans la chambre de leur mère que leur  
 « appartement fut abîmé. »

« L'explication me paraît assez aisée.

« Le moi inférieur polygonal avait perçu la veille dans l'appartement quelque signe, fente au plafond, par exemple, ou bruits de craquements faisant logiquement redouter une catastrophe. Dans le sommeil il avait prévenu le moi supérieur. Les pressentiments, dans nombre de cas, n'ont pas d'autre origine.

« Un jour que l'abbé de Montmorin était entré à l'église  
 « Saint-Louis et s'y était agenouillé, il ne tarda pas à se sentir  
 « pressé de changer de place. Il résista tout d'abord, mais  
 « cette sollicitation intérieure devenant plus pressante, il finit  
 « par y céder et alla s'agenouiller du côté opposé de l'église.  
 « A peine y était-il qu'une pierre se détacha de la voûte et  
 « tomba justement à l'endroit qu'il venait de quitter. »

« Le sous-moi avait vu la pierre s'ébranler.

« Dès 1882, dans la première édition du livre sur le *Monde des Rêves*, Max Simon avait entrevu cette explication pour les pressentiments. Il écrivait à cette époque :

« Je ne voudrais, certes, m'avancer dans cette voie qu'avec  
 « prudence, mais il paraît que l'activité inconsciente du cer-  
 « veau peut assez souvent être invoquée dans les cas dont  
 « nous nous occupons ici et que le pressentiment n'est  
 « autre chose que *le résultat d'un jugement inconsciemment*  
 « *élaboré et reposant sur des données que nous avons acquises*  
 « *d'une façon également inconsciente*. Il est évident pour  
 « nous que les personnes qui ont éprouvé les pressentiments

« que j'ai mentionnés tout à l'heure avaient recueilli sur les  
 « choses, sur les circonstances des faits, des notions dont  
 « elles n'avaient point été frappées, mais qui, élaborées par  
 « le travail inconscient de l'esprit, se formulaient en cette  
 « intuition subite qui les frappait comme la vive clarté  
 « d'une évidente vérité. Et, cela étant admis, il est facile de  
 « voir que les rêves prophétiques dont nous venons de par-  
 « ler en dernier lieu ne sont que des jugements inconscients  
 « dont la conclusion se présente dans le sommeil et avec  
 « l'appareil ordinaire des opérations mentales du sommeil :  
 « les images du rêve. »

« La théorie de l'automatisme psychologique est venue confirmer cette hypothèse et lui donner l'appui solide qui lui faisait défaut (1).

### III

Laissons de côté l'interprétation physiologique, d'ailleurs très contestable, et contentons-nous de l'explication de philosophie et de bon sens.

Il n'est ni philosophique ni scientifique de donner une interprétation identique, générale, absolue de tous les pressentiments, et de dire, par exemple, comme le fait l'auteur que nous avons cité, que les pressentiments sont le résultat de dissociation psychologique entre les centres nerveux. Non, il n'en est pas ainsi, et nous connaissons un grand nombre de pressentiments, très authentiques, qui échappent absolument à cette explication.

Je reconnais que l'on peut expliquer par la mémoire latente un certain nombre de pressentiments. J'ai vu une lézarde au plafond d'une maison, je l'ai vue, sans la remarquer, sans y attacher d'importance et en pensant à autre chose. Le souvenir en reste, cependant, sans que je le sache, au fond de ma mémoire. Instinctivement je m'éloigne de cette maison ; un jour, elle s'écroule. Ne sachant pas que la lézarde avait laissé une impression dans le fond de ma

(1) *Cosmos*, p. 533, 1903.

mémoire, je suis tenté d'expliquer par un pressentiment mystérieux, et peut-être préternaturel, la pensée que j'ai eue de m'éloigner de cette maison, et de me mettre à l'abri d'un accident.

Qu'il en soit ainsi quelquefois, j'en conviens, et je serais disposé à dire que l'on peut expliquer *certain*s pressentiments, par une cause connue, mais *oubliée*. Peu m'importent les centres nerveux !

Et cependant, cette explication soulève encore deux observations.

On nous répète à tout instant que certains faits entrent dans notre mémoire, sans que nous le sachions, qu'ils remontent un jour à la surface, et qu'ils m'impressionnent, sans qu'il soit en mon pouvoir de leur assigner une cause déterminée. Est-ce bien sûr ?

Un objet auquel je ne fais pas attention, comme les arbres qui se succèdent le long du chemin, où je passe, en courant, effleurent la surface de la rétine ; certains bruits impressionnent légèrement le nerf acoustique, mais, cette impression étant trop légère, elle n'arrive pas au cerveau, elle n'ébranle pas le centre nerveux, elle n'entre pas chez moi, ou, si elle y entre, c'est qu'elle a été assez forte, pour retentir au cerveau.

Je vois donc dans la mémoire latente des souvenirs, ou prochains ou éloignés, des impressions dont j'ai eu conscience autrefois, et qui dorment dans les ténèbres de l'oubli.

Mais, je ne dirai jamais que *tous* les objets devant lesquels je défile, que *tous* les bruits qui frappent mon oreille, que j'y prête attention ou non, s'installent dans ma mémoire, dans l'assoupissement de l'inconscience. Pour entrer dans la mémoire il faut passer par le cerveau, et pour entrer dans le cerveau, il faut que l'âme fasse, au moins une fois, un acte d'attention dont l'intensité varie très souvent dans nos perceptions.

Les impressions ne vont pas se loger dans les centres inférieurs, à l'insu du centre supérieur. C'est l'âme, c'est toujours l'âme qui voit, entend, se souvient et oublie.

J'estime donc que cette hypothèse de l'emmagasinement



*de toutes* les impressions, faibles ou fortes, dans les limbes de l'inconscience, n'est pas justifiée. J'estime aussi que, très souvent, on se contente d'une hypothèse gratuite quand on explique le pressentiment par l'intervention du *sous-moi* : on croit ainsi se tirer d'affaire, mais on n'explique rien.

En prière dans l'église Saint-Louis, l'abbé de Montmorin se sent pressé de changer de place. Après de longues hésitations, il cède à cette impulsion et s'éloigne. Aussitôt, une pierre se détache de la voûte et tombe à l'endroit qu'il venait de quitter.

Le Dr Ménard se contente de répondre : « Le *sous-moi* avait vu la pierre s'ébranler. » Qu'en savez-vous ? On suppose ici gratuitement que l'abbé avait levé la tête, qu'il avait vu la pierre s'ébranler, qu'il y avait eu chez lui hésitation, conflit d'impressions, et enfin, décision.

Mais, pas du tout ! Si les choses s'étaient passées comme on le suppose, il n'y aurait rien d'extraordinaire, et l'abbé n'y aurait attaché aucune importance. On lève la tête, on voit une poutre qui branle, on prend la précaution de s'éloigner ; tout cela est naturel.

Pendant qu'il était en prière, l'abbé a senti intérieurement un avertissement secret, une impulsion sourde et persistante ; il n'a pas hésité, délibéré, pesé les motifs d'agir ou de résister, il n'a pas fait un acte *intellectuel*, en prévision d'un danger qu'il voulait éviter, il a obéi mécaniquement à une impulsion, et il a reconnu dans cette impulsion, l'intervention paternelle de la Providence qui voulait lui sauver la vie.

*Le sous-moi* est un mot qui n'explique rien.

#### IV

Je citerai encore d'autres pressentiments extraordinaires qu'il est impossible d'expliquer par le *sous-moi*, ou par la dissociation des centres inférieurs et du centre supérieur. Je les citerai, sans les discuter ; la discussion nous entraînerait trop loin.

« Un des cas les plus remarquables de pressentiment que je connaisse est ce qui arriva, il n'y a pas longtemps, à bord d'un des navires de Sa Majesté, en rade de Portsmouth. Les officiers étant un jour à table, un jeune lieutenant, M. P. posa subitement couteau et fourchette, repoussa son assiette et devint très pâle. Se couvrant le visage de ses deux mains, il se leva de table et se retira.

« Le président du mess, le croyant malade, envoya un des jeunes officiers savoir ce qui en était. M. P. ne voulut d'abord rien dire, mais finit par avouer qu'il avait été saisi par l'impression subite et irrésistible qu'un frère qu'il avait alors aux Indes était mort.

« Il est mort, dit-il le 12 août, à 6 heures, j'en suis parfaitement sûr. » Rien ne put affaiblir cette conviction, et, en temps voulu, la chose se vérifia à la lettre. Le jeune homme était mort à Carrupore, au moment précis qui avait été mentionné. »

« J'ai entendu citer plusieurs exemples de gens rentrant précipitamment parce qu'ils pressentaient le feu.

« M. de Caldenrod, s'étant absenté, fut saisi d'une telle anxiété au sujet des siens qu'il se sentit poussé à venir les rejoindre et à leur faire quitter la maison qu'ils habitaient; une aile s'éroula immédiatement après leur sortie. *Il n'avait jamais eu l'idée d'un tel accident, et il n'y avait aucune raison de s'y attendre*, un défaut dans les fondations en était la cause.

Un fait identique est raconté par Stilling. Le professeur Bœhm, qui enseignait les mathématiques à Marburg était, un soir, avec des amis et fut pénétré tout à coup de la conviction qu'il devait rentrer. Mais, comme il prenait tranquillement son thé et n'avait rien à faire chez lui, il résista à ce sentiment qui revint, cependant, avec une telle force qu'il fut obligé de céder.

« Arrivé chez lui, il trouva tout comme il l'avait laissé, mais se sentit poussé à changer son lit de place; il résista encore à cette impulsion. Cependant toute résistance était

vaine. Si absurde que cela parût, il sentit *qu'il devait* le faire. Il appela donc la bonne, et tira avec son aide le lit de l'autre côté de la chambre. Cela fait, il se sentit à son aise et retourna finir la soirée avec ses amis, On se sépara à dix heures. Il rentra, se coucha, et s'endormit.

« Il fut éveillé au milieu de la nuit par un grand fracas et s'aperçut qu'une grosse poutre était tombée, entraînant une partie du plafond.

— « M. D., jeune homme du Cumberland, vint étudier à Édimbourg et y fut confié aux soins de son oncle et de sa tante, le major et M<sup>me</sup> Griffiths, qui habitaient alors le château. Ce jeune homme faisait souvent des excursions avec ses amis, et il dit un jour qu'ils avaient projeté une partie de pêche, et avaient commandé le bateau pour le lendemain.

« Aucune objection ne fut faite, mais, au milieu de la nuit, M<sup>me</sup> Griffiths cria : « Le bateau coule, sauvez-les ! » Son mari supposa qu'elle avait pensé à la partie de pêche. Elle affirma qu'elle n'y avait pas pensé le moins du monde, et se rendormit bientôt.

« Elle se réveilla une seconde fois, criant qu'elle voyait le bateau couler. « Ce sont, évidemment, les suites de l'impression que m'a faite le premier rêve, dit-elle à son mari, « car je n'ai pas la moindre inquiétude au sujet de la partie de pêche. » Ils se rendormirent. Cependant, son mari fut encore éveillé par ces cris : « Ils sont perdus, disait-elle, le bateau a coulé ! »

« Elle s'inquiéta d'abord sérieusement, et, sans attendre le matin, passa sa robe de chambre et alla trouver M. D. qui était encore au lit et lui persuada, à grand peine, de renoncer à l'excursion projetée.

« Il envoya donc son domestique à Leith pour l'excuser, et ses amis embarquèrent sans lui. Le temps était très beau quand ils mirent à la mer ; mais, une tempête s'éleva quelques heures après, le bateau coula, et personne ne survécut (1). »

(1) Mistress Crowe, *Les Côtés obscurs de la nature*, p. 87. Les auteurs qui se sont occupés des pressentiments nous ont laissé un grand nombre de faits aussi

## V

Les exemples que nous venons de citer, et d'autres plus nombreux que nous pourrions citer encore ne nous permettent pas de donner une explication unique et générale de tous les pressentiments ; il est indispensable de faire des distinctions et des classifications dans les cas qui ont été sérieusement constatés et observés.

Je rêve, pendant la nuit, que je souffre du cœur, du foie ou de l'estomac. Je m'éveille avec cette impression : j'ai le pressentiment de la maladie qui va me frapper ; le pressentiment se réalise. Je trouve ici, au point de départ, une cause physique, réelle, un trouble dans les organes, plus sensible pendant la nuit, qui a déterminé une impression douloureuse, et un pressentiment.

Un jour je serai frappé d'un ensemble de circonstances, qui attirent mon attention et j'aurai le pressentiment d'un événement prochain heureux ou malheureux, qui se trouve lié à ces circonstances, par un lien de causalité. J'y pense avec attention, j'y reviens, je provoque une obsession, j'acquiesce la conviction de la proximité de cet événement qui se réalise. Assurément, je ne verrai rien d'anormal ou de surnaturel dans le fait que je viens d'analyser. Mon imagination a fait tous les frais de ce pressentiment.

Il ne faut pas confondre le pressentiment et la conjecture. Si je vois une pierre branlante à la voûte d'une église, si j'observe une large lézarde dans une muraille, si je remarque une rupture commencée dans la corde d'une grosse cloche, il est évident que je peux prévoir ou conjecturer la possibilité d'un accident contre lequel j'essaierai de me défendre. C'est mon esprit, c'est ma raison qui observe et déduit des conclusions.

Il en est tout autrement dans le pressentiment ; ma raison n'y intervient pas, mon appréhension ne repose pas sur des

clairs et aussi explicites que ceux que nous venons de citer. Il suffit de consulter les publications très documentées de la Société des Sciences psychiques de Londres.

faits observés, elle me paraît ridicule, quelquefois, elle ne comporte ni analyse, ni synthèse, ni induction, ni déduction. Je suis saisi, tout à coup, par une impression qui naît dans les profondeurs mystérieuses de mon âme, monte à la surface, et s'empare de moi. Quelque chose, en dehors de toute conjecture, me dit intérieurement que je viens de perdre un être qui m'est cher ou qu'un grand danger me menace. C'est une impression qui m'obsède et dont la cause reste inconnue.

Sans doute, nous vivons par notre âme, sous le regard de la Providence, dans le monde des esprits bons et mauvais, anges et démons qui nous entourent, nous pressent, nous avertissent, nous impressionnent de mille manières, et occupent une grande place dans les événements de notre vie. C'est à la Providence et à ses anges qu'il faudra demander, le plus souvent, l'explication de ces pressentiments étranges, de ces avertissements mystérieux, à la veille d'un malheur ou d'un grand danger. Pourquoi l'oublions-nous si souvent ? Quelle surprise quand la mort nous fera voir dans une éclatante lumière ce monde invisible qui nous entoure, ce monde dont les impressions répétées ont agi d'une manière si profonde et si pénétrante sur nos résolutions pendant la vie !

Mais, au-dessous de cette explication préternaturelle qui, seule, peut éclairer certains pressentiments, l'observation nous fait découvrir d'autres pressentiments, qui ont une origine naturelle et dont il est permis de chercher l'explication dans les causes physiques de l'univers.

Méditez cette belle page d'un très orthodoxe et très savant théologien de l'Université de Wurtzburg : (1)

« Quand on s'est pénétré de la pensée que nous sommes liés et formons un même tout avec l'univers entier, avec notre système solaire, avec notre terre, et surtout avec la nature qui nous environne : que notre essence est continuellement traversée et influencée, quoique à notre insu, par les irradiations vitales de toutes ces sphères, on s'étonne beaucoup moins de certaines perceptions mystérieuses de nos nerfs, de certains pressentiments extraordinaires.

(1) Franz Hettinger, *Apologie du Christianisme*, tome II, p. 194.

« Puisque notre sensibilité s'accroît parfois, soit à cause de l'irritabilité accidentellement plus forte des nerfs, soit en raison de la force relativement plus grande des impressions, jusqu'à être affecté de ce qui se passe en certaines régions de notre être, dont nous n'avons pas ordinairement conscience, pourquoi cette même sensibilité ne serait-elle pas ainsi susceptible de s'étendre dans ses rapports avec le monde extérieur, de manière à saisir parfois des influences qui ordinairement lui échappent? Les changements de température, un orage qui menace, des froids vifs, tous ces mouvements de la pression atmosphérique, de l'électricité, du magnétisme, agissent matériellement sur les sains comme sur les malades, sur ceux qui ont la sensibilité obtuse, comme sur ceux qui l'ont très vive, et cependant ils passent inaperçus chez les uns, et sont ressentis des autres.

« Là, et là seulement, se trouve tracée la voie qui mènera à comprendre la raison de ces perceptions surprenantes, et difficiles à expliquer. On arrivera ainsi par exemple à voir que, en songe, une vision magnétique qui nous offre dans le présent l'image d'un événement nécessairement mêlé à la trame de notre vie, mais non encore accompli, peut s'expliquer tout aussi naturellement que le pressentiment qu'un corps maladif et irritable a présentement de certaines variations de température qui ne s'accompliront, il est vrai, que plus tard, mais qui sont déjà en préparation.

« Il en sera de même des autres phénomènes de clairvoyance. Nous admettons, comme un fait constant, l'instinct des bêtes parce qu'il n'est pas possible de le contester; mais, le pressentiment chez l'homme est-il plus incompréhensible que l'instinct? Ils vont tous les deux de pair, et parallèlement l'un à l'autre. L'instinct des animaux est la perception immédiate de ce qui regarde leur conservation, et le pressentiment est le sentiment immédiat de changements qui se préparent.

« Il est très certain, dit Goethe, que, dans certains cas, les fibres sensibles de notre âme peuvent atteindre au delà de nos limites corporelles, « qu'elles jouissent quelquefois du pressentiment ou de la vue réelle de notre prochain avenir. Nous sommes dans un milieu dont nous ignorons les mouve-

ments et les influences sur nous, ainsi que les relations avec notre âme. Nous avons tous en nous quelque chose de forces électriques et magnétiques. Il m'est arrivé souvent, lorsque j'étais en compagnie d'un ami et que j'avais l'esprit vivement occupé d'une pensée, de voir cet ami me parler, le premier, de ce que j'avais dans l'esprit. Une âme peut aussi agir sur une autre par sa présence muette. »

Élie MÉRIC.



# LES MIRACLES DE L'ÉVANGILE

## ET LES FAITS HYPNOTIQUES

(Suite et fin)

### V. — La résurrection de Jésus

La résurrection de Jésus lui-même est la clef de voûte de l'édifice évangélique, le grand et solennel argument de sa divinité. M. le Dr Regnault ne pouvait se dispenser d'en parler.

« La résurrection du Christ, dit-il, a été expliquée de deux façons différentes.

« 1<sup>o</sup> Elle est l'effet d'hallucinations collectives des Apôtres et des saintes femmes. Plusieurs fois déjà les disciples avaient été effrayés par des apparitions.

« 2<sup>o</sup> Elle est réelle, Jésus étant simplement tombé en léthargie.

« Jésus n'était, en effet, resté que trois heures sur la croix, alors qu'ordinairement la mort est très lente. Le coup de lance qu'on lui aurait donné n'aurait pu faire sortir du sang, s'il avait été réellement mort. Hérodote et Josèphe citent des exemples de crucifiés qui revinrent à eux. »

L'auteur paraît donc se ranger à la dernière des deux explications qu'il met en avant.

Or ni l'une ni l'autre n'est recevable.

La résurrection du Sauveur n'est pas l'effet d'une hallucination collective. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, le récit vivant et palpitant, admirablement circonstancié, de ses apparitions. Loin de s'attendre à une réapparition du Seigneur, les Apôtres, abattus et décontenancés, étaient en proie à une défiance voisine de la désespérance. Lorsque, pour la première



fois, ils voient Jésus ressuscité, ils croient voir un fantôme. Il faut que Jésus se mette sous leurs yeux, entre leurs mains. Il leur dit : « Palpez et voyez, un esprit n'a pas de chair et d'os comme vous voyez que j'en ai. » Et les Apôtres hésitent encore à croire. Pour achever la démonstration, Jésus leur demande à manger, et il se met à manger devant eux. (Luc, xxiv, 37-44.) — Bientôt les apparitions se multiplient; de privées qu'elles sont en Judée, elles deviennent publiques en Galilée; l'une d'entre elles, au témoignage de l'apôtre saint Paul, a pour témoins plus de cinq cents personnes. (I Cor., xiii, 6.)

Il est absurde de supposer que ces apparitions si fréquentes, par devant des personnes de toute catégorie, soient une longue série d'hallucinations répétées. Sir Russell Wallace déclare qu'il faut tenir une manifestation pour réelle et objective, si elle est perçue par plusieurs personnes à la fois. C'est là le langage même du bon sens. L'hallucination collective est une *exception* qu'il faut prouver.

Notre-Seigneur est bien vraiment ressuscité; la conviction de sa résurrection étreint si puissamment les Apôtres, qu'ils bravent les fouets, le fer, les flammes, pour en témoigner. Et ils gagnent l'univers entier à cette conviction, qui est le thème de leur apostolat. Notre auteur reconnaît d'ailleurs que ces Galiléens sont des sincères et des convaincus.

La résurrection ne serait-elle que le réveil d'un léthargique? Pas davantage. Cette seconde hypothèse est tout à la fois contre la lettre des Écritures, et contre les faits que les adversaires admettent eux-mêmes comme base de la controverse.

Le Sauveur, après de cruelles tortures, arriva à la croix à bout de forces. Il agonisa et expira à la vue de tout le peuple qui était là. Il y eut évidemment, dans la manière dont il mourut, quelque chose d'extraordinaire; nous disons, nous croyants, quelque chose de voulu. Un moment avant que d'expirer, il poussa un grand cri, qui sans doute attira sur lui tous les regards; et, inclinant la tête, il rendit l'esprit. Ce n'est pas tout. Des prodiges éclatèrent. Précédemment déjà le soleil s'était obscurci : maintenant voici que la terre tremble,

que les rochers se fendent, que le voile du temple se déchire de haut en bas. Tous ces phénomènes portèrent dans tous les esprits, même en ceux des Juifs les plus réfractaires, la conviction que Jésus était bien réellement mort. Aussi nous ne voyons pas que les ennemis du Sauveur aient eu là-dessus le moindre doute. Ils n'acceptèrent pas la leçon qui se dégageait pour eux de tels prodiges, à savoir qu'ils étaient responsables de la mort du Juste; mais que Jésus ait expiré parmi ces convulsions et dans ces ténèbres, je le répète, ils ne purent en douter. C'est pourquoi ils se préoccupèrent, non de la réalité de sa mort, mais de l'éventualité d'un rapt qui ferait croire à une résurrection.

D'ailleurs, toutes précautions furent prises. Le soir venu, des soldats furent envoyés au Calvaire pour examiner l'état des trois suppliciés du jour, Jésus et les deux larrons. Ils trouvèrent ceux-ci respirant encore, et ils leur rompirent les jambes; Jésus n'offrait plus signe de vie, aussi ne lui rompirent-ils pas les jambes. Mais un soldat lui ouvrit le côté avec sa lance, et il en sortit du sang et de l'eau. Saint Jean atteste toutes ces choses, comme témoin oculaire. (Joan., XIX, 31-38.)

Cet écoulement de sang et d'eau fournit un argument à M. Regnault pour nier la réalité de la mort de Jésus : un homme, réellement mort, ne verse pas de sang. Les auteurs catholiques, anciens et modernes, ne se sont aucunement mépris à ce sujet. Jansénius (*in Év.*) cite notamment saint Ambroise et Euthymius. « Chacun sait, dit le premier, qu' aussitôt après la mort le sang se coagule dans les veines. — Perceriez-vous mille fois un cadavre, observe le second, vous n'en tireriez pas une goutte de sang, à plus forte raison de l'eau qui soit vraiment de l'eau. » Je mets de côté la question de l'eau, qui est subsidiaire; je me contente de remarquer que les Pères et les exégètes considèrent la double effusion du sang et de l'eau comme miraculeuse et en dehors des lois communes. Les incrédules n'admettront pas cette explication : pour eux, l'écoulement du sang restera une démonstration de la non-réalité de la mort du Sauveur. Ne sommes-nous pas fondés à leur répondre, en partant de leur hypothèse, qu'à

supposer la mort non acquise avant le coup de la lance, elle eût été amenée par la transverbération du cœur qui s'ensuivit?

Mais il y a mieux encore à dire pour les réfuter. Supposons un crucifié qu'on a détaché du gibet le croyant mort, qu'on a même enseveli, et puis qui donne des signes de vie. Que sera cette vie? Une vie vacillante, qu'on aura mille peines à ranimer. Perforé de larges blessures, disloqué par la suspension, épuisé de sang, le pauvre supplicié sera longtemps encore inerte et sans force comme un cadavre. Est-ce là l'état de Jésus sorti du tombeau? Les Apôtres le voient, dans ses apparitions, qui déploie une agilité, une puissance surhumaine. C'est un vivant, dans la plénitude de la force, dans la jouissance de toutes ses facultés, avec un surcroît immense de gloire. C'est, en un mot, le divin ressuscité que nous adorons, que nous confessons être le Fils de Dieu.

## VI. — La foi et la suggestion

M. le Dr Félix Regnault en vient ensuite à l'explication des procédés par lesquels Jésus opérait ses miracles. Or ces procédés se ramèneraient à la suggestion. Jésus, répète-t-il, aurait été un excellent hypnotiseur, connaissant à fond toutes les ressources de son art, et les utilisant avec une suprême habileté. Je demande pardon aux lecteurs chrétiens de leur redire une pareille billevisée, outrageante pour la personne adorable du Sauveur,

Comment l'auteur échafaude-t-il son système? Voici. Le plus souvent le Sauveur réclame au préalable la foi, avant que de faire un miracle; si elle n'existe pas, il cherche à la produire; si elle existe, il la stimule. Or, par cette foi, M. Regnault entend une confiance absolue du malade en son médecin, confiance, dit-il, qui, agissant sur l'imagination et sur la sensibilité du malade, produirait en lui des effets extraordinaires et décisifs. Quiconque, en un mot, croit absolument et sans hésitation qu'il va guérir, guérit.

Cette explication est fautive et pleine d'équivoque. Non,

quiconque croit qu'il va guérir ne guérit pas. Si la maladie est tout entière dans l'imagination et dans les nerfs, la confiance qui calme la sensibilité exaspérée peut amener une détente, et quelquefois peut-être une guérison. Mais toutes les maladies ne sont pas dans ce cas. Les affections constitutionnelles ne disparaissent pas à la simple persuasion qu'on va guérir. Or Jésus guérissait de telles maladies, comme aussi les ulcérations de la lèpre, le récit évangélique ne permet pas d'en douter.

La foi qu'il demandait aux malades n'était donc pas une confiance aveugle qu'ils allaient guérir. C'était quelque chose de plus et de mieux ; ou plutôt c'était tout autre chose. C'était la foi, vertu surnaturelle et théologale, qui donnait à ces infirmes, à ces suppliants, la conviction éclairée qu'ils étaient en présence de l'Envoyé de Dieu par excellence, du Messie investi d'une puissance divine, et disposé à en faire usage même pour le soulagement des corps. Jésus leur demandait cet acte de foi, parce qu'il y allait de l'intérêt supérieur de leurs âmes. Pour lui, faire des miracles, n'était qu'un moyen de justifier sa mission, d'engendrer et d'enraciner la foi en sa personne, foi qu'il disait être indispensable au salut (1).

Ceci ne me paraît pas contestable, d'après ses déclarations formelles, consignées dans l'Évangile.

Jésus insiste sur les miracles qu'il fait comme sur une preuve sans réplique de sa divinité. Il les déclare inimitables, et sans analogie dans le passé. « Ne croyez-vous pas, dit-il, que je suis en mon Père et que mon Père est en moi ? Autrement, croyez à cause de mes œuvres. (Joan., XIV, 11, 12.) — Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres telles que nul n'en a fait, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils ont vu, et ils m'ont haï, moi et mon Père. » (Joan., xv, 25.) Il avait tenu déjà précédemment le même langage (x, 37, 38) ; il le répète au moment de mourir, afin de donner le sens bien net de sa mission, de sa vie et de ses œuvres.

(1) Dans les premiers temps de sa prédication, Jésus guérit une multitude de malades qu'on lui apporte, sans leur demander au préalable un acte de foi. Il s'agissait précisément d'établir cette foi. Plus tard, quand il eut donné des preuves surabondantes de sa mission, quand sa personne fut àprement discutée, il réclame plus fréquemment cet acte de foi : on était inexcusable de ne pas croire.

Ainsi Jésus prend position de la façon la plus précise. Il déclare qu'il est le Fils de Dieu, qu'il est en son Père et que son Père est en lui. Et, en preuve de cette affirmation, il donne les miracles qu'il fait. Ceux-ci démontrent son identité de nature avec le Père. « De même que le Père possède la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. » (Joan., v, 19-37.)

Or il est clair que les miracles ne servent de preuves de son caractère messianique et de sa divinité, qu'autant qu'il les fait en confirmation de la foi qu'on a qu'il est bien le Messie, le Fils de Dieu. Voilà pourquoi il exige cette foi. « Croyez-vous que je sois le Fils de Dieu, que j'aie puissance de remettre les péchés? — Oui. — Eh! bien, pour vous démontrer que votre foi est légitime, je vous guéris, je guéris ce malade ». La conclusion porte coup.

C'est pour cela que Jésus ne demande ou n'exige pas rigoureusement la foi du malade lui-même. Il lui suffit qu'il en rencontre l'expression vive chez celui qui l'implore pour la guérison d'un autre ou qui lui présente le malade à guérir. Ainsi en est-il du maître de la synagogue qui supplie pour la résurrection de sa fille, du centenier qui sollicite la guérison de son fils, de la Chananéenne qui poursuit le Sauveur de ses prières en faveur de sa fille. En toutes ces circonstances, Jésus se contente de la foi de l'entremetteur. Dans l'hypothèse d'une suggestion, elle eût été insuffisante; il faut évidemment que la foi du sujet lui-même soit excitée et entre en jeu, pour que la suggestion opère en lui. Or, ici, rien de pareil ne nous est révélé. La fille du maître de la synagogue est morte; c'est à lui que Jésus dit : *Ne crains rien, crois seulement, et elle sera sauvée.* (Luc, viii, 50.) Le fils du centenier, la fille de la Chananéenne, n'ont aucun contact avec Jésus. — M. Regnault sent bien que cette observation ruine sa théorie de fond en comble; aussi il essaie, mais bien inutilement, de l'esquiver. « La foi, dit-il, était dans la famille; or elle est communicative. » Il ne suffit pas que la foi soit dans la famille, au cas où le miracle proviendrait d'une suggestion; il faut qu'elle actionne le malade lui-même. Et c'est ce que l'on ne voit pas dans le récit évangélique. Jésus ne

s'inquiète nullement si le fils du centenier, la fille de la Chananéenne ont foi en lui. Je ne parle pas de la fille de Jaïre qui est morte, et que M. Regnault suppose en profonde léthargie.

Pourquoi le Sauveur accomplissait-il certains rites, procédait-il par imposition des mains, par attouchement, par onction, en faisant tel ou tel miracle? C'était, dit M. Regnault, afin de frapper plus vivement l'imagination, et d'accentuer ainsi son action hypnotisante. Eh! bien, non. Les rites très simples employés par le Sauveur étaient quelque chose d'équivalent aux gestes d'un orateur, et voilà tout. N'est-il pas naturel que, dans une action guérissante exercée sur un aveugle ou un sourd-muet, intervienne le toucher de l'opérateur, qu'il prenne la main d'un paralytique qu'il veut redresser, d'un mort qu'il veut rappeler à la vie? Parfois le geste de Jésus est symbolique, comme lorsqu'il détrempe de la terre avec sa salive, et fait une onction sur les yeux de l'aveuglé; mais c'est là une exception. En maintes circonstances, il guérit des aveugles et d'autres infirmes par le seul commandement; son pouvoir thaumaturgique n'est pas attaché à des rites et à des gestes, qui n'ont rien de commun d'ailleurs avec les passes magnétiques.

Disons aussi que, par ses gestes, en faisant de ses mains les conducteurs de l'influx miraculeux qu'il verse sur les malades, en dégagant de tout son corps, par ses vêtements eux-mêmes, une vertu guérissante, le Sauveur a voulu montrer d'une manière tangible que son humanité, comme unie à la personne du Verbe, participait à la toute-puissance divine. Il se donnait comme Homme-Dieu, sa nature humaine n'ayant qu'une même personnalité avec la nature divine qu'il tient du Père. Il prouvait la réalité de cette union transcendante, en faisant de ses mains, de ses doigts, de tous ses membres, les instruments de ses miracles. S'il n'eût pas agi ainsi, s'il n'eût pas associé son corps à ses opérations miraculeuses, on eût pu croire que son humanité, loin d'être revêtue d'une personnalité divine, n'était qu'un vêtement d'emprunt, ou même une simple apparence, comme certains hérétiques ont eu l'impudence de le dire.

En envisageant les miracles de Jésus comme une preuve sensible et irréfutable de sa divinité et de la divinisation de son humanité, nous sommes dans la vérité des évangiles, dont tous les textes se coordonnent et s'expliquent.

Aux incroyants, qui ne veulent voir dans le Sauveur du monde qu'un hypnotiseur jouant de la suggestion avec une habileté qui n'a jamais été égalée, qu'un magnétiseur dégageant un fluide d'une puissance surprenante, je pose la question suivante : quel but se proposait Jésus en se donnant comme thérapeute et thaumaturge ? Il voulait sans doute se faire passer pour un Dieu, n'étant qu'un homme. Dès lors l'alternative classique se pose : ou bien il se croyait sincèrement un Dieu, et dans ce cas il était un halluciné ; ou bien il voulait se faire passer pour un Dieu, sachant ne pas l'être, et il était un trompeur.

Visiblement M. le Dr Regnault embrasse la première hypothèse. Par autosuggestion, Jésus se croyait Dieu : par suggestion, il faisait croire au peuple qu'il était Dieu. Et le monde entier se laissa envahir par cette suggestion : il acclama la divinité de Jésus. Bien plus, après dix-neuf siècles, la suggestion opère encore : on continue à acclamer la divinité de Jésus.

Voilà une puissance de suggestion bien étrange ! Est-il besoin de réfuter une pareille théorie, qui serait ridicule, si elle n'était outrageante pour notre foi qu'elle suppose dénuée de base et de preuves, et aussi pour la nature humaine qu'elle livre à l'illusion et au fatalisme de l'erreur, L'homme n'a donc pas la raison pour réagir contre les duperies de l'imagination ! Tant d'esprits illustres, qui ont cru et qui croient à la divinité de Jésus, ont été et sont le jouet d'un rêve ! Pour l'honneur même de la raison, nous protestons, nous croyants, contre une supposition pareille.

La suggestion, là où elle prend dans les masses, ne crée jamais qu'un entraînement factice et passager ; c'est un tissu vaporeux que la réalité brutale met vite en lambeaux. Il y eut dans la Judée, soit avant, soit après Jésus, de faux messies, des hallucinés fanatiques, qui provoquèrent des soulèvements. M. Regnault cite Judas de Gamala. Ils disparurent

les uns après les autres, sans laisser de traces appréciables. Quand les Apôtres, après la mort et l'ascension de Jésus, comparurent devant le sanhédrin, il se trouva dans ce haut Conseil un Pharisien nommé Gamaliel qui dit à ses collègues, après leur avoir rappelé les exemples récents de plusieurs agitateurs (1) : « Ne vous occupez pas de ces hommes (les Apôtres), laissez-les faire : si leur entreprise est humaine, elle tombera d'elle-même ; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas en venir à bout, et vous risquez de lutter contre Dieu. » (Act., v, 38, 39.) La réflexion de Gamaliel eut gain de cause ; le haut Conseil, bien qu'à contre cœur, relâcha les Apôtres. Ils continuèrent à prêcher le nom de Jésus ; et l'événement, c'est-à-dire leur réussite, montra que leur entreprise *venait bien de Dieu*.

Le critère de Gamaliel est à retenir ; c'est le langage même de la raison et du bon sens. Une religion, qui ne fait pas appel aux passions comme le paganisme, qui ne s'appuie pas sur la force comme le mahométisme, qui combat les instincts de l'orgueil et du plaisir, qui ne lutte que par le martyre de ses membres, qui prêche en un mot un Dieu crucifié ; cette religion-là ne peut se propager et ne peut subsister que par une assistance divine. Elle vient de Dieu ; donc elle est vraie, et, dans sa vérité, elle est unique, nécessairement.

Si je fais une rapide excursion sur le terrain apologétique, c'est à la suite de M. Regnault. Il dit que la propagation du christianisme est *l'œuvre de la paix romaine* ; que les paroles d'amour de Jésus venaient à une heure propice où le monde pacifié était prêt à les recevoir. L'histoire est là pour nous dire quelle réception les cités grecques et romaines ont faite aux porteurs de ces paroles d'amour ; ils y ont trouvé des prisons, des chevalets, des croix et des bûchers. Le Sauveur d'ailleurs n'avait pas bercé ses Apôtres d'illusions souriantes, que les faits eussent cruellement démenties. Il leur avait prédit nettement qu'ils seraient l'objet de la haine universelle à cause de son nom. Et il en fut ainsi. Les historiens romains signalent les chrétiens comme une race exécrationnelle ; ils font

(1) Gamaliel mentionne Théodas, et précisément Judas de Gamala dit aussi le Galiléen.



écho, presque mot pour mot, aux prédictions du Sauveur. Il était réservé à notre époque de travestir en roman l'histoire des origines du christianisme, pour essayer de lui ravir son caractère surnaturel et divin.

L'auteur convient qu'il fallut des miracles pour accréditer le christianisme. Croit-il donc que les Juifs si retors, les Grecs si raffinés, les Romains si pratiques, auraient pris pour des miracles, pour de vrais miracles, des faits, tels que les faits hypnotiques, que le premier venu peut produire, pourvu qu'il soit doué d'une volonté énergique et qu'il rencontre des sujets convenablement disposés ?

## VII. — La transcendance du christianisme

Je n'ai garde de confondre M. le Dr Regnault avec un de ces négateurs à outrance qui veulent à tout prix rabaisser le christianisme en feignant d'y voir une injure à la raison, et qui ne se gênent pas pour traiter d'imposteurs les écrivains sacrés. Tout au contraire; il reconnaît volontiers, au moins sous certains rapports, la transcendance de la religion chrétienne; quant aux évangélistes, il proclame hautement leur bonne foi et leur sincérité.

A ce point de vue, la dernière partie de son étude est très intéressante à suivre et à analyser.

« Plusieurs auteurs, dit-il, ont admis que les évangélistes avaient attribué tous ces miracles à Jésus, pour qu'on admit son rôle de Messie. Nous ne discuterons pas le degré d'authenticité des évangiles, cela sort des limites que nous nous sommes tracées. Mais il est évident, par l'étude qui a précédé, que les quatre évangélistes étaient fort au courant de la pratique des miracles qui étaient probablement fréquents à leur époque (1); et qu'ils croyaient aux miracles qu'ils ont décrits : le luxe de détails vrais, alors qu'ils paraissaient faux avant que la science hypnotique fût fondée et dont nous

(1) *Probablement* : le mot est charmant. C'est grand dommage qu'aucun auteur ne dise rien de cette fréquence de miracles. Et puis, mettre en avant la compétence des évangélistes, en cette matière, est une étrange idée, comme si c'eût été pour eux un objet de curiosité et d'étude.

n'avons pu par suite comprendre la portée que tout récemment, nous impose cette conclusion.

« Tout autres eussent été leurs descriptions des miracles, s'ils les avaient inventés ou écrits sans y croire. Nous aurions alors un récit analogue à celui que fit le biographe d'Apollonius de Tyane. Ce thaumaturge, qui naquit sous le règne de Néron et mourut à Éphèse en 97, exécuta de nombreux miracles que les philosophes du dix-huitième siècle opposèrent à ceux de Jésus. Il suffit de lire ces prodiges pour noter la différence qui existe entre Philostrate, le Latin, homme de lettres fin et sceptique, qui les a écrits, et les évangélistes animés par la foi. »

Ici l'auteur donne des citations de Philostrate. C'est le récit d'une expulsion de démon par Apollonius de Tyane, c'est celui de la réapparition d'Apollonius après sa mort à un disciple. Or ces deux récits, par leur contexture même, n'offrent aucune garantie sérieuse de véracité. « Ce sont là, dit très bien notre auteur, des phrases de rhéteur philosophe qui se soucie avant tout du style. » Sa conclusion est que l'impression produite par les évangiles est tout autre; et qu'autant la vie d'Apollonius est suspecte, autant ils inspirent créance par leur accent de sincérité.

Faut-il ne voir dans les miracles du Christ que de pures allégories, suivant l'interprétation des gnostiques vers laquelle penche Origène? Non, dit M. Regnault.

« La foi profonde des évangélistes, leur parfaite connaissance des conditions nécessaires à la production des miracles, nous feront écarter également l'interprétation des gnostiques: pour eux les miracles étaient de pures allégories.

« Pour Origène, cette explication seule nous révèle la portée profonde de la Bible. Ainsi, dans la résurrection de Lazare, le miracle n'est que l'accessoire, l'essentiel est ailleurs, il est dans le *Ego sum resurrectio et vita* dont ce miracle n'est que le symbole (Herder, Strauss).

« De même, la transmutation de l'eau en vin (Joan. II, 2) a reçu une explication symbolique, car Jésus compare son enseignement à du vin et à du vin nouveau qu'il ne faut pas mettre dans de vieilles outres. (Matth., IX, 17.)

« Si les évangélistes avaient eu l'idée, en rappelant les miracles, de n'écrire que des allégories, ils n'auraient pu donner ce luxe de détails vrais que nous avons relevés. »

Faut-il s'en tenir, relativement aux miracles de Jésus, à certaines explications ultranaturalistes, qui avaient cours dans les deux derniers siècles? Pas davantage.

« Notre étude des miracles permet aussi de repousser, au moins pour beaucoup d'entre eux, l'explication naturelle qu'ont voulu donner certains auteurs des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Ainsi pour Paulus (1828), si Jésus a marché au-dessus de la mer, cela signifie qu'il a marché sur un rivage plus élevé que le niveau de la mer. Pareille explication est infantine. »

En résumé, l'auteur se sépare de Havet, de Strauss et même de Renan, qui se refusaient à admettre la réalité objective des miracles évangéliques, d'après lesquels les écrivains sacrés auraient, plus ou moins sciemment, sur une échelle plus ou moins large, altéré la vérité. « Les explications, dit-il, que ne pouvaient concevoir les anciens critiques, une science nouvelle nous les donne, l'hypnotisme. Elle renouvelle l'étude de la vie de Jésus-Christ, telle que nous l'ont transmise les évangiles. »

Les croyants éprouveront une vraie satisfaction de voir l'exégèse de Havet, de Strauss, de Renan et consorts, ainsi mise au panier.

M. le Dr Regnault ne s'en tient pas là, il ajoute :

« Il convient d'opposer les miracles de Jésus à ceux des autres religions. Là encore l'avantage est au christianisme, car ses miracles ont été accomplis et rapportés avec sincérité. Jésus, et plus tard les apôtres, les saints, guérissaient parce qu'ils croyaient à leur vertu miraculeuse. Tout autres étaient les miracles des prêtres païens. Ceux-ci étaient gens experts dans les sciences physiques et chimiques de leur époque; ils usaient de l'acoustique, de l'hydrostatique, etc., pour illusionner les fidèles (1). Aussi les chrétiens eurent-ils beau jeu

(1) *La Revue de l'Hypnotisme*, 1899, p. 366, a traité cette question. Certes, j'admets qu'il y eut de la supercherie dans les prodiges des temples païens; mais

pour critiquer ces faux miracles, dus à de simples trucs, tandis que les leurs provenaient de la seule foi.

« Les miracles bouddhiques diffèrent plus encore de ceux de Jésus.

« Le récit de ces prodiges fait dans l'Avadana-Cataka, réunion de légendes bouddhiques, montre que nous avons affaire à un peuple qui n'a aucun souci du vraisemblable et se complait dans la fantasmagorie. On doit les rapprocher des légendes des peuples, mais elles diffèrent des miracles chrétiens. »

Ainsi le christianisme a réellement une note transcendante. On y sent passer un souffle de conviction ardente. Là où les prêtres païens se jouent de la crédulité des masses, là où les sectateurs de Bouddha se livrent à des débauches d'imagination, les apôtres et évangélistes parlent avec l'accent d'une foi profonde, d'une absolue sincérité.

Il faut savoir gré à M. Regnault de cette constatation, qui honore sa bonne foi et sa loyauté.

Mais, franchement, prenant comme point de départ l'entière sincérité des évangélistes, peut-on admettre un seul instant que l'hypnotisme rende raison des faits miraculeux qu'ils racontent? Certainement non, je crois l'avoir démontré; et des professionnels, mieux à même que moi d'apprécier les faits médicaux, le démontreront sans doute avec un surcroît d'évidence.

L'hypnotisme agit, comme sur son terrain propre, dans le ressort des affections nerveuses; il n'étend son action que par voie indirecte aux maladies du sang et des humeurs; il est impuissant vis-à-vis des maladies constitutionnelles et des plaies et lésions, surtout invétérées. Il ne peut donc fournir une explication satisfaisante de beaucoup des miracles relatés dans l'Évangile, les affections guéries échappant manifestement à la qualification de troubles nerveux.

L'hypnotisme procède d'une manière lente, avec des tâtonnements; il n'amène, pour l'ordinaire, qu'un soulagement

il y avait aussi des faits démoniaques réels, et excédant le pouvoir de l'homme. Nier l'ingérence démoniaque dans le paganisme est contraire à l'enseignement apostolique et traditionnel.

passager, suivi bientôt d'un retour offensif du mal dont la diathèse persiste. Il y a très loin de là à ces guérisons instantanées, radicales, dont les évangiles nous offrent le tableau.

En ce qui concerne les hallucinations, l'hypnotisme les produit sur des sujets malades, ou tout au moins sur des sujets préalablement endormis. Comment ramener à l'hallucination tant de faits prodigieux, dont les témoins sont éveillés et en pleine possession de leurs facultés? L'hallucination collective, mise en avant, est, non pas une explication, mais une défaite.

J'ai traité la question de la résurrection de plusieurs morts, racontée dans les pages évangéliques. Ici, la suggestion est hors de cause; ne l'est-elle pas même dans la supposition d'une profonde léthargie?

Pour tous ces motifs, je nie que l'hypnotisme puisse expliquer les faits miraculeux du saint Évangile.

Les témoins, les narrateurs étant reconnus sincères, il ne reste qu'à s'incliner devant la divinité de Jésus, le Fils de Dieu.

D. Bernard MARÉCHAUX.



## TÉLÉPATHIE

---

En 1892, sous ce titre : *Un Anglais à Paris, Notes et souvenirs*, la *Revue Hebdomadaire* publia la traduction d'un ouvrage dont l'auteur, désigné simplement par trois étoiles, semble des mieux renseigné sur tout ce qui s'est passé durant les cinquante années environ qu'il a habité la capitale de la France. En relations intimes avec la plupart des sommités politiques, artistiques, littéraires, ses récits sont empreints d'un caractère de sincérité et de modération qui leur donne un sérieux intérêt.

Nous en extrayons le curieux épisode qui suit :

A propos de cette campagne d'Algérie du duc d'Aumale, une histoire m'a été racontée par le duc de Montpensier, qui devient particulièrement intéressante à l'heure actuelle, où le spiritisme est si vivement discuté. Il la tenait de deux sources irrécusables, de son frère d'Aumale et du général Cousin-Montauban, plus tard comte de Palikao.

C'est au général Cousin-Montauban qu'Abd-el-Kader se rendit après la bataille d'Isly et de Djemma-Gazhouat. Le jeune capitaine de Géreaux succomba dans ce dernier engagement. Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à sa famille, elle l'y trouva presque préparée. Le bruit se répandit que le jour même de l'engagement et à l'heure exacte où le capitaine de Géreaux avait été frappé, sa sœur, jolie jeune fille, fort impressionnable, avait tressailli soudain, s'était levée comme mue par un ressort, s'écriant qu'elle voyait son frère entouré d'Arabes qui le terrassaient, puis était tombée évanouie.

Quelques années s'écoulèrent. Le général Mautauban était devenu gouverneur militaire de la province d'Oran, lorsqu'il reçut une lettre de la famille de Géreaux, le priant de faire

des recherches au sujet des circonstances qui avaient accompagné la mort du capitaine. Cette lettre était écrite sur les instances de M<sup>lle</sup> de Géreaux, qui n'avait jamais cessé de penser à son frère et d'en parler. Un mois environ avant l'envoi de la lettre au général de Montauban, elle l'avait vu encore et sans éprouver une impression aussi profonde que la première fois. Il était vêtu du costume indigène, semblait fort pauvre et bêchait la terre. Ces visions se reproduisirent à de fréquents intervalles, au grand chagrin de la famille, qui ne pouvait les attribuer qu'à l'imagination frappée de la jeune fille. Peu après, elle soutint avoir vu son frère en robe blanche et en turban; il chantait des hymnes qui lui avaient semblé être en arabe. Elle supplia ses parents d'organiser des recherches; de là, cette lettre au général Montauban.

Le pays étant pacifié, celui-ci put procéder à une enquête minutieuse, et au bout de quelques mois, on apprit qu'un Français était effectivement prisonnier dans un village de la frontière du Maroc; qu'il avait, depuis deux ou trois ans, entièrement perdu la raison, mais qu'antérieurement à ce malheur il s'était converti à l'islamisme. Sa démence étant inoffensive, on l'avait employé au service de la mosquée. Tous ces renseignements, grossis et embellis en passant par un nombre considérable d'intermédiaires, étaient loin, on le comprend, d'avoir la netteté succincte que je leur donne ici.

Sur ces entrefaites, le général Montauban reçoit un autre commandement, et pendant près d'un an, l'enquête fut abandonnée. Quand on la reprit, le prisonnier était mort, mais on envoya à Oran des papiers trouvés sur lui; ils étaient écrits en français et prouvèrent, à n'en pas douter, que le défunt était bien le capitaine de Géreaux.

Il est probable que l'infortuné capitaine avait déjà perdu la raison lorsqu'il se convertit à l'islamisme, car il aurait bien trouvé le moyen ou de s'enfuir ou de faire parvenir de ses nouvelles aux siens. Je me souviens vaguement de cette histoire et de la persistance de la jeune fille à soutenir que son frère était vivant. L'authenticité de ce fait étant démon-

trée par le témoignage du prince et du général, j'ai pensé qu'il avait sa place naturelle dans cette Revue, comme un de ces phénomènes supranaturels, encore inexplicés, qui n'avait été provoqué par aucune pratique de spiritisme, car on ne s'en occupait guère en France à cette époque.

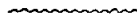
#### E. LE NORMANT DES VARANNES.





## LA VIE DES ANGES

(Suite)

\*  
\* \*

*Réponse à la première question.* — Les docteurs parlent peu des vertus des anges, sans doute parce que si les vertus jouent un si grand rôle dans la vie humaine, elles sont à peine saisissables dans la vie de l'ange, laquelle, nous le savons, n'a duré qu'un instant et s'est toute passée en un acte, en une seule action !

En effet, la vertu n'existe que pour préparer au salut. Or, tandis que l'homme a souvent des années pour faire le sien, les anges durent faire le leur en moins d'une seconde !

Il est certain, de par les Écritures, que les anges furent mis à l'épreuve. Ils ont donc eu un obstacle à surmonter pour mériter la vie éternelle ; et cet obstacle ne pouvait être qu'un obstacle moral, puisqu'il était imposé à de purs esprits. Par conséquent ils ont dû avoir la force de le surmonter, et ceux qui l'ont surmonté ont dû faire un effort ; force et effort qui, à leur tour et pour le même motif, durent être de l'ordre moral. Or une force morale est une force vertueuse, et un effort moral est un effort vertueux qui, l'un et l'autre, supposent la vertu morale.

Et cette vertu morale a dû leur être infuse par l'Auteur du salut, attendu qu'ils étaient destinés à une vocation surnaturelle.

Il faut conclure que les anges, avant d'être élevés à la gloire, ont possédé, avec le don de la grâce habituelle, les vertus théologales et les vertus cardinales, et que ces vertus leur ont été infuses à un degré d'autant plus éminent que leur

sanctification et la sainteté qui allait en résulter, devaient surpasser la sanctification et la sainteté des élus du genre humain.

Il faut conclure en outre que, ces vertus, ils les ont toutes mises en action, parce que Dieu ne les donne que pour qu'on se sanctifie, ce qui suppose l'activité morale.

Enfin il faut conclure 1<sup>o</sup> que ces vertus, et toutes celles qui s'y rattachent, ils les ont pratiquées en un seul acte ; 2<sup>o</sup> que, par cet acte unique, qui fut un acte de toutes les vertus à la fois, ils les portèrent toutes à la hauteur d'habitudes actives : 3<sup>o</sup> que toutes ces vertus dans les anges furent non seulement extrêmement ferventes, mais plus héroïques qu'elles ne le sont chez les plus grands saints, vu que la sainteté de ceux-ci est très inférieure à celle des anges.

Oui, assurément, les anges ont pratiqué toutes les vertus à la fois, et sont arrivés d'un seul coup à la perfection la plus éminente qu'on puisse imaginer dans la créature, si l'on excepte la perfection suréminente de leur Reine et celle plus sublime encore de l'Homme-Dieu. — Et c'est ce qu'attendait d'eux le Seigneur pour leur ouvrir si larges les portes de la céleste patrie.

Oui, le cœur dilaté par une joie toute angélique, ces esprits purs ont volé dans la voie des préceptes qui leur étaient imposés et, dans cette voie si longue et si pleine en sa brièveté, ils ont fait plus de chemin, ils ont fait plus et mieux que ne fait l'homme durant sa vie entière. — Car comptez nos saints et voyez s'il en est un qui approche en sainteté de l'ange qui le conduisit au port du salut !

\*  
\* \*

Mais quelle fut donc la vertu dominante de ces esprit saints ou plutôt quelle fut la vertu qui, en présence de l'obstacle — *car il n'y en eut qu'un!* — se manifesta primesautière et en laquelle furent incluses activement et éminemment toutes les autres ?

Si de grands docteurs ès sciences sacrées, tels qu'un Hugues de Saint-Victor dont le dire, selon saint Thomas d'Aquin, est

magistral et possède la force de l'autorité (1); si plusieurs grands théologiens, dis-je, pour des raisons très sages, ont contesté l'existence de la *foi* chez l'ange à son principe, existence que l'ange de l'école affirme néanmoins d'une manière péremptoire, tous les Maîtres et lui le premier sont unanimes à applaudir à *l'humilité* des anges.

Lorsqu'on traite de la *voie* des anges, on n'y aperçoit qu'humilité sous tous les rapports; c'est une voie d'humilité et, comme telle, si elle est plus courte que la moindre parcelle de temps, elle est aussi plus profonde que les abîmes primitifs où l'enfer fut creusé par l'orgueil des superbes.

Le premier acte des anges a dû être un acte d'héroïque humilité, base des vertus les plus dignes de la céleste altitude; acte d'humilité la plus parfaite, qu'après la Mère de Dieu, ait jamais produit une créature. Et leur grand acte d'humilité, ces esprits supérieurs le posèrent non tant en obéissant que par obéissance, c'est-à-dire parce que Dieu voulait qu'avant tout ils fussent humbles; et Dieu le voulait parce qu'il appelait ses anges à dominer dans les hauteurs de la création à la sublimité de la perfection.

De leur côté, les anges le voulurent aussi, parce qu'en toute justice il est convenable et nécessaire que la créature reconnaisse de prime abord son néant et adore celui sans l'acte créateur de qui elle ne serait point ou n'aurait pas d'autre issue que de cesser d'être, si Dieu ne persévérât dans cet acte en la conservant éternellement.

Il s'ensuit que l'humilité est une vertu perpétuelle mieux à sa place encore au sein de la gloire céleste que parmi les vanités passagères d'ici-bas: puisque, plus on est élevé par l'Auteur des êtres, plus on doit professer qu'on a d'autre droit à l'existence que le bon plaisir de Dieu. — Il s'ensuit encore que la vertu de l'humilité est celle qui, de toutes, sied le mieux à la créature, étant sa perfection exclusive comme l'infinitude est la perfection exclusive du Très-Haut.

N'importe quelle autre vertu peut se supposer en Dieu, même la foi et l'espérance. Il ne répugne pas qu'un Dieu

(1) *Quamvis dicta. Hug. de S. Viet. magistrali, et robur auctoritatis habeant.* (Sec. sec. Quæs. V, art. I ad 1.)

infini en toutes espèces de perfections, si pur, si doux, si continent et justement tempéré dans les œuvres de sa toute-puissance, qu'un Dieu si fort et si prudent, dis-je, puisse en quelque façon croire et espérer en l'ouvrage de ses mains ; mais il ne saurait, ce Dieu, à moins de se faire homme, s'abaisser au-dessous de l'Ange. Au contraire, l'humilité est bien la vertu principale de l'Ange comme de l'homme, l'unique perfection dont l'être créé peut être jaloux et qu'il ne partagera jamais avec son Dieu.

Il ne fallait pas moins que cette ineffable perfection d'humilité pour faire de l'ange un élu, et c'est ce qu'a voulu lui rendre possible le Créateur, en le soumettant à une épreuve si pleine de bénédictions.

Et puis, en s'humiliant, ces esprits bienheureux ont fait éclore du fond de leur être fécondé par la grâce habituelle, et fertilisé par les grâces actuelles, toute une flore sanctificatrice, tout ce que comprennent la foi la plus vive, l'espérance la plus ferme, la charité la plus ardente, l'intégrité de la justice, la mortification de la tempérance, une prudence à toute épreuve et cette force qui les rend maîtres de l'enfer ; ou plutôt de même que, quand la foudre embrasse le firmament, tout resplendit épouvanté, ainsi l'acte vertueux que produit chaque ange en particulier, est comparable à un faisceau d'éclairs qui, fulgurant d'un seul coup, viendrait anéantir les cohortes du mal.

\*  
\* \*

*Réponse à la seconde question.* — Une fois béatifiés, les anges possèdent-ils encore les vertus infuses et les pratiquent-ils dans la gloire ?

Le sol des vertus est la grâce. La grâce de l'élu s'est changée en gloire et sa vertu en sainteté. — Il ne pratique plus des vertus pour se sanctifier ; mais il éternise sa sainteté en assistant et en servant le Saint des saints. Or, la sainteté des élus au ciel n'est autre chose que le bien moral, vécu jadis dans la voie, et maintenant stabilisé dans la gloire, au sein de laquelle il rayonne sous divers aspects aussi variés que l'étaient des vertus en espèces et en intensité.

Pendant que la gloire et la béatitude des anges est un don de Celui qui leur donnera la grâce et l'infusion des vertus, leur sainteté est leur droit à la béatitude et une gloire personnelle acquise. En leur courte voie la sanctification divine les déifie; dans la vie éternelle la sainteté personnelle les unit à Dieu d'autant plus étroitement qu'ils sont plus saints. Enfin les degrés de la sainteté font les degrés de la gloire et de la béatitude des anges, et c'est dans la même proportion qu'ils sont dignes d'assister et de servir le Dieu trois fois saint; service et assistance qui consistent en une action, très variée, elle aussi dans ses élans perpétuels et dans le bonheur qu'elle procure, là-haut dans la plénitude du souverain bien; désormais plus d'obstacle, plus de lutte pour le bien; mais le bien affermi, à l'abri de toute défaillance, en chacun des actes de l'évangélique nature; puisque ce qui en eux, comme en nous présentement, eut un instant pour objet la victoire, n'est plus en eux comme en Dieu que l'exemplaire des racines du bien.

Alfred VAN MONS.

*(A suivre.)*

---

## LES APPLICATIONS DE L'HYPNOTISME

A L'ÉDUCATION DES ENFANTS VICIEUX OU DÉGÉNÉRÉS

Rapport par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON

Médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés

Directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*



Depuis 1886, nous n'avons cessé, dans un grand nombre de communications, d'appeler l'attention des psychologues et des sociologues sur la valeur de la *suggestion hypnotique* envisagée *au point de vue pédagogique*.

Au Congrès d'*Anthropologie criminelle*, en 1896, nous avons démontré les services que la suggestion hypnotique est appelée à rendre comme adjuvant à la correction paternelle, notamment dans les cas de kleptomanie irrésistible chez les enfants (1).

Actuellement, en présence des résultats obtenus, on peut considérer la *méthode hypno-pédagogique* comme une science positive, réunissant tous les éléments d'une véritable *orthopédie mentale*.

En effet, il n'est plus permis de méconnaître la valeur de la suggestion hypnotique employée comme agent moralisateur et réformateur dans le traitement des enfants pervers, kleptomanes, impulsifs ou vicieux.

Nous avons journellement l'occasion d'en faire la démonstration expérimentale, lorsque des parents, justement préoccupés des tendances impulsives constatées chez leurs enfants, viennent spontanément nous demander d'appliquer sur ceux-ci la méthode hypno-pédagogique.

L'emploi de ce procédé nous a déjà permis de guérir un

(1) De la *Suggestion hypnotique envisagée comme adjuvant à la correction paternelle*. Comptes rendus du IV<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie criminelle, Genève, 1896.

grand nombre d'enfants réfractaires aux procédés habituels d'éducation et considérés à tort comme incorrigibles.

Dans un grand nombre de cas le succès de la méthode hypno-pédagogique a été d'autant plus frappant et plus convaincant que les enfants soumis à ce traitement étaient sous la menace d'un internement immédiat dans une maison de correction et qu'on y recourait seulement à la dernière extrémité.

Pendant longtemps, il faut le reconnaître, beaucoup de bons esprits accueillirent avec indifférence et scepticisme nos communications sur la valeur pédagogique de la suggestion hypnotique. Aujourd'hui, le nombre des hommes éminents (médecins, magistrats, professeurs, etc.) que nous avons convaincus par des faits probants est tellement considérable, que nous ne nous arrêterons plus à discuter les objections.

Nous nous bornerons à rappeler le cas d'un professeur de philosophie d'un lycée français qui, après s'être montré l'adversaire obstiné de l'emploi de la suggestion hypnotique en pédagogie, fut placé dans la pénible obligation d'y recourir pour un enfant qui manifestait des dispositions vicieuses. La guérison rapide de cet enfant par la suggestion hypnotique l'obligea à revenir sur les conclusions qu'il avait publiées et, dans un nouvel article, il reconnut son erreur.

Dans notre pratique, les manifestations morbides auxquelles nous l'appliquons habituellement avec succès, sont :

- 1° La kleptomanie ;
- 2° L'onanisme ;
- 3° La perversité morale ;
- 4° L'onychophagie.

Nous nous bornerons à donner quelques détails de notre technique applicable au traitement spécial de chacune de ces dispositions anormales :

### 1° Kleptomanie

Ce qui caractérise l'impulsion kleptomaniaque que l'on observe fréquemment chez les enfants dégénérés, c'est l'auto-

matisme et l'inconscience absolue qui président à l'accomplissement de l'acte. Lorsqu'on interroge ces enfants sur les motifs qui les ont poussés à accomplir un vol, ils font invariablement la même réponse : « Je ne sais pourquoi je l'ai fait, je n'ai pu faire autrement. » Il semble qu'ils aient agi comme s'ils étaient non seulement atteints d'inconscience, mais aussi dépourvus de tout pouvoir d'inhibition volontaire. La kleptomanie chez les enfants est donc la conséquence d'un défaut de discernement associé à un véritable état d'*aboulie*.

Les dégénérés doués d'une faible résistance contre les impulsions reflexes, prédisposés à l'accomplissement des mouvements automatiques ou inconscients, offrent un terrain favorable pour le développement de l'impulsion à s'emparer de l'objet de leurs convoitises. C'est ce qui explique le peu de succès des moyens coercitifs auxquels on a recours pour les guérir.

Au contraire, la suggestion hypnotique réalise toutes les conditions favorables à la guérison. Le sujet étant hypnotisé, c'est-à-dire placé dans l'état d'obéissance passive, reçoit sans les discuter et sans y résister les suggestions destinées à éveiller sa conscience, en un mot à transformer des sensations non perçues en sensations conscientes.

De plus, les suggestions appropriées, faites également dans l'état d'hypnose, permettent de développer, en même temps que son attention volontaire, le pouvoir d'arrêt qui leur permettra de résister à l'impulsion.

Pour faire comprendre par quel artifice on arrive à guérir un enfant atteint de la manie de voler des pièces de monnaie, je vais donner un aperçu d'un procédé très efficace. L'enfant étant mis dans l'état d'hypnotisme, je le fais approcher d'une table sur laquelle j'ai placé une pièce de monnaie. « Tu vois cette pièce, lui dis-je, tu as envie de la prendre. Eh bien, prends-la si tu veux et mets-la dans ta poche. » Il le fait. J'ajoute alors : « C'est ce que tu as l'habitude de faire, mais tu vas remettre maintenant la pièce d'argent où tu l'as prise et désormais tu agiras toujours ainsi. S'il t'arrive de succomber à la tentation, tu auras honte d'avoir volé et tu t'empresseras de remettre l'objet volé à sa place. » Au bout



de quelques séances de cette gymnastique mentale, exécutée dans l'état d'hypnotisme, l'enfant est généralement guéri pour toujours de sa mauvaise habitude. Un fait à noter, c'est que la guérison d'une habitude grave, obtenue par la suggestion hypnotique, n'est pas seulement le résultat d'une action automatique. Au contraire, elle s'accompagne le plus habituellement d'un réveil de la conscience et du sens moral. Nous en trouvons la meilleure preuve dans ce fait que l'enfant guéri en témoigne les plus vifs sentiments de reconnaissance.

## 2° Onanisme

Les habitudes d'onanisme, lorsqu'elles revêtent un caractère d'irrésistibilité, dénotent, chez les individus qui les présentent, des perturbations fonctionnelles profondes des centres cérébro-spinaux. Lors même que les sujets sont doués d'un certain développement intellectuel, on peut toujours constater qu'il existe une véritable *aboulie* par rapport à l'habitude automatique dont ils sont atteints. En effet, ces sujets, tout en ayant conscience des dangers que leur font courir les pratiques d'onanisme, se déclarent absolument impuissants à y résister.

On a imaginé un grand nombre d'appareils de contention et de *ceintures* dites de *chasteté* pour réprimer les habitudes d'onanisme chez les enfants. Aucun de ces appareils n'a jamais amené la guérison d'un seul malade. Au contraire, nous avons pu constater que l'usage prolongé des appareils de contention, ainsi que l'usage d'attacher les mains des enfants onanistes pendant la nuit, exerçait l'influence la plus mauvaise et avait pour effet de créer une disposition à l'*incurabilité de l'habitude* : nous affirmons même que l'emploi des appareils de contention et le fait d'attacher les mains semblent créer ce que nous serions tenté d'appeler l'*onanisme chronique*.

Cela est tellement exact que, lorsque nous éprouvons quelque difficulté à obtenir la guérison, nous pouvons, sans crainte de nous tromper, affirmer que l'enfant a été long-

temps attaché pendant la nuit, ou qu'il a porté une ceinture de chasteté pendant plusieurs mois.

Il se passe quelque chose d'analogue à ce qu'on observe chez les aliénés longtemps soumis à la contrainte de la *camisole de force*. Ces malades ne tardent pas à revêtir un aspect particulier, et beaucoup d'aliénistes considèrent que l'emploi de ces moyens de coercition augmente la disposition des troubles mentaux à passer à l'état chronique.

L'emploi de moyens de coercition dans le traitement de l'onanisme non seulement est sans efficacité, mais encore il augmente la gravité de l'habitude vicieuse. Cela tient à ce qu'il importe avant tout, non d'empêcher par des moyens mécaniques la réalisation de l'impulsion automatique, mais bien de procéder à la rééducation de la volonté et de créer chez ces malades de véritables centres psychiques d'arrêt.

Au contraire, on arrive assez rapidement à la guérison de l'onanisme par l'emploi de la suggestion hypnotique à laquelle il faut associer une gymnastique spéciale.

Voici notre procédé. L'enfant étant hypnotisé, nous lui levons les bras en l'air et nous lui suggérons l'apparition dans les bras d'une véritable *paralysie psychique*. Nous lui affirmons que lorsque l'impulsion à céder à l'onanisme se manifesterait, la paralysie dont il est l'objet se reproduirait immédiatement et qu'il sera, par conséquent, dans l'impossibilité matérielle de céder à l'habitude. En même temps, nous nous appliquons, par des suggestions appropriées, à éveiller la conscience de l'acte répréhensible et à faire en sorte qu'il ne puisse plus l'accomplir inconsciemment. En général, il est nécessaire d'appuyer les suggestions par des raisonnements et d'invoquer les arguments les plus capables d'imposer l'horreur de l'onanisme.

Après deux ou trois séances, les sujets ne tardent pas à reconnaître qu'ils sont capables de résister dans une certaine mesure à l'impulsion. Bientôt leur résistance s'organise et la guérison s'établit.

L'argumentation devra varier selon le degré de culture morale et les influences du milieu. C'est là affaire de tact.

Dans certains cas, l'impulsion à l'onanisme se trouve asso-

ciée à de véritables altérations du *sens moral*. Il est évident, dans ces cas-là, que l'on devra utiliser l'état d'hypnotisme non seulement pour procéder à la rééducation de la volonté et à la création de centres psychiques d'arrêt, mais aussi à l'éducation de la sensibilité morale.

On ne saurait s'imaginer à quel point la provocation préalable de l'état d'hypnose augmente la puissance de la suggestion. Quand l'hypnotisme est obtenu, la guérison est la règle. Sans l'hypnotisme, la suggestion pratiquée à l'état de veille ne donne que des insuccès. C'est pourquoi nous pouvons déduire de notre pratique, déjà longue, que c'est l'hypnotisme qui joue le rôle prépondérant dans la guérison de l'onanisme et des états mentaux qui s'y rattachent.

La durée du traitement varie nécessairement selon l'ancienneté des habitudes et le terrain névropathique sur lequel elles se sont développées. Chez les onanistes dont le développement intellectuel est suffisant et dont les stigmates de dégénérescence sont peu accentués, la guérison de l'onanisme par la suggestion est rapide et durable.

### 3° Perversité morale. — Troubles du caractère. — Paresse

Les dispositions du caractère présentent de grandes variétés individuelles. Chez les animaux, de même que chez l'homme, ces dispositions évoluent entre ces deux termes : docilité et méchanceté. Chez l'enfant, l'analyse du caractère est difficile et l'on observe un nombre infini de modalités. Cela tient à ce que les aptitudes héréditaires sont contrariées par les influences de milieu. Ces influences, à notre avis, jouent le rôle prépondérant dans la constitution de la personnalité ; cependant, abstraction faite de toute influence de milieu et de toute action éducative, un certain nombre d'enfants se montrent naturellement dociles et doux, tandis que d'autres se montrent indociles et méchants.

La plupart des auteurs ne voient dans la méchanceté l'indocilité que des manifestations de la dégénérescence héréditaire.

ditaire. En réalité, pas plus chez l'homme que chez les animaux, la méchanceté n'est l'apanage de la dégénérescence. Des individus très robustes, de race très pure, sont d'emblée méchants ; d'autres, très dégénérés, sont très doux.

Quelle que soit la cause originelle de la méchanceté de l'enfant, il convient de recourir, pour la modifier, à une éducation spéciale et à un véritable dressage.

Le but de ce dressage sera surtout de créer chez l'enfant de véritables centres d'arrêt psychique et de procéder à une éducation systématique de la volonté. L'absence de la volonté d'arrêt conduit fatalement l'individu à la dégradation par la satisfaction exagérée des appétits. Par extension, l'absence de la volonté d'arrêt devient donc un facteur important dans la provocation de la dégénérescence.

La méthode d'éducation systématique de la volonté d'arrêt consiste dans l'emploi de la suggestion hypnotique. Les résultats de cette méthode sont extrêmement frappants. Elle permet en peu de temps d'obtenir la transformation des sentiments pervers, des habitudes automatiques, des impulsions irrésistibles.

Il est très remarquable de constater que les mêmes enfants qui se montrent absolument indociles et insociables à l'état de veille, deviennent immédiatement malléables et éducatibles, dès qu'ils sont plongés dans l'état d'hypnotisme.

#### 4<sup>o</sup> Onychophagie

Le mot *onychophagie* est un néologisme que nous avons créé pour désigner l'habitude de se ronger les ongles. Cette habitude est extrêmement répandue chez les enfants. Nous avons démontré, dans un travail documenté, qu'elle était fréquemment associée à l'existence des stigmates de dégénérescence et à d'autres habitudes vicieuses. Bien que l'onychophagie soit difficile à guérir chez les dégénérés, dès que l'on a recours à l'hypnotisme, la guérison s'obtient au contraire avec la plus grande facilité.

Voici dans toute sa simplicité le procédé dont nous vérifions

chaque jour l'efficacité chez les enfants atteints d'onychophagie.

Le malade étant hypnotisé et assis dans un fauteuil, les deux avant-bras reposant sur les appuis du siège, je saisis une des mains et je la maintiens solidement. Je dis alors au sujet : « Essayez de porter votre main à votre bouche et de vous ronger les ongles. — Vous voyez que vous ne le pouvez pas. — La pression que j'exerce sur votre main est un obstacle que vous ne pouvez vaincre. — Eh bien, lorsque les circonstances dans lesquelles l'habitude se renouvelle surviendront, vous éprouverez dans la main la même sensation de pression que vous ressentez en ce moment. Votre bras vous paraîtra lourd à soulever. Cette fois, la résistance sera constituée non plus par ma main, mais par une véritable impuissance. La force à dépenser pour vaincre la résistance vous donnera le temps de vous ressaisir, d'avoir conscience du mouvement que vous alliez exécuter et de faire intervenir votre propre volonté. » Je repète cet exercice à plusieurs reprises, pour l'une et l'autre main, et la séance est terminée.

Habituellement, les sujets éprouvent toutes les sensations suggérées. Ainsi dès le lendemain de l'opération, chaque fois que la main se soulève automatiquement pour se diriger vers la bouche, ils éprouvent nettement dans l'avant-bras une sensation qui contrarie le mouvement. Cette sensation d'arrêt est telle que beaucoup accusent dans le bras un réel engourdissement, qui se reproduit à l'occasion de chaque mouvement d'élévation. Ces sensations sont d'ailleurs passagères. Lorsque l'action curative n'a été exercée que sur un seul bras, l'autre membre continue à céder à l'habitude automatique, et ce fait constitue une expérience de contrôle du plus grand intérêt.

### Conclusion

La mise en œuvre de la méthode hypno-pédagogique, en apparence assez simple, nécessite de la part de l'opérateur une certaine compétence et des aptitudes spéciales. Nous estimons même qu'elle est une opération d'ordre essentielle-

ment médical et qu'elle gagne à rester sous la direction d'un médecin neurologue ou psychiatre.

Il convient également de limiter les applications au traitement des enfants vicieux, impulsifs, récalcitrants, manifestant un penchant irrésistible vers les mauvais instincts, en un mot, aux enfants qui sont réfractaires aux procédés habituels d'éducation.

La méthode n'est applicable ni aux idiots ni aux imbéciles, ni aux sujets atteints de débilité mentale. Son efficacité est en rapport avec le degré de développement intellectuel du sujet.

Les impulsions instinctives et automatiques qui disparaissent facilement chez les individus normaux sous l'influence de l'éducation, se montrent d'une extrême ténacité chez les dégénérés. Chez ces sujets, pour obtenir une transformation favorable, la suggestion à l'état de veille, quelle que soit l'autorité de l'éducateur, se montre impuissante. Au contraire, la suggestion acquiert une remarquable efficacité lorsqu'elle est faite dans l'état d'hypnotisme.

Nous considérons donc que, dans l'application de la méthode hypno-pédagogique, ce n'est pas la suggestion, mais l'hypnotisme qui joue le rôle prépondérant. Les guérisons obtenues par son intervention sont durables.

Nous devons ajouter que la méthode hypno-pédagogique utilisée par des médecins expérimentés est d'une innocuité absolue et ne comporte aucun inconvénient pour le sujet soumis au traitement.

---

## L'AUTOREPRÉSENTATION

## CHEZ LES HYSTÉRIQUES

*La Presse médicale* (17 janvier 1903)

---

Les phénomènes d'autoreprésentation que j'ai signalés, il y a quelques mois, dans la *Revue neurologique*, ont été observés depuis par d'autres auteurs qui les ont décrits sous le nom d'autoscopie interne et d'hallucination cénesthésique (Sollier), d'autoreprésentation ou hallucination cénesthésique (Buvat <sup>1</sup>).

Quels que soient les noms employés, ces nouveaux faits viennent absolument confirmer ceux que j'avais signalés. Je rappelle pour mémoire qu'il s'agit dans tous ces cas de la faculté qu'ont certaines grandes hystériques de « se représenter » et de décrire dans l'hypnose leurs organes internes non seulement dans leur constitution extérieure, leur forme, leurs dimensions, mais aussi dans leur structure intime, puisqu'elles vont jusqu'à percevoir les éléments cellulaires de ces organes et leur constitution anatomique.

Il ne faudrait pas croire que toutes les hystériques peuvent présenter ce phénomène ; je ne l'ai jamais rencontré pour ma part que chez de grandes hystériques, complètement vigilambules, et dont les manifestations hystériques remontaient à l'enfance.

J'en apporte aujourd'hui trois nouveaux cas ayant trait à des malades qui m'ont décrit non seulement leurs organes internes, mais aussi des corps étrangers introduits dans ces

(1) *Revue neurologique*, 1901, 30 mai. — Renon et Sollier, *Bulletin médical*, 1901, 9 novembre. — Buvat, *Gazette des hôpitaux*, 1902, 25 novembre. — Sollier, *Bulletin de l'Inst. psych. Internat.*, 1902, janvier-février.

organes, leur parcours dans le tube digestif, et les lésions causées dans l'organisme au cours de ce trajet.

Avant de citer ces faits, je crois devoir expliquer pourquoi j'ai choisi et conservé le mot *autoreprésentation* pour les qualifier. Il me paraît avoir l'avantage de ne rien préjuger sur la nature de ces faits, ni sur l'explication qui pourrait en être donnée le jour où ils seront mieux connus ; il donne, en outre, par lui-même une explication, en ce sens qu'à mon avis les malades se représentent plutôt qu'ils ne voient ce qu'ils décrivent. Or, le mot *autoscopie* implique en lui-même l'idée de voir. Il ne s'agit pas non plus d'une hallucination, laquelle est une perception sans objet. Là, au contraire, les malades décrivent des organes ou des objets qui existent... Ceci dit, voici les faits.

\*  
\* \*

Une grande hystérique, que je soignais par le traitement mécano-thérapique, ayant pour but le réveil de la sensibilité, était prise tout à coup de fièvre. La température monta graduellement jusqu'à 40°, la malade n'ayant pour tout symptôme qu'une sensation douloureuse dans la région iliaque droite. Devant l'absence de tout signe pouvant expliquer cette température, je restais dans l'expectation pensant me trouver en présence d'une fièvre hystérique, avec péritonisme localisé dans la région cœcale. Je me contentai de prescrire avec précaution une alimentation liquide et de la glace en permanence sur l'abdomen. Cet état fébrile dura trois semaines avec défervescence progressive. Au cours de cet état, la malade, étant dans l'hypnose, me parla à plusieurs reprises de la petite peau qui entourait ses intestins et qui était très rouge, surtout à un endroit. Sous l'influence du repos et de la glace les phénomènes s'étant amendés, la malade se releva. Par prudence je la laissai au régime liquide, lorsque, au bout de quelques jours, les mêmes faits se reproduisirent avec des symptômes cette fois plus nets : nausées, ballonnement abdominal, constipation, douleur lancinante au niveau de l'appendice et fièvre. Le jour où la température atteignit 40°, je fis mettre la malade dans des bains frais. Les mouve-



ments provoqués occasionnèrent une exacerbation de la douleur et amenèrent le troisième jour une crise paroxystique au cours de laquelle la malade me dit qu'elle voyait la petite peau plus rouge que la première fois, et que surtout le petit bout de l'intestin était très malade. Je profitai de son état d'hypnose pour la questionner et lui demander ce qu'elle voyait ainsi :

« Je ne vois pas très bien le petit bout, je ne sais pas où il finit.

— Pourquoi ne le voyez-vous pas ?

— Je ne peux pas le voir parce que je ne le sens pas ; mon intestin et la peau qui l'enveloppe, je les vois parce que je les ai sentis ; mais ce petit bout-là, je ne l'ai jamais senti.

— Eh bien, dis-je, sentez-le. »

Elle fit des mouvements abdominaux accompagnés de vives douleurs et entrecoupés de cris et de paroles que je transcris.

« Ah ! mais ça va percer, mais c'est très mince ; la petite peau colle, elle est double, et entre ses faces il y a une sorte de liquide sale et épais ; ça se colle et ça se décolle quand je remue, mais ça va tout arracher ; c'est comme quand on a un mal blanc au doigt, ça suppure ; c'est ce qui me donne cette fièvre, et tout autour de ce point-là, c'est rouge, toute la petite peau est rouge dans tout le ventre, mais surtout du côté droit.

— Sentez plus... »

Les mouvements augmentent, les phénomènes douloureux paraissent plus intenses et elle me dit :

« Oh ! le petit bout est plein de saletés ; ah ! que c'est sale ! mais il y a longtemps que c'est là-dedans tout ça ; c'est ça qui m'a fait mal, et ça ne peut pas sortir.

— Sentez plus.

— Ah ! je vois le bout maintenant. »

Elle fait un mouvement plus vif et s'arrête tout à coup en poussant un cri :

« Ah ! ça me pique.

— Quoi donc ?

— Mais il y a quelque chose dans le bout.

— Quoi?

— Je ne vois pas très bien, car c'est entouré d'un tas de saletés, mais ça me fait très mal ; je n'ose plus bouger, j'ai peur que ça ne crève.

— Quoi? lui dis-je.

— Mais le petit bout ; il y a dedans quelque chose de pointu qui a irrité, mais c'est entouré de saletés et je ne vois pas bien ce que c'est, alors si je remue j'ai peur que la pointe ne fasse percer mon intestin.

— Eh! bien, lui dis-je, continuez à sentir en allant doucement et en faisant attention à ce que ça ne perce pas. »

Elle continue alors à faire doucement et comme avec précaution les mouvements abdominaux qu'elle avait faits jusqu'alors, et me dit tout à coup :

« Mais ça remue, tout le petit bout de l'intestin se tortille comme un ver, et ça fait remuer ce qui est dedans, ça se déplace... ça remonte... mais ça m'écorche en passant... ah ! ça sort du petit bout ; c'est dans le gros intestin ! »

Elle continue à faire quelques mouvements et s'arrête « parce qu'elle a trop mal au ventre ». Je jugeai inutile de pousser plus loin ce jour-là, craignant, puisque la malade s'arrêtait d'elle-même, d'amener des accidents plus sérieux, et jugeant préférable de la suivre plutôt que de la guider. Le soir, la température, non seulement n'avait pas augmenté, avait baissé de deux dixièmes. Le lendemain, je mettais néanmoins la malade dans l'hypnose et lui demandais si elle voyait toujours son intestin.

« Oui, me dit-elle, et la petite pointe qui me faisait mal est toujours au même endroit qu'hier.

— Eh! bien, lui dis-je, réveillez votre intestin. »

Elle fait alors de nouveaux mouvements, me dit que tout son intestin remue, que la petite pointe se déplace et que les saletés qui sont autour sont moins épaisses.

« Sentez plus. »

Elle me dit un instant après :

« Je commence à voir mieux, mais je ne vois qu'un bout, on dirait un morceau d'os. C'est pointu à une extrémité et plus large à l'autre, ça a environ 1 centimètre. »

Elle m'indique alors comme situation dudit objet la région correspondante au côlon transverse.

« Sentez plus. »

Les mouvements continuent :

« Où le voyez-vous maintenant ?

— Là, montre-t-elle avec son doigt, en indiquant la fosse iliaque gauche.

— Vous êtes sûre ! lui dis-je.

— Mais je le vois très bien.

— Eh ! bien alors, arrêtez-vous et ne cherchez plus à sentir. »

Et aussitôt je lui fis administrer un lavement d'eau pendant qu'elle était endormie. Je fis filtrer les matières rendues, et je trouvai dedans un petit morceau d'os.

Le lavement expulsé, je demandai à la malade si elle voyait encore sa petite pointe.

« Mais non, me dit-elle, elle est partie avec l'eau que je viens de rendre. »

A partir de ce jour, la température baissa progressivement. La malade questionnée à diverses reprises dans l'hypnose, me déclara successivement que la petite peau (le péritoine) était moins rouge, que les saletés qui en collaient les deux surfaces disparaissaient petit à petit. Elle semblait suivre jour par jour la diminution de l'inflammation péritonéale et la résorption de l'exsudat. Il n'y eut une légère élévation de température que le jour où je lui fis retrouver la sensibilité de tout le cœcum.

On m'objectera que la malade savait avoir oublié ce bout d'os. — Alors pourquoi ne m'avait-elle pas décrit son intestin et le corps étranger lors de sa première poussée fébrile ? Car il y a tout lieu de supposer que c'était le même fragment d'os qui avait amené la première poussée d'appendicite, puisque la malade n'avait repris aucun aliment solide entre les deux poussées successives. Pourquoi donc aurait-elle attendu cette rechute et l'élévation de la température à 41° ? On pourra, je le sais, invoquer la mauvaise foi de la malade, une ruse pour tromper le médecin, se rendre intéressante, et me dire qu'elle

avait avalé en cachette le bout d'os en question. Je ferai remarquer que je la faisais veiller jour et nuit, qu'elle ne faisait aucun mouvement et n'avait rien à sa disposition. Admettons cependant cette objection.

Mais alors comment a-t-elle pu me dire un jour qu'il était à tel endroit (en désignant le cœcum), le lendemain, qu'il ne s'était pas déplacé et me le décrire successivement à telle ou telle place de son intestin, jusqu'au moment où, m'ayant dit qu'il était dans l'S iliaque, j'en ai moi-même amené l'expulsion par un lavement?... Enfin, il faudrait admettre aussi que la malade ait pu faire baisser sa température progressivement après l'expulsion du fragment d'os. Elle eut pu aussi bien, si on admet une fièvre d'autosuggestion, avoir une défervescence brusque; alors qu'au contraire cette défervescence est logique et s'explique par la diminution progressive de l'inflammation péritonéale après l'expulsion de l'objet.

\*  
\* \*

Cette observation vint recevoir une nouvelle confirmation dans le fait suivant, survenu avec la même malade quatre mois plus tard.

Un jour, après avoir mangé à son repas une bombe glacée, la même malade accuse une sensation douloureuse dans l'estomac, et me dit elle-même (elle ne cherchait donc pas à me tromper) qu'elle croyait avoir avalé quelque chose, mais n'était pas certaine. Je l'endormis aussitôt, et lui demandai si réellement elle avait avalé un corps étranger.

« Oui, me dit-elle, je le crois, il est dans mon estomac; c'est un petit morceau de plomb ?

— Comment, lui dis-je, voyez-vous que c'est du plomb ?

— Ah ! cela, je ne le vois pas ; mais c'est lourd, ça ne surnage pas dans mon estomac et en faisant des mouvements j'ai du mal à le faire remuer ; alors comme j'ai mangé une glace et que j'ai failli avaler un morceau du moule, je suppose que ça en est un autre que je n'ai pas vu et que j'ai avalé. Mais ce que je vois très bien, c'est la grosseur de cette petite pointe et sa forme, elle a un centimètre de long environ et est

plus pointue à une extrémité qu'à l'autre, elle est dans mon estomac.

— Eh bien, lui dis-je, n'ayez pas peur, ça s'en ira tout seul. »

Et je la réveillai. Le lendemain, je la rendormis. Je lui demandai dans l'hypnose si le petit morceau de plomb avalé était parti et si elle le voyait toujours, lui disant qu'il devait être maintenant dans l'intestin.

« Non, il est encore dans mon estomac ; il était trop lourd, il s'est seulement déplacé, et il est tombé entre deux petits plis ; il ne bouge plus, il ne remue un peu que quand je fais de grands efforts... »

Je ne dis rien à la malade, et je lui fis avaler séance tenante 1 gramme d'ipéca, toujours endormie. Je restai auprès d'elle, et un quart d'heure après elle vomissait devant moi le petit morceau de plomb en question, dont la forme correspondait bien à la description faite par elle.

Questionnée ensuite, elle me répondit qu'elle ne voyait plus rien.

On ne pourra pas objecter qu'elle savait qu'elle venait de l'avalé. J'avais attendu au lendemain avant de le lui faire rendre. Logiquement, elle eût dû le croire passé dans l'intestin.

Elle le sentait, dira-t-on ? Parfaitement, mais la sensibilité de l'estomac est physiologiquement assez obtuse pour que nous ne puissions affirmer la présence d'un si petit corps étranger à un endroit précis, à moins qu'il ne se révèle à nous par une douleur violente, brûlure, piqûre, etc... Or, ma malade, sauf le premier jour, tout de suite après l'avoir avalé, ne s'était pas plainte de souffrir ; et pourquoi m'aurait-elle dit le lendemain que ledit objet était déplacé, si elle ne l'avait pas vu ainsi ? Enfin, ses réponses dans l'hypnose prouvent qu'elle ne cherchait pas à m'induire en erreur.

Le fait le plus probant me paraît être dans l'expulsion par deux voies différentes de ces deux corps étrangers, sous l'influence de deux agents thérapeutiques différents.

(A suivre.)



## DU MONDE INVISIBLE

OU RECHERCHES SUR LES FAITS D'UN ORDRE SURNATUREL (1840)

(Suite)

---

### X

En 1816, on vit se renouveler à Paris le fameux épisode du maréchal-ferrant de Salon.

Un laboureur des environs de Chartres vint trouver le roi Louis XVIII pour lui donner des conseils qui lui avaient été révélés par un esprit céleste. Toutes les pièces concernant cette affaire se trouvent réunies dans un petit volume imprimé à Paris, en 1817, chez Egron, et en 1827, chez Gueffier. Mais quelque respectables que soient les témoignages qui s'y trouvent rapportés et le caractère de Martin, les révélations ont une certaine couleur politique qui doit faire douter de leur authenticité.

Sous le bénéfice de cette observation nous allons rapporter les faits tels qu'ils sont consignés dans les documents désignés ci-dessus.

Thomas-Ignace Martin, âgé de trente-cinq ans, marié, père de quatre enfants, laboureur à Gallardon, révéla à M. l'abbé Laperuque, curé de Gallardon, qu'à différentes fois et en différents lieux il lui était apparu, notamment dans les journées des 15, 18, 20, 21, 24 et 30 janvier 1816, aux champs, dans sa cave, dans sa grange et dans l'église de Gallardon, un fantôme sous la forme d'un homme qui lui avait dit très distinctement d'aller trouver le roi pour le prévenir des complots que les malveillants tramaient contre lui, l'engager à donner une meilleure marche aux affaires et à protéger

davantage la religion, sinon la France serait perdue et accablée de toute sorte de malheurs.

Ces révélations ayant été communiquées à M. le curé de Gallardon chaque fois qu'elles eurent lieu, ce pasteur s'empessa d'en informer Mgr l'évêque de Versailles par Martin qu'il chargea d'une lettre à cet effet.

L'évêque en rendit compte au ministre de la police générale qui aussitôt renvoya le rapport de M. le curé de Gallardon à M. le comte de Breteuil, préfet du département d'Eure-et-Loir, en invitant ce magistrat à faire venir Martin, à l'interroger, à découvrir ce que pouvait être ce prétendu fantôme, si les apparitions données comme miraculeuses n'étaient pas plutôt un jeu de l'imagination de Martin, une véritable illusion de son esprit exalté; ou si enfin le prétendu envoyé et Martin lui-même ne devaient pas être sévèrement examinés par la police et livrés comme imposteurs aux tribunaux.

M. de Breteuil manda Martin et le curé de Gallardon. Le 6 mars 1816 ceux-ci se rendirent chez lui, à Chartres. Martin fort naïvement lui raconta tout ce qui lui était arrivé depuis le 15 janvier jusqu'à ce jour.

Il en détailla toutes les circonstances et soutint son dire avec fermeté. Du reste, toutes les informations que prit le préfet présentèrent Martin comme un homme franc, ouvert, modéré, remplissant ses devoirs fidèlement, sans ostentation, ennemi de la révolution mais sans aigreur, ami du roi sans apparat, d'humeur gaie, d'un caractère ferme, point crédule, point ami du merveilleux, incapable de servir un parti aux dépens de la sincérité et de la vérité.

Le préfet se détermina alors à faire conduire Martin devant le ministre de la police générale, sous la garde de M. André, lieutenant de gendarmerie à Chartres. Les visions continuèrent pendant le voyage, et ce fut dans ce trajet que le fantôme lui dit s'appeler l'archange Raphaël, envoyé de Dieu pour avertir le roi des malheurs qui menaçaient son royaume s'il ne prenait pas des précautions.

Martin fut interrogé plusieurs fois du 9 au 13 mars par le ministre de la police, puis examiné par le Dr Pinel, qui,

pour mieux s'assurer de son état, demanda qu'il fût transféré à Charenton. Là, il fut soumis aux soins de M. Royer-Collard, médecin en chef de l'hôpital, et fut traité avec les plus grands égards.

Cependant l'affaire de Martin s'ébruita sourdement à la cour. M. de La Rochefoucauld, qui en fut instruit, vint à Charenton le 29 mars, ainsi qu'un ecclésiastique qu'envoyait l'archevêque de Reims, pour voir, examiner Martin, et s'instruire de sa propre bouche du fond de son affaire et de ses circonstances.

Le 2 avril, Martin fut extrait de Charenton et conduit à l'hôtel de la police générale. M. Royer-Collard avait déclaré qu'il ne regardait pas cet homme comme aliéné.

Cet avis ayant été rapporté à l'archevêque de Reims, grand aumônier de France, celui-ci avait informé le roi de ce qui se passait, et le roi, touché d'une suite de faits si extraordinaires, avait donné ordre au ministre de la police de lui amener l'homme arrivé de Chartres.

Voici la relation de l'entrevue de Martin avec le roi, telle qu'elle a été écrite de la main du curé de Gallardon, d'après le rapport de Martin lui-même.

*(A suivre.)*

Hippolyte DE BARRAU.

---



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

~~~~~

Monseigneur,

Des articles parus dans les récents numéros de la *Revue du Monde Invisible* m'ont fait faire quelques réflexions que j'ai l'honneur de vous communiquer.

I

La livraison de février dernier publie une « *Petite Méthode d'auto-suggestion* » que l'auteur lui-même déclare être laborieuse et dangereuse, dangereuse surtout au point de vue mental, et il pose comme condition *sine qua non*, à ceux qui voudraient essayer, une intelligence suffisamment développée et une grande force de volonté. Entre autres essais, il propose l'*autosuggestion de causer et de plaire*, deux choses en effet qui vont bien ensemble; mais dès lors qu'on est intelligent, est-il nécessaire de recourir, pour causer et pour plaire, à tout ce mécanisme de l'*autosuggestion*? — Dans cet exemple l'auteur ne tient pas compte de l'antipathie, sentiment aveugle, spontané, souvent inexplicable, qui survient à l'improviste, envers une personne d'ailleurs avenante, qu'on voit pour la première fois. Cette personne peut être sympathique à d'autres; à moi, elle m'est antipathique. — J'estime que l'*autosuggestion de plaire* ne peut rien contre l'antipathie et qu'elle est inutile vis-à-vis de la sympathie. — L'*autosuggestion de plaire en causant* doit être impuissante aussi dans les rapports de caractère. Cette suggestion ne doit pas pouvoir rendre agréable à un homme superficiel la conversation, nécessairement sérieuse d'un esprit posé ou scientifique, et *vice versa*.

En pratique, c'est-à-dire pour les actes de la vie pratique, un propos, une résolution bien prise, fortement voulue, n'amènerait-elle pas des résultats identiques à ceux de l'*autosuggestion méthodique* dont il s'agit? — Pour le propre délibéré de la résolution, pas n'est besoin de se prédisposer, ni de se mettre dans un état mental quelconque, ni d'épier le demi-sommeil, ni de se livrer, pendant des minutes, des heures, des nuits, à un exercice pénible et dangereux : c'est l'affaire d'un instant, et plus on est éveillé et de bonne humeur, mieux cela vaut. — Ceux qui ont une volonté forte sont inébranlables dans l'accomplissement de leurs résolutions bien prises, et il ne les oublient

pas : c'est tout naturel! — Mais, si à cet exercice naturel de la volonté et de l'intelligence on ajoute l'exercice surnaturel de la prière, que n'obtiendra-t-on pas! — Il est certain, la vie des saints le prouve abondamment, que ces trois choses : la *considération* ou méditation, la *résolution* bien prise et la *prière*, c'est-à-dire la demande de la grâce divine; il est certain, dis-je, que ces trois actes de la vie spirituelle produisent des résultats bien plus merveilleux que ceux de n'importe quelle suggestion ou autosuggestion. Saint François de Sales fut préablement un colérique; il avait donc habituellement des idées colériques, mauvaises par conséquent. Or, par la pratique des actes de la vie spirituelle, il est devenu extrêmement doux; ses idées colériques se sont changées en idées très douces et très bonnes, à tel point que la douceur constitue le fleuron de sa canonisation! — Saint Augustin avoue que le dévergondage était chez lui une *seconde nature*. Car il s'est rendu, sans suggestion, ni autosuggestion, ni modèle de vertu.

A moins que la *résolution* ne soit, naturellement parlant, une sorte d'autosuggestion! — Le D^r Coste de Lagrave prétend que l'autosuggestion aboutit à la création de nouveaux centres nerveux dans notre organisme; c'est ainsi qu'il *explique* les résultats de cette pratique. Qui sait si l'exercice des nouveaux actes rendus habituels par la *résolution* ne finit pas par produire des créations semblables, surtout si, en même temps, au moyen de la prière, on a recours au Créateur! Ajoutons que la méthode de la *résolution* est accessible à tout le monde, que personne n'y risque quoi que ce soit, et que la prière peut tenir lieu d'une grande intelligence et d'une volonté forte, pourvu qu'on l'ait bonne, en ce sens, que les hommes de bonne volonté, mais d'aptitude médiocre, peuvent obtenir, par la prière, des grâces de choix, lesquelles procureront à leurs efforts des résultats semblables à ceux que leur aurait procuré une intelligence développée : ceci est d'une expérience constante, dans la vie scolaire par exemple.

II

Feu Desfontaines, lorsqu'il apparaît à son ami n'est vu que de lui seul. Les spectateurs voient celui-ci s'éloigner, se promener et causer pendant un quart d'heure; mais personne n'aperçoit auprès de lui le revenant qui l'accompagne et à qui il parle.

Ordinairement, lorsqu'une apparition de l'autre monde se manifeste sur la terre d'une manière sensible, elle se montre à tous ceux qui sont présents; tout le monde peut voir le prodige. Ainsi par exemple les trois anges qui apparurent à Abraham furent vus de lui et de toute sa famille, et l'archange Raphaël était aperçu par tous ceux que fréquentait Tobie.

Mais il arrive parfois qu'une apparition ne se manifeste qu'à un

seul témoin ou à quelques-uns, à l'exclusion de toutes les autres personnes présentes. Telles les célèbres apparitions de Lourdes où, parmi 18 à 20 mille personnes, Bernadette seule voyait l'Apparition, et celles de Campitello relatées par la *Revue du Monde Invisible* en 1900, où un certain nombre de spectateurs voyaient, tandis que tous les autres en très grand nombre regardaient en vain.

Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Somme théologique*, première partie, question 51, article II : *Utrum Angeli assumant corpora*, explique longuement comme quoi les esprits purs ont la faculté de se former un corps, à l'aide des éléments de notre monde pour se rendre visibles à nous. C'est d'ailleurs la seule explication acceptable, car il est impossible qu'un esprit tombe sous nos sens s'il ne se rend sensible, en s'entourant d'une substance matérielle propre à affecter nos sens. Et dès lors tous les esprits qui se manifestent à nous, démon, ange ou âme, doivent nécessairement avoir recours à un procédé analogue : c'est le phénomène ou plutôt le prodige de la matérialisation, laquelle matérialisation est rendue plus ou moins sensible selon que les substances dont l'esprit se sert diffèrent de densité ou sont moins ou plus condensées par lui. Tantôt ce sera une simple vapeur, un brouillard, un spectre transparent, tantôt un corps comme le nôtre en chair et en os qui, mu par l'esprit et quoique sans vie, marchera, parlera, etc., tout comme un homme qu'il n'est pas.

Mais comment donc concevoir qu'une matérialisation des plus parfaites puisse apparaître exclusivement à celui en faveur de qui elle se manifeste, tout en se dérochant absolument à tous ceux qui sont présents et dont le voyant ou la voyante excite en vain l'attention? — Quelle explication en donner autre que la volonté de Dieu tout-puissant? — Comment expliquer qu'un esprit matérialisant exprès pour être remarqué, ne le soit pas également de tous ceux qui sont présents à sa matérialisation ou apparition sensible?

Je n'y trouve que deux explications scientifiques, toutes deux insuffisantes, l'une basée sur la disposition des molécules dont se sert l'esprit, l'autre sur l'éclairage de ces molécules, disposition ou éclairage matériel voulu expressément par l'esprit et qui lui permettrait de se rendre visible ou invisible à qui il veut.

1° *Disposition des molécules*. — Il arrive quelquefois qu'en regardant une bande d'oiseaux voler en cadence, tour à tour on les voit et on les perd de vue, sans pourtant quitter du regard l'endroit de leurs évolutions; — la même chose peut s'observer avec un essaim de certains petits insectes; — c'est que ces volatiles présentent tous ensemble, et en même temps, tantôt leur envergure de face, tantôt leur côté trop éloigné ou trop mince pour être aperçu du spectateur.

L'esprit, à la fois visible et invisible se sert peut-être pour sa matérialisation ou confection du corps sous lequel il nous apparaît, des molécules plates qu'il meut à son gré en les dirigeant de pile ou de face vers

le voyant et de tranche vers les indiscrets, ne se rendant visible que dans un rayon visuel déterminé : celui du voyant. Malheureusement cette explication ne vaut guère là où il y a, dans une foule, plusieurs voyants placés à divers point de vue!

2° *Eclairage des molécules.* — Peu de temps après le lever du soleil, mettez-vous entre un champ de trèfle et cet astre, de façon à voir s'allonger sur le champ votre ombre, dont le chef sera entouré d'une *auréole lumineuse*. Ce phénomène d'optique sera d'autant mieux visible que vous aurez choisi un endroit plus élevé, au-dessus du champ. Votre auréole est produite par une réfraction prismatique des rayons solaires dans les gouttelettes de rosée adhérente au trèfle. La feuille de trèfle est d'un vert foncé, circonstance qui offre plus de prise à ce genre de spectre. Vous êtes seul à l'apercevoir parce qu'il se produit exclusivement dans votre rayon visuel à vous. Les personnes qui se trouveront près de vous verront votre ombre, mais ne verront pas votre auréole.

Je le demande, les apparitions partielles ou *partiales*, dont il s'agit, telles que celles de Desfontaines, auraient-elles recours à un phénomène de ce genre, en se produisant exclusivement dans le rayon visuel du voyant. Quand il y a plusieurs voyants, l'apparition devrait alors se produire dans plusieurs rayons visuels à la fois, sans se manifester dans le rayon visuel des autres assistants? — Je me permets de poser ces questions aux lecteurs et collaborateurs qui s'occupent de semblables études.

Alfred VAN MONS.

Pancsova (Hongrie), le 3 avril 1903.



TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME

~~~~~

### 1<sup>re</sup> LIVRAISON. — 15 JUIN 1902

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| M <sup>sr</sup> MÉRIC : Le P. de Condren et l'astrologie.....   | 5  |
| A. DE ROCHAS : Lettre du colonel de Rochas à M. Jules Bois..... | 19 |
| Autour du saint Suaire.....                                     | 25 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations.....                     | 46 |
| A. VAN MONS : La vie des anges.....                             | 52 |
| G. BOIS : Bibliographie.....                                    | 59 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                    | 61 |

### 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JUILLET 1902

|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| M <sup>sr</sup> MÉRIC : La possédée de Grèzes.....  | 65  |
| Magnétisme et hypnotisme (suite).....               | 78  |
| D <sup>r</sup> FERRAND : Les stigmates.....         | 95  |
| A VAN MONS : La vie des anges (suite).....          | 104 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations (suite)..... | 113 |
| Sourciers.....                                      | 119 |
| Variétés.....                                       | 120 |
| Tribune de nos lecteurs.....                        | 126 |

3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AOUT 1902

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : La possédée de Grèzes (suite et fin)..... | 129 |
| Magnétisme et hypnotisme (suite et fin).....                      | 145 |
| Un nouveau liseur de pensée.....                                  | 157 |
| A. VAN MONS : La vie des anges (suite).....                       | 173 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations (suite).....               | 183 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                      | 188 |

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1902

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : La possédée et le D <sup>R</sup> Séguet.....             | 193 |
| D <sup>R</sup> A. GRAFÉ : Un nouveau liseur de pensée (suite et fin). ....       | 205 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Les mains de feux.....                                   | 213 |
| A. PARENT : La catastrophe de la Martinique aurait-elle été pré-<br>dite ? ..... | 221 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations (suite).....                              | 228 |
| A. VAN MONS : La vie des anges (suite).....                                      | 234 |
| Le mouvement psychique.....                                                      | 241 |
| E. LENORMANT DES VARANNES : Autour du saint Suaire.....                          | 250 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                                     | 254 |

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1902

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : Un peu de logique.....           | 257 |
| A. GOUPIL : Expériences de transmission de pensées.....  | 270 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations (suite).....      | 278 |
| GEORGES BOIS : Un songe prophétique.....                 | 287 |
| A. VAN MONS : La vie des anges (suite).....              | 289 |
| FERNAND DE LOUBENS : L'imagination et les stigmates..... | 295 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Thaumaturges et guérisseurs..... | 300 |
| Variétés.....                                            | 308 |
| Tribune de nos lecteurs.....                             | 314 |

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1902

|                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : Marie Alacoque.....                     | 321 |
| D <sup>R</sup> A. BATTANDIER : Sur la baguette divinatoire..... | 332 |
| D <sup>R</sup> GRASSET : La biologie et la psychologie.....     | 337 |
| FR. HILAIRE : Les nouvelles radiations (suite et fin).....      | 355 |

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| A. DE ROCHAS : L'extériorisation de la pensée..... | 360 |
| HIPPOLYTE DE BARRAU : Du monde invisible.....      | 369 |
| Variétés.....                                      | 380 |
| Tribune de nos lecteurs.....                       | 383 |

7<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1902

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : Le problème du préternaturel.....                   | 385 |
| D. BERNARD MARÉCHAUX : Un guérisseur : le prince de Hohenlohe               | 395 |
| A. DE ROCHAS : Les longs jeûnes.....                                        | 404 |
| A. VAN MÛNS : Les interventions démoniaques.....                            | 418 |
| ABBÉ TH. MOREUX : Le monde extérieur.....                                   | 424 |
| D <sup>R</sup> CH. BINET-SANGLÉ : La transmission directe de la pensée..... | 433 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                                | 439 |

8<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JANVIER 1903

|                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : Le problème du préternaturel (suite).....                          | 449 |
| A. DE ROCHAS : Les longs jeûnes (suite et fin).....                                        | 461 |
| FR. HILAIRE : Les faits de télépathie et leur observation scientifique.....                | 476 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Un guérisseur : Le prince de Hohenlohe (suite et fin).....         | 484 |
| D <sup>R</sup> CH. BINET-SANGLÉ : La transmission directe de la pensée (suite et fin)..... | 493 |
| Séances avec Eusapia Palladino, à Gênes.....                                               | 501 |
| HIPPOLYTE DE BARRAU : Du monde invisible (suite).....                                      | 508 |

9<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1903

|                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> MÉRIC : L'inconscient.....                             | 513 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Guérisseurs et guérisseurs.....                | 525 |
| La princesse Karadjá.....                                              | 532 |
| C. DE WATTEVILLE : Les fantômes.....                                   | 538 |
| Séances avec Eusapia Palladino, à Gênes (suite).....                   | 548 |
| D <sup>R</sup> COSTE DE LAGRAVE : Petite méthode d'autosuggestion..... | 554 |
| HIPPOLYTE DE BARRAU : Du monde invisible (suite).....                  | 568 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                           | 575 |

10<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MARS 1903

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>sr</sup> MÉRIC : L'inconscient et le merveilleux (suite)..... | 577 |
| Les cloches et les esprits pendant les orages.....                   | 584 |
| C. DE WATTEVILLE : Les fantômes (suite et fin).....                  | 590 |
| Magie.....                                                           | 597 |
| B. C. : Les Charmeurs de serpents au Caire.....                      | 609 |
| La voyante de Boulleret.....                                         | 615 |
| A. VAN MONS : La vie des anges (suite).....                          | 617 |
| Séances avec Eusapia Palladino, à Gênes (suite).....                 | 625 |
| HIPPOLYTE DE BARRAU : Du monde invisible (suite).....                | 633 |
| GEORGES BOIS : Bibliographie.....                                    | 637 |

11<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AVRIL 1903

|                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>sr</sup> MÉRIC : L'inconscient et le merveilleux (suite et fin).....         | 641 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Les Miracles de l'Évangile et les faits<br>hypnotiques..... | 650 |
| FERNAND DE LOUBENS : Pressentiments.....                                            | 665 |
| Magie (suite et fin).....                                                           | 670 |
| La princesse Karadja (suite et fin).....                                            | 681 |
| Séances avec Eusapia Palladino, à Gênes (fin).....                                  | 690 |
| Variétés.....                                                                       | 702 |

12<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MAI 1903

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>sr</sup> E. MÉRIC : Les pressentiments.....                                                                | 705 |
| DOM BERNARD MARÉCHAUX : Les miracles de l'Évangile et les faits<br>hypnotiques (suite et fin).....                | 720 |
| E. LE NORMANT DES VARANNES : Télépathie.....                                                                      | 754 |
| A. VAN MONS : La vie des Anges (suite).....                                                                       | 737 |
| D <sup>r</sup> BÉRILLON : Les applications de l'hypnotisme à l'éducation des<br>enfants vicieux ou dégénérés..... | 742 |
| L'autoreprésentation chez les hystériques.....                                                                    | 750 |
| Hippolyte DE BARRAU : Du Monde Invisible.....                                                                     | 758 |
| Tribune de nos lecteurs.....                                                                                      | 761 |
| Table générale des matières.....                                                                                  | 765 |

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---